
3 1761 07883044 5

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

Archives Communales et Hospitalières DE MOISSAC

DÉPARTEMENT DE TARN-&-GARONNE

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES

ET

HOSPITALIÈRES DE MOISSAC

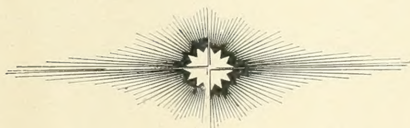
RÉDIGÉ PAR

M. CHARLES DUMAS DE RAULY

ET

M. ALFRED GANDILHON

Archivistes du Département



MONTAUBAN

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE FORESTIÉ, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 23

1906-1907



PREMIÈRE PARTIE

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES HOSPITALIÈRES DE MOISSAC

INTRODUCTION

Il y a déjà près de cinquante ans, l'administration centrale des Archives, poursuivant la tâche qu'elle avait entreprise de faire inventorier tous les titres antérieurs à 1790 conservés dans les établissements charitables de France, invitait la Commission administrative de l'hospice de Moissac à classer les documents anciens qu'elle possédait. Dans cette ville où l'on a toujours eu l'amour des monuments du passé, comme en témoignent les savants travaux de M. Lagrèze-Fossat, les difficultés auxquelles se heurta l'un de mes prédécesseurs pour obtenir la réintégration des archives de l'abbaye et, tout dernièrement, l'intelligente restauration de l'église Saint-Pierre, on se mit, sans tarder, à l'œuvre. Au début, toutefois, on se borna presque exclusivement à assurer la conservation matérielle des documents. Mais, en 1880, M. Dumas de Rauly, archiviste du département, fut chargé de les analyser; il rédigea, en conséquence, un inventaire qui fut soumis la même année à l'approbation du ministère. Malheureusement pour le public, ce travail, quoique incomplet, était resté jusqu'ici manuscrit. En 1902, le ministère en demanda l'impression; je transmis la proposition à la Commission administrative qui me chargea de revoir ledit inventaire et de le compléter. C'est ce travail remanié que nous publions aujourd'hui.

En dehors des analyses d'un certain nombre de pièces disséminées un peu partout, des articles B 1 à B 7, B 32, B 33, B 40, E 1 à E 6, H 3, H 4, une partie de H 7, H 10 à H 15, et de cette introduction qui sont mon œuvre, le reste a été rédigé par M. Dumas de Rauly.

Afin de ne point m'exposer au reproche d'avoir défiguré les noms propres, j'ai cru devoir les donner tels qu'ils étaient dans les originaux.

Sans offrir un intérêt aussi grand que les titres de l'abbaye ou ceux du corps municipal, les documents de l'hospice de Moissac méritent, cependant, de fixer l'attention. Ils peuvent, en particulier, fournir d'utiles renseignements pour l'histoire économique. C'est ainsi que les érudits en tireront partie pour déterminer les caractères de la propriété sous l'ancien régime.

On croit généralement qu'avant la Révolution la propriété était fort peu morcelée; c'est

là une profonde erreur. Nous allons le démontrer pour Moissac :

Sur 100 parcelles de terre et de vigne qui m'ont été fournies par un cartulaire des XIIIe et XIVe siècles (1), *j'en trouve :*

50 de moins de 1 hectare ; 22 de moins de 1 hectare ; 5 de moins de 2 hectares ; 7 de moins de 3 hectares ; 1 de moins de 5 hectares ; 3 de moins de 13 hectares ; 11 de moins de 14 hectares ; 1 de moins de 16 hectares.

Avec le XVe siècle, il semble que la grande propriété se fasse encore plus rare. J'ai relevé l'étendue des parcelles de terre et de vigne du quartier Malaveilhe, à Moissac, données par un cartulaire de 1480 (2). *Or, si j'excepte une terre de 81 hectares, je trouve pour les autres parcelles au nombre de 444 :*

De moins de 1 hectare, 316 exemples ; de moins de 1 hectare, 75 exemples ; de moins de 2 hectares, 11 exemples ; de moins de 3 hectares, 13 exemples ; de moins de 4 hectares, 11 exemples ; de moins de 5 hectares, 6 exemples ; de moins de 6 à 10 hectares, 7 exemples ; de moins de 11 et 12 hectares, 5 exemples.

On observera qu'à mesure que les parcelles de terre, prises isolément, diminuent de grandeur, le rapport entre le nombre des petites propriétés et celui des grandes devient de moins en moins considérable, en d'autres termes que les grandes propriétés diminuent non seulement d'étendue mais de nombre. Qu'on en juge par le tableau suivant qui est un relevé des terres soumises à taille, en 1668, dans les paroisses de Saint-Martin, de Saint-Christophe, de Saint-Laurent et de la Madeleine, dépendant de Moissac (3). *Sur 70 parcelles de vigne j'en ai compté :*

de 1 à 50 ares	*60*
de 51 ares à 1 hectare	*9*
de 1 hectare	*1*

Comme on le voit, le chiffre des petites propriétés l'emporte de beaucoup sur celui des grandes.

Notons maintenant un autre fait non moins curieux. Le nombre des grands propriétaires diminue en même temps que la superficie des parcelles de terre. Il aurait pu arriver qu'un propriétaire achetât plusieurs parcelles de terre et remédiât, en quelque sorte, par des achats multiples, au morcellement qui tendait à se généraliser. Il semble bien qu'il n'en ait rien été. J'ai additionné dans le cartulaire précédemment cité le nombre d'articles possédés par chaque tenancier dans les paroisses de Saint-Martin, de Saint-Christophe, de Saint-Laurent et de la Madeleine. Or, tout en observant que certains articles représentent des domaines importants, tandis que d'autres désignent de simples parcelles, je trouve que sur 447 tenanciers 279 possèdent 1 à 2 articles ; 83 possèdent 3 à 5 articles ; 45 possèdent 6 à 10 articles ; 34 possèdent 11 à 20 articles ; 6 possèdent 21 à 47 articles.

Avec la diminution des parcelles de terre marche donc de pair l'accroissement du nombre des petits propriétaires.

Quelles raisons assigner à cette transformation ? L'une des principales, à mon avis, réside dans la forme des tenures en usage au Moyen-Age.

A Moissac, comme dans beaucoup d'autres lieux du midi, on connut d'abord les baux à métairie ou à portion de fruits.

On connut aussi les rentes constituées, ces contrats par lesquels un propriétaire devait payer à un bailleur de fonds, en échange d'une somme d'argent abandonnée à jamais, une rente annuelle en argent ou en nature, rente aliénable, tout comme de nos jours une rente sur l'État. Ainsi, nous voyons Vidal Donedieu vendre à Bernard de Jacmes, précepteur de l'hôpital Guilaran, pour le prix de 20 sous tournois, une rente de 13 deniers 1 maille assise sur une maison de la rue Caminade (4). *Ainsi encore, le sieur Bigorre abandonne à Jean Vernhes, curé de Saint-Nicolas-de-la-Grave, pour 500 livres, une rente de 25 livres, 15 sous, 6 deniers à prendre sur Martial Foussat, conseiller au Présidial de Cahors* (5).

Ces sortes de contrats, cependant, sont plutôt rares et ils jouent, dans tous les cas, à Moissac, un rôle bien moins important que les baux à cens.

Le bail à cens était une concession perpétuelle ou pour un temps du moins très long, à charge par le preneur du payement d'une rede-

(1) *Arch. hosp.*, B 32.

(2) *Arch. com.*, CC 1, f° 121 à 221.

(3) *Arch. commun.*, f° 136 à la fin.

(4) *Arch. hosp.*, B 1 (10 mai 1345).

(5) *Ibid.*, B 3 (25 février 1714).

vance annuelle et du payement de droits de mutation : acapte en cas de mutation par décès ; lods et ventes en cas de mutation par contrat.

De la pleine propriété de son bien, le bailleur faisait deux parts : il conservait pour lui le domaine direct ; il abandonnait le domaine utile.

Le domaine direct était un certain droit de propriété que le bailleur se réservait sur le bien cédé. Dans la plupart des baux que nous avons analysés, la réserve de la directe se trouve toujours mentionnée en ces termes : Salvas las senhorias deldig senhor.

Le domaine utile consistait d'abord pour le preneur dans la jouissance du bien. Cette jouissance, toutefois, n'était pas absolue. Il n'était pas rare, et nous en trouvons de nombreux exemples à Moissac, qu'un propriétaire donnât comme censives des terres incultes, dans le but même de les faire cultiver ou au moins d'en augmenter la valeur. De là, des obligations variées qu'il imposait au censitaire. Ainsi, en 1283, la dame Raymonde de Bressols cède trois dinades de terre à un bourgeois nommé Bernard, mais à la condition qu'il y plantera de la vigne dans l'espace de trois ans (1). *Ainsi encore, le gouverneur de l'hôpital Guilaran abandonne trois dinades de terre et de vigne à Arnaud Nadal, mais à charge par le preneur de curer les fossés de ladite vigne* (2). *Pierre de Mayniac qui prend à bail, en 1336, deux dinades de terre et de vigne à Rieugranier, devra s'engager à utiliser consciencieusement tous les piquets provenant des saulaies :* Ab covens, *dit le bail*, quel dich Peyre de Mayniac deu metre al profiech de la dicha vinha tot lo paychel que ychira de la lata dels albars que so en la dicha vinha els vims a bona fe (3). *A Garcias de Londeri qui reçoit 10 dinades de terre et de vigne, le bailleur impose l'obligation de construire, dans l'espace de deux ans, une borde d'une valeur de 10 livres tournois* (4) *et Pierre de la Mothe exige des sieurs de Santarel, preneurs d'une pièce de terre, vigne et pré, qu'ils élèveront une maison dans l'espace de 4 ans et ne couperont, sans son autorisation, aucun arbre, sauf ceux qui seront nécessaires à la construction de ladite maison* (5). *Enfin, Guillaume del Corn et Barthélemy Farbio s'engagent, en prenant des immeubles au quartier Guilaran, à les réparer dans un temps déterminé et pour un prix fixé à l'avance* (6).

Le domaine utile consistait encore pour le preneur dans la propriété du bien. Mais, pas plus que la jouissance, cette propriété n'était entière. D'abord, le preneur ne pouvait pas sous-accenser la censive. Cette clause d'interdiction revient souvent dans les actes que nous avons analysés. Par contre, il pouvait l'aliéner, mais cependant sous certaines réserves ; défense formelle, en effet, lui était faite « de la vendre, de la donner ou de l'engager à chevalier, clerc ou ordre religieux, ou de l'aliéner de quelque manière que ce fut, qui put entraîner pour le seigneur la perte de la directe » (7).

Lorsque la vente était conclue, le seigneur foncier pouvait toujours exercer un droit de prélation, *droit qui consistait pour lui dans la faculté de racheter le bien en payant exactement le prix de vente* (8) *ou le prix de vente moins 12 deniers* (9).

Si le seigneur foncier renonçait à ce privilège et acceptait la vente, l'acquéreur lui payait un droit de mutation nommé lods et ventes. *Ce droit n'apparait que rarement dans les documents de l'hospice de Moissac. Il ne faudrait pas en conclure que les échanges se pratiquaient peu dans cette ville. Je constate, en effet, par ailleurs, qu'en l'espace de cinq ans, du 4 juillet 1752 au 27 août 1757, 242 ventes ont été effectuées dans la mouvance de l'abbaye de Moissac et que le titulaire de ce couvent avait*

(1) *B 40.*

(2) *B 32, f° 25.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid., f° 47 v°.*

(5) *B 32, f° 47 v°.*

(6) *Ibid., f° 40 et 4 v°.*

(7) *Voir, en particulier, les pièces de la liasse H 4 des Archives hospitalières.*

(8) *B 32, f° 24. Reconnaissance de Guillelmine de Rey (21 décembre 1335).*

(9) *B 32, f°s 23, 24.*

touché 974 livres, 8 sous, 1 denier, du 1er août 1755 à la fin de décembre 1756, comme droits de lods et ventes (1).

*Lorsque la censive changeait de mains par voie de succession, le nouveau tenancier acquittait un droit dit d'*acapte. *A Moissac, ce droit n'était pas comme en certains endroits, proportionnel à la valeur de la censive mais changeait beaucoup. Pour 141 exemples que j'ai relevés dans le cartulaire du XIIIe siècle, je le trouve varier entre 2 deniers et 20 sous. Il n'existait pas non plus de rapport constant entre lui et le cens. Enfin, fait assez curieux et qui semble particulier à Moissac, il dépassait très souvent le chiffre du cens.*

Acapte et lods et ventes représentaient la valeur de la directe. Le cens correspondait à la valeur du domaine utile, sans lui être toutefois proportionnel. Il n'est pas rare, en effet, de voir deux terres de même contenance et sises au même terroir, payer un cens différent. D'où l'on comprend la difficulté de calculer la valeur d'un hectare de terre au Moyen-Age (2).

Il faudrait, pour arriver à un résultat exact, connaître les conditions dans lesquelles s'était faite la vente. Comme nous l'avons vu, deux facteurs sont à distinguer dans la propriété du Moyen-Age, la directe et le domaine utile. Or, si le bailleur se réservait l'un ou l'autre, il est clair que la rente exigible devenait moins forte qu'elle l'eût été en cas d'aliénation totale. Remarquons, en second lieu, que dans le cas où le bailleur aliénait seulement le domaine utile, il pouvait demander, outre le cens annuel, une somme d'argent déterminée comme droit d'entrée. Plus ce droit d'entrée, dont nous trouvons quelque trace dans les Archives de Moissac, était élevé, moins le cens annuel devenait considérable.

Un des traits fondamentaux du bail à cens nous reste à signaler, je veux parler de sa durée. Aujourd'hui, nos baux sont à courte échéance : ceux de trois, six ou neuf ans, sont les plus fréquents; ceux de dix-huit ans, sont déjà rares ; quant à ceux de quatre-vingt-dix-neuf ans, on en parle à peine. Au Moyen-Age, au contraire, ils comportaient une durée très longue quand ils n'étaient pas perpétuels, témoin, à Montauban, le contrat passé avec la royauté par la Société des Trois Moulins, *dont les origines remontent au delà du XIVe siècle. A Moissac, il semble bien que les baux fûssent perpétuels. Les actes leur attribuent une durée de 29 ans, mais ils ajoutent qu'ils sont renouvelables à perpétuité. De là, les expressions de baux perpétuels ou de baux emphytéotiques que nous avons donnés à la plupart des documents analysés au cours de notre inventaire.*

Un des caractères essentiels du bail à cens fut encore la fixité de la redevance. Quelque fut la durée du contrat, jamais la quotité du cens ne varia. Une maison qui payait 10 sous de cens en 1300, donnait la même somme en 1789, mais pour diverses raisons et, en particulier, par suite de la dépréciation du numéraire, certains cens se trouvèrent réduits, au moment de la Révolution, à une valeur infime. Dans certains endroits mêmes, dans le Bordelais, par exemple, comme l'a constaté mon savant confrère, M. Brutails, ils tombèrent à un taux si faible que le seigneur foncier renonça à les recouvrer.

On voit, par ces quelques lignes, quels nombreux problèmes soulève l'étude de la propriété au Moyen-Age; souhaitons que des érudits locaux se mettent à les résoudre.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser mes remerciements à la Commission administrative de l'hospice et à son zélé président, M. Jules Salers, maire de Moissac. En votant l'impression de cet inventaire, elle a donné un louable exemple aux autres communes du département et montré qu'elle n'était pas indifférente aux gloires de son passé.

A. Gandilhon.

(1) *Arch. de Tarn-et-Garonne, G 602.*

(2) *B 32, fo 1 à 70. Cartul. de 1258-1380.*



DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

HOSPICE DE MOISSAC

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES HOSPITALIÈRES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE A

Actes de fondation de l'Établissement

A 1 (liasse). — 1 pièce, parchemin.

XIVe siècle. — CONCESSION de quarante jours d'indulgences, par le pape Jean XXII, à ceux qui visiteront, à certains jours portés en la bulle pontificale, la chapelle de l'hôpital de Moissac. (Document coté nº 266 et analysé plus longuement sous ce numéro au Cartulaire.)

A 2 (liasse). — 9 pièces, papier.

1797-1864. — ARRÊTÉ des consuls du 28 fructidor an X sur les fondations dans les hospices. — Lettre du 19 pluviôse an XIII de l'administration centrale du Lot, promettant l'amélioration de l'état de l'hospice ; — autre du 12 frimaire an V.

A 3 (liasse). — 20 pièces, papier.

1806-1814. — INSTRUCTIONS du ministère concernant l'entrée et la sortie des militaires dans les hôpitaux civils.

SÉRIE B

Titres de l'Établissement, Achats, Donations, Ventes

Nota. — Il existait sept liasses de documents, analysés avec soin, dans un inventaire fait au dernier siècle, actuellement coté D 1. Ces liasses ont été maintenues et cotées sous les numéros ci-après, quoique la deuxième, par exception, dût appartenir pour partie à la série A ; d'autres liasses ont disparu.

B 1 (liasse). — 44 pièces, parchemin.

1329-1732. — Achats faits par l'hôpital. — Vente par Fine de Favols à Guillaume Dupuy, précepteur de l'hôpital de Guilaran, pour le prix de 7 livres de Cahors, d'une rente de 3 sous 6 deniers d'oublies et de 7 sous d'acapte, assise sur des terres situées aux lieux dits de *Malaguorssa*, de *Gangari*, de *Ganguinha*, de Saint-Germain et d'*Escontagual* (12 mars 1334). — Vente par Bertrand de la Guarda, chevalier, de diverses rentes assises sur différentes vignes au delà du Tarn (5 janvier 1336). — Vente par Jean Siméon et Gérarde de Terrasse à Etienne Macari, precepteur de l'hôpital de Guilaran, pour le prix de 12 livres de Cahors, d'une maison et airal sis au lieu dit *lo Pesjove* (le vendredi après l'Exaltation de la Sainte-Croix 1334). — Vente par Blaise de Fortas *(Blasia de Fortassio)*, femme de noble Bernard de Garnel, à Bernard Siran, précepteur de l'hôpital Saint-Jacques, pour le prix de 9 livres de petits tournois par dinérée, de 9 dinérées et une obolée de vigne sises aux lieux dits *al Biole*, *a Nausa Gruera* et *al olm de las tapias* (14 mai 1345). — Achat par B. d'Aymar, notaire, commandeur et régent de l'hôpital de Moissac, de noble Bernard de Grazel, habitant de Castelsagrat, et d'Esclarmonde Saint-Geniès, sa femme, de diverses rentes assises à Moissac et, en particulier, de celle établie sur le cammas de Sautarel (2 février 1366). — Vente de rentes par noble Bertrand de Garnel à Arnaud, fils de Guillaume de la Barde (5 mars 1363). — Vente par Arnaud Vital, bourgeois, à Bernard d'Ademar, notaire, précepteur de l'hôpital de Guilaran, pour le prix d'un denier d'or, de la moitié d'une rente de 20 deniers cahorcins d'oublies et de la moitié d'une autre rente de 12 deniers cahorcins d'oublies (26 février 1370). — Vente par Géraud de Gardel à Bernard d'Aymar, précepteur de l'hôpital, d'une maison et airal, sis au quartier de *Mala Veilha*, en la rue de Sal-en-Poutz, confrontant, d'une part, à l'hôtel de la chapellenie de Bernard Besses, prêtre, d'autre, à l'airal de la dame de Donnadieu ; par derrière, à l'hôtel de ladite dame, et par devant, à ladite rue de Sal-en-Poutz (28 février 1370). — Vente par Aldemare Manhada à Bernard d'Ademar, précepteur de l'hôpital de Guilaran, pour le prix de 4 livres de petits tournois, d'une locaterie perpétuelle d'une vigne sise près Pinhols. Ladite locaterie se renouvelait tous les 29 ans et était de 10 sous tournois (31 mars 1371). — Vente par Raymond Auriol à Bernard Aymar, pour le prix de 4 livres tournois, de 4 dinérées de vigne et de 3 mailles de terre au lieu dit d'*Aondansa* (18 novembre 1371). — Vente par Guillaume de Peyrier à Arnaut-Guillaume de la Barde, pour le prix de 10 deniers d'or, de 6 dinérées de terre et de vigne incultes au lieu dit *al Luc*. Ledit Peyrier déclare faire cette vente pour pouvoir payer la bailie de Moissac, appartenant à l'abbé dudit endroit (9 janvier 1373). — Achat par Raymond de Saint-Martin, moyennant le prix de 6 livres 1/2, le franc d'or valant 20 sous tournois, d'une dinérée de vigne sise au lieu dit

Ayga Arnauda (7 mai 1373). — Vente faite par autorité de justice, par le procureur de l'hôpital, pour le prix de 70 sous cahorcins, d'un jardin appartenant à feu Jean Couderc, sis au *Pes Velh*, en vue d'exécuter les clauses testamentaires dudit Couderc (17 décembre 1375). — Vente par Vital Donadieu à Bernard de Jacmes, précepteur de l'hôpital Saint-Jacques, moyennant le prix de 20 sous tournois, d'une rente de 13 deniers, 1 maille, assise sur un hôtel situé dans la rue de la Caminade, conduisant de la porte Saint-Jacques à la porte de *Mala Vielha* (22 juillet 1409). — Vente, par Arnaud de Belot, d'une maison sise au carreron d'*Estorta*, au quartier Saint-Jacques (29 décembre 1429). — Vente, par Guillaume Daudas, à Jean Gautier, précepteur de l'hôpital, pour le prix de 20 sous tournois, d'une chambre et airal sis au quartier Saint-Jacques (13 mai 1434). — Achat, par Jean Gautier, précepteur de l'hôpital, pour le prix de 3 écus d'or 1/3, d'une pièce de terre sise au delà du Tarn, au lieu dit *Gasiguas*, payant annuellement 2 sous cahorcins d'oublies au sieur de Monguion (18 février 1436). — Vente, par Guasbert de Loubéjac, d'une terre sise au lieu de Gasigue (1er août 1436). — Vente, par Louise Lombard, à l'hôpital Saint-Jacques, moyennant le prix de 6 écus d'or, d'une rente annuelle de 12 sous que lui payait ledit hôpital (2 mars 1442). — Vente, par Arnaud de Saint-Aureil, à l'hôpital Saint-Jacques, de diverses rentes; au nombre de ces rentes, on voit figurer une rente de 12 deniers assise sur un fief situé en la rue Guilaran, confrontant, d'une part, avec ladite rue, d'autre, au chemin allant de ladite rue au Poutz de Mouret et à la maison du pressoir *(torcular)* dudit hôpital; une rente de 12 deniers assise sur un champ de chanvre situé dans le faubourg de Guilarand, devant le vieil hôpital, confrontant, sur le devant, au cimetière des pauvres; et une autre rente de 12 deniers assise sur une maison placée dans un *carreron*, confrontant, d'une part, avec la rue et, par derrière, avec le mur de la ville (1er octobre 1469). — Vente, par Arnaud Praderii, à Antoine Linière, gouverneur de l'hôpital de Guilarand, pour le prix de 1 écu 1/2 d'or, d'une rente de 2 sous tournois assise sur une maison située à l'intérieur des murs, dans la rue de Calhavet, d'une rente de 15 deniers tournois assise sur un jardin situé dans la rue de *Malavouta*, et d'une rente de 12 deniers tournois assise sur une maison située dans la rue de Calhavet (14 décembre 1472). — Vente, par Bernard de la Masse, à Jean Gautié, moyennant une rente annuelle de 6 deniers tournois et la quatrième partie de la vendange, d'une vigne sise à Landeroze (7 avril 1490). — Vente, par les questeurs de la table du purgataire de Moissac, à Jean Gautié, pour le prix de 8 livres tournois, d'une pièce de vigne sise à la croix de Lauzerte, payant annuellement 7 liards de rente à l'hôpital (13 janvier 1504). — Vente, par Guillaume Dufour, à Antoine de Montret, recteur de Masquieres, d'un pré d'une contenance de 3 journaux, sis sur le chemin de Moissac à l'église de Viarose, pour le prix de 20 écus, l'écu valant 27 sous tournois 1/2 (24 octobre 1504). — Achat de diverses rentes de noble Jean du Verdier (11 mai 1541). — Vente, par Jean du Verdier, à Bernard Roques, prêtre de Moissac, de diverses rentes assises sur des maisons situées aux faubourgs de Saint-Usbert (Ansbert?) aux albarèdes de Saltibus, aux faubourgs de Sainte-Catherine dans la grande-rue, aux faubourgs de Guilaran, au carreron de Batéjat dans le faubourg Sainte-Catherine (6 février 1543). — Vente de diverses rentes par noble Jean de Gauléjac, seigneur de Piac (4 janvier 1549). — Vente, par Barast Rougié et Pierre Esparbier, à Pierre Girard, pour le prix de 90 livres, d'une maison sise au quartier de Malevieilhe, dans le chemin de Calhabet (27 novembre 1596). — Vente, par Antoine Vialettes, à l'hôpital Saint-Jacques, pour le prix de 350 livres, d'une maison sise au carreron de Mouret, confrontant, du levant, avec ledit carreron, et du couchant, avec la cour dudit hôpital (2 décembre 1732). — Vente, par Jean d'Aussure, à Bernard et Géraud Mercier, pour le prix de 100 livres de petits tournois, de 3 dinérées de vigne sises au terroir de la Motte, au delà du Tarn (1329). — Vente, par Bertrand de Guardia, chevalier, à Géraud Mercier, pour la somme de 11 livres tournois, d'une rente annuelle de 12 sous 8 deniers cahorcins (le vendredi avant la fête de sainte Lucie 1337). — Vente, par Géraud de Lantas, à Géraud Mercier, pour le prix de 21 livres tournois, d'une rente de 36 sous tournois assise sur une maison située au barri Saint-Michel (le vendredi après la Chaire de Saint-Pierre 1339). — Vente, par Arnaud Seguy, à Guiraud Mercier, pour le prix de 8 livres tournois, d'une rente de 20 sous assise sur une maison située en la rue de Lavanderie (10 mai 1345).

B 2 (liasse.). — 19 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1350-1781. — Baux. — Arrentement, par Bernard d'Adémar, commandeur de l'hôpital, avec le consentement de Pierre de Saint-Paul, chevalier, Raymond de Dède et Jean de Baudos, consuls, de 2 dinérées de vigne inculte, sises au lieu de Saint-Germain, moyennant la somme de 8 sous cahorcins d'oublies par an (30 septembre 1366). — Bail, par le même, d'une pièce de pré, moyennant 15 faix de foin, par an, et 12 deniers d'acapte (8 septembre 1368). — Bail perpétuel par les consuls de Moissac, à Korymande de la Barde, moyennant 12 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte, d'une maison et jardin confrontant par devant avec le carreron de Malebotte (Mala vouta), et, par derrière, avec le carreron du four de Lamour (25 octobre 1375). — Bail perpétuel, par Raymond de Saint-Martin, commandeur de l'hôpital, de 4 dinérées de vigne inculte, sise au lieu de Terrefort, appelé aussi des Esperounels, moyennant la somme de 8 sous cahorcins d'oublies et 2 sous cahorcins d'acapte (14 décembre 1371). — Bail perpétuel, par le même, à Bernard de Raynaut, dit Lavardent, moyennant une pipe de vin, estimée 5 francs d'or, 4 sous tournois d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte (17 mars 1380). — Bail perpétuel, par Pierre de Laias, commandeur de l'hôpital, à Raymond Gautier, moyennant la somme de 5 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte, de 3 dinerades de terre inculte, sises au lieu dit *a l'Olm de las tapias* (26 novembre 1389). — Bail perpétuel, par Pétrone de Vincent, veuve de Raymond de Saint-Martin, commandeur de l'hôpital, à Jean de Tholozet, boucher, moyennant la somme d'un franc d'or, de 6 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte, de 2 dinerades de vigne sises à la croix de Lauzerte (28 décembre 1389). — Bail perpétuel, par la même, à Armand Bigorre et Bernard de Lassus, moyennant la somme de 8 sous cahorcins d'oublies et 6 deniers cahorcins d'acapte, de 4 dinérées de vigne inculte, sises au lieu de Terrefort (17 avril 1392). — Bail perpétuel, par la même, à Bernard Coste, moyennant la somme de 5 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte, de trois dinérées de terre inculte, au lieu dit d'Estrevols (11 novembre 1392). — Bail perpétuel, par Jean de Lastier, commandeur de l'hôpital, à Bernard Lamet et à Bernard de Robert, moyennant la somme de 7 sous tournois d'oublies et 6 sous tournois d'acapte, de 6 dinérées de bois au terroir de Pechbartié (30 juin 1399). — Bail perpétuel, par Bernard Guayol, commandeur de l'hôpital, à Jean de Nondias, moyennant la somme de 5 sous, 6 deniers cahorcins d'oublies et 18 deniers tournois d'acapte, de 2 dinérées de pré inculte, au terroir de Rieu-Granié (1er juin 1407). — Bail perpétuel, par Géraud Dupuy, commandeur de l'hôpital, d'une pièce de vigne sise à *l'Olm de las tapias* (8 octobre 1419). — Bail perpétuel, par Jean Gautier, dit de Las Marias, commandeur de l'hôpital, à Jean Lambert, moyennant la somme de 2 sous tournois d'oublies et 6 deniers tournois d'acapte, d'un jardin sis *Al Soulié* (8 février 1423). — Bail perpétuel, par le même, à Antoine Tréguant, pour la somme de 6 sous cahorcins d'oublies et 18 deniers cahorcins d'acapte, d'une maison, avec jardin, sise au quartier Saint-Jacques, *in carreria recta dicta de sancto Jacobo*, confrontant par devant avec ladite rue, par derrière avec les jardins de Georges de Fagiata et Guillaume de Las Fossas, d'un côté avec la maison de l'église Saint-Jacques et de l'autre avec le carreron dit de Raynaud (25 avril 1443). — Bail perpétuel, par Bernard Guayol, commandeur, à Pierre de Ferravile, moyennant 9 sous cahorcins d'oublies et 4 sous 6 deniers cahorcins d'acapte, d'une maison avec jardin sise au carreron de Moret (4 octobre 1450). — Bail perpétuel, par Etienne Guibbon, commandeur de l'hôpital, à Guillaume Torret, moyennant 3 cartières de froment et une d'avoine, à la mesure de Moissac, 2 gélines et 12 sous cahorcins d'oublies et 5 sous cahorcins d'acapte, d'une pièce de terre sise au lieu de Sautarel (12 juin 1460). — Vidimus d'un bail perpétuel passé par Antoine Linière, le 3 janvier 1462, à Guillaume de Firbe, de 20 dinerades de terre inculte, au terroir de Saint-Germain, à charge par le preneur de payer chaque année à l'hôpital la dîme des blés, sauf pour 2 dinerades dans lesquelles il devra construire une borde, 2 sous cahorcins d'oublies et 18 deniers tournois d'acapte. — Bail, par le syndic de l'hôpital, à Jean Alii, de 18 carterées de terre et de bois, sises en la paroisse de Notre-Dame d'Espis et confrontant au ruisseau de l'Aujol, moyennant 2 cartières de froment et 10 sous d'oublies et 5 sous d'acapte (30 novembre 1465). — Bail

perpétuel, par Etienne Guibbon, à Jean Bessou, moyennant la somme de 10 sous tournois d'oublies et 5 sous d'acapte, d'une maison sise en la rue Guilarand, mesurant 3 canes de profondeur sur 2 canes 7 palmes de largeur (8 octobre 1466). Au dos de cette pièce, on lit que cette maison était possédée, en 1672, par Me Dandrieu, avocat. — Bail perpétuel, par le procureur d'Etienne Guibbon, à Jean de la Bayssière, moyennant 10 sous cahorcins d'oublies et 4 sous cahorcins d'acapte, de 6 dinerades de terre, sises au terroir *del Clot*, dans le chemin appelé *cours de Cabal* (11 août 1469). — Bail perpétuel, par le pitancier du couvent de Moissac et l'hôpital, à Jean Pierre et Olivier Bet, moyennant la somme de 25 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte, de 40 dinerades de terre inculte, au terroir *del Fraysse* (3 novembre 1470). — Bail perpétuel, par Antoine Linière, procureur de l'hôpital, à Guillaume Tinelet, moyennant 10 sous tournois, une cartière de froment et 2 gélines d'oublies et 5 sous tournois d'acapte, de 10 carterées de terre inculte, en la paroisse d'Espis, près du ruisseau de Combeclarou (17 novembre 1478). — Bail, par le syndic de l'hôpital, à Guillaume Rinhac, d'une vigne et chènevière, moyennant une rente annuelle d'un sou et la quatrième partie des fruits (26 avril 1593). — Bail perpétuel, par les syndics de l'hôpital, à Jean Cazal, marchand, de 11 boisselats et demi et un septième de picouti de vigne, sis au territoire de Landaroze, moyennant une rente annuelle d'un sou et la quatrième partie de la vendange, et, en plus, 11 écus de droit d'entrée (17 mai 1593). — Bail, par les mêmes, à Bernard et Jean Verdier, moyennant une rente annuelle de 2 cartons de froment et de 6 deniers, de 2 cartonats de terre, sis en la paroisse de Saint-Martin, au-delà du Tarn, au terroir de Courbut (27 novembre 1591). — Bail, par les mêmes, moyennant une rente annuelle de 2 deniers et 2 boisselats de blé, d'un cartonat et 2 boisserées de terre, sis en la paroisse de Viaroze, au terroir de Teissonière (24 avril 1634). — Bail perpétuel, de 29 ans, par Pierre Capel, commandeur de l'hôpital Saint-Jacques, à Arnauld Molinier, moyennant une rente annuelle de 8 sous cahorcins, de deux dinérées de vigne, sises au terroir dit *a las Nauzas* (2 janvier 1350). — Autre bail, par le même, à Jean de Salabrunel, moyennant 10 sous cahorcins de rente, de 2 dinérées de vigne, sises au lieu de *las Nauzas*. Témoins, nobles Etienne de la Garde (*Stephanus de Gardia*) et Bertrand de Peytavi (21 mars 1350). — Bail perpétuel de 29 ans, par les consuls de Moissac, patrons de l'hôpital dudit lieu, à Pierre de Bosc, moyennant 10 sous cahorcins de rente annuelle, d'une dinerade de vigne sise au terroir de Daniel (22 janvier 1387). — Bail perpétuel de 29 ans, par les consuls, à Guillaume Borrelli, moyennant 12 sous tournois de rente annuelle, d'une maison avec jardin, sise en la rue Lombardesque. Témoins, le seigneur de Rochefort de Montmirail, célérier du couvent (13 octobre 1389). — Bail perpétuel de 29 ans, par Pierre de Laias, commandeur de l'hôpital de Moissac, à Bernard de Vedel, moyennant 10 sous tournois de rente annuelle, d'une maison sise en la rue Lombardesque (6 janvier 1392). — Bail perpétuel, par Me Charles Raoul, avocat, syndic de l'hôpital, de deux cartonnats de vigne, sis au lieu de Landaroze, en la paroisse Saint-Michel, moyennant une rente annuelle de 8 livres (14 janvier 1696). — Abandon, par Me Jean Lacombe, avocat, à l'hôpital de Moissac, d'une rente de 50 livres (1719). — Bail de 9 ans, par Me Perrin de Grandpré, syndic de l'hôpital, à Jean Delbreil, menuisier, et à Pierre Negré, boulanger, pour le prix de 89 livres par an, de la maladrerie attenante à l'hôpital (29 novembre 1734). — Bail de 6 ans, par Me Vital Jacquet, avocat, syndic de l'hôpital, pour le prix annuel de 28 livres, de 4 cartonnats de vigne, sis au lieu de Pigniols, en la paroisse de Notre-Dame d'Espis (16 décembre 1736). — Bail perpétuel, par Jean-Louis Lacassaigne, avocat, syndic de l'hôpital, à Antoine Lagrèze, chaussetier, de 3 cartonnats, 2 boisselats, trois picoutins et demi de vigne, sis au lieu de Landeroze, en la paroisse Saint-Michel, à charge par le preneur de payer annuellement une rente de 36 livres (12 décembre 1740). — Bail d'une maison, par le sieur Duthil, avocat, syndic de l'hôpital (19 janvier 1751). — Bail, pour une durée de 6 ans, par les administrateurs de l'hospice, du domaine de Castanet, à charge par le preneur de payer annuellement 4 quintaux de chanvre pendant 6 ans, 2.825 livres pendant les 5 dernières années et 1.412 livres, 10 sous, pendant la première année (6 juin 1781).

B 3 (liasse.) — 38 pièces, papier.

1682-1752. — Constitutions de rente et consultations. — Cession, par Bertrand Del-

cor et Jean Cabade, à Me Aimé Martin, docteur en théologie, pour le prix de 500 livres, d'une rente constituée de 25 livres assise sur leurs biens (23 mai 1700). — Billet de Monsieur de Maran, conseiller au parlement (10 novembre 1701). — Vente, par le sieur Antoine Bigorre, à Me Jean Vernhes, curé de Saint-Nicolas-de-la-Grave, pour le prix de 500 livres, d'une rente de 25 livres 15 sous 6 deniers, à prendre sur Martial Foussat, conseiller à la Cour des Aides, et les héritiers de feu Etienne Foussat, conseiller au présidial de Lauzerte (25 février 1714). — Accord entre l'hôpital et demoiselle Marie de Cailhabet, héritière de Catherine de la Salle (4 août 1710). — Constitution d'une rente de 30 livres, par l'hôpital de Moissac, en faveur de M. de la Broue, gouverneur de ladite ville, moyennant la somme de 600 livres (30 septembre 1713). — Vente, par le sieur Antoine Lafargue, bourgeois de Lizac, à Me Jean Vernhes, curé de Saint-Nicolas-de-la-Grave, moyennant la somme de 600 livres, d'une rente de 25 livres (22 juillet 1714). — Vente, par le sieur Jean Andurandy, à Me Jean Vernhes, pour le prix de 300 livres, d'une rente annuelle de 15 livres (16 avril 1714). — Vente, au même, par le sieur Jean Plantade, chaussetier, pour le prix de 100 livres, d'une rente de 5 livres (14 juin 1715). — Reconnaissance par le sieur Merlé, praticien, d'une somme de 30 livres par lui due à l'hôpital, en raison du legs de pareille somme fait par son aïeul audit hôpital (29 février 1716). — Vente au sieur François de Cruzy de Marcillac, prieur de Toulonjac, pour le prix de 150 livres, d'une rente de 7 livres 10 sous (20 août 1719). — Constitution, par le sieur Martial Bessié, d'une rente annuelle de 30 livres, en faveur des prêtres de la chapelle de l'hôpital, à charge par eux de dire perpétuellement deux messes chaque semaine pour le repos de son âme (15 décembre 1682). — Extrait du procès-verbal de la mise en possession de François de Cruzy du prieuré de Toulonjac (5 septembre 1700). — Vente, par les sieurs Bonnet, à l'hôpital de Moissac, pour le prix de 433 livres, d'une rente annuelle de 21 livres 13 sous (14 novembre 1730). — Vente, par Me Pierre Perrin de Grandpré, avocat, syndic de l'hôpital, à Pierre Bousquet, pour le prix de 400 livres, d'une maison avec jardin et pâtus, sise dans le carreron de Sal-en-Poutz, confrontant du couchant avec ledit carreron, du levant avec le carreron qui conduit à l'église Saint-Michel (9 mars 1735). — Procès-verbal de la mise en possession, du sieur François de Cruzy-Marcillac, de la prébende du chapitre de Moissac, laissée vacante par Me Antoine Delpéré (7 mars 1705). — Lettre de M. de Redon, conseiller à la Cour des Aides de Montauban, par laquelle il se déclare débiteur de 130 livres envers l'hôpital de Moissac (3 décembre 1738). — Vente, par Me Sylvestre Duthil, syndic de l'hôpital de Moissac, à Cyprien Couhé, chanoine de l'église Saint-Pierre de Moissac, pour le prix de 1,570 livres, d'une rente annuelle de 78 livres 10 sous (10 mai 1752). — Consultations judiciaires diverses. L'une a trait à un procès engagé par l'hôpital contre l'abbaye de Moissac, pour défaut de paiement par celle-ci de certains sacs de blé. De temps immémorial, est-il dit dans ce mémoire, l'abbaye de Moissac distribuait journellement 365 sacs de blé aux pauvres. Mais, après la sécularisation de l'abbaye, le roi décida, en juillet 1725, que l'abbaye délivrerait chaque jour 245 sacs de blé à l'hospice de Montauban et 120 à celui de Moissac. Or, les administrateurs de l'hospice de Moissac déclaraient n'avoir reçu, dès le début, que 108 sacs, au lieu de 120 (1729). — Les autres consultations n'offrent aucun intérêt.

B 4 (liasse.) — 23 pièces, parchemin.

1303-1659. — Donations et échanges. — Cession, par Guy Masagol, prêtre, à Guillaume de Casselhs, commandeur de l'hôpital, de ses droits sur la succession de Guillaume de Bech, dit de l'Espinasse (18 janvier 1374). — Donation faite à l'hôpital, par Guilelmine de Bec, veuve de Robert Maurel, de la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Jacques, de deux hôtels sis au quartier Saint-Jacques, attenants au four, de 8 deniers cahorcins d'oublies sur l'hôtel Saint-Paul, de trois dinerades de vigne, de 9 deniers cahorcins à prendre sur Pierre Mercier, et de différents articles de vaisselle (10 septembre 1374). — Donation, par Raymond Dupuy, habitant de Rodez, d'une pièce de vigne (26 mai 1375). — Donation, par Jean Laborie, orfèvre, et Géraude de Bernard, son épouse, de tous leurs biens (7 avril 1390). — Inventaire des biens donnés à l'hôpital par Jean de Lastier. Ces biens consistaient en deux dinérées de vigne sises au lieu de Paradis, tenues en fief de noble Pierre de Rozet,

moyennant un cens annuel de 2 sous cahorcins; en deux dinerades de vigne sises à Fonréal, tenues en fief moyennant un cens annuel de 6 sous cahorcins; en une maison sise au quartier Saint-Jacques, en la rue dite de *Craba morta*, et en divers meubles (13 septembre 1397). — Donation, par Géraud Ardurat, de tous les biens de Pétrone Terry, son épouse, Parmi les témoins figure noble Jean de Lion (19 janvier 1464). — Abandon à l'hopital, par Marguerite Gayral, des droits qu'elle possédait sur les biens à elle légués par Bertrand Delpech, son époux, homme de peine (17 août 1612) — Délaissement à l'hôpital, par demoiselle Raymonde Brevedent, épouse de François Esparbès, bourgeois, d'une maison sise en la rue Cailhavet (20 mai 1716). — Quittance donnée par François de Costes, seigneur de Donzac, d'une somme à lui payée par le sieur de Maran, pour rachat de rente (23 décembre 1698). — Donation à l'hôpital de la somme de 499 livres 15 sous, par Messire Jean Roches, curé de l'église Saint-Jacques (16 mars 1718). — Donation, par dame Suzanne de Fayet, veuve de noble Etienne de Lussan, de la Mothe, d'une maison sise au carreron de Calhavet (15 avril 1732). — Echange fait entre l'hôpital et noble dame de Cazettes (12 novembre 1303). — Echange passé entre Etienne Machari, commandeur de l'hôpital, et Guiraud de L'honneur. Ledit Machari donnait 3 dinérées de vigne, franches de tous droits, sises au terroir dit de *Pueghmeja;* ledit Guiraud abandonnait, en retour, 9 deniers cahorcins de rente et le quint des fruits à lui dû sur trois meilhades de vigne sises au terroir de la Colombe (6 décembre 1336). — Echange de terres entre Géraud Mercier et Pierre Constans (13 septembre 1342). — Autre échange entre le commandeur de l'hôpital et Raymond Clairs, sacristain du monastère de Moissac (6 mai 1371). — Autre échange entre Jean Ferier et Guillaume de Bone, commandeurs dudit hôpital (22 février 1375). — Echange, entre Guillaume de Causat, marchand, et Raymond de Saint-Martin, commandeur de l'hôpital, d'un jardin sis hors la porte *del pes jove* (7 août 1381). — Echange entre Pierre Codonh, bourgeois, et le commandeur de l'hôpital (6 décembre 1382). — Echange passé entre Géraud du Puy, commandeur de l'hôpital, et Jacques Clairmont. Ledit commandeur cédait à Jacques Clairmont une maison sise au faubourg Saint-Ansbert, attenante d'une part à la rue droite, d'autre au fossé de la ville, d'un côté à la maison dudit Clairmont, d'autre à celle de Catherine de Falguières, épouse de noble Guillaume Amanei; Jacques Clairmont donnait, en retour, une maison sise au quartier de *Mala Vetula* (1er août 1417). — Echange entre Jean Gautier et Bernard Tournier, commandeurs de l'hôpital, d'une part, et Bernard Hugon. cordonnier, d'autre part (7 janvier 1436). — Autre échange entre Jean Gautier et Pierre Dondradia, bourgeois (2 avril 1442). — Autre passé par Guillaume de Montret (27 août 1438). — Autre, par nobles Jean et Vital de Léon (5 avril 1463). — Autre, par Méric Marey, blancher (1560).

B 5 (liasse). — 27 pièces, parchemin.
10 pièces, papier.

1342-1771. — Reconnaissances. — Donation, par M. Antoine Latalhède, prêtre hebdomadier du chapitre Saint-Pierre de Moissac, des biens à lui légués par demoiselle Françoise Richard (2 août 1771). — Reconnaissances diverses; ces actes sont émanés de : Me Guillaume Viguié, notaire (1342); de Bernard Robert et Guiraut Costanol (1366); d'Arnaud Delabres (1371); de Guilelmine de Bosse (1377); de Durand de Tors, habitant de Montescot (1409); de Laurent Chenus (1447); de Jean de Malafaga (1475); de Guillaume Couderc, prêtre; d'Etienne del Ségur, tisserand; de Jean Galaubié (1493); de messire Jean de la Garrigue, prêtre (1496); d'Astorg Muratel, prêtre (1500); de Géraud Rey (1501); d'Hugues Gibber; de Bertrand Delpey; de Raymond Leygue, marchand (1504); de Raymond Bousquet, habitant de la paroisse Saint-Etienne de Montescot; de Pierre et Jean Beral (1505); de Guillaume Dupuy (1508); de Jean Delpech (1527); d'Etienne Talhiade, prêtre (1535); de Jean d'Oblidanes (1526); de Mathias Cousy, habitant de la paroisse Notre-Dame d'Espis; de Pierre Delfau (1544), etc...

B 6 (liasse). — 41 pièces, parchemin.
11 pièces, papier.

1292-1771. — Jugements. — Sentence rendue par Jean Segueri, lieutenant du sénéchal de Quercy, condamnant noble Pierre de Fabri à rendre à l'hôpital un pré qui lui avait été

baillé en échange (1495). — Ordonnance du commissaire du Parlement de Toulouse, condamnant messire François Caulet, avocat, et demoiselle Marguerite Lagarrigue, son épouse, à reconnaître tenir de l'hôpital de Moissac 11 carterées, 2 cartonats, 3 boisselats de terre et à lui payer 376 livres, 8 sous, 6 deniers d'arrérages de rente. Dans cet acte, on voit qu'à cette époque le sac de blé, à Moissac, était estimé 3 livres (1611). Au nombre des pièces de ce procès, on trouve un acte de vente du 31 mars 1321, par lequel Jean Raynier achète à Armand de Rigau, moyennant 6 livres cahorcins d'oublies et 2 deniers cahorcins d'acapte, une maison avec jardin, sise au faubourg Saint-Ansbert. — Arrêt du Conseil privé du roi, portant union à l'hôpital de Moissac, des biens et revenus de la maladrerie de ladite ville (24 février 1696). — Lettres patentes du roi ordonnant au Parlement de Toulouse d'enregistrer le précédent arrêt (octobre 1696). — Arrêt du Parlement de Toulouse, condamnant l'abbaye de Moissac à payer à l'hospice dudit lieu, 701 livres, 10 sous d'arrérages de rente (30 décembre 1733). — Arrêt du Parlement de Toulouse, condamnant le curateur de l'hérédité de noble Antoine Devolvé à payer à l'hôpital de Moissac, les sommes de 1.703 livres, 13 sous, 7 deniers et de 500 livres (23 juin 1746). — Arrêt du même Parlement, autorisant l'hôpital à vendre une maison et une vigne provenant de la succession de Joseph Timbrune, de Valence (1er avril 1749). — Arrêt du même Parlement condamnant demoiselle Anne Delpech, fille de feu Pierre de Lipfemme, à se reconnaître sujette à la directe de l'hôpital de Moissac (3 janvier 1615. — Procès-verbal de la célébration d'une messe à l'église Saint-Germain par le commandeur de l'hôpital : *Noverint universi quod anno millesimo ducentesimo nonagesimo secundo..... Arnaldus de Garrigua, præceptor hospitalis de Guilarando de Moysiaco, una cum Stephano Lombardi, Bernardo Johannis de Magistro et Geraldo de Magistro, consulibus, ut dicitur, ville Moysiaci, accedens ad ecclesiam sancti Germani prope Moysiacum, animo et voluntate, ut dixit, retinendi et utendi possessione ecclesie memorate, pro eo quia dictam ecclesiam dicebat fore unitam hospitali prædicto et eamdem sibi per dominum... episcopum Caturcensem, ad præsentationem consulum dicte ville Moysiaci fuisse collatam, ibidem officium beate Marie alta voce et sollempniter sine sacrificio celebravit et oblationes ibidem a pluribus bonis hominibus tunc presentibus factas recepit, per se vel per alium, pacifice et quiete. Actum, etc.* » (13 août 1292).

B 7 (liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

1334-1781. — Transactions et testaments. — Accord entre Guillaume Rouge *(Rubeus)*, administrateur de l'hôpital, et Guilelmine Bousquet, veuve d'Arnaud Siccard, par lequel ladite Bousquet délaisse à l'hôpital 5 sous 7 deniers 1/2 de rente et 11 sous 3 deniers d'acapte sur 13 dinérées de terre sises à Gazigues, 10 sous de rente sur une maison sise au faubourg Saint-Michel, 3 dinérées et 1 meilhade de terre et de vigne au terroir de la Colombe (1334). — Accord entre Pierre Capel, commandeur de l'hôpital, et Arnaude de la Croix, donnée audit hôpital, d'une part, et Pierre de Peyreguier, de Castelsarrasin, héritier, pour une moitié, des biens de Raymond de Polha, d'autre part, au sujet de la succession dudit Polha. Par cet accord, ledit Peyreguier reconnaissait qu'il revenait à l'hôpital, de ladite succession, 14 dinérées de terre labourable sises au lieu dit *en Mealhola*, confrontant aux terres de noble Guillaume Rolland, chevalier, trois maisons sises au quartier Saint-Ansbert, cinq dinérées de terre et de vigne au lieu dit *al puegh de Fucias*, deux maisons en la rue Lombardesque, deux dinérées et obolées de vigne au lieu dit *als Estrevols*, une pièce de terre et de pâturage au lieu de Saint-Béarn, pour laquelle étaient dus 4 sous 6 deniers cahorcins d'oublies, trois dinérées de terre et de pré au lieu dit *al Luc* (?), une autre maison au quartier Saint-Ansbert, enfin trois obolées de terre et de vigne sises au lieu dit *als Peronels*. Le commandeur de l'hôpital reconnaissait, en retour, audit Peyreguier, la possession d'une maison en la rue Saint-Jacques, dite la rue droite, d'une pièce de terre et de vigne au lieu dit *Alpei pres*, de 2 dinérées de terre et de vigne rapportant 8 deniers cahorcins d'oublies, 5 dinérées de terre et de vigne au lieu de *la Ondansa*. de deux hôtels en la rue Lombardesque, de 2 dinérées de terre et de vigne au lieu dit *a la Lobaridi*, et de 3 obolées de terre et de vigne au lieu dit *als Peyronels* (13 avril 1353). — Accord passé entre Me Antoine Montret, commandeur de l'hôpital, et Samson

Brevedent, prêtre, par lequel ledit commandeur lui baille deux jardins sis au carreron *de Poutz de Mouret*, sous la rente annuelle de 10 liards (1515). — Accord entre Etienne Guibbon et Antoine Linières, commandeurs, et le sieur Pierre Fabri, seigneur de Saint-Hubert (9 août 1477). — Transaction entre les syndics de l'hôpital et les tenanciers du fief de Fommario portant que, d'après l'arpentage fait dudit fief, il était justifié qu'il comprenait 40 carterées de terre et que la rente due pour ce dit fief était de 5 cartières de froment et d'une somme de 10 sous (3 novembre 1630. De cet acte et du précédent, il ne reste que les chemises qui les enveloppaient). — Transaction entre les syndics de l'hôpital et le sieur Alexandre de Caulet, conseiller du roi à la Cour des Aides (26 août 1666). — Transaction entre le syndic de l'hôpital et le sieur Audat, apothicaire (1666). — Autres transactions passées par le sieur Jean Lacassagne, marchand de Toulouse (1666), Me Blaize Esparbier, avocat (1667), et le sieur Sylvestre Cormouls (1719). — Copie de la transaction passée entre demoiselle Jeanne de Bassignac, veuve du sieur Pierre Lespinas, et le sieur Jean-Baptiste Lespinas (6 janvier 1730). — Constitution d'une rente de 50 livres, moyennant la somme de 1,000 livres, en faveur de Géraud de Cérat, avocat en parlement (13 mars 1740). — Autre transaction concernant les sieurs de Lespinas. — Testament d'en Caerci Delfaet; il lègue 2 sous cahorcins au recteur de l'église Saint-Michel; au luminaire et à l'œuvre de ladite église, 3 sous c.; au luminaire servant à accompagner le corps de Notre-Seigneur, de ladite église. 12 deniers cah.; à chaque luminaire des églises Saint-Jacques, Sainte-Catherine et Saint-Martin, 12 d. c.; au luminaire de Notre-Dame de l'Emboulary, 12 d. c.; *item a las luminarias de las candelas que fan los affanies de Malavelha et de Guilaran,* XII *d. c.; item lavandig testaire laysset et donet a las obras dels camis romios de la Molina et de la Poncha, près la vila de Moysac, a cascun* XII *d. c.;* il laisse de même X s. c. à l'œuvre du pont du Tarn; 6 d. c. aux reclus de la ville; deux pièces de toile, pour ensevelir les morts, *al levavador;* deux albergues *(dos alberxs)* aux pauvres des hôpitaux de Guilaran et Saint-Jacques. Il veut, en outre, qu'après sa mort soient faits dans sa maison trois albergues de trente pauvres : *Item laysset en oltre e ordenet lo avandig testaire que dins* III *ans apres son desanament sian fag dins son ostal* III *alberxs, cada alberc de* XXX *paubres, als quals volc, laysset e ordenet que fos prodonat a mingar et beure;* tous ses legs payés, ledit testateur institue l'hôpital Saint-Jacques son héritier universel (1336). — Testament de Guiraut Delpoux. Après avoir laissé de menues sommes d'argent au curé et au vicaire de l'église Saint-Jacques, donné une maison à Guiraude de Peyrusse, sa filleule, et pris quelques autres dispositions, il institue l'hôpital Saint-Jacques son héritier universel (14 juillet 1406). — Testament de Me Pierre Delarafinie, prêtre, par lequel il lègue 30 livres à l'hôpital (24 juillet 1553). — Testament du sieur Pierre Boutail, par lequel il lègue à l'hôpital toutes les obligations appartenant à feu Me Boutail, receveur, son frère, institue sa fille son héritière et veut que, dans le cas où elle viendrait à mourir sans enfants, ses biens reviennent, pour une moitié aux pères de la Doctrine, pour l'autre à l'hôpital et aux religieuses de Sainte-Claire (5 avril 1665). — Codicille du testament de Pierre Boutail, par lequel ledit testateur donne à l'hospice la somme de 800 livres (28 juillet 1665; la présente pièce et les deux précédentes n'ont conservé que les chemises qui les enveloppaient). — Testament de Martial Bessié, bourgeois. Ledit testateur lègue 100 livres aux Récollets de Moissac, à charge pour eux de lui dire quatre cents messes, et une vigne à l'hôpital, à charge pour lui de lui célébrer à perpétuité deux messes chaque semaine, et institue Jean Héraud, avocat à la Cour des Aides de Montauban, son neveu, son héritier universel (7 décembre 1682). — Testament de messire Jean Grand, chanoine de Moissac, qui lègue une partie de ses biens à l'hôpital de Moissac et y fonde une chapelle en l'honneur de saint Benoît (15 juin 1673). — Fragment de pièce se rapportant à la précédente fondation (1659). — Testament de messire Aymé Martin, chanoine de Moissac. Ledit testateur lègue à l'hôpital dudit lieu ses draps d'Espalmette et la somme de 2,000 livres (19 juin 1708). — Testament de Me Gervais de Maran, chanoine du chapitre de Moissac. Le testateur lègue à Me Jean Vernhes, curé de Saint-Nicolas-de-la-Grave, tous les biens qu'il possède à Moissac, et institue son héritier universel M. de Maran, son frère, conseiller au parlement de Toulouse (8 juillet 1712). — Acceptation, par le bureau des pauvres de l'hôpital de Moissac, de l'héritage de M. de

Maran, remis par le curé de Saint-Nicolas-de-la-Grave (17 janvier 1720). — Testament de demoiselle Marguerite Gayral, de Caussade. La testatrice institue l'hôpital Saint-Jacques son héritier universel (28 octobre 1724). — Assignation contre demoiselle Marie-Anne de Prevost d'Hugenot, veuve du sieur Arnaud Herment, maire de Caussade, débitrice de Marguerite Gayral (15 avril 1731). — Testament du sieur Joseph Rouzié, garçon tailleur d'habits, qui institue l'hôpital Saint-Jacques son légataire universel. (15 juin 1729). — Testament de Jean Sarlat, prêtre prébendier du chapitre de Moissac. Entre autres legs faits par lui, il donne 500 livres à l'hôpital, 300 livres au chapitre de Moissac, 200 livres à l'église de Cenac, dépendant dudit chapitre, et 80 livres aux Récollets. Relativement aux 200 livres accordées à l'église de Cenac, il est dit qu'une partie devra être employée, le plus tôt possible, aux réparations de la nef (9 mai 1735). — Testament ~~de~~ demoiselle Jeanne-Marie Lespinas, supérieure de l'hôtel-Dieu de Moissac. Ladite testatrice déclare vouloir être enterrée dans la chapelle de l'hôpital, lègue 100 livres à demoiselle Jeanne de Brassignac, sa mère, et 1,000 livres à Jean-Pierre Lespinas, son frère, et institue ses héritières universelles demoiselles Antoinette de Fauré et Marion Cassan, sœurs de l'hôtel-Dieu, et, après leurs décès, ledit hôtel-Dieu (28 février 1740) — Testament de demoiselle Marie Cassan, supérieure dudit hôpital. Elle institue son légataire universel Raymonde de Durmes et, après la mort de celle-ci, l'hôpital de Moissac (19 septembre 1740). — Testament de François de Cruzy de Marcillac, prieur de Toulonjac, au diocèse de Rodez. Par cet acte, ledit testateur déclare vouloir être enterré, s'il meurt à Moissac, dans l'église abbatiale dudit lieu, et s'il meurt en dehors de Moissac, dans l'église paroissiale de l'endroit où il sera décédé; lègue aux pauvres de Toulonjac la somme de 1,200 livres, au chapitre Saint-Pierre de Moissac une maison sise dans l'enceinte de l'abbaye et une somme de 1,000 livres, aux pauvres de Lizac une somme de 50 livres, à la chapelle des Pénitents bleus de Toulouse une somme de 30 livres, au couvent des Récollets de Moissac une « tapisserie d'autelisse à personnages, composée de sept pièces, pour servir d'ornement à leur église de Moissac, laquelle tapisserie vaut bien huit cens livres, » au collège des Pères doctrinaires tous ses livres estimés 800 livres, et, pour tous ses autres biens, institue l'hôpital son légataire universel (11 juillet 1739). — Donation à l'hôpital, par Me Antoine Montagnac, curé de la paroisse Saint-Michel de Moissac, d'une somme de 4,600 livres, et par demoiselle Françoise Lassabathie, veuve du sieur Jean-François Cabanès, négociant, d'une somme de 1,000 livres, pour la création d'un chapelain dans ledit hôpital (7 juin 1781).

B 8 (liasse). — 24 pièces, parchemin.

1313-1547. — Achats, ventes et autres actes faits par les administrateurs de l'hospice. — Achat de terres outre Tarn, par Armand de Salviac, commandeur de l'hôpital, à noble Géraud de Saint-Paul, bourgeois de Moissac (5 février 1313). — Provision de chapelain de la chapellenie de Bodet, faite par Raymond de Saint-Martin, hospitalier de Guilarand, comme patron de cette fondation, suivant le testament de M. Durand Bodet, physicien (médecin). Cette nomination est faite du consentement des consuls : Gme de Garival, Bd Dédé, Arnaud d'Astorg, Géraud Salettes, Jean de Vayssières, Héric de Ruppé; cette constitution est faite en faveur de Rd de Garnel (E. Pinet, notaire), les biens de la chapellerie étaient sis à Saint-Michel (8 juin 1317). — Bernard de Floiras, donzel de la paroisse de Saint-Daunés, seigneur de Bouhières, accorde à Na Huguette Floiras, sa sœur, donate de l'hôpital Guilaran, une rente de 50 sols caorrenx pour ses besoins *(per sas necessitatz)* (6 décembre 1320). — Affranchissement de 24 sols de rente, dues par l'hôpital, au seigneur de Favols, fait en faveur d'Etienne Mechari, prêtre, précepteur de l'hôpital de Guilaran, par Laurent de Carsolade, commissaire député d'Arnaud de Bertrand, juge-mage, de Cahors, et Jean de Proboleno, trésorier du roi (il s'agit de terres sises aux Martinenques (1338). — Nomination du procureur de l'hôpital de Guilarand (1341). — Testament de Gausbert de Mathieu, demeurant rue Saint-Jacques. Il fait des legs à sa paroisse, à chaque prêtre qui assistera à son enterrement revêtu du surplis, 12 deniers; à chaque clerc, 6 deniers; il donne au luminaire de l'église de la chapelle de l'Embolary, à la maladrerie, à l'hôpital Saint-Marc de Moissac, à celui de Guilarand, à Guillamette de Cadont

sa sœur, à P. de Mathieu son frère, à Guillamette de Cadont sa femme, etc., etc.; retenu par le sieur de Rubec, notaire (16 septembre 1344). — Prestation de serment par noble Guillaume de Marcillac, devant le lieutenant de juge de Moissac Robert Gaguenard, représentant le roi de France, de gérer convenablement les biens des pauvres de l'hôpital de Guilarand et notamment la succession de M. Bernard Dembrus, échue à l'hôpital par le décès en minorité de Bernard Brus, héritier de son dit père, qui lui avait substitué l'hôpital. — Achat par Et. de Bothonas, gouverneur de l'hôpital Guilarand, à noble Bernard de Rozet, chevalier, d'une maison rue Malebotte, attenant à l'hôtel de Moncorneilh (1348). — Déguerpissement par Peyronie de Lacger, veuve de Johan de la Vaychera, à M. Johan de Lastier, hospitalier et gouverneur de l'hôpital de Guilarand, de terres à Ayguearnaud (6 juin 1349). — Echange de maison, rue Malaveille, entre Pierre Cappeli, précepteur de l'hôpital, et Jean de Magre, du consentement des consuls : P. de la Volvène. R. Theudo, J. Lombard, Géraud de Staleno et G. Ermend (27 juin 1352). — Donation par Me Bernard Daima, notaire de Moissac, devant les consuls de Moissac : Messieurs Bertrand Augier, J. Aguerie, Martin Dédé et J. de Baudos, patrons de l'hôpital, de sa personne et de ses biens pour le service dudit hôpital *(al service dels paoures besonhoux)*, sous réserve pour sa femme, Reine de la Veyssière, de sa dot de 40 florins et de 20 florins d'augment qu'il lui a donnés dans son contrat, reçu par Me Delport, notaire (12 mars 1363). — Vente par Ch. Géraud de las Comberas, hospitalier de Saint-Jacques, du consentement des consuls : MM. Jean Savie père, Bertrand d'Aubanes, Bertrand de Bornier, R. Mercier, Jean Laborde, de terres faisant rente à l'hôpital, sises au Luc (8 janvier 1367). — Reconnaissance faite au chapitre de Saint-Pierre, par Me Brenier, notaire, hospitalier de l'hôpital Saint-Jacques de Guilaran, ledit chapitre représenté par frère Guillaume de Bassières, aumônier (1372). — Délaissement d'une terre à Saint-Germain, en faveur de l'hôpital, représenté par Guillaume Carselles, hospitalier (23 août 1376). — Bail emphytéotique de terres à Fonréal, fait à J. de Belhomé, par Jean de Laborie, précepteur de l'hôpital Saint-Jacques, du consentement des consuls patrons de l'hospice : Et. Simon, Bernard de Cornac, B. Géraud Delvolvé, P. Folquet et Arnaud Duchol (8 février 1342). — Extrait des procédures faites devant le sénéchal de Cahors pour le payement de la finance imposée par le roi Jean, suivant ses lettres datées de Carcassonne, le 29 avril 1381, sur les fondations de chapellenies faites par les personnes non nobles *(ignobiles)*. Il s'agit de la chapellenie fondée par Etienne de Floyrac, bourgeois de Cahors et dont la collation et le patronat appartenaient au gouverneur de l'hôpital et aux consuls; la citation est donnée au prêtre desservant, Bernard Thodas, par Etienne Fabre, sergent royal et châtelain de Moissac, à la requête du sieur de Lacoste, trésorier du roi (1382). — Reconnaissance faite au sacristain de Saint-Pierre, pour terre au Poids vieux, par Pierre Delaias, commandeur de l'hôpital (20 octobre 1393). — Vente par Pierre de Paucapila *(Peyre de Paucapila)* à Jean de l'Olme, moyennant 4 écus d'or, d'une maison sise en la rue dite *del Payment*, proche du Moustier (20 octobre 1393). — Reconnaissance par Pierre de Laye de la troisième partie des bois et tuiles provenant d'un hôtel, sis en la rue du Poids *(in carreria vocata del pes)* (8 avril 1398). — Déguerpissement fait par Gausbert Lito, à Pierre Delaias, hospitalier de Saint-Jacques, d'une maison sise en Guilaran, (acte reçu dans la maison commune, le 14 juin 1403). — Donation par B. Tournier et Hélène de Lacombe, sa femme, aux pauvres de Guilaran et de Saint-Jacques, de divers objets mobiliers, lits garnis de deux coëtes *(cosseras)*, quatre coussins, une couverture verte en drap de Toulouse doublé de rouge, etc. Inventaire curieux d'un mobilier au XVe siècle (1432). — Bail à nouveau fief, par noble Raymond de Rozet, chevalier, à Jean Gautier, autrement dit de Las Marias, prêtre précepteur de l'hôpital, d'un terrain au quartier Guilaran, attenant audit hôpital (1440). — Reconnaissance par M. Ant. de Montret, prêtre, commandeur de l'hôpital, au chapitre, pour un jardin confrontant le cimetière des pauvres et la rue Guilaran et celle de Malaveille, pour en faire le cimetière (1505). — Accord entre Arnaud de Montret, commandeur de l'hôpital, et son frère Jean, au sujet d'une maison sise auprès de l'hôpital et dont l'élévation pouvait nuire audit établissement (1501). — Ordonnance de F. de Ginoliiac, dit Galiot, chevalier, sénéchal de Quercy, en faveur de M. Ant. de Joglar, professeur et

précepteur de Ilaran, prescrivant de lui consentir, à ce titre, les reconnaissances féodales (1537). — Arrêté du Parlement de Toulouse contre M. Antoine Jougla, hospitalier de Saint-Jacques de Montauban, le contraignant à rendre ses comptes et ceux de son père, comme administrateurs de l'hôpital depuis quarante ans (1546).

B 9 (liasse) — 12 pièces, papier ; 1 parchemin.

1281-1691. — Etat de divers actes faits par les administrateurs de l'hôpital Guilaran et tous passés sous le portique dudit hôpital. Ce sont des baux à ferme faits en faveur de Bernard de Sautarel, Peyronne de Vincens, veuve de Raymond de Saint-Martin, hospitalier de Guilaran en 1392 et Bernard Costes. — Inventaire des biens d'Arnaud de Montauri, savant en droit, légués, moitié à Arnaud de Bonfons, moitié à l'hôpital Guilaran (1332). — Acte par lequel le commandeur Et. Macari, reconnaît à Andrieu Aymar, qu'il est de moitié avec lui pour une terre au *Pes Jove* (1335). — Achat, par le même, de la maison et cellier de la Peyre, touchant l'hôpital, fait à Bertrand d'Agosalas (12 février 1339). — Vente, par les consuls, Castillon de Peytaui, G. de Carreres, B. de Delanis et B. de Sartenat, patrons de l'hôpital, conjointement avec le précepteur E. Macari, à Moss. Hoche de Lonac, d'une vigne sise au Port Vieux (4 mai 1342). — Vente à B. Gaymard, juge ordinaire de Quercy, par E. Deltruphe, recteur, à l'église Saint-Martin et autres exécuteurs testamentaires de Guillaume Bodet, notaire, d'une maison léguée avec ses autres biens aux pauvres, vente faite après quatre criées (1349). — Bail de 12 dinerées de terre à Fontmarie, par B. d'Aymar, commandeur de l'hôpital (20 décembre 1368). — Vente par A. Guilhem dit de Metyer, bourgeois de Moissac, à B. d'Aymar, commandeur, de rentes en ville (1370). — Déguerpissement fait par Bernard d'Adhémar, notaire, précepteur de l'hôpital, à Gaubert de Châteauvieux *(de Veteri Castro)*, d'une terre relevant d'Arnaud de Châteauvieux, dont il est héritier et que l'hôpital tenait en fief (20 décembre 1373). — Inventaire des biens de P. Delaias, nommé par les consuls gouverneur de l'hôpital, à l'effet de sauvegarder la dot d'Arnaude de Carrière, sa femme (1388). — Bail à nouveau fief de terre à Saint-Germain, fait par le procureur de l'hôpital de Guilaran, devant Me Jean de Buisson, notaire, à Guillaume Forbe, avec l'assentiment des consuls Géraud Gross et Georges de Verdier (3 janvier 1462). — Arpentage du fief de Saugailhe pour l'hôpital (1462). — Reconnaissance par E. Guibbon, précepteur de l'hôpital, à noble Raymond de Saint-Etienne, seigneur de Camparnaud, d'une maison rue Guilaran (1468). — Etat du fief de la Petasse, appartenant à l'hôpital et tenu par le sieur Bonafous (1478). — Compromis entre Antoine de Linières, prêtre, procureur à l'hôpital, et noble Jean de Parazols, seigneur de Saint-Amans, pour terres à Loubane (27 mars 1784). — Procédures devant le président de Quercy, entre M. Antoine de Montret, gouverneur de l'hôpital, et les consuls, au sujet d'une ordonnance de ceux-ci en faveur de B. et A. Calvac, qu'ils avaient autorisés à bâtir sur un fonds de l'hôpital (1494). — Ordonnance du sénéchal de Quercy Gilibert de Cardaillac, prescrivant aux tenanciers de l'hôpital de consentir les reconnaissances nouvelles demandées par le syndic (Lauzerte, 8 octobre 1571). — Acte par lequel les administrateurs, André Caussade et Guillaume Cormouls, et Feréol Montelh, trésorier, font quittance d'un legs fait par G. Boire (1597). — Lettres royaux du Parlement de Toulouse, pour le syndic des pauvres de la maison-Dieu de Moissac, où il est dit que sa fondation appartient « aux rois nos prédécesseurs » (1609). — Echange des sieurs Gratacap et Cousinhac de biens divers relevant de l'hôpital (1637). — Achat de terres à Catherine Murat, par le syndic de l'hôpital et les consuls (1639). — Vente de Cabaux par les administrateurs de l'hôpital (1667). — Achat, par Antoine Cazettes, à M. Bertrand Breveden, syndic de l'hôpital, d'un bois à Montescot (1668). — Obligation de 60 livres, par Pierre Trégan, laboureur, en faveur de l'hôpital (1672). — Procès du syndic de l'hôpital au Parlement de Toulouse, contre dame Marie-Anne Delpech, veuve de M. Ambroise de Lavaur, avocat, actionnée en paiement de rentes (1680). — Inventaire de la maison du sieur Vergnes, assise au carreron del Souquet, rue Malaveille, donnée par lui à l'hôpital et de ses biens (1682). — Achat de Pierre Fayet, produit par l'hôpital, contre les consuls de Moissac (1691).

B 10 (liasse). — 75 pièces, papier.

1702-1790. — Requête au juge de Moissac, par M. Pierre Delbusson, avocat, syndic de l'hôpital, pour obtenir nouvelle reconnaissance de noble Jean de Lonjon, seigneur de Laprade, pour terres à Montescot (1702). — Lettre de M. Delhom faisant mention d'une rente due à l'hôpital (1706). — Dette de Catherine Delcor, veuve Poujols, en faveur de l'hôpital (1709). — Police d'afferme d'une vigne, faite par Mme la Supérieure au syndic de l'hôpital (1728) — Arrêt du Parlement contre demoiselle Ursule de Larnaudie, veuve de Pierre Verdolle, portant condamnation à payer au syndic de l'hôpital les arrérages de rentes dues (1732). — Procédures suivies entre l'hôpital et les sieurs Delsol et Touges, boulanger, ce dernier débiteur de 500 livres à l'hôpital, comme cessionnaire de M. J. de Labroue, gouverneur de Moissac, et de Pierre de la Broue, conseiller au parlement (1731). — Sentence du juge de Moissac, le sieur Pierre d'Esparbès, rendue en faveur de M. Pierre de Perrin de Grandpré, avocat, syndic des pauvres, et les sieurs Filhol et Doler, marguilliers de la table du Saint-Sacrement, ordonnant nouvelles reconnaissances féodales et paiement des arrérages dus pour terres jouies par le sieur Falguières, habitant de Lizac, et Jean Delbreil, meunier de Sainte-Livrade (1732). — Bail à ferme fait par demoiselle Toinette de Faure et Marie Cassan, sœurs, directrices de l'hôpital, à M. Louis Rolland, me chirurgien de Moissac (1740). — Procédures contre le sieur Pierre Carbonnel, ancien capitoul, débiteur de l'hôpital, faites par le procureur général du roi, prenant le fait et cause des pauvres de Moissac (1746). — Liquidation de la créance de 154 livres dues à l'hôpital par Pierre Molles, de Montescot (1747). — Vente de maison, sise grand'rue Sainte-Catherine, près les demoiselles de l'école chrétienne, par l'hôpital (20 avril 1749). — Procédures contre Bernard Demons, débiteur (1753). — Mémoire d'actes divers faits par Jean Caumon, Claude Bouysset, Sylvestre Caulet, Antoine Lagrèze (1753). — Obligation de 140 livres par Pierre Molles (1757). — Compulsoire d'actes et poursuites faites contre demoiselle Detours, pour les droits dus à cause de la maison qu'elle a acquise rue Guilaran, de noble Jean de Lautier de Chabanon, le 25 décembre 1749, maison relevant de l'hôpital. Sont relatées in extenso les reconnaissances de na Guillelma, veuve de B. Gas, en 1331, devant Elias de Labarda; celle du 11 novembre 1543, faite par Jean Delbos, prêtre; du 29 novembre 1544, par J. Gaze, dit Blanc; du 2 décembre 1596, par M. Etienne Raucou; celle de 1626, faite par Jean Duprat, et de 1672, faite par J. Mazade (1757). — Donation, par Marguerite Vergnes et F. Bedos, à l'hôpital, d'une maison rues Guilaran et Malaveille; cette donation est reçue par M. Pierre Perrin de Grandpré, agissant comme syndic des pauvres (1771). — Accord entre les demoiselles Geneviève Delpeyrat, supérieure de l'école chrétienne, et Jeanne-Marie Desseaux, veuve de Jean Delor, orfèvre, demeurant à Sainte-Thècle, au sujet des successions de Me Arnaud Desseaux, grand-père, qui était débitrice des dames de l'école chrétienne à cause de la succession qu'elles avaient recueillie de demoiselle Marie-Thérèse de Marsa, de Saint-Martin (1772). — Adjudication aux enchères, au sieur Boscus, de la terre des Monges (1774). — Adjudication des biens de la succession de demoiselle F. Richard, dont l'hôpital a le droit, suivant la donation de Me Latailhède, chanoine, son héritier (14 janvier 1774). — Vente de terre à Gabriel Brolhe (27 février 1774). — Vente à J. Gouges (12 mars 1774). — Vente d'une métairie, sise aux Estrets, à Jeanne Sainte-Marie (18 mars 1774). — Vente d'une terre à Saint-Germain, à noble Jean de Lassabathie, ancien capitoul (12 mars 1774). — Réclamation du sieur Belvèze et arpentage de terre à lui vendue par l'hôpital (28 avril 1774). — Vente de la maison de demoiselle Richard à Madame veuve Cabanès (1776). — Procédures suivies entre le syndic de l'hôpital Saint-Jacques et demoiselle Antoinette Tournier, pour paiement d'arrérages de rentes dues par M. Tournier, son père, notaire (1775). — Vente, par l'hôpital, du jardin de demoiselle Richard, à M. Monlaval (1776). — Vente, par B. Ribes, à l'hôpital, d'une maison au carreron droit de Mouret (30 mai 1783). — Vente, par demoiselle Jeanne Colombié, épouse Rauly, à l'hôpital, de maisons et jardin rue Guilaran (13 décembre 1783). — Liquidation de la créance de l'hôpital sur Hugues Barthès, de Saint-Amans (1784). — Testament de M. Guillaume de Redon, chanoine, portant legs à l'hôpital (1785). — Accord entre l'hôpital et demoiselle Pélissié,

veuve du sieur Sazy, au sujet d'un legs de 4,684 livres fait à l'hôpital (22 octobre 1786). — Quittance, par demoiselle Marie Bonnecaze, au syndic de l'hôpital, d'une somme de 100 livres, montant d'un legs du sieur Cassanis, régisseur de l'hospice, dont cet établissement a hérité (1786). — Procédures contre Catherine Caulet, épouse de Mathurin Gibert, aubergiste à Saint-Hubert, pour avoir paiement de 105 livres, dont elle s'est reconnue débitrice à l'hôpital, par acte de Colombié notaire, du 14 avril 1787 (1787). — Quittance, par Bertrand Lacassagne, de 200 livres (1787). — Autre, par Elisabeth Lamolinairie (1787). — Legs du sieur Cassanis. — Bail à ferme, fait par J.-P. Duprat, curé de Saint-Martin et syndic des pauvres, de divers biens à J.-Pierre Feyt, procureur du roi à Moissac (1788). — Procédures faites contre A. Pélissié, maçon, pour le paiement de rentes arriérées dues par le sieur Augé, dont il a le droit, et provenant d'un capital de 200 livres touché par Augé et donné à l'hospice par demoiselle Hélène d'Aurimont, veuve de noble François de Mondenard, sieur de Belisle (1788). — Procédures contre Jean Sauves, pour le paiement de la vente d'une maison faite par demoiselle Marguerite Bargues, directrice de l'hôpital Saint-Jacques, à demoiselles Dominique et Marguerite Cayla, sœurs, boulangères, dont il a le droit (1789). — Procès contre Pierre Delom, pour obtenir nouvelle reconnaissance; autres contre le sieur Champès de Piac; contre le sieur Galiouste (1789). — Procès contre demoiselle Dominique Cayla, débitrice de l'hôpital, et le sieur Alquier, son mari (1790). — Procès contre Lacroux (1790).

B 11 (liasse.) — 389 pièces papier; 2, parchemin.

1749-1797. — Succession de Antoine Figuié, curé des Barthes, hebdomadier du chapitre, décédé en octobre 1790. Cette succession échut à M. Boscus, qui en fit l'abandon à l'hospice, devant Me Bauzely, notaire, le 28 frimaire an I; elle fut contestée à ce dernier, comme elle le fut à l'hospice, par les sieurs Lolmède, neveux du sieur Figuié, Antoinette Lolmède, Joseph Lolmède, demeurant à Lauzerte, Jean-Baptiste Lolmède et Anne Lolmède, épouse Flouran, de Lauzerte, enfants de Jeanne Figuié, sœur de l'abbé Figuié, et par les sieurs Arnal aîné, Delvolvé, Chantot et Lagrèze. La succession comprenait : une maison rue Guilaran, et deux contrats de rente sur la province du Languedoc, consentis par MM. J.-François de Bezenville, agissant pour le syndic général de la province, Me Nicolas-Joseph de Marcassus de Puymorin (25 avril 1785 et 25 avril même année). — A l'appui de ces contrats, on trouve des extraits imprimés des pouvoirs de l'assemblée (1784), une déclaration des Etats (28 janvier 1785), un arrêt du conseil, etc. — Cette liasse comprend aussi les papiers suivants : état des créances dues à M. Figuié ; état des réparations faites à sa maison ; état des créances de l'hérédité de M. Constantin de Chambert, curé des Barthes, dressé à la suite d'un arrêt du parlement du 5 septembre 1754. — Parmi les papiers d'affaires de M. Figuié, on trouve ce qui suit : Quittance, par noble de Lamothe-Saint-Géry, de rentes dues par ledit Figuié (1753). — Bail d'une grange dépendant de la chapellenie de Canals (1785). — Rente constituée par Pierre Figuié, cordonnier, à la consorce de la confrérie du Saint-Nom de Jésus établie dans l'église Sainte-Catherine de Moissac (1718). — Achat, par ledit Pierre Figuié, à noble Et. de Lacoste du Barthas, d'une maison rue Sainte-Catherine, confrontant avec la maison du marquis de Sainte-Alvère, dite tour de Bidounet (1710). — Les actes du procès soutenu par l'abbé Figuié, contre M. Dast, curé de Saint-Jacques, au sujet d'une rente que ce dernier prétendait due par la maison du sieur Figuié, comme donnée en 1512, par la famille de Verdier, aux obituaires de l'église Saint-Jacques, et depuis tenue d'eux *in feudum et pagesiam perpetuam*. — Procès du sieur Figuié contre MM. du chapitre de Saint-Pierre, qui le poursuivaient pour n'avoir pas assisté à la messe de minuit 1784, contrairement aux statuts du chapitre, dont il était hebdomadier. — Divers actes concernant l'église des Barthes : arrêt du 5 septembre 1754, condamnant ledit Figuié à payer les réparations faites à l'église et commandées par M. de Maubert, son prédécesseur, dont il était exécuteur testamentaire, et l'hôpital de Castelsarrasin (20 septembre 1749) ; — état de ces réparations. — Délibération de la communauté portant réception de la maison curiale. — Enfin, une forte liasse de plus de 200 pièces, au sujet du procès que l'abbé Figuié soutint contre la ville de Moissac, pour sa maison acquise, le 3 octobre 1758, de Jean Pons, sol-

dat invalide, et des sieurs Jean de Saint-Martin, de la Thuilère, avocat à Grenoble, et Jeanne-Catherine de Saint-Martin-Lagrèze, maison relevant de la baronnie de Mondenard, dont le juge l'assigna pour les droits de lods et ventes. Le procès eut lieu surtout au sujet des réparations autorisées par les Trésoriers de France; la communauté fit casser cette autorisation, par arrêt du conseil obtenu conjointement avec Me Bernard de Saint-Jean, conseiller au parlement de Toulouse, voisin dudit Figuié. — Correspondance avec M. Jardin, commis principal du contrôleur général des finances. — Mémoires remis aux Trésoriers de France, et diverses pièces de la succession de M. Laborie, curé de Montdarausse, dont l'abbé Figuié fut en partie héritier.

B 12 (liasse). — 65 pièces, papier; 2, parchemin.

1648-1818. — SUCCESSION de Timbrune-Valence. — En 1732, noble Joseph de Timbrune-Valence, ancien officier au régiment de Berry, mourut laissant son bien à l'hôpital de Moissac et sa veuve usufruitière, avec défense à l'héritier de faire faire inventaire. Le principal bien était le domaine de Castanet. Dès 1733, il y eut des difficultés avec Mme de Valence, au sujet de la garenne, qu'elle voulait faire couper. En 1733, elle proposa de vendre aux dames Mirepoises une maison sise à Moissac. La vente eut lieu pour 2,300 livres, et l'hôpital, ayant touché la somme, constitua une rente viagère de ce capital pour Madame de Timbrune. — En 1744, Madame Isabeau de Verdier, veuve de Timbrune, mourut, laissant pour héritier M. de Verdier, son neveu, qui réclama la part de sa tante des 10,000 livres portées en son contrat de mariage, passé devant Azam, notaire, le 28 décembre 1704. Le 2 janvier 1745, le bureau de l'hospice délibéra sur la rentrée des objets mobiliers de la succession Timbrune. En 1749, le 11 mai, l'hôpital vendit une maison, sise rue Sainte-Catherine, qui en dépendait. Un procès s'éleva entre l'hospice et Madame Geneviève de Bart, épouse séparée de noble Bertrand David, écuyer, demeurant à Agen, créancier de Jacques de Timbrune-Valence, pour les droits de sa mère. Suzanne de Timbrune, épouse de Me Jean-Baptiste de Pajot de Bart, sœur de Jacques et de Joseph de Timbrune. Elle demandait la cassation du testament de ce dernier. Le procureur général du roi prit la cause des pauvres et évoqua l'affaire au Parlement. Parmi les actes relatifs à cette succession, on trouve : arrêt du Parlement de 1648, entre dame Marie de Brassac, veuve de feu Joseph de Timbrune, seigneur de Valence, et Isabeau de Benquet, dame de Castets, veuve de M. Julien de Timbrune, seigneur de Valence, comme tutrice de ses enfants; cet acte relate la vente de la place et seigneurie de Valence, faite par ledit Joseph à Emmanuel de Timbrune, seigneur de Castets, son oncle, le 15 février 1618, et le mariage dudit Joseph avec Marie de Benquet, en 1620. — Emprunt fait par M. Jacques de Timbrune, seigneur de Valence et Saint-Paul, comme procureur de noble Geneviève de Belin, veuve de noble J. de Bertrand, seigneur de Quint et Saint-Paul, à M. Guillaume d'Ouvrier, conseiller au parlement, et Me Jonathan de Garrisson, baron de Lustrac, greffier du Bureau des Finances, secrétaire du roi, agissant pour dame Marie de Prouille, épouse de M. Pierre d'Algoit, chevalier, seigneur de Cargraset, de Me Alexandre de Prouille, seigneur de Laci, conseiller du roi, lieutenant général de ses armées (Belvèze, notaire à Montauban). — Echange entre noble Joseph de Valence, capitaine, commandant du régiment de Berry, et le sieur Issanjou, laboureur de Lunel. — Extrait du cadastre de Saint-Nicolas (1740). — Réparations à faire au domaine de Castanet (1708). — Etat de réparations (1787). — Bail à ferme de cette terre, pour 2,075 livres, à M. Pierre Capgras, marchand, fait par noble François Malague, prébendier, noble J. Paul de Rozet, noble J.-François de Cours, baron des Barthes, et Guillaume Delvolvé, administrateur de l'hopice (1769). — Acte des administrateurs contre le fermier de Castanet (1797). — Autorisation de vendre les mûriers de Castanet, le commerce de la soie étant entièrement déchu en ce pays (an IX). — Bail à ferme du domaine de Castanet à Jean Durand, boucher, pour 2,700 francs (1809). — On trouve, enfin, dans cette liasse, des lettres des Timbrune et des Verdier. Elles portent les armes ci-après : Timbrune : d'azur à 1 bande d'or, au chef de 2 fleurs de lys; Verdier : d'argent à 1 chêne de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or et de 2 étoiles d'or.

B 13 (liasse). — 19 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1604-1770. — SUCCESSION de Cruzy de Marcillac. — En 1742, Me François de Cruzy,

chanoine de l'église Saint-Pierre de Moissac et prieur de Toulonjac, mourut laissant partie de ses biens à l'hospice. La présente liasse comprend : état des espèces remises par M. François de Labroue, seigneur de Gandalou, à François Lespinasse, trésorier de l'hôpital, en présence de M. de Pons, exécuteur testamentaire, trouvées dans un sac cacheté aux armes du défunt; sommes payées pour les frais de la maladie dudit chanoine; état des vaisselles d'argent trouvées chez M. de Marcillac. — Parmi les papiers du défunt, il faut citer : engagement fait par A. de Cruzy en faveur de Pierre Lacaze, laboureur au lieu de Cazeau, par lequel ce dernier, par amour pour ledit de Cruzy, s'engage à épouser Mademoiselle de Laguié, nonobstant qu'elle soit enceinte des œuvres dudit seigneur, et en retour M. de Cruzy lui promet que cet enfant n'aura rien à prendre sur sa succession ; qu'il lui constituera une situation et lui garantira une rente déterminée pour le temps où il le gardera (1er mai 1608). — Lettres de diacre pour noble François de Cruzy-Marcillac (1635). — Vidimus, par Géraud de Carcavy, chanoine et chancelier de l'Académie de Cahors, de dispenses accordées par Urbain VIII à François de Cruzy (16 octobre 1639). — Prise de possession, par ledit de Cruzy, de l'office de prévôt en l'église de Moissac, faite par le baisement du verrou de l'église et formalités accoutumées, en présence de noble Jean de Cruzy, ancien chanoine, prieur de Castelmayran, cessionnaire dudit office (1640). — Arrentements divers du prieuré de Sainte-Colombe, faits par M. François de Cruzy, chanoine titulaire de ce bénéfice (1630). — Résignation, par M. Pierre Esparbier, prévôt du chapitre, en faveur de noble Jean de Cruzy, prêtre du diocèse de Cahors (1639). — Réquisition faite aux chanoines de faire installer ledit Jean de Cruzy, possesseur d'une portion monacale à lui résignée par M. Julien de la Panouze, moine, qui en avait été pourvu, le 30 mars 1604, en vertu d'un visa par lui obtenu de M. Simon de Popian, évêque de Cahors (1639). — Lettres patentes du roi, du 9 mai 1673, portant légitimation de Me François de Cruzy, fils né hors mariage de M. Antoine de Cruzy et de Marguerite de Laguié (1673). — Provisions de *Socius Domini*, accordées par l'abbé d'Estrades à M. François de Cruzy (1692). — Documents concernant les difficultés survenues entre le chapitre de Moissac et M. de Cruzy, concernant sa charge de prévôt (1697). — Procès entre M. de Cruzy et M. Ducros, trésorier de France. M. F. de Cruzy (Ier du nom) fut héritier de M. Pèlerin Durieu, hebdomadier et syndic du chapitre de Moissac, dont les titres sont en ladite liasse : titre clérical fait audit Durieu par Domenges de Bordes, veuve de feu Pierre-Jean Durieu (1620). — Titre de diacre (1626). — Nomination à la cure de Sainte-Thècle de Montesquieu (1630). — Permission de confesser et absoudre tous pénitents, donnée par l'évêque de Cahors en 1627. — Permutation de bénéfices faite entre M. Géraud Linières, chapelain des chapelles de Linières à Moissac, et M. Pèlegrin Durieu, bachelier en théologie, recteur de l'église Saint-Pierre (1629). — Réquisition faite audit Durieu, syndic grainetier du chapitre, par dame Jeanne de Bernard, veuve de Jacques de Chambon de la Barthe, héritier de messire Jacques de Chambon, vicaire général du chapitre, auquel ledit Durieu devait sa pension en grains (1652). — Inventaire des biens délaissés par Durieu. — Ouverture de son testament, déposé chez Me de Breton, notaire. — Les actes concernant M. François (II) de Cruzy, dont l'hospice fut héritier, sont : acte baptistaire de noble F. de Cruzy, fils de M. Charles de Cruzy, comte de Marcillac, et de dame Louise de Mazurier : parrain, Me François de Cruzy, chanoine; marraine, demoiselle Angélique de Pontac (église Saint-Martin, 4 juillet 1660). — Titres cléricaux : tonsure donnée par Mgr Joseph de Montpezat de Carbon, évêque de Saint-Papoul en 1671 ; diaconat donné à Paris en 1680. — Provision d'une prébende au chapitre, vacante par la mort de M. Antoine Delpéré de Sainte-Livrade (1705). — Subrogation, par Jacqueline de Cathelan, veuve de M. Blaise de Labroue, capitaine au régiment de M. le duc d'Orléans, à M. de Cruzy-Marcillac, de leurs droits de rente sur une terre vendue au sieur Azemar.

B 14 (liasse). — 18 pièces, papier.

1733-1789. — PROCÉDURES faites contre M. François Gouges, ancien chanoine théologal, par le syndic général de l'hôpital et M. Gouges-Despaux, trésorier de France, partie intervenante en garantie, au sujet d'une servitude établie sur les biens dudit F. Gouges,

appelée domaine de Grandpré ; assignation, sentence du juge de Moissac, enquête, dépositions et semonces, à l'effet d'établir la possession trentenaire.

B 15 (liasse). — 32 pièces, papier.

1695-1710. — SUCCESSION de demoiselle Izabeau Cormouls, fille de M. Jean-François Cormouls, bourgeois, et de demoiselle Antoinette d'Espagne. — Par son testament du 19 octobre 1706, fait en sa maison, rue Guilaran, devant Me Mestre, notaire, elle légua environ 8.000 francs à l'hospice. Elle mourut en 1707. Inventaire de ses biens fut fait audit an, ainsi que des objets qui furent remis à l'hôpital. La succession fut contestée par la mère de Mlle Cormouls et sa belle-sœur, se basant sur une clause du testament de Jean-François Cormouls. Les actes de la liasse sont : testament réciproque de Jean-François Cormouls et Antoinette d'Espagne. Ils citent, pour enfants, Dominique, déjà mort, ayant laissé un fils Antoine-Claude, marié à demoiselle Gabrielle de Cruzy de Sauveterre, et Izabeau (1693). — Autre testament de J.-F. Cormouls fait devant Rey, notaire, à Auvillars (1696). — Testament d'Ant. Cormouls, fils de Dominique qui veut être enterré aux Récollets (8 mai 1700). — Mariage de Izabeau Cormouls et de M. Jean de Bodosquier (25 juillet 1707). — Inventaire de ses biens (25 août 1707). — Etat des créances dues à Izabeau Cormouls (1707). — Requête au sénéchal par dame Antoinette d'Espagne où elle expose qu'elle apporta en dot 6.000 livres que lui compta son frère, le baron d'Espagne, elle se joint à Gabrielle de Cruzy et à Sylvestre Cormouls son petit-fils, fils de Claude pour empêcher la mise en possession de l'hospice, des biens d'Izabeau Cormouls (1707).

B 16 (liasse). — 25 pièces, papier.

1628-1739. — SUCCESSION de demoiselle Jeanne-Marie de Lespinas, directrice de l'hôpital de Moissac qui fit héritier ledit hospice. Cette liasse de peu d'intérêt ne comprend que des papiers de famille de demoiselle Lespinas. Ce sont : testament de Pierre Lespinas, seigneur de Saint-Céré, et Jeanne de Bassignac, mariés, père et mère de Marie (1728). — Testament de Jean-Baptiste Lespinas, frère de Jeanne-Marie (29 octobre 1734). — Titres de la succession de Peyronne Roches, échue à demoiselle Lespinas (1734). — Lettres adressées aux demoiselles de Parlan et de Cassan, sœurs à l'hôpital Saint-Jacques. — Délibération du bureau de l'hôpital de Saint-Céré, offrant à demoiselle Lespinas de venir s'adjoindre à la sœur de Chaumeil, directrice dudit hôpital (31 décembre 1739).

B 17 (liasse). — 60 pièces, papier.

1766-1793. — SUCCESSION de M. Bertrand Cassanis, régisseur des bien de l'abbaye de Moissac. — Par son testament mystique déposé devers Colombié, notaire, le 21 mai 1785, il institua héritier l'hôpital Saint-Jacques. Cette succession fut contestée par demoiselle Cassanis, veuve d'Antoine Lacassagne, sœur du défunt. Il est dit dans les défenses du syndic des pauvres, que Cassanis est né pauvre et d'extraction obscure, mais actif et honnête ; il fut le procureur privé du duc de Biron et de Loménie de Brienne, derniers abbés de Moissac (pièce 1). — La pièce no 2 donne l'état des legs faits par lui; la pièce 3, l'état de la métairie de Berny, acquise par lui, de Pierre Issanjou; le 15 novembre 1788, le juge de Moissac prononça sa sentence contre Marie Lacassagne, fille de M. Casssanis et épouse de Jean Moura, maître de bateaux, donnant droit à l'hôpital. — On trouve au dossier : requête de Guillaume Delvolvé, syndic des pauvres. — Dires, par écrit, à Marie Lacassagne (9 avril 1788). — Copie du testament de Bertrand Cassanis et de son codicille des 30 juillet 1772 et 1er mai 1785. — Verbal d'ouverture du 21 mai 1787. — Achat, du 28 avril 1787, de la métairie de Berny, paroisse de Lunel. — Bail à ferme de la métairie de Lunel, à Jean Bergonsac et B. Barthes, le 28 janvier 1793. Cette liasse contient en outre divers actes concernant la métairie de Lunel, des baux à ferme de 1766 et 1775. Actes ayant trait à la maison et vigne du sieur Cassanis, sises près de la ville, joignant la fontaine de Guilaran, qui furent l'objet d'un procès avec Cyprien Fournel, fermier de ces biens.

B 18 (liasse). — 9 pièces, papier.

1303-1684. — Fief de Fonmaria, paroisse de Sainte-Livrade. Ce fief fut acquis, en 1303, par un échange avec la dame de Cazettes et fut l'objet de nombreux actes ramenés au mémoire coté nº 1. — Transaction avec les tenanciers, du 3 novembre 1630, rappelant le bail du 13 novembre 1458, reçu par Boissan, notaire. En 1784, l'hospice se prétendant lésé par cette transaction voulait obtenir nouvel arpentage du fief et faire casser cet accord; on trouve 6 mémoires très instructifs sur le droit ancien en fait de fief.

B 19 (liasse). — 34 pièces, papier.

1770-1797. — Fiefs et rentes de l'hôpital Saint-Jacques. — Etat des fiefs de l'hospice baillé devant les syndics de cet établissement vers 1770. — Historique de ces propriétés, certaines étaient indivises avec MM. de Baucaire, de Caulet et le Chapitre. — Relevé des rentes assises sur diverses maisons. — Relevé d'arrérages en 1791 et 1794. — Etat des rentes nationales accordées à l'hospice et au bureau de bienfaisance sur des particuliers débiteurs d'émigrés (1794). — Etat des arrérages cédés par le citoyen Gautier Savignac (1797).

B 20 (liasse). — 10 pièces, papier.

1771-1780. — Batiments actuels de l'hospice. — Dès 1771 l'hôpital actuel était en projet : le 5 novembre 1771, demoiselles Marguerite Vergnes et Françoise Bédos, instruites du dessein conçu par le bureau des pauvres de construire un hôpital entre les rues Malaveille et Guilaran, offrirent leur maison et jardin. — Requête au Roi pour obtenir permission d'acheter les terrains (1773). — Lettres patentes données à Versailles, le 23 mai 1774, permettant d'acquérir des terrains, à condition de vendre l'ancien hôpital (1773). — Mémoires contres les seigneurs directs réclamant les droits de lods et ventes, le syndic de l'hôpital entendant profiter du privilège accordé par l'Edit de 1713 aux acquisitions d'utilité publique. — Consultations. — Vente à M. François Figuié, prêtre chanoine, de l'ancien hôpital Saint-Jacques, 23 mai 1780 pour 6.825 livres. — Documents concernant les difficultés survenues pour le paiement des constructions avec M. Etienne Selves, entrepreneur des travaux.

B 21 (liasse). — 10 pieces, papier.

1771-1786. — Procès de l'hospice avec le fermier du Domaine au sujet de la maison et terre léguées à l'hôpital par M. Antoine Latailhède, hebdomadier, par acte du 3 août 1771 et dont l'estimation aurait été faite au préjudice du trésor.

B 22 (liasse). — 27 pièces, papier; 1 parchemin.

1601-1792. — Procès concernant l'aumône sacrée ou rente de l'hôpital sur le chapitre de Saint-Pierre. En 1601, François de Lavalette-Cornusson, abbé de Moissac, transigea, le 3 juin avec les consuls, s'engageant à payer 365 sacs de blé à l'hôpital, en remplacement du mandat ou aumône distribuée chaque jour aux pauvres par les religieux, et les consuls s'engagèrent à ne pas s'opposer à la sécularisation de l'abbaye (1725). — Arrêt du Conseil du Roi qui avait donné 245 sacs de blé à l'hôpital général de Montauban, réservant les 120 restant pour l'hospice de Moissac; mais les fermiers de l'abbaye depuis de longues années ne payant plus que 108 sacs, le syndic des pauvres, M. Perrin de Grandpré, les attaqua et l'abbé duc de Biron solidairement avec eux. Cette liasse comprend : Répliques de l'abbé de Gontaut-Biron. — Extrait de la délibération de l'hospice Saint-Jacques de Montauban, du 1er juillet 1738, établissant la nouvelle organisation de cet établissement et réservant douze places aux pauvres de Moissac. — Délibération de l'hospice Saint-Jacques de Montauban portant promesse de recevoir les pauvres malades de Moissac. — Observations à présenter au Conseil du roi pour obtenir la restitution du tiers de l'aumône sacrée à l'hospice de Moissac. — Délibération du 25 juin 1750 à ce su-

jet. Mgr du Guesclin, évêque de Cahors, et l'abbé de Biron présentent requête à l'appui, et M. Duthil fut nommé pour poursuivre l'affaire en 1756. — Procuration de M. Dominique de Cheylus, évêque de Cahors, à M. Delvolvé, avocat, pour le même motif (11 août 1771). — Arrêt du Conseil d'Etat, du 7 juillet 1761, qui maintient l'arrêt de 1725 et l'hôpital général Saint-Jacques de Montauban en possession de 245 sacs de blé. — Copie de deux arrêts du Conseil, des 19 mai et 15 décembre 1778, à ce sujet. — Mémoire des officiers municipaux de Moissac au Corps législatif, à l'effet d'obtenir pour l'hôpital de Moissac seul l'indemnité à percevoir sur la vente des biens de l'abbaye. — Mémoire présentant l'historique de l'aumône sacrée (1792).

B 23 (liasse). — 20 pièces, papier.

1760-1799. — Biens de l'hopital. — Etat des rentes dues à l'hospice, dressé conformément à la loi du 1er messidor an VIII. — Cahier des recherches faites chez les notaires pour l'établissement des rentes dues. — Etat des réparations à faire à divers biens : la maison donnée par la veuve de Labroue; celle occupée par la veuve Bousquet; la maison de feu M. de Lussan; la Maladrerie; la maison de Gignoux, aubergiste; le domaine de Castanet (1799).

B 24 (liasse). — 104 pièces papier; 2, parchemin.

1647-1788. — Titres de propriété antérieurs à 1790 concernant l'hospice. — Rente constituée par Arnaud Cornille et Jean Cornille, de Sainte-Livrade (1647). — Autre par Anne Palazot, veuve Coustes (1703). — Autre par Henriette de Mottes, épouse de Gautier de Savignac (1714). — Autre par Simon et Marguerite d'Arnaud (1714). — Autre par Massip, curé de Boudou (1719). — Autre par M. Delthil, chirurgien (1720). — Autre par Etienne Dio, dit Ratier, laboureur à Saint-Pierre-d'Apt (1720). — Autre par Catherine Caulet, épouse de Mathurin Gisbert (1729). — Autre par Feyt, notaire royal (1724). — Autre par Lacoste de Lisle (1725). — Autre par François Delsol (1726). — Autre par les héritiers Roaldès de Piac (1738). — Autre par M. de Luppé (1725). — Autre par Gaubert Dumons, laboureur de Saint-Avit (1742). — Autres par Guillaume Plantade, charpentier, et Perrette Martinet, épouse de Jacques Plantade, laboureur de Saint-Avit (1757); par le sieur Cantegril (1757); par J.-P. Lacassagne, conseiller, procureur du roi, en faveur de M. Lamouroux, curé de Bajac, et adjugée à l'hospice en 1794 (1758); par Jean Cayrou (1761); par Antoinette Dusseaux (1763); par le sieur Caulet (1768); par Cyprien Gignoux (1774); par Pierre Béteille (1775); par Pierre Boyer de Lacoste-Gramond (1776); par Hugues Barthe, de Saint-Amans (1775); par P. Pouzet, du Bourg-de-Visa (1781); par Guillaume Lafargue (1785); par demoiselle Combebiac (1786). — Transaction entre l'hôpital et Michel Duroi (1787). — Transaction avec demoiselle Antoinette Tournier, portant assurance de rente de 400 livres pour l'hôpital, renouvelée en 1818 (1787). — Accord avec M. Couhé, docteur médecin (1786). — Bail à locaterie, par l'hospice, de vigne à Landerose, faite à Dominique Sarpy, notaire (1786). — Autre à Tauriac, laboureur à Lizac (1787). — Rente constituée par Jean Lacroix (1784). — Autre par Pierre Coustou, laboureur à Viaroze (1788). — Quittance faite à B. Aurimont (1786). — Constitution de rente par Comauguet (1788). — Autre par Chabirol (1787).

B 25 (liasse). — 25 pièces, papier.

1540-1815. — Succession de M. Antoine Capgras, prêtre. Le 20 janvier 1815, M. l'abbé Capgras fit son testament, léguant ses biens à l'hospice de Moissac. — Il décéda le 22 janvier 1816. L'ordonnance royale du 24 janvier 1816 accepta le legs. Il avait précédemment donné, par donation entre vifs, sa métairie de Saint-Simplice, et l'ordonnance royale du 14 décembre 1815 avait autorisé l'hospice à accepter. — Les actes de la liasse sont, avec les précédents, ceux ci-après : Vente et quittance, par Pierre Pons, à M. Antoine Capgras, acolyte (1720). — Prise de possession de la chapellenie de Capgras, fondée en l'église Sainte-Catherine par M. Déodat Capgras (1751). — Obligation du sieur Lespinasse à M. l'abbé Capgras (1776) — Bail à loyer, par ledit Capgras, comme chapelain de la chapellenie de son nom, d'une

maison en dépendant (1787). — Adjudication faite, au district de Lauzerte, en faveur du citoyen Ant. Capgras, prêtre, d'une métairie provenant de l'émigré Cazemajour (1793). — Outre ces papiers personnels du testateur, on trouve les actes de sa famille : Testament de M. Dieudonné Capgras, prêtre, fondant la chapellenie de son nom, dont le titulaire devra être de sa famille (21 juillet 1540). — Transaction, entre M. Bertrand Capgras, chapelain, et Pierre Doué, curé de Sainte-Catherine, au sujet de la chapellenie (1692). — Extrait du cadastre de Boudou, relatant les biens de la chapellenie sis audit terroir (1692). — Contrat de mariage de Bertrand Gras et d'Isabeau Carrère (1710).

B 26 (liasse). — 36 pièces, papier.

1793-1819. — Legs divers faits à l'hospice. — Legs, par M. Montagnac, curé de Saint-Michel, d'une moitié de maison sise à Moissac (an II).

B 27 (liasse). — 46 pièces, papier.

1793-1819. — Baux ou ventes de biens appartenant à l'hospice.

B 28 (liasse). — 40 pièces, papier.

1793-1805. — Renouvellement de rentes, poursuites, quittances.

B 29 (liasse). — 57 pièces, papier.

1793-1862. — Bordereaux d'inscriptions hypothécaires pour les rentes de l'hôpital renouvelées depuis 1793.

B 30 (liasse). — 68 pièces, papier ; 8, parchemin.

1817-1867. — Succession de l'abbé Cabanès, dévolue à l'hospice en vertu de son testament du 15 mai 1867. (Igounet, notaire à Montech.) Il mourut le 21 juillet 1867.

B 31 (liasse). — 28 pièces, papier.

1823-1877. — Titres de l'hospice.

B 32 (registre). — Livre recouvert en veau blanc ; semé de fleurs de lys ; belle reliure ; coté anciennement L et nº 396.

1258-1380. — Cartulaire de l'hospice. — Fº 1. Table des noms des tenanciers. — Fº 1 vº. Testament d'en Peire Catala, par lequel il donne à l'hôpital 10 sous petits cahorcins, noirs, à prendre sur une maison et boutique sises au faubourg Guilaran (sans date ; la fin de l'acte manque). — Fr 2. Reconnaissance, par Martin de la Vaissière, boucher, à P. de la Mothe, commandeur de l'hôpital, de 12 deniers cahorcins d'oublies, 2 deniers d'acapte et le quint des fruits, à prendre sur deux dinerées de terre et de vigne assises *al Cazal Reginenc*. Le notaire P. Garini (9 janvier 1325). — Reconnaissance, envers le même, par Arnaud de Moncorbel, de 8 deniers cahorcins d'oublies et 16 deniers cahorcins d'acapte sur une maison sise au quartier Guilaran. Témoins, Pons de Barba et le seigneur Bertrand dels Cazals, prêtre (15 janvier). — Reconnaissance, envers le même, par R. et Bernard de Sercenat, de 12 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous d'acapte, assis sur une pièce de terre et de vigne sise au terroir Saint-Germain (11 décembre). — Fº 3. Reconnaissance, par Na Pétrone de Pesaire, de 12 deniers cahorcins d'oublies, 2 sous cahorcins d'acapte et du quint des fruits, à prendre sur 8 dinérées de terre et de vigne sises au terroir de la *Negrania* (2 janvier). — Reconnaissance, par Bernard de Saint-Melio, de 12 deniers cahorcins d'oublies, de 2 sous d'acapte et du quint de la récolte, à prendre sur 2 dinérées de terre et de vigne sises à Aigue-Arnaude (2 janvier). — Reconnaissance, par Guillaume de Valmeran, de 18 deniers cahorcins d'oublies, de 3 sous d'acapte et du quint de la récolte, à prendre sur deux pièces de terre et de vigne sises au terroir Saint-Germain (5 janvier). — Fº 4. Bail perpétuel, renouvelable tous les 29 ans, par Pierre de la Mothe, commandeur de l'hôpital, à Pierre Tort, moyennant une rente annuelle de 6 sous cahorcins, d'une pièce de terre et de

jardin sise à la Tourrette (6 mars). — Reconnaissance, par Martin de la Vaissière, tuteur de P. Costanol, de 18 deniers cahorcins d'oublies, de 3 sous d'acapte et du quint des fruits, à prendre sur 3 dinérées de terre et de vigne sises au *Cazal Reginenc* (31 octobre 1326). — F° 5. Reconnaissance, par en P. Fanier, de la paroisse de Brassac, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 6 d'acapte, à prendre sur 3 meallades de terre et de vigne sises devant l'église Saint-Germain — Bail de 29 ans passé par Pierre de la Mothe, du consentement de Bertrand de la Garde, chevalier, d'en B. del Poget, d'en Pons de Barraire, d'en R. de Cavaroqua, consuls de la ville de Moissac, à R. de Sautarel et à B. de Miquel, moyennant 6 livres 5 sous cahorcins et trois paires de gélines de rente, d'une pièce de terre, d'une vigne et d'un pré sis en la paroisse Saint-Jean-de-Biaroze. Dans cet acte, il est dit que les preneurs pourront, au bout du terme de 29 ans, user du droit de retrait lignager (7 avril 1326). — F° 6 v°. Reconnaissance, par Etienne de Gonel, de 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, à prendre sur trois meallades de terre et de vigne sises au terroir de Puyauriol (1er janvier 1326). — Autre, par Arnaud de Dède, de 12 deniers cahorcins d'oublies, de 2 sous d'acapte et du quint, à prendre sur deux dinérées de terre et de vigne sises au taillis de l'hôpital, *a la polaria deldig ospital* (7 mars 1326). — F° 7 v°. Autre, par Raymond de Boisha, de 8 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte, à prendre sur trois meallades de terre et de vigne sises *a la molino de maestre Arnaud de Montauri* (12 février 1326). — F° 8. Autre, par Pierre Tournier, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 7 sous d'acapte, à prendre sur 7 dinérées de terre et de vigne sises à *Cazanova* (1s janvier 1325). — Autre, par P. Gautier, dit Candalier, de 6 deniers cahorcins d'oublies, de 12 d'acapte et du quint de la récolte, à prendre sur une dinérée et une pogèse de terre et de vigne sises à Aiguearnaude (11 novembre 1326). — F° 9. Autre. par R. de Montauri, de 8 deniers cahorcins d'oublies et de 6 d'acapte, à prendre sur une pièce de terre et de vigne sise à Combe-clair (20 janvier 1326). — Autre, par le même, de 4 deniers d'oublies et 8 d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise au Puy del Vertac. — Autre, par Jean Simon, de 2 deniers cahorcins d'oublies et 3 d'acapte, pour une meallade de terre et de vigne sise à la Barthe (20 janvier 1326). — Autre, par Jean Boschaut, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 13 deniers cahorcins d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne en *Malhabuo* (avril 1327). — F° 12. Autre, par Guillaume de Lenhies, de 13 deniers cahorcins d'oublies, 2 sous 4 deniers d'acapte et du quint, pour deux dinérées de terre et de vigne et une part, sises à Saint-Germain (12 janvier 1325). — Autre, par Guillaume Costanol, boucher, de 18 deniers cahorcins d'oublies, de 3 sous d'acapte et du quint, pour trois dinérées de terre et de vigne sises au Cazal *Reginenc* (9 janvier 1325). – F° 11. Bail perpétuel par Pierre de la Mothe, du consentement d'Etienne Lombart, S. Tissendier et Guirau del Vinhal, consuls de la ville de Moissac, à Jean Denervegua (?), moyennant une rente de 5 sous tournois, d'une pièce de terre labourable en la paroisse de Sainte-Livrade (3 août 1357). — Reconnaissance, par Etienne Lombart, prud'homme, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour une maison sise en la rue Saint-Jacques (9 septembre 1327). — F° 12. Quittance, par Bernard de Favols et son fils, de la somme de 30 livres, à eux payée, pour la vente qu'ils avaient faite, au commandeur de l'hôpital, d'une rente annuelle de 34 sous cahorcins, avec 15 sous d'acapte (2 novembre 1327). — Echange entre Raymond Monstants et le commandeur de l'hôpital. — F° 13 v°. Reconnaissance, par Durand de la Vernhe, de 15 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 6 deniers d'acapte, pour une maison et jardin sis au quartier Guilaran (1er décembre 1325). — Autre, par R. Gasc, de 15 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 6 deniers d'acapte, pour une maison sise au quartier Guilaran (2 janvier 1325). — F° 15. Autre, par en Jean Bardet, de 3 sous cahorcins et 2 gélines d'oublies, et de 2 sous cahorcins d'acapte, pour une dinérée de terre à Fonmaria (31 janvier 1327). — Autre, par Pons de Barba, de 15 deniers cahorcins d'oublies et de 6 d'acapte, pour une pièce de 2 dinérées et une meallade de terre et de vigne sises à *Gauginha* (30 avril 1329). — F° 16. Bail perpétuel, renouvelable tous les 29 ans, par Pierre de la Mothe, du consentement de Bartholomieu de Vilanova, P. de Nadirat, P. Vidal, P. Escudier et P. Mercier, consuls, à Durand Boyer, moyennant une rente annuelle de 20 sous cahorcins, de deux dinérées de terre et de vigne sises *als Peronels* (1332). — Reconnaissance, par Bernard de Tomas, agissant au nom

de Bernard Jean de Maestre, de 2 sous 6 deniers cahorcins d'oublies et de 5 sous cahorcins d'acapte, pour les trois quarts d'une maison sise au quartier Guilaran (1333). — F° 17. Vente, par Bernard de Favols, au commandeur de l'hôpital, pour le prix de 30 livres tournois, d'une rente annuelle de 18 sous cahorcins, avec acapte de 5 sous, assise sur 6 dinérées de terre situées au terroir de *Martinesca*, et d'une autre rente de 6 sous cahorcins, avec acapte de 10 sous, assise sur 2 dinérées de terre situées au même terroir (18 novembre 1327). — F° 19. Reconnaissance, par Raymonde Nenas, femme de P. Tornier, à G. du Puz, commandeur de l'hôpital, de 3 sous 6 deniers cahorcins d'oublies et de 7 sous d'acapte, pour 7 dinérées de terre et de vigne sises à *Caza nova* (1333). — Autre reconnaissance, par Etienne de la Saleia, boucher, d'une rente annuelle de 20 sous cahorcins, dus pour une maison sise au quartier Guilaran (13 janvier 1333). — F° 20. Autre, par Guillaume Delart, d'une rente annuelle de 6 sous cahorcins, une cartière de froment et une paire de gélines. pour 4 dinérées de terre labourable sises au terroir dit *Bota d'Arona* (21 août 1334). — Attestation, par Guiraude, autrefois femme de Raymond Folquet, notaire, des biens par elle apportés à l'hôpital lorsqu'elle y fut reçue comme sœur (14 février 1333). — F° 21. Vente, par en Raymond d'Aussac, moine et commandeur de l'hôpital de Saint-Ansbert, à Etienne Macari, commandeur de l'hôpital de Guilaran, moyennant 4 sous cahorcins d'oublies et 8 sous d'acapte, de 8 dinérées de terre et vigne sises *als Peyronels sobiras* (2 août 1334). — Vente, par Jean Guanag, commandeur de l'hôpital de Saint-Ansbert, audit Macari, moyennant 4 sous cahorcins d'oublies et de 8 d'acapte, de 8 dinérées de terre et de vigne sises au lieu de *las Peyronels sobiras* (20 janvier 1336). — F° 22. Reconnaissance, envers Guillaume Dupuy, commandeur de l'hôpital de Guilaran, par Na Toloza, femme d'en Raymond de Marcinhac, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 deniers d'acapte, pour une dinérée de terre et de vigne sise à Combeclar (7 mai 1334). — Autre, par la même, de 9 deniers cahorcins d'oublies et de 18 d'acapte, pour trois meiallades de terre et de vigne sises à la *Negrania* (7 mai 1334). — Achat, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, de Na Audiare de la Garda, femme de G. Delluc, bourgeois, moyennant 20 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous 4 deniers d'acapte, d'une pièce de terre et de vigne sise à Saint-Germain (10 novembre 1334). — Achat, par le même, de ladite de la Garde, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, d'une maison avec jardin sise en la rue de *Malavouta* (10 novembre 1334). — F° 23. Bail, renouvelable tous les 29 ans, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, du consentement de Guiraut del Vinhal et de Raymond de Valeribus, consuls, à Guillaume de la Combe, moyennant le payement annuel de 20 sous cahorcins et d'une paire de gélines, de 3 dinérées de terre et de vigne sises à la combe del Fraysher. Dans cet acte, il est stipulé qu'en cas d'aliénation par le présent preneur, l'hôpital se réserve un droit de prélation et pourra racheter ledit terrain, en payant le prix offert moins 12 deniers cahorcins. Il n'est fait mention d'aucun droit de lods et vente (le samedi après la Saint-Martin d'hiver 1334). — F° 24. Reconnaissance, par Guillaume de l'Hôpital, envers Etienne Macari, de 8 deniers cahorcins d'oublies et 16 d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise au lieu dit *al Casthanhie*, qu'il ne devait ni sous-accenser ni aliéner à des gens de main-morte (11 décembre 1335). — Autre, par Jean Albert, notaire, de 15 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 6 deniers d'acapte, pour une maison avec jardin sise au carreiron Danduro, confrontant par devant avec ledit carreiron, par derrière avec le mur de la ville. Cet acte renferme les mêmes clauses restrictives, concernant l'aliénation, que l'acte précédent (11 décembre 1335). — Reconnaissance, par Guillelmine de Rey, de 14 deniers cahorcins d'oublies, de 2 sous 4 deniers d'acapte et du quint, pour 2 dinérées de terre et de vigne sises à Saint-Germain, au Cazal *Reginenc*. Défense est faite au preneur de sous-accenser ledit terrain et de l'aliéner à personne de main-morte. S'il le vend, l'hôpital pourra toujours le racheter en donnant le prix offert par l'acquéreur (21 décembre 1335). — Autre reconnaissance, par Arnaud Tissendier, de 12 deniers cahorcins d'oublies et de 1 sou d'acapte, pour deux dinérées de terre sises à Saint-Germain (1er janvier 1336). — F° 25. Bail de 29 ans, par Etienne Macari, à Pierre de Mayniac, de deux dinérées de terre et de vigne sises à Rieugranier, à charge par le preneur de donner, chaque année, au bailleur la troisième partie de la vendange et « *ab convens quel dich Peyre de Mayniac deu metre al profiech de la dicha vinha tot lo paychel que*

ychira de la lata dels albars que so en la dicha vinha els vims a bona fe » (2 novembre 1336). — Autrs bail de 29 ans, par le même, à Arnaud Nadal, de trois dinérées de terre et de vigne à Rieugranier. Les conditions du bail sont les mêmes que dans l'acte précédent, sauf, en plus, cette addition que, si le preneur récoltait des oseraies, il devra en donner le tiers à l'hôpital, et qu'il sera tenu de curer les fossés placés dans la vigne : « *e sin fazia lata o codra que deu redre lo tertz a dich comandaire o al dich hospital; ab covens quel dich Arnaut Nadal deu tener recuratz los valatz que y so en la dicha vinha* » (11 novembre 1336). — F° 26. Bail de 29 ans, par le même, à Jean d'Orgueil, de deux dinérées de terre et de vigne, à charge par le preneur de fournir chaque année au bailleur la moitié de la vendange (11 novembre 1336). — Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, par Arnaud de la Ganga, commandeur de l'hôpital de Guilaran, à Arnaud de Montcorbel, moyennant 35 sous cahorcins de rente, d'une maison avec jardin, sise en la rue de *Vilanova*, au quartier Guilaran (le lundi après l'octave de saint Hilaire 1291). — F° 27. Achat, par Etienne Macari, d'en B. Jean de Maistre, de la terre et vigne de Terrafort, moyennant 7 deniers cahorcins d'oublies et 7 d'acapte; d'une dinérée de terre et de vigne au même lieu, moyennant 4 deniers cahorcins d'oublies et 8 d'acapte; de quatre dinérées de terre et de vigne, à Gauginha, au terroir Saint-Germain, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte; le preneur ne pourra, en outre, sous-accenser lesdites terres (13 octobre 1335). — Achat, par le même, de Na Raymonde de Fortaish, femme d'Arnaud Segui de Rozet, chevalier, d'une maison sise en la rue de *Malavouta*, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte; d'une autre maison avec jardin, sise dans ladite rue, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 18 deniers cahorcins d'acapte; de deux dinérées de terre et de vigne sises à la *Destouca*, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte. L'acheteur ne pourra sous-accenser lesdits biens (11 juillet 1335). — F° 28. Achat, par G. Marteimpnhe *(sic)*, commandeur de l'hôpital, d'en Hugues de Moncuc, cellérier du couvent de Saint-Pierre, d'un fief placé devant l'hôpital, accensé pour 8 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte; d'un jardin accensé 2 sous 1/2 d'oublies et 5 d'acapte; du jardin de *Cabra morta*, devant la porte Saint-Jacques, accensé 5 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 1/2 d'acapte; d'une maison accensée 4 deniers cahorcins d'oublies et 8 d'acapte; la maison du Poids *(la maio del Pes)* avec son jardin, sise devant la porte Saint-Jacques, accensée 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte. L'acheteur devra payer au bailleur les mêmes droits d'oublies et d'acapte et ne pas sous-accenser lesdits biens. Le notaire de cet acte est Martin de Cabrilhier (1263). — Achat, par R. de Troca, commandeur de l'hôpital de Guilaran, d'en Castilho de Peitavi, de maisons et cours sises en la rue Guilaran, accensées 5 sous cahorcins d'oublies et 10 d'acapte (13 décembre 1258). — Reconnaissance, par en P. Sartre, agissant au nom de B. de las Cumbas, de 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, pour un jardin sis à la porte Saint-Michel (1264). — Autre, par Elie Mersiers, de 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, pour trois meiallades de terre et de vigne sises à Puyauriol (15 décembre 1263). — F° 29. Rachat, fait par G. Martiennhe *(sic)*, commandeur de l'hôpital, à J. et G. de Mauregh, de divers cens qu'il payait pour des biens qui lui avaient été baillés en fief (10 mars 1263). — Reconnaissance, par W. Delcorn, de 20 deniers cahorcins d'oublies et de 3 sous 4 deniers cahorcins d'acapte, pour une maison et jardin sis à l'entrée du pont du Tarn (9 septembre 1464). — Cession, par le cellérier du couvent de Moissac, au commandeur de l'hôpital, de 8 dinérées de terre et de vigne sises *als Peirozels*, à charge par le preneur de payer les 4 sous cahorcins d'oublies et les 8 sous d'acapte accoutumés (15 novembre 1264). — F° 30. Reconnaissance, par R. de la Carrera, de 14 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 4 deniers d'acapte, pour deux dinérées et une part de vigne sises au Cazal *Reginenc* (14 octobre 1264). — Autre, par Raymonde del Vinhal, de 12 deniers cahorcins d'oublies, de 2 sous d'acapte et du quint, pour deux dinérées de terre et de vigne au Cazal *Reginenc* (18 octobre 1264). — Autre, par W. de la Longuanha, de 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, pour une dinérée de terre à Fonfaurenque, en l'honneur de Saint-Germain (6 juin 1265). — Cession, par P. de Bodor, à G. Marteinhe *(sic)*, commandeur de l'hôpital de Guilaran, de la cour et de la maison de la Peira, à charge par le preneur de payer les cens accoutumés, à savoir 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (8 janvier 1264). — Vente, par P. Pelicier,

audit commandeur, de deux jardins sis devant la porte de Guilaran, moyennant 5 sous cahorcins d'oublies et 10 d'acapte, et de trois meallades de terre et de vigne sises à la *Regairia*, moyennant 9 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte, et à la condition que le preneur ne pourra sous-accenser lesdits fiefs (10 janvier 1264). — Autre, par B. Fauré, audit commandeur, de 4 dinérées de terre et de vigne sises à Saint-Germain, au terroir de Gauginha, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte, et sous condition que le preneur ne devra sous-accenser (5 avril 1265). — F° 31. Reconnaissance, par P. De Rio Forcat et en Arnaudos, le charpentier, de 20 sous c. de loyer annuel pour 8 escats de terrain[1] de profondeur, 4 1/2 de largeur par devant et 4 par derrière, au faubourg Guilaran (17 mai 1265). — Autre, par B. del Castanh et S. Delcort, de 20 sous cahorcins de loyer annuel, pour une place *(airal)* mesurant 5 escats par devant, 4 par derrière et 8 de profondeur, sise au faubourg Guilaran (17 mai 1265). — Bail à fief, par W. Esclamal, fils d'en Esquio de Fumel, à G. Marteimpnhe, commandeur de l'hôpital, d'une pièce de terre sise à Fonmaria, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 6 d'acapte (3 juillet 1265). — Reconnaissance, par en R. Martis, Naugua Ratera et en W. de Rouilhac, de 10 sous cahorcins de loyer annuel, pour un airal et une maison sis en la rue de Malavelha et occupant une superficie de 1 escat 1/2 de largeur sur le devant et par derrière et 10 escats de profondeur (18 juillet 1265). — Autre, par G. de Ségur, de 10 sous cahorcins de loyer annuel, pour un airal au faubourg Guilaran, mesurant 2 escats et 2 pieds de largeur sur le devant, 1 escat 1/2 et 1/2 pied de largeur par derrière, 8 escats de profondeur du côté de la rue et 8 escats de l'autre côté (3 août 1265). — Autre, par P. de Massator, de 6 deniers cahorcins d'oublies, de 12 d'acapte et de la moitié du quint, pour une pièce de terre et de vigne sise à Malhabuo (4 octobre 1265). — F° 32. Autre, par en R. de Pinhols, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour une dinérée de terre et de vigne sise à Combeclar (15 février 1465). — Autre, par Martis de la Roca, d'un airal sis au faubourg Guilaran, mesurant 2 escats 2 pieds par devant, 1 escat 1/2 par derrière et 8 escats de profondeur (30 novembre 1265). — Autre, par W. Ebrart, demeurant en la rue *del forn de la Mora*, de 2 sous 4 mailles cahorcins d'oublies et 4 sous 3 deniers d'acapte, pour deux pièces de terre et de vigne sises à *Gauzinha* (7 mars 1265). — Autre par Na Raymonde, femme d'en Arnaud de Montauri, de 8 deniers cahorcins d'oublies et 16 d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise à Combeclar (8 février 1265). — Autre, par la même, de 4 deniers cahorcins d'oublies et de 8 d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise au Puech de Vertac (8 février 1265). — Autre, par en Gausbert Gasc, de 10 sous cahorcins de loyer annuel, pour un airal sis au faubourg Guilaran, mesurant 2 escats et 1 raze par devant, 2 escats par derrière et 8 escats de profondeur (7 mars 1265). — F° 33. Accensement, par en Armand de Monlanart, à G. Marteimpnhe, commandeur de l'hôpital, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, d'une sesterée de terre sise à la tête du pont d'*Ambeira* (11 août 1265). — Autre, par en Pons Pelisier, au même, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte, pour un airal, maison et jardin, sis devant la porte de Guilaran et occupant une superficie de 14 escats de largeur sur 12 de profondeur (2 janvier 1266). — Reconnaissance, par R. de Berto, de 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, pour une dinérée de terre à Faurenque (2 janvier 1266). — Autre, par en Arnaud Trenet, de 10 sous cahorcins d'oublies, de 20 d'acapte et du quint, pour 7 sesterées de terre, de bois et de vigne, sises en l'honneur d'*Ambena* et la paroisse de Sainte-Livrade (14 novembre 1266). — Vente, par Tondut de Monlanar, à G. Marteimpnhe, commandeur de l'hôpital de Guilaran, des campmas de la Bertusia, de las Artigas et du Puy, à raison de 12 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous d'acapte, pour chacun des deux premiers, et de 3 sous cahorcins d'oublies et de 6 d'acapte pour le troisième (9 décembre 1266). — F° 34. Achat, par B. de la Selve, commandeur de l'hôpital, à P. Pélicier, de deux jardins situés près la porte de Guilaran, payant 5 sous cahorcins d'oublies et 10 d'acapte, et de trois meialhades de terre et de vigne à la *Reigairia*, accensés 9 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte (12 mars 1259). — Achat, par le même, à en Gausbert d'Avelaniers, de 4 dinérées de terre sises à Gauginha, accensées 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte. Outre, ces

[1] On n'a pas mentionné ici la nature du terrain; mais ce doit être un terrain vague *(airal)*, comme dans les actes cités plus bas.

deux droits, le preneur devait payer pour cette vente 11 livres cahorcins (13 mars 1259). — Reconnaissance, par Robert de Maestre, envers G. Marteimpnhe, commandeur de l'hôpital, de 2 deniers d'oublies et de 4 d'acapte, pour une meiallade de terre et de vigne sise à la Barte (8 août 1266). — Achat, par le même, à B. de Saint-Amans, moyennant 18 sous cahorcins d'oublies et 16 d'acapte, de la terre de Fonmaria (14 août 1264). — Achat, par le même, de B. del Poget, moyennant la somme de 10 livres de sous cahorcins, de deux dinérées de terre à Gauginha, franches de tout cens (1267). — F° 35. Achat, par le même, de Bertrand de Montaigut, abbé de Moissac, moyennant la somme de 25 livres, d'un airal sis près l'hôpital (3 avril 1267). — Don, par dame Jeanne, femme de G. de Cristofol, de 20 sous cahorcins de rente annuelle à prendre sur ses biens (4 août 1266). — Reconnaissance, par P. de Saint-Amans, de l'achat qui lui avait été fait, par le commandeur de l'hôpital, de la terre de Fonmaria (2 juin 1267). — F° 36 v°. Achat, par Pierre de la Mothe, commandeur de l'hôpital, de Raymond de Saint-Amans, de la terre de Fonmaria, moyennant 18 sous cahorcins d'oublies et 16 d'acapte, et de six sesterées de terre, chaque sesterée valant six dinérées, assises en la paroisse de Saint-Amans, accensées 12 sous cahorcins d'acapte et 12 d'oublies (12 octobre 1328). — F° 38. Vente, par G. Delluc, bourgeois, à Pierre de la Mothe, commandeur de l'hôpital, moyennant 20 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous 4 deniers d'acapte, d'une pièce de terre et de vigne sise à Saint-Germain (8 janvier 1325). — Vente, par le même au même, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, et sous condition de ne pas sous-accenser, d'une maison avec cour sise en la rue de *Malavouta* (8 janvier 1325). — Achat, par le même, à Raymond Guiraut de Saint-Paul, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, et sous condition de ne pas sous-accenser, d'une pièce de terre et de vigne sise au delà du Tarn (31 mars 1327). — F° 39. Achat, par le même, au même, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte, d'une pièce de terre et de vigne sise à Capcornelh (31 mars 1327). — Achat, par le même, à Raymonde de Fortais, femme d'Arnaud Segui de Rozet, chevalier, d'une maison avec cour, en la rue de *Malavouta*, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte; d'une autre maison et cour en la même rue, moyennant 7 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte; et de deux dinérées de terre et de vigne à la *Destouca*, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (1326, le mardi avant la Saint-Pierre-aux-Liens). — F° 40. Reconnaisssnce, par Raymond Moscanh, marchand, de 4 deniers cahorcins d'oublies, de 8 d'acapte et du quint, pour deux dinérées de terre et de vigne sises à la *Regaria* (9 avril 1331). — Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par P. de la Mothe à Guillaume del Corn, d'un airal, maison, cellier et boutique en la rue Guilaran, moyennant 12 livres tournois de locaterie annuelle et l'obligation, pour le preneur, de dépenser, dans l'espace de cinq ans, la somme de 50 livres tournois à améliorer lesdits bâtiments (4 août 1330. Cet acte est coupé en deux parties; la seconde partie se trouve au folio 47). — F° 41. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, par P. de la Mothe, commandeur de l'hôpital, à Jean Buschet, moyennant rente annuelle de 20 sous cahorcins, d'une paire de gélines, et le droit pour le bailleur, en cas de survente, de racheter le bien pour un prix inférieur de 12 deniers au prix offert par le dernier enchérisseur, de trois dinérées de terre et de vigne sises au terroir de la Combe del Fraiche (12 novembre 1331). — Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par le même à Guillaume de la Toca, moyennant une rente annuelle de 30 sous cahorcins et d'une paire de gélines, et un droit de prélation pour le bailleur, en cas de survente par le preneur, de deux dinérées de terre au pont d'Ambesse (1330). — F° 42. Achat, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, à frère Pons Bernard de Balayvila, moine du couvent de Saint-Pierre, procureur dudit couvent, du campmas de la Bertuzia, accensé 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte; du campmas de las Artigas, accensé 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte; d'une terre et jardin au puits de l'hôpital, accensés 3 deniers cahorcins d'oublies et 6 deniers d'acapte; d'une terre et jardin sis à la Tourrette, accensés 22 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous 8 deniers d'acapte; d'une boutique et cour près l'hôpital, accensés 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte; du campmas du Puy, accensé 3 sous cahorcins d'oublies et 6 d'acapte; d'un fief sis devant l'hôpital, accensé 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte; d'un jardin accensé 2 sous 6 deniers cahorcins d'oublies et 5 sous

d'acapte ; d'une maison accensée 4 deniers d'oublies et 8 d'acapte ; de la cour, de la maison et du jardin du Poids *(l'ayral e la mayo del pes el cazal que es de tras lo pes que es foras la porta de San-Yacme)*, accensés 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte (5 juillet 1334). — F° 43. Vente, par en R. del Faet, à Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, de trois dinérées de terre et de vigne au terroir de Merdarit, moyennant le quint de la récolte, 18 deniers cahorcins d'oublies, 3 sous d'acapte et l'obligation pour le preneur de ne point sous-accenser (1334, le samedi avant la Saint-Julien). — Achat, par Etienne Macari, au frère R. de Cominha, agissant pour en Guillaume de Saint-Paul, procureur du couvent de Moissac, de divers biens. Cet acte est le même que celui du 5 juillet 1334, analysé ci-dessus (19 novembre 1334). — F° 44 v°. Reconnaissance, par Pierre de Lustrac, marchand, de 10 deniers 1 maille cahorcins d'oublies et de 1 denier d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne à Gauginha (17 janvier 1334). — Autre, par en Duran de la Vernhe, de 15 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 6 deniers d'acapte, pour une maison avec cour sise au carrairon dit d'Auduro (11 mars 1334). — F° 45. Achat, par Guillaume Dupuy, commandeur de l'hôpital, de Fine de Favols, de trois pièces de terre sises à Malagorssa, payant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte ; d'une éminée de terre à Gauginha, payant 2 deniers cahorcins d'oublies et 4 d'acapte ; de deux fiefs, dont l'un est à Gauginha, l'autre à Saint-Germain, payant 2 deniers cahorcins d'oublies et 4 d'acapte. La fin de l'acte manque, le feuillet étant déchiré (26 janvier 1333). — F° 46. Reconnaissance de 16 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 8 deniers d'acapte, pour deux dinérées de terre et de vigne sises au lieu des Peyronels (16 octobre 1332). — Achat, par Guillelmine Gasque, d'une maison avec cour sise au quartier Guilaran, moyennant 7 deniers 1 maille cahorcins d'oublies et 15 deniers d'acapte ; et d'une autre maison avec cour, attenante à l'immeuble précédent, moyennant 15 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 6 deniers d'acapte (1330). — Reconnaissance, par Guillaume Fors, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour une dinérée et une pogèse de terre et de vigne sise à Ayguearnaude (1331). — F° 47 v°. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par Pierre de la Mothe, à R. de Sautarel et à Raymonde et Guillelmine de Sautarel, ses sœurs, d'une pièce de terre, de vigne et de pré, sise en la paroisse de Saint-Jean de Biaroze, à charge par les preneurs de payer annuellement 6 livres 5 sous cahorcins de rente et 3 paires de gélines, d'élever sur ledit bien une maison dans l'espace de quatre ans, de ne couper, sans l'autorisation du bailleur, aucun arbre sauf ceux qui seront nécessaires à la construction de ladite maison. La seconde clause est ainsi formulée : « *E foro covens que l'avandigh R. e sors, dins quatre ans propedanamens venens enseguens, devo aver facha una mayo en la avandicha pessa de terra e de vinha e de prat, de tapias de totas pars, e las tapias devo aver 1 escat e demegh devant, laqual mayo deu esser dins las dichas tapias de* IIII *escatz d'ample e de sies escatz de preou, obs a laqual mayo far e bastir, lo predigh R. e las predichas Guilhelma e Ramunda, sors, podo prendre tota la fusta et teule velha que trobaran en la dicha pessa de terra de la mayo velha fonduda.* » (7 mars 1331 ; la fin de l'acte se trouve au folio 61.) — F° 49. Achat, par Pierre de la Mothe, commandeur de l'hôpital, à Bernard de Tomas, procureur de Bernard-Jean de Maestre, d'une terre et vigne sises à Terrafort, moyennant 7 deniers cahorcins d'oublies et 7 d'acapte ; d'une dinérée de terre et vigne, au même lieu, moyennant 4 deniers cahorcins d'oublies et 8 d'acapte ; et de quatre dinérées de terre et de vigne sises à Gauginha, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (30 avril 1333 ; le début de cet acte est au folio 60 v°). — Achat, par Guillaume Dupuy, commandeur de l'hôpital de Moissac, à Bertrand Escafre, moine, procureur du couvent dudit lieu, de divers biens. Ces biens étaient les mêmes que ceux énumérés dans un acte du 5 juillet 1334 et rachetés déjà à R. de Cominha le 19 novembre 1334. Les conditions du présent achat étaient les mêmes qu'en 1334 (9 décembre 1333). — F° 50 v°. Achat, par le même au même, de la terre et jardin sis près le puits de l'hôpital, moyennant 3 deniers cahorcins d'oublies et 6 d'acapte ; de la terre et jardin sis à la Tourrette, moyennant 22 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous 8 deniers d'acapte ; et d'une maison et cour sis au quartier Guilaran, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte (9 janvier 1333). — F° 51. Reconnaissance, par Na Guillelmine, fille d'Arnaud de Moncorbel, de 9 deniers cahorcins d'oublies et de 18 d'acapte, d'une pièce de terre et vigne sise à la *Pozaca* (15 novembre

1334). — Autre, par la même, de 8 deniers cahorcins d'oublies et 16 d'acapte, pour une cour et maison sises au quartier Guilaran (15 novembre 1334). — Reconnaissance, par R. de Boycha, de 9 deniers cahorcins d'oublies, de 9 d'acapte et du quint, de trois mailles de terre et de vigne sises à la *molina* de Me Arnaud de Montauri (15 novembre 1334). — Fo 52. Achat, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, à en R. del Faet, de trois dinérées de terre et de vigne au terroir de Merdarit, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte, et sous condition de ne pas sous-accenser ledit bien (le samedi avant la Saint-Julien 1334). — Reconnaissance, par en Bernard Mercier, marchand, de 16 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 8 deniers d'acapte, pour deux dinérées de terre et de vigne sises aux Peyronels (31 janvier 1334). — Autre, par le même, de 15 deniers cahorcins d'oublies et de 2 sous 6 deniers d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise à Terrafort (31 janvier 1334). — Autre, par Guillaume Saliguot, de 3 sous cahorcins et deux gélines d'oublies et 2 sous cahorcins d'acapte, pour une dinérée de terre en la paroisse de Montescot (11 juin 1335). — Fo 53 vo. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par le commandeur de l'hôpital, à Arnaud Delmas, de la paroisse Notre-Dame d'Espis et à Terri lo Bergonho, d'une maison derrière l'hôpital, avec cour, jardin et terre, moyennant 18 sous cahorcins de rente annuelle et avec droit de prélation pour l'hôpital, en cas de vente (1er mai 1337). — Fo 54 vo. Reconnaissance, par en G. Galhart, au nom de Raymonde de Vigoros, sa femme, de 4 sous tournois de rente annuelle, pour trois meillades de terre et de vigne, au lieu de la Negrania (7 novembre 1337). — Fo 56. Autre, par en Raymond Durand, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour une maison et jardin sis au quartier Saint-Jacques (16 février 1340). — Autre, par Arnaud de las Gracias, de 30 sous cahorcins de rente annuelle, pour une maison avec cour sise au faubourg Guilaran, et de 10 sous, pour une autre maison sise au même endroit (19 mai 1340). — Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, à Raymond de Rossilha, moyennant 20 sous tournois de rente annuelle, d'une pièce de terre labourable au terroir de la combe del Fraisher (2 juin 1341). — Fo 57 vo. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par Etienne Macari, à Gartias de Londeri, de 10 dinérades de terre et de vigne au lieu de Belle-Côte, moyennant une rente annuelle de 20 sous cahorcins, de 6 cartons de froment et d'un d'avoine et d'une paire de gelines, et sous l'obligation par le preneur de construire, dans l'espace de deux ans, une borde d'une valeur de 10 livres tournois (3 août 1340). — Fo 58. Achat, par maître Arnaud de Cathus, commandeur de l'hôpital de Guilaran, à B. de Saint-Erme, moine du couvent de Saint-Pierre et commandeur de l'hôpital de Saint-Ansbert, de 8 dinérades de terre et de vigne aux *Peronel Sobirana*, moyennant 4 sous cahorcins d'oublies et 8 d'acapte (21 novembre 1345). — Fo 59. Achat par Pierre de la Mothe, commandeur de l'hôpital de Guilaran, à Raymond de Saint-Germain, moyennant 12 deniers cahorcins d'oubles et 12 d'acapte, d'une sesterée de terre et de vigne, au pont d'Ambène (12 octobre 1328). — Achat, par le même, à Bernard de Favols, de trois pièces de terre, à *Malagorssa*, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte ; d'une dinérade de terre, à Gauginha, moyennant 2 deniers cahorcins d'oublies et 4 d'acapte ; d'une terre à Saint-Germain, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte ; d'une terre à Escoutayal, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte ; et d'une pièce de terre, *al Luc*, moyennant 2 deniers cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (15 juin 1335). — Fo 60. Achat, par le même, à en B. Todo, d'une place vide, mesurant 19 escats par devant, 12 par derrière et 12 de profondeur, moyennant 5 sous cahorcins d'oublies et 10 d'acapte, et de 3 meiallades de terre et de vigne, moyennant 9 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte (10 mai 1331). — Achat, par le même, à Jean de Saint-Genieys, de deux pièces de terre et de vigne au lieu de Rieugranier, l'une moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte, l'autre moyennant 8 deniers cahorcins d'oublies et 16 d'acapte (7 novembre 1332). — Fo 61 vo. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par Arnaud de Salviac, commandeur de l'hôpital, à Arnaud de Boquier et Jean Halaman, d'une place vide derrière l'hôpital, à charge par les preneurs de payer annuellement une rente de 8 sous cahorcins et de construire chacun une maison dans l'espace de deux ans (3 novembre 1319). — Fo 62. Echange entre B. Todo, marchand, et maître Pierre de la Mothe, commandeur de

l'hôpital : B. Todo, cède au commandeur 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, à prendre sur une place attenante à l'hôpital ; le commandeur de l'hôpital abandonne en retour, audit Todo, 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, à prendre sur deux dinérades de terre et de vignes, sises à Combeclar (12 décembre 1331). – F° 63. Reconnaissance, par G. Duran, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour une maison avec cour sise au quartier Saint-Jacques (1328, le jeudi après l'octave de la Toussaint). — Autre, par R. del Faet, agissant au nom de Guillaume de Boquier, de 6 deniers cahorcins d'oublies et de 12 d'acapte, pour trois meiallades de terre et de vigne sises à Belle-Côte (17 mars 1328.) — Autre, par Vidal B., de 2 sous cahorcins d'oublies et de 4 d'acapte, pour une pièce de terre et de vigne sise au terroir de *Bonnela* (1329). — Autre, par dame n'Alais de la Barda. — F° 64 v°. Achat, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, à na Barecgas de W., de 10 dinérades de terre et de bois, à Belle-Côte, moyennant une cartière 1/2 de froment, un carton d'avoine et une paire de gelines d'oublies (15 juin 1329). — F° 65 v°. Achat, par Etienne Macari, à en B. de Rigal de Castel, tuteur de B. Todo (2 décembre 1334). — F° 66. Reconnaissance, par en Jean d'Astrugua, de 9 deniers cahorcins, de 18 d'acapte et du quint de la récolte, de trois meillades de terre et de vigne sises au terroir de la Colombe, avec engagement par le tenancier de ne pas sous-inféoder lesdites terres (6 décembre 1336). — F° 67. Achat, par Etienne Macari, commandeur de l'hôpital, à en Arnaud de la Garde, tuteur de Jean et Simon Guilhem, fils de Guillaume la Tosa, de la moitié par indivis de deux maisons avec cour sises au quartier Guilaran (le vendredi avant la saint Etienne 1334). — Achat, par le même, à en R.-G. de Saint-Paul, d'une pièce de terre et de vigne sise au-delà du Tarn, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, et d'une autre pièce de terre et de vigne à Campcornelh, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte (19 janvier 1334). — F° 68. Achat, par le même, à Guasbert de Castanhier, héritier de messire Jean de Saint-Genieys, de 4 dinérades de terre et de vigne au terroir de Bartagran, moyennant 13 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 2 deniers d'acapte (6 mars 1334). — Achat, par le même, à G. Peytavi et à Castilhon de Peytavi, de la moitié, par indivis, de maisons avec cour sises au quartier Guilaran (17 décembre 1336). — F° 69. Achat, par le même, de 4 dinérades de terre et de vigne au terroir de Bartagran, moyennant 13 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 2 deniers d'acapte (2 janvier 1436). — F° 70. Après les mots AVE, MARIA, GRACIA, écrits en lettres onciales, on lit : « Aquest libre fe M[e] B. d'Aymar, loqual libre fe far en P. Capel, ospitalier de l'espital de S. Jacme de Moichac, l'an MCCCXLIX. Aissi commenso totas las hertatz e las rendas de l'espital de S. Jacme de Moichac. » L'hôpital de Moissac possédait à Gaziques, 10 dinérades de vigne, franches de toute charge, sauf la dîme envers l'abbaye de Moissac, une dinérade de vigne faisant le quint, 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, et 5 pougèses de vigne payant le quint, 7 deniers 1 maille cahorcins d'oublies et 15 deniers d'acapte ; à *las Pejas*, au de là du Tarn, deux dinérades de vigne payant la dîme à l'abbaye ; au delà du Tarn, près du moulin de l'abbaye, une dinérade de vigne payant la dîme à l'abbaye ; au delà du Tarn, 4 dinérades de terre labourable, vendues depuis. — F° 70 v°. « Ayssi comenso totas las hertatz que intro per la porta en borsa e per la porta del pes. » Les biens sont 4 dinérades de terre et de vigne au lieu dit *al Biole*, payant la dime à l'abbaye de Moissac ; 3 meiallades et 1/2 et une pougèse de terre et de vigne au lieu dit *Anausa Gruera*, payant la dîme à l'abbaye de Moissac ; 3 dinérades et une pougèse et 1/2 de vigne à *l'Olm de las tapias* et 14 dinérades de vigne proches la porte *en Borssa*, payant la dîme à l'abbaye ; 5 dinérades de vigne à la combe de *Valengana ;* 2 dinérades de terre labourable au lieu de la Tourrette ; 2 dinérades de vigne près la croix de Lauzerte ; 3 dinérades de pré au lieu dit *al Luc ;* une dinérade de terre et de vigne avec la borde à Montescot, rapportant 6 deniers cahorcins d'oublies. — F° 72. « Aissi comenso las vinhas e las possessios que intran per la porta arsa. » Ce sont 8 dinérades et une meillade de vigne au lieu dit Arapac, payant au couvent de Saint-Pierre de Moissac, 4 sous 3 deniers cahorcins d'oublies et 8 sous 6 deniers d'acapte ; 8 dinérades de terre inculte à la Roquette ; un jardin *al Pes velh ;* 7 maisons au carreron de Moret ; une maison à *Malavelha ;* 17 maisons au faubourg Saint-Ansbert ; 2 maisons au Pont neuf ; 10 sous tournois d'oublies pour un hôtel sis au faubourg Saint-Michel ; une rente de

10 sous cahorcins pour une pièce de terre à Fonréal; un hôtel à Landaroze. — F° 4 v°. « Ayssi so totas las terras e vinhas e bosc e pratz e vimenedas e albaredas que so a Montescot ab la borda que yes que foro del fay del Faet. » Ces biens sont 3 dinérades de terre au terroir de Lavardenx; 12 dinérades de terre et de bois au lieu dit de *la Velanet;* 6 dinérades et une pougèse de terre au terroir de *la Oloria;* 5 dinérades et une pougèse de terre ; 10 dinérades et 3 pougèses de terre au terroir de la Velanet ; 4 dinérades de terre et de vigne au terroir de Lavardenx ; 5 dinérades et une meiallade de terre audit lieu ; 4 dinérades de terre et de coudraie, au même endroit ; 3 dinérades de terre au lieu de l'Avelanet ; 3 dinérades de terre dans ladite paroisse de Montescot ; 5 dinérades et une meiallade de terre, au même endroit ; une pièce de terre près le chemin communal ; 7 dinérades de terre et de vigne au lieu de la Benèche ; une pièce de terre et de vigne à *Nausagruera ;* 4 dinérades de vigne, au même endroit, données à l'hôpital par messire R. G. de Belmontet ; une pièce de terrain, au même endroit ; 3 dinérades de vigne à Guazique ; une pièce de terre et de jardin *al Pes velh ;* une autre pièce de terre à Cassetort. — Achat, par P. Capel, commandeur de l'hôpital de Moissac, d'une maison avec cour, au carreron de Mouret, payant 3 deniers cahorcins une maille d'oublies et 7 deniers cahorcins d'acapte (22 février 1350). — Autre, par le même, d'une maison avec cour, sise au même endroit, moyennant 9 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte (22 février 1350). — Achat, par Arnaud Molinier, de deux dinérades de vigne, à *las Pejas*, rapportant 8 sous cahorcins d'oublies. — Achat, par le même, à Jean de la Combe, à la suite du décès de R.-G. de Belmontet, de deux dinérades de terre et de vigne, au lieu de Valengane, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (1351). — F° 76. Achat, par le même au même, d'une pièce de terre et de vigne au lieu de *Sant Bearnio*, moyennant 8 sous cahorcins d'oublies et 16 d'acapte (1351). — Achat par le même, de la moitié par indivis d'une cour et maison sises au quartier Guilaran, moyennant 9 deniers cahorcins d'oublies et 18 d'acapte (1331). — Prise à bail, par B. Blanc, boucher, d'une maison payant une rente annuelle de 20 sous tournois (26 mars 1352). — Prise à bail, par le même, d'un jardin payant 4 sous tournois d'oublies. — F° 77. Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par P. Capel, commandeur de l'hôpital, à Jean Barrière, sergent, d'une maison, cour et treuil, sis en la rue droite de Guilaran, confrontant, sur le devant, avec ladite rue, sur le derrière, avec le carreron d'Espanhols, moyennant 60 sous tournois de rente annuelle et l'obligation, pour le preneur, de dépenser 30 livres dans l'espace de 6 ans, à améliorer lesdits biens. (Le mercredi avant la Circonscision, 1349). — F° 79. Achat, par en Guasbert de Tholoseta, à P. Capel, commandeur de l'hôpital, de trois dinérades de terre et de vigne, au terroir de Gazigues, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et trois sous d'acapte (11 mars 1352). — Achat, par en R. G. de Belmontet, à en P. R. G., de la moitié, par indivis, d'une pièce de terre et de jardin, sis à la Tourrette, moyennant 2 sous 6 deniers, cahorcins d'oublies et autant d'acapte (1347). — F° 80. Donation, par Pierre Roussel, exécuteur testamentaire de Bernard de Dur, d'un jardin et d'une cour au *Pes Velh*, à l'hôpital de Moissac (1359). — Bail de 29 ans, renouvelable à perpétuité, passé par les consuls de Moissac, en qualité de patrons de l'hôpital, à Guiscart de la Trinquada, d'un hôtel avec cour, au quartier Saint-Ansbert, moyennant une rente annuelle de 20 sous cahorcins et l'obligation, pour le preneur, de dépenser, dans l'espace de dix ans, 5 francs d'or à faire des réparations (1380). — F° 81 v°. On lit les deux notes suivantes, indépendantes du cartulaire : « Remembransa sia que l'ospital de Sanh-Jacme, deu per totz temps II sols cahorcenx, per l'obit d'en P. Vidal senhorel. Item deu II sols cahorcenx, per l'obit d'en Arnaud Saleta. »

B 33 (registre.) — 121 feuillets, dont [illegible] en blanc.

1375-1597. — INFÉODATIONS. — F° 1. Bail emphytéotique, par Etienne Guibbon, gouverneur de l'hôpital, à Raymonde de la Garrigue, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte, d'un jardin situé au faubourg Saint-Ansbert (17 février 1450). — F° 2. Autre, par le même, à Pierre Ramond et Jean Sasy, d'une borde et de deux pièces de terre, moyennant 10 sous cahorcins, 4 cartières de blé et une d'avoine d'oublies et 5 sous cahorcins d'acapte (25 janvier 1451). — F° 3 v°. Autre, par le même, à Bernard de Galanbié,

d'une maison sise au quartier de *Mala vetula*, moyennant 13 sous 9 deniers tournois d'oublies et 12 deniers tournois d'acapte (17 janvier 1453). — F° 4 v°. Autre, par le même, à Barthélémy Farbio, d'une maison sise au quartier Guilaran, moyennant 4 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte et à charge par le preneur de réparer ladite maison pendant quatre ans (10 avril 1455). — F° 5 v°. Autre, par le même, à Jean Cabasse, d'une dinérade de bois inculte *(boigue)*, sise au terroir de Daniel, moyennant 2 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte (18 octobre 1455). — F° 6. Autre, par le même, à Géraud Bonel, d'une dinérade de terre inculte, sise au terroir de Campcorneilh, moyennant 6 deniers tournois d'oublies et 5 d'acapte et de trois dinérades de terre et de bois au terroir de Cantagreilh, moyennant 18 deniers tournois d'oublies et 10 d'acapte (5 juin 1456). — F° 7. Autre, par le même, à Etienne de Mathia, d'une cour sise en la rue Saint-Jacques, moyennant 18 deniers tournois d'oublies et 5 d'acapte (17 octobre 1457). — F° 8. Autre, par le même, à Géraud Bonel et Guillaume Daursival, d'une dinénade de terre inculte au lieu de Cantagrelh, moyennant 9 deniers cahorcins d'oublies et 2 d'acapte (30 novembre 1457). — F° 9. Autre, par le même, à Maurisset Peitabines, de 30 dinérades de terre et de bois au terroir de Perragut, en la paroisse Sainte-Marie d'Espis, moyennant 2 cartières de froment et 10 sous tournois d'oublies et 5 sous d'acapte (28 décembre 1460). — F° 10. Autre, par le même, à Guillaume Bayssart et Aymery Boye, de 4 dinérades de terre et de vigne, au terroir de Luc, moyennant 4 sous cahorcins d'oublies et 2 d'acapte (13 juin 1461). — F° 11 v°. Autre, par Antoine Liniere, procureur de l'hôpital, à Pierre Naoto, d'une borde sise en la paroisse de Biaroze, moyennant 4 cartons de blé, un d'avoine, 2 gélines et 10 sous tournois d'oublies et 5 sous tournois d'acapte (16 décembre 1461). — F° 13. Autre, par Etienne Guibbon, à Guillaume Tourret, d'une pièce de terre et de bois au terroir de Sautarel (12 juin 1460). — F° 14 v°. Autre, par le même, à Jean Tourret, de 36 denrées de terre et de bois, en la paroisse de Saint-Amans, et de 6 autres dinérades de terre et de bois, en la paroisse de Sainte-Livrade à Moissac, moyennant trois cartières de froment, deux cartons d'avoine et 10 sous tournois d'oublies et 5 sous tournois d'acapte (23 mars 1461). — F° 16. Autre, par le même, à Jean Boisson, d'une pièce de bois sise à l'*Orm del Merdayrac*, moyennant 2 sous tournois d'oublies et 5 deniers tournois d'acapte (14 novembre 1462). — F° 18. Autre, par le même, à Bernard Galaubié, d'une pièce de bois au terroir de Ferragut, moyennant 10 sous tournois d'oublies et 1 d'acapte (14 novembre 1462). — F° 19 v°. Reconnaissance, de Jean Besson. — F° 21. Bail perpétuel, par Etienne Guibbon, à Jean de Huc, marchand, de trois dinérades de terre et de bois, au terroir de Luc, moyennant 3 sous cahorcins d'oublies et 18 deniers cahorcins d'acapte (25 novembre 1462). — F° 23. Autre, par le même, à Jean Rousset et Jean de Monmaton, d'une maison en la rue de Malevieille, moyennant 20 sous tournois d'oublies et 5 d'acapte (17 novembre 1462). F° 24 v°. Autre, par Antoine Liniers, procureur de l'hôpital, à Jean Gabriat, de 60 dinérades de terre et de bois, au terroir de Combeclar, en la paroisse Sainte-Marie d'Espis, et d'une pièce de terre et de bois, au terroir de Ferragut, moyennant 4 cartière et 1/2 de froment, deux gélines et 20 sous tournois d'oublies et 5 sous tournois d'acapte (5 novembre 1465). — F° 25. Autre, par le même, à Jean de Huc, de trois dinérades de terre et de bois, au terroir de Bartagran, en la paroisse de Biaroze, moyennant 3 sous cahorcins d'oublies et 42 deniers d'acapte (14 février 1465). — F° 25 v°. Autre, par Etienne Guibbon, d'une maison en la rue Guilaran, moyennant 10 sous tournois d'oublies et 5 d'acapte (8 octobre 1466). — F° 26. Autre, par le même, à Pierre de la Tailhade, d'une pièce de bois inculte, moyennant 3 sous tournois d'oublies et 2 d'acapte (25 juillet 1468). — F° 27. Autre, à Jean Besson, d'une pièce de terre et de vigne, sise au lieu dit *à la Croix de la fenno*, moyennant 3 sous tournois d'oublies et 3 d'acapte (4 mars 1469). — F° 27 v°. Autre, par Antoine Liniers, gouverneur de l'hôpital, à Jean Alie, de certaines pièces de terre et de bois (20 avril 1470). — F° 30. Autre, par le même, à Pierre de Vilars et Guillaume de Blay, d'une pièce de terre au delà du Tarn, moyennant 2 cartons de froment et 12 deniers tournois d'oublies et 2 sous tournois d'acapte (8 mai 1475). — F° 32. Autre, par le même, à Olivier Bourdet, d'une pièce de terre, moyennant 5 sous tournois d'oublies et 3 d'acapte (8 mai 1482). — F° 33 v°. Autre, par Antoine de Montret, commandeur de l'hôpital, à Pierre Cassaignos, d'une pièce de terre, au terroir de

la Colombe, moyennant 5 sous tournois, une paire de gélines et une cartière d'avoine d'oublies et autant d'acapte (30 décembre 1496). — F° 36 v°. Autre, par le même, à Hugues de Montret, d'une pièce de terre et de vigne au terroir de Paradis, moyennant 5 sous tournois d'oublies et autant d'acapte (2 mars 1495). — F° 38 v°. Autre, par Géraud Dupuy, commandeur de l'hôpital, à Guillaume du Rieu, d'une maison avec cour, sise en la rue de Moret, moyennant 5 sous tournois d'oublies et 12 deniers tournois d'acapte (25 janvier 1419). — F° 39 v°. Autre, par le même, à Pierre de Peyrusse, d'une maison avec cour, sise en la rue du Pontneuf, moyennant 6 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers cahorcins d'acapte (12 mars 1419). — F° 41. Reconnaissance de noble Jean Dupré, sieur de Sainte-Livrade (1597). — F° 42. Bail, par Bernard Ademarie, commandeur de l'hôpital, à Raymonde de la Barte, d'une maison avec cour, sise en la rue de *Mala routa*, moyennant 12 sous cahorcins d'oublies et 12 deniers d'acapte (25 octobre 1375).

B 54 (registre). — 200 feuillets, dont 122 utilisés ; registre coté n° 400 au catalogue général.

1594-1729. — CARTULAIRE. — Au f° 1. Une vignette entoure ce titre « I. H. S., » le présent livre appartient à « l'hospital de Moissac, là où sont inserrés les obliges des procureurs, testamens, donations, mémoires de toutes les rentes et debtes apartenant audit hospital, inventaire des meubles et autres mémoires, fait par nous Bernard Ginesty, consul et syndic, Jean Montret, Jean la Broue, Guillaume Dumas, le vinteneuvième jung 1594. ». — Au f° 2 v°. Baptême d'une cloche, le 8 juin 1595, pesant 158 livres, parrain, M. Bernard de Recon, docteur, et marraine, Dlle Marie de Pajols. Elle fut appelée Marie. — F° 5. Rentes dues à l'hôpital, dont le total au f° 49, est : blé 55 sacs, seigle 1 sac, avoine 6 sacs, argent 24 livres. — F° 57. Procurations des syndics de l'hôpital. — F° 68. Requête à l'évêque de Cahors et ordonnance dudit seigneur, jointe au registre, pour bâtir une muraille et fermer le cimetière des pauvres ; il est dit en marge que le bail à bâtir est au livre D (lequel est perdu aujourd'hui). La bénédiction dudit cimetière eut lieu le 19 mars 1609, par M. François de Fontlongue, chanoine de Cahors, chancelier de l'Université, délégué par l'évêque. — F° 40. Obligation de rente perpétuelle par M. Antoine de Chambert, lieutenant, assesseur criminel (1630). — F° 92. Testament de Pierre Boutail (1665), en faveur des Récollets, des Doctrinaires et de l'hospice. — F° 100. Testament de M. Pierre de la Raffière, chanoine de Moissac, en 1653. — F° 103. Fondation de la chapellenie de Saint-Jean-Baptiste dans l'abbaye, par M. Jean Grand, chanoine, qui fit des legs au chapitre doctrinaire (1673). — F° 113. Testament de M. Gervais de Maran, chanoine, en 1720. — F° 117. Testament de M. Aymé Martin, chanoine. — F° 118. Testament de M. Joseph de Timbrune-Valence, du 2 septembre 1714, lequel veut être enseveli à Sainte-Catherine, et de noble Jean de Lacoste, fils de noble Simon de Lacoste, son neveu. — F° 120. Testament de Joseph Rouzié (15 juin 1729). — F° 121. Donation de maison par dame Suzanne de Faget, veuve de noble Etienne d'Esparbès de Lussan, rue Cailhavet.

B 55 (cahier). — 40 feuillets, papier.

1672. — REGISTRE de rentes consenties.

B 56 (cahier). — 170 feuillets.

1729. — ETAT des rentes établies sur divers particuliers et notes sur leurs provenances en 1729. Table à la fin.

B 57 (registre). — 260 feuillets.

XVIIIe siècle. — RENTES dues à l'hôpital, rangées par fief avec l'analyse des actes qui les concernent et qui remontent rarement au delà du XVIIIe siècle.

B 58 (cahier). — 20 feuillets.

XVIIIe siècle. — ETAT des débiteurs de

rentes à l'hôpital, sans date, mais de la fin du XVIII[e] siècle.

B 3, pièce.

XVIII[e] siècle. — Plan du fief de Frayssé appartenant au chapitre et à l'hôpital.

B 40. [illegible] — 60 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1257-1762. — Reglements de comptes. — Le 1[er] acte de cette liasse, étranger aux documents de l'hôpital, est une reconnaissance de 1257, par W. et P. de Rigan, du droit, pour P. Escuder, d'utiliser pour l'eau de pluie, une gouttière traversant leur maison. — Conditions acceptées par sœur Jeanne-Marie de Lespinas, pour son entrée au service de l'hôpital. Ladite sœur devait, entre autres avantages, recevoir une pension annuelle de 340 livres (25 août 1714). — Conventions passées par les administrateurs de l'hospice de Lauzerte, avec la maison de Saint-Lazare, de Paris. Aux termes de cet acte, il était stipulé que trois sœurs de la charité desserviraient l'hospice de Lauzerte, et, qu'à cet effet, elles recevraient, outre le logement et la nourriture, 60 livres par an. Dans ledit acte, on lit encore que l'hospice ne devait admettre comme pensionnaires, ni enfants ni vieillards (1716). — Pièces relatives au règlement de la succession d'Etienne Cayrou (1761-1762). — Cession de rente à l'hôpital Saint-Jacques, par Antoine Delhom, curé de Saint-Julien (15 avril 1692). — Cession de rente par M[e] Louis Lafargue, curé de Molières (1754). — Inventaire des papiers et titres de l'hôpital, exécuté en vertu de la déclaration du roi de mars 1698 (1701). — Procès-verbal de la vente de divers effets délaissés par la sœur Lespinas, directrice de l'hôpital (27 novembre 1740). — Constitution de dot, par le sieur de Verdier et la demoiselle de Charron, en faveur de demoiselle Isabeau de Verdier, épouse de noble Joseph de Timbrune (28 décembre 1704). — Extrait d'un livre de raison, de M[e] de Timbrune. Cette pièce est un inventaire des biens laissés par M[e] de Timbrune (1714). — Autre inventaire des biens laissés par M[e] de Timbrune. Parmi les articles cités, à mentionner les livres : « Quelques livres consistant en six tomes de l'Astrée, un *Lexicon juris*, un tome des comédies de Térence, quelque préleçon du Cujas, *la Pucele d'Orléans*, par Chapelain, les poëmes d'Horace et quelques autres, dont partie sont escolastiques et partie inutiles. » Cet inventaire ne se rapporte qu'aux effets laissés par M[e] de Timbrune, dans son domaine de Castanet (1705). — Inventaire des actes déposés dans les archives de l'hôpital le 24 août 1717. — Inventaire des titres et effets advenus à l'hôpital, par la disposition testamentaire de demoiselle Jeanne-Marie Lespinas, ancienne directrice dudit hôpitat (1740). — Inventaire des bien laissés à l'hôpital, par M[r] de Marcillac, prieur de Toulonjac. Parmi les objets cités, à remarquer une « belle tenture de tapisserie d'hautelisse, à grand personnages, composée de sept pièces, qui a été léguée aux R.R. Pères Recolletz, de la présent ville, pour servir à la décoration de leur église » ; un vieux tableau représentant les stigmates de saint François ; une bibliothèque de 207 volumes donnée aux Pères de la doctrine chrétienne du collège de Moissac ; une paire de pistolets provenant de chez Lagenois, armurier de Moissac ; une petite montre, « fort antique » ; différents vases de faïence blanche, bordée de bleu, etc. (1742). — Extrait mortuaire de messire Joseph de Timbrune (1714). — Extrait d'une déclaration par laquelle M[r] de Timbrune donne une pipe de vin aux Récollets de Moissac, et la somme de 100 livres à demoiselle Jeanne de David, sa cousine (s. d.)

B 41. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; 2 parchemins.

1684-1794. — Titres de propriété de l'hôpital. — Rente consentie par le chapitre à M. de Cruzy, dont l'hôpital est héritier (1684). — Constitution de rente par Etienne Cayrou (1714). — Créance sur M. Lafargue, curé de Molières (1735). — Rente constituée par M. de Pellagrue, seigneur de Montagudet (1742). — Par Jacquette Retournat (1741). — Par dame de Verdier Lacoste (1742). — Par Jean Laflorentie (1757). — Par Françoise Geugé, épouse Dusseaux (1761). — Par Gaubert Longueville (1760). — Par Jeanne Ratier (1771). — Par Hélène Delbreil, veuve Laborie (1782). — Rente consentie par le couvent de Sainte-Claire (1785). — Par J.-P. Duprat, syndic de

l'hôpital (1788). — Par la citoyenne Issanchou (1794).

B 42 (liasse). — 76 pièces, papier ; 6 parchemins.

XVIIe siècle — PROCÉDURES diverses suivies par les syndics de l'hôpital pour obtenir renouvellement de rentes par les ci-après : Antoine Lagrèze, charpentier de Sainte-Livrade, les époux Touzes et Delsol, les héritiers Rouzet de Sainte-Livrade.

B 43 (cahiers). — 100 feuillets.

1813. — ETAT des rentes de l'hôpital, dites rentes alors existantes (ce cahier paraît devoir être très utile pour la comptabilité de l'établissement).

B 44 (liasse). — 75 pièces, papier.

1748-1750. — PROCÉDURES suivies au nom des syndics de l'hôpital Saint-Jacques contre les dénommés ci-après, pour payement de rentes constituées : Bernard Mauret, Pierre Palazot, Salv. Mauret, François Laffitte, Hugues Brun, Hugues Bois, Géraud Guyonet, Pierre Pelissié, maçon, Thomas Paraud, Antoine Bleis, Françoise Azam, veuve Larnaudie, la veuve Cavaillou, Pierre Baudus, de Sainte-Livrade, B. Bonnet, chirurgien de Montegut, Raymond Coustou, cordonnier de Moissac, Jean Delachoux, Mouchaud, Mre du Barthac.

B 45 (liasse). — 40 pièces, papier.

1740-1867. — BIENS DE L'HOSPICE. — Renouvellement, en 1826, par Pierre Lespinasse, d'une rente constituée en 1740.

B 46 (registre). — 200 feuillets.

1863. — REGISTRE des legs faits à l'hospice.

SÉRIE C

Matières ecclésiastiques, Chapelle, Aumônerie, Cimetière obituaires

C 1 (liasse). — 6 pièces, papier.

1678-1846. — Lettre de M. le Mazuyer aux filles de la charité de l'hôpital de Moissac sur la direction de l'établissement (1678). — Permission par l'évêque de Cahors donnée à Flanchac d'exposer dans la chapelle le Saint-Sacrement (1697). — Requête par un sieur Delbusson au juge de Moissac pour saisir les fruits d'une chapellenie établie dans la chapelle de l'hôpital et dont le titulaire, M. Hérault, n'a pas rempli les charges (1701). — Ordonnance de M. l'évêque de Cahors portant permission de faire la bénédiction de la chapelle de l'hôpital de Moissac, laquelle fut faite le 16 mai, par M. Dast, curé de Saint-Jacques (1750).

C 2 (liasse). — 5 cahiers, non reliés.

1804-1815. — Sépultures faites dans l'hospice de Saint-Jacques par le curé et les prêtres desservant.

C 3 (liasse).

1810-1817. — Pièces des décès effectués dans l'hospice et deux actes de naissance.

C 4 (registre). — Non folioté.

1836-1885. — Baptêmes et Sépultures.

C 5 (registre). — Grand in-folio.

1863. — Registre des décès de l'hospice, commencé en 1863 et courant.

SÉRIE D

Inventaires généraux, Archives

D 1 (registre). — 170 feuillets.

XVIIIe siècle. — INVENTAIRE général des titres et documents de l'hospice Saint-Jacques de Moissac. — Table des articles. — Analyses desdits titres compris dans les liasses B 1, B 2, etc. — Au folio 99 commence le dépouillement du terrier jaune de l'hôpital, livre aujourd'hui perdu. — Au folio 114, celui du terrier noir, côte D, et au folio 161, celui du terrier E, tous deux perdus.

D 2 (registre). — 200 feuillets.

1789. — RÉPERTOIRE général des titres de l'hôpital Saint-Jacques, fait en 1787, par les officiers municipaux, sous M. Couché, maire ; ces titres sont les mêmes que ceux analysés en D 1.

D 3 (liasse). — 6 pièces, papier.

1857-1867. — CORRESPONDANCE entre la Préfecture de Tarn-et-Garonne et la commission de l'hospice, pour le classement des archives.

SÉRIE E

Délibérations, Comptes, Inventaires de Caisse, etc.

E 1 (liasse.) — 6 cahiers, papier.

1701-1740. — DÉLIBÉRATIONS. — 1er cahier. — F° 6 v°. Règlement pour le mandatement des dépenses (6 avril 1701). — F° 13. Déclaration du roi du 12 décembre 1698, concernant le gouvernement des hôpitaux. — F° 39 v°. Choix de M. Deboulbé, comme médecin de l'hôpital (11 janvier 1707). — 2e cahier. Délibération portant que le bureau de l'hôpital se réunira le premier dimanche du mois (13 janvie 1726). — Autre, fixant la paye des malades alités à 4 sous et celle des autres à 3 sous et portant qu'il ne sera plus fait de distributions de blé aux nécessiteux de la ville, sauf dans les cas de maladie contagieuse (3 février). — Augmentation des directeurs de l'hôpital du nombre de douze (10 mars). — Vote d'une supplique à l'intendant, pour lui demander de faire entrer à l'hôpital général de Montauban, quatre malades de l'hôpital de Moissac, attendu que ce dernier a dépensé plus de douze cents livres au delà de ses revenus (23 décembre 1727). — 3e cahier. Pouvoir donné au syndic d'accepter la donation d'une maison à l'hôpital, faite par dame Suzanne Fayet, veuve de noble Etienne d'Esparbès de Lussan (23 mars 1732). — Délibération portant payement de trois livres par mois, aux sœurs de l'hôpital, pour le blanchissage des pauvres (22 juin 1732). — 4e cahier. Délibération portant que les messes dites pour les pauvres de l'hôpital seront, à l'avenir, payées chacune six sous, au lieu de cinq (29 octobre 1734). — Nomination de quatre personnes pour aider le syndic à reconnaître les vrais pauvres (24 février 1737).

E 2 (liasse.) — 10 cahiers, papier.

1741-1756. — DÉLIBÉRATIONS. — 1er cahier. Délibération portant qu'à cause de la cherté des vivres, de l'huile et de la chandelle, il sera alloué 5 sous d'augmentation aux pauvres adultes et 3 sous aux jeunes (8 septembre 1741). — 2e cahier. Ce deuxième cahier renferme une délibération du conseil de police, relative à la circulation des grains ; par cet acte, il était défendu aux négociants de Moissac, sous peine d'une amende 500 livres, de transporter leurs grains et farines en dehors de la ville, et enjoint de délivrer aux porteurs d'un billet signé par les consuls, la quantité de blé spécifiée dans ledit billet (21 juin 1742). — 5e cahier. Délibération portant qu'on demandera au roi de délivrer des lettres-patentes réglant la situation de l'hôpital. Ce vote avait été émis sur le conseil de l'évêque de Cahors qui était présent (25 octobre 1746). — Vote d'une somme de 100 livres pour permettre aux sœurs de l'hopital d'achever de faire dorer le rétable de la chapelle (16 septembre 1753). — Délibération portant confection d'une horloge pour l'hôpital et établissant que les syndics ne pourront recevoir les enfants bâtards sans une délibération préalable (28 novembre 1756). — Lettre relative à la fonte d'une cloche. Ce document a été trouvé dans le dernier cahier, mais semble bien en être distinct. En voici la teneur : « A Montauban, ce 31 mai 1758, Monsieur, en réponce de la vôtre, je n'ai pas pour le présant de cloche de

fonte du poix que vous me demandès, mès si ces messieurs dont me marquès veulet que je leur en face une, je leur feré au prix de trante-deux solz la livre et je leur prandré la leur au prix de vingt-deux solz la livre et pourront mettre l'escription que trouveront à propos. Si cela leur combint, on n'a qu'à m'écrire, je mettré la main à l'eubre et suis avec respect, monsieur, votre très humble serviteur.

« CHENÉ, *fondeur.* »

E 3 (registre). — 83 feuillets.

1757-1767. — DÉLIBÉRATIONS. — F° 17. Installation d'une horloge fabriquée par le sieur Arnal, forgeron (18 juin 1758). — Adjudication des travaux pour la reconstruction de l'hôpital. Ils sont adjugés à Antoine Cardaillac, maître-charpentier, pour le prix de 13,525 livres (1er novembre 1767).

E 4 (registre). — 200 feuillets.

1764-1777. — DÉLIBÉRATIONS. — F° 1. Commission donnée à M. de Mottes, syndic de l'hôpital, de prendre des instructions sur les règlements des hôpitaux voisins et, en particulier, de celui de Castelsarrasin, pour procéder à la réforme des statuts de celui de Moissac (12 septembre 1764). — F° 31. Délibération portant reconstruction de l'hôpital en dehors de l'enceinte de la ville (7 mars 1768). — F° 34. Approbation du choix fait du jardin appartenant au chapelain de la messe de quatre heures, pour la reconstruction de l'hôpital, et délibération portant délivrance d'une somme quotidienne de 7 sous, à vingt pauvres, pour leur tenir lieu des bouillons qui ne pourront plus leur être servis durant le temps de la reconstruction dudit hôpital (5 mai 1768). — F° 40. Location d'une maison pour préparer les bouillons des pauvres (19 juin 1768). — F° 40 v°. Délibération portant qu'on fermera les avenues de l'hôpital, afin de mettre les sœurs à l'abri de toute insulte. Cette mesure était nécessitée par la démolition de l'hôpital qui avait permis à certains individus de s'introduire jusques dans les appartements des sœurs (10 juillet 1768). — F° 67 v°. Acceptation du don fait à l'hôpital par les héritiers de l'abbé de Prades (14 décembre 1769). — Enregistrement d'une lettre de M. Lonjon, curé de Saint-Hilaire, relative au don fait par les héritiers de l'abbé de Prades. Ce don, qui était de 4,000 livres, avait été fait pour se conformer au désir dudit abbé (12 décembre 1769). — F° 93 v°. Délibération portant que le nouvel hôpital sera construit dans les jardins situés entre les portes de Guilaran et de Malaveilhe (9 juin 1771). — F° 97 v°. Acceptation de la succession de demoiselle Françoise Richard (28 juillet 1771). — F° 110. Commission donnée au sieur Delfayet de rechercher une maison où l'on puisse installer de douze à quinze lits, pour y loger les malades pendant la reconstruction de l'hôpital (31 juillet 1772). — F° 138. Emploi d'une somme de 1,210 livres, legs de M. Ducros, de Saint-Nicolas, pour la réfection des lits de l'hôpital (27 janvier 1774). — F° 162. Vote de félicitations à l'archevêque de Toulouse, pour sa nomination à l'abbaye de Moissac (5 juillet 1775). — F° 181. Adjudication des travaux de reconstruction de l'hôpital, au prix de 50,500 livres, à Etienne Selves, entrepreneur, à Montauban (15 juillet 1776). — F° 185. Examen, par les sieurs Pourterie, maître-maçon de Toulouse, et André Boulavert, architecte de Montpellier, du terrain des fondations du nouvel hôpital (20 avril 1776).

E 5 (registre). — 200 feuillets, papier.

1777-1786. — DÉLIBÉRATIONS. — F° 37. Acceptation du legs de M. de Rouffiac (8 décembre 1778). — F° 125. Création d'un aumônier pour l'hôpital (9 mai 1781). — F° 131. Autre délibération sur la création d'un aumônier. — F° 194 v°. Célébration d'un service pour le sieur Demoulins qui avait laissé à l'hôpital une somme de 100 livres (29 septembre 1782). — F° 197. Traité passé pour l'entretien des marins entre l'hôpital de Moissac et le roi : Ledit hôpital devait s'engager « à recevoir, nourrir, soigner et médicamenter tous les individus attachés au service de la marine », moyennant 13 sous par jour, 6 sous pour chaque sortie et 40 sous pour chaque sépulture (30 janvier 1783). — F° 219. Délibération, portant que, sur la demande de l'évêque de Cahors, on admettra, après avis du bureau,

les enfants qui ne peuvent être allaités par leurs mères (12 décembre 1783). — F° 221. Lettre de l'évêque de Cahors remerciant le bureau de l'hôpital de la précédente délibération (26 décembre 1783). — F° 229. Réception à l'hôpital du sieur Desplats, suisse de la garde du roi, ancien garde-chasse du marquis de Gontaut (25 août 1784). — F° 250 v°. Acceptation de la succession du sieur Cassanis. régisseur de l'abbaye (22 mai 1785). — F° 260 v°, Délibération portant que, si l'atelier de charité de Moissac construit un aqueduc pour couvrir la partie du fossé allant de la porte Guilaran à la porte Malaveille, l'hôpital fournira une somme de 600 livres (6 octobre 1785). — F° 268 v°. Délibération portant qu'il sera fait pour la chapelle de l'hôpital un ostensoir en argent (22 novembre 1785). — F° 290 v°. Commission donnée aux sieurs Lespinasse, ancien juge, et Gouges Cartou, ancien négociant, de préparer un règlement pour l'administration du temporel de l'hospice (26 mai 1786). — F° 293. Délibération portant : 1° qu'il sera construit une cheminée à chaque chambre des malades ; 2° que MM. les Directeurs feront déffense aux sœurs dudit hôpital de donner, pour boisson, de la piquette aux pauvres malades ou convalescents, qu'il leur sera ordonné de leur fournir du vin dorénavant ; 3° que MM. les Directeurs de semaine tâcheront de procurer à l'hôpital un barbier pour raser les pauvres malades et faire en sorte que la même personne qui se chargera de les raser se chargera aussi de leur donner les lavements (4 juin 1786).

E 6 (registre). — 179 feuillets, papier

1786-1791. — Délibérations. — F° 72. Adjudication des rentes foncières de l'hôpital (16 novembre 1787). — F° 84. Achat d'instruments pour les opérations du trépan et les amputations (2 mars 1788). — F° 118. Délibération portant création de six nouveaux lits (29 mai 1789). — F° 120. Commission donnée à M. Gouges Cartou, consul, député des Etats généraux, de s'employer auprès des personnes influentes pour obtenir la réunion à l'hôpital de l'aumône sacrée dont les deux tiers avaient été attribués à l'hôpital de Montauban (5 avril 1789). — F° 161 v°. Délibération portant célébration d'un service pour la demoiselle Bedos, directrice de l'hôpital (28 février 1791).

E 7 (liasse). — 7 cahiers.

1791-1807. — Délibérations du bureau.

E 8 (registre). — Relié en parchemin, in-folio, 120 feuillets.

1807-1811. — Délibérations du bureau.

E 9 (liasse). — 5 cahiers, grand in-folio.

1811-1826. — Délibérations du bureau.

E 10 (cahier). — Sans reliure, mauvais état de conservation.

1830-1836. — Délibérations du bureau.

E 10 *bis* (registre). — Non folioté.

1836-1857. — Délibérations.

E 11 (registre). — Grand in-folio, 400 feuillets.

1863-1879. — Délibérations du bureau.

E 11 *bis* (registre). — 150 feuillets.

1879. — Délibérations du bureau de l'hospice, journal commencé le 13 octobre 1879 et en exercice.

E 12 (registre). — 150 feuillets.

1552-1554. — Comptes de l'hôpital. — Liève ou Livre de perception des rentes.

E 13 (cahier). — 60 feuillets.

1569. — *La lebe de las rendas del espital de Guilaran de Moyssac, l'an mil cinq cens sotxante e nau fayte par mi Antony Combarieu.*

E 14 (cahier). — 40 feuillets.

1629. — COMPTES de l'hôpital.

E 15 (registre). — 300 feuillets.

1664-1667. — RECETTES de l'hôpital.

E 16 (registre). — 300 feuillets.

1644-1667. — DÉPENSES de l'hôpital.

E 17 (liasse). — 4 cahiers.

1685-1694. — RECETTES et dépenses.

E 18 (liasse). — 3 cahiers.

1697-1700. — COMPTES de l'hospice.

E 19 (liasse). — 13 cahiers.

1704-1730. — COMPTES de l'hospice rendus par M. Cabanès, trésorier.

E 20 (liasse). — 18 cahiers.

1733-1750. — COMPTES de l'hospice.

E 21 (liasse). — 11 cahiers.

1746-1788. — COMPTES.

E 22 (liasse). — 22 cahiers, papier.

1745-1799. — COMPTES.

E 23 (liasse). — Pièces papier.

1800-1803. — COMPTES.

E 23 *bis* (liasse). — Pièces papier.

1804. — COMPTES.

E 23 *ter* (liasse). — Pièces papier.

1805-1808. — COMPTES.

E 23 *quater* (registre). — Non folioté.

1806. — COMPTES.

E 23^{5} (liasse). — 2 cahiers papier.

1808. — COMPTES.

E 23^{6} (registre). — Non folioté.

1809. — COMPTES.

E 23^{7} (registre). — Non folioté.

1810. — COMPTES.

E 24 (liasse). — 5 cahiers.

1815-1819. — COMPTES.

E 25 (liasse). — [illegible] cahiers.

1820-1829. — COMPTES divers.

E 26 (liasse). — 6 cahiers.

1830-1836. — COMPTES.

E 26 *bis* (registre). — Non folioté.

1831-1844. — COMPTES.

E 27 (liasse). — 36 cahiers.

1834-1878. — BUDGETS de l'hospice.

E 27 *bis* (registre). — 120 feuillets.

1863-1870. — LIVRE des dépenses de l'hospice. — Registre commencé en 1863 et en exercice. — Observation : ces deux derniers articles sont à la mairie.

E 27 *ter* (registre). — Non folioté.

1821 1872. — DÉPENSES.

E 28 (liasse). — 700 pièces environ.

1660-1669. — PIÈCES de comptabilité.

E 29 (liasse). — 600 pièces environ.

1670-1690. — PIÈCES de comptabilité.

E 30 (liasse). — 800 pièces.

1700-1720. — PIÈCES de comptabilité.

E 31 (liasse). — 1,000 pièces, papier.

1720-1729. — PIÈCES de comptabilité.

E 32 (liasse). — 900 pièces environ.

1730-1740. — PIÈCES de comptabilité.

E 33 (liasse). — 1,300 pièces.

1740-1750. — PIÈCES de comptabilité.

E 34 (liasse). — 60 pièces.

1793. — PIÈCES à l'appui des comptes de la citoyenne Grangé, religieuse, administrant l'hôpital en 1793.

E 34 *bis* (liasse). — Pièces, papier.

1744-1747. — PIÈCES de comptabilité.

E 35 (liasse). — 40 pièces, papier

1811. — DOCUMENTS à l'appui des comptes.

E 36 (liasse). — 6 pièces, papier.

1731-1779. — Inventaires divers de meubles. — Inventaire fait à la mort de la directrice sœur Marie Lespinasse (1731). — Autre, en 1732. — Le paragraphe 2 est consacré à la chapelle, dont les objets mobiliers sont minutieusement détaillés. — Inventaire des objets échus dans la succession de M. de Rouffiac, chanoine, avec le verbal de vente de ce qui ne fut pas employé à l'hôpital (1779).

E 37 (liasse). — 50 pièces papier.

1796-1860. — Administration de l'hospice. — Lettres diverses, instructions au sujet de la comptabilité de l'établissement.

E 38 (cahier). — 30 feuillets.

1795-1797. — Copie des lettres de la commission administrative de l'hospice, du 29 thermidor an IV au 14 messidor an VII.

E 39 (liasse). — 80 pièces, papier.

1796-1818. — Correspondance du bureau avec la commune de Moissac, la préfecture du Lot, etc.

E 40 (cahier). — 30 feuillets.

An XIII-1807. — Copie des lettres de la commission.

E 40 *bis* (cahier). — 150 feuillets.

1857-1875. — Registre de correspondance.

E 41 (liasse). — 47 pièces, papier.

1843-1865. — Arrêté divers concernant les affaires de l'hospice rangés par paquets.

E 42 (liasse). — 20 pièces, papier.

1746-1834. — Extraits des délibérations du bureau. — Délibération qui délègue M. Lacassagne, à Toulouse, pour suivre un procès contre Mme de David (1746). — Délibération nommant M. Pazet, trésorier de l'hospice (1750). — Délibération au sujet du blé de l'aumône sacrée qu'il faut refuser comme à moitié pourri (1754). — Délibération au sujet de l'arrêté du Conseil général de la commune, du 17 frimaire, qui accorde 15,000 fr. à l'hospice (an II). Délibération concernant l'adjonction d'une troisième sœur coadjutrice à la citoyenne Grangé (23 germinal an V). — Délibération sur les revenus de l'hospice (3 floréal an V). — Autre, sur le local des enfants abandonnés (27 thermidor an VIII). — Autres, sur les honoraires de l'officier de santé (29 ventôse an VII). — Sur l'afferme des métairies des pauvres (22 fructidor an VII). — Sur les admissions à l'hospice (23 nivôse an VIII). — Extrait des arrêtés de la commune de Moissac au sujet du sieur Lemboulas que la citoyenne sœur Grangé voulait faire exclure de ses fonctions à l'hospice (9 vendémiaire an VIII). — Délibération accordant 150 francs au secrétaire de l'hospice (8 ventôse an IX). — Autre, sur une demande de la citoyenne Lolmède (15 nivôse an IX). — Nomination d'un trésorier sur les conditions de l'adjonction au revenu de l'hospice des rentes accordées en l'an II (21 ventôse an XIII). — Délibération sur l'afferme du domaine de Castanet (1812).

E 43 (liasse). — Pièces, papier.

1834. — Assurances de l'hospice.

SÉRIE F

Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement, Religieux et religieuses, Service intérieur, Domestiques, Service médical, Demandes d'emploi.

F 1 (liasse). — 19 cahiers.

1786-1813. — ETATS du mouvement civil de l'hospice.

Non folioté.

1825-1835. — LIVRE des sépultures faites à la chapelle de Moissac.

Non folioté.

1842-1872. — REGISTRE d'entrée et de sortie des malades.

F 2 (cahier). — 40 feuillets.

An V-an X. — REGISTRE des procès-verbaux des enfants abandonnés; ce sont les actes de naissance de ces enfants et la constatation de leur entrée à l'hospice.

F 3 (cahier). — 60 feuillets.

An VIII. — ETAT des enfants de la Patrie exposés à la porte de l'hospice en l'an VIII.

F 4 (registre). — 300 feuillets.

1806-1812. — REGISTRE des enfants abandonnés.

F 5 (registre). — 300 feuillets.

1812-1826. — REGISTRE des enfants abandonnés. — On y trouve le relevé des enfants existants à l'hospice depuis 1798.

22 cahiers, papier.

1798-1801. — ENFANTS trouvés et abandonnés.

F 6 (cahier). — 36 feuillets.

1826. — CONTRÔLE des enfants trouvés existant à l'hospice, le 1er janvier 1826.

F 7 (registre). — 301 feuillets.

1826-1836. — REGISTRE des enfants abandonnés.

F 8 (cahier). — 20 feuillets.

1797. — ETATS des mères dont les enfants sont à la charge de l'hôpital, en 1797.

F 9 (liasse). — 60 pièces, papier.

1791-1838. — ACTES de naissance et entrées à l'hospice des enfants abandonnés.

F 10 (registre). — 400 feuillets.

1812-1836. — ETATS de situation des enfants abandonnés établis par quinzaine d'abord, puis par mois.

F 11 (liasse). — Cahiers.

1819-1827. — ETATS des malades et enfants existants à l'hospice.

F 12 (registre).

1863. — REGISTRE matricule des malades civils. (En cours d'exercice.)

F 13 (registre). — 200 feuillets.

1863. — REGISTRE matricule de la population de l'hospice. (En cours.)

F 14 (registre). — 60 feuillets.

1863. — REGISTRE matricule des vieillards et incurables postulants. (En cours.)

F 14 *bis* (registre). — 200 feuillets.

1863. — REGISTRE matricule du personnel de l'hospice. (En cours.) — *Nota :* Ce volume est à la Mairie ; comme tous ceux qui dans les séries précédentes portent un numéro *bis*, il a été découvert après que tous les articles trouvés dans les archives de l'hospice étaient étiquetés.

F 15 (liasse). — 2 cahiers, dont un recouvert en parchemin ; 16 et 20 feuillets.

1815. — ETAT des militaires soignés à l'hospice, en 1815.

F 16 (liasse). — 2 cahiers, de 20 feuillets chacun.

1810. — ETAT des prisonniers Espagnols versés à l'hospice, en 1810.

F 17 (liasse) — 45 pièces, papier.

1788-1836. — PIÈCES militaires ; correspondance avec les chefs militaires, on y trouve une lettre du comte de la Luzerne, ministre de la Marine, à l'Intendant de Montauban, M. de Trimond (1788), qui établit que l'hospice recevait des militaires de terre et que le règlement du 27 mai 1785, provoqué par le maréchal de Castris, prescrivit d'y recevoir les marins. — Etat de route des militaires. — Congés et pièces laissées par des soldats soignés ou morts à l'hospice.

F 18 (liasse). — 12 pièces, papier.

XVIIe siècle. — PERSONNEL. — Premier traité conclu par les administrateurs de l'hospice avec les Filles de la Charité, le 6 mai 1639. — Voyez liasse H. I., le traité des sœurs de l'hôpital de la Grave de Toulouse avec la ville, en 1689. — Démission de M. Pérès, de ses fonctions de médecin de l'hospice (1647).

SÉRIE G

Institutions, Succursales de l'établissement, Mendicité, Orphelins, etc.

NÉANT.

SÉRIE H

Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les précédentes séries.

H 1 (liasse). — 10 pièces, papier.

1667-1852. — DOCUMENTS divers. — Mariage de Balthazar de Foussat et Jeanne Falguier (23 octobre 1667). — Mariage de Jean Carrère, marchand-drapier, et Izabeau de Duhard (3 février 1667). — Accord fait entre les administrateurs de l'hospice de la Grave de Toulouse et les filles de la charité, représenté par demoiselle Mathurine Guérin, sœur générale, acte par lequel l'administration de cet établissement est confiée à cet ordre et dans lequel est intervenu, à titre d'intermédiaire, M. le Mazuyer, président au Parlement de Toulouse (1689). — Liasse de lettres dudit Mazuyer, adressées à la sœur de l'hospice de Moissac, qui permettent de supposer que vers le même temps l'hospice de Moissac fut, par l'intermédiaire du même président, confié aux filles de Saint-Vincent-de-Paul. — Mariage de Bernard Autefage et de Marie-Anne le Roi, de l'Isle-en-Dodon (30 mars 1746). — Mariage de Maillard Ribet et Jeanne-Marie Lacroux (27 mai 1774).

H 2 (liasse). — 37 pièces papier ; 13 parchemins.

1301-1547. — DOCUMENTS divers. — Cette liasse et les suivantes comprennent une quantité considérable d'actes ayant appartenu à des familles dont les biens durent échoir par donations ou testaments à l'hôpital. Il serait impossible de reconstituer les papiers des diverses familles. Toutefois, on a mis à part tout ce qui appartenait à la maison de Labarda. — Reconnaissance pour terre sise à En Grenat, par Bernarde, femme de Thomas Le Normand (1301). — Reconnaissance, par P. de Nadirac, fils de Pierre et son héritier, à P. del Brejequet, le jeune, procureur du seigneur, P. de Cazetas, chanoine du chapitre de Cahors, pour terres à Montescot, confrontant celles de l'hôpital de Guilaran (1317). — Reconnaissance, par Pierre Faure et ses frères, pour maisons aux Barthes (15 novembre 1321). — Vente, par Arnaud Molinié et na Bernard, sa femme, devant M. Franc des Francs, jurisconsulte, lieutenant du juge de Moissac, vénérable homme, Jean de Thozet, d'une maison dotale de ladite Bernard, sise au carreron, menant à Pechauriol (1322). — Vente, par J. de Vaillac, de maisons et rentes (1323). — Vente, par Gairaud Robert, marchand de Cahors, et Raymond de Rocapel, marchand, à Pierre Vidal, de terres au lieu dit Arnalhas (1326). — Vente, par Nicolas Habert, de terres à *Cors de Caval*, faite à B. de Montauri (1327). — Achat, par François de Gilis à noble Guiraud de Saint-Paul, donzel, d'une vigne aux Peyronnels (16 février 1329). — Achat, de Raymond Quier fait à dame Raymonde de Fortaiz, de la cinquième partie des fruits qu'elle lui donnait pour une terre tenue en fief à Trébosc (1326). — Vente, par Guillaume Folquier et B. de Bata, habitant rue Guilaran, à B. de Mondenard, de terres à masquières (1331). — Bail à nouveau fief de terres à Garigues, fait par Bertrand de la Garde, chevalier, et Etienne, son fils, à Vidal Mercadier (12 mars 1344). — Reconnaissance, par B. Teyssandier, à na Guillaumette de Boé, femme de Bertrand Maurel, de terres à Saint-

Jean-de-Viaroze (1339). — Bail à fief par noble Pons de Rozet, chevalier, et Bertrand, son frère, à Guillaume Meslier, marchand (7 avril 1346). — Vente, par Guillaume de la Vayssière à B. de Robert, de la Bastide-du-Temple, de terres à Castelsarrasin (1347). — Reconnaissance consentie devant le juge de Moissac, vénérable Robert Gaynard, conseiller du Roi, par Arnaud Fournier, procureur de Gaillarde de Mercier, fille et héritière de Géraud Mercier, et par Arnaud Guillaume de Labarde et Bertrand de Guiniers, comme tuteurs de Géraud et Blaise Mercier, frères de Gaillarde. Il s'agissait de biens très considérables ; la charte mesure environ 1m50 de long sur 0m60 de largeur. — Ces possessions, objet de notes à la marge, durent appartenir à l'hôpital à une époque indéterminée. — Reconnaissance, par Bernard Lotier à Barthelemy d'Alby, sacristain de Moissac, de terres à *Cors de Caval* (17 décembre 1354). — Vente, par Domique de Mortholan, boucher, et B. de Robert à Etienne de Gavanel, de maison sise rue Guilaran, avec un porche touchant à la maison des Cardaillac (2 juillet 1362). — Reconnaissance, par noble Pierre de Castel donzel, père et administrateur des biens de noble Pierre, son fils, héritier du seigneur de Saint-Paul, chevalier, de terres aux Estrels, sur le chemin de Corbieu, dépendant de l'abbaye (1370). — Vente, par Et. de Rigaudie, de terre à la Tourette (1370). — Bail à nouveau fief par le religieux seigneur Pierre de Corneillan à Pierre Delmas, d'un jardin au barri Saint-Jacques (1372). — Testament de Arnaud Durand ; il fait des legs à l'église Saint-Jacques et autres établissements ; il institue son neveu héritier universel ; acte passé devant E. de Martignac et autres témoins (13 juin 1375). — Bail à fief par Guillaume de Robert à divers. de terres acquises de noble Hélène de Saint-Paul et de Jean de Guiscard, son fils, entre autres d'une maison, rue Malaveille (Pinet, notaire, 15 juin 1376). — Vente, par Jeanne d'Arbir, veuve de Jean Codonh à B. de Cabral, femme de Raymond Roques, tailleur, de terres à Roquevielle (10 octobre 1576). — Locaterie, par M. Raymond Roques, de terres à *Cors de Caval* (1378). — Bail à fief pour 29 ans, par R. Roques, de terres à *Cors de Caval* à Pierre Bouet (1378). Achat, par Jacques Clermont, de terres à Aygurande (1385). — Achat, par Pierre de Sauterel et Bernarde, sa femme, à Guiraud de Boneyt, marchand, de terres à La Colombe (1er novembre 1383). — Vente, par Bernard de Floyrac, marchand de Cahors, héritier d'Etienne de Floyrac, bourgeois de Moissac, à Ginette de Cases, damoiselle, veuve d'Etienne de Floyrac, de tous les droits qu'il avait à la succession dudit Etienne (12 février 1376). — Vente, par Pierre de Pancapila, bourgeois et mercier de Moissac, à Jean de Lalma (grolier) cordonnier, et Serène de Condamine, sa femme, d'une maison rue de Paiement, près le moustier (20 octobre 1393). — Achat, par Arnaud del Cauze, de terres à *Cors de Caval* (1395). — Vente de rentes faites par frère Bertrand de Boer, chapelain de la chapellenie de Cornilhac, à Bertrand Augier, censitaire (1398). — Echange entre M. Dominique de Saint-Baulieu, habitant de Moissac et Esclarmonde Solié, de terres, à Pech Auriol (8 décembre 1390). — Achat, par Pierre Petiot à Géraud et Bertrand Brossinhas, de terre à Lalande (1513). — Mariage de Jean Crozet, fils de Jean, de la paroisse de Saint-Martin, avec Guillaumette Feydier, qui apporte 25 livres, 4 robes, un lit, etc. (10 janvier 1547).

H 3 liasses. — 81 pièces, parchemin.

1275-1716. — Titres de famille. — Cession, par en W. P., chambrier de l'abbaye de Moissac à Jean del Arriba, moyennant 4 deniers cahorcins d'oublies et 8 d'acapte, d'une dinérade de terre et de vigne sise en Aondassa (1275). — Vente au sieur de Cardalhac, par G. de la Carère, pour le prix de 55 sous cahorcins, d'une meiallade de terre sise *en Mealhola* (1280). — Vente, par Jean Bartholomieu à R. de la Marta, de 4 dinérades de terre et de vigne, au terroir d'Avelaniers, moyennant le prix de 10 marcs d'argent, 2 deniers cahorcins d'oublies et 4 d'acapte (10 décembre 1281). — Bail emphytéotique, par na Raymonde de Bressols à Bernard, bourgeois, de trois dinérades de terre sises à Bufavent, moyennant 18 deniers cahorcins d'oublies et 3 sous d'acapte et à charge par le preneur de planter, dans l'espace de trois ans, de la vigne dans lesdites dinérades et de ne jamais les sous-accenser (1283). — Autre, par Jean et R. de Maurey à R. Catala, commandeur de l'hôpital, d'une dinérade de terre et de vigne à Terrafort, moyennant 6 deniers cahorcins

d'oublies et 12 d'acapte et à charge par le preneur de ne jamais sous-accenser ladite terre (1er mars 1284). — Autre, passé aux mêmes conditions, par G. de Peirafitha à en P. Boc, d'une dinérade de terre et de vigne sise à Malamosca (1285). — Contrat de mariage de Bernard de la Barda et de Guiraude d'Orgnolhet (16 avril 1285). — Testament de dame Philippine, femme d'Etienne Raymond. La testatrice fait des dons à toutes les œuvres pies de Moissac et des environs. On voit, par la fin de l'acte, que ladite Philippine était la sœur de Bernard de la Barda (31 mars 1290). — Vente, par G. Faure, marchand de Lauzerte, à Arnaud de Labelhier (1294). — Donation d'une pièce de bois, par Armande Defaure à B. Bonet, fils d'en Guillaume Bonet (30 septembre 1300). — Vente d'une maison, par Martin et P. Dalbenquet à Jean Tishendier (12 octobre 1303). — Bail emphytéotique, par Guillaume de Laila, clerc, à en W. de Saliers, moyennant 10 deniers cahorcins d'oublies et 20 d'acapte, d'une maison sise en la rue Lombardesque (31 août 1305). — Vente, par Raymond Delfaet à Jacques Clermont, boucher, d'une rente de 20 sous et d'une maison sise en la rue Guilaran (6 janvier 1317). — Achat de Jacques Clermont, d'un jardin sis à Saint-Michel (1381). — Bail emphytéotique passé par R.-G. de Saint-Paul, bourgeois, à Jean de Cardalhac, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, de 2 dinérades de terre et de vigne sises à Malamosca (7 novembre 1313). — Autre, par le même au même, d'une dinérade de terre et de vigne sise *en Mealhola*, moyennant 5 sous cahorcins d'oublies et 18 deniers d'acapte (même date). — Bail emphytéotique, par frère Huc de Massant à en Guirau de Boc, de 2 dinérades, 1 maille de terre et de vigne en Aondansa, moyennant 10 deniers cahorcins d'oublies et 20 d'acapte (le mardi après la saint Grégoire, 1313). — Vente, par le seigneur R. de Saint-Amans (1324). — Donation de Guilelmine de Loubéjac à B. de la Gardèle (avril 1324). — Bail emphytéotique, renouvelable tous les 29 ans, passé par Pierre Pelissier à Jean de Nénas, de 2 dinérades et 1 maille de terre et de vigne, au terroir de la Caussade, moyennant le quint des fruits et une rente annuelle de 2 sous 6 deniers cahorcins et droit de prélation pour le présent bailleur en cas de vente (18 janvier 1324). — Bail passé par Bertrand de Copalhas à W. Savi (1317). — Achat de Pierre de la Valette à Bertrand de la Garde, chevalier (8 juillet 1329).

H 4 (liasse). — 61 pièces, papier.

1238-1543. — TITRES de famille. — Première pièce. — Reconnaissances de R. de Galhard, de W. de la Mora, d'Etienne de Bonard, de B. Donadieu, d'Arnaud de la Devèze, d'Arnaud de Laila, d'Estevenardz, d'Hélie de Chantairag, de P. de la Clauzada, de na Ponsa, femme de W. de Beaupuy, d'Arnaud Bonets, de G. de Ségur, de Vidal de Nacales et de B.-R. Delfaed (1238). — Deuxième pièce. — Reconnaissances de Jean de na Sansa, de P. Jordas, de B. de Bosc, de R. Faure de Duras, de Quercy de Mirabel, de R. de Benechias, de R. de la Carrère, de R. Maestre, de R. de Sautarel, d'Arnaud de la Roda, de Quercy de Cardalhac, de Quercy de Pampalona, etc... (1240). — Vente d'une vigne, par Raymonde de la Garris à Elie Mersier (1257). — Acte de vente passé par Jean de Maureg à B. Saleta (1293). — Bail emphytéotique, par Etienne Delpoget à B. de la Barda, de 16 dinérades de terre sises au terroir de Martinenca, moyennant une somme de 64 livres tournois, 8 sous cahorcins d'oublies et 16 sous d'acapte et l'obligation pour le preneur de ne point sous-accenser ledit fief (2 mai 1293). — Vente d'Ebrard Jean à Jean Delclaux (1301). — Vente, par Martin de Bonneville, d'une maison sise en la rue de la Lavanderie, pour le prix de cent sous tournois (15 octobre 1304). — Bail emphytéotique, par le seigneur P. de Saint-Paul, chevalier, à B. de Bonac, agissant au nom de Raymonde de la Clausade, d'une dinérade de terre et d'ozeraie, moyennant 5 sous cahorcins d'oublies et 18 deniers d'acapte et l'obligation pour le preneur de ne point sous-accenser ledit fief. « E ges noy pot hom far sobrefios, ni donar, ni vendre, ni enpenhar, ni en autra maniera alienar a cavalier, ni a clergue, ni a mayo d'ordre, ni a deguna autra persona per que las senhorias deldig senhor, ni de son ardents s'en poguesso sordeiar, ni menhs valer per aenant » (1351). — Achats, par Jean de Cardalhac, fils de Quercy de Cardalhac (1307). — Vente, par Raymond Lombart, charpentier, à R. Tishendier, d'une maison avec cour, pour

le prix de 30 sous cahorcins (10 décembre 1313). — Vente, par Raymond Massip à Pierre de Robert, pour 13 livres 1/2 de Cahors, de 2 dinérades de terre et de vigne sises *à l'intrada de Corbis* (1315). — Vente, par R. Senhorel à Guiraut de Vernac, pour le prix de 4 livres de Cahors, d'une terre et jardin sis au Vieux poids (1313). — Publication, par Arnaud Ros, crieur public de Moissac, de différentes terres à vendre (1314). — Bail emphytéotique, par P. Fouvre à P. Vidal, de 6 dinérades de terre au puy Saint-Michel, moyennant 3 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte (1317). — Vente, par Richard del Pont à Guillaume et à R. de Mercier (30 novembre 1317). — Bail emphytéotique, par en Nicolas de Prenys à B. de Mersiers (6 novembre 1324). — Bail emphytéotique, par Etienne Lombart à G. de Boc, de 2 dinérades 1/4 de terre et de vigne sises au delà du Tarn, au terroir de Poget, moyennant 14 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous 4 deniers d'acapte (1326). — Vente, par Guillaume de Cardalhac à Guillaume de Boc, pour le prix de 100 livres tournois, de la moitié d'une maison et cour sises à Lauzerte (1327). — Vente, par Guillomine d'Olivier, épouse de Jean du Mont d'Or (*uxor Johannis de Monte aureo*), pour le prix de 20 livres tournois, de 3 dinérades de terre et de vigne au terroir des Peyronels (1331). — Bail emphytéotique, par Jean de Cardalhac, bourgeois, à Guillaume Blanc, d'une pièce de terre (1339). — Accord entre l'hôpital et Guillelmine Bonet, femme de Gailhard d'Espramont, au sujet de 3 dinérades de terre acquises par Guillaume Bonet, de la famille de Saint-Paul (1341). — Baux emphytéotiques passés par Raymond de Saint-Amans à Bernarde de Cambabaze (1341). — Arrentement par Guillaume de Meg Pog (1345). — Donation de Pierre Guaret à sa fille (1347). — Bail emphytéotique passé par Huc Barret (1348). — Bail emphytéotique, par Bartholomieu d'Albi, sacristain du monastère de Moissac, à Guiraud Senhorel, de 3 dinérades de terre et de vigne au terroir de la Combe del Terrac, moyennant 9 sous cahorcins d'oublies, la dîme des fruits et 3 sous cahorcins d'acapte. Dans cet acte, comme dans la plupart de ceux que nous avons analysés plus haut, le bailleur se réservait toujours la directe du domaine cédé et imposait au preneur l'obligation de ne point vendre ledit bien à une personne entre les mains de laquelle la directe fut perdue pour ledit bailleur (1358). — Confirmation, par Simon de Camelier *(Symon de Camelerio)*, de la vente faite par son frère Bernard, à Raymond Mersier, agissant tant en son nom qu'au nom de ses frères Guillaume, Bernard et Géraud (1332). — Bail emphytéotique, par Pierre Codonts à Etienne de la Roque (1363). — Vente, par Bartholomieu Palhol à P. Delmas, de 3 dinérades de terre labourable, pour le prix de 9 livres 1/2 guiennoises (1363). — Locaterie de 29 ans renouvelable à perpétuité, par P. de Saint-Paul, chevalier, à Bernard del Pausador, de 3 dinérades de terre au terroir de Fonfaurenque, moyennant 9 sous cahorcins par an. On remarquera que dans cet acte il n'est pas fait mention d'acapte; c'est ce qui le distingue du bail emphytéotique. Le preneur pouvait résilier cette locaterie, à son gré, à condition de mettre le fief en état : « E foro covens entre las dichas partz quel dig en del Pausador deu lo dig phios quascun an laborar en bos temps e en bonas fazos et aquel phios laichar et desamparar el o son ordenhs al dig senhor phensal quant a lhui plasera, lo phios servit » (11 février 1365). — Bail emphytéotique, par P. de Salas, d'une dinérade de terre et de vigne, sise au terroir de Campasalment, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte (26 novembre 1364). — Vente, par Bertrande de la Pigaudie et Guillelmine de Malepine à Bernard du Four, moyennant 8 livres 1/2 guiennoises, de 2 dinérades de terre labourable au terroir de l'Estrilh (1367). — Bail emphytéotique, par Raymond Hélias à Jean de Lafon, moyennant 5 sous cahorcins d'oublies et autant d'acapte, d'une dinérade de terre et de vigne au terroir de Daniel (1er juin 1367). — Bail emphytéotique, par Jean Dupuy à en Roques, moyennant 6 deniers cahorcins d'oublies et 12 d'acapte, d'une dinérade de vigne (1369). — Locaterie perpétuelle, par Guillaume de Loubéjac à Bernard de Jacme, d'une pièce de jardin, moyennant 20 sous cahorcins de rente par an (10 août 1369). — Bail emphytéotique passé par Bertholomieu d'Albi, sacristain du couvent Saint-Pierre à na Guillelmine de Codonh (28 octobre 1370). — Vente, par Géraud de Paguanes, procureur de Bernard de Donazac, damoiseau, à Pierre del Bruelh, habitant de Moissac, pour le prix de 50 sous cahorcins d'une rente de 7 sous que ledit del Bruelh payait pour deux dinérades de terre et de vigne qu'il tenait au terroir de Daniel (31 août 1371). — Reconnaissance,

par Vital Saunier à Pierre de Castel (20 octobre (1373). — Bail d'une borde, par Jean de Mirabel à Vital de Fais (1373). — Reconnaissance de Gailharde de la Cassanhe à Raymond Dede (21 novembre 1374). — Vente, par Arnaud de Calvel à P. Delmas, pour le prix de 50 sous de petits tournois, d'une dinérade de terre au terroir de Paradis (27 décembre 1374). — Autre vente, du même au même (1375). — Bail emphytéotique, par Guiraud Saletas, moyennant 12 deniers cahorcins d'oublies et 2 sous d'acapte, de 3 meiallades de terre et de vigne au Puy Saint-Michel. Dans cet acte, comme dans les autres analogues, le bailleur se réserve toujours la directe ; voici en quels termes on la déclarait réservée : « Am las dichas senhorias (directe) salvas al dich senhor ni son ordenhs e am covens que om noy puesca far sobrefios, ni vendre, ni donar, ni empenhar a cavalier, ni a clerc, ni a mayo d'ordre, ni en autra maniera alienar per que lodich senhor ni son ordenhs ne perdes sas senhorias feozals… » (2 septembre 1375). — Quittance délivrée par Pierre Mercier pour Guillaume de Barda et Guy del Roqual (1364). — Quittance de Jeanne de Lafon pour Etienne de Floyrac (29 mars 1378). — Reconnaissance de Pierre de Laias (1384). — Vente, par Jean Cungnie et son fils à Jacques Esclarmon, d'une pièce de terre labourable, pour le prix de 4 francs 3/4 d'or et l'obligation pour le preneur de payer au seigneur féodal, noble Pierre de Roset, la rente accoutumée, c'est-à-dire 41 sous 3 deniers cahorcins d'oublies et autant d'acapte (1390). — Donation de Bertholomieu Desuslamote à Arnaud Desuslamote (6 janvier 1391). — Vente de rente d'Etienne Guirau à P. de Maestre (sans date, XIVe siècle). — Echange entre Jacques Clairmont et Pierre de Beaulieu (Peyre de bel loc) (1406). — Vente d'une maison, par P. Gau et sa fille à Raymonde de Parias, femme de Guillaume Amand de la Rose (1347). — Vente, par Esclarmonde de Volvé et Pierre Deffornels, son fils, à Etienne Calvet et Gaillarde de la Cassanhe, sa femme, d'une rente de 9 deniers cahorcins et des droits d'acapte y attachés, payés par les preneurs aux vendeurs, en raison de 3 dinérades de vigne au terroir de Jonquayrols, ladite vente faite moyennant le prix de 15 sous tournois (1410). — Vente, par Bertrand Jean, cordonnier, à Etienne Calvet, moyennant 12 livres de petits tournois, de 3 dinérades de terre et de vigne sises au terroir *de Roga vielha* (16 février 1407). — Echange entre Bernard Tournié et Raymond de Dede (13 août 1417). — Reconnaissance de dettes de B. Guassias (7 mai 1434). — Cession de biens tenus en fief, de noble Raymond de Rozet (2 avril 1442) — Bail emphytéotique, par Jean Ricard à Jean Torret (19 novembre 1463). — Testament de Pierre Bados (1517). — Accord entre Antoinette et Jacques Mauquié (1543).

H 5 (Liasse.) — 40 pièces, parchemin.

1271-1565. — Bail à fief, par Arnaud Guilhem, fils de Simon Guilhem, à Hugues le Mercier, d'une vigne à Malamosque. (Acte fait au pont Trégantier, maison de Pierre de Gramond, 1271). — Bail à fief, par Géraude de Valbajo, veuve de Donadieu Valbajo, héritière de na Quercine de Laroque à Jean Guenac, d'une vigne au lieu de Terrefort (7 février 1297). — Reconnaissance faite par Fortanier del Puech et Simon, son frère, habitants de Saint-Laurent, sur l'ordre de Mossen Bertrand de Faurel, chevalier, et de Guillaume de Labarthe, son fils, à Mossen Raymond de Cazettes, pour les biens qu'ils avaient acquis desdits de Faurel (17 février 1313). — Pactes de mariage entre Arnaud d'Aussac, de la paroisse de Saint-Laurent-de-Lespinasse, et Arnaud de Laroque, de celle de Montescot, lesquels convinrent du mariage d'Arnaud d'Aussac et Armande de Laroque (la ligazathero) (Gaubert de Sepfonds, notaire, 1321). — Vente, par Marguerite, veuve de Roland Fabry à Raymond du Magnac et na Peyrona, sa femme, habitant près la fontaine de Guilaran, d'une terre au pont Saint-Michel (Elie de Bardat, notaire, 1327). — Vente, par Arnaud Nadal à Quercy Delfaet, de tous ses droits et de ceux de son fils, sur une maison au carreron de Moret (Pierre Guerin, notaire, 1334). — Donation entre vifs, par Arnaud Gary à Raymond dels Cazals, d'une maison au faubourg Saint-Michel (1334). — Vente, par Hugues de Lagarde, chevalier, à Bernard Auriol, de 3 deniers cahorcins de rente et d'acapte et autres diverses redevances assises sur de nombreux biens au territoire de Moissac (Bernard de Landaroze, notaire, 1336). — Ratification, par Jeanne de Cavederio, épouse de Vital de Géraud, de la vente faite par feu

Vital à Guillaume Géraud Mercier, marchand, d'une terre aux Estrels, près la vigne de Raymond Géraud de Saint-Paul, damoiseau (1338). — Reconnaissance, par Etienne de la Molère, de la paroisse de Brugnon, tuteur de Quercy, Bernarde et Arnaude de la Veyssière, enfants de Gosbert, envers noble Bernard de Durfort, chevalier, seigneur de Durfort et de Clermont Soubiran, de Malauze et de la Capelle, représenté par noble Bertrand de Cornac, donzel, d'une terre sise à Saint-Hilaire de Durfort (acte passé à Durfort, dans la chapelle dudit seigneur, 9 décembre 1543). — Reconnaissance, par Arnaud et Hugues Baret, frères, au religieux seigneur Guillaume Baral, aumônier du Moustier, pour terre à Pech Auriol, acte passé à cause du décès de Mossen Bertrand de Gasques, ci-devant aumônier (B. Garnier, notaire, acte grossoyé par Pierre de la Valette, successeur, 1347). — Vente, par Jeanne del Priolat, épouse de R. de la Salvetat, maçon, à R. Vignal, d'une maison au quartier Saint-Jacques (27 février 1347). — Locaterie, par Pierre de Laias à Jean Salles, de terre à la rue du Poids (1347). — Vente, par le même à Pierre Delpuech, marchand, d'une maison, rue Saint-Jacques (1349). — Locaterie, par Jean de Belot à Pierre de Puechvigné, d'un jardin au faubourg de Grimoard, hors les remparts *(fora las Treucadas)* (Géraud d'Escalier, notaire, 1350). — Locaterie, par Arnaud de Palasas à Arnaud del Pojol, d'une terre à la *Regrania* (20 septembre 1355). — Vente, par Guiraud de Lesquerolie et na G. de Sautarel, sa femme, à Etienne de Casalenas, d'une terre à la Mandine et lauzime dudit acte par le religieux seigneur Pierre de Férières, pitancier du Moustier (1er décembre 1360). — Vente, par Pierre de Tolozeta à Arnaud Guilhem, d'une terre à Combeclar (1360). — Reconnaissance, par Me Bernard d'Aymard, notaire, à Mossen Barthélemy d'Alby, d'une vigne sise au terroir de Combe de l'Ent, nouvellement acquise de Guillaume Seignourel, lauzime par le couvent (1361). — Vente, par Pierre Delbreil et na Guiraude Delpuech de Saint-Martin, sa femme, à Etienne de Floyrac, marchand, d'une vigne au puits Saint-Michel (1374). — Vente, par Hugues d'Aost, cordonnier et na Proena d'Albeto, sa femme, à E. de Floyrac, de terre au puits Saint-Michel (1374). — Reconnaissance, par Delmas Pierre, pour terre à l'Estrel, faite au sujet du nouvel avénement *de Révérend et redoutable père en Christ*, le seigneur Bertrand, abbé de Moissac (1380). — Reconnaissance, par Jacques Clarmont, boucher, au religieux seigneur Baran de Fagate, moine, B. d'Augier, G. de Garavel et de Nadaillac, tuteurs de Georges de Fagates, fils de Jacques, héritier pour moitié, et à Pierre Folquet, mari de Guillaumette de Fagates, héritière, d'autre part, de deux jardins au faubourg Saint-Michel, acquis d'Etienne de Bénac (7 juillet 1380). — Vente, par B. de Mirabel à Pierre de Sautarel, d'une maison, rue Saint-Jacques et rue Lombardesque (Pierre de Laffite, notaire (8 novembre 1382). — Bail à fief, par Pierre de Lavayssière, boucher, administrateur des biens de Jeanne de Lavayssière, sa fille, héritière de Guilhem, son grand-père, *(so papo)* à Pierre Pivern, d'une vigne (1389). — Reconnaissance, par Jean de Payrad, bourgeois de Moissac, tuteur de Jean Vital, et M. de Puygaillard, fils d'Arnaud, jadis marchand, envers Jean Clarmont, boucher, de 20 sous de rente perpétuelle, pour une maison, rue Guilaran, acquise de lui par Arnaud de Puygaillard et Jeanne d'Alverne, son épouse (1393). — Vente, par na Aymard del Castagné, femme d'Arnaud Guilhem de Labarthe, habitant de Lauzerte, autorisée de lui à Jacques Clarmont, boucher, d'une maison au quartier de Malaveille (1409). — Vente, par Jean de Servon, marchand, à Arnaud de Lozé, meunier, d'une terre, à Masquières (1420). — Donation, par Jean Legendre à Etienne Guibbon, prêtre, d'une maison, rue Guilaran (1460). — Testament de Jeanne Delbousquet ou de Vernisseau, veuve de Jean Garic, cordonnier. Elle fonde un obit dans l'église Saint-Jacques de Moissac, fait don à la table de l'Assomption du monastère, d'un chapelet de corail (Guillaume Bodet, notaire, 1521). — Mariage de Hugues Delborn, fils de feu Jean, du lieu de Boudou, et de Marguerite Delcros, fille de feu Michel, de Gandalou (acte passé en la maison de noble Jean de Viguié, seigneur de Ricard, 10 février 1540). — Mariage d'Etienne Cutolio, marinier, et Jeanne Bussel (27 octobre 1563). — Vente, par Mathieu Polonié, maçon de Sarlat, en Périgord, et Jeanne Lapeyre, sa femme, et Peyronne Miquel, tutrice des enfants de Guillaume Lapeyre, son mari, à Etienne Cutolio, marinier, d'une terre (1565).

[illegible] — [illegible]

1309-1530. — Partage de biens entre Ar-

naud et Quercy de Sautarel, habitant de Saint-Jean-de-Viaroze (2 avril 1309). — Testament de Pierre Barrau, bourgeois de Moissac; il fait des legs *à la Roda* ou luminaire de Saint-Pierre, à celle de Notre-Dame de l'Emboularie qui brûle pour les *confrèresses*, aux Frères prêcheurs d'Auvillars, aux religieuses de Saint-Agna, aux frères mineurs de Montauban et Carmes de Castelsarrazin, au chemin Romain de la Pointe et à la Mouline de Moissac, aux Augustins de Cahors, à l'hôpital Saint-Antoine de Vianne, à celui de Rossals-Vals, à la charité communale de la Pentecôte, etc. Ses héritiers sont Jean Costes, habitant d'Ypres, en Flandres, pour 40 sols sterling, Bertrande de Follerville, minorette de Montauban, Espagne d'Auriol, Pons de Barrau, son fils, etc. Il lègue 20 livres cahorcines pour aider à marier les filles pauvres *(piucelas à maridar)*. (Acte reçu par Guillaume de Catusse, notaire, 1321). — Vente, par Hugues de Combes à Bernard Mercier, Guillaume et Raymond, ses frères, marchands d'un pré au Luc (22 janvier 1320). — Vente, par Bernard de Consullé, de terres au Pouget, aux mêmes (1322). — Locaterie, par Guillaume del Paganes à Etienne et Richard Gautier (1334). — Série de quatre encans faits au Pont Tregantier, par Jean Icherinot et Raymond Bonafous, crieurs publics, de biens dépendants de la succession de Guilhem de Trasso (1334). — Ratification, par Géraud de Rigal, fils de Guillaume, à Raymond de Ortal, du bail à locaterie que lui avaient fait Guillaume de Rigal et B., son frère, durant sa minorité (1345). — Vente, par B. de Belmontet, André Filhol et Jeanne Ruelle, exécuteurs testamentaires de Miquel de Léon à Jeanne de Filhol, veuve de Pierre de Laborie, d'une terre à Gandalou (1348). — Locaterie, par Domengue de Marcillac, boucher, à Jacques de Pesayre et G. de Calvet, sa femme, d'une terre au pont Saint-Michel (5 février 1361). — Reconnaissance, par Pierre Dumas à noble Pierre de Castel, pour une maison, rue Lombardesque, mouvante de l'hérédité de Pierre de Saint-Paul, damoiseau (1er septembre 1370). — Echange entre Bernard Hébrail et Etienne Desmazels, de vignes et terres, à Saint-Laurent (1371). — Reconnaissance, par Bernarde de Taou, femme de Pierre Sautarel à noble Pierre de Rozet, donzel, pour terre, à Paradis, que tenait Pierre Delmas, son premier mari (1371). — Vente, par Guiraud de Mascara, poissonnier, à Guiraud Delpont, d'une terre, à Masquières, relevant de l'abbaye et lauzime, par Mathieu de Lalo, ouvrier du monastère (8 octobre 1372). — Vente, par Pierre Bosquet à Pierre de Floyrac, marchand, d'une terre, à Pech-Auriol (1374). — Vente, par Guillaume Galup, habitant, rue Saint-Jacques, et Guillomette, sa fille, épouse de Jean Brun, à Jean Gautier, d'une terre, à Fonfaurenque (3 février 1375). — Vente, par Pierre d'Escalier, fils d'autre Pierre, notaire, agissant sous la tutelle de Jacques Laffitte, notaire, à Jacques Esclarmon, boucher, d'une maison au carreron dit Vicomtal (15 octobre 1379). — Reconnaissance, par Bernard Hébrard, dit Archambaud, à Mossen Raymond Alby, *hostalier*, pour diverses terres, à l'occasion de l'avénement de l'abbé Aymeric (1er juin 1380). — Donation, entre vifs, par R. de Labordère à Arnaud Delpech et Arnaude de Peyrie, sa femme (7 février 1408). — Contrat de mariage de Arnaud de la Carrière et Guillomette de Robert (1410). — Ratification, par Guillaume Montret, de la vente faite par Guillaume, son père, à G. de Jordy (1420). — Donation, par Arnaud de Supermotte à Jean Gautier de Las Marias, prêtre, d'une terre au Saubé (24 octobre 1424). — Testament de Géraud Morisso, de Saint-Pierre de Gasques; il cite Gabrielle de Campredon, sa femme (1530).

H 7 (liasse). — [illegible] pièces, parchemin.

1228-1539. — Documents divers. — La première pièce est un rouleau de parchemin mesurant 2m 52 de long sur 0m 20 de large. Elle contient une série de reconnaissances faites à dame Genser, veuve d'Arnaud de la Mothe, par A. Donads, Arnaud del Faed, Peyronelle d'Albarède, épouse de Bernard de Valengane, Y. de Copadell, R. de la Devèze, P. de la Clauzade, R. Lugas, J. Tessendiers, B. Bonet, Doat de Montauri, Bertrand Raere, dame Bonacias, Vidal de la Comtoria, Etienne de Borgueza, Arnaude de Corréad, Estevenard, A. Cambagros, B. de la Rivière, A. de la Porte, B. de la Sale, Etienne Lombard, G. de Barasc, etc... (1228-1234). — Achat, par Quercy Delfaet à Pierre Lespagnol (1270). — Reconnaissance, par Hagaet Le Mercier à Géraude, veuve d'Arnaud de Luc (1276.) — Locaterie, par Fortais de Fortais, bourgeois,

à Pierre Bot, d'un jardin aux tuileries de la Lavanderie (1299). — Bail à fief, par Wilhem Disel à Sylvestre de Saint-Martin (1306). — Vente à B. de Fournes, par M. J. de Couderc, notaire, de trois obolées de terre à l'Estrel (1307). — Accord et division de biens entre Arnaud de Rigaud et Bernard, son frère (Pierre de Vitrac, notaire, 1308). — Bail à fief, par Etienne Guilhavel à Pierre Guiral, de terres au Puits Saint-Michel (1321). — Vente, par Pierre de Bonnepastare à Raymond de Lescure, d'une vigne à Combeclare (1322). — Mariage d'Aymard de Périgord, fils d'Arnaud, demeurant à Castelsagrat, et Gaillarde d'Astorg, fille de M. Guillaume d'Astorg (1375). — Reconnaissance de 80 livres de dot et de vêtements, parmi lesquels on peut citer : *gonela et garda cos* (robes et corsage) de vert *d'Ypre folrat d'esquina de conilh*, *capa de lovetat de Gand*, *caoussas de bona bruneta*, *etc.* (Grégoire de Mercolo, notaire à Castelsarrasin). — Vente, par Guillaume Fouquier à Sebelie de Seignouret, femme de Géraud de Bot, d'une terre au Pouzet (1326). — Vente, par Arnaud de la Mera à Arnaud del Fort, d'une maison à Moissac (Cérébrey de Cardaillac, notaire, 1327). — Ratification, par Raymond de Montauri, de la vente faite en son nom aux frères Mercier, par Raymond de Valeribosc, son procureur (1333). — Inféodation, par les frères Mercier à Pierre Peytavi, fils d'autre Pierre, de terres acquises d'Etienne de Lombard (1334). — Vente, par Vital de Géraud à Géraud et Castillon de Peytavi, frères, bourgeois (1334). — Vente, par dame de Lautage, veuve de Bernard, bourgeois, et son fils, aux frères Mercier (acte enregistré sous le sceau royal de Lauzerte, 1334). — Accord entre Raymond d'Aymar, prêtre, recteur de l'église Saint-Vite, juridiction de Sarlat, et Bernard, son frère, héritiers de Guillaume, et Jeanne d'Aymar, leurs père et mère (Martin de Bonneville, notaire, 1342). — Quittance, par Jean d'Artus, marchand, à Pierre Vital, marchand, de sommes qui lui étaient dues (1348). — Bail à fief, par Bernard de Landerose, procureur de Bernarde de Romegas, son épouse, à Domengue de Marsillac, d'une terre aux puits Saint-Michel (1353). — Locaterie, par Guillaume de Cardaillac et Régina, sa femme, d'une terre à la *Ila Monacal* (14 mars 1353). — Vente, par Arnaud Danie à Pierre Delcausse, de terre à la Bourette (7 août 1356). — Bail à fief, par noble et puissant baron Barau de Castelnau, donzel, seigneur de Théminès à Guillaume Bru (6 juin 1362). — Locaterie, par Domengue Marsilhac à Jacques de Pesaire et Guillomette de Calvet, sa femme (3 février 1364). — Vente, par Pierre Badrines à Guillaume de la Seguinie, cordonnier (1366). — Vente, par Guiot d'Arnaud et Ricarde de la Vayssière, épouse de Guillaume de Mès, d'une terre sise à Fossalobo (1367). — Vente, par Simon de Tholosette, fils de Pierre, d'Auvillar, à Guillaume de Bonnefoy, d'une terre à Sainte-Livrade (1368). — Vente, par Me Jean de Couderc, notaire, à Bernard Fournès (1369, régnant Edouard, roi d'Angleterre). — Vente, par Raymonde de Toulouse, épouse d'André Féraud, à Bernard Molinier, de 30 sols de Guyenne, de rente perpétuelle établie sur une terre et diverses maisons à Moissac (1er mai 1374). — Reconnaissance à Pierre Mercier, par Etienne de Floyrac, pour terre acquise de Bernard Bestet (1374). — Donation, par Agnès de la Farra, épouse du sieur de la Clansada à Armande Gary, épouse de Bernard de Pesayre (1376). — Vente, par Pierre-Raymond Lombard à Etienne de Floyrac, d'une vigne sise à Aigarnaude (1378). — Locaterie, par Pierre Bot, d'une terre à la Lavanderie (1381). — Reconnaissance, par Pierre de Lacas à Géraud Dupuy, marchand, pour une maison rue du Poids (1383). — Donation par Peyronne Duchol, épouse de Guilhem de Loubéjac, forgeron, à Jacques Molinié, d'une maison, rue du Poids (1384). — Testament de Raymond de Saint-Martin, maçon. Il fait des legs au recteur de Saint-Michel, au luminaire des églises Saint-Jacques, Saint-Martin, Sainte-Catherine, à la chapelle de l'Enbolary et reconnaît la dot de Bernarde de Massip, sa femme, de 80 livres et ses effets évalués à 100 livres (1385). — Achat, par Jacques Clarmon, aux frères Cruguié, d'une terre aux Estrets (1390). — Vente, par frère B. Dedé, pitancier, à Jacques Esclarmon, boucher, de recettes diverses (1404). — Série de quatre encans faits par Hugues de Mercadier, crieur public, de biens appartenant à Bertrand Jehan, cordonnier (1407). — Achat, par Etienne Calvet à Pierre des Fournels (1408). — Vente, par dona Esclarmonde Delvolvé, veuve de Raymond dels Fournels et Pierre son fils à Etienne Calvet et Gaillarde de la Cassagne, sa femme (1411). — Mariage de Bernarde de Thibaut et d'Etienne de Lagarrigue (1413). — Donation, par Gaillarde de

Gautier, veuve de Bernard de Godefroy à Jean Gautier de Las Marias, prêtre, de nombreux biens (acte reçu par Déodat Bruyière, notaire, 1417). — Donation, par Jean du Laurens à Jean Gautier de Las Marias, prêtres, de diverses sommes qui lui sont dues par Serène de Lombard, veuve de noble Pierre Delpech (1428). — Reconnaissance, par Bernard Moloras à noble Vital de Léon et Sirène de Lombard, son épouse, d'un chènevrier, près la porte du Poids (1430). — Bail à fiel, par Stella Pons, pitancier du couvent, à Pierre Gautier de Las Marias, d'un jardin rue Guilaran (1435). — Mariage entre Jean de Bru, fils d'autre Jean, de la paroisse Saint-Martin et Jeannette de Mirabel (Dufau, notaire, 1539).

H 8 (Liasse.) — 18 pièces, parchemin.

1273-1392. — GROSSOYÉ, fait par Wilhem Fauré, notaire, sur l'ordre de Viguier et des consuls du testament d'Etienne Raymond, reçu par Géraud, notaire, lequel testament porte legs aux églises Saint-Jacques, Sainte-Catherine, Saint-Ansbert, pour la construction du pont et cite Philippa, sa femme, Quercy de Puymorin et Raymond Doasse, ses cousins (1273). — Vente, par Pons de la Mora, Bernard de Villenova, Simon Guilhem, Bernard de Folhia et Et. Desclaux, consuls, à Guillaume Mercier, fils de Guillaume le Bornier, de quatre portions du fossé de la ville, devant leur maison, au faubourg de Lautars (13 octobre 1282). — Vente, par Navarre, veuve de Me Gausbert de Larroque, jurisconsulte, aux frères Mercier (1303). — Reconnaissance, par Guillaume Delcou à frère Grimaud de Saint-Pierre-Aval, sacristain du moustier d'une maison en ville (1312). — Vente, par Guillaume de Grassy, Elie, son frère, Aymarde d'Olie, leur mère, et Sebelie, femme de Jean Grassy à Vital Pons, fermier de l'abbaye, d'une vigne en Aondansa (1316). — Vente, par Gilbert Raymond à Giraud de Bot (1322). — Vente, par Ricarde de Gautier et Guillaume Ardurel, son mari, à Bernard Mercier et ses frères, d'une vigne au Pouzet, provenant de la succession de Quercine de Gautier, sa mère (acte enregistré sous le sceau royal de Lauzerte, 17 janvier 1323). — Vente, par Bernard de Lespinasse à Guillaume Metge, d'un jardin rue du Poids (François Duport, notaire, 1327). — Reconnaissance, par Guillaume de Bar, tuteur de Guillelmine de Saint-Jean à Delvignal, bourgeois, pour terre à la Colombe (1330). — Jeudi, après la nativité, vente, par noble Bertrand de Lagarde et Etienne, son fils, à Pierre Vidal, d'une terre au terroir de Garigue (1336). — Vente, par Giraud Fare à Jean de Cardailhac, de terre à Ondance (1341). — Vente, par Armande de Lagarrigue, veuve de Guilhem de Saint-Jean à Barthelemy Chauchez, d'une maison attenant au château de Montesquieu (1351). — Vente, par Jean de Nevos, tailleur, et Raymond de Nevos, fils de feu Vidal et Sebelie, fille de Bernard, tous trois héritiers d'Armand de Mevos, leur frère, à Bernard de Rodez et son frère, compagnons tanneurs, de leur portion d'héritage (1300). — Vente, à Etienne de Floirac, d'une terre au puits Saint-Michel, par Bernard de Montesquieu, fils d'autre Bernard, héritier sous bénéfice d'inventaire de Beraude de Romegos, veuve de Bernard de Landeroze (1374). — Achat, par Jacques Pesayre à Jean Ferrie, bourgeois, de trois maisons à Saint-Michel (1383). — Vente, par Pierre et Bernard Berio père et fils à Guiraud Mercier (1391). — Discussion entre le chapelain de la chapellenie de Philippe de Corneillan, pour biens au faubourg Saint-Jacques, et le baron Pons de Bauvelle qui en réclamait les rentes à Pierre de Laias (1392).

H 9 (Liasse.) — [illegible] pièces, parchemin.

1284-1572. — TITRES de la famille de Labarda. — Vente, par B. Tissendier à B. de Labarda, de vignes et bois sur le chemin de Puybercier (1284). — Vente, par Raymond de Magna à B. de Labarda, des maisons du Pressoir et toutes ses appartenances situées dans la rue Guilaran, acte passé devant l'église Saint-Michel, le 11 de l'entrée de mars 1286, en présence de M. Bernard de Montauriol, M. Raymond de Serrefeuille et R. de Labarda, curé de Saint-Michel (R. de Croz, notaire). — Vente, par R. de Labarda, curé de Saint-Michel, Me B. Bonnet, recteur de Saint-Jacques, Armand Delluc et Guillaume de Castelnau, exécuteurs testamentaires de Guiraud de Tolosa à Bernard Labarda, d'une terre à Puech-Auriol, sur le chemin de Fonréal (12 mars 1286). — Vente, par R. de Bressols

et R. de Labarda, de terres et rentes diverses à Moissac, ladite dame renonça « à toute exception et privilège de fran d'engan et de bauzia et de tota circonvention e spey future e al privilege d'En villaga et à la ley de fon dotali e al dret de las hypothecas e a la ley *si qua mulier* » (15 août 1293). — Vente, par Etienne de Pouget, donzel, à B. de Labarda, de terres à Martinesca (2 mai 1293). — Série de 10 obligations consenties à Bernard de Labarda, par Jean Montau, Guillaume del Frayssé, Bernard de Montauri, Gisbert de Tolosetta, Ebrard Jean et Guillelmine de la Caritat, devant Ademar de Seguin, notaire (1298). — Inventaire des biens de Bernard de Labarda, fait par le seigneur Raymond de Labarda, recteur de Saint-Michel, et Guiraude, veuve de Bernard, et M. Arnaud de Montagné, tuteurs d'Etienne de Labarda fils (1310). — Reconnaissance, par Peyronnelle, mère de Hébrard, et Bernard de Soubirous à dame Géraude de Labarda, tutrice d'Etienne, son fils (1311). — Déguerpissement fait par Etienne Guiraud, bourgeois de Moissac, à dame Guiraude de Labarda, tutrice d'Etienne son fils, de tous les droits seigneuriaux qu'il tenait sur divers biens dans la juridiction de Moissac, acte reçu par Etienne de Lacroix, notaire, et authentiqué à cause de la tutelle du mineur, sous le sceau de la sénéchaussée de Lauzerte (17 février 1317). — Vente, par François de Raynaud à Guiraude de Labarda, de trois deniers de rente qu'elle lui devait pour une pogèse de terre (15 mai 1318). — Vente, par Arnaud Duluc à ladite dame, de rentes assises sur terres à Pech-Auriol (18 juin 1319). — Vente, par Raymond Delfort à Etienne de Labarda (1322). — Reconnaissance, par Etienne de Labarda, fils de Bernard à na Iseult de Fortais, fille de Fortais de Fortais, bourgeois de Moissac, pour terre et vigne acquise de Bernard Delforn, habitant du faubourg de Lautars et autre reconnaissance à Vilhem Arnaud Des Francs, mari de Blaisie de Fortais (1323). — Bail à fief, par Constance de Laville, veuve de Etienne de Labarda, tutrice d'Arnaud, Bernard et Raymond, ses enfants héritiers de leur père, à Guiraud de Saint-Paul, chevalier, de divers biens dudit héritage (2 novembre 1333). — Bail à fief, par Constance de Laville à Mme Simon de Camelier, de divers biens devant Arnaud de Roffiac, notaire (1333). — Reconnaissance, par Barthelemy de Villeneuve, bourgeois, à Constance de Laville, à l'occasion du décès d'Etienne de Labarda, son mari (1333). — Collation de la chapellenie de la Barda, fondée par B. de Labarda, par Constance de Laville, veuve d'Etienne, à Mre Barthelemy de Rigau, fils d'Arnaud, jusqu'à ce que ledit Barthelemy devienne prêtre, cette chapellenie devait être tenue par Pierre Vezian, prêtre (10 janvier 1334). — Vente, par Proesse de Cariven, fille et héritière de M. Arnaud de Cariven, à dame Constance de Laville, de rentes dans la paroisse de Montagudet, acte portant renonciation expresse à tous droits et revendications longuement énumérées, reçu par P. Garin, notaire, et passé sous le sceau royal, à Lauzerte (1334). — Accord entre Nadie de Labarda, veuve de Bertrand de Lagardelle et Jeanne de Lagardelle, fille d'un autre mariage, pour la reprise de la constitution dotale de ladite Nadie et 200 livres d'augmentation (1335). — Reconnaissance, par Et. d'Alvernhe, charpentier (*carpentorius*), à Arnaud Guillaume de Labarda, bourgeois et Raymond son fils, de dix sols de rente assis sur diverses maisons (1342). — Echange entre G. de Labarda, bourgeois et Arnaud de Guilhem, bourgeois, de terres et maisons à Pignols (Despar, notaire, 1345). — Reconnaissance, par Jean Tripat, audit Arnaud (1346). — Reconnaissance, par Arnaud Guilhem et Raymond, son frère, à Jean de Cariven, pour terres aux Avelanniers, acquises de Gasbert de Tolosette (1347). — Inventaire fait par Arnaud Guilhem de Labarda, Guillaume de Cardaillac et Bertrand de Guignes, tuteurs, donnés par le juge de Périgord et Quercy, à Guiraud et Gaillarde de Mercier, fils de feu Guiraud, bourgeois, des biens de leurs pupilles, il mentionne une argenterie considérable et des objets mobiliers de prix (4 janvier 1348). — Vente à Guillaume Labarda, d'une terre au Luc, faite par Guiraud Salers, héritier d'Amboisie de Bertrand, femme de B. Salers (1363). — Bail à locaterie, par Guillaume Labarda à Hugues de la Gleya, d'une terre au Luc (25 mai 1362). — Accord entre Gaillarde de Mercier, épouse d'Armand de Fournier et Arnault Guilhem, de Labarda, son ancien tuteur, à qui elle demandait son compte de tutelle pardevant le sénéchal d'Agenais. Les deux parties, en présence de Arnaud de la Morelle, lieutenant de Géraud de Mathieu, juge ordinaire d'Agenais, par lui délégué, suivant lettres du 15 juin 1364, transigèrent; Guilhem de Labarda, restitua auxdits époux

de nombreux biens énumérés en une charte d'un mètre de long. Cet acte fut reçu par Arnaud de Mainmeilleure, notaire ; il est suivi de la nomination par Pierre Carreys, bailli royal de Moissac, de Guilhem Labarda, comme tuteur, faite le 18 septembre 1348, devant Pierre de Bonac, notaire, et ce, en vertu des lettres de Guillaume de Contensous, clerc, lieutenant du juge ordinaire de Quercy, Robert Gaynard, données à Montauban, le mercredi après l'exaltation de la Sainte Croix (1348). — Accord sur procès entre Guillaume de Labarda, bourgeois, et Guillaumette de Vital, épouse de Bernard Chados, au sujet de rentes montant à 28 quartières de blé réclamées par Guillaume Labarda, il est fait par sentence arbitrale de Jean de Peyrac, juge ordinaire de Cubaz, Guillaume de Cazettes, docteur en droit, noble Pierre de Saint-Paul, chevalier, Bertrand d'Augé et Arnaud de Bosc, bourgeois, acte reçu par Guillaume Etermenc, notaire (1368). — Vente par Guillaume de Peyronio à Guillaume de Labarde, d'une terre au Luc (11 décembre 1372). — Procédures faites par Etienne Pinet, notaire, au sujet de l'acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession d'Arnaud-Guillaume de Labarde, par dame Jeanne de Labarda, sa fille, comprenant : Lettre du sénéchal donnée à Montauban, le 13 juillet 1375, portant commission au juge de Moissac. — Citation par le bailli royal à Jeanne de Lafond, fille de Pétronille de Barrau, épouse de Raymond Fabre de Saint-Auriol, cohéritière d'Arnaud Guilhem de Labarde. — Etat des demandes faites par cette dernière à Jeanne de Labarde. — Comparution de Raymond Mercier, frère utérin d'Arnaud Guilhem. — Déclaration par Jeanne Labarde, des biens reçus dans ledit héritage. — Inventaire des maisons, meubles et créances de son feu père (1375). — Quittance par Jeanne de Lafond à Etienne de Floyrac, bourgeois de Moissac, héritier sous bénéfice d'inventaire de Jeanne de Labarde, sa femme, de diverses sommes ou deniers d'or et florins dus à Raymond Fabre, par billets *(cartillis)* consentis par les époux Floyrac, écrits de leurs mains, et par Arnaud Guilhem de Labarde, leur père (1379). — Accord passé entre Pierre de Combecroze, bachelier ès-lois, procureur des âmes et des pauvres de Moissac, avec dame Guillaumette de Cazes, à raison d'un legs fait aux pauvres par Guillaume de Labarda. Ce document nous fait savoir que la succession de ce dernier était grevée de la dot de Jeanne de Ortal, épouse de Jean Labarda, cette dot comprenait de riches vêtements : manteau avec collet (*supermauble*) de fourrures, avec fermail d'argent, lit couvert de soie, etc... Il y avait aussi à reprendre le montant de la donation faite par Jeanne de Labarde à B. de Floyrac, son mari (1387). — Collation par Jean d'Affriano, vicaire général de François, évêque de Cahors, à Jean de Martin, prêtre de la chapellenie de Labarda, fondée par Bernard (1388). — Prise de possession de cette chapellenie, par Jean Gautier, dit de las Marias ; sont rapportées, les lettres de Raymond de Falsenhac, chevalier, sénéchal de Cahors, datées de Lauzerte, adressées au lieutenant de bailli J. de Simon, pour le mettre en possession, signées d'Archambault, lieutenant général. — Lettre de l'évêque de Cahors approuvant le choix. — Copie du testament d'Etienne de Floyrac (1417). — Prise de possession de la chapellenie Lombardesque ou de Floyrac, par J. Ansbert, prêtre (10 avril 1752).

H. [illegible]

1245-1338. — Titres concernant divers particuliers. — Vente, par Béraud de Lantars à Gausbert de *Cairacota*, d'une *denrée* de terre et de vigne, sise à *Malamosqua*, pour le prix de 12 sous bordelais, de 7 deniers de Cahors d'oublies, payables chaque année, à la Toussaint, et 12 deniers d'acapte. L'acte est passé dans la maison de na Guiraude, fille de Bertran de Castilhon (9 juillet 1445). — Vente, par Guillaume de Bernadou et G. Delluc, procureurs du luminaire de la roue de Saint Pierre, à na Guirauda et à na Amiara, filles de Guillaume de Redon, de 5 denrées de terre et de vigne sises *als Almels*, pour le prix de 12 deniers d'oublies par an et 2 sous d'acapte (6 mars 1294). — Obligations diverses consenties envers B. de la Barda, marchand de Moissac, par Guillaume et Hélie de Puy André *(Pug Andrieu)*, en Amiel, P. Loros, Guari Marquet, Jean Trenquier, R. Faure, Jean et Pierre Dango (1305). — Vente de deux denrées de terre par Guiraude, femme de Bernard de la Barde, au nom de son fils (Pièce lacérée, 1311). — Vente pardevant Pierre Beyrvierii, juge de Cahors et de Montauban, par Aimeri de Brumenxs et Bernard Delio à Bernard Fabri,

d'une terre et Cazal sis à Saint-Ansbert. Témoins : Raymond de Martinhac, Géraud Servati, Jean Gun (*Johonne Gunno*) et Gasbert de Mormont (1323). — Désemparement par Etienne de la Carrière, en faveur de Jean d'Angre, bourgeois, de 4 denrées de terre et vigne sises au territoire dit *à la derocada* moyennant 10 sous tournois d'oublies et 12 deniers tournois d'acapte. Témoins : Bertrand de Nadalhac, Guiraut Barau et Pierre de Fite, notaire (2 janvier 1345). — Vente, par François de Milhayrias à Raymond de Terssac, d'une maille de terre sise au puy Saint-Michel, pour le prix de 40 sous tournois. Témoins : Bernard de Sarcenac et Jean Garnier (5 juin 1338). — Vente, par Guillaume de Terrasse, boucher, à Pierre Bonet, d'une pièce de terre sise au faubourg Saint-Michel (5 août 1328). — Frayment de vente relative à Bernard Mercier (1329, très mauvais état de conservation). — Vente, par Thomas de Germa à Bernard de Lespinasse, d'une pièce de terre et vigne, pour le prix de 20 livres de Cahors (3 août 1329). — Quittance de Guiraud et Raymond Mercier, de la somme de 120 deniers par eux payée à Gasbert Duran, pour 10 denrées 1/2 de terre labourable qu'il leur avait vendues (12 mars 1330). — Vente, par Jean de Blanc à Raymond de Baze, boucher, pour le prix de 20 livres tournois, de 4 denrées de terre et de vigne sises au lieu dit *En Aondansa* (15 juin 1330).

H [illegible] (Liasse.) — [illegible] parchemin.

1332-1365. — Titres concernant divers particuliers. — Vente, par Guillaume del Delfoye, dit de la Combe, à Ginot Armandi, marchand (1332). — Constitution de dot par Guillaumine, fille d'en P.' Boc, en faveur de Robert Maurel, son mari. Ladite Guillaumine donnait en dot à son mari une maison sise au chemin du pont du Tarn, un *campmas* près Miramon, et les biens énumérés dans une assignation de 1333. Ladite assignation avait été rendue par Guillaume de Cathus et Raymond de Fage (*de Fagia*), commissaires du sénéchal de Périgord, en faveur de ladite Guillaumine qui réclamait la répétition de ses biens, sous prétexte que Bernard de Lespinasse, son mari, les dissipait. Pour obtenir ladite assignation, ladite Guillaumine avait fourni : 1° Un contrat de mariage de 1322, par lequel elle apportait en dot à son mari *lies vestida de gardacors e gonela e mantel de bona meia grana, lo mantel el gardacors folrat de cestas e leg bo e bel garnit so es assaber de coinisa et de coisin de pluma et de quatre lensols e de una vanoa*, plus 100 livres tournois ; 2° Deux quittances dudit Bernard de Lespinasse. Témoins : Barthélemy de Villeneuve, Pierre Cat, Huc Almoy, damoiseaux ; P. del Garric, André Demarti, Arnaud de Cavayer, S. de Carles et Garini, notaires (1335). — Vente, par Jacques de Portier à Guillaume Mercier, marchand, et à ses frères Bernard et Guiraut, de deux denrées de terre et de vigne sises à Saint-Laurent, pour le prix de 100 sous tournois. (Le samedi avant la Purification de la Vierge, 1335). — Quittance, par Bertrand et Etienne de la Garde, de la somme de 25 livres tournois à eux payée par Guillaume et Bernard Mercier, marchands de Moissac, pour la cession qu'il leur avait faite du bail de 4 deniers et 1/2 de terre et de vigne sises au puy de Caties (9 mars 1334). — Quittance, par en Vidal de Guirau, bourgeois, du payement à lui fait de 15 livres tournois par Guillaume et Bernard Mercier, marchands, pour la vente qu'il leur avait faite de 15 sous cahorcins d'oublies et 7 sous cahorcins d'acapte à prendre sur 15 denrées de vigne, *sobre las XV dinayradas que ha en engrannha cat* (23 mars 1344). — Quittance, par na Bernarde d'Aymar, femme d'en Jean d'Aymar, de la somme de 7 livres, 10 sous tournois, à elle payée par Guirau Mercier, pour la vente qu'il lui avait faite d'une maison et place sises en la rue de la Lavandère, *en la carrera de la Lavandaria* (27 avril 1335). — Achat, par na Sebelie, femme de G. de Bot, de Bertrand de la Garde, chevalier, d'une denrée de terre et de vigne sise au lieu dit *en Mealhola*, pour le prix de 12 deniers cahorcins d'oublies par an, et 2 sous cahorcins d'acapte (1335). — Bail, à moitié fruits, pour 6 ans, concédé par na Constance de la Ville, femme de G. de la Barde, de 2 denrées de terre et de vigne sises sur le chemin de Lauzerte (25 novembre 1335). — Vente, par Armo d'Aussure à Bernard Ebral, pour le prix de 4 livres 10 sous guiennois, de 15 sous cahorcins de rente que ledit Ebral payait pour 3 denrées et maille de terre et vigne sises aux chemins de Gaudiac (1365).

H 12 (liasse). — 11 pièces, parchemin.

1343-1364. — TITRES concernant divers particuliers. — Vente, de diverses rentes, par Jean Eruguié à la femme de Jacques Pesayre (1343). — Vente, par la dame de Garnié, femme d'Etienne de Philippe à Etienne Sabatié, d'une pièce de terre sise à *Malamosca* (2 mai 1347). — Achat, de Jean Laurent à Guillaume Béral, aumônier du moustier de Moissac. Cet achat avait été provoqué par la mort de Bertrand de Gasques, aumônier dudit moustier (7 décembre 1347). — Achat de terre et de vigne d'en Guiarti à Arnaud Vidal (12 février 1349). — Obligation, par Pétronille de Barrau, Pierre et Géraud, ses frères, de payer à Arnaud-Guillaume de Barde, en raison de son mariage, la somme de 266 deniers d'or (23 avril 1355). — Vente, pour le prix de 5 florins d'or, par Pons Bernadi à Géraud de Ville, d'une maille de terre (25 février 1348). — Vente, par Pierre Cosserii à Arnaud fils de Guillaume de Barde, pour le prix de 15 deniers d'or, de la locaterie d'une maison sise en la rue *dels Vinhals* (4 septembre 1361). — Reconnaissance, par Barthélemy Chauchi à P. de Toloscata, de 2 denrées de terre et de vigne sises aux *Peronels*, tenues en fief moyennant douze deniers cahorcins d'oublies et deux sous d'acapte (23 mai 1362). — Vente, par Arnaud Fournié, au nom de sa femme Guillarde Mercié, à Guillaume de la Barde, marchand, moyennant deux denrées de terre et bois de diverses rentes assises sur des terres de Moissac et sur un hôtel sis *en Guilaran et carreyrot de Maurech* (1364). — Reconnaissances de Jean de la Vaissière, fils d'Huc de la Vaissière, habitant de la paroisse de Notre-Dame-d'Espis, envers P. de Cassetas, agissant tant pour lui qu'au nom de son frère Guillaume, docteur ès-lois (1364).

H 13 (liasse). — 10 pièces, parchemin.

1366-1376. — TITRES concernant divers particuliers. — Vente, à Jean de la Coste, d'une denrée de terre et de vigne sise au lieu dit *en Grannhaquat*, pour le prix de 110 sous guiennois, et l'obligation pour lui de fournir chaque année une mesure de vin (*una passela*) au prix d'Aquitaine, et de payer 3 sous 6 deniers guiennois d'acapte à Guillaume de Caussac (20 juillet 1366). — Bail passé par Pierre Folrel à maître Raimond de Saint-Martin, maçon, d'une maison et place sises en Guilaran, pour la somme annuelle de 65 sous guiennois (1369, le vendredi après la saint Vincent). — Achat, par na Bernarde de Tigno, femme de Barthélemy Chauchi à P. de Tessec, d'une pièce de terre et de vigne sise à la *Derocada* (1370). — Vente, par Jean Delmas et sa femme Navarre de Fargues à Guiraut de la Fargue, pour le prix de 2 francs d'or, de deux denrées de terre et de vigne sises au puy Saint-Michel (22 janvier 1371). — Actes de reconnaissance de Guillaume de Cauzac, marchand de Moissac, envers P. de Castel, damoiseau, héritier de noble P. de Saint-Paul, chevalier (1370 et 1371). — Vente, par Jean de Casets (*Johannes de Casetis*) à Jean Vaissière (*Johanni de Vaxeria*), pour le prix de 20 sous tournois, de 9 sous cahorsins d'oublies payés par ledit Casets, pour la borde de la Vaissière, et de 12 deniers cahorsins d'oublies payés aussi par lui pour une denrée de terre et de vigne sise au lieu dit Combeclar (22 octobre 1374). — Reconnaissance, par Bernard Ebral envers Philippe de Cornilha, procureur de l'abbaye de Saint-Pierre, d'une pièce de vigne sise au lieu de Saint-Laurent (22 février 1375). — Achat de Raymond Rocque (26 mai 1375, pièce effacée). — Reconnaissance, par Guiraud Demarti envers Guiraud Dupuy, d'une denrée de terre sise au delà du Tarn, qu'il tenait en fief, moyennant 6 deniers cahorsins d'oublies par an et douze deniers cahorsins d'acapte (25 avril 1376).

H 14 (liasse). — 7 pièces, parchemin.

1342-1392. — TITRES concernant divers particuliers. — Donation, par Guillaume de Causac, marchand, à Pierre Santarel, de deux denrées de terre et de vigne sises au lieu dit de *la Fadaria* et d'un hôtel situé au quartier Saint-Jacques, en la rue des Lombards (15 avril 1381). — Baux d'une pièce de terre et d'une maison passés par Guillaume de Causac à Etienne Santarel. — Vente, par Pierre de Puygaillard, bourgeois, à Jacques Clarmon, pour le prix de 30 francs d'or, d'un hotel sis

au quartier de Guilaran, *al pot de Moret* (18 octobre 1391). — Bail passé par Bérenger de las Hondas, pitancier du monastère de Saint-Pierre, à Jean Gontier, de 4 denrées de terre en friche moyennant 4 sous 6 deniers cahorsins d'oublies et 2 sous 3 deniers d'acapte (1342). — Vente, par Guillaume de la Salle, laboureur, à Jacques Clarmon, pour le prix de 5 francs d'or, d'une denrée de terre et vigne sise au territoire dit de Puy Auriol (31 août 1392).

H 15 liasse. — 11 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1400-1807. — Titres concernant divers particuliers. — Vente, pour le prix de deux florins d'or, à Bernard Gayol, savetier, d'une denrée de terre et de vigne sise au lieu dit *acos de Caval* (17 octobre 1400). — Reconnaissance, par Jean Marti envers noble P. du Puy, damoiseau, de deux denrées de terre et de vigne sises au lieu de *la Cohimba*, et tenues en fief moyennant 12 deniers cahorsins d'oublies et 2 sous cahorsins d'acapte (25 novembre 1403). — Reconnaissance, par Jacques Clairmont envers Guiraut de Lombart, bourgeois, d'une maison sise au quartier de Mauvieille (16 août 1412). — Fragment de bail emphytéotique concédé par l'abbaye de Moissac. Dans cet acte figure comme témoin Bernard de Castanhié, seigneur de Castel (fin du XVe siècle). — Vente, par Robert Jolis à Raymond Consaing, d'une pièce de vigne sise au terroir de *Pechmeja* (1560). — Vente, par Jacques Caponel à Guillaume Merle, pour le prix de 60 livres tournois, d'une pièce de terre et bois, de la contenance de 8 cartonnats, sise en la paroisse Saint-Laurent ou terroir de *Corregeat* (1589). — Vente passée devant Me Boneau, notaire à Montauban, par Géraud Sue, Me Sergier de Villebourbon à Jean Garbie, aussi Me Sergier, d'une pièce de vigne de la contenance de trois *rasées* sise au terroir de Rouges. Ladite vente était faite pour le prix de 320 livres tournois (24 mai 1611). — Autorisation donnée par le pape, à l'évêque de Cahors, de conférer les ordres à François de Cruzy-Marcilhac, malgré sa bâtardise (1627). — Signification de ladite autorisation audit François de Cruzy. Ce François de Cruzy était fils d'Antoine de Cruzy et de Marguerite Lagaye (1629). — Vente, par Jean-Antoine Rauli à Pierre Chaubet, d'une boulangerie sise rue Guilleran (1747). — Approbation, par le préfet du Lot, du choix fait de la citoyenne Grangé, comme directrice de l'hospice de Moissac (an VIII). — Reconnaissance, par Jean Coutié, docteur-médecin, d'une rente annuelle de 30 francs, concédée par sa mère, Marie-Anne Gouges, à l'hôpital de Moissac (3 septembre 1807).



AVERTISSEMENT

Depuis de longues années, l'administration centrale ayant entrepris de faire cataloguer dans toute la France les documents antérieurs à 1790, conservés dans les mairies, demandait à la ville de Moissac le classement des titres et pièces qui avaient survécu au brûlement opéré en 1792 au Pont Trégantier, ainsi que le rapporte la tradition; mais, ce classement, réclamé depuis 1844, entrepris en 1866 par M. Lagrèze-Fossat, et depuis ajourné, restait toujours à faire.

En 1881, M. le Maire de Moissac m'offrit de classer successivement les archives de la Mairie et de l'Hospice. Ce travail fut fait, dès 1882, pour le fonds hospitalier; des circonstances diverses ne permirent pas d'entreprendre le classement du fonds municipal. Cependant le Ministère réclamait cet inventaire. En mars 1889, à la suite d'une nouvelle demande, et sur les instances de M. l'adjoint Salers, la municipalité vota des fonds pour le classement, l'inventaire et l'impression de ses archives.

Les documents du fonds de Moissac sont loin de présenter l'importance qu'on serait en droit d'attendre des archives d'une ville dont la fondation remonte au VI[e] siècle, et dont le nom se retrouve dans les luttes Albigeoises, la guerre de Cent Ans et celles du XVI[e] siècle.

Le temps et les hommes ont fait disparaître la plupart des titres importants de cette localité. Ils ne sont pas perdus en vérité, car les volumes de la Collection Doat en conservent la copie, pour le plus grand nombre. Il résulte des délibérations municipales qu'au dernier siècle encore, tous ces titres, si utiles pour la défense des droits de la ville sans cesse attaqués par des seigneurs puissants, par le Chapître, par les officiers du Roi, étaient conservés dans un coffre à cinq serrures placé dans l'Hôtel-de-Ville.

Mais, malgré la disparition très regrettable de tant de chartes, lettres de rois, ou de personnages célèbres, ce qui restait méritait peut-être d'être connu, et l'inventaire de ce fonds était un supplément naturel et nécessaire à celui des archives de la grande abbaye bénédictine, œuvre, sinon du roi Clovis, comme le prétendait la tradition monacale, du moins de son petit-fils Clovis II, suivant une critique plus judicieuse.

Quoique M. Lagrèze n'ait pas laissé d'inventaire méthodique, il a donné, dans l'introduction de son ouvrage, une énumération des documents municipaux, source de ses études, et si le présent travail est une suite logique de l'inventaire du fonds de l'Abbaye que j'ai rédigé, il a pour lui également l'honneur de ne pouvoir guère être séparé des travaux de M. Lagrèze.

Produite sous un aussi heureux patronage, cette simple analyse sera un guide utile pour ceux qui voudront étudier l'histoire de Moissac. Si les documents utilisés par M. Lagrèze figurent ici avec des renvois à son œuvre, ceux qui lui ont échappé sont indiqués d'une façon suffisamment large pour qu'il y ait quelque utilité à consulter notre travail.

Les volumes et pièces que le temps nous a conservés ne sont pas tous de grand intérêt. La série BB (administration communale), sans doute, présente le tableau exact de la vie municipale, mais elle ne remonte pas au delà des derniers jours du XVI[e] siècle. Qui nous dira les agissements intimes de la ville de Moissac entre cette date et sa grande époque historique, celle où elle se donna au comte de Toulouse, où elle fut prise par Simon de Montfort etc., etc ?

Le *livre de la Charte* nous redira bien quelques faits, mais combien rares !

Le plus précieux document de ces archives est

assurément ce manuscrit écrit sur parchemin. M. Lagrèze l'a décrit, p. XI de l'Introduction de ses *Etudes historiques* (3 vol. Paris, librairie Dumoulins, œuvre continuée sur les notes par son parent, M. Dugué, de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne).

Devions-nous copier seulement cette description ? Nous avons pensé que c'était insuffisant et qu'en relevant par exemple sur les longues listes des Consuls qui forment la plus grande partie de ce volume, les noms des familles honorées le plus souvent du chaperon, nous serions agréables à celles qui ont perpétué ces noms. On voit ainsi l'apparition des familles dans les hauts rangs de la bourgeoisie locale, la date de cette arrivée au pouvoir municipal, les modifications opérées par le temps dans ces mêmes familles, hier livrées au négoce, demain bourgeois opulents, bientôt, moins d'un siècle après très souvent, seigneurs puissants dans la province, l'épée au côté, au service du Roi. L'analyse des registres baptistaires montre cette ascension rapide pour bien des noms. Elle nous fera assister, par contre, à la chute d'autres familles. Vers la fin du XVI[e] siècle, les nobles de Viguier, sieurs Ricard, sont assurément des personnes de marque dans Moissac. En 1786, noble Jean de Viguier s'éteint sur le lit des pauvres à l'hôpital (GG 94).

Les extraits donnés des registres paroissiaux permettront aussi de se faire des notions exactes, puisqu'elles seront tirées des faits, sur l'ancien état social, notamment sur la Noblesse.

Le premier registre de la série BB (administration communale) nous fait assister aux désordres des guerres civiles (1574). Moissac veut se préserver de l'hérésie calviniste ; elle reçoit des garnisons catholiques, mais ces amis sont des protecteurs peu commodes et qui s'obstinent à vouloir protéger ceux qui n'ont plus qu'un désir: se débarrasser de leur assistance.

Telles furent les relations entre la ville et le capitaine de Jean, seigneur de Saint-Projet et de Montesquieu.

Le protestantisme pénétra quand même dans la ville, mais n'y jeta que de faibles racines; nous voyons, série GG (art. 97), des familles calvinistes exiger l'enregistrement de la naissance de leurs enfants dans les registres catholiques pour leur assurer un état régulier, et nous constatons aussi le blâme des consuls pour ces nouveautés; même le sieur Barthélémy Blanc nous paraît peut-être bien avisé de ne pas donner la liste de ses concitoyens partisans de la Réforme que lui demandent les Consuls.

Le registre BB2 nous présente une pièce fort intéressante sur le *modus vivendi* des deux religions dans le Quercy en 1608. Les délégués catholiques et protestants des villes maîtresses aux Etats du pays tenus à Moncuq, le 9 mars, sous la présidence de l'évêque de Cahors, prennent des engagements solennels pour la conservation de la paix.

Nous pourrions suivre ces registres, mais une préface ne doit pas reproduire l'ouvrage, et nous pensons qu'on trouvera dans l'analyse donnée des renseignements sur les faits les plus importants de l'histoire locale.

S'agit-il du culte de Moissac pour son patron saint Cyprien, évêque et martyr de Carthage, l'on verra les sacrifices faits par la ville pour restaurer, embellir, refaire la châsse qui gardait ses reliques, les processions que suivent les Consuls, les effets miraculeux qu'ils leur attribuent (Délibérations des 30 octobre 1650 — 25 août 1690 — 17 avril 1712 — 30 novembre 1788, etc.)

L'établissement d'un collège est l'objet des vives sollicitudes des Consuls; l'instruction à tous ses degrés les préoccupa toujours. Les délibérations à ce sujet sont nombreuses. Voyez notamment celles des 24 mai 1655, 17 mars 1659, 12 janvier et 25 avril 1697, traitant de la fondation, et de l'entretien du collège, des cérémonies qui s'y font, des prix aux armes de la ville que donnent les Consuls, des luttes pour la préséance tant avec le juge royal qu'avec MM. du Chapitre (Délibérations des 26 juin 1739 — 2 mai 1741 — 27 juin 1741 — 10 avril 1762 — 28 août 1764 — 3 août 1765 et autres.)

Les archives étaient conservées avec soin et diverses délibérations énumèrent des titres aujourd'hui perdus. Veut-on voir l'attention que les Consuls portent à leur Chartier municipal, on en trouvera des traces au f° 99 de BB6 (1670): ils ouvrent leur « alimande » en présence d'un notaire. Le 16 août 1730, ils dénombrent les biens communaux en se basant sur leurs titres et privilèges, et parmi ceux-ci ils énoncent le droit de chasse qui les fait en quelque sorte les égaux des gentilshommes. (Voir pour même objet la délibération du 14 janvier 1740.)

S'il est pénible d'assister en suivant ces registres à l'augmentation progressive et pressurante des impôts, lorsque Louis XIV fait payer si chèrement au pays sa passion belliqueuse et notre gloire; s'il est triste de constater par des tableaux navrants une misère sans nom due à des circonstances souvent indépendantes des gouvernants, mais reparaissant avec une périodicité trop rapide, il est consolant aussi de voir l'activité déployée par les Consuls pour y porter remède, leur sainte colère contre ceux qui, oubliant que nous sommes tous frères, osent parler de faire danser quand les pauvres tombent de faim sous leurs fenêtres. (Délibérations des 20 mai 1652 — 7 mai 1741 — 25 mai 1748, etc.)

La série CC (Impôts) nous présente des cadastres d'une antiquité reculée. L'étude attentive et suivie de pareils documents permettrait de re-

faire la topographie de Moissac à diverses époques. M. Lagrèze-Fossat a tenté cette restauration. Dès 1480, l'impôt est basé sur la valeur foncière déclarée sous serment des immeubles; mais il y a aussi une cote mobilière et une autre d'industrie sur le bétail, d'exploitation « *Sus lo moble et sus lo cabal* ».

Les articles CC 43 et suivants présentent la comptabilité des deniers municipaux. Les Consuls lèvent l'impôt puis font les diverses dépenses nécessaires à l'administration de la cité. Des auditeurs de comptes suivent ensuite avec un soin attentif la comptabilité présentée dont les articles sont admis en tout ou en partie suivant leur justification, et parfois aussi rejetés. Au registre CC 43 de 1528, les reçus sont adhérents au compte et sont des témoins irrécusables de la quantité de gens qui savaient dès lors signer et écrire.

Malgré l'économie apportée dans les dépenses, les frais faits pour les garnisons au XVIe siècle, ceux du logement en quartier d'hiver ou au passage des régiments qui, sous Louis XIV, sillonnèrent la France sans interruption, créèrent des dettes écrasantes qu'il fallut vérifier et faire payer en 1680.

L'article CC 48 nous fait connaître l'état fâcheux des finances moissaguaises à cette date. La plupart des prêteurs se trouvèrent avoir fait un mauvais placement.

Malgré la disparition des pièces de comptabilité, on peut étudier par ce qui reste les finances de Moissac dans tout le cours des XVIIe et XVIIIe siècles. A côté de fonds dépensés pour des fêtes de commande ou de sympathie à l'occasion de la paix, des victoires ou des naissances de princes, on trouve des dépenses véritablement utiles et qui indiquent le progrès. La Ville entretient des médecins pour l'assistance publique. Elle encourage l'instruction et distribue des récompenses à la jeunesse studieuse. Puis vient le côté religieux que reflètent les délibérations même au XVIIIe siècle. Les consuls portent tous les ans en compte le prix des cierges avec lesquels ils suivent les processions solennelles que font les curés des trois paroisses. Ils obtiennent du Parlement un banc dans chacune des églises et notamment dans celle du chapitre. (Voir BB 3, f° 104.)

La série FF (Justice, police) offre un volume doublement remarquable par son antiquité et son objet, le livre des *Sentences consulaires*, de 1301 à 1308. Il nous montre les mœurs populaires. Une étrange grossièreté s'y étale, les femmes s'insultent sans pudeur, des imprécations religieuses se mêlent aux injures vulgaires. Les magistrats locaux sont accusés d'avoir double poids dans la justice et l'on ne craint pas de les accuser de faire leur la bourse commune. Il n'est pas jusqu'aux imprécations contre le capital qui n'apparaîssent déjà à cette aurore du XIVe siècle: une femme crie aux Consuls faisant la quête annuelle de la Pentecôte qu'il vaudrait mieux imposer les riches que de demander aux pauvres quoi que ce soit.

La ville de Moissac après le versement du fonds de son Abbaye aux Archives départementales, ayant conservé quelques documents qui auraient dû être réunis à cette collection, obtint du Ministère de les garder. Il y avait lieu de les comprendre dans l'analyse et le classement entrepris. On en a formé la série I.I.

La principale de ces pièces est le *Catalogue d'Andurandy*, dressé en 1730; M. Lagrèze en a donné la description dans l'Introduction de ses *Etudes historiques* avec une courte notice sur l'ecclésiastique qui en est l'auteur. Nous avons groupé en deux articles des pièces nombreuses concernant divers biens du Couvent et les rapports du Monastère avec la ville; une certaine animosité paraît animer les habitants contre l'Abbaye vers le milieu du XVIe siècle. Ici, la jeunesse lance des pierres contre le réfectoire pendant le repas des moines; ici, les Consuls emprisonnent un religieux coupable d'avoir franchi l'enceinte du Couvent après une certaine heure: I.I.2 (1560 1561).

L'article II, 8 narre l'enquête qui précéda la sécularisation de l'abbaye. Dans les livres des inhumations faites dans l'église Saint-Pierre ou du Chapitre, nous voyons s'engouffrer sous les dalles de l'antique basilique tout ce qui vécut à Moissac avec quelque éclat dû à la naissance ou à la fortune (1625-1792). Ces livres nous disent aussi les services funèbres faits pour de grands personnages, des rois, des reines, des princesses. Au f° 42 de II, 11 nous lisons les miracles opérés par le patron de la Ville et constatés par les chanoines. Au f° 55, nous assistons à une bénédiction de drapeau. Le chanoine-sacristain nous peint la cérémonie, la remise du drapeau au chef, l'accolade du prêtre et du guerrier. « Pax tibi », dit l'officiant au soldat, « tu mèneras ces enseignes à travers l'homicide; que ton âme soit cependant en repos, car tu fais ton devoir ». Le narrateur de cet évènement a soin de mentionner que les vieux étendards du régiment de Froulay furent donnés au Chapitre; que des festins et des bals suivirent la fête religieuse. « Il y eut grand repas pour les dames, les chanoines et les bourgeois; et les violons de Montauban y furent. »

Le n° II, 15 est un fragment curieux d'une enquête de 1311, qui appartient à un rouleau de parchemin de 40 mètres de long, analysé dans le fonds de Moissac. Les détails fournis nous permettent de vivre quelques instants en la société d'un chevalier quercinois. Il court le pays en misérable compagnie, s'arrêtant assez souvent aux hôtelleries. L'homme qui le suit est un ma-

quignon sans feu ni lieu, ce qu'il avoue lui-même. Le chevalier Bertrand de Castanier, seigneur d'Aucastels, accusé d'avoir transformé l'église de Saint-Avit en forteresse, d'avoir assassiné par lui ou les siens un notaire de Moissac, n'en est pas moins déclaré par certains témoins, homme pieux et honnête; deux marchands de Lauzerte ajoutent même: bon payeur, qualité qui paraît l'élever considérablement à leurs yeux.

Les articles I. I. 16 et suivants ont trait à l'administration du temporel de l'abbaye et du diocèse de Cahors. Ces documents, qui peuvent paraître de petite importance au premier abord, permettraient d'élucider bien des sujets. Que de détails à puiser sur le rendement des terres, par exemple, puisque la dîme est une portion du revenu total des paroisses?

J'espère, par ce rapide exposé du fonds des archives communales de Moissac, les avoir sommairement fait connaître, avoir montré l'intérêt qu'elles pauvent présenter, soit pour compléter sur quelques points les travaux de son historien M. Lagrèze-Fossat, soit pour aider à de nouvelles études.

Montauban, 31 octobre 1889.

CHARLES DUMAS DE RAULY,

Archiviste du Département.

Préparé en 1889, c'est en 1907 seulement qu'est livré à l'impression l'Inventaire de Archives communales de Moissac.

L'intérêt qui s'attache à cette publication n'est pas atteint par ce retard, car jamais ces sortes d'ouvrages n'ont été mieux appréciés, ni mieux utilisés que de nos jours. Les sacrifices que la ville de Moissac a su s'imposer pour tirer de l'oubli les témoins de sa vie locale d'autrefois, si intense et si curieuse, viennent donc à point pour prouver que la vieille cité porte bien un nom illustre dans l'histoire et l'archéologie. En louant et remerciant l'administration municipale, qui a voulu mener à bonne fin l'œuvre commencée depuis plus de quinze ans, nous ne saurions passer sous silence un nom qui figure déjà au début de la préface. Si, en 1889, nous a dit M. Dumas de Rauly, c'est sur l'initiative de M. Salers, alors adjoint au maire, que des fonds sont votés, et l'inventaire entrepris. En 1903, c'est M. Salers, maire, qui reprend l'affaire et la conduit heureusement à bien.

Entre ces deux dates, d'ailleurs, tout le temps n'avait pas été perdu pour les archives; laissons la parole à notre prédécesseur, M. Gandilhon, qui disait, dans son rapport d'inspection de 1903:

« A Moissac, toutes les archives (archives mo-
« dernes, archives de l'hospice, archives ancien-
« nes de la ville), sont réunies dans une salle de
« la mairie. L'installation est parfaite.

« Placés dans des portefeuilles, les documents
« modernes ont été répartis suivant l'ordre des
« séries données par la circulaire du 20 novembre
« 1879 C'est peut-être la seule commune du dé-
« partement où cette circulaire aît reçu son appli-
« cation .

« L'état des documents anciens se présente
« également sous un aspect satisfaisant. Classés
« et inventoriés il y a un peu plus de douze ans
« par M. Dumas de Rauly, ils peuvent, dès au-
« jourd'hui, être consultés.

« Jusqu'ici, les inventaires étaient demeurés
« manuscrits; à ma demande, M. le Maire a dé-
« cidé de les faire reviser et compléter, et il a
« bien voulu nous charger de ce travail.

« J'ai commencé par revoir l'inventaire des ar-
« chives hospitalières et l'inventaire pourra être
« imprimé dans le courant de 1903.

« Je ferai alors subir la même opération aux
« archives communales antérieures à 1790.

« En résumé, la situation des archives de
« Moissac peut être citée comme modèle. »

Nous n'ajouterons rien à ce tableau, qui est toujours exact.

M. Gandilhon ayant quitté le département de Tarn-et-Garonne, nous avons été chargé de revoir et compléter le travail de M. Dumas de Rauly, et de rédiger une table commune pour l'inventaire des archives hospitalières et celui des archives communales.

Montauban, juillet 1906.

L. IMBERT,

Archiviste du Département.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES MUNICIPALES DE MOISSAC

ANTÉRIEURES A 1700

SÉRIE AA

Actes constitutifs de la commune. Privilèges, etc.

AA 1 (registre). — in-4°, 183 feuillets parchemin ; reliure en veau marbré.

XVIIe siècle. — LIVRE DE LA CHARTE. — Il comprend : 1° Election consulaire de 1650 ; un consul pour chacun des quartiers de la ville : Saint-Michel, Malaveille, Saint-Jacques, Sainte-Catherine. — 2° Formule des serments (expliqués et analysés dans Lagrèze-Fossat, *Etudes historiques sur Moissac*, t.I, p. 205, 254). — 3° Evangile de la Passion, sur lequel juraient les consuls. — 4° Formule du serment des consuls, au sujet du droit de justice qui leur appartenait, prêté lors de l'installation. — 5° Calendrier Julien, avec indication des fêtes célébrées à l'abbaye. — 6° Charte de Gausbert de Fumel (première moitié du XIIe siècle, publiée et traduite par Lagrèze-Fossat, *Etudes*, t. I, p. 64). — 7° Taxe du pain à Moissac. — 8° Liste des consuls et officiers municipaux de 1294 à 1614. Dans cette longue énumération de noms, sont relevés ci-dessous ceux des familles ayant joué un rôle important dans la ville, avec les dates des consulats exercés par leurs membres : Gautier, 1296, 1324, etc. ; — Mestre, 1290, 1303, 1309, 1310, 1314, 1318, 1323 ; — Bigorre, 1305, 1565, 1604 : — Lacombe, Descombes, 1306, 1320, 1343 (Jean Lacombe, savant en droit), 1362, — Delpech, 1313, 1372, 1390, 1400, 1440, 1458 ; — Belmontet, 1314, 1318 ; — Massip, 1314, 1592 ; — Mercier, 1305, 1313, 1329, 1333, 1365, 1372 ; — Jouglar (Et. de Joglar, baile de l'abbaye en 1320) consuls en 1446, 1463, 1496, 1538, 1570, 1586, 1592 ; — Delfaget, 1325, 1329, 1332, 1351, 1356 ; — Lacoste, 1328, 1329, 1342, 1600 ; — Peytavin, 1325, 1336, 1341, 1359 ; — Delpéré (Françoys del Périer, 1330), 1342 ; — Mathieu, 1343 ; — Delvolvé, 1356, 1359, 1565 ; — Filhol, 1356 ; — Latailhède, 1362 ; — Lavolvène, 1366, 1565, 1570, 1607 ; — Larnaudie, 1371 ; — Faure, ou Fabri, 1372 ; — Deltilh, 1394, 1409 ; — de Pujols (lo noble Huc) 1405 ; auparavant, cette famille avait donné de nombreux consuls, non qualifiés nobles ; — Ardurat (Guillaume A., receveur en 1405), consuls en 1492, 1536, 1560 ; — Leygue, 1448 ; — de Lafon de Saint-Aureil, 1449, 1455, 1533 ; — du Mas (Delmas), Bernard, consul, 1449, 1452 ; — Guillaume, apothicaire, consul, 1563, 1602 ; — de Montret, 1453, 1457, 1501, 1515, 1579, 1583, 1590, 1600, 1613 ; — de Fezembat, 1453 ; — Hébrard, 1476, 1572 ; — de Lézir, 1463, 1500 ; — Bordes, 1498, 1540 ; — Linières, 1584, 1594 ; — de Cérat, 1584 ; — Viguié, 1520, 1555 ; — Druhe, 1558 ; — Perry, Perrin, depuis seigneurs de Grandpré, 1559, 1574 ; — de Rauly, 1561, 1606 ; — Chambert, 1560, 1590, 1594 ; — Léonet, 1560, 1579 ; — Lautier, 1566, 1570 ; — Dupré (noble Jean), 1566 ; — Pagésie, 1567, 1585 ; — Bayssade, 1590, 1600 ; — Labroue (Jean), marchand, 1586, 1592 ; bourgeois et consuls, 1602, 1606 ;

Esparbier, 1597 ; Caussade, 1597 ; de Rejou, 1610 ; de Frondeboeuf, 1602 1604 ; Cormouls, 1608.

Cette liste des consuls contient des mentions historiques intéressantes, en roman, ici relevées : En 1329, les consuls furent créés par Mgr Robert Guymart, licencié ès-lois, juge ordinaire du Quercy, délégué du sénéchal. — On leva, l'année précédente, un impôt de 1 denier caorcin par livre livrante, pour le subside de la guerre des Flandres. — En 1333, les consuls furent créés par Bernard Faure et Robert Bouchetorte, délégués du Sénéchal, le 16 juin. — Au f° 58 on lit : « L'an MCCC et LXIX, foron cosols aquels que seguo : G. del Volve, etc., et foro creatz per M. W^mes Westenays, senescalc de Quarsy per Moss. lo princep de Guyana, e a la festa de la Magdalena en l'an presen, tornem en la obedyensa del rey de Fransa, desquals nos anem desencuzar a Moss. lo princep En Golesma, per lo seti que nos tenia lo rey de Fransa davan, e ladicha vila no avia vivres per sostenir la. » — En l'an MCCCXLVI, foron creatz cossols de la vila de Moyssac per M° P. Bezia, loctenen de Moss. lo senescalc de Quarsy, de Montalba, Johan Delpueg, etc. » — En 1562, on lit que les consuls, après plusieurs sollicitations, ont obtenu arrêt de la souveraine Cour de Parlement de Toulouse sur la translation du sénéchal de Quercy, de la ville de Montauban en ladite ville de Moissac « exé« cuté réallement par M. Me Anthoine de Paulo, « président, à la réquisition de Tornier, syndic, « en la présence de M. le Procureur général du « roi, Mgr Sabatier, et feut porveu de lieutenant « principal, de Me Lucas Dardier, docteur et ad« vocat en Parlement, de Me Aymeric Rauly, li« cencié ès-droits et lieutenant particulier de Me « Jehan des Lacs, avocat du roi, de Me Antoine « de Saltibus, greffier ». — F° 133. En 1577, on note que la ville manqua être surprise le jour de Sainte-Quitterie, et qu'un grand tonnerre la sauva. — 1579. Audit an, la ville obtint jouissance de la seigneurie de Piac, et M. de Rességuier vint exécuter l'arrêt. — En 1580, ledit an, Cahors fut prins par les Huguenots, à minuit, par la porte del Pont-Nio. — En 1582, « Fut prise la tour de Piac et rasée, » d'où ajournement pour les consuls, et fut ordonné qu'Antoine de Gauléjac, seigneur dudit lieu, se remettait en la conciergerie du Palais.

La suite du volume comprend. F° 138. Edit du roi Henri III, portant que dans le Quercy les élections consulaires auraient lieu à l'avenir le 1er janvier. — F° 147. Statuts de Me Bernard Laurety, premier président au Parlement de Toulouse, pour les élections consulaires (1489). — F° 154. Etat des arbalètes payées en conséquence de l'ordonnance de B. Laurety ; on lit : « Moss. de Ricart : una pessa d'artilharia gros« sa ; Peyre de Bordas : doas balestas (arbalè« tes) am lor bandatge, e tres dotzenas de tretz « per el e per son payre. Johan Jogla, merchant, « una balesta e tres carreus e una dotzena e mie« ga de tretz. » Benoît Labroue et son père : « una balesta bandatge e XIV tretz ». Pierre Perrin : « doas balestas ». « Me Alrias de Golin« hac, notari, : una arquebuza. » A partir de l'an 1567, les consuls nommés payent 4 livres pour leur arbalète. — F° 161. Ordonnance de l'évêque de Cahors contre l'abbé de Moissac au sujet du salaire du prédicateur de l'Avent et du Carême (6 juillet 1566). — F° 163 v°. Sentence du Sénéchal du Quercy (François de Séguier), au sujet du salaire des régents, rendue à la requête des consuls et du procureur du roi joint à lui, en vertu de l'ordonnance d'Orléans sur l'instruction de la jeunesse, contre l'abbé de Moissac, cardinal de Guise. Il ordonne que l'ordonnance sera exécutée et sur les fruits de ladite abbaye perçue une prébende monacale pour l'instruction de la jeunesse (30 mars 1567). Lettres royaux confirmant la sentence. Exécution de l'ordonnance. — F° 168. Condamnation contre Guillaume et Blaise Cormouls, frère, à 10 écus d'amende pour refus de faire le guet à Moissac (20 août 1586). — F° 174. Copie de la lettre du sieur de La Chapelle Lozières s'excusant auprès de MM. les consuls de ce que ses agents avaient demandé des corvées aux habitants de Piac.

AA 2 (Rouleau de 1re parchemin). — Pièce incomplète ; mauvais état.

1303. — Droit de boucherie. — Ce document, en partie détruit par l'humidité, présente : 1° Lettres de Jean d'Arreblaye, chevalier, sénéchal de Périgord et Quercy au bayle royal de Moissac, portant qu'il a reçu les lettres suivantes du roi de France : « Philippe, par la grâce de Dieu etc. « à notre sénéchal : Nous avons reçu l'humble « supplication des consuls de Moissac, nous de« mandant permission d'établir des boucheries « en leur maison commune et nous leur avons ac« cordé d'y élever le nombre des bancs qu'ils « voudront à charge d'une rente annuelle de 5 « sols par banc, et nous t'ordonnons de te trans« porter en personne à Moissac à cette fin (date « du jour disparue 1303) ». — 2° Protestation des Consuls contre l'abbé de Moissac s'opposant à l'érection de ces bancs. Ils demandent au Sénéchal de ne point différer l'exécution de cette affaire « quod processus hujus negocii retarda« ri non debetur ». Ils entendent, en effet, prouver que le roi peut accorder cette faveur étant seigneur de Moissac, qu'il y a utilité pour lui, puisqu'il recevra 5 sols par banc (stallo vel banco) ; qu'on peut y en élever 50. Les Consuls établissent que le lieu où sont construites les bou-

cheries actuelles était jadis une place où on vendait l'herbe et où s'élevaient les geôles pour les malfaiteurs, et que l'abbé de Moissac donna la maison où elles étaient, au Comte de Toulouse lorsqu'ils firent entre eux certains accords ; que plus tard, par abus de pouvoir ou incurie de la Communauté, il acquit tous les bancs dudit Mazel des divers bourgeois qui les avaient ; — que l'on ne doit lever qu'une leude d'un denier seulement sur chaque bœuf, dont trois parts pour le roi, une pour l'abbé, mais que, sous prétexte de charité, l'abbé a demandé, puis exigé les ventres des bœufs pour les aumônes et pour entretenir dans l'infirmerie (avec le suif adhérent probablement) une lumière « crucibol (1) ardentem ». Les Consuls ajoutent que les exactions de l'abbé ont réduit à néant les boucheries ; les viandes manquent, on y vend à peine le quart d'un bœuf. Ils offrent de prouver leurs dires par témoins. — 3° Protestation de l'abbé de Moissac réclamant copie des lettres du roi. — 4° Assignation aux parties à Lauzerte pour l'audition des témoins (la suite manque).

AA 3 (liasse). — 21 pièces, papier

1633-1780. — Privilèges. — Arrêt de la Cour des Aides de Montpellier confirmant aux Consuls de Moissac le droit de Souquet (1), rendu contre le sieur Derrua, hoste de Moissac (17 mars 1633). — Arrêt du Conseil maintenant les Consuls en leur droit de tenir un bac à Moissac, et fixant le tarif du passage. Ce document vise des actes anciens des archives de la ville aujourd'hui perdus, notamment : Commission de Charles VI du 21 mars 1402, adressée au Sénéchal de Quercy pour juger l'affaire du port de Moissac ; — Sentence du Sénéchal, du 5 juin 1405, et enquête à la suite portant qu'il y avait jadis un pont à Moissac sur lequel les Consuls levaient un pontonnage et que, depuis sa chute, les Consuls tiennent un bac ; — Comptes municipaux de 1446, mentionnant le produit de ce bac ; — Enquête de juillet 1520 sur l'utilité de bâtir un pont à Moissac ; — Émoluments du Port de 1523 à 1528 ; — Vente du droit du port faite à la famille de Bigorre, en 1590, pour 1333 écus ; — Dénombrement rendu par la ville mentionnant le droit du bac et port (14 septembre 1659) ; etc. ; — Ordonnance de l'intendant de la Berchère au sujet de ce droit (1686). Cet arrêt fut rendu le 17 octobre 1752 ; — Arrêt du Conseil d'Etat qui réunit aux corps des communautés les offices de procureur du roi de police et des hôtels de ville (23 février 1761, imprimé) — Lettre du duc de Lorges, commandant général en Guyenne, aux Consuls pour faire chanter un *Te Deum* et faire feux de joie pour la victoire du prince de Condé en Hesse (1762) ; Lettre du roi aux Consuls pour fêter la naissance du Dauphin (1781) ; — Lettre de remerciement de l'archevêque de Toulouse aux vœux de MM. les Consuls ; — Lettres de l'évêque de Rodez et de l'intendant, lettres des subdélégués pour l'administration, levée d'impôts, fournitures à des troupes de passage, hommage à rendre (1778-1781) ; — Protestation des Consuls contre le chapitre qui les a sommés et non invités pour la réception de l'évêque de Cahors (1781) ; — Arrêt du 27 mars 1778 concernent la propriété des amendes du tribunal consulaire ; — Déclaration du roi concernant les octrois des villes collèges, hôpitaux, etc. (6 mars 1764) ; — Confirmation du droit d'échanges accordé à la ville (1780) ; — Lettres patentes confirmant les droits de la ville pour les droits de la halle et autres (1781) ; — Lettre de MM. les procureurs généraux syndics de l'administration provinciale pour faire rechercher dans les archives les titres relatifs à la convocation pour les Etats-Généraux. Arrêt du Conseil du roi concernant la convocation auxdits Etats ; documents divers sur le même sujet (1788) ; — Instruction de l'Assemblée provinciale pour l'imposition des ci-devant privilégiés (1789) ; — Lettres de l'intendant, de l'archevêque de Toulouse, de l'évêque de Rodez, de celui de Cahors, au sujet des compliments de bonne année des Consuls (1788).

(1) Voyez Ducange, *verbo crucibolum*.

(2) Souquet : Impôt pour le débit de vin. Etait à Moissac d'un 16me des quantités vendues.

SÉRIE BB

Administration communale

BB 1 (registre recouvert en parchemin). — 108 feuillets.

1574-1575. — Livre des conseils tenus en la maison commune de Moissac. — F° 1. (Mardi 1er juin 1574.) En présence de MM. noble Bernard Toussal, bourgeois; Jean Pagésie, marchand; Jean Coustalh, consuls, et les conseillers politiques, Me P. Berno, syndic, a remontré qu'il est avisé que M. de Losse, lieutenant pour le roi en Guyenne, ayant battu ceux qui assiégeaient Clayrac, doit envoyer 8 compagnies de pied et cheval pour se rafraîchir à Moissac et a demandé qu'on aille lui représenter la pauvreté de la ville. — F° 3. Nomination du sieur de la Volvène comme secrétaire de la Communauté. — F° 5. Délibération au sujet de la garde de la ville. — F° 8. Délibération au sujet de l'église à bâtir à l'hôpital du faubourg Guilaran que feu Jean Rosières avait prise à construire des syndics dudit hôpital, et aussi d'une tour qu'on construisait audit faubourg pour la défense de la ville. Le syndic demande d'utiliser pour cette tour les bois préparés pour l'église de l'hospice. Le procureur du roi dit que les fustages et tuiles sont choses dédiées à Dieu et qu'il ne consent pas au changement de destination. — F° 11. (25 juin 1574.) Délibération au sujet de la compagnie du sieur de Saint-Projet. Le sieur Jean Jouglar, syndic de la ville, dit que les Etats de Quercy, tenus à Cahors, ont ordonné que l'on mettrait 150 hommes d'armes dans Moissac pour empêcher « ceux de la nouvelle opinion, ennemys de Dieu et du roi, de s'emparer de la cueillette (récolte). » Le sieur de Saint-Projet est un de ceux qui conduisent ladite gendarmerie, il a déjà été en garnison à Moissac, et quand la paix fut terminée il fallut obtenir de M. le maréchal de Damville quatre mandements pour le faire sortir. Il est à craindre que, s'il entre en ville, il n'y cause de la pauvreté et, d'ailleurs, il pourrait peu protéger le pays. On décide d'envoyer supplier M. de Clermont, gouverneur du pays de Quercy, de dispenser Moissac de recevoir cette garnison. — F° 15. (3 juillet). Il est dit au Conseil que M. de Clermont a mandé à M. de Faurous, gouverneur de Moissac, qu'un gentilhomme lui a dénoncé qu'un consul de Moissac devait introduire les protestants par un trou qu'il ferait pratiquer à la muraille et aussi que ledit de Clermont demande 60 hommes à la ville. M. Rauly est d'avis de faire visiter tout le tour de la ville, de haut en bas, et de faire faire des rondes par la garnison. — F°s 19 et 26. Publication de la trève accordée entre le gouverneur du Quercy et MM. des Etats, d'une part, et ceux de la nouvelle religion à Cahors. — F° 25. Délibération au sujet de la demande du gouverneur de la ville, M. de Faurous, qui voudrait payer lui-même les soldats. Il est dit que la ville lui accorde 250 livres par mois, le bois, la chandelle, etc., et que les Consuls, par la commission de M. de Losse, ont charge de la distribution. Arrêté qu'on continuera ainsi. On trouve d'autres délibérations au sujet de la garnison et du gouverneur de la ville aux f°s 38, 55, 61, 73 et 76. — F° 41. A la date du 13 juillet 1574, il est donné avis à l'assemblée que la ville de Beaumont a été surprise par les huguenots, par intelligence avec des habitants, et que Moissac doit être pris de même. Délibérations au sujet des mesures à prendre; chaque jour un consul devra visiter les gardes des diverses portes, etc. — Le 6 octobre 1574, on annonce que M. de Monluc, revenant de la Cour, est arrivé à Cahors, que l'on dit qu'il est maréchal de France et que pour aller en sa maison il passera en ville. On décide d'envoyer à La Chapelle et à Brassac pour savoir le chemin qu'il tiendra. — F° 57. Délibération sur le transfert du siège du Sénéchal de Lauzerte à Moissac. Les Consuls entendent que si cette cour y est reçue, elle y soit établie à perpétuité. — F° 61. Difficultés avec Mme de Ricard: la ville, pour subvenir aux frais de guerre, ayant fait un emprunt forcé, l'avait cottizée à 300 livres qu'elle refusait de payer. M. de Monluc avait demandé qu'elle fût réduite à 200 livres. — F° 67. Création d'un magasin de vivres pour l'armée de Monluc, comme celui créé à Castelnau-de-Montratier. — Dénonce de plusieurs habitants soup-

çonnés d'être de la nouvelle religion, entre autres le sieur Martin, natif de Villefranche-de-Rouergue. — F° 70. On reçoit avis de la prise de Carjac et de Lauzerte, et que l'on doit aussi surprendre Moissac. — F° 82. Lecture de la lettre du gouverneur convoquant la ville à se faire représenter aux Etats du Quercy qui auront lieu à Cahors le 4 janvier 1575. — F° 86 (31 janvier 1575). Délibéré par le Conseil de faire un présent à M. de Clermont, gouverneur du Quercy, pour les grands biens faits à la ville. On lui offre 2 barriques de vin blanc et 3 charges d'avoine. — F° 95. Le Conseil décide de se saisir des maisons fortes des environs de Moissac, savoir : La Valade, Piac, La Michelle, Bidonet, Angé, les églises de Saint-Jean-de-Viaroze, Notre-Dame d'Espis, Saint-Julien, la maison d'Antoine Comère, celles de Raymond Scudié, de Me Antoine Boscus, apothicaire, etc. (1).

BB 2 (registre relié en basane jaune). — 240 feuillets.

1582-1585. — Livre des conseils de la maison commune de Moissac. — F° 2 (24 avril 1582). Création et serment des Consuls. Il est prêté « Les « genoulx en terre, testes nues, devant l'effigie de « la Passion de N.-S. Jésus-Christ. Ils promet- « tent de bien et duement faire leurs charges « et maintenir la ville sous l'obéissance de « S. M. et tenir la main à faire garder et obser- « ver les instituts et privilèges de la ville et faire « justice tant aux pauvres que au riche ». — F° 6. Création des autres officiers locaux, entre autres les syndics de l'Hôtel-Dieu et de la Maladrerie. — F° 12 (28 avril). Taxe de la viande. — F° 19 v°. Verbal d'enchères des divers émoluments de la ville, tous énumérés. — F° 20 (8 mai). Délibération au sujet de l'entretien des soldats de la ville obérée par les guerres précédentes. On suppliera l'abbé de Moissac de continuer le secours qu'il fait ; les habitants seront astreints au guet de jour et de nuit. — F° 31. Pour payer une dette consentie au sieur Boscus, marchand, la ville lui fait l'abandon pendant un an des revenus du Port. — F° 41. La communauté refuse de payer à M. de Lafaye, prédicateur du Carême prochain, 100 livres qu'il demande en sus des 200 que fait l'abbé de Moissac habituellement « d'aultant que les guaiges du- « dit prêcheur sont très excessifs ». — F° 43 (21 juillet). La ville décide de faire arrêter le sieur de Piac (Messire de Gaulejac) qui s'est évadé des prisons de Toulouse. — F° 47 (30 septembre). Délibération importante au sujet de la *sagre* ou aumône fondée par Clovis et distribuée par l'Abbaye. On s'entendra avec les vicaires généraux de l'abbé pour que les seuls vrais pauvres y participent, et pour diminuer les parts, afin d'en augmenter le nombre. — F° 52. Solde de la garnison. Emprunt à ce sujet. — F° 56 (17 novembre). Mesures prises pour recevoir dignement le maréchal de Matignon à son passage. Les quatre Consuls iront le recevoir, les habitants seront sous les armes et tireront le mousquet. — F° 59 (24 janvier 1583). Réclamation contre les impôts ordonnés par les Etats du Quercy tenus à Lauzerte en 1582. — F° 66 (24 janver). Vu la décision prise par le roi de faire démanteler la ville de Lauzerte, la Communauté délibère que la translation du siège du Sénéchal de Lauzerte à Moissac sera demandée. Le sieur de Bigorre, pour cela, offre 10 écus et M. de Lautier 20. — F° 73 v° (10 mars). Le syndic de la Communauté donne la régence des écoles à MM. Antoine Guarnier et Mathieu Bailhan « escoliers », habitants de Moissac, pour 9 mois, « souls le prix et guaiges de 200 livres par an ». — F° 86 (19 avril). Nomination des consuls. — F° 94 (20 avril). Délibéré sur la location du logis des Ecoles relevant de la table du Purgatoire et de l'Hôpital. — F° 102 (10 mai). Traité passé avec deux ouvriers pour faire le cadran de l'horloge. — F° 106 (25 mai). La délibération a trait à des grains achetés par le roi de Navarre, gouverneur et lieutenant général en Guyenne, qu'il entendait faire passer sans droits à Moissac. Les Consuls ne s'y opposent pas mais ils ordonnent la transcription sur les registres de la lettre du roi et des autres pièceeś afférentes. Elle est datée de Nérac le 2 avril 1583. — F° 111. Lettre par laquelle le premier président au Parlement de Toulouse mande à la princesse de Navarre qu'il a donné des ordres aux maîtres des ports pour laisser circuler librement les 250 setiers de froment qu'elle fait conduire à Nérac. — F° 112. Des précautions sont prises pour défendre la ville contre les ennemis. On en donne avis au président du Parlement et aux Capitouls de Toulouse. — F° 123. Les particuliers ayant des maisons adossées aux murs de la ville contribueront à l'entretien desdits murs. — F° 131. (18 mars 1584). Les soldats eront payés au moyen de fonds pris sur les tailles. — F° 148 (10 mai) Etat des émoluments de la ville à affermer. Ils se montent à 1.205 livres 8 deniers. — F° 152 (5 juin). On voit par cette délibération que le sieur Peyrusse, juge-mage, fut chargé par le roi de requérir la confection d'un nouveau cadastre à Moissac. — F° 158 (15 juillet). Arrivée du duc de Biron ; chaque Consul, en son quartier, assistera les maréchaux des logis pour leur désigner les maisons qui pourraient recevoir des gentilshom-

(1) Le parchemin qui recouvre ce volume est le testament de Me Pierre Coffinhal, licencié ès droits, natif de Montauban, refugié à Moissac, fait à la date du 6 janvier 1574. Le document cite Anne de Mabruny, femme du testateur, et son fils Aymeric, comme héritiers.

mes et leur train. — F° 160 (30 juillet). On traite avec le sieur Germain Balmio, agrimenseur de la Mothe de Castelsagrat pour l'arpentement à faire de la juridiction. — F° 163. (4 octobre). Décidé qu'on offrira au maréchal de Biron deux barriques de vin et douze sacs d'avoine, etc. — F° 168 (6 février 1585). La ville, désireuse d'avoir le Sénéchal de Lauzerte en ses murs, députe MM. de Lautrec et de la Volvène auprès du Sénéchal de Toulouse, M. de Cornusson, pour qu'il s'emploie en sa faveur. — F° 173 (26 février). Il est ordonné de veiller à la sûreté de la ville. M. de Marcillac est prié de s'y rendre. — F° 193. On veillera de jour et de nuit. — F° 194. On constate que la translation du juge de Lauzerte à Moissac vient d'être obtenue. Le 29 mai, on décide qu'une députation ira assurer l'évêque de Cahors des sentiments catholiques de la ville et de sa fidélité au roi. — F° 200 (29 mai). On décide d'obliger les religieux de l'abbaye à faire la garde de leur couvent et aussi de porter à 20 le nombre des 12 soldats gagés, vu que les ennemis sont en nombre à Montauban, à Castelsagrat, etc. — F° 202 (3 juillet 1585). Bail notarié de la régence des écoles fait à Me Gaspard Pélatan, escolier de Florac, aux gages de 100 escus. Il tiendra deux régents, un grammairien et un abécédaire. — F° 203. (7 juillet). On porte à 40 soldats le chiffre de la garnison. — F° 210. Convocation des Etats du Quercy, par l'Evêque de Cahors, pour le 23 août. L'Evêque annonce que l'armée royale s'achemine en Guyenne sous le duc du Maine (Mayenne) et le maréchal de Matignon. — F° 212. Le Conseil de ville s'oppose aux fortifications que le sieur de Ricard prétendait faire à son château de la Valade.

BB 3 (registre recouvert en basane). — 450 feuillets.

1608-1669. — Livre des contrats de l'hotel de ville. — Ce volume comprend d'abord les délibérations de l'année 1608. Une table forme les premiers feuillets. — F° 14. (1er janvier 1608). Elections des Consuls et des officiers locaux suivant le statut de 1489. Les Consuls doivent être catholiques, apostoliques, romains et affectionnés au service du roi. — F° 10. Nomination des syndics de l'hôpital et de la Maladrerie, des auditeurs de comptes, etc. — F° 22. (5 janvier). Les Consuls font demander aux religieux de l'abbaye des prières publiques au sujet de la peste. — A partir du f° 39, suivent les actes ou titres divers de la ville. Fondation de la Chapellenie de Pierre Fabry de Salonno à la collation des Consuls (1348). — Fondation de la Chapellenie de Serous par « honesta molier Raymunda de Serous », veuve de Guillaume Rajol (1er mai 1467. — Collation des deux Chapellenies, en 1617. — Résignation de la chapellenie de Sérous en faveur de la Consorce Ste-Catherine pour augmenter ses revenus (12 novembre 1500). — F° 56. Les résolutions prises aux Etats du Quercy par les 12 députés des villes maîtresses des deux religions sous la présidence de l'Evêque de Cahors, Simon de Popian. — F° 68. Accords entre la ville de Moissac et le seigneur de Pestillac (messire Marc de Durfort) qui avait fait saisir les émoluments de la ville pour ce qui lui était dû par elle, à la suite d'un procès pour les tailles qu'elle avait perdu contre lui. — F° 75. Arrêt du Parlement de Toulouse du 8 juillet 1617 réglant que les appels de la justice de Moissac se feront au Sénéchal de Lauzerte. — F° 83 (13 juin 1601). Procuration des Consuls pour consentir en la Cour de Rome à la sécularisation de l'abbaye de Moissac. — F° 84. Approbation par les religieux du Concordat passé entre l'abbé et la ville en 1601. — F° 93. Quittance faite par la demoiselle de La Capelle-Cas, créancière de 20,000 livres sur la ville de Moissac. — F° 98. (22 février 1626). Enregistrement des provisions de gouverneur de Moissac accordées à M. l'abbé de Marcillac en remplacement de son père décédé. — F° 104. (30 mai 1643). Arrêt du Parlement de Toulouse maintenant les Consuls au droit d'avoir un banc en chaque Eglise du lieu et notamment en celle du Chapitre et ce contrairement aux prétentions du juge royal. Celui-ci, cependant, sera appelé à toutes les délibérations de l'Hôtel de Ville, et pourra s'asseoir au banc consulaire. — F° 113. (19 janvier 1643). Bail à fondre trois cloches fait par les Consuls à des fondeurs tourangeaux. — Du f° 114 au f° 181. On ne trouve plus que des obligations ou dettes de la ville. — F° 193 v°. Cahier des Charges pour l'afferme des biens communaux en 1618 afin de payer les dettes et l'Etat des créanciers. — Actes divers à ce sujet. — F° 207 v°. Transaction passée au sujet du moulin et de la terre de la Valade, entre les Consuls et noble P. de Viguier, seigneur de Ricard et de la Valade. Le moulin sera désormais compris au compois pour 10 livres livrantes par meule. Le seigneur de Ricard, par contre, n'habitant pas Moissac, sera exempt des impositions et charges afférentes à l'utilité des habitants. — F° 242 v°. Délibération du 10 mars 1586 donnant les bases adoptées pour la confection du cadastre.

BB 4 (registre recouvert en parchemin). — 133 feuillets.

1649-1650. — Registre des délibérations consulaires. — F° 1. Création consulaire, devant Me Charles de la Salle, juge ordinaire de la ville. — Les Consuls en charge sont assistés de conseillers politiques, au nombre de trente-six, et de

conseillers honoraires, parmi lesquels quatre docteurs, licenciés ou magistrats, un docteur en médecine, Jean-Nicolas Jougla, noble J.-J. de La Salle, sieur d'Astorg; Jean de Linières, écuyer; noble François de Gaulejac, sieur de Piac; noble P. de Perry, sieur de Grandpré. On présente une lettre du duc d'Epernon, lieutenant général en Guyenne, désignant pour 1er consul noble Jean de Saint-Martin, sieur de Mortins, et Jean Hérault pour 2e consul; la communauté accepte, et nomme les deux autres consuls. Suit la création du conseil politique pour les quatre quartiers de la ville. — Création des magistrats locaux, syndics de robe longue et courte, trésorier, auditeurs de comptes, syndics de l'hôpital. — F° 13. (20 janvier 1649). Délibéré qu'on mettra en demeure de s'exécuter l'orfèvre qui a pris à faire la châsse de Saint-Cyprien, attendu le danger qu'il devienne insolvable. — F° 16. Délibération par ordre du duc d'Epernon sur les réparations à faire aux murailles. « La ville de Moissac, est-il dit, peut « se vanter d'avoir esté toujours fidèle aux roys « et ne manquera pas de témoigner la même vo- « lonté que tous les habitants sacrifieraient leur « vie pour leur souverain seigneur, etc. » — F° 34. (8 avril 1649). On décide de rebâtir partie de la muraille de la ville au quartier Saint-Jacques à cause des troubles dont on est menacé. — F° 31. Délibération au sujet des cadastres qui sont à juger en la cour des Aides. — (12 avril 1649). Délibération au sujet du passage prochain du duc de Candale, généralissime des armées du roi en Guyenne et Languedoc, il sera reçu avec toutes sortes d'honneurs et respects. — F° 44. Vivres à fournir sur l'ordre du duc d'Epernon à six compagnies de chevau-légers; elles seront logées au prieuré de Saint-Martin, lieu plus commode pour l'embarquement et pour éviter tout désordre. — F°s 60 et 61. Mention de voyages des consuls à Cadillac et Libourne auprès du duc de Candalle. — F° 61. Affaire à poursuivre contre M. de Lasalle au sujet de la noblesse qui ne voulait pas participer aux charges publiques et luttait tant au Parlement de Toulouse, au Sénéchal de Lauzerte, à la Cour des Aides qu'au Conseil privé du roi. — F° 84. (1649). Voyage des Consuls à la cour des Aides pour la vérification du livre des tailles. — F° 111. Remerciements adressés au cardinal de Mazarin, abbé de Moissac, pour une exemption de gens de guerre accordée à la ville. — Dans ce volume se trouve insérée une liste des consuls de 1573 à 1738.

BB 5 (registre relié en veau brun). — 690 feuillets.

1650-1659. — DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 1. (13 février 1650). Conseil de ville où sont nommés les consuls, les conseillers politiques, les officiers locaux (deux syndics, deux assesseurs), quatre syndics pour l'hôpital, les auditeurs de comptes, les coequateurs de l'impôt, etc. — F° 17. (18 février 1650). Délibération au sujet de l'exécution d'une ordonnance reçue du duc d'Epernon, gouverneur de la province, datée d'Agen, portant défenses à toute personne de lever aucune taxe sans permission du roi ni troubler le commerce. — F°. 23 (13 avril). Taxe des viandes, des grains. — F° 35. (19 juin). Ordonnance du duc d'Epernon pour faire fermer les ouvertures des maisons sur les remparts et notamment le trou dit *de la Redougne*, au service de la garde bourgeoise, etc. — F° 38. (3 juillet). Délibéré sur l'imposition et répartition des tailles montant à 15,985 livres, et des frais municipaux montant à 2,400 livres. — F° 42. (5 juillet). Mention des créneaux des murailles qui sont tombés, 400 livres imposées pour les relever, autres 400 livres pour une châsse pour les reliques de Saint-Cyprien, en argent. — F° 51. (23 août). Députation nommée pour aller à Bordeaux saluer à leur passage saluer le roi, la régente, le duc d'Anjou, le cardinal Mazarin. — Le régent principal de la ville est continué en charge pour deux ans. — F° 60. On exempte de la taille pour l'année les deux Consuls qui ont fait le voyage de Bordeaux. — F° 63. (24 octobre). Le Conseil décide de sommer le Chapitre de Moissac de livrer aux Consuls les officiers du régiment de Guyenne qui, sans ordre, ont occupé les villages de Viarose, Saint-Christophe et Saint-Julien, et y ont commis des désordres. — F° 66. (30 octobre). Nouvelle délibération sur la châsse de Saint-Cyprien terminée, l'orfèvre de Toulouse attend les 400 livres votées; il est dit qu'il y a lieu « *d'activer le vœu si sollennellement faict* ». Etablissement d'une glacière par le sieur Massip, autorisée avec privilège pour dix ans. — F° 77. (5 décembre 1650). On voit que la châsse de Saint-Cyprien fut faite par le sieur Brouchen; les marguillers de cette paroisse furent chargés d'en vérifier le poids, etc. — L'année 1651 manque. — F° 81. (7 avril 1652). Délibération pour l'exécution des ordres de M. de Sainte-Colombe. maréchal de camp des armées du roi; il fallait envoyer à Saint-Nicolas des bateaux pour y faire un pont nécessaire au passage des troupes. — F° 84. (27 avril). Délibération sur le logement des gens de guerre. — Députation à Paris pour obtenir réduction des tailles. — Fabrication de cinq quintaux de poudre, etc. — F° 100. Sur l'ordre de M. d'Aussonne, la ville décide l'envoi de dix hommes conduits par M. de Grandpré au siège de Lauzerte. — F° 102. (20 mai). Délibération des Consuls au sujet d'un bal projeté par Mlle de Motes, offert à un capitaine du régiment de Créqui; on s'élève avec énergie contre cette réjouissance dans un temps d'extrême misère où les pauvres tombent de faim dans les rues, où il

y a lieu plutôt à des prières publiques, et l'on ordonne à tous les joueurs de « vuider » la ville à peine d'amende et de prison. — F° 108. (4 juillet). Levée ordonnée par Monseigneur de Saint-Luc de 100 hommes pour aller à Villeneuve-sur-Lot. — F° 111. Ordonnances de police prises contre la contagion : nettoyage des rues, etc. — F° 118. (13 août). On délègue un député prier l'évêque de Cahors de venir assister au changement des reliques de Saint-Cyprien. — F° 134. (10 novembre). Déplacement du bac pour le passage des gardes de Monseigneur du Plessis Praslin ; 100,000 pains préparés pour l'armée du roi. — F° 155. (20 janvier 1653). M. Cormouls, député à Paris, afin d'obtenir que le Sénéchal de Lauzerte ne soit pas transféré à Moissac comme l'a ordonné un arrêt du Parlement de Toulouse. — F°s 160 à 182. De nombreuses décisions sont prises au sujet des munitions et vivres des troupes ; 2,000 livres accordées à M. de Fontenilles, intendant des finances ; 5,000 livres à prendre sur les tailles sur l'ordre de Monseigneur de Candalle ; on délègue vers lui pour qu'il retire son ordonnance, la ville n'étant pas en mesure de les procurer, etc. — F° 182. (5 avril). Mesures à prendre contre l'invasion de la peste, gardes placés à la Porte Arse, à Sainte-Blanche. — Désordres causés par les régiments de Foix et Champagne. — F° 187. (20 avril). Députation auprès du duc de Candalle pour qu'il empêche les entreprises des gens de guerres sur Moissac. — Visite générale des pauvres, les étrangers sont mis hors la ville. — F° 199. (19 mai). La ville envoie à Cahors un délégué se plaindre à M. de Canillac de l'impôt de 3,500 livres qu'il a ordonné être levé sur elle, et qu'elle ne saurait payer, et demander le retrait d'une compagnie de chevau-légers logés à Lizac. — F° 222. (17 août). Mesures prises contre le sieur Alpinien Massip, entré en ville sans passeport et qui a insulté le garde de la porte Sainte-Blanche, il sera enfermé 40 jours chez lui et après excuses à l'insulté, payera 50 livres. — F° 239. (2 septembre). Frais faits pour le séjour de Monseigneur de Saint-Luc ; on fit des présents à ses secrétaires et aux demoiselles de la suite de Mme de Bois-Verdun qui était avec lui, on leur donna 1,000 livres. — F° 256. (13 janvier 1654). Nomination de 36 conseillers politiques de la ville devant M. de Léounet, lieutenant de juge. — F° 276. (10 mars). Délibération sur l'entrée du vin étranger dans Moissac. — F° 282. (19 avril). Députation à l'armée du roi pour relever le plus tôt possible les deux canons de la ville. — F° 293. (26 avril). La ville de Moissac refuse de participer au don de 7,000 livres à Monseigneur de Saint-Luc. — F° 297. (27 mai). Il est question de l'installation à Moissac de la cour des Aides de Montauban, fuyant la peste. — F° 301. (30 juin). Prétentions du juge de Moissac à avoir communication trois jours à l'avance de l'ordre du jour des délibérations ; l'assemblée reconnaît que pour ce qui regarde le service du roi il doit être prévenu. — F° 302. (30 juin). Imposition de la taille royale, 11 mille 878 livres, 16 sous, 4 deniers ; frais municipaux, 2,400 livres. — F° 302. Le sieur de Lavernilhe, premier Consul, représente le cas du sieur Martin, apothicaire de Moissac, arrêté par le sieur de Sainte-Livrade, conduit audit château où le seigneur lui donna lui-même les étrivières et le jeta dans une basse-fosse ; demande s'il faut prendre fait et cause. — F° 314. (23 août). Frais à faire pour fêter le sacre du roi ; il est dit que les Consuls allumeront le feu selon la coutume, non le sieur de Carrié, lieutenant du Sénéchal, qui prétend le faire ; le sieur Boscus servira les quatre canons de la ville. — F° 315. (24 août). On décide de poursuivre ledit de Carrié qui a essayé d'enlever au premier Consul son flambeau pour allumer le feu de joie, et qui l'a frappé à l'estomac. — F° 346. (10 janvier 1655). Nomination consulaire, création de syndic, etc. — F° 360. (4 mars). Délibéré que l'on suppliera le Parlement de Toulouse de donner arrêt concernant la translation du Sénéchal de Lauzerte à Moissac. — F° 364. (24 mars). Délégué envoyé à Toulouse auprès du général des Pères de la doctrine chrétienne pour savoir à quelles conditions ils viendraient à Moissac tenir un collège. On offrira 200 livres pour chacune des classes de rhétorique, deuxième, troisième et quatrième. — F° 383. Confiscation d'une pipe de vin de Gaillac entrée contrairement à la coutume, qui sera ditribuée aux pauvres, au Pontregantier. — F° 385. (25 juillet). La ville étant exemptée du logement des gens de guerre, il est décidé qu'on refusera de loger les gendarmes du prince de Conti annoncés pour le soir. — F° 389. Etat de la mande royale, 11,765 livres, frais municipaux, 1,500 livres. — Exemption du logement des gens de guerre, 2,000 livres. — F° 414 v°. (14 novembre). La communauté prend la cause des consuls Leygue et Laporte, assignés par les sieurs de Castelferrus et de Sainte-Livrade, parce qu'ayant été à Sainte-Livrade avec des habitants de Moissac pour déloger une bande de bohémiens protégés par lesdits sieurs, un valet de M. de Castelferrus aurait été blessé. — F° 429. (1er janvier 1656). Cérémonies de l'élection consulaire. Il est donné lecture par le premier consul, M. de Masquières (noble de Gauleiac), d'une lettre du prince de Conti, datée de Pézenas, ordonnant de nommer MM. François Cormouls, Jean de Raoul, avocat, P. Delpech, bourgeois, et sire J. Tapol, chirurgien (29 novembre 1655, signée Armand de Bourbon). Le syndic de la ville oppose que cette lettre contraire aux statuts, aux arrêts du Parlement et à la volonté royale, doit avoir été surprise et dit la parenté de divers des consuls proposés. On décide d'envoyer remontrer ces faits aux princes,

on élit en attendant quatre consuls autres que ceux proposés, ils prêtent serment, et l'on décide de supplier Sa Majesté d'interposer son autorité et approuver l'élection faite (toutefois on peut assurer qu'elle fut cassée et que les consuls furent ceux désignés par le prince de Conti). — F° 440. (24 septembre). Le juge de Moissac, député à Toulouse, chargé de demander aux R. P. Jésuites un régent capable pour remplacer le sieur Vidal (Mathurin), régent des écoles. — F° 450. (5 novembre). On accepte le sieur Lasprumos, envoyé par M. d'Autesserre, directeur régent en l'Université. — F° 447. Délégation aux Etats du Quercy à Moncuq. — F° 463. (18 janvier 1657). On décide de s'opposer aux provisions de gouverneur châtelain de Moissac que les héritiers du sieur du Bourg sollicitent; il n'y a eu de gouverneur à Moissac qu'en temps de guerre. — F° 472. Délibération au sujet du collège qui manque de régent, le recteur de Montescot s'est proposé pour le prendre et gérer comme le préfet qui le tenait ci-devant, il importe d'empêcher l'oisiveté de la jeunesse. — F° 479. Taille royale de 1657, 23.720 livres. — F° 490. (14 mars). Fixation du prix de la journée des manœuvres à 5 sols. — Taux du pain, des boucheries. — F° 498. (6 avril). Le premier consul expose que le sieur de Livrade ayant vu MM. de Redon, Lagarde, Cruzel et Lacassagne sur cette paroisse, les a poursuivis avec ses valets armés, les accusant de chasser, et menaçant de leur brûler la cervelle. On décide de poursuivre réparation de cet outrage, les habitants de Moissac ayant le droit de chasse en la juridiction dont dépend Sainte-Livrade où ledit seigneur n'est que seigneur censier ou direct sans justice; on empruntera 300 livres à cet effet. — F° 501. On voit que ce seigneur fit proposer un accommodement. — F° 515 (14 mai). Les consuls étant chargés par le roi de loger à Sainte-Livrade les recrues du régiment de Champagne; il y eut sédition populaire qui menaça d'étrangler le consul Fesandier. Les habitants qualifiés de Moissac prirent les armes et chargèrent les 300 manants soulevés. — F° 547. (2 septembre). Délibéré sur les frais à faire pour faire sauter certain roc ou débris d'un ancien pont qui gênait la navigation. L'assemblée de la navigation tenue à Rabastens réclamait cette mesure. — F° 551. Délibéré sur le différend de la communauté avec le seigneur de Saint-Amans qui déniait aux consuls de Moissac, assistant à la messe en cette église le droit d'aller le premier à l'offertoire et recevoir le premier le pain bénit comme seigneur justicier dudit lieu, et qui avait menacé un consul de le tuer. — On se pourvoira aussi contre le titre de seigneur de Sainte-Livrade que prend M. Dupré. — (13 janvier 1658). Création des consuls, officiers de la ville, etc... Monseigneur le prince de Conti ayant daigné rendre à la ville ses anciens privilèges d'élection, on l'enverra remercier. — Imposition de la taille, 26,490 livres. — Frais à faire pour recevoir Monseigneur de Saint-Alvère, gouverneur du Quercy. — F° 617. (31 mai). Députation de deux consuls à Bordeaux pour saluer le prince de Conti. — F° 621 (25 juillet). On se prépare à recevoir le prince comme l'a fait Agen. Tous ceux qui ont des chevaux lui feront une garde d'honneur; le capitaine de ses gardes suisses sera payé du droit d'entrée dû en pareilles circonstances. — (1er janvier 1659). Election consulaire, deux consuls refusent d'accepter la charge, le juge rend sentence les y contraignant. — F° 634 (17 mars). Délibération très importante au sujet de l'établissement d'un collège. Bessié, consul, rappelle que lors de la sécularisation, Mgr François de la Valette déclara que lorsque la réduction des pensions serait faite, une portion canonicale serait réservée sous le titre de préceptoriale pour les gages des régents; il dit que pour aider à l'établissement, M. Hébrard, bourgeois, donnera une métairie sise à Guillibert et un banc à la grande boucherie, que l'on n'a pu s'entendre avec les Jésuites, mais qu'on est entré en accommodement avec les R. P. Doctrinaires. On décide de nommer des délégués pour traiter avec eux. — F° 636. (22 mars). On annonce qu'un traité est intervenu au sujet du collège, avec l'approbation de l'Evêque de Cahors. On estimera trois maisons nécessaires pour cet établissement. — F° 651. (14 avril). Le droit des consuls pour robes, chaperon, etc., est fixé à 60 livres par an. — F° 658. (25 avril). Contrat nouveau passé avec les Doctrinaires. Arrivée du P. Vincent, provincial des Doctrinaires, pour prendre possession du Collège; le Chapitre est prié de faire une procession pour la plantation de croix à ce sujet. — La ville accorde une aumône de 30 livres au sieur Martin qui s'était ruiné à poursuivre l'insulte que lui avait faite le sieur de Sainte-Livrade. — F° 663. On décide une quête à faire en ville pour acheter les trois maisons nécessaires au Collège. Une de ces maisons appartenait à l'hôpital; la ville la prit à cens perpétuel.

F° 679. Sursis, sur ordre du roi, à la création du Collège. — F° 681. (7 septembre). Le sieur Jarrages, messager ordinaire de Toulouse, offre de fonder un bureau de messagerie pour desservir Toulouse, Moissac, Montauban, Cahors et Lauzerte, etc...

BB 6 (registre relié dos en parchemin). — [illegible] feuillets

1670-1680. Délibérations Municipales. F° 1. (11 mai 1670). Le sonneur de la grande église sonnera tous les soirs la retraite à 9 heures moyennant 18 livres de gages.

11

F° 11. (22 juin). On décide de poursuivre le syndic de la communauté en restitution des titres, on voit plus loin (f° 28) que l'Evêque excommunia les détenteurs. — F° 14. (6 juillet). On décide de faire un réservoir dans le jardin du sieur de la Rouquette pour conserver l'eau de la fontaine Saint-Catherine. — F° 21. La ville poursuivra le rétablissement de l'allocation de 400 livres que le Chapitre faisait au Collège. — F° 45. Le procureur juridictionnel demandait le remplacement du conseil politique, composé de parents des consuls, d'anciens comptables reliquataires et même de personnes plaidant avec la ville. L'intendant de la généralité maintient le conseil provisoirement à l'exception des comptables et des plaideurs et renvoie les parties à se pourvoir devant la chambre établie pour la vérification des dettes. — F° 48. Etat des émoluments de la ville, bac 1,215 livres, souquet 550 livres, etc... — F° 85. Poursuites contre les bouchers refusant de tuer du bétail. — F° 99. Les consuls font ouvrir en présence d'un notaire la limande contenant les titres de la Communauté, afin d'y prendre les pièces nécessaires au procès contre le seigneur de Saint-Amans, pendant au Parlement de Toulouse; on y trouve: transactions au sujet de la baylie de Sainte-Livrade par les consuls de Moissac, et la reconnaissance des consuls de Moissac comme juges civils et criminels en toute la juridiction, faite par le roi Charles VII (1457); — une prestation de serment du greffier de Sainte-Livrade aux mains des consuls (1363); — transaction entre les consuls de Moissac et le comte de Périgord de 1340, maintenant les dits consuls en toute la justice. — F° 108. Ordonnance de police, taxe de boucheries, etc... — F° 112. Conférences avec la Communauté de Castelsarrasin touchant un procès au grand Conseil contre le sieur de Beaucaire. — F° 114. (4 août). On décide de faire un présent de 200 livres aux officiers de Mgr le maréchal d'Albret, gouverneur de la province. — F° 122. Procès contre le cardinal d'Este au sujet de la justice. — F° 126. On envoie un député à l'évêque de Cahors solliciter sa permission pour les PP. Doctrinaires de confesser leurs élèves. — F° 136. (1er janvier 1672). On lit le règlement des Communautés et leur consulat, rendu par les commissaires établis à cet effet, il est enregistré. — Serment des consuls de Piac, 6 janvier. — On traite des délégations à faire à Bordeaux et à Montauban pour saluer le gouverneur et l'intendant. — F° 151. (17 janvier). Afferme des émoluments des biens patrimoniaux de la ville. — F° 154. Impositions à établir: 20,032 livres de tailles. — Le total des impôts est de 31,717 livres. — F° 220. (1er janvier 1673). Nomination consulaire. — Lecture d'une lettre de Mgr de Montégut datée du château Trompette invitant les consuls à nommer quatre personnes désignées; la première est le sieur de Gariès, déjà consul; le désir du gouverneur général de Guyenne est exécuté. — F° 245. On décide de lever trois soldats qui seront conduits à Montauban en mai. M. de Lappé de Gariès est envoyé à Bordeaux pour avoir le délogement des troupes. — (8 octobre 1674). Décidé que l'on s'opposera à la vente de la justice de Moissac, que veut faire le fermier des domaines, comme contraire aux privilèges de la ville. — F° 300. (20 décembre 1675). Députation à Bordeaux pour se plaindre des vexations et pillages faits par un régiment. Plainte adressée a Mgr de Louvois, conformément aux ordres du roi. — F° 304. (1er janvier 1676). Elections consulaires. Trois nouveaux consuls élus librement. — (25 janvier). Députation vers l'intendant au sujet des enrôlements forcés faits par les officiers de dragons de séjour à Moissac et les méfaits des soldats; ils tuaient tous les pigeons. — (23 février). Un consul envoyé au maréchal d'Albret à Bordeaux pour le remercier de la liberté laissée aux électeurs. — F°s 317 à 334. Diverses assemblées où il est traité des manufactures, teintureries, gardes jurés, etc... Moissac avait alors trois marchands d'étoffes, quatre manufacturiers, quatorze sergers, sept chaussatiers, quatre tondeurs de drap, quatre peigneurs de laine, un teinturier. — F° 337. (3 janvier 1677). Réception en sa charge de gouverneur châtelain de la ville, de M. de Labroue, ci-devant capitaine de chevau-légers, il succédait à M. le comte de Fénelon. Lettre du roi à ce sujet datée de Saint-Germain-en-Laye, 30 novembre 1676. — F° 357. (3 mars). Un consul accompagnera le curé de Saint-Michel auprès de l'intendant pour se plaindre d'actes d'impiété de divers soldats. — F° 370. Projet d'érection d'un oratoire sur la montagne dite du Noyer de Simon (aujourd'hui le Calvaire). — F° 375. (13 juillet). 20 livres d'amende mises sur un marchand condamné pour faux poids seront appliquées à réparer la croix de pierre de la place du Pont Trégantier. — F° 381. (21 septembre). Mention de la bénédiction de la pierre fondamentale de l'église des R. P. Doctrinaires. — F° 421, v°. (19 juin 1678). La Communauté prend la cause des Doctrinaires contre l'abbé de Moissac qui réclamait des droits seigneuriaux pour le don fait au Collège par le sieur Hébrard. — F° 424. Députation auprès de l'intendant au sujet de la construction du pont de Saint-Béarn sur le chemin de Bordeaux à Toulouse. — F° 438. (1r janvier 1679). Elections consulaires. Lettre du duc de Roquelaure recommandant pour deuxième consul le sieur Fabri, s'il n'y a des raisons pour l'exclure. — F° 461. (19 avril). La ville offre 1,500 livres pendant six ans pour l'établissement d'un hôpital général si le roi veut bien la dispenser du quartier d'hiver le même

temps. — On décide d'imposer les terres du sieur de Sainte-Livrade comme n'étant ni patron, ni haut justicier au dit lieu. — F° 486. Le premier consul expose que la charge du gouverneur est préjudiciable à la Communauté, on priera le roi de la supprimer. — F° 482. (19 janvier 1680). M. de Saint-Alvère, gouverneur et sénéchal de Quercy, demande l'enregistrement des commissions pour son fils le marquis de Saint-Alvère. — F° 496. (21 janvier). Les consuls firent faire quatre casaques bleues avec les armes du roi et de la ville pour les quatre sergents de la ville. — F° 505. On trouve une liste des cadastres de la ville, savoir : de 1667, 1609, 1584, 1495 et 1480. — F° 507. Taxe du poisson. — F° 515. Réparation à la fontaine Sainte-Catherine.

BB 7 (registre) — 404 feuillets.

1680-1695. — Délibérations consulaires. — F^{os} 1 à 4. Entrée de vins étrangers sans permis des consuls. Barriques confisquées données à l'hôpital ou distribuées aux pauvres. — F° 16. Il est question de la tour du Papegay en partie démolie. — F° 21. Pourparlers avec M. de Labroue, gouverneur, pour qu'il se démette de sa charge. — F° 23. (1er janvier 1681). L'élection consulaire est faite sous la présidence du marquis de Saint-Alvère, gouverneur du Quercy (Emmanuel Galiot de Lostanges, baron du Vigan, seigneur de Bidonnet, capitaine de cent hommes d'armes, sénéchal). — F° 32. (30 janvier). Le conseil accepte, sur la proposition du duc de Roquelaure, de payer 5,000 livres à M. de Labroue quand il démissionnera de la charge qui sera unie au consulat. — F° 68. Etat des impositions et charges locale en 1681, 33,833 livres. — Afferme des droits communaux. — Publications pour connaître les créanciers faisant la plus forte remise sur leurs créances. — (Mars 1682). Frais faits (environ 200 livres) pour fêter le duc de Roquelaure à son passage à Malause. — F° 95. Enregistrement d'un arrêt du Conseil donnant au gouverneur la préséance sur le juge et les consuls en toute assemblée ; il pourra choisir la place la plus honorable dans les églises sans pouvoir prendre le banc du juge ou des consuls, mais ne pourra sans ordre du Roi ou du Gouverneur de la province sièger à l'hôtel de ville etc... (Lacune du 21 juin 1682 à 6 janvier 1684).

F° 107. (1er février 1684). Il est rapporté au Conseil que les pauvres sont mal servis à l'hôpital Saint-Jacques. Les consuls décident d'y placer Madame de Lacoste et son mari. — (25 février). — On décide l'emplacement des bancs consulaires, du juge et du gouverneur, place des dits à la procession, aux feux de joie, etc. — F° 132 (13 août). Mention d'un arrêt du Conseil du 4 mars qui rétablit sur les tailles un don de 400 livres par an pour le collège, d'autre part la ville leur passait 1580 livres. — F^{os} 160 à 163. Regement de la confrérie de Saint-Crépin, approuvé par l'évêque de Cahors. — F° 164 (8 septembre 1686). Il est question de la dernière élection consulaire, le 1er septembre, par ordre du roi. — F° 168 (17 septembre). Les consuls renouvellent l'arrêt du Parlement de Toulouse du 5 juillet 1682 au sujet de la police des cabarets les jours de fêtes ; on ne donnera pas à boire pendant les offices, vêpres et catéchisme. — F° 174. Curage des fossés de Guillaran et de Sainte Catherine ; on tirait au sort pour cette corvée. — F° 179. Médecin nommé pour l'hôpital. — F° 196 (17 novembre). Impositions à lever, 32.746 livres. — F° 204. Fourrage à fournir aux cavaliers en garnison ; les habitants de toutes qualités fournissaient ce fourrage qu'on leur payait, mais y étaient tenus si le tirage des billets les indiquait. — F° 220 (16 mars 1687). Difficultés avec M. de Beaucaire au sujet d'un alluvion qu'un arrêt du Parlement venait d'accorder au consulat. Taxe des viandes : on payait le bœuf 4 sols 8 deniers, le veau 6 sols 8 deniers, y compris le droit de 4 deniers par livre. — F° 227 (29 juin). Il est donné pouvoir aux délégués pour transiger avec l'abbé de Moissac sur la justice. L'abbé voulait avoir un officier alternant avec celui du roi. Plusieurs arrêts de 1643, 1653 et 1669 avaient été favorables à MM. de Vabres, cardinal Mazarin, cardinal d'Este ; la ville avait pour elle le dernier arrêt du 7 janvier 1671. L'abbé de Lestrade reprenait ce procès séculaire. — F° 232. Mention de la transaction sur la justice qui intervint. — F° 236. Condamnation de 5 à 10 livres contre divers pour avoir travaillé le dimanche. — F° 240. Condamnation d'un chanoine pour avoir fait débiter de la viande à l'abbaye et frustré le fermier des boucheries. — F° 246 (1er janvier 1688). Election consulaire ; l'abbé ayant recommandé un sieur Aurimond, celui-ci est élu après une vive opposition. — F° 283 (23 novembre). Arrêt obtenu par le curé de Saint-Michel pour avoir une caminade. Frais faits pour le passage de Mme l'Intendante. — F° 286. Levée de quinze miliciens qui seront habillés et armés, et payés 2 sous par jour d'avance de six en six jours. — F° 300. On prendra les fusils aux particuliers qui en ont, et leurs poires à poudre, en les leur payant. — F° 311 (5 avril 1689). Poursuite à faire contre le juge qui prétendait enlever la justice criminelle aux consuls.

Lacune de novembre 1689 à décembre 1693. — F° 334 (19 décembre 1693). La ville se dit très opprimée par le passage des troupes et une extrême misère ; elle offre cependant au roi 6.000 livres pour le rachat de divers droits sur les maisons. — F° 341. Insertion d'une ordonnance des consuls défendant de blasphémer, de tra-

vailler les jours de fêtes, etc... — F° 335. Procès à poursuivre contre le chapitre pour obtenir la préceptoriale due au collège. — F° 358. On saisit le blé que le sieur Gouges exportait malgré la disette; on le vendit sur la place pour lui, à prix courant, et trois sacs furent prélevés et portés à l'hôpital. — F° 364. Taxe du pain blanc 2 sols 5 deniers, ordinaire avec la fleur 2 sols 2 deniers, bis, 1 sol 11 deniers. —F° 369. Les consuls punissent de 1000 livres d'amende le sieur Gouges qui vendait à fausse mesure; le carton sera cloué à un des piliers de l'hôtel-de-ville. — F° 374. Elections municipales sous la présidence de M. de Labroue, maire; vives difficultés pour la maintenue en place du sieur Lalande. — F° 384. Députation à envoyer à l'intendant pour lui exposer la misère du pays au sujet de la capitation qu'on vient de rétablir, etc. etc...

BB 8 (Registre.) — 406 feuillets.

1695-1705. DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES.
F° 13 (24 novembre 1695). Le maire, M. de Mottes, est envoyé auprès de l'intendant pour offrir 1800 livres à l'effet de faire maintenir les consuls dans la justice à rendre au nom du roi, et dans les anciens privilèges. — F° 28. Etat des impositions ; taille 18.797 livres, total 30.594 livres. — F° 22 (1er janvier 1696). L'intendant fait nommer au 1er rang M. de Lalande. — F° 31. On impose 800 livres pour payer l'arriéré dû aux Doctrinaires. — F° 44. Députation à l'intendant pour faire classer la ville de Moissac au 3e rang au point de vue de la capitation ; tableau de la misère locale et des nombreux impôts de toute sorte levés depuis plus de trente ans. — F° 61 (21 octobre). Acceptation de deux demoiselles de la charité pour servir les pauvres de l'hôpital, aux gages de mille livres chacune. — Inventaire à faire des meubles et effets. — Impositions de l'année à faire : mande royale, 19.012 livres, total des impôts, 32.980 livres. — F° 90 (16 mai 1697). Nomination d'un trésorier de l'hôpital. — F° 92 (21 mai). A la suite d'une grêle terrible qui cassa jusqu'aux tuiles-canal des maisons, les consuls défendent la sortie des grains, les boulangers ne pourront aussi vendre leur pain qu'à la place. — F° 100. Poursuites décidées contre les individus qui ont assailli à la Pointe un consul de Moissac faisant les criées. — F° 126 (1er janvier 1698). Nominations consulaires. — F° 130 (12 janvier). Détails sur le collège de Moissac : il y avait 16 élèves en philosophie, 4 en rhétorique, 13 en seconde, 16 en troisième, 10 en cinquième, 23 en sixième, 7 régents à 300 livres chacun; la ville est impuissante à continuer cette dépense et demande la réduction du nombre des régents à 4 et de leur salaire à 150 livres. Il est dû 3.530 livres d'arrérages. — F° 155 (8 avril). Délibéré d'appuyer la demande du sénéchal de Lauzerte qui désirait rester à Moissac. — F° 173 (10 août). Transaction avec les P. Doctrinaires ; ils recevront 955 livres que la communauté imposera avec la permission du roi chaque année. — F° 207 (14 août 1699. Délibération au sujet du rachat de l'office de maire tenu par M. de Motes à la condition que tous les honneurs seront attribués au 1er consul, et aucun aux officiers de justice du roi. La ville impose 3.393 livres à ce sujet. — F° 235 (1er janvier 1700). Elections consulaires. Le serment est prêté au 1er consul d'après l'arrêt du Conseil du 1erseptembre 1699. -- F° 239 (17 janvier). Le procès contre le chapitre pour la préceptoriale sera continué. — F° 247. (4 février). Criées à faire pour la plantation du rivage de la prairie du moulin. Démolition projetée de l'oratoire élevé sur le pech dit du noyer de Simon. — F° 256 (16 mai). Armoire commandée pour tenir les robes consulaires qui coûtaient 662 livres, 3 sols, 6 deniers. — F° 257. Nouvelle décision pour le rivage de la prairie du Moulin à planter. — F° 259 (7 juin). Nomination du bureau directeur de l'hôpital composé de : 1 syndic, 1 procureur ou trésorier, 4 directeurs ; — herse de la tour Malaveille tombée et vendue à l'hôtel-de-ville ; devis. — F° 263 (25 août). Les consuls demanderont au chapitre une procession de Saint-Cyprien, la ville fournissant flambeaux et cierges. — Grande misère. — F° 272 (2 septembre). Première réunion du bureau de l'hôpital, présidée par les consuls en robes ; les quatre premiers directeurs furent : noble Jean Du Goult du Bouzet, M. Mottes, Couhé et Ducros ; Fr. Bonnet, syndic. La misère était générale. Les habitants quittaient leurs maisons vides et les consuls étaient autorisés à passer actes translatifs de propriété à ceux qui consentaient à payer la taille et les arrérages de rente. — F° 287 (1er janvier 1701). Lettre du roi qui, vu les difficultés de la dernière élection, nomme les consuls de 1701. — F° 293 (5 février). Ordonnance de police pour la propreté des rues : balayage obligatoire les mardi et vendredi à peine de 5 sols ; vente du poisson autorisée seulement à la Poissonnerie, etc... Défense aux cabaretiers de donner de la viande en carême sans le permis signé de l'évêque de Cahors etc... —F° 305 (24 février). Délibération au sujet des réparations à faire pour détourner les eaux de la fontaine de Sainte-Catherine et les diriger le long des fossés qui sont au devant des Doctrinaires, et établir une promenade ; l'aqueduc sera construit avec les briques de l'ancien aqueduc et de la vieille tour. — F° 322. On demande au roi la démolition de vieux débris de fortification à Sainte-Catherine. — F° 326. Enregistrement des lettres patentes du

lieutenant général de police à Moissac pour M. Simon Audoc à 100 francs de gages; enregistrement des lettres créant à nouveau le sieur de Labroue, gouverneur de Moissac. — F° 344 v° (20 novembre). Construction du presbytère de Lizac, la ville contribuera pour moitié. — F° 361 (19 mars 1702). Achat au prix de 1000 livres de la maison Caulet sise en avant de la maison de ville. — F° 385 (8 décembre 1702). Délibéré que 2 consuls en robe feront visite à M. Delpéré de Saint-Paul, procureur du roi aux requêtes du Palais de Toulouse, mais par pure civilité, sans reconnaître son droit à ces déférences. — F° 396 (27 février 1703). Vote sur les 1000 livres demandées à la communauté pour la confirmation de l'office de maire attaché au premier chaperon. Enregistrement des lettres nommant M. Lagarde conseiller assesseur héréditaire à 40 livres de gage (création de l'édit de mai 1702). — F° 432 (10 février 1704). Emprunt fait par la ville pour réunir au corps consulaire les offices de lieutenant de maire et d'assesseur créés en 1702. L'emprunt à faire est de 800 livres pour l'office d'assesseur et de 3.600 livres pour l'autre. — F° 437 (16 mars). Le maire expose que le roi a érigé en offices dans tout le royaume les charges de consuls, échevins, capitouls, avec préférence pour les magistrats en charge. Il remercie le roi de cet honneur mais « *lui et ses collègues ne veulent pas devoir à l'argent une charge que leur avait confiée leurs concitoyens* ». La ville ayant déjà acquis les offices de maire et de lieutenant de maire et d'assesseurs, il serait bon de lever les offices créés pour empêcher qu'ils tombent à des gens peu soucieux du bien de la ville; on offrira 3.000 livres au roi. — F° 439 (25 mars). Procès à faire au fermier de l'abbaye vendant du vin étranger au taillable destiné à la consommation des chanoines. — F° 456. Feu de joie ordonné par le roi et l'intendant pour la naissance du duc de Bretagne. — F° 463 v°. Enregistrement d'un arrêté du Maréchal de Montrevel, gouverneur de la Province, daté de Bordeaux, le 21 décembre 1704, créant les consuls de l'année pour obvier aux désordres qui naissent de l'élection. — F° 464 (1er janvier 1705). Séance présidée par Monseigneur Legendre intendant; on accepte les consuls désignés par le Maréchal.

BB 9 (registre). — 637 feuillets.

1710-1742. DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 6 v°. Enregistrement de l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 juillet 1710 qui réunit au corps de la communauté l'office de premier consul contrôleur des tailles, créé par édit de 1708. On voit par la requête que la ville avait dépensé plus de 120.000 livres pour racheter successivement les offices créés. — F° 13. Impositions de l'année 1711 : 34.191 livres. — F° 15 v° (1er janvier 1711). Enregistrement des provisions des 1e et 2e consuls, données par le roi à MM. J. Boscus et J. Larnaudès; les 3e et 4e, sont élus par l'Assemblée. — (6 avril). Autorisation donnée aux consuls de défendre contre le directeur des Domaines la propriété du port et du passage de la ville. — F° 29 v° (31 mai). Le Chevalier de Lacoste est autorisé à faire construire une chapelle au Calvaire. — F° 33. Arrêt du Conseil d'Etat du 19 septembre 1711 et ordonnance de l'intendant Legendre pour faire rendre les comptes de la communauté et couper court aux désordres introduits. — F° 46 (17 avril 1712). Il est question d'une inondation qui couvrit le faubourg Sainte Planque à Sainte-Livrade; on vérifiera le dommage occasionné; on demandera une procession au chapitre pour faire cesser le mauvais temps, par l'intercession de Saint-Cyprien. — (4 septembre). Les consuls font annoncer aux prônes que les cultivateurs manquant de grains recevront du blé à l'hôtel-de-ville pour les semailles. — (1er janvier 1713). Election consulaire; le conseil nomme Lagarde cadet maire, et se refuse à nommer les trois autres consuls jusqu'à ce que l'intendant ait agréé celui-ci. — F° 75. Election des trois autres consuls, M. Lagarde ayant été accepté. — F° 89 (5 mars). La ville demande à l'intendant la permission d'emprunter 4000 livres pour nourrir les pauvres (1500 pauvres avérés et 80 familles honteuses). Il manquait environ 2000 sacs de blé; la misère était inouie, les pauvres mouraient dans les rues. On priera les agents de M. l'abbé de Moissac d'avancer chaque jour deux cartons de mixture. — 28 mai. Les boulangers ne pouvaient vendre hors de la juridiction; on confisque 21 pains à un boulanger qui allait les exporter. — F° 100 (24 juin). On délibère de faire proclamer la paix avec tout l'éclat possible; la bourgeoisie prendra les armes. — On alloue 40 livres aux pères de la Doctrine pour réunir par un mur les deux corps de logis du collège; au dessus du portail ils mettront une inscription, les armes des consuls, patrons du collège, et les armes de la ville et du roi. Démolition de la porte Saint-Michel. — (15 octobre). On décide que les maires et les consuls iront au devant du premier président du Parlement de Toulouse et sa femme, et lui offriront une collation. — F° 121 (28 mars 1714). L'Assemblée prie les consuls de témoigner à Monseigneur l'intendant, la joie qu'on éprouve de son passage. On paiera les frais de son voyage à Bordeaux. — F° 145 v° (14 décembre). Enregistrement des lettres patentes de marguillier de Notre-Dame de la Merci pour le nommé Astoul. — F° 171 v° (5 mai 1715). Réparations aux tours de la ville. — F° 181. 18 livres sont al-

louées au curé de Montescot pour loyer du presbytère. — F° 190. Le récurage du fossé de Guilaran sera payé par les propriétaires des jardins qui y aboutissent. — F° 191 v° (29 septembre). Lettres du maréchal de Montrevel annonçant que la régence a été accordée au duc d'Orléans. — F° 216. Poursuite à faire contre le sieur de Saint-Amans, pour avoir pris indument le titre de seigneur de ce lieu, au mépris d'un arrêt du Parlement de Toulouse de 1671. — F° 229. (29 janvier 1716). Impositions à faire pour l'année 1716 : 31.510 livres. — F° 232 v° (10 février). Fixation du prix de la carterée de terre dans la partie de la plaine où sera creusé le canal du Bartac. — F° 240. Ordonnance de police prescrivant au maître des basses-œuvres (le boueur, Gadouard ou Me Fifi) de saisir les cochons vaquant en ville. — (20 mai). On s'occupe des casernes, le roi avait accordé 15.000 livres. — (16 août 1716). Lettre de l'intendant déclarant les nobles d'épée ou de robe exempts du logement des troupes. — F° 245. Paiement de 2 livres de cire aux Récollets pour un vœu à Saint-Bonaventure pour obtenir la pluie. — F° 265. (19 mars 1717). Ordonnance de police sur la boucherie. — F° 276. On fait prier le duc de Biron, père de l'abbé de Moissac, d'obtenir du roi les sommes nécessaires pour le canal du Bartac, Combeclarou, etc. — F° 279. MM. les Doctrinaires du Collège dédient aux consuls une tragédie. — F° 305 (20 décembre). Visite de M. de Langeois, intendant; détails sur sa réception. La liberté des élections consulaires est rendue à la ville, les anciens offices sont supprimés MM. Lacombe et Duprat sont nommés syndics de robe longue et de robe courte. — F° 315 (21 février 1718). Désordre dans la réunion; le syndic ayant demandé l'exclusion de M. de Motes, ancien maire, celui-ci répond par des paroles vives. Le consulat conteste à M. d'Esparbier, juge royal, ses prétentions et lui demande les titres qui les établissent. — F° 349 v° (30 octobre). On écrit au duc de Biron au sujet d'une demande du collège de Moissac tendant à son agrégation à l'université de Cahors. — F° 359 (1er janvier 1719. Election consulaire; on accepte non sans remontrance, les 4 noms présentés par l'intendant. — (12 mars). Etablissement de casernes pour les troupes. — F° 399 (23 juillet). Feux de joie et réjouissances à faire pour la paix de Fontarabie. — (10 septembre). Nomination d' un ancien officier de cavalerie comme préposé des casernes. — F° 405. Demande à l'intendant en autorisation de poursuite contre M. de Sauniac, chanoine, qui a insulté le consul qui était allé s'assurer dans l'abbaye qu'on y vendait du vin étranger au taillable. — (octobre). L'on supplie l'intendant de se porter arbitre dans cette affaire. — F° 448 (16 août 1720). Assemblée importante où siègent le député du chapitre, les curés de la ville, M. de Labroue gouverneur; mesures à prendre pour prévenir la contagion. On revient sur ce sujet le 1er septembre. Les portes Saint-Michel et Malaveilles seront fermées, des gardes veilleront aux 3 autres. — (19 janvier 1761). Etat des impôts: 32.895 livres 4 sols 1 denier; la taille figure pour 26.646 livres 13 sols 11 deniers, et le collège pour 953 livres. — F° 475. Députation à l'intendant pour faire modérer les tailles, vu la misère causée par les inondations, grêle et passage de troupes. — F° 480. Fixation du salaire maximum des ouvriers des vignes; 7 sols dépense fournie; 12 sols 6 deniers sans la nourriture. — F° 524 (9 mai). Précaution contre la peste qui est arrivé jusqu'à Rodez. — (15 juin). Formation d'un corps de santé. — F° 524 (23 novembre). On demande des fonds à l'intendant pour le pont qui existait encore et dont l'inondation des 20 et 21 novembre venait de détruire deux piles. — F° 553 v° (février 1722). Décidé de mettre aux enchères la tour de Perpinia et son jardin, et celle du bout du pont; on détruira les masures du lieu dit le noyer de Simon, le mur de la porte Arse, etc. — F° 566. Réparations décidées au pont Saint-Michel établi sur le fossé. — F° 576 (2 août). Nouvel accord avec l'abbé de Moissac au sujet de la justice. Par une transaction du 21 juillet 1678, elle devait être exercée au nom du roi et de l'abbé; seul le juge mentionnait ces seigneurs, les consuls ne faisaient pas mention; l'abbé ayant réclamé, les consuls déclarent devoir se conformer; M. l'abbé de Biron signa l'acte avec 30 conseillers politiques, 2 syndics et 4 consuls. — F° 580 (9 septembre). Poursuites contre un boulanger et sa femme achetant à faux poids le grain; 150 livres d'amende dont 20 pour les pauvres de la Miséricorde, 30 pour l'hôpital, et 100 pour les réparations de l'aqueduc de la place. — Les dernières délibérations sont de septembre 1722. — F° 601-642. Mercuriale des grains (1766-1724).

BB 10 (Registre) — 562 feuillets.

1727-1737. DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 1 (15 octobre 1727). Remplacement du régent de septième, le sieur Loche, qui a refusé plusieurs enfants. On nomme le sieur Liabert, à 150 livres; les autres professeurs recevant 200 livres. — (26 octobre). Députation à l'intendant pour le féliciter sur son mariage. — (21 janvier 1728). Augmentation du prix du pain, à cause du chômage des moulins causé par une inondation qui dure depuis plusieurs jours. — F° 24 (20 février). Protestation contre les prétentions du juge royal de frapper de nullité les délibérations de l'hôpital où il n'a pas siégé. — Règlement pour les boucheries; quelques familles possédaient des bancs privilégiés dit facultés, MM. Boscus, Delpech,

Delsouc, Caulet et le collège. — F° 43 (29 avril). Enregistrement des lettres patentes du roi du 5 septembre 1727 nommant M. de Pelagrue gouverneur de Moissac, malgré l'arrêt du Conseil du 9 mars 1682 qui avait réglé la situation de la ville vis-à-vis de M. de Labroue. — F° 91 (16 janvier 1729). Délibérations au sujet de l'extrême misère qui désole le pays. On fera au nom des consuls une quête générale; on distribuera des fèves cuites à l'hôpital, etc. — F° 98 (6 février). Plantation d'ormeaux à la Porte Arse, le long du Tarn. — F° 99 (13 février). Lettre de Monseigneur d'Argenvillers à M. de Pajot intendant, au sujet des anciens fossés dont le gouverneur chevalier de Pelagrue entendait jouir; celui-ci est débouté de cette prétention. — F° 117 (26 juin). Les consuls, auxquels les Doctrinaires ont dédié leur tragédie de Bazaget, ordonnent l'érection d'un théâtre où cette pièce sera jouée. — F° 125 v° (16 octobre). On refuse de loger le gouverneur, ses provisions ne lui attribuant pas ce privilège. — F° 154 v° (10 septembre 1730). Rachat de l'office de lieutenant de police pour 1.200 livres, décidé. — F° 161. Le roi prête a la communauté 100 sacs de blé pour l'ensemencement des terres. — F° 185 (6 janvier 1731). On voit par la délibération de ce jour que les vieilles murailles croulaient partout; on demande à l'intendant permission de les démolir. — (25 janvier). Etat des affermes communaux: 2.689 livres. — Etat des charges locales: au prédicateur 200 livres; loyer des caminades, 154 livres; cierges des consuls de la procession de la Fête-Dieu, donnés ensuite à la confrérie de Saint-Cyprien, 46 livres; honoraires du secrétaire, 58 livres, du régent de septième, 150 livres; albergue au roi, 14 livres; en tout 1.346 livres; les frais imprévus étaient de 1.025 livres. — F° 210 (29 janvier 1732). On décide de munir les coffres des archives de quatre serrures, une des consuls, le 2e des syndics, la 3e du juge, la 4e du procureur du roi. — (14 mai). Besson, valet de ville, est remercié, vu son grand âge, mais reçoit une paire de souliers et une paire de bas en récompense de ses bons services. — F° 325 (5 août). Ordonnance de police qui défend de faire écorcher les bestiaux morts de l'épizootie. On doit les enfouir à 8 pans sous terre avec leur peau à peine de 300 livres d'amende. — F° 329. Réparation à la fontaine Saint-Michel. — F° 354 (19 mars 1733). Enregistrement des provisions de lieutenant greffier et prévôt de MM. les chirurgiens de Moissac délivrées le 28 juillet 1732 par le 1er chirurgien du roi, chef de la chirurgie et barberie du royaume; il y avait 11 chirurgiens. — F° 359. On lit les statuts de la communauté des chirurgiens traitant de la date et matière des examens. — F° 379. (3 mai). Lettres patentes du roi pour la formation des nouveaux terriers de son domaine. Etat des seigneurs directs et censiers de Moissac: le roi, l'abbé, le chapitre, MM. de Labroue, de Saint-Alvère, de Beaucaire, de Mondenard, de Sainte-Livrade, de Richemont, de Lonjon, de Laprade; de Gauléjac, de Saint-Christophe, de Saint-Amans, de Lauture, Saint-Hubert, de la Boissière, de Lacoste du Bartac, de Caulet, de Laboyssière, Saint-Martin. — F° 391. (16 août). Dénombrement de la communauté de Moissac: justice haute, moyenne, basse, paroisses de Saint-Amans, Lizac, Sainte-Livrade, Saint-Avit, Notre-Dame d'Espis, Montescot, Saint-Julien, Saint-Jean Viaroze, Saint-Germain, Saint Pierre d'Aps, Saint-Christophe, Saint-Laurent, La Madeleine, en tout 9.759 cartérées; 4 consuls à livrée. Moissac est une des quatre villes maîtresses du Quercy. Les consuls connaissent jusqu'à soixante sols toute justice criminelle, ils reçoivent le serment des consuls de Piac; ils dénombrent *La Prade del Pès*, cinq carterées 1 cartonat, et les autres prades, quatre foires, droit de cloche communale, droit d'avoir même sceau et armes que la ville de Toulouse, de chasser en la juridiction, droit de pêche, épaves et naufrages, enfin droit de péage sur les bateaux montant et descendant sur le Tarn (ordonnance de M. Antoine de Lestang président à mortier au Parlement de Toulouse, 15 février 1613). La ville paye pour ces droits une albergue. — F° 452 (26 septembre 1734). Imposition à faire d'une capitation de 10.823 livres. Le total des impôts monte à 37.806 livres. — F° 491. Commencement du procès contre le marquis de Beaucaire; il y a lieu d'imposer 1.500 livres environ. — F° 511. Enregistrement des nouvelles provisions du chevalier de Pelagrue, maintenu gouverneur pour trois ans. — F° 514 (13 mai 1736). Les consuls destituent le sieur Sirben, régent de septième, qui avait corrigé le fils de M. Lavolvène avec une rigueur excessive. — F° 549 (1° avril 1737). Mesures à prendre au sujet de l'extrême misère; 2000 mendiants dans la juridiction; on demandera au chapitre et aux curés de faire une offre d'aumône et M. l'abbé sera supplié de secourir les pauvres. — F° 552 v° (7 avril). Les consuls suspendent leur projet de faire un fonds de secours, en présence de la modicité de l'offre du chapitre et du refus des autres bénéficiers. — (11 mai). On ordonne aux pêcheurs de ne vendre les aloses qu'à la poissonnerie, et on fixe le prix.

BB 11 (registre recouvert en parchemin, fragment de missel — 557 feuillets

1737-1748. DÉLIBÉRATIONS COMMUNALES. — F° 15 (8 novembre 1737). Mention de la capitation roturière de Moissac, arrêtée par l'intendant à 10.813 livres. — Plainte à porter à l'intendant au sujet des insultes grossières faites au conseil-

ler Chaubard par un sergent du régiment de Champagne. — Demande à faire à l'abbé de Moissac de quelques unes des six places d'élèves au séminaire d'Agen, auxquelles il a droit par suite de l'union du prieuré de Pommevic audit séminaire. — F° 21 (21 décembre 1737). Etat des impôts, 35.142 livres. — F° 31 (14 janvier 1738). Les consuls reçoivent le serment des sept boulangers de Moissac. — F° 32. Enregistrement de l'ordonnance de l'intendant supprimant les casernes de Moissac. — F° 49 (27 avril 1738). Le procès contre le marquis de Beaucaire coûta 2.376 livres, 6 sols, 11 deniers. Le seigneur en demandait l'imposition immédiate, mais on décide de prier l'intendant d'autoriser le sursis, moyennant paiement de 2 %, suivant la déclaration du roi, et comme les autres créanciers de la ville dont les créances montent à 16.946 livres. — F° 68 (17 août). Un orage ayant brisé un ormeau à Laprade-Saint-Martin, l'oratoire Sainte-Barbe fut renversé ; on vend plusieurs ormeaux pour le relever. — F° 80. Démolition de l'avant-porte Saint-Jacques ; la brique sert à réparer les sièges intérieurs de cette porte et de la porte Sainte-Catherine. — F° 84. Le Conseil d'Etat ayant demandé les titres de la ville à tenir un bac sur le Tarn, on fait rechercher l'ordonnance de Monseigneur de la Besolière du 4 janvier 1686 à ce sujet. — F° 116 (5 avril 1739). Il est question du devis de la construction de l'église Saint-Michel montant à 8.935 livres. — F° 135. Impositions de 1740 montent à 34.575 livres. — F° 140 v° (14 janvier 1740). Ordonnance de police pour la propreté des rues. — F° 150. M. Couhé, médecin, accepte 200 livres de la communauté pour le service des pauvres. Il renonce au même service qu'il faisait près des communautés de Castelsagrat, Montjoie et Saint-Maurice. — F° 167 (13 février). On consulte l'intendant pour savoir si l'on peut porter sur les rôles de la capitation roturière les domestiques des nobles, ecclésiastiques et autres privilégiés. — F° 181. (1er janvier 1741). Protestation de M .de Grandpré, juge, au sujet de ses droits méconnus par les consuls. — F° 188. Ordonnance de police ; il est ordonné de se servir des mesures aux armes de la ville. Défense de vendre, d'étaler pendant les offices, de jouer au lansquenet et autres jeux de hasard, de jeter les eaux de vaisselle dans les rues. Mesures prises contre les incendies. — F° 203 (7 mai). Levée de quatre hommes de milice pour le bataillon de Cahors. Equipement des dits soldats. — F° 233 (14 janvier 1742). On décide de faire expédier un acte de 1742 portant abandon par le roi au consulat, de la tour construite sur la première pile de l'ancien pont, laquelle, changée en pigeonnier, était l'objet d'une demande d'un droit de 60 livres de la part du fermier des domaines. — F° 249. Détails sur une extrême disette frappant le pays et mesures prises ; le 19 et le 29 juin, des orages et grêles terribles vinrent compléter la misère, des eaux inondèrent l'église Saint-Pierre, par suite de l'engorgement de l'aqueduc construit par M. de Caumels, chanoine. Ce dernier sera mis en demeure de rétablir les lieux comme auparavant. — F° 262 (16 octobre). Installation de M. Delbusson comme maire ; privilèges attachés à sa charge. — F° 302 (28 juillet 1743). M. Delbusson est délégué auprès de l'intendant pour obtenir du roi un secours pour faire écouler les eaux des ruisseaux de Laujol, dans le lavoir, etc... Les orages des 11 et 12 juillet avaient inondé Malaveille, les faubourgs, abattu des maisons et le mur de Sainte-Claire, détruit le pont du Bartac. — F° 317 (24 novembre). Construction des nouvelles routes de la Généralité. — F° 341 (25 mars 1744). Le roi accorde un don de 5.000 livres sur les tailles à cause des orages de juillet. — F° 348 (26 mai). Le maire propose de remédier aux défauts du chemin de la côte Saint-Laurent ; on formera une esplanade vers la porte Saint-Michel, l'intendant sera supplié d'autoriser une corvée sur tous les habitants. — F° 350. Enregistrement d'un arrêt du Conseil du 6 janvier 1671 rendu entre l'abbé de Moissac (cardinal d'Este), et les officiers du siège de Moissac, portant que la ville et son territoire sont du domaine du roi. Une note détaille les documents produits par les consuls depuis le 13e siècle pour établir les droits du roi. — F° 369. Enregistrement de la commission de premier consul en titre d'office rétabli par l'édit de novembre 1737. M. de Motes après serment prêté à Montauban devant M. de Lescalopier, intendant, est installé. — F° 367 (9 août 1744). Fêtes pour la prise d'Ypres. — F° 404. Mesures prises pour activer la construction de la route de Montauban à Bordeaux. — F° 406 (2 mai 1745). L'intendant accorde aux consuls la préséance sur le chapitre aux distributions des prix du collège. On décide de poursuivre le curé de Saint-Jacques qui, le jour des Rogations, refusa d'accorder aux consuls, patrons de son église, les gâteaux qu'ils reçoivent aux autres églises. — F° 418 (27 juin). Au cours des exercices littéraires qui ont eu lieu devant l'intendant au Collège le 14 juin et jours suivants, les consuls ont occupé les places d'honneur. — (5 septembre). Les consuls ne reconnaissent pas M. de Pelagrue comme gouverneur et n'assistent pas au Te Deum, chanté pour la prise de Gand. — F° 439 (27 décembre). En 1746 les impositions montent à 30.000 livres. — F° 467 (26 juin 1746). Le Consulat accorde une pension de 150 livres à M. Fabre, chirurgien lithotoniste habile, natif de Moissac, fixé en Saintonge, à condition qu'il viendra habiter Moissac. — F° 485. Création d'une milice bourgeoise de 50 hommes ; d'anciens officiers la commanderont, ils iront à Ca-

hors recevoir 450 prisonniers Autrichiens. — F° 493 (23 octobre). On suppliera Sa Majesté de révoquer la défense faite aux religieuses Sainte-Claire de recevoir des novices ; l'évêque sera prié de présenter le placet. — F° 510 (1er janvier 1747). Elections ; parmi les officiers nommés MM. Dutilh, avocat ; de Moulins, bourgeois ; Caulet cadet ; Cabaroc, marchand. — F° 527 (20 avril). Délibérations au sujet de l'hôpital Saint-Jacques dont un titre prouve l'existence dès 1263 ; le roi sera supplié de lui accorder des lettres patentes d'établissement public. — F° 553 (6 août). Mesures prises contre les accaparements de grains ; on trouve à chaque page des ordonnances de police pour la vente des grains, la tenue des cabarets, et des condamnations pour contraventions.

BB 12 (Registre). — 555 feuillets.

1748-1754. — DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 5 v° (18 février 1748). On décide de faire relier les privilèges et contrats de la ville de Moissac ; dépense de 12 livres. — F° 15 (25 mars). Misère extrême dans le pays. Le chapitre promet de donner 100 livres par semaine pendant trois mois ; on fera une quête générale, les particuliers s'engageront à donner ce qu'ils pourront tous les mois jusqu'à la récolte. — Dans les séances qui suivent on trouve des défenses pour la sortie des grains, puis des confiscations pour infraction à ces règlements. — F° 30 (28 avril). On décide de donner un veau et une barrique de vin aux P. Récolets pour la tenue de leur chapitre général qui doit avoir lieu à Moissac. — (26 mai). On décide de faire enlever les portes de Guilaran, Saint-Jacques et Sainte-Catherine qui tombent de vétusté. — F° 47. Mesures prises contre les vagabonds ; défense aux cabaretiers de loger les femmes vagabondes enceintes, les bâtards nés dans le taillable devant être nourris par l'hôpital. — F° 61 v° (6 janvier 1749). Enregistrement d'un brevet de maître de poste à Moissac pour M. l'Espinasse, marchand. — F° 87 (17 juillet). Messe et procession de Saint-Cyprien, demandée au chapitre pour arrêter la sécheresse. — F° 101 (28 septembre). Délibération au sujet d'un aqueduc à faire jusqu'au mur de la Redouve, prise après une visite à l'intendant. — (7 mars 1750). Tirage au sort pour la milice ; Moissac doit fournir 4 hommes ; tiraient au sort les hommes de 16 à 40 ans (ordonnance de 1750). — F° 148. Enregistrement de l'édit de création des offices de maires, lieutenant de maire, etc... héréditaires ; privilèges énumérés, entr'autres la noblesse dans les villes où l'échevinat la donnait. — F° 150 (18 avril). On accorde aux Pères Jésuites le fer des anciennes portes pour faire une croix de mission ; on décide le 24 avril que cette croix serait placée au Pont Trégantier. — F° 286 (18 avril). Inondation du Tarn mentionnée comme la plus haute qu'on ait vue. — F° 290 (2 mai). Réparation à faire au mur de l'hôpital ; les animaux y entraient et une truie avait peu avant déterré un enfant. — On remplace les robes consulaires vieilles de 50 ans, elles coûtent 762 livres. — F° 317 (8 août). Installation de M. J. François Delbusson comme maire ancien alternatif, son père étant décédé le 23 février. — F° 347 (5 décembre). On voit que les offices municipaux furent rachetés, la ville eut à payer pendant 18 ans 93 livres, 17 sols à ce sujet. — Les élections se font librement en 1752 suivant le statut de 1671. Cette année les impositions furent de 34.637 livres. — F° 446 (1er janvier 1753). Délibérations importantes pour la réorganisation du consulat.

BB 13 (Registre). — 472 feuillets.

1754-1757. — DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 46 (23 juin 1754). Le Conseil de ville décide que la fête de Saint-Cyprien doit être célébrée à Moissac suivant « la religion et piété des ancêtres avec interdiction de travail ce jour-là ». — (17 novembre 1754). On porte à 300 livres les gages du secrétaire. — Les impôts montaient à 36.519 livres. — F° 122 (12 février 1755). Délibérations au sujet de l'usage de la viande en carême ; on s'élève hautement contre « les gens qui transgressent les lois sacrées de l'Eglise, et ceux qu'un vil et sordide intérêt aveugle jusqu'à préparer une nourriture scandaleuse, nourriture des âmes dissolues » ; on décide d'arrêter ces abus. Lois de police à ce sujet. — F° 189 (14 septembre). Enregistrement des lettres de salpêtrier pour le sieur Lespinasse. — F° 200 (12 octobre). Réception à faire à M. le comte d'Hérosville, lieutenant général en Guyenne, qui doit arriver le 12 octobre. — F° 260 et 263 (9 mai 1756). Démolition par corvée du mur attenant à la tour du Papegay, pour employer les matériaux au mur de la Redouve. — Construction d'un mur à l'extrémité du pont Sainte-Catherine sur le port au dessous de la croix. — Consultation à prendre auprès de M. de la Vigerie, avocat de Toulouse, au sujet de la propriété des murs de la ville contestée par le domaine. — F° 337 (1er février 1757). Poursuites par les consuls, juges civils et criminels, contre un cabaretier qui avait reçu des gens soupçonnés de l'assassinat d'un cavalier, et contre une hôtesse qui attirait chez elle des jeunes gens que des sergents recruteurs engageaient ensuite par violence. — F° 386 (27 mars). Le Conseil de ville retire à M. Fabre, chirurgien, sa pension de 150 livres et la fait passer à M. Revel. — (17 juillet). Ordres de l'intendant et patrouilles faites par la maréchaussée pour débarrasser le pays de bandes de voleurs et voleuses.

On en arrête beaucoup. — F° 412 (21 août). Les consuls déclarent que les perruquiers exerceront librement leur métier à Moissac et se prononcent contre un perruquier qui voulait empêcher un autre de s'établir. — Nombreuses condamnations pour entrée de vin étranger au taillable ; taxes de boucherie, de pain, etc...

BB 14 (registre recouvert en parchemin). — [illegible] feuillets.

1758-1762. — DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 14 (4 février 1758). Impositions à faire 38.329 livres. — F° 43. Il est question de la vente des aloses que les consuls prétendent taxer ; obstination des pêcheurs contre ce règlement ; MM. Furgole et Lavigerie furent consultés. — F° 166 (21 novembre). Ordonnance de police au sujet des graines. On craint encore la disette, les exportations sont prohibées ; on impose des serments multipliés aux boulangers. — F° 194 v° (10 janvier 1759). Prestation de serment de deux secrétaires de la Mairie, Christophe Lagrèze et François Boscus. — F° 219 (4 février). Protestation de la Communauté réunie en Conseil général contre l'ordonnance du maréchal duc de Richelieu prohibant le port d'armes et la chasse à tous non nobles. La ville oppose son dénombrement de 1724, où elle a dénombré ses privilèges de chasse, admis par MM. les Trésoriers de France ; on fera un mémoire des titres qui affirment ce droit pour le présenter au maréchal ; ce sont : 1° lettres patentes du duc d'Anjou, lieutenant en Languedoc, datées de Paris, l'accordant formellement et à toujours ; 2° lettres du dit prince du 28 septembre 1377 renouvelant au Trois états tenus à Toulouse le dit privilège ; 3° verbal de Jourdain de Montgraillon juge de Cahors et Montauban visant le premier de ces titres (juillet 1370) ; 4°, verbal du 17 novembre 1392 d'un délégué du grand maître des eaux et forêts ; ordonnance du grand maître du 24 avril 1391 révoquant les défenses de chasse qu'il avait faites aux consuls. — (février 1759). Délibération tendant à demander au roi la confirmation d'une foire de huit jours accordée à Moissac en décembre 1268 par Alphonse comte de Poitiers. — F° 255 (8 avril). Pour payer le don gratuit demandé par le roi aux communautés, on impose divers articles de consommation. Le droit de souquet est fixé à 1/16. Réparations décidées pour le faubourg Saint-Blanque. — (7 juin). Réparations à la maison presbytérale de Saint-Michel, à la fontaine Sainte-Catherine. — (2 septembre). On sollicitera à nouveau la levée de l'interdiction faite au couvent Sainte-Claire de recevoir des novices. — F° 362 (8 décembre). Impositions de l'année 1760 : 38.015 livres, la taille compte pour 27.587 livres. — (1er janvier 1760). Élections consulaires. Taxes du prix du pain, de la viande, etc... — (20 avril). M. Prévost, médecin reçoit la pension accordée au sieur Fabre, à condition qu'il résidera à Moissac et ne fera payer ses visites que 20 sols comme le sieur Revel. — F° 504 (6 décembre). Enregistrement de l'arrêt du Parlement du 17 novembre 1760 portant qu'aucune imposition ne peut être établie qu'en vertu d'édits ou déclarations enregistrées. — F° 522 (30 janvier 1761). Difficultés avec le chapitre : depuis quinze ans, à la procession de la Chandeleur qui se fait au cloître, le chanoine célébrant, en remettant les cierges aux consuls, exigeait une génuflexion, ainsi qu'au jour des Rameaux quand il leur donnait des palmes. On décide de refuser cette génuflexion et de faire retirer les cierges par les agents de ville. — F° 536. Le Conseil décide que le répertoire des délibérations, fait par le secrétaire Lagrèze, sera payé 400 livres, les secrétaires le continueront d'office à l'avenir. — F° 552 (9 août). Enregistrement de l'ordonnance du maréchal Richelieu sur les milices bourgeoises. — F° 579 (1er janvier 1762). Elections consulaires. Sur la recommandation de l'intendant, on nomme M. Delfaguet premier consul ; on fait des remontrances au sujet du sieur Savy, aussi proposé ; il est cependant accepté le 6 janvier.

BB 15 (registre) — 457 feuillets.

1762-1768. — DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 24 v° (25 avril 1762). La communauté émet le vœu qu'un septième notaire soit établi à Moissac, et que le sieur Lagrèze soit pourvu par le roi de cet office. — F° 28 (28 avril). Le juge ayant présidé le bureau de l'hôpital, les consuls sont invités à réclamer même en justice leur droit de préséance ; on déclare tout d'abord que l'on se consolera d'un échec contre M. de Grandpré si le droit n'est pas pour eux, vu son zèle et son équité. — Plusieurs délibérations relatives aux routes nouvelles de la Généralité. — (19 décembre). La communauté accorde 75 livres au R. P. Ferrières, Doctrinaire, interdit par l'évêque durant sa prédication de l'Avent. Elle décide de demander au peuple les réparations nécessaires aux églises Sainte-Catherine et Saint-Michel que l'évêque menace d'interdiction comme trop délabrées. — (1763). Les impôts montent à 39.671 livres ; la capitation en plus de 16.580 livres. — F° 106 (10 avril 1763). Le bruit courant que le roi allait supprimer certains collèges, on fait rechercher les titres de celui de Moissac ; il avait été fondé en 1659 par les consuls pour remplacer un ancien établissement immémorial que soutenaient auparavant le chapitre et les Etats du Quercy. — Diverses délibérations sur le transport des bagages des troupes que devaient faire et que refusaient les com-

munautés de Piac, Borredon, Montesquieu, etc. — F° 189 v° (12 février 1764). La question du vin étranger se présente de nouveau. Tout vin étranger au taillable n'entrait que sur billet des consuls. — F° 236 (12 juin). Enregistrement d'un arrêt de la Cour des Aides de Montauban, du 10 avril 1764, touchant les observations à faire sur l'assiette de l'impôt. — Plainte de certains habitants au sujet de leur capitation. Plainte des négociants en blé, trop taxés à leur dire, accusant les consuls d'injustice. On s'élève contre leur taxe, leur gain facile et l'on demande réparation de leurs insultes aux magistrats répartiteurs. — F° 269 v° (28 août). Délibération sur ce qui s'est passé au Collège le jour de la distribution des prix. M. Lespinasse, juge, ayant réclamé, dans l'examen des élèves, la préséance sur les consuls, ceux-ci, se voyant privés des honneurs, avaient fait remporter les prix. On consultera sur les droits du Consulat. — (14 octobre). Institution d'un nouveau régent abécédaire à 100 livres de gages. — F° 308 (17 février 1765). Démolition de la porte Saint-Michel, trop basse, ordonnée par M. Bounié, ingénieur de la Généralité. — F° 365 (25 mai 1766). Cahier des charges pour l'équipement des gardes consulaires — Description du costume. — En 1765. Pour soulager le peuple, on fait récurer les fossés à prix d'argent et non à corvée. — F° 395 (3 août). Le Conseil accueille une requête des R. P. Doctrinaires du Collège, demandant une vérification des revenus de leur propriété de Gilibert à Saint-Nicolas. Leurs revenus n'allaient pas à 2.100 livres, somme qu'on leur avait assurée en 1657. On voit que le chapitre et l'abbé devaient fournir 600 livres (transaction du 5 mars 1707). La ville leur accordera 600 livres de plus. — F° 429 (10 avril 1768). M. Lacombe, échevin, faisant observer combien Moissac s'est agrandi depuis un siècle, propose de solliciter la translation du sénéchal de Lauzerte en ses murs. Motifs divers pour l'obtenir ; le procureur du roi prend la défense de Lauzerte. — F° 439 (21 juin). Délibérations importantes au sujet d'un évènement survenu le 17 juin ; 25 cavaliers de la maréchaussée ayant maltraité la fille de service de l'hôtel des Trois rois, auraient été maltraités par le peuple si les consuls ne les avaient fait mener à l'hôtel de ville ; rentrés à Toulouse, ils travestirent les faits et un ordre du roi arriva pour emprisonner les consuls Lacombe et Cazals. Conduits à Montauban, ceux-ci furent délivrés peu après par l'intendant de Gourgue et le procureur général Riquet de Bonrepos qui éclairèrent les ministres. — F° 445. On établit à Moissac un poste de maréchaussée, composé d'un officier et quatre soldats.

BB 16 (registre). — 435 feuillets.

1763-1776. DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES.

(*La pagination du précédent volume continue*). — F° 463. Enregistrement des lettres patentes portant règlement pour la comptabilité des deniers communaux et patrimoniaux, en date des 27 juillet 1766 et 17 février 1768. — F° 472 (22 décembre 1768). Impositions à faire : 30.882 livres taille et frais municipaux, 16.442 livres capitation. — Le maire expose que l'abbé de Moissac entend nommer, alternativement avec le roi, le maire de la ville, en vertu d'un arrêt du Parlement obtenu par lui le 22 juillet dernier. On fera un mémoire pour se défendre contre ces prétentions. — F° 478 v° (6 janvier 1769). Elections. Le Conseil dit qu'il poursuivra la réformation des arrêts obtenus par l'abbé. On enregistre cependant le brevet nommant pour trois ans maire M. Lacombe avocat, brevet accordé par Jean Louis de Gontaud duc de Biron. — F° 489 (9 avril). L'intendant est supplié de permettre la reconstruction de l'Hôtel de ville menaçant ruine sur la rue Cailhavet. — (9 juillet). Commencement d'un procès de la communauté contre le fermier des Domaines réclamant comme appartenant au roi une amende de 2.000 livres versée à la communauté par le sieur Négré, boucher, condamné par les consuls le 19 octobre. — On délibère sur l'agrandissement de la fontaine de Guilaran et la reconstruction du lavoir. — Etablissement de la maréchaussée à Moissac en la maison du sieur Massip, appelée Frascati, à Saint-Martin. — F° 526 (2 février 1770). Les impositions de 1770 montent à 44.357 livres. — F° 530 (9 février). M. de Saint-Exupéry de Saint-Sylvestre refusant d'accepter une fonction d'échevin, le juge requiert qu'il soit contraint de l'exercer. — (17 avril). Mesures de police prises à la suite du débordement de la Garonne et du Tarn les 5, 6 et 7 avril. — F° 541 (29 juin). Malgré le procureur du roi, on décide d'affermer les communaux de Lizac, jusqu'ici laissés en prairie et pacage aux habitants. — (9 septembre). Aqueduc de 25 toises décidé pour conduire les eaux au lavoir, à l'angle de la maison de Tours. — F° 553 (11 septembre). Les consuls exemptent de son loyer de 14 livres le maître des basses-œuvres, logé à la tour de Perpinia, *dite tour del Caillet*. — F° 560. Enregistrement d'un édit du roi d'avril 1768 portant suppression et remboursement de certains offices. — F° 571 (17 janvier 1771). Réception du serment des boulangers. — On désigne quatre sujets pour aller à Montauban assister au cours d'accouchement que fera une sage-femme jurée envoyée par le roi. — (17 mars et 2 avril). On accorde les communaux de Lizac pour l'établissement d'un haras commun ; le Conseil refuse de louer dans ce but la prairie de Saint-Martin de Moissac où les troupes faisaient l'exercice, où les bouchers faisaient paître, etc. — F° 588 (16 juin). Difficultés avec le curé de Saint-Michel au sujet des processions de la Fête-Dieu. — F° 596 (10 août). Mention du

grand incendie qui dans la nuit du 4 au 5 août, détruisit 17 maisons de la rue Cailhavet. Pertes des maisons évaluées à 35.900 livres, du mobilier à 18.226 livres. Par les détails on voit que le feu atteignit le toit de l'église abbatiale; on porta le Saint-Sacrement sur les lieux de l'incendie, « ce qui sauva la ville d'un embrasement général ». — F° 605 (22 septembre). Une délibératon, à laquelle prennent part 150 personnes, recule le ban des vendanges déjà fixé, le raisin n'étant pas assez mûr. — On trouve ensuite diverses délibérations sur les comunaux de Lizac, le syndic de cette communauté déniait aux consuls le droit de les affermer et citait des titres inconnus à la ville de Moissac, on en demanda la communication. — F° 639 (12 avril 1772). Délibération au sujet des ruisseaux de Comblecarou et de la Pléio, nécessité de les indiquer, de les séparer de celui du Bartac et de défricher la plaine dite du Luc. — F° 644 (5 juillet). Enregistrement de l'édit du mois de juillet 1771 modifiant l'organisation des municipalités et réformant les édits de 1764 et 1765. — On fixe le prix des pailles; en effet les décimateurs, par arrêts des 26 août et 13 mars 1772 du Parlement de Toulouse, devaient céder les pailles des dîmes aux lieutenants qui les avaient fournies et à un prix jugé par le Conseil et les représentants des décimateurs. — F° 666 (13 décembre). Délibéré sur les secours à accorder aux inondés de la nuit du 7 au 8; les eaux montèrent à une très grande hauteur. Les habitants réfugiés tous sur les toits furent sauvés par de prompts secours. — (1773). Les impositions montent à 48.491 livres. — F° 672 (10 mai). On constate la rareté des graines, les consuls sont autorisés à s'approvisioner jusqu'à la récolte prochaine pour éviter la famine. — (14 mai). On se réunit en assemblée extraordinaire, car la populace s'ameute depuis trois jours, un grenier particulier a été pillé, on force les maisons, la garde bourgeoise et la maréchaussée sont débordées. On députe un consul à Montauban requérir des soldats du régiment de Médoc; on reçoit 200 hommes. — (23 mai). L'état des pauvres monte à 1681 dans la juridiction. — Délibéré de lever une taxe basée sur la taille et la capitation. Le 23 mai, on arrête la liste des pauvres à 1500 et la dépense à faire jusqu'à fin juin à 6.400 livres. — F° 685 (11 juillet). On décide d'éclairer la ville au moyen de lanternes; le nombre en sera fixé par des commissaires. On procède ensuite à la vérification des frais faits durant les troubles, qui montèrent à 2.529 livres. — F° 709 (31 octobre). On rétablit la pension de 200 livres, supprimée depuis peu par l'intendant, au profit de M. Revel, le plus ancien des médecins de la ville, pour soigner gratis les pauvres. — F° 736 (20 mars 1774). Le Ier consul propose de demander la création d'un évêché à Moissac à cause de l'éloignement de Cahors et l'importance de l'abbaye royale de Moissac, vieille de 12 siècles, sécularisée en 1626. Les revenus, charges déduites, sont de 80.000 livres, on pourrait avoir un séminaire établi en l'abbaye, et le palais abbatial deviendrait évêché; le moment est favorable, l'abbé vient de donner sa démission; 62 délibérants signent. — F° 739 (24 juin). On ordonne un service solennel pour le repos de l'âme du roi Louis XV; 300 livres votées. — (7 août). Emoluments fixés pour le mesureur public, les poids et les mesures, le passage etc. — F° 746. M. Lagrèze, notaire, est chargé de rechercher tous les titres établissant, contre certaines prétentions de la province de Languedoc, les limites sur la rive gauche du Tarn de la section de Moissac. — F° 761 (octobre). On voit que ces titres ne laissaient aucun doute en ce qui concerne la pointe de Gandalou. — Janvier 1775. Délibéré sur les mesures à prendre contre la maladie épizootique qui sévit. — (12 février). Délibération du corps de paroisse de la Madeleine pour faire continuer le service religieux dans la dite église par le curé de Saint-Martin. Il est démontré que cette dernière paroisse n'était que l'annexe de la Madeleine; on s'engage à fournir l'église des choses nécessaires. — En 1775, la ville fournit 7 miliciens. Les mendiants vagabonds, gens sans aveu, ne tiraient pas au sort. — F° 795 (29 juin). Le maire annonce la nomination par le roi à l'abbaye de Moissac de l'archevêque de Toulouse, Monseigneur de Brienne; on ira le féliciter et demander sa protection. — F° 796. Un *Te Deum* sera chanté pour le couronnement du roi Louis XVI. Les fêtes sont payées 300 livres. —F° 804. Réponse de Monseigneur de Brienne aux félicitations des consuls, datée de Paris le 11 juillet 1775. — F° 819 (29 octobre). On établit un régent de sixième à 400 livres; l'abécédaire est porté à 200 livres. Des réparations sont demandées à l'abbé de Moissac pour la fontaine du Griffon de l'abbaye à laquelle la ville a droit de puisage. — F° 827 (10 novembre). Réparations au château du roi; on demande à l'intendant d'y faire contribuer les paroisses de Boudou et de Durfort qui y reçoivent la justice. — F° 861 (28 avril 1776). Réparations faites au faubourg Sainte-Blanque pour le passage du duc et de la duchesse de Chartres. — F° 883 (29 septembre). Délibéré sur les devis de la reconstruction de l'hôtel-de-ville. On y désirerait une salle pour les spectacles et les curiosités. —F° 886 (13 octobre). Mesures à prendre pour la réception, avec tous les honneurs, de l'abbé de Moissac.

BB 17 registre — 455 feuillets.

1776-1786. DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES. — F° 1 (15 décembre 1776). Imposition de 3.702 livres pour améliorer la grande route. — On supplie l'intendant de permettre que le don du roi

de 2.224 livres fait en 1775 soit employé à la reconstruction de l'hôtel de ville. — F° 6 (26 janvier 1777). Des commissaires sont nommés pour rechercher si, suivant les lettres patentes du 15 mai 1776 ordonnant le déplacement des cimetières situés dans les villes, il y a lieu de déplacer ceux de Moissac. On décide (11 mai) que ceux de Saint-Jacques et Sainte-Catherine seront agrandis, mais non déplacés, celui de Saint-Michel sera transféré entre les deux côtes Saint-Laurent. Le 25 mai, on décide que les trois cimetières seront réunis sur la prairie de Saint-Martin. — F° 36 (31 octobre). Serment du sieur Delor, orfèvre, nommé 4me consul; il proteste contre ce rang, attendu la noblesse de ses ancêtres qu'il offre de prouver, et à laquelle il n'a point dérogé, l'orfévrerie étant *art libéral*. — F° 38 (18 décembre). Première séance tenue dans le nouvel hôtel de ville; mesures à prendre contre la misère et la famine; un recensement général des pauvres, une quête générale sont ordonnés, etc... — F° 49 (9 janvier 1778). On trouve 1603 mendiants dont 700 invalides. La quête a produit 8.522 livres, l'abbé de Moissac n'a encore rien envoyé, ni les curés; on propose d'employer les valides à des travaux utiles. L'intendant promet une somme égale à celle que la ville donnera et la création d'un grenier pour prêter des grains aux laboureurs jusqu'à la récolte. Enumération des travaux à entreprendre. — (25 mars). Fontaine de Marcassus, anciens réservoirs retrouvés; quelle destination leur donner? Un homme de l'art sera consulté. — F° 77. Ordonnnance du 29 janvier 1778 au sujet des mendiants. Les mendiants devront se tenir chacun dans sa paroisse, ne pas mendier à peine de prison, même du fouet en cas de récidive; mais, la communauté fera les frais de leur nourriture, un bureau de charité étant établi qui exigera des décimateurs l'aumône qu'ils sont tenus de faire. — F° 86 (18 juin). Changement des foires de saint Jean et saint Loup, qui se tiendront désormais à la prairie Saint-Martin au lieu des faubourgs Malavelle et Sainte-Blanque. — Les impôts arrivent au chiffre de 50.905 livres. — (4 mai 1779). Compte rendu des dépenses de construction de l'hôtel de ville, 15.977 livres. — (23 mai). On décide de placer le cimetière Saint-Michel à l'ancien cimetière des pauvres, dit l'hospitalet; celui de Saint-Martin sera agrandi. M. Delfaget proteste, disant que la décision du 23 mai 1777 avait ordonné la réunion de tous les cimetières. — F° 143 (12 août). Affaire de l'aumône sacrée, c'est-à-dire des 365 sacs de blé que l'abbé et le chapitre de Moissac devraient aux pauvres après la sécularisation; l'aumône appartenait à l'hôpital, mais l'intendant obtint en 1725 un arrêt accordant les deux tiers à l'hospice de Montauban qui devait recevoir les pauvres de Moissac. Depuis, l'hôpital réduisit à 12 pauvres. L'abbé, les consuls et l'évêque de Cahors protestèrent contre l'arrêt de 1725. — F° 159 (15 octobre). Des fêtes sont décidées à l'occasion des succès de nos armes en Amérique et sur les côtes d'Afrique (ordre du duc de Mouchy). — (1er janvier 1780). Etat des impositions, à 57.474 livres. — (9 avril). Délibération des paroissiens de Saint-Jacques, présidée par un consul, pour la reconstruction de l'église. — (16 juillet). On demandera au roi permission de démolir les tours de la ville le long des fossés, les vieux matériaux devant servir pour un abattoir public, un aqueduc et un lavoir projetés. — (25 juillet). La recontruction de l'église Saint-Jacques est ajournée. Description de l'église; la chapelle dite Saint-Louis appartenait au sieur Prévost de Saint Cyr. — (6 août). Lecture du mémoire de M. Delvolvé prouvant par titres que Moissac avait toujours eu dans ses limites la paroisse de Gandalou, sur laquelle Castelsarrasin avait depuis 1303 continuellement usurpé. — F° 212 (12 novembre). Délibération des paroissiens de Saint-Jacques au sujet de leur église. — F° 287. On voit que l'évêque de Cahors menaçait d'interdire l'église si le cimetière n'était pas clôturé. — F° 298 (25 février 1781). L'évêque de Cahors devant venir à Moissac, les consuls lui feront demander le jour; l'abbé de Bastoult proteste contre l'envoi de cette lettre, attendu que d'ancienneté l'évêque prévient le chapitre et celui-ci, par l'organe de son bedeau, Messieurs les consuls. — F° 303 (3 avril). La ville de Moissac comme celle de Montauban suppliera le roi de séparer le Quercy du Rouergue et de lui accorder une assemblée provinciale distincte. — (3 août). Délibéré sur l'hommage à rendre au roi pour les droits des consulats. — F° 328 (9 novembre). Banc des consuls à agrandir dans l'église Saint-Pierre; il portera une peinture à l'huile avec les armoiries du roi et de la ville. — F° 355 v° (17 mars 1782). Misère excessive dans le pays; on suppliera l'administration provinciale de Haute-Guyene d'accorder 6.000 livres sur les fonds des ateliers de charité. On voit plus loin qu'il ne fut accordé que 2.000 livres. On demandera 2.000 livres au roi et l'autorisation d'emprunter autres 2.000 livres. — F° 364 (12 mai). M. Magnabal et M. Cayrou, sont députés auprès de l'intendant Meulan d'Ablais, récemment nommé à Montauban. — F° 368 (29 juin). Difficultés avec M. de Beaucaire; il avait signifié une ordonnance au sénéchal de Lauzerte défendant aux consuls de faire prendre des cailloux et du gravier pour les ateliers de charité sur la rive du Tarn; on continuera ce travail et l'on fera appel de cette sentence qui émane d'un tribunal non compétent. — Le Parlement sera saisi de l'affaire. — (13 novembre). L'Assemblée s'occupe des ateliers de charité, de leurs ressources insuffisantes; on demandera un secours au roi et on empruntera une assez forte somme, attendu que le roi double tou-

jours les sommes que fournissent les villes. — F° 388. Etat des aumônes de l'abbé de Moissac et de son chapitre, 6.225 livres, pour chacun. — (novembre). On décide une quête générale faite par le maire, le procureur du roi, deux députés du chapitre, deux de la noblesse, deux avocats, deux négociants, deux bourgeois, deux artisans. — (6 janvier 1783). Elections. Lettres à l'intendant, à l'abbé de Moissac, à l'évêque de Rodez, président de l'Assemblée provinciale. — F° 422 (27 avril). Le R. P. visiteur provincial des Doctrinaires demande à la ville un supplément de dotation pour le collège, dont les revenus sont insuffisants. La ville, excédée de charges, ne peut rien faire; elle consent à la suppression du régent de septième et du professeur de philosophie. En juin, l'affaire revient, les Doctrinaires avaient assigné les consuls à leur fournir 8.000 livres. On défendra à l'instance et en attendant on se renseignera auprès des Collèges de Gimont, Lectoure et Villefranche, puis on consultera à l'effet d'unir la prébende préceptorale du chapitre au Collège. —(24 août). On voit que les avocats déclarèrent que les consuls avaient droit de demander au chapitre la totalité des fruits de cette prébende. On communiquera le mémoire aux chanoines pour avoir leur réponse.

Le 12 octobre, on annonce au conseil que Monseigneur de Brienne vient d'écrire à M. de Saint Afrique, son vicaire à Moissac, pour qu'il ait à accorder au Collège la première prébende canoniale qui vaquera. On remerciera le dit seigneur de sa bonté. — F° 448 (14 décembre). Adjudication des réparations à faire. On sommera M. Prévost, bourgeois, de Moissac, de réparer la chapelle saint Louis, lui appartenant. Les offices se feront chez les Pénitents. — F° 456 (1er janvier 1784). Le procès-verbal porte relation de la publication de la paix, ordonnée par lettres du roi, datée de Fontainebleau le 3 novembre 1783. La cérémonie eut lieu le 28 décembre; la jeunesse était à cheval, la veille on tire trois salves de couleuvrine etc.; dépenses 143 livres. — (8 février). On voit que l'abbé de Moissac a cédé au collège un canonicat. — (20 février). On refuse la demande de secours que faisaient les demoiselles de l'école chrétienne; l'évêque de Cahors sera supplié de les rappeler à l'esprit et à la lettre de leur fondation. — F° 474 (28 mars). La paroisse saint Jacques accepte la cession que lui fait M. Prévost de Saint Cyr de la chapelle saint Louis et lui accorde un banc pour lui et ses descendants, non cessible à d'autres. Le mur séparant cette chapelle de sa voisine sera démoli et l'on placera dans la même chapelle les autels de Notre-Dame et de saint Louis. — F° 493. La communauté accorde 400 livres pour entretien et nourriture chez des laboureurs de quatre enfants trouvés dans sa juridiction. — (1784). Les impôts à établir pour 1785 sont de 47.738 livres, plus les 3/20. — On nomme le sieur Ville régent abécédaire aux mêmes conditions que son prédécesseur. — (21 septembre). L'intendant supplié d'autoriser la démolition de la porte Perpignia qui menace ruine. — (2 janvier 1785). On décide de démolir aussi la tour adossée où logeait le gadouard. — F° 531. On reçoit de l'intendant, le brevet du roi, accordant la démolition des tours et remparts, et le conseil témoigne de sa gratitude pour le roi; l'ingénieur de la paroisse sera demandé pour veiller à ce travail. — F° 539 (13 mars). Travaux à faire pour un lavoir alimenté par les eaux d'une ancienne fontaine à plusieurs canaux découverte à Landeroze. La question des cimetières reparaît; lettre du procureur général, M. de Rességuier à ce sujet. — 19 juin. Le conseil décide, vu la municipalité des fêtes jadis établies pour l'édification, mais devenus occasion de libertinage, qu'on demandera à l'évêque de Cahors d'en supprimer plusieurs, ainsi que l'ont fait d'autres évêques, et de renvoyer au dimanche suivant celle de saint Cyprien. — (31 juillet). Nomination d'un maître d'écriture et d'arithmétique, aux gages de 600 livres, qui n'exigera que 20 sols par mois par écolier et fournira 200 livres à M. Guéné son prédécesseur, âgé de 80 ans, sa vie durant. — F° 609. M. Camuset nommé à ce titre. — (13 novembre). On décide de solliciter auprès de l'intendant l'établissement de huit foires de trois jours; leur fixation. — F° 618. (16 juillet 1786). Le secrétaire de la communauté est autorisé à obtenir des notaires, pour un salaire modéré, les registres d'anciennes délibérations qu'ils détiennent. — F° 632 (27 août). Création de dixainiers ou commissaires de quartier. — A la délibération du 6 novembre, on lit les demandes que doit faire M. Duprat, député, à l'Assemblée provinciale: diminution des tailles, de la capitation, des vingtièmes, nouveaux chemins, etc.

BB 18 (registre). — 356 feuillets.

1786-1790. — DÉLIBÉRATIONS CONSULAIRES. — F° 3 (6 novembre 1786). Recommandations à M. Duprat, député à l'Assemblée provinciale. — (19 novembre). M. Duprat communique le plan d'une promenade projetée entre les portes Sainte Catherine et Saint Jacques, dressé par M. Lejeune de Saint-Lucien, ingénieur. — (17 janvier 1787). La ville fera dresser un mémoire pour demander que l'Administration provinciale obtienne de M. le duc de Polignac, intendant général des postes, un pont à Moissac. — F° 22 (4 mars). Les officiers municipaux de Moissac feront les démarches nécessaires, avec l'agrément de l'évêque de Cahors et de M. de Brienne, pour l'érection de l'abbaye en évêché. — (8 mai). Ils

sont chargés de solliciter la séparation du Quercy et du Rouergue. — (16 mai). Félicitations adressées à M. de Brienne nommé ministre d'Etat. On en adresse aussi à son parent, M. le comte de Brienne, nommé lieutenant général de Guyenne. — (17 juin). Deux prix de vertu établis, un pour chaque sexe. Conditions, programme de la fête, etc. — F° 60 (26 décembre). On décide de s'opposer à la délivrance, à l'hospice de Montauban, de 245 sacs de blé de l'aumône sacrée et de réclamer l'exécution de l'accord passé entre le Chapitre, les Consuls et l'abbé de Moissac en 1601. — F° 80 v° (13 janvier 1788). On fait demander une diminution de 120 livres sur la capitation roturière pour M. Lassabathie annobli depuis peu. — F° 85 (2 février). On annonce que M. de Brienne n'est plus abbé de Moissac. Enumération de ses bienfaits et services; on lui témoignera l'affection et les regrets de la ville. — F° 93. On enregistre l'édit du roi sur les non-catholiques. — F° 104 (1er juin). Adjudication de la fourniture des robes et chaperons consulaires: elles seront en voile de 1re qualité, les chaperons, rouge et noir, ceux du maire et du lieutenant de maire fourrés d'hermine. — F° 125. Un tableau de la triste situation des populations sera présenté à l'intendant. Une extrême sécheresse suivie de pluies trop prolongées ont fait périr les récoltes, la misère est excessive, le découragement absolu. — En cette année on construisit le boulevard Sainte-Catherine. Il fallut obtenir le déguerpissement d'un jardin tenu du roi en inféodation par M. Delvové (3 août). — (17 août). La délibération de ce jour mentionne les dégâts causés par la grêle du 10 août; on fera appel au principal ministre pour soulager les victimes. — (7 septembre). Le conseil adhère au vœu exprimé par la ville de Cahors pour que son Université soit rétablie, ainsi que les Etats du Quercy. — F° 132 (12 octobre). Assemblée générale. Il s'agit de la convocation des Etats généraux que le Parlement de Paris réclamait avec les formes des Etats de 1614. L'Assemblée de Moissac supplie Sa Majesté de lui rendre les Etats du Quercy. — (novembre 1788). Le Parlement de Toulouse ayant été réinstallé, conformément à la déclaration du roi, M. Delvolvé Boise, est député pour se rendre à Toulouse et le féliciter. — F° 144 (30 novembre). Le baldaquin pour la châsse de Saint-Cyprien est adjugé à faire pour 444 livres, dorures comprises. — (30 décembre). On décide de présenter au roi les mêmes demandes que la ville de Cahors, qui dans un mémoire empreint du patriotisme le plus pur, a fait ressortir les services du Tiers-Etat. On persiste à réclamer le rétablissement des Etats du Quercy. — 1789. Etat des impositions. Félicitations adressées à Mgr de Brienne, nommé cardinal. — F° 175 v° (15 février). En assemblée générale, on discute les difficultés survenues avec l'abbaye au sujet de la promenade de Brienne, difficultés motivées par l'obstination de l'abbé de Saint-Afrique à diriger les travaux sans suivre le plan dressé par l'ingénieur de la province. Après avoir, dans diverses réunions, examiné les titres anciens, notamment le dénombrement de 1688 et celui de 1728, l'arrêt du Conseil qui prescrivit les prétentions du chevalier de Pelagrue gouverneur, les consuls approuvent les actes du bureau de charité détruisant les constructions de l'abbé de Saint-Afrique et s'en portent défenseurs. — F° 183 (4 mars). On décide d'emprunter 5.000 livres pour continuer la distribution de pain qui a cessé le 22 février. On prépare le cahier des doléances de la communauté. — (3 mai). Des commissaires sont nommés pour la recherche des biens nobles, qui désormais contribueront au paiement des charges locales. On vote l'achat d'une tabatière d'or, gravée des armoiries de Moissac, à offrir à M. de la Barre, négociant à Bordeaux, pour ses services rendues à la ville pour le soulagement des pauvres. — (24 juillet). On arbore, comme le roi l'a fait à Paris, les cocardes nationales (bleu, blanc, rouge) on chante à Saint-Pierre un Te Deum. — (16 août). On décide de réclamer à M. d'Esparbès, commandant de la province, les 600 fusils emportés à Montauban quand le maréchal Richelieu fit désarmer la ville de Moissac. — F° 272 (29 novembre). Enregistrement des discours de M. de Laroque, chanoine, remerciant la communauté de Moissac de son vote pour la conservation de l'abbaye; il terminait ainsi: « *Ailleurs, après un sommeil laborieux les Français seront agréablement surpris de se trouver libres, égaux, amis et frères; ici nous ne le seront pas devenus, nous n'aurons pas cessé de l'être.* » — F° 277. Commissaires élus pour délimiter d'un commun accord les communes de Moissac et de Castelsarrasin. — F° 294. Vœu de la ville pour la conservation du couvent de Sainte-Claire qui malgré sa pauvreté ne fut jamais à charge à la ville, ni au pouvoir central. — F° 320 (27 février 1790). Nouvelle organisation municipale d'après les lettres patentes de décembre dernier; prestation de serment de maintenir la constitution du royaume, d'être fidèles à la Nation, à la Loi, au Roi. — (28 février). Etat des impositions à faire régler par le bureau de l'élection.

BB 15. registre recouvert en parchemin. — 300 feuillets.

1710-1763. — RÉPERTOIRE DES DÉLIBÉRATIONS de la communauté de Moissac, rédigé par le sieur Christophe Lagrèze, secrétaire, comprenant l'analyse des registres BB. 9, BB. 10, BB. 11, BB. 12, BB. 13, BB. 14, et d'un registre aujourd'hui perdu allant de 1722 à 1727. On

peut noter pour cette période dans le présent registre les mentions suivantes: (30 novembre 1722). Réjouissances publiques pour le sacre du roi, sur l'ordre du maréchal duc de Duras. — (14 février 1723). Enregistrement des lettres de gouverneur accordées à messire Fr. de Labroue. — (23 mai). Le bureau de police décide l'emplacement d'une croix de mission, donnée par M. de Beaucaire. — (13 novembre). Les consuls nomment le sieur Loche régent de septième au collège en remplacement du sieur Arnal. — (26 novembre). On écrit au duc de Duras pour lui dénoncer les désordres causés par les soldats du régiment de la Marine, commandés par M. Dumas, lequel avait fait maltraiter et emprisonner des paysans. — F° 209 (25 juillet 1725). Enregistrement de l'arrêt du Conseil qui incorpore à l'hôpital Saint-Jacques de Montauban les revenus des hôpitaux de Caussade, Montpezat et Réalville, et 245 sacs de l'aumône sacrée appartenant à l'hôpital de Moissac, à charge d'ailleurs de recevoir les pauvres de cette ville.

BB 20 (liasse). — 8 pièces papier, 1 pièce parchemin.

1339-1649. ADMINISTRATION COMMUNALE. — Procuration donnée par les consuls de Moissac, Géraud d'Astorg, Géraud Peytavin, Etienne Lalande, Arnaud de La Garde, Raymond de Poges, M. P. de Posols, notaire, Celebrun de Nodailac, notaire, etc., à diverses personnes, entr'autres M. P. de la Volvène, jurisconsulte, G. Bodet et J. de Las Combes, bacheliers ès lois, M. P. de Roffiac, notaire, pour les défendre en toutes causes (1339). — Bail à lever les tailles fait par noble Jean Dupré, seigneur de Sainte-Livrade, consul pour le quartier Saint-Jacques, à Dominique de Noguiès (1566). — Autre bail fait par Antoine Farniel, marchand et consul (1566). — Sommation par les consuls, Aymeri Rauly, licencié, syndic de la ville, et autres, à Antoine Romieu, marchand, de déclarer s'il entend être habitant de Moissac ; lequel dit n'y être que durant les guerres (1569). — Afferme du port ; du souquet, etc. (1593). — Emprunt fait La Valette Cornusson, veuve de M. Hector de la Capelle-Cas, seigneuresse de Mordagne et du Cuzoul, de 20.000 livres pour payer diverses dettes. (18 février 1623). — Délibération du 18 août 1649 au sujet de la vérification du livre des tailles.

BB 21 (liasse). — 33 pièces papier.

1762-1780. ADMINISTRATION COMMUNALE. — Adjudication des costumes des valets de ville (1762). — Relation des commissaires préposés aux vendanges (1766). — Acte pour la communauté en réponse aux demandes de M. de Beauvoir pour la fermeture d'un carréron (1766). — Obligation de 2.000 livres de rente constituée par les consuls en faveur des dames de Sainte-Claire, Henriette Duprat, Claire de Cormouls, Anne Bonaventure de Lagarde, Marie Gouges, Marthe de Saint-Exupéry, Geneviève de Belcastel (1777). — Délibération du 10 août 1776 fixant le montant des charges locales, on y trouve : messe du Saint-Esprit, le 1er janvier, avant l'élection consulaire, 5 livres ; prédicateur, 200 livres, flambeaux des consuls à la Fête-Dieu, 40 livres ; salaire du régent abécédaire établi par ordonnance de l'intendant du 22 juillet 1776, 200 livres ; albergue au roi, 8 livres 5 sols ; en tout 9.874 livres. — Frais faits pour l'alignement de la maison Montet, rue des Postes. — Ordre du roi et lettre du maréchal de Mouchy pour le rétablissement du sieur Manhaval en ses fonctions de lieutenant de maire (1778). — Lettre des consuls des communautés voisines Lauzerte, Villeneuve d'Agen, Montauban, Castelsarrasin, Toulouse, sur des questions d'administration, taxes du pain, des viandes, etc. (1778-1780).

BB 22 (liasse). — 35 pièces papier.

1781-1789. ADMINISTRATION COMMUNALE. — Lettres de diverses villes aux consuls sur des sujets d'administration (1781). — Délibération pour les charges locales (1785). — Lettres des officiers municipaux de Cahors au sujet du rétablissement des Etats du Quercy. — Autres des mêmes et des consuls de Caussade, concernant le nouveau régime de l'administration provinciale ; autre des consuls de Lauzerte. — Bail à ferme des boucheries (1787). — Copie des lettres adressées par les consuls de Moissac à l'archevêque de Toulouse, abbé de Moissac, à l'évêque de Rodez, au chapitre de Cahors, au procureur général du Parlement, M. de Cambon, etc. pour obtenir l'érection de l'abbaye en évêché ; autres à M. de Rességuier, procureur général (1787). — Lettre des officiers municipaux de Cahors au sujet du rétablissement sollicité de l'ancienne Université de Cahors (1788), etc.

SÉRIE CC

Impôts et Comptabilité

CC 1 (registre). — 430 feuillets papier.

1480. — LIVRE TERRIER DE LA VILLE DE MOISSAC, contenant les allivrements et redevances faites au pitancier de l'abbaye. — Manque le F° 1 — F° 3 « Los bes et pocessios appartenens à Me Mathias de Lézir, notari : M. Mathias de Lésir, notairi, te hun hostal en la carriera drecha de sant Miquel, que se confronta de part davant am la dicha carriera, e de part darre am la carriera apelat de gaure, e per la hun costat am hostal de Guiraud de Melet e Loysa de Lumbert, e per l'autre costat am l'ostal de Guillaume de Castelus, fa de renda al pitansier del Mostié II sols VI d. *t.* ». — Outre le foncier, il y a aussi une rente payée pour le mobilier et le bétail de ferme, « per lo moble et la cabal ». — F° 8 : La rente de Jean Guy est faite à l'infirmier du monastère ; — au F° 32, la rente est pour l'abbé, au F° 33 au cellérier, au F°49 à l'aumônier. — Tenanciers dont les noms sont restés dans le pays ou se retrouvent en d'autres documents : F° 17. Guiraud de Boscredon ; Cordier, notaire de l'abbaye. — F° 59. Armand de Loubéjac, marchand. — F° 60. Jean Delmas, tailleur, *sartre*. — F° 79. Peyre de Bigorre et autre Michel Bigorre. — F° 66. Géraud Taillade. — F° 67. Armand Barrié. — F° 76. Guillaume Orcival, dit Charron. — F° 95. Guiraud Delpech. Delpech et autres de même nom, très considérables, l'un d'eux qualifié mossen et capela. — F° 105. Guillaume Canazilhes Basté. — F° 107. Mossen Peyre de Sola Villa. —F° 120. Johan Codol. — F° 121. Jean Gualuo, barbier. — F° 123. Pierre Joglar. — F° 124. Arnaud de Montpezat. — F° 133. Noble Pierre Jehan de Gauléjac, seigneur de Piac. — F° 135. Gervais de la Combe. — F° 138. Jehan Boysson, notaire. — Guillaume Basias. — F° 145. Me Antoine de Saltibus (Dessaux), notaire. — F° 149. Jehan de Belloc. — F° 155. Jean Gailhau dit Patron. — F° 198. Bernard Ebrard. — F° 217. P. de Vieillescazes. — F° 222. Guillaume de Brassac, cordonnier (*sabatier*). Le rôle de ce dernier ne comprend pas moins de 34 articles dont 6 maisons, 3 en ville, dans les rues Sainte-Catherine, Pontregantier et Saint-Jacques ; l'un situé près du carreron dit dels Batézats est franc de tout cens féodal ; les autres font diverses rentes au pitancier, à l'aumônier du Moustier, puis sont taxés pour leur participation aux charges. — F° 226. Jean de la Brosse. — F° 231. Jean de Moutels, alias de Leygue, et na Borgue de Leygue, sa femme, (rôle considérable). — F° 257. Jean de Leygue, dit Cadoul. — F° 262. Simon de Bosquet et sa femme. — F° 265. M. des Barthes. — F° 270. Me Hugues Pelegri, notaire. — F° 280. Me Blaise de la Roche, notaire. — F° 289. Jean Vesian, fabricant de poterie. — F° 299, v°. M. Guillaume del Fossat, recteur de St-Jacques. — F° 328, v°. M. Gervais de Neyrac, notaire, a 30 articles de rôle, une des plus plus fortes tailles du registre, 3 livres, 5 sols, 4 deniers ; mesures usitées : dènerée de vigne, meilhades de vigne, journaux, cartonat de chanvre. — F° 333. Pierre Finuel. — F° 351. Bertrand Chambert. — F° 366. Bertrand de Lafon, dit Quercy. — F° 367. Bertrand de Cazals, dit Polet, article considérable. — F° 371. Martin Delvolvé. — F° 392. Possession de divers habitants de Moissac dans la paroisse de Notre-Dame. — F° 401. On lit que l'estimation de la valeur ou qualité des terres fut faite par Me d'Eubes, Me Gervais de Négrié, notaire, Géraud Chaudeyro et Antoine de Bazia, élus par le Conseil de la ville le 23 janvier 1480 ; ces abonnateurs firent 24 classes de terre, dans la juridiction de Moissac. — Ce volume comprend 400 feuillets ou 800 pages, on peut compter autant d'articles de rôles. Le territoire de la ville et de sa banlieue était donc morcelé entre 800 possesseurs, mais beaucoup d'entr'eux possédaient jusqu'à 3 maisons qu'ils affermaient. En doublant le nombre des rôles, on a peut-être le chiffre des maisons bâties, soit 1600 habitées par autant de familles, ce qui ferait, à 5 habitants par maison en moyenne, 8.000 habitants pour Moissac et la banlieue en 1480.

CC 2 (registre). — 250 feuillets.

1596. — CADASTRE DU QUARTIER SAINTE-CATHERINE, antérieur à 1596 puisque des mentions de cette date marquent des mutations. — F° 4. Bertrand Leygue. — F° 7. M. Louis Gauran, chirurgien, et Pastor Astruc, chirurgien. — F° 42. Me Guillaume Redon, juge de Moissac. — F° 46. Me Cormouls, avocat. — F° 134. Henri Cormouls. — F° 145. Jeanne de Cormouls, femme de Guillaume Bosquet.

CC 3 (registre). — 2[illegible] feuillets.

1596. — CADASTRE DU QUARTIER SAINTE-LIVRADE. — Table des noms de personnes, en tête. — F° 2. famille Colombier. — F° 28. Pierre et Antoine Moles. — F° 37. Jeanne et Guiraude Rodilho. — F° 62. Jehan de Tours, dit Belrigor. — F° 107. Jean Pomarède. — F° 109. Ysabel de Daniel. — F° 123. Catherine Delcros. — F° 165. famille Richard. — F° 176. Anthoni Crespy. — F° 203. Durand Augié, molinié. — F° 211. Jean Laborie.

CC 4 (registre). — 110 feuillets.

s. d. — CADASTRE DE LIZAC. — Volume incomplet, commence au F° 112. — Relevé les noms : F^os^ 117, 119. Jean Bernard, Antonie Falguières. F° 130. Mosen Ramond del Casse, prestre. F° 139. Guilheu del Casse, pescayre, — F° 150. Anthoni Albrespy, dit Bourbon. — F° 157. Jehan Tarty, dit Jehantet. — F° 185. Guilhen del Bois. — F° 213. Antoine Oulivier.

CC 5 (registre). — 336 feuillets.

1610. — CADASTRE DU QUARTIER DE MALAVEILLE, établi vers 1610 ; des notes marginales des articles, indiquant des mutations cadastrales, sont datées de 1617. — Tenanciers notables dont les noms ont persisté, ou se retrouvent dans les documents de l'abbaye et ceux des archives municipales. F° 1. noble Aymeric de Rauly ; on lit au F° 3 v°, noble Léonard de Rauly, héritier de Pierre Rauly. — F° 5. noble François de Rauly, prieur de Rochetaillade ; — noble Léonard de Rauly. — F° 10. Antoine Chambert, lieutenant de juge à Moissac. — F° 13. Jean-Louis de Chambert, lieutenant criminel au présidial de Montauban. — F° 17. Demoiselle Jeanne Cormouls, femme de noble Bertrand de Lonjon, sieur de Laprade. — F° 25. Jean de Guilhen, bourgeois. — F° 26. Saussin Romagnac, marchand. — F° 43. Mathurin Constan, recteur de Sainte-Livrade. — F° 47. Me Hugues de Bigorre, avocat. — F° 56. Raymond Fezandier. — F° 58. Me Jean de Redon, lieutenant principal. — F° 59. Me Guillaume Cormouls, avocat. — F° 60. Jean-François Cormouls, écuyer. — F° 79. Jacques Py, marchand. — F° 82. Me Pierre Delpech, avocat. Les articles suivants sont consacrés à cette famille ; des notes indiquent des mutations par décès, mentionnent Delpech, escolier, Jean Delpech, avocat, Antoine, prêtre, etc. — F° 87. Dame Louise de Balsiac, dame de Bouzet. — F° 89. Mazade, apothicaire. — F° 95. Bertrand Larnaudès, marchand. — F° 96. Guillaume Palmié, marchand. — F° 110. M. Jean-Baptiste de Lautier, avocat, et Jacques Lautier, bourgeois. — F° 119. M. Jean de Bosque, marchand. — F° 122. Géraud Drulhe, notaire. — F° 133. Jean Drulhe, avocat. — F° 140. Pierre Drulhe, docteur, avocat. — F° 135. M. Melchior Castier, docteur en médecine. — F° 154. M. Pierre Esparbès, praticien. — F° 169. Sébastien Maureti, bourgeois. — Les feuillets portent jusqu'à 3 chiffres différents de pagination ; le feuillet 170 est aussi côté 115 et à partir de ce chiffre se continue cette dernière pagination ; on trouve aussi de nouveau des feuillets 117, 120 etc. comme ceux déjà vus. — F° 123. Me Bernard Espinasse, prêtre. — F° 135. Me Mathurin Langlade, chirurgien. — F° 137. Antoine Leygue, praticien. — F° 138. Jacques Leygue, praticien. — F° 156. P. Roudhil, jadis notaire. — F° 160. Salvy de Tours, cousturier et bourgeois. — F° 165. Jean Delpon, bourgeois (qualification ajoutée). — F° 166 *bis*. Mention de demoiselle Catherine Despred, veuve de noble Marc de Durfort, seigneur de Pestillac ; de Me Antoine Delvolvé, médecin. — F° 174. Me Bertrand Labesque, peintre, remplacé par M. Guilhau, capitaine. — F° 224. M. de Saint-Eutrope. — F° 276. Jean Coudol, tailleur. — F° 288. Me P. Negrou, notaire. — F° 283. Sire Jean Peyrusse, bourgeois de Montauban. — F° 332. M. Jean Mathieu, notaire royal. — Observation : Par rapport au cadastre de 1480, la terre paraît être considérablement morcelée et la population augmentée.

CC 6 (registre). — 353 feuillets.

1609-1615. — CADASTRE DU QUARTIER SAINT-MICHEL. — Une mention contemporaine porte « faict en 1609 », on y trouve des mentions de mutations des années 1615. — La pagination est très défectueuse, car des pages ont été ajoutées, sans numérotage. — Article 1er. Pierre Héraut (article très étendu). — F° 6. Martial Delpéré. — F° 8.

François Delpéré, prêtre. — F° 9. André Montret, bourgeois. — F° 11. Guillaume Dumas, apothicaire. — F° 15. noble Cyprien de Jouglar, capitaine, héritier de Jean Jouglar et de Antoinette de Montret père et mère. — F° 18. les biens de M. François de Sainte-Livrade ; page ajoutée mentionnant que par délibération du 2 février 1664, sur l'ordonnance de M. Ducros, 1er consul, le château, garenne etc., de Sainte-Livrade, de 8 carterées, ont été cotisés, quoique l'année précédente on eût déchargé ces articles comme étant le Vol du chapon du dit manoir. — F° 21. Mme de Bure, veuve de M. de Crayssac, trésorier de France. — F° 23. M. Antoine de Combarieu, lieutenant général de Lauzerte. — F° 25. M. Jean de Bigorre, docteur enquesteur. F° 60. demoiselle Sicarde de Bigorre, veuve de M. Jean Perrin. — F° 38. Jean Pommiès, marchand. — F° 38 *bis*. Guillaume Pommiès. — F° 40. Dominique et Géraud Delpech ; voir aussi, F° 87, Martial Delpech, bourgeois. — F° 50. Mrs Esparbié, avocats et bourgeois, Pierre Esparbié, official de Mende et recteur de Montescot. — F° 62. les hoirs de feu Jeanne de Galaup. — F° 91. Antoine Hébrard, bourgeois. — F° 118. La maison Dieu de la présente ville. — F° 119. Me Jean de Lezy, notaire de la pointe. — F° 120. Me Jean Linières, bourgeois. — F° 121. Me Jacques Régambert, bourgeois. — F° 139. Pierre Rauly, bourgeois. — F° 145. Jean Laporte, marchand. — F° 156. Demoiselle Marie de Laroche, veuve de M. Jean Hébrard, docteur, avocat, fille de M. François de Laroche, seigneur de Latrinque, décrétiste des biens d'André de Bigorre. — F° 60. Noble Jean de Saint-Supéry (Exupéry), seigneur de Saint-Amans (maison rue Guilaran). — F° 172. M. Jean Salbau, chirurgien. — F° 207. Jean Marcassus, marchand. — F° 208. Arnaud Latour, prêtre. — F° 219. P. Delprat ou Duprat, marchand. — F° 252. Antoine Bergounzac, travailleur. — F° 271. M. Cambon, seigneur de Labarthe. — F° 283. Isabeau de Linières et Raymond Gautié bourgeois. — F° 284. Pierre Vialette, marchand. — F° 287. Jean Mazade, apothicaire. — F° 307. Jean Dagrèzes.

CC 7 (registre). — 260 feuillets.

1610. — COMPOIS ET ASSEMBLAGE DES POSSESSIONS DU QUARTIER SAINT-JACQUES. — Principaux tenanciers : F° 10. Me François de La Roche, seigneur de Latrinque, prêtre. — F° 13. Me Begon Blanc, bourgeois et Catherine de Richeville, sa femme. — F° 17. Me Philippe de Frondebœuf, avocat. — F° 19. Sr Jean Crochet, maître chirugien. — F° 57. M. de Grand-Pré. — F° 97. Étienne Arnal, et Sébastien Maurety, son gendre. — F° 99. Demoiselle Sicarde de Bigorre, veuve de Jean Perry, bourgeois. — F° 106. Jean François Couhé, apothicaire. — F° 134. Arnaud Lavolvène, notaire. — F° 170. Pierre Soulhac, marchand. — F° 173. Jeanne d'Irisson. — F° 183. Demoiselle Catherine Subreville, femme de Celhières. — F° 192. Guilhen Leygue, dit l'artilleur. — A la fin est une table, par ordre alphabétique des prénoms.

CC 8 (registre). — 352 feuillets.

CADASTRE DES PAROISSES SAINT-GERMAIN, SAINTE-LIVRADE, LIZAC. — En tête, répertoire des noms des tenanciers, pour Saint-Germain seulement. — F° 14. Les biens et les possessions de François Fialdès, tisseran. — F° 30. hoirs de M. Dauzie de Sainte Livrade. — F° 12. Guiraud Drulhe. — F° 45. demoiselle Huguette du Pred, femme de noble Guilhot d'Aribert, seigneur de la Treilhe. — F° 69. Raymonde de Daniel. — Lizac. — F° 9. Anne de Laparre. — F° 157. Les hoirs de Cébelie de Gibert. — F° 284. Noble Jean Domergue de Mongualhart.

CC 9 (registre). — 140 feuillets, papier.

1609. — PAGELATION DU TERROIR DE CAPPUDEL, sive de Caguessag, fait par Guilhen et Raymond Delsol, frères, arpenteurs de Saint-Usbert, en 1609. — F° 1. Me Pierre Esparbès, greffier de la ville. — F° 5. Me Jean de Volvéric, praticien ; Guillaume Champié, apothicaire. — Voici les noms des terroirs compris dans ce volume : Caguessang, Esperonelz basses et haultz, Labarthette, Lateulatte, lou Fraysse vers lo solelhia, lou Fraysse vers lou rebesenc, lou founs de la Comba de Malengane, la Verrocade haute, Landarrose, Porteubource sive lo soulié, la crous de la feme, lou brugidou, la Coste Saint-Michel, le faubourg Saint-Michel, la croix de Pechauriol, Pechauriol, Fonréal, Cardalhac, la Picade, Masson, lou Cassetort, Tusto-bartas.

CC 10 (registre). — 194 feuillets, papier.

1609. — CADASTRE DE VIAROZE. — Repertoire des noms des tenanciers en tête. — F° 19. François Costolizan. — F° 40. les hoirs de messire Jehan de Caours. — F° 67. Jean Delbosc, dit Dandrinet. — F° 84. les hoirs de feu M. de Viaroze. — F° 91. Jehan Guionnet. — F° 117. Le gléiatge de Viaroze, distrait le cimetière et patus de l'église, contient 1 cartairade, 2 cartonatz, ung boysselletz. — F° 188. Jean Cazottes.

CC 11 (registre). — 204 feuillets.

1609. — CADASTRE DE SAINT-AMANS, suivant l'arpentement fait par Lacombe en 1609. — Répertoire des noms propres en tête du volume. Tenanciers principaux : F° 1. Les biens nobles appartenant à M. de Saint-Amans, château, etc... — F° 10. Les biens d'Antoine Bonnafous. F° 35. Les biens d'Antoine Chauderon. — F° 38. Jacques de Bernard, laboureur. — F° 50. Guillaume Carrère et Lizette Chuchère, mariés. — F° 54. Les biens de Bernart Galtié. — F° 72. Antoine Belbèze. — F° 127. Guillaume Nicolas et Marguerite de Bor, sa femme. — F° 136. Jeanne Chuchère, femme de Pierre de Tours. — F° 197. M. Jean Arnal, notaire. — F° 171. Noble Guyon de Melhac, sieur de Calez. — F° 172. noble Jean Guy del Castaigner. — F° 189. Ramon Austruy, notaire.

CC 12 (registre). — 225 feuillets.

1609. — « LIVRE CADASTRE POUR LES PAROISSES DE SAINT-AVIT ET SAINT-BARTHELEMY suivant l'arpentement et estimation faite par moy Gabriel Lacombe » .— Table des noms des personnes en tête du registre. — F° 5. Anthonia de Murs, fille del rouge. — F° 11. famille Bobo. — F° 21. Guilen Retornat de Capmas. — F° 19. Guilhen Arnal, « resegayre ». — F° 36. famille Capella. — F° 41. Jean Grelhon et Raimonde de Capella. — F° 63. Famille Boyon. — F° 67. Pierre Jougla.

CC 13 (registre). — 104 feuillets.

1610. — CADASTRE DE SAINT-JULIEN. — Table des noms de personnes en tête. — F° 26. Estienne Piboul, arbalestrier du Bosc de Roque. — F° 30. Guillaume Mestre, notaire royal. — F° 39. Les hoirs de Claude Calausènes. — F° 59. Jeanne Creste. — F° 83. Vignals de Montesquieu. — F° 96. Pierre Cresto de Rapin.

CC 14 (registre). — 120 feuillets.

1610. — CADASTRE DE SAINT-MARTIN ET GANDALOU. — Table à la fin. — Principaux tenanciers. F° 11. Arnaud Montret, seigneur de Saint-Béarn. — F° 49. Noble Flottard de Goutz, seigneur de Barthes. — F° 50. Noble de Gauléjac. — F° 51. M. Pierre Belloc, prêtre. — F° 88. Antoine Leygue.

CC 15 (registre). — 175 feuillets, papier.

1609. — LIVRE CADASTRE DE LA PAROISSE DE MONTESCOT suivant l'arpentement fait en 1609 par Gabriel Lacombe. — Principaux tenanciers. — F° 23. Antoine Lacroix, notaire. — F° 32. Béatrix de Tours, femme de Bourgeois. — F° 65. Guillaume de Saint-Laurens. — F° 72. Ramond de Tours.

CC 16 (cahier). — 90 feuillets.

1610. — PROCÈS-VERBAL DE L'ABONNEMENT des terres de la juridiction de Moissac, fait par les sieurs Jean Ribaly, Guillaume Constans, Jean Vepoux, Guillaume Dubois, de Lauzerte, Saint-Nicolas et Piquecos, désignés par le juge ordinaire de Moissac député de Nosseigneurs de la Cour des aides de Montpellier. — Les rues de la ville y sont décrites par les rues aboutissantes, puis le territoire des diverses paroisses ; chaque terroir reçoit un abonnement en rapport avec la valeur des terres ; ces documents sont précieux pour la topographie locale.

CC 17 (cahier). — 100 feuillets.

1610. — ALLIVREMENTS de divers terroirs de la juridiction de Moissac : Merle, Mespoulies, Cathala, Caribousset, Mazet, Lézy, etc. — Table des tenanciers en tête. — F° 2. Me Blaize Gairard, licencié. — F° 38. Pierre La Jutgie. — F° 44. François Linières, prêtre. — F° 74. Noble seigneur de Lézy, seigneur de Savesson. — F° 94. Noble dame Francoysse du Lion, sœur et héritière de feu Jehan François du Lion, seigneur quand vivait de Vidonnet.

CC 18 (registre). — 605 feuillets.

XVIIe siècle. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC et de sa juridiction, quartier Malaveille. — Tenanciers principaux : F° 1. Jacques Lautier, bourgeois. — F° 10. M. Pierre Ducros, médecin. — F° 11. Me Jean Drulhe, avocat. — F° 51. Antoine Leygue, praticien. — F° 103. Guillaume Cormouls vieux. — F° 107. Jean Souillac. — F° 109. Jean Héraut. — F° 136. Bernard Fazendier. — F° 67. F° 150. Guillaume Palmié. — F° 105. Salvy Delpech. — F° 13. Me Antoine Brelan, notaire. — F° 28. Sébastien Maurety. — F° 166. Jean Rougié, notaire. — F° 386. P. Roudil, ancien notaire. — F° 395. Etienne Bézy, notaire. — F° 15. Noble Jean François de

Luppé, seigneur de Gariès. — F° 200. Me Jean de Linières. — F° 376. De Sainte-Livrade. — F° 382. Dadine d'Auteserre. — F° 376. d'Aubet, sieur de las Nolhes. — F° 388. De Lézir, sieur de Salvezon. — F° 83. Antoine Galau, capitaine. — F° 101. M. Antoine de Chambert, lieutenant de juge. — F° 132. Jean de Redon, lieutenant principal. — F° 207. M. de Bézian, conseiller à la Cour. — Ce cadastre comprend : Grand'rue Malaveille, carreron du Souquet, carreron de la Vignasse, carreron de Gauléjac, et les forains, Sainte-Livrade, Lizac, etc.

CC 19 (registre). — 182 feuillets.

Vers 1649. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC et sa juridiction, quartier Saint-Jacques. — Principaux tenanciers : F° 7. Noble François de la Roche, seigneur de la Trinque. — F° 28. M. de Perry, sieur de Grandpré. — F° 21. Jean Filiol, bourgeois. — F° 73. Jean Motes, bourgeois. — F° 145. Etienne Boscus, bourgeois. — F° 65. M. Antoine Couhé. — F° 73. Guillaume Sagazan, avocat. — F° 84. Guillaume Mestre, notaire. — F° 89. Jean Delthil, notaire. — F° 102. Jean Perry, conseiller en l'élection.

CC 20 (registre). — 350 feuillets.

1649. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC, quartier de Sainte Catherine. — Principaux propriétaires : F° 1. Jean de Laporte, docteur, avocat. — F° 9. P. Drulhe, avocat. — F° 11. Jean Viviès, avocat. — F° 14. Etienne Boscus, avocat. — F° 18. Guillaume Bordes, avocat. — F° 15. Bertrand de Bigorre. — F° 18. Guillaume Bordes. — F° 37. Jean Boutail. — F° 40. Arnaud Lavafaude. — F° 107. P. de Lavaur, avocat. — F° 3. Jean Astorg, chirurgien. — F° 4. Jean Astruc, médecin. — F° 92. Jacques de Jouglar, médecin, et demoiselle Marie de Prades, mariés. — F° 4. Noble Alexis de Montret. — F° 45. Dame Louise de Melhac, femme du sieur de Menergue. — F° 52. Arnaud Fabry, seigneur de Leygue. — M. Dubreuil, gouverneur de Nice. — F° 32. Guillaume Montret, référendaire à la Cour de Toulouse. — Le registre comprend : Grand'rue, carrerons Bigorre, de la Valette, du Pont Trégantier, de Guessie, derrière les Fons, de Lafon, del Bourdel, de las Mileries, d'Albarèdes, forains Saint-Martin, Sainte-Madeleine.

CC 21 (registre). — 647 feuillets.

Vers 1649. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC et sa juridiction, quartier Saint-Michel et quartier Saint-Antoine, etc. — Principaux habitants : F° 18. André Montret, bourgeois. — F° 19. Antoine Delpéré, bourgeois. — F° 38. Pierre Lartigue, apothicaire. — Louis Tappol, chirurgien. — F° 174. Antoine Rauly, bourgeois. — F° 63. Arnaud Lagrèze, trafiquant. — F° 77. M. de la Volvène, procureur du Roi. — F° 113. Jean de Lacassagne, avocat. — F° 118. Pierre de Léonet, avocat. — F° 126. Jean Duprat, notaire. — F° 149. Bertrand Delpech, greffier. — F° 210. Jean Gauban, avocat. — Ce registre comprend : Grand'rue Saint-Michel, carrerons de la Tour Nebo, de Malebote, de Calhavet, de Régnaud ; forains de Montescot, Espis, Saint-Avit, Saint-Barthélémy, Saint-Amans.

CC 22 (registre). — 380 feuillets.

1668. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC et de sa juridiction, quartier de Malaveille, et paroisses Saint-Germain, Sainte-Livrade, Lizac. — Table par ordre alphabétique en tête du registre. — A citer les articles de : F° 5. Me Antoine Arnal, notaire. — F° 6. Antoine Breton, notaire. — F° 43. Antoine Cazals, bourgeois. — F° 50. Pierre Ducros, médecin. — F° 61. Dominique Drulhe, avocat ; Bertrand Dupuy, notaire. — F° 85. Jean-Baptiste Lautié, trésorier de France. — F° 112. Domenge Saler.

CC 23 (registre). — 540 feuillets.

1668. — CADASTRE des quartiers Saint-Michel, Saint-Avit, Saint-Barthelemy, Espis, Montescot, Saint-Amans. — En tête du registre, il est dit que l'abonnement est resté celui des cadastres de 1610, dont les experts abonnateurs avaient été les sieurs Jean Ribaty, Guillaume Constans, Jean Despoux et Guillaume Duboys. On y voit aussi que ce cadastre et les suivants furent faits par Bernard Brevedent. — Table des noms de personnes. — Relevés les noms de Mes Georges et Jean Bigorre, avocats. — F° 60 M. Henri Cyprien Delpéré, trésorier de France. — F° 65. Me Jean Delon, lieutenant à Castelsagrat. — F° 78. La maison Dieu. — F° 91. M. Guillaume Fabry de Leygue, bourgeois. — F° 160. Jean Jacques Mazade, bourgeois. — F° 198. Gaspart Testas, seigneur de Lalande.

CC 24 (registre). — 278 feuillets.

1668. — CADASTRE DE MOISSAC. Quartier Saint-Jacques et paroisses Saint-Martin, Gandalou,

Viarose et Saint-Julien. — Table en tête du registre. — F° 1. François Audat, médecin. — F° 5. Jean Astruc, médecin. — F^{os} 17 et 18. Famille Cormouls. — F^{os} 169-172. Famille Leygue. — F° 110. Pierre de Perry, seigneur de Grandprez.

CC 25 (registre). — [illegible] feuillets.

1668. — CADASTRE DE LA VILLE DE MOISSAC et de la juridiction. — Livre 1er contenant : Sainte-Catherine et les paroisses de Saint-Martin de la Tarn, Saint-Pierre de Dax, Saint-Christophe, Saint-Laurens et la Madeleine, avec table dressée en 1668. — Les noms sont en l'ordre alphabétique ; le 1er article est celui de messire Galiot de Lostanges, marquis de Saint-Alvère, baron du Vigan, seigneur de Poudreges, Bidonet : maison dite la Tour de Bidonnet, rue Sainte-Catherine, au coin de la place Trégantier, plus moulin à 6 meules dit de Bodonnet. — Le dernier article est celui des Pauvres lépreux de la maladrerie de la ville. — Notables cités : F° 2. Guillaume Aurejac, chirurgien. — F° 22 à 27. La famille Cormouls. — F° 42. Noble Sylvestre Dubrueil, capitaine. — Me Martial Delpéré, avocat. — F° 75. Noble François de Luppé, seigneur de Gariès. — F° 71. André Ginesty, avocat. — F° 93. Les héritiers de noble Alexis de Montret. — F° 103. Me Jean Pastor, médecin. — F° 115. Me Bertrand Ratier, seigneur de Villettes. — F° 133. Antoine Vigné, bourgeois. — A la fin de la table il est dit que l'abonnement pour ce cadastre est conforme à celui des cadastres de l'an 1610.

CC 26 (registre). — 320 feuillets.

1668-1702. — PREMIER BREVET, ou livre des charges et décharges du cadastre, pour le quartier Malaveille et les paroisses Saint-Germain, Vignoble, Sainte-Livrade et Lizac. — F° 1. Bertrand Andurandy, marchand. — F° 4. Guillaume Auréjac, chirurgien. — F° 12. Jean Boulbène, peintre. — F° 16. Jacques Bonnet, docteur en médecine. — F° 24. Jean Couhé, bourgeois. — F° 28. Jean Coubinhac, marchand. — F° 31. Antoine Crouzet, gantié. — F° 35. Gabriel Capinasse, fustié. — F° 42. Dominique Druilhe, avocat. — F° 68. Jean François Larnaude. — F° 71. Lacombe Creisse. — F° 87. Mirmande, chaussatié. — F° 101. Domenge et Pierre Saler. — F° 111. M. Carreton, conseiller au présidial. — F° 137. Jean et Perre Cornille. — F° 182. Jean et Jacques Noguiès, tisserands. — F° 214. Antoine Barthes. — F° 240. M. Delcassé, pescaïre, à Lizac. — F° 259. P. Falguières, marinier. — La table, par ordre alphabétique des noms des tenanciers, est en tête du volume.

CC 27 (registre). — 376 feuillets.

1668-1702. — PREMIER BREVET du cadastre pour le quartier Saint-Michel et ses paroisses, Saint-Avit, Espis, Montescot et Saint-Amans. — A la première page : « L'an 1678 et le 19 septembre a esté délibéré de joindre au cartier Sainte-Catherine les paroisses de Saint-Avit et Saint-Bourthomieu, son annexe, pour rendre le dit cartier de Sainte-Catherine un peu plus fort, attendu comme il est petit, et le présent cahier estant le plus fort ». — F° 36. Jean Balmis, avocat. — F° 47. Thoumas Beulaïgue, vitrier. — F° 56. G. Carles, tailleur. — F° 61. Pierre Capgras, tailleur. — F° 70. Henri Ciprien Delpéré, trésorier de France. — F° 109. Lagrèze, trafiquant. — F° 151. Jean Roubert, salpêtrier. — F° 303. Pierre Mirmande, chaussetier. — F° 323. Messire de Saint-Supery, de Saint-Amans. — F° 376. Miquel Siffre.

CC 28 (registre). — 2[illegible] feuillets.

1668-1702. — PREMIER BREVET DU QUARTIER SAINT-JACQUES de la ville de Moissac et ses paroisses, Saint-Martin et Gandalou de delà Tarn, Viaroze et Saint-Julhia. — Table des noms de tenanciers en tête. — F° 4. Arbus, teinturier. — F° 17. Belloc Potfendut, marinier. — F° 45. Marie de Drulhie, veuve de M. Jean Pouzoulet, notaire. — F° 59. Me Pierre Esparbié, avocat en la Cour. — F° 64. Louis Fabre, chirurgien lithotomiste. — F° 93. Noble Jean de Luppé, seigneur de Gariès. — F° 98. Dydié Marin, pâtissier. — F° 111. Pierre Perri, sieur de Grandpré. — F° 125. Demoiselle Catherine Suberville. — F° 129. A. Thomas du Paran, hoste. — F° 155. Vidal et Pierre Frésabise. — F° 221. famille Cresto. — F° 229. Demoiselle d'Esparbès, veuve de Labartoulhie. — F° 236. Bertrand Monteils, procureur de Lauzerte.

CC 29 (registre). — 222 feuillets.

1668-1702. — PREMIER BREVET DE LA PAROISSE ET CARTIER SAINTE-CATHERINE et paroisses Saint-Martin de sa Tarn, Saint-Peyre Dax, Saint-Cristoffoul, Saint-Laurent et la Magdelaine, tiré du cadastre, pour servir aux charges et descharges des alivrements ». — F° 1. Messire Galiot de Lostanges, marquis de Saint-Albère, sénéchal de Quercy. — F° 11. Jean, puis Guillaume Boscus, bourgeois. — F° 28. Pierre Bayrounat, campanaire. — F° 25. Henri Cormouls, bourgeois. — Martial Cormouls, prestre, et docteur en théologie. — Pierre Cormouls, bourgeois et consul.

— F° 42. Noble Silvestre du Bruil, capitaine et gouverneur dans Perpignan. — F° 47. Antoine Delort, orfèvre. — F° 55. Pierre Déjean, aguilhaire. — Les révérans pères Doctrinaires. — F° 115. Demoiselle de Pélissié, veuve du seigneur de Pontaignac. — F° 125. Jacques de Timbrune, sieur de Valence. — Messire de Tournié, conseiller du roi au Parlement du Toulouse. — F° 178. François de Fauré, sieur de Saint-Christofol.

CC 30 (registre). — 336 feuillets, papier.

1702-1754. — SECOND BREVET DE MALAVEILLE. — Table des noms des personnes en tête des volume.

F° 38. Noble Antoine Ducros, capitoul. — Noble Pierre Ducros, trésorier de France en la généralité de Montauban. — F° 43. Noble Ramond de Gout, sieur de Larroquette. — F° 44. Bertrand Delcor, pipotier. — F° 57. Jean Laqueilhe, régent. — F° 67. François Marsal, organiste. — F° 81. Jean Tribe, marchand quincalier. — F° 117. Jean Linières, laboureur. — F° 126. Jean et Jacques Noguiès, tisserands. — F° 135. Noble Jean de Saint-Martin, capitaine. — F° 157. Noble Pierre de Cadillac. — F° 168. Guillaume et Mathieu Delcasse, pescaïres. — F° 188. Jean Fontanel, peigneur de laine. — F° 221. Jean Boutet, tonnelier. — F° 268. Guillaume Bouïsset, notaire royal.

CC 31 (registre). — 384 feuillets, papier.

1702-1754. — SECOND BREVET DU QUARTIER SAINT-MICHEL. — Table des noms de personnes en tête.

F° 34. M. Charles Balmier, capitaine aux Invalides. — F° 59. Bernard Carles, maître chirurgien. — F° 63. Jean Hiéromme de Chambert, assesseur criminel au présidial de Montauban. — F° 69. Noble Jacques de Lautier, capitaine au régiment de Picardie. — F° 77. Armand Deltilh, estanié. — F° 96. Pierre Fabry, bourgeois. — F° 164. Antoine Vialettes, bourgeois. — F° 170. Reymond Chabrié, travailleur. — F° 205. Le sieur Jean François Péchagut, ancien officier. — F° 228. M. Alexandre de Caulet, conseiller aux aides. — F° 343. Pierre Chuchère, potier. — F° 376. Jean et Antoine Rouchi.

CC 32 (registre). — 288 feuillets, papier.

1702-1754. — DEUXIÈME BREVET DU QUARTIER SAINT-JACQUES. — Répertoire des noms des personnes en tête. — F° 58. Cyprien et Jean Pierre Delsouc, bourgeois. — F° 63. Pierre Esparbier, juge. — F° 74. Pierre Gérard, orphèvre. — F° 86. Messire Reymond Delacoste, écuyer. — F° 96. Messire Jean François de Labroue, gouverneur de Moissac. — F° 115. Joseph Massip, musicien. — F° 181. Hugues Gouges, marchand. — F° 278. Antoine et Simon Rataboulp.

CC 33 (registre). — 238 feuillets, papier.

1702-1754. — DEUXIÈME BREVET DU QUARTIER SAINTE-CATHERINE. — Répertoire des noms des personnes en tête. — F° 36. Guillaume Capgras, faiseur de bateaux. — F° 45. Guillaume Chaubart, tisserand. — F° 85. Messire Louis de Lautar, procureur du roi aux requêtes du palais, à Toulouse. — F° 101. Ramond Mirmande, épinglier. — F° 125. Armand Jean de Redon, conseiller aux aides. — F° 150. Charles Thévenard, organiste. — F° 185. Charles de Vigié, ancien lieutenant d'Infanterie. — F° 217. Antoine de Gauléjac, seigneur de Piac. — F° 223. Pierre Delvolvé, bourgeois. — F° 224. Pierre Rafin, sieur de Saint-Silvestre.

CC 34 (registre). — 310 feuillets, papier.

1754-1786. — TROISIÈME BREVET DU QUARTIER MALAVEILLE. — Répertoire des noms en tête du volume. — F° 6. Demoiselle Jeanne Marie de Bessié, épouse de Me Jean Figuery, avocat. — F° 17. André Combebiac bourgeois. — F° 34. Demoiselle Raymonde Durmes, sœur directrice de l'Hôpital Saint-Jacques. — F° 39. Messire Jean François de Court, baron des Barthes. — F° 60. Guillaume et Denis Lacombe. — F° 62. Noble Jean de Lonjon, sieur de Laprade. — F° 76. Guillaume Maurety, conseiller et assesseur de l'hôtel de ville. — F° 96. le sieur Raymond Samson, inspecteur et contrôleur des domaines du roi. — F° 149. La compagnie du moulin de Sainte-Livrade. — F° 221. Demoiselle Françoise d'Hugon, veuve du sieur de Colombié. — F° 248. Noble François de Jougla, chevalier.

CC 35 (registre). — 302 feuillets, papier.

1754-1786. — TROISIÈME BREVET DU QUARTIER SAINT-MICHEL. — Répertoire des noms des personnes en tête. — F° 1. Demoiselle Hélaine Aurimont, veuve de noble François de Mondenard, sieur de Belisle. — F° 25. Messire de Caze-

majou de Roufiac, chanoine. — F° 34. Bertrand Cassanis, secrétaire de la communauté. F° 68. Demoiselle Jacquette de Ginesti, veuve de M[e] Antoine Delvolvé, avocat. — F° 116. Barast Saltibus, bourgeois. — F° 124. Antoine Vialettes, bourgeois. — F° 142. Pierre Combes, procureur du roi de Castelsagrat. — F° 169. Guillaume et Pierre Laflorentie. — F° 244. Raymond Chanut, soldat aux Invalides.

CC 36 (registre). — 263 feuillets, papier.

1754-1787. — TROISIÈME BREVET DU QUARTIER SAINT-JACQUES. — Répertoire des noms de tenanciers en tête. — F° 7. Barthélemy Bonnet, m.-chirurgien. — F° 9. Demoiselle Jaquette de Bessié, épouse de M[e] Pierre Esparbès. — F° 22. M. de Beaucaire. — F° 24. Joseph et Simon Capgras. — F° 45. Raymond Dorimié, recouvrisseur. — F° 85. Messire Raymond de la Coste, écuyer. — F° 235. Nobles demoiselles Gabrielle et Marie Louise de Faure de Saint Cristophe.

CC 37 (registre). — 214 feuillets, papier.

1754-1787. — TROISIÈME BREVET DE SAINTE-CATHERINE — Répertoire des noms de tenanciers en tête. F° 1. Messire Galiot de Lostanges, marquis de Saint-Albère. — F° 9. Guillaume Bignié, bourgeois. — F° 32. Jean Claverie, patron de bateaux. — Henri Capgras, faiseur de bateaux. — F° 62. Jean Filhol, bourgeois. — F° 127. La confrérie du tiers ordre de Moissac. — F° 134. Demoiselle Hélaine de Viviès, veuve de noble Raymond de la Coste.

CC 38 (registre). — 436 feuillets, papier.

1787-1791. — QUATRIÈME LIVRE DES CHARGES et décharges du quartier Mallaveille fait le 1[er] septembre 1787. — F° 46. M[e] Antoine Cardailhac, greffier en chef au siège royal de Moissac. — F° 176. Jean-Joseph Béral de las Cabanes, avocat au Parlement. — F° 349. Raimond Duprat, curé de Lizac. — F° 399. Jean Mauruc, cardayre. — F° 411. Raimond Prévôt, bourgeois.

CC 39 (registre). — 395 feuillets, papier.

1787-1791. — QUATRIÈME LIVRE DES CHARGES et décharges du quartier Saint-Michel. — F° 35. Demoiselle Marie Canel, veuve du sieur Guillaume Fabry, bourgeois. — F° 57. Pierre Desvals, presseur d'huile. — F° 83. Antoine Héraut, bourgeois. — F° 116. M[e] Marc-Antoine Manhabal, docteur en médecine.

CC 40 (registre). — 365 feuillets, papier.

1787-1791. — QUATRIÈME LIVRE DES CHARGES et décharges du quartier Saint-Jacques. — F° 26. M[e] Marc Colombié, notaire royal. — F° 39 et 48. Messire Jean Gauddefroy de Cousson, comte de l'Isle. — F° 73. Denis Fourel, armurier. — F° 92. Messire de Labroue, gouverneur de Moissac. — F° 324. Jean Balmes, bourgeois.

CC 41 (registre). — 308 feuillets, papier.

1787-1791. — QUATRIÈME LIVRE DES CHARGES et décharges du quartier Sainte-Catherine. — F° 24. Demoiselle Marie de Bouyon, veuve de noble Ducros. — F° 63. Guillaume Vincent Dupuy, feudiste. — F° 69. Pierre Doux, maître de bâteaux. — F° 77. Jean Delfayet, bourgeois. — F° 173. Jean Massip, tanneur. — F° 213. Raimond Siadoux et Jean Salers, beau-père et gendre. — F° 229. Noble Charles de Vigié. — F° 261. Noble Louis de Fauré, seigneur de Saint-Christophe.

CC 42 (registre). — 96 feuillets, pupier.

1787. — RÉPERTOIRE GÉNÉRAL des noms des tenanciers compris dans les livres des muances du cadastre de Moissac faits en 1787. — Les noms sont rangés par ordre alphabéthique, dans chaque quartier et paroisse: Saint-Michel, Saint-Avit et Saint-Barthelemy Espis, Montescot, Saint-Amans. — Malaveille, Vignoble ou forains, Sainte-Livrade, Lizac. — Saint-Jacques, Saint-Martin et Gandalou, Viaroze, Saint-Julien. — Sainte-Catherine, Saint-Martin dessa Tarn, Saint-Christophe, La Magdelaine.

CC 43 (cahier sans couverture). — 68 feuillets.

1527-1528. — COMPTE RENDU par sire Alzias Amorous, courtier de la ville, à MM. Laurety, M[e] Guiraud Capgras, Jehan Del Cluas, et Guillaume Labroha, avec les récépissés annexés. — F° 1. L'afferme du part, boucherie, poissonnerie, souquet, 579 livres en tout. — F° 2. La dépense: payement au notaire de Saltibus; divers dons au capitaine de la ville (carpe, paille.

etc...); nourriture d'un enfant bâtard aux frais de la ville, 5 sols, 8 deniers. — F° 4. Dépenses faites pour la fête de la Pentecôte: 2 barriques vin clair, 4 livres bœuf, veau, chair salée pour le repas consulaire etc.; prix de ces denrées. — F° 6 v°. Etat des dépenses faites le VII jour de mai pour l'exécution des hautes œuvres, qui fit courir la ville: au sieur Cayrou de Brassac, 5 sols, 3 deniers. — Réparations aux balances de la maison commune. — Pour les mariniers qui ont passé les gendarmes de M. de Lautrec, pain, vin, etc..., 16 sols. — Paiements pour les gardes des portes de Saint-Jacques, Malaveille, Saint-Michel, etc, (f° 7). — Bons fournis aux gendarmes de la garnison sur demande du capitaine Artigaloba; — fourrure de la robe de deux consuls (obraduras), 5 livres. — F° 19. Quittance du sieur Joly, avocat au Parlement, de 2 livres 5 sols pour la défense de divers procès contre Jean Delpech, le chapitre, le syndic de la bourse des marchands suivant les rivières, les consuls de Castelsarrasin, etc. — Ordonnance consulaire adressée à Bertrand de Bigorre, boursier de la ville, d'avoir à payer 2 livres, 6 sols à M[e] Alric de Vignemage pour s'être occupé au parlement de Toulouse des procès de la Ville « per razo des gages constituits à Mestre Auric de Vinho major de solisitar au parlement de Tolossa las procès de la Villa » (dernier février 1527). — Les reçus attachés sont signés généralement. Ce document est très intéressant et, suivi article par article, montrerait toute la variété des faits de l'existence municipale.

CC 44 (liasse). — 35 pièces papier.

1560 — 1567. — Livre de la taille royale et du taillon levée pour le Roy notre seigneur par nos Messieurs des trois Etats tenus à Cahors le dernier de décembre 1560, étant consul de Moissac noble Jean de Lyon, seigneur de Bidonnet, sire Ramond Borderies, Blaise Pagesie et Jean Cormols; le document donne la liste des chefs de famille à cette date et le chiffre de l'imposition payée. Parmi les fortes tailles: M. de Lizir, 2 livres 10 sols; M. de Joffre, 3 livres 8 sols; M. Jean Bardou ne paye que 2 sols, etc.

Liasse de 17 pièces de comptabilité; ordonnances des Consuls de l'année 1563 aux boursiers consulaires d'avoir à payer diverses dépenses pour les motifs suivants: conduite d'un gentilhomme espagnol à Terride; — gages de Marty, sergent de la ville; — voyage à Castelsarrasin pour prendre de la poudre fournie par M. de Terride; — 40 sols pour un repas payé chez Frayssines hôte, à ceux qui ont visité les environs de la ville pour savoir s'il y avait assemblée (de huguenots probablement); — gages de M. Louys de la Volvène secrétaire de la maison commune; — gages du tambour de ville (taborin); — au notaire Antoine de Saltibus, voyages au parlement de Toulouse; — garde du bout du Pont pour empêcher l'entrée des gens venant des lieux pestiférés; — nourriture d'un paysan apportant lettres du camp du Roi devant Montauban; — gages de MM. Arnauld Constans et Pierre Pradelle, régents des écoles; — 54 sols payés à Fraissines, aubergiste, pour repas des Consuls chargés d'inventorier les coffres de M. de la Terrasse de Toulouse; — au serrurier de la ville, pour réparations des portes du pont de Guilarand, des écoles, etc...; — dépenses des huissiers qui vinrent arrêter les Consuls à cause des 300 livres qu'ils devaient au receveur des finances, M. Portal.

CC 45 (liasse). — 52 pièces papier.

1574 à 1597. — Pièces de comptabilité. — Gages des sonneurs de cloches en 1574. — Vérifications des comptes consulaires de MM. Antoine Chambert, Antoine Bonnet, Pierre Perrin, etc. consuls de 1573, fait par les sieurs Ferréol Pagesie et Guillaume Suberville en 1574. — Etat des dépenses faites par M. Jean Léonet, avocat à Toulouse, au sujet du procès de la Communauté contre Durand Montret et surtout du procès de MM. du Sénéchal de Lauzerte qui voulaient transporter leur siège à Moissac, « ce qui attirerait beaucoup trop de mendiants en ville, attendu que le Sénéchal de Montauban s'y était déjà réfugié »; il alla consulter M. Daliès qui décida qu'il fallait faire interdire ce transfert par le parlement lui-même. — Compte du consul André Montret de 1579 à 1580: voyage du sieur Dupuy, secrétaire de la ville, à Toulouse pour chercher M. de Rességuier, conseiller au parlement, délégué pour exécuter un arrêt obtenu contre M. de Gauléjac, seigneur de Piac; — payé le secrétaire des Etats du Quercy, M. Martin, pour l'état des soldes des soldats logés huit mois à Moissac en 1579; — à un messager de Cahors portant nouvelle de la prise de Mende et du siège de Rodez; — réparations aux corps de garde et tours de Saint-Michel et Guillerand; — salaire du bourreau qui exécuta à Piac, Guillaume Aurignat, 2 tiers d'escu (1580). — Accords pour les lods et ventes dûs au Roi, fait avec les sieurs Labourel et Gratacap, fermiers de ces droits en 1581, et les héritiers d'Antoine Delbès consul de l'an 1595 (les autres étaient Antoine Bonnet, Bertrand Bordes, Etienne Escudié). — Gages du secrétaire de la ville, M[e] Dupuis, notaire, 8 écus un tiers; du capitaine Galaup; de M[e] Dubois, régent des écoles, 6 écus; au prêcheur de l'Avent et du Carême, 14 écus; — chandelles de suif pour les corps de garde, 8 écus; — payé 10 sols

« pour aller faire faire la cort à Saint-Julien suivant l'ancienne coutume ». — Suit l'état des payements faits aux soldats de la garnison : remis 24 écus à Delpech, sergent, en juillet, etc. — Comptes des fournitures faites par Rigou et Faure consuls de Lauzerte. Voyages à Toulouse pour le procès de la Ville contre la sœur du Roi et le sieur de Ricard, pour raison de la juridiction de Sainte-Livrade ; — à l'assemblée du Pays de Quercy à Cahors le 22 mai ; — Reçu du sieur de France, trésorier du Quercy, 31 écus pour rente faite par les Etat à la ville. — Rachat du domaine de la ville fait le 23 juin. — Procès soutenu contre les marchands de Bordeaux, (f° 5) contre messire de Saint-Alvin. — Au bourreau de Castelsarrasin payé, pour mettre une femme au collier ou carcan, un écu, 3 sols. — Voyages à Lauzerte près des commissaires du Roi pour obtenir confirmations des privilèges de la ville. — Voyages avec bon nombre d'habitants pour poursuivre le capitaine Teyssonac qui avait capturé des paysans, à Saint-Avit ; — voyage à Cahors le 30 septembre, à l'assemblée de 12 députés convoqués par le Procureur Général du pays de Quercy. — Réparé le canon de la ville, à l'occasion d'un feu de joie, le 19 octobre, on tira le canon de la tour de Villars et du quartier Sainte-Catherine. — Payé 2 écus pour faire donner les verges à un voleur ; les gants coûtent 6 sols, les cordes 3 sols, l'exécution 50 sous, passage du prévenu 5 sols. — Dépenses pour le prédicateur du Carême ; pour M. Carbonnel, notaire ; pour un messager de Cahors, annonçant la prise de Limoges.

CC 46 (Registre.) — [illegible] feuillets papier.

1619. — Compte consulaire rendu par le sieur Motes, consul, en 1619. — Recettes diverses aux premiers feuillets. — F° 4. S'ensuivent les fournitures : au sacristain du Moustier 10 livres pour les cordes et huile que fournit la ville. — Frais faits pour l'exécution des ordres du Maréchal de Roquelaure ordonnant le guet à divers postes. — F° 6. Visite à M. le Maréchal de Thémines nouvellement arrivé à Cahors ; le député de Moissac y rencontre les délégués de Cahors, Montauban, Figeac, Lauzerte, Moncuq ; on ne trouve pas le Maréchal, il était à sa terre de Milhac ; réunis devant M. d'Issoly, président, les délégués chargent l'Evêque de Cahors de présenter leur respect au maréchal. — Achat d'un flambeau orné de papier découpé et peint en rouge et noir, pour la Fête-Dieu. — (3 juillet) Dépenses pour l'entrée de M. de Thémines à Moissac ; — voyage à Saint-Nicolas pour faire autoriser par l'abbé évêque de Vabres le sieur Bely, curé de Saint-Clair, à prêcher l'Avent à Moissac, et aussi pour l'affaire de la sécularisation. En août, le maître des eaux et forêts vient à Moissac pour obtenir la rupture d'anciens piliers du pont qui pouvaient causer des naufrages et qui étaient l'objet d'un procès en la bourse des marchands de Toulouse, etc. — Voyage à Cahors à l'Assemblée des Etats (1er septembre) ; on y supplia le Duc de Mayenne d'obtenir le retrait d'un droit d'un sol par livre, nouvellement imposé. — Délibération du conseil de ville afin de poursuivre un procès contre le sieur Bidonet ; noble Alexis de Monteil, ancien consul, remet des titres à ce sujet. — 70 livres sont payées à Antoine Légende, régent principal de la ville, pour un quartier (f° 14). — Gages de M. Raimond Sagasan, docteur en médecine et médecin de la ville, 25 livres. Don et envoi de députés à Mgr le Duc de Mayenne qui demandait à la ville de loger 4 compagnies du régiment de Mgr du Bourg ; mention de M. de Marcillac, gouverneur de la ville. — Dépense d'une pistole envoyée à M. Galy, avocat de la ville au Grand Conseil, pour empêcher tout désagrément à cause d'une émeute du peuple contre le commissaire du Roi venu au sujet de la garnison. — Frais faits pour le prédicateur, que l'on loge chez M. de Vedelly, religieux du chapitre, etc.

CC 47 (Cahier non couvert.) — 52 feuillets.

1663-1666. — Comptes que rendent MM. les auditeurs politiques de la ville de Moissac MM. noble François de Luppé, seigneur de Gariès, Jean Hérault, bourgeois, Salvy Delpérié et Pierre Bousquet, (marchand et) consul de 1663.

La recette est de 38.077 livres, 14 sols, 6 deniers.

La dépense comprend : serment des consuls, 12 livres ; logement des compagnies de chevaux-légers de Duras, Laparre, Gonzague et Trécourt allant en Roussillon, (ordre de Mgr de Saint-Luc, 12 janvier) ; — voyages divers à Bordeaux, Montauban, etc.., de Me de Luppé pour les affaires occasionnées par ces passages de troupe. — F° 14. Imposition sur la ville de Moissac pour le comblement des fossés de la ville de Montauban par lettres de cachet du 21 octobre 1662 ; — Mgr de Blot, intendant, par sa lettre du 26 avril 1663 demande 15 pionniers à Moissac ; voyage à ce sujet du sieur de Gariés ; la Cour des aides autorisa une levée de 6 deniers par livre. — Le sieur Hérault fut chargé de conduire ces pionniers ; — la vente des chemins du taillable faite par les consuls est payée 100 livres. — Réparation du couvert de la porte Saint-Jacques, brûlé, 11 livres. — Exécution de l'ordre donné par le syn-

dic général de la navigation du Tarn que l'on coupe tous les arbres pouvant empêcher la navigation ; le président de la navigation tint ses assises à Auvillars. — Frais faits pour l'entrée de Mgr de Saint-Luc à Moissac, le 11 septembre 1663 ; il fut conduit du port chez M. de la Rouquette (M. De Gout), les consuls portant des flambeaux ; — 300 livres données en don gratuit aux Pères Récollets ; — frais d'un procès contre le sieur Caulet, conseiller à la Cour des aides, qui refusait de participer aux frais municipaux ; — albergue payée au Roi, 16 livres ; — logement le 29 et 30 septembre 1663 de la compagnie de M. de Monbrun, du régiment de la Reine. — Le compte fut clos et approuvé dans l'hôtel de ville en présence de M. Hilaire de Verdier, juge, assisté de M. Bernard de Lagarde, procureur du Roi, par les auditeurs de comptes sous signés, le 15 mai 1666, de Grand pré, Linières, Filhol, Calas.

CC 48. (Registre.) — 217 feuillets ; sans couverture, incomplet, commence à f° 78, finit à f° 281.

1660. — Etat des dettes de la Communauté. — Principaux créanciers : Jean Boscus, bourgeois ; M. Guillaume Boutail, avocat ; les héritiers de Mᵉ Bernard Brouchon de Toulouse ; il est dit que M. Jean-Baptiste de Ciron, second président au parlement, était cessionnaire du dit par acte du 12 mars 1662 et qu'il céda ses droits à Mᵉ Jean Doujat, professeur régent en l'Université de Paris, historiographe de France, qui les céda à Mᵉ Jacques Déjean, conseiller au parlement de Toulouse, en 1668 ; — Jean Cazals, marchand (f° 86) ; — Mᵉ Alexandre de Caulet, conseiller en la Cour des Aides (f° 88) ; — Mᵉ Louis de Chambert, conseiller au présidial de Montauban (f° 92) en 1673 ; — sa veuve Claire de Mouillet était à ses droits avec M. Cyprien Delpéré de Sainte-Livrade, M. Mathieu Charrié, représenté par M. Guillaume Douvrier, conseiller en la Cour, et M. Antoine de Pons, seigneur de Monbrun, avocat général au parlement (f° 96). — M. Gabriel de Charron, de Castelsarrasin (f° 98) ; — M. Jean de Cormouls, avocat, consul, de 1667 (f° 104) ; — M. Henry Cyprien Delpéré, trésorier de France (f° 127) ; — noble Sylvestre Dubreuil, capitaine (f° 134) ; la maison Dieu de la présente ville (f° 138) ; créance passée à la dite par le sieur Dominique Drulhe, cessionnaire de demoiselle Françoise de Gaulejac, veuve de Jean Balmes, avocat ; — Fauré de Saint-Christophe (f° 144) ; — Jean Filhol, bourgeois (f° 145) ; — demoiselle Perrette de Foyssac, veuve de Mᵉ Jean Perry (f° 147) ; — famille Lavolvène (f° 167), — Mᵉ Jean-Baptiste de Lautier (f° 170) ; — hoirs d'Antoine Leygue, praticien ; — Mᵉ Pierre de Léonet, avocat, (f° 173) ; — M. de Levefaude, avocat, ses héritiers ; — demoiselle de Courtois, veuve de M. Massip (f° 174) ; — Jean Mazade, apothicaire de Moissac (f° 180) ; — Mᵉ Théophile de Mouilhet, avocat ; son fils Jérôme céda à Guillaume en 1670 (f° 187) ; — Pierre Perry, sieur de Grandpré (f° 200) ; — M. Guillaume de Redon, conseiller en la Cour de Montauban (f° 213) ; — noble de Timbrunne Valence (f° 223).

CC 49. (Liasse.) — 2 pièces papier, 1 pièce imprimée.

1667 — 1758. — Déclaration faite par M. de Pechpeyrou de Beaucaire devant M. de Pouzargues Philippe, lieutenant principal au sénéchal de Quercy, délégué de Mgr Pelot intendant, des biens qu'il jouit dans Moissac, entr'autres le moulin bladier, etc. faisant rente à l'abbé de Moissac de 20 sols caorcens et 20 sols d'oublies et 6 livres locative au couvent, la tour de Paons etc. (1667). — Déclaration du Roi pour l'établissement de la capitation (1701). — Compte consulaire en 1727, rendu par MM. Mons, avocat, Rauly, bourgeois, Lassabathie, marchand, et Leygue, marchand, consuls de l'année. — Recettes, 39.643 livres provenant des 4 rôles des tailles, 2375 des affermes des biens patrimoniaux, amendes, droits d'octroi, en tout, 42.291 livres. Dépenses : la taille payée ; frais de confection du rôle ; réparation à l'église Sainte-Livrade, 1500 livres ; 400 livres pour les religieux de Moissac ; 262 livres aux religieuses de Saint-Dominique de Castelsarrasin ; 955 livres à MM. les Doctrinaires ; rente au duc Duras et à l'Intendant, 31 livres ; réparation à l'hôtel de Ville, 75 livres ; 150 livres au sieur Lache, régent ; 75 au père gardien des Récollets, (sermon) ; messe du Saint-Esprit au 1ᵉʳ de l'an, 5 livres ; louage de la maison presbytérale, 50 livres ; 18 livres pour les presbytères de Montescot et Sainte-Livrade ; dépense totale 41.884 livres. Le compte est approuvé par l'intendant de Gourgue, en 1768. — Compte de 1729, rendu par Mᵉ Jean de La Duguie, seigneur de Calès, Pierre Boscus, Arnaud Lagrèze et Laurans Frontgous, consuls. Recette, 38.112 livres ; dépenses 37.915 livres. — Compte de 1733, présenté par MM. Pierre Perrin de Grandpré, avocat, Dupuy, Vigne et Delpeyrat, consuls. — Parmi les charges, nouveau bac, 800 livres. — Compte de 1734, rendu par M. Jean Fezandier, avocat, Cabanès, Caulet et Douville, consuls : — logement des casernes, 501 livres ; feux de joie, passage du Duc de Duras, tirage au sort, 821 livres. — Déclaration du Roi portant règlement sur la reddition des comptes des communautés

en la généralité de Montauban, (21 septembre 1758, imprimé).

CC 50 (liasse). — 7[illegible] pièces papier.

1761 — 1777. — Déclaration de translation de domicile de demoiselle Delbusson, lettre du receveur des tailles (1701). — Délibération au sujet des non valeurs. — Adjudication des rôles de la taille en 1762. — Déclaration de translation de domicile par Caulet, huissier; par Martel féodiste. — Lettres de l'intendant concernant le vingtième. — Arrêt de la Cour des aides concernant la collecte, accordée au sieur Solier. — Autre concernant le droit de quarantaine. — Lettres du subdélégué Pécharman à ce sujet (1762). — Arrêt de la Cour des aides du 10 avril 1764 sur l'enquête à faire pour les impositions de la généralité. — Déclaration sur l'abonnement concernant le sol pour livre des octrois et revenus patrimoniaux. — Lettre de l'intendant de Gourgue à ce sujet (1764). — Quittance du sieur Bauzely, orfèvre, de 12 livres pour le sceau de la Ville (1766). — Affiches pour l'équipement des gardes consulaires: « habit drap de Lodève bleu, doublure et parement rouge, gilet rouge, pantalon bleu, bas rouge, chapeau brodé d'or faux » (1766). — Lettre du subdélégué Baudinot permettant d'imposer à la capitation roturière une femme noble, veuve d'un roturier (1769). — Compte de l'administration consulaire de 1770, rendu par MM. Delvolvé, avocat, Mauret, bourgeois, Chabriol, Me chirurgien, Lacroix, marchand. — Recettes, 53. 362 livres. — Dépenses: réparation à la fontaine, 1500 livres; albergue au Roi, 8 livres 5 sols; gages du carillonneur, 18 livres; loyer de la maison de la maréchaussée, 165 livres; prix du collège, quittance du R. P. Prilhac, recteur, 120 livres; pensions de MM. Revel et Prévost, médecins, 178 livres; total, 53,283 livres. — Etat des charges locales en 1771: messe du Saint-Esprit du 1er janvier avant l'élection consulaire, 5 livres; honoraires du prédicateur, 200 livres; flambeaux de cire des consuls à la fête Dieu, 40 livres; un cierge pascal fourni aux Doctrinaires, 6 livres; honoraires des 4 consuls, 294 livres; du secrétaire, 400 livres, etc. — Etat des octrois et patrimoniaux. — Afferme des mesures, 127 livres; petite boucherie, 1430 livres; port, 1900 livres; grande boucherie, 1742 livres; poids, 435 livres; souquet 430; sceau 25 livres. — Ordonnance du parlement pour la cotisation pour remboursement des charges du parlement (1774). — Arrêt du conseil remettant le 100e denier sur les baux de terres (1775). — Lettre de l'Intendant permettant d'imposer M. de Cardaillac et M. de Max (1775). — Mandement de la taille de 1777. — Compte consulaire en 1777.

CC 51 (liasse). — 51 pièces papier.

1778 — 1781. — Mandemen de Mgr l'Intendant concernant le don du Roi, de l'an 1777. — Gratification de 100 livres au secrétaire greffier. — Arrêt du conseil, pour le rachat de l'office de secrétaire greffier de l'hôtel de Ville (1778). — Lettre de messire de Savignac, seigneur de Saint-Christophe, au sujet de l'état de ses rentes nobles. — Recette des amendes de 1761 à 1772. — Lettres des sieurs d'Azemar et de Lostanges; de Corneillan; Perés d'Esprémons, Valette, de noble Maynard; de l'archevêque de Toulouse; du sieur de la Jonquière, avocat général à la Cour des aides; Delpech, procureur de Montauban, au sujet de leurs rentes nobles. (1778). — Mandement pour la taille. — Déclaration au sujet des réparations de l'horloge, des grandes routes (1779). — Etat des patrimoniaux; impositions du 20e en 1780.

CC 52 (liasse). — 8[illegible] pièces papier.

1778 — 1779. — PIÈCES DE COMPTABILITÉ de l'administration consulaire. — Ordonnance portant imposition sur la communauté de diverses primes pour rembourser les consuls de 1759. — Déclaration sur l'albergue due au roi. — Quittance de 100 livres pour les prix de collège (M. de Prilhac, recteur). — Rente payée de 175 livres par la communauté au sieur Lafaurie d'Ayma, chapelain de la chapellenie d'Absalon, établie à l'hôpital. — Quittance de M. Revel, médecin public, 100 livres (1779). — Construction de l'hôtel de Ville. — Relation des commissaires vérificateurs des dépenses faites pour des réjouissances publiques à l'occasion de la délivrance de la Reine: il y eut 49 livres de flambeaux pour les consuls et procureur du Roi qui allèrent allumer le feu de joie; 6 livres 15 sols de poudre dépensés à tirer la couleuvrine de la Ville, etc. — Secours accordés à Assan Aga, négociant turc de Smyrne, allant à Marseille et porteur d'une lettre du Roi pour lui faciliter son voyage, il signe un reçu de 4 livres. — Réparation du bac. — Quittance de 100 livres du secrétaire greffier pour travaux extraordinaires. — Mandatement de 127 livres 15 sols pour chacun des valets de Ville au nombre de 7. — Frais de la sonnerie de la retraite par la cloche du Chapitre. — Frais des réjouissances pour les succès des armes du Roi sur les Anglais. — Etat des revenus patrimoniaux de Moissac en 1717, etc. etc.

CC 53 (liasse). — 66 pièces papier.

1780 — 1784. — QUITTANCE du greffier de la Communauté 400 livres; du trompette 137 livres;

du gadouard des consuls, Couhé et Giguonus, gages 73 livres, balayeurs de ville; — bois pour l'hôtel de Ville; — achat d'armoire et bureau pour la mairie; — plantation d'ormeaux sur les promenades de ville; — pension du médecin, 100 livres. — Quittances du recteur du Collège; de la confrérie du Tiers Ordre; des marguillers de Saint-Jacques; des prédicateurs de l'avent (1780). — Quittance des créanciers de la ville, messire de Cayrat; M. de Grandoré; les religieuses de Sainte-Claire de Moissac; les Dominicaines de Moissac. — Quittance générale des impositions de 1780. — Quittance du directeur du bureau de poste. — Arrêt de la Cour des aides concernant les cadastres. — Arrêt contre le tarif général de l'allivrement de son ressort (6 mars). — Déclaration de changement de domicile par le sieur Jacques Gouges, fils de Joseph (1781). — Instruction pour procéder au rôle de la capitation. — Fixation des arrérages dus au Roi pour les droits réservés (1781). — Dépense de 160 livres pour l'arrêt du conseil du Roi contre le sieur Figuier au sujet d'un alignement de maison (1778). — Lettre du Procureur Général, syndic de l'Assemblée provinciale de Guyenne (M. de Combettes des Landes), au sujet d'un arrêt du grand Conseil cassant les arrêts de la Cour des aides de Montauban concernant des cadastres (1781). — Quittances d'intérêts par les religieuses de Sainte-Claire de Moissac (1784). — Frais faits pour le port des lettres et paquets (1780); nourriture de trois enfants trouvés.

CC 54 (liasse). — 17 pièces, papier.

1785 — 1790. — PIÈCES DE COMPTABILITÉ communale. — Compte consulaire présenté à Messieurs de la Cour des aides par MM. Delvolvé, avocat au parlement, Arnaud Gouges Carton, ancien négociant, Cyprien Cabanes et François Delvolvé Boisse, négociant, consuls de 1785: recettes 36.369; dépenses 38. 621 livres. — Mandement des tailles de la communauté de Saint-Amans fixées par l'Assemblée provinciale de Haute Guyenne (1786 et 1788). — Lettre de M. de la Luzerne ministre de la Marine au sujet du passage de la chaîne des forçats (1788). — Fourniture des robes consulaires, rouges et noires. — Etats à fournir des biens fonds et droits réels imposés au vingtième. — Lettres au sujet des impositions de 1789, etc.

CC 55. — Plans.

S. D. — Plans de terroirs des environs de Moissac et autres. — N° 4. Plan de la paroisse de Saint-Privat, fief dit de la Pentecôte. — N° 8. Plan de la paroisse de Saint-Félix. — Plan du pré du moulin de M. de Saint-Alvére, dit de la Rode.

CC 56. — Atlas de 27 plans numérotés.

S. D. — Plans. Le premier est le plan de la Ville de Moissac.

CC 57. — Atlas.

S. D. — Plans identiques, sans noms.

SÉRIE DD

Biens communaux

DD 1 (liasse). — 4 pièces, papier.

1565 — 1580. — Protestation des bouchers de Moissac contre les exactions de l'abbé au sujet du droit de 3 deniers établi sur les ventres de bœufs (1565). — Saisie arrêt de 58 livres sur le sieur Cormouls, destinées à la réparation du moulin appartenant précédemment au seigneur de Ricard et passé au roi de France ; le sieur Guillaume de Redon, lieutenant principal au siège, entend au contraire utiliser ladite somme au paiement de ses vacations dans la poursuite qu'il a faite contre les séditieux rebelles à l'autorité du roi (1569). — Bail à réparer les moulins de Moissac (1574). — Arrentements du moulin de Bidonnet et du droit de pêche y afférant (1580).

DD 2 (liasse). — 28 pièces, papier.

1762 — 1777. — Requête aux consuls par M. Lespinasse, gérant temporel de l'abbaye, pour l'abbé de Gontaud de Biron, d'avoir à faire réparer la nef et porte de l'église Saint-Michel, l'abbé n'étant chargé que des réparations des sanctuaires (1762). — Pièce concernant les ponts de Laujol et de Bartx à réparer. — Affiches pour l'afferme du bac de Moissac, halle et poissonnerie (1762). — Ordonnance concernant les réparations des églises Saint-Michel et Sainte-Catherine, devis, etc. (1762). — Affiches pour réparations à divers biens appartenant à l'hôpital Saint-Jacques de Moissac (1764). — Réparations à faire à l'église Saint-Jean de Viaroze (1764). — Lettres diverses des ingénieurs, intendants et consuls de Montauban, concernant les octrois, les chemins (1771). — Requête à l'Intendant pour louer une maison commune, l'hôtel de Ville menacant ruine (1771). — Documents concernant les réparations à faire à l'aqueduc, rue Sainte-Catherine, château royal, prisons, bac. — Adjudication et reconstruction de l'hôtel de Ville (1770-77).

DD 3 (liasse). — [illegible] pièces, papier,

1776 — 1788. — Réparation de la tour Sainte-Catherine et de celle de Perpigna. — Réparation à la fontaine Marcassus (1775-78). — Actes concernant les réparations à faire à l'horloge, au pont de Saint-Blanque, à la fontaine de Marcassus ; au chemin de delà Tarn ; à l'église ; au cimetière Saint-Jacques, au banc consulaire de l'église abbatiale (1776). — Afferme du jardin de l'ancienne maladrerie, des droits de boucherie, du bac. — Ordonnance du bureau des finances pour l'entretien des chemins. — Lettre de l'avocat général du Parlement, M. de Rességuier, sur les cimetières. — Devis de réparation à faire aux écoles chrétiennes de la ville (1777). — Reconstitution des petits aqueducs près la maison du sieur Thèvenard (1777). — Aqueducs à faire sur les fossés de la ville dits de Sainte-Catherine (1778). — Entretien des routes en 1779. — Réparation à la fontaine Sainte-Catherine, recurement des fossés. — Ordonnance des bureaux des finances contraignant le sieur Gouges Cartou à payer en droit soi la rue Sainte Catherine allant au port (1779). — Pavage des alentours de l'hôtel de ville. — Réception d'un bac sur le Tarn (1779). — Affiche pour l'afferme d'un lopin de terre près la prairie Saint-Martin (1788).

SÉRIE EE

Affaires militaires : Marine

EE 1 (liasse). — 8 pièces, papier.

1527 — 1591. — Payement des vivres fournis aux cavaliers de la compagnie du roi de Navarre (1527). — Protestation de B. de Laroche, lieutenant de la compagnie du capitaine Castéra, logée à Moissac pour le service du roi et la garde de la ville, contre les consuls qui n'assurent ni les vivres ni les logements de la troupe malgré l'ordre qu'ils ont reçu de M. de Montluc (1569, 30 mars). — Signification par les consuls à noble Jean de Saint-Projet d'une lettre de Mgr de Damville, lieutenant-général du roi en Guyenne, qui lui ordonne de vider la ville et, à défaut, prescrit aux Consuls de lui refuser les vivres ; ce seigneur déclare qu'il n'entend quitter Moissac et que « en despit des Consuls et assistants il y demourerait » (1565). — Quittance par noble Ramond de Puy, écuyer, capitaine de la garnison de Moissac et du château de Sainte-Livrade pour le roi, de 25 livres reçues en déduction de la solde de ses soldats pour le mois d'août (1570). — Rôle de la taille et finance accordée par les députés aux Etats du Quercy pour la continuation des garnisons du pays pour les mois d'octobre et novembre (1575). — Protestation par divers habitants de Boudou contre le consul Motes qui les avait accusés de vouloir livrer le fort de Boudou dans la nuit de Noël (1587). — Réquisition par Emmanuel de Savoye, marquis de Villars, lieutenant-général en Guyenne, à la ville de Moissac d'avoir à lui fournir 12 charpentiers et 70 pionniers pour l'artillerie de son armée (Moissac, le 27 juin 1591).

EE 2 (liasse). — 28 pièces, papier.

1754-78. — Ordonnance de l'intendant de Gourgue pour la fourniture des charrettes et montures destinées au transport des bagages du régiment de Nice Infanterie (1762). — Commission de salpêtrier de Moissac accordée au sieur François Lespinasse et ses fils (1754). — Lettre du maréchal de Richelieu, gouverneur général en Guyenne, aux Consuls, au sujet des devoirs des milices bourgeoises (1764). — Etat des personnes exemptes du tirage au sort pour la milice (1768) ; exemples : le fils unique d'un laboureur âgé de 65 ans, et à défaut son valet ; le fils unique d'une veuve de 60 ans ou infirme, ou son valet, etc... — Ordonnance du roi portant règlement pour les voitures à fournir aux troupes royales pendant leurs marches (1er juillet 1768). — Ordonnance concernant la levée des milices (11 février 1769). — Etat des miliciens de 1769. — Indemnité de deux sols par jour aux soldats du régiment de Médoc envoyés en mai pour maintenir l'ordre (1773) ; commandement de Savignac. Dépenses faites en cette circonstance ; les troupes restèrent 2 mois ; la délibération du conseil de ville qui les appela porte que le peupe maltraitait les gens en ville, enfonçait les portes, et criait publiquement qu'il fallait assommer les riches et brûler leurs maisons. — Revue des deux compagnies de Savignac et Thomassey, du régiment de Médoc (1773). — Ordonnance de l'intendant pour la convocation des milices (1775 à 78). Lettre de l'intendant Terray au sujet de la prétention des officiers du régiment de Picardie pour la Fête-Dieu. — Passage du régiment de Bourbon (29 mars 1778) ; du régiment de Beau. — Réquisition pour logement de 700 matelots. — Ordonnance pour la levée des milices (1778).

EE 3 (liasse). — 28 pièces, papier.

1780-1782. — Frais faits pour la milice ; réparations aux casernes (1779). — Ordonnance de l'intendant Terray pour la levée des soldats des régiments provinciaux (1780). Autre du 29 janvier 1781. — Lettre de l'entrepreneur des convois militaires de Toulouse, Campan de Latour. —Ordonnance du comte d'Esparbès adressée au sieur des Angles, exempt de la maréchaussée, et

aux consuls pour faire billoter les chiens et aussi les tenir attachés en temps prohibé, les cavaliers auront ordre de les tuer en cas contraire (1781) — Information faite par M. Benoît Massip, maire, à la requête d'Antoine Lagrèze, fils de Christophe, notaire, contre les cavaliers de la maréchaussée de Moissac, et dénonce au chevalier de Saint-Roman, lieutenant (1781). — Lettres diverses pour le passage des régiments d'Australie, de Blaisois et de l'Isle de France.

Lettre du sub délégué Ducros aux consuls, leur ordonnant, d'après les indications de l'intendant Meulan d'Ablois et du marquis de Castries, d'assister aux revues et levées du commissaire chargé du classement des marins (1781). — Réparations à la caserne de la maréchaussée (1781). — Lettre de l'intendant aux curés pour ne départir le mariage qu'aux soldats qui ont leur congé absolu (1782). — Ordonnance pour la levée de la milice. — Lettres de l'intendant annonçant le logement à faire de 50 soldats du régiment de Languedoc, etc. (1783).

SERIE FF

Justice, Procédure, Police

FF 1 (registre recouvert en parchemin). — 70 feuillets

1301-1308. — LIVRE DES SENTENCES CONSULAIRES. — Ce volume est le seul conservé des registres de la cour consulaire, il est une image des mœurs populaires, reflète les formes du droit et des coutumes locales.

F° 1. Procès de Guillelmine, femme de Jean de Lesparre, boucher, contre Oliva, femme d'Arnaud Segra. Guillelmine avait dit en public que dans la rue où logeait la dame Oliva « i avia quatre putas, de que la una era la dicha Oliva », elle reprochait encore à la dame Oliva d'avoir reçu 2 tasses d'argent d'un marchand de Castelsagrat. La plaignante disait qu'elle ne voudrait pas que telles insultes lui aient été faites pour 20 livres et demandait réponse (assignait la défenderesse) pour le samedi après la fête des Saints Pierre et Paul 1301. — Déposition des témoins ; Jehanne la Teychendière entendit l'accusée dire à l'autre qu'on verrait bien de qui elle tenait ses tasses d'argent et lui crier « va-t-en chez le marchand de Castelsagrat ». Les Consuls, R. de Forasville, R. de Lalande, N. de Vignol, renvoient la cause au lundi après la Toussaint. — F° 4. Plainte de M[e] Gasbert de Cabrelier, notaire, contre une personne qui l'avait accusé d'avoir, l'année précédente étant consul, favorisé un justiciable. — F° 6. Plainte de Jean Moret, notaire de Moissac, contre Etienne de Roffiac qui l'a traité d'homme faux devant d'honnêtes personnes. Il agit par procureur (M[r] Falquet) ; suit la procuration et l'audition de 2 témoins. — F° 7 v°. Contestation devant M. Et. Textoris et B. de Cabridiers, consuls, entre dame Sansa, veuve de R. d'Espremont et tutrice de ses enfants, et P. d'Aspremont, au sujet de certaine quantité de blé réclamée par dame Sansa. — F° 9. Procès de Guillaumette de Lambert contre Arnaud lo Bergonho, habitant près la fontaine de Guilaran, qui l'a appelée « *puta, malvada, corredissa* », l'a prise par la robe et lui a fait des écorchures, « la escorchendet ». — F° 20. Plainte de Jean Cardaillac contre Aymeric de la Lande, (en latin). Jean déclare qu'Aymeric le frappa, dans la rue l'appelant « *vilanum, falsum, secrorum, merdosum* » ; il lui dit de sortir d'une rue qu'il n'était pas digne d'habiter et d'aller aux lépreux ; témoins cités, leur audition. J. Causac entendit qu'Aymeric criait au plaignant « *vila, fals, poyrit, malvat* », lui disant « *à la boucherie, à la boucherie,* » l'accusant de tomber du haut mal, « tombat de mol de gotta », et lui disant qu'il serait pendu par sa gueule. — F° 22. Poursuite du même contre la femme du dit Lalande, qui avait lancé contre lui ces imprécations « *Jean de Cardaillac, puisse Dieu te mettre en tel état que personne ne vienne à toi, que tu sois pendu par la gueule, qu'il t'advienne le mal froid pour tes enfants et ceux que tu aimes » etc.* Elle le frappa au visage avec ses mains ensanglantées ; elle lui dit qu'il pouvait prendre de sa fille tel plaisir (*tale gaudium*) comme na Bourela en prenait de la sienne et d'autres injures. — F° 24. Unaude, femme de P. d'Agen, se plaint que Lombarde, femme de B. Marra, l'a appelée « *fécalh, puta, malvada, orrea* (*salope*) » lui criant qu'elle porterait chandelle à Saint Antoine et que *mal gauch* (honteux) lui advienne, et même qu'elle pria Dieu et madame Sainte Quitterie de la faire mourir de rage. Beaucoup de témoins furent entendus. L'accusée reproche à son tour à la plaignante d'avoir dit qu'Arnaud de Clermont et sa femme étaient *borc et borguesso* ou *campichs* (bâtards). — F° 53. Cause d'Arnaud de Roffiac, notaire, contre Géraud del Boycho, qui l'a frappé. Il réclame 20 livres ; il élit procureur pour sa défense avec pouvoir de prêter le serment de *calumnia*. — F° 62. Cause d'Arnaude Lessou, se plaignant de la femme de Jacques Blanc qui lui a crié des injures qu'on ne saurait transcrire. — F° 68 (2 janvier 1308). Les consuls de l'année précédente requièren punition contre Peyronelle, femme de G. Vital de Saint-Nicolas, pour le fait suivant : comme Vital d'Astorg, l'un d'eux, recueillait le pain de la charité au nom de Saint Ansbert « in cartone sancti Ansberti » ainsi que cela se pratique, l'ac-

cusée lui dit « c'est mal à vous, M. Astorg, de nous voler, car vos prédécesseurs, l'an dernier, ont eu 15 livres de caorcens de bénéfice sur le pain béni, qu'ils n'ont pas distribué ». Les consuls demandent 100 livres d'amende, attendu qu'ils prouveront que le pain fut distribué et le surplus donné aux religieux mendiants de Montauban, Auvillars et Castelsarrasin ; — audition de nombreux témoins. Jean Trépac (f° 71) rapporte que Peyronelie dit : « *mal fazes vos autres senhors que raubat l'argens com fasian los autres era un an que vendero pa, et a gron XV l. e valgria mai que d'aquelas XV l. lon compres de pa que de raubar las gens* ». Un autre dit qu'elle avait crié qu'il valait mieux que l'on prit sur les riches ce qui pouvait manquer que de forcer le pauvre peuple à donner. — Une feuille isolée de ce registre a trait à la police urbaine. On poursuit un habitant pour avoir tenu des bancs ou tables dans la rue. Celui-ci soutient que cela n'est défendu que dans les grandes rues, mais non dans la rue Saint-Jacques, Malaveille, du Four, de la Mora, du Pozet, etc...

FF 2. (Cahier.) — 24 feuillets.

1467. — PROCÉDURES faites devant la cour consulaire et devant le baïle de Moissac. — Cause de Géraud Ardurat, cordier habitant Moissac, et Jean de Langlade, laboureur, d'une part, contre Pierre Rogier (f° 3). — Réception par le juge de Ardurat comme procureur de Langlade. Comparution de Rogier par son procureur, J. de Favenc, prêtre. — La partie demanderesse expose qu'elle a loué à Rogier et à un autre batelier pour un voyage à Bordeaux un bateau avec ses agrés « vas vel vaysselum cum munimentis sive armaturis », et elle accuse ce dernier d'avoir gardé une corde de 46 livres en poids (28 juillet 1467). Comparution devant Me J. de Montret lieutenant du bailli, Arnaud de Loubéjac ; B. de Las Combes, ou des Combes, bachelier ès droits, défend Ardurat et Langlade ; procurations données par ces derniers audit Des Combes, à Jean de Boyssou, Blaise de Ruppe ou de Laroche, G. Boyer, notaires, pour défendre leurs intérêts, prêter serment *de calumpnia et de veritate dicenda*, etc... — (4 août), reprise de l'instance, témoins cités ; le 14 août, les témoins étaient encore à entendre ; document incomplet.

FF 3. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1532-1587. — DOCUMENTS CONCERNANT LA JUSTICE ET LA POLICE CONSULAIRE. — Appel fait par Jean Bories, tisserand, d'un jugement rendu par les consuls de Moissac (Et. Robert, notaire, 1532). — Déclaration des consuls portant que d'après la coutume de Moissac les biens saisis sont vendus à l'encan le samedi, les meubles à la première enchère, les immeubles adjugés au 4e encan seulement (1548). — Sommation par les consuls à Jean Fumel, baïle royal et geolier de Moissac, de déclarer s'il a reçu l'amende ordonnée il y a 2 ans par les consuls contre le sieur Delsol, dit l'Estrangier, de Malause, dont partie devait être appliquée au roi et à la réparation du château royal. Il déclare que le lieutenant de juge, M. Pierre Perry, docteur en droits, dit Major, l'a reçue sans en rendre jamais compte (1550). — Protestation par le nommé Guillaume de Redon, licencié es droits, juge pour le roi, contre les consuls et M. Aymeric Rauly, licencié, leur assesseur, qui s'ingèrent dans certains actes de justice à eux interdits par les arrêts du Parlement (1566). — Acte des consuls Vaysse et Thoelle, de l'année 1564, exposant à leurs successeurs l'état des procès de la ville à soutenir au Sénéchal de Lauzerte, au Parlement de Toulouse et à la cour de Montpellier ; parmi ces procès : celui de la ville contre le sieur de Montret, acquéreur du droit de pêche sur le Tarn ; procès de la ville contre l'abbé de Moissac pour le fait des écoles, etc... (1565). — Déclaration du consul Fumel au juge Guillaume de Redon de l'arrestation d'un voleur, avec réquisition d'en faire ensemble justice criminelle à laquelle les consuls ont droit (1566). — Procédures faites au procès de M. Guillaume de Redon, lieutenant du Sénéchal de Quercy, et de M. Nicolas du Mas, licencié, juge ordinaire du Querci, au sujet de l'exercice de la justice criminelle (1567). — Rôle de l'argent pris par le greffe du siège de Moissac en 1573. — Poursuite engagée par les sieurs Coudol et Paulet contre le consul Motes qui les avait accusés de vouloir livrer, la nuit de Noël, le fort de Boudou aux hérétiques (1580).

Arrentement par M. Pierre de Lacroix, docteur et avocat, syndic du pays de Quercy, du droit de débit et impôts du sel dans Moissac (1583). — Proclamation des consuls portant défense aux hôtes du faubourg Sainte-Catherine de donner à manger aux passagers, aux marchands de déplier leurs marchandises hors du faubourg ; ordre de nettoyer les rues pour la procession du lendemain, 21 mars 1587.

FF 4. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1760-1771. — JUSTICE, POLICE. — Plainte aux consuls, pour jet d'immondices sur la rue ; — contre une cabaretière donnant du vin après 9 heures du soir ; — pour rixes dans des auberges (1760-62). — Saisie de vin étranger à la juridiction ; — poursuite contre un boulanger qui n'avait pas de

pain en vente. — Protestation des marchands de Moissac contre certaines prétendues surtaxes (1704). — Saisie de 4 barriques de vin appartenant à Gaillard Noulet, maître de postes. — Procès verbal contre Cabanés, négociant, pour vente de farines corrompues ; — contre 2 boulangères vendant du pain au dessus de la taxe. — Ordonnance fixant le nombre des chevaux qui pourront être attelés à des charrettes à 2 roues (1771).

FF 5 (liasse) — [illegible] pièces, papier.

1775-1790. — POLICE, JUSTICE. — Poursuites diverses contre boulangers et cabaretiers (1775). — Procès contre le sieur Durand Nègre, boucher, condamné à une amende de 940 livres applicable aux réparations du château du roi ; affichage de la sentence aux portes des boucheries ; déposition de 30 témoins (1775) ; — procès de la ville contre le sieur Julien Alaterre, fermier du domaine du roi, réclamant l'amende prononcée comme due au roi. — Lettre du sous-intendant Necker concernant les amendes réclamées par le fermier du domaine (1777). — Plainte des habitants de la rue Cailhavet contre un boucher qui y a établi une tuerie (1778). — Poursuite contre l'abbé Solié qui avait frappé l'abbé Ducros et injurié le sieur Bonnefous (1778) ; — contre le sieur Delsol, maître de bateaux, qui refusait le logement aux gens de guerre comme syndic des matelots et père de 8 enfants ; — contre Pierre Thomas, ancien officier d'infanterie, entrepreneur des convois militaires, pour affiches injurieuses contre le sieur Delbrel, officier de marine (1778). — Acte de protestation du marquis de Beaucaire, propriétaire du moulin de Ricard, contre certains empiétements de la ville (1778). — Procès des consuls contre le sieur Lespinasse, juge de la ville, pour une question de préséance (1779). — Procédures au sujet d'une montre perdue par Mme de Bastard de Saint-Denis, et vendue à Massip Fourmont fils par celui qui l'avait trouvée. — Lettres du maire d'Agen M. de Raymond (à ses armes) et de M. Ducros, procureur du roi à Moissac (1780). — Emprisonnement d'une fille folle (1781). — Demande du maire de Cahors d'arrêter le sieur Varennes, exécuteur de la haute justice de cette ville, parti en enlevant divers objets mobiliers (1781). — Plainte du baron de Viart contre le domestique de M. Capgras qui l'avait insulté (à ses armes) (1781). — Procès contre les chanoines qui refusent de payer la taxe pour le vin étranger qu'ils font venir. — Mémoire au sujet des taxes mises sur les biens de la marquise de Brassac, fille et héritière du marquis de Saint-Alvère (1789). — Ordonnance de police pour les vendanges. — Protestation du chapitre de Moissac contre les consuls au sujet du terrain usurpé par la communauté et situé près du communal dit de l'ouvrier (sous entendu du Monastère). — Jugement de police rendu contre les fermiers de la pêche. — Procès contre Marty, boucher, vendant des viandes de brebis pour du mouton. Il lui est interdit de continuer son métier (1788). — Procès de la communauté contre Madame de Brassac à raison du 20e noble et de son moulin de Bidonnet. — Lettre de l'Intendant sur les prérogatives du procureur du roi à Moissac dans l'hôtel de ville. — Lettre du sieur de Prades, maire de Castelsarrasin, pour que les consuls de Moissac fassent justice à des habitants pauvres de la ville, trompés à Moissac dans un achat de gruau. — Poursuites contre divers : Parrau, tourneur, pour troubles ; l'abbé et son chapitre pour contravention au ban des vendanges (1788). — Lettre de l'intendant au sujet des officiers de police qui font le commerce des grains ; ils s'abstiendront de juger dans les affaires touchant ce commerce (1789). — Ordonnance du roi au sujet de l'ordre judiciaire (1790), etc.

FF 6 (liasse) — 11 pièces, papier.

1731-1737. — PROCÈS DE LA ville de Moissac contre messire Gilles Gervais de Pechpeyrou, marquis de Beaucaire, au sujet du vacant dit La Prade del Pez.

(commencé en 1731, fini en 1737). —Délibération de la communauté de Moissac du 17 mars à l'effet de réserver ses droits, le marquis ayant prié l'intendant de Montauban d'arrêter les poursuites de la communauté. — Requête démonstrative présentée au sénéchal de Lauzerte : il est dit que le sieur marquis ou ses auteurs ayant par tolérance de la communauté planté de peupliers le terrain de la Prade qui appartenait à la communauté, et ce depuis 40 ans, prétendent à la possession réelle ; d'après le marquis, ce terrain aurait été vendu en 1560 aux sieurs de Ricard ; la dame de ce nom s'était remariée à messire François de Pechpeyrou dont hérita Fabien de Pechpeyrou, père d'Antonin, dont le seigneur de Beaucaire est fils et héritier bénéficiaire, mais on oppose, de la part de la communauté, les cadastres de 1589, 1609 et 1666, qui donnent, comme celui de 1480, la propriété aux consuls (1732). — Verbal de vidimus de pièces produites. — Mémoire pour la communauté, rapportant les termes du dénombrement des consuls de 1667 au sujet de la Prade. — Signification d'appel de la sentence du sénéchal de Lauzerte qui avait condamné les consuls à délaisser ce terrain au marquis. — Mémoire présenté au Parlement de Toulouse ; on y critique l'acte de 1560 dont les conditions de validité furent toujours contestées ; on y oppose les prétentions de la ville formées sur des titres divers de

1569, 1611, dénombrement de 1667, etc. — Enquête testimoniale sur les faits avancés par les consuls; 56 témoins entendus, parmi eux : Romagnac, curé de Saint-Martin ; Antoine Romagnac, curé de Saint-Michel ; Pierre Debessou, avocat ; Antoine Couhé, avocat ; Jean Boscus, bourgeois, P. d'Esparbier, juge de Moissac ; tous déclarant ces faits manifestes (1734). — Objections des consuls aux allégations du marquis ; il manque l'arrêt du Parlement qui adjugea la nue propriété à Madame de Beaucaire, veuve Lagrèze.

FF 7. — Registre [illegible] parchemin. — 30[illegible] pages.

1764-1789. — REGISTRE DE POLICE DE LA COUR CONSULAIRE DE MOISSAC. — F° 1 à 13. Poursuite et condamnation d'une boulangère vendant du pain au-dessus de la taxe ; interdiction du métier pendant un an, et 100 sols d'amende. — F° 18 à 22. Poursuite contre Monié aubergiste refusant le droit de souquet. — F° 23. Saisie de barriques appartenant à M. de Caulet, entrées sans billets des consuls. — F° 38. Continuation de poursuites contre Monié, aubergiste, par M. de Saint-Silvestre, maire, juge en chef civil et criminel et de police pour le roi, et Antoine Fieuzal, avocat au Parlement, assesseur, au sujet des jeux prohibés, qu'on joue chez lui. — F° 45 (séance du 28 septembre 1765). M. Ducros, procureur du roi, présente son réquisitoire contre les joueurs ; il cite Charlemagne qui défendit les jeux de hasard sous peine d'être privé de la communion, et Louis XIII qui ordonna de saisir les enjeux pour les distribuer aux hôtels-Dieu et poursuivit tant les joueurs que les hôteliers (ordonnance de 1612, 1629, etc. renouvelée par celles de 1666, 1740 et 1750). — Le bureau défend les jeux de hasard sous peine de 500 livres, fixe l'heure de fermeture des auberges, particulièrement durant les offices divers, tolère les jeux de boule et de billard après les vêpres, etc. — F° 48. Défense aux charretiers de trop charger leurs voitures afin de ne pas abîmer les pavés. — F° 49 v°. Poursuite contre divers boulangers qui ne cuisent pas, quoique pourvus de farine. — F° 51. Les consuls poursuivent un Italien, Ambroise Grassé, opérateur natif de Venise, pour exercice illégal de la médecine, à la requête du sieur Tournemire, maître-chirurgien. — On fait comparaître les malades, sauf ceux atteints de maladies secrètes, pour dire si Grassé fournit les drogues, etc ; la plupart des malades déclarent que les soins des médecins de Moissac, Revel, Delibes, etc, ne les avaient point guéris et se disent soulagés par l'empirique Italien. Grassi est relaxé, mais avec défense d'exercer derechef l'art de chirurgie ; il est autorisé à se placer comme opérateur chez un médecin. — F° 57 v° (11 janvier 1768). Le sieur de Labreue maire représente les mesures que le chancelier de France a édictées pour prévenir les crimes et trouver les malfaiteurs ; en conséquence, il demande la création de 2 commissaires alternatifs par quartier qui inscriront sur un registre les étrangers logeant dans les auberges. — F° 72. Nouvelle pagination pour l'année 1766. — F° 1. Taxe des viandes. — F° 2. Taxe des blés, fèves, millet, haricots. Le blé vaut entre 16 et 17 livres, le millet de 9 à 10 livres. En février 1767 mêmes prix ; en avril, le blé ne vaut plus que 15 livres, en novembre même il tombe à 13 livres 10 sols, en juillet 1768 il est remonté à 17 livres. — F° 87 (15 avril 1769). Réquisitoire du procureur du roi contre les exigeances des journaliers de la terre qui, voyant que les travaux de la vigne pressent beaucoup, abusent de la situation, exigeant 12 à 13 sols par jour, et la nourriture de 6 repas dont trois qu'ils veulent copieux ; le salaire est aussi passé de 8 sols à 13 sols. A l'effet de fixer équitablement le prix de la journée, le procureur étudie le prix des comestibles. Le pain vaut 21 deniers la livre, la viande 8 sols 8 deniers la livre, le vin 50 livres la pipe c'est-à-dire 1 sol 3 deniers le pouchon ; ses conclusions tendent à fixer le salaire à 12 sols, du 1er octobre à fin février, et 18 sols de mars à septembre, pour les ouvriers non nourris, et à 4 ou 8 sols, selon l'époque, pour les ouvriers nourris. — F° 48 à 73. Prix des céréales aux marchés de Moissac. — F° 78. Rapport de police de Raymond Cayrou, brigadier des soldats de la ville, relatant l'existence de jeux clandestins chez Antoine Segan, aubergiste ; déposition du dit et de ses soldats. — F° 182 (10 mai 1772). Ordonnance du bureau qui ordonne que les demoiselles de l'Ecole chrétienne feront combler la fosse de leurs latrines qui infectait la rue de Bigorre et compromettait la solidité des murs de la maison de M. de Gautier de Savignac. — F° 189 (16 avril 1777). Réquisition du procureur du roi pour faire démolir des parties de maison restées debout après l'incendie de la nuit du 4 au 5 avril, dans la rue Guilleran derrière l'enclos de l'abbaye. — F° 201 (9 décembre 1774). Poursuite contre une femme pour avoir jeté de l'eau par la fenêtre. — F° 206. Défense aux bouchers de se pourvoir de bétail dans les provinces d'Agenais, Gascogne et Languedoc, dans les paroisses de Malause, Saint-Vincent, Lachapelle, et partout où a régné la maladie épizootique. — La plus grande partie des feuillets de ce registre est remplie par les états de mercuriales ; l'on y voit passer le blé de 13 livres à 17 livres ; en 1785 il va à 19 livres. — Les exemples cités indiquent la variété des objets des ordonnances consulaires, et les soins apportés à tenir la ville propre, assurer des salaires suffisants, mais non écrasants pour les propriétaires, maintenir le prix du pain et des viandes en rapport avec le cours des blés et du bétail. Ce volume est important par le nombre des renseignements qu'il peut fournir pour des études d'histoire économique.

SÉRIE GG

Culte, Instruction, Assistance publique

GG 1. — (Registre). — 117 feuillets, papier.

« REGISTRE DES BAPTÊMES ET MARIAGES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL DE MOISSAC ; — tenu par Granier, recteur, Palhol, Dupuy, Constan, Farnoël, prêtres et vicaires. — Distribution du volume : Baptêmes (1600-1607), fos 1-51, 81-115 ; mariages (1600-1606), fo 51-80.

F° 3 v°. Parr. de mess. Ramond Bodet, garde sceau du roy en la sénéchaussée de Lauzerte ; marr. demoiselle H. de Pagésie (28 mai 1600). — F° 4. Parr. de Jean Léonet, licencié et avocat (26 juin). — F° 5. Parr. de « sire Jehan de Guilhem », consul et bourgeois de Castelsarrasin. — F° 5 v°. Bapt. de Jean, fils de Raimond Bodet et d'Anthonie de Subrebille ; parr. Jean Boudet, garde sceau de la sénéchaussée de Lauzerte ; marr. Catherine de Subreville (17 sept.). — F° 6. Parr. de Jean Laboulbène, capitaine (28 oct.). — F° 6 v°. Bapt. de Guillaume Bertrand, fils de Antoine Bertrand et de Naude de Durban ; parr. Guillaume Layrac, « me vialon » ; marr. Marguerite de Durban, oncle et tante de la mère (15 oct.). — F° 7 Bapt. de Marguerite de Guittard, fille de feu François Guitard « costurier », et de Marg. de Colombié (1er novembre 1600). — F° 9 v°. Parr. de Jean Laboulbène, avocat et procureur du roi à Moissac ; marr. Marg. de Lacoste (1er janvier 1601). — F° 10. Bapt. de Catherine, fille de Bernard de Redouy, lieutenant de juge, et de demoiselle Marg. de Chambert (24 février). — F° 10 v°. Parr. de sire Jean Labroue, bourgeois ; marr. Anthonie de Langlade (2 mars). — F° 11 v°. Bapt. d'Ursule, fille de sire Pierre Bonnet, marchand, et de Marg. de Perri ; parr. sire Jean Perri, bourgeois ; marr. demoiselle Ursule de Lamole (23 avril). — F° 12. Parr. de sire Ramond Guarric, marchand ; marr. Marg. de Chambert, femme à sire Jehan Boudet, bourgeois (26 avril) ; — bapt. de Jeanne de Moline, fille de Sébastien Moline, cordonnier, et de Cébeilhe de Fauré ; tenue par Jean Molières, « note gardanotte tabellion royal » ; présents sire Jean Raoul, consul, Dupuy notaire, Maynard, Arnal, Astruc chirurgien, et Cazals, notaire, soussigné (17 avril). — F° 13. Bapt. de Catherine et Marguerite d'Esparbès, filles de Pierre Esparbès, greffier, et de « honeste dame Bartasse Dugarric » ; parr. Nicolas Laroche « me vialon de Saint-Nicolas », et J. Maynard jeune ; marr. Catherine de Chambert, veuve de P. Delpech, et Marguerite de Chambert, femme de J. Bodet (26 juillet). — F° 14. Bapt. d'Anthoinette de Fréjabize (15 août) ; — de Catherine de Prat Domergue ; parr. J. Marchet, capitaine, de Campsas en Languedoc ; marr. Catherine de Langlade, femme à Me Guillaume Bories, notaire et greffier de Moissac (21 août). — F° 16. Parr. d'Antoine Cour, apothicaire (15

(1) Les abréviations communément employées au cours de ces analyses, sont : Parr. pour parrain ou parrainage ; marr. pour marraine ou marrainage ; bapt. pour baptême ou baptisé ; mar. pour mariage ; sep. pour sépulture ; mr, monsieur ; me, pour maitre ; mess. pour messire.

novembre); — de Guillaume Dumas, apothicaire (16 novembre); — bapt. de Jeanne de Labadie (6 décembre). — F° 18. Bapt. de Jeanne, fille d'Antoine Capgras et Jeanne Ratière (17 janvier 1602). — F° 19 v°. Bapt. de Bertrand, fils de P. Dupuy, consul, et de Jeanne de Canazilles (19 février). — F° 20. Bapt. de André, et de Jeanne, fils et fille de Bertrand Lafouy et d'Anthoinette de Monmoutou; parr. André Lafouy, praticien, et A. Delvolvé; marr. Izabeau de Lafouy, et Jeanne de Sudrie (31 mars). — F° 22 v°. Bapt. de Marguerite, fille de J. Calmel, marchand, et de Marguerite de Hérault (17 juillet). — F° 24. Bapt. de Madeleine, fille de Bernard de Redon, d^{r} et lieutenant de juge, et de Marguerite de Chambert; parr. Guillaume Chaubalié, procureur en la cour de Parlement de Toulouse (1 septembre). — F° 25. Bapt. de « Jean Nairn, fils de Symon, apoticaire de Moyssac, natif d'Ecosse, et de Margerite de Pagésie »; parr. J. Labroa, bourgeois et consul (30 septembre). — F° 25 v°. Bapt. de Jeanne et autre Jeanne de Pouderoux, filles jumelles de Jean Pouderoux « costurier », (12 octobre). — F° 26. « Le 16 octobre 1602 feust baptisée Jeane, filie... à Francèse Gayrale; parrin A. Arnal, J. Marchies le tint pour ce que le dit Arnal estoit trop jeune; marrine Jeane de Labro; et la susdite baptisée n'est pas légitime mariayge ». — F° 26 v°. Bapt. de Guillaume Cormoulz, fils de Blaise, et de demoiselle Françoise de Lautier; parr. noble Guillaume de Mauricy, bourgeois de Toulouse, et marr. Sipriane de Lautier, femme d'Antoine Rousières, bourgeois (17 novembre). — F° 31 v°. « Le 16 mars 1603 a esté baptisé ung enfant qui estoit né à l'ospital; a esté parrin J. Gautier, vieux consul; marrine Marie de Bigorre ». — F° 33 v°. Bapt. de Marie de Bigorre, fille de André Bigorre et de demoiselle Jeanne de Malgast; parr. Me R. de Bigorre, d^{r} et avocat en la cour de Parlement de Toulouse; marr. Marie de Malgast, femme de M. de Sabaterii, conseiller du roi en la cour de Parlement de Toulouse (15 mai). — F° 36 v°. Bapt. d'Antoine Rodil, fils de Pierre, notaire, et de Claude de Cazals; parr. A. Cazals, fustier; marr. A. de Gairard (31 août). — F° 37. Bapt. de Catherine Laqueille, fille de Jacques et de B. de Senergon (14 septembre). — F° 38. Parr. de G. Dumas, apothicaire, consul (31 octobre). — F° 40 v°. Parr. de J. Cormouls, avocat et consul; marr. Françoise de Drulie (28 janvier 1604). — F° 41 v°. Parr. de noble François de Cardalhac (26 avril). — F° 42. Parr. de Jean Vaquier, bourgeois (9 mai). — F° 51. Parr. de Jean Mottes, notaire; marr. demoiselle Marie de Mouchart (26 février); — de R. Sagasan, d^{r} en médecine (17 mars 1605).

Ici est intercalé un cahier de mariages ou publications de mariage de 1600 à 1607. — F° 59 v°. « Sire Pierre Balme bourgeois vult à fame Jehane de Ginasti, toutz de la dite paroisse ». — F° 62 v°. « G. Dumas, apothiquère et Catherine de Canazilies, toutz deux de la paroisse Saint-Michel, ont espozé et acomply leur mariayge en Sainte Mère église le 27 avril 1603, en présence de J. Trossières et de J. Lautier ».

Au f° 81, reprennent les baptêmes depuis 1604 à 1607. — F° 89. Bapt. de Bernard Arnal, fils de Pierre, et de Galharde de la Rue; parr. Me B. de la Rue, prêtre recteur de Sainte-Livrade, frère germain de la dite Galharde; marr. Marguerite de Lacoste (24 avril 1605); — de Françoise de Redon, fille de Bernard, et de Marguerite de Chambert (25 avril). — F° 91. Parr. d'Antoine Aurel, maître potier (6 juillet). — F° 92. Bapt d'Antoinette de Lagrèse, fille de Guiraud, et de Jeanne de Lapeire (7 août). — F° 93. « Le 25 du mois d'aoust, jour et feste de Monsieur Saint-Louis 1605 dans l'église de Saint-Michel de Moyssac à l'heure d'une heure attendant deux après midy par moy Pierre Costan, presbtre et vicaire de ladite esglise a esté baptizé Jean Maurel, filz de Pierre, m^{e} fustier de Moissac, et de Cipriane de Durand, et a esté son perrin Me Jean Nicolas greffier, marrine honeste feme Catherine de Canazilhes, présents et assistants: M. Me Ramond de Bigorre, d^{r} en droitz, Pierre Rauly, André Bigorre, Jean Blanc, bourgeois, Pierre Ouvrié et Jean Motes, en foy et tesmoing moy Motes ay excript la présente avec supplication à Dieu que ladite créateure vive en prospérité et home de bien. — Motes, Constan, soussignés ». — F° 94.

Parr. de Moulières, consul et notaire (16 octobre). — F° 97. Bapt. de Guillaume de Tours, fils de Pierre, et de Bernarde de Fargues; parr. G. de Dono, marr. Antoinette del Favet (16 février 1606). — F° 103 v°. Bapt. de Raimond, fils à messire Pierre Dupuy, notaire, et à Jeanne de Canazilles (15 octobre). — F° 105. « Marrine madone Jehanne de Pagésie, femme de sire Jehan Labrouhe, marchant bourgeois » (3 décembre). — F° 107 v°. Bapt. de Marie, fille à Raymon Fasendier et à Antoinette de Ardurat (28 janvier 1607). — F° 110 v°. Bapt. de Guillaume, fils de Jean Blanquefort; parr. Guillaume Borries, notaire; marr. J. Delpech, veuve de J. Pellissier, notaire (16 avril). — F° 112. Bapt. d'Antoinette, fille de Jean Linières et de Raimonde de Guy; parr. P. Bories; marr. Antoinette de Linières, femme de P. Hérault (19 avril 1607). — A la fin, 3 actes de 1609 et 1612.

GG 2 (registre). — 51 feuillets papier.

1607-1610. — REGISTRE DES BAPTÊMES ET MARIAGES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — « *Cathalogus baptismi puerorum qui in divi Michaelis ecclesia baptisantur, inscriptus a me Petro Constando sententia ecclesie rector factus in ecclesia nostra die decimo nono mensis octobris, anno* 1607, *P. Constandus* ». Tenu par Constans, recteur, Farnoël, Belregard, Delclaux, prêtres, vicaires. — F° 1 v°. Bapt. de Jean, fils de Jean Rouzié vieux, et de Catherine de Garric (29 septembre 1607). — F° 9 v°. Parr. de M. Jean de Lacassaigne, d^r et avocat (19 février 1608). — F° 10 v°. Bapt. de Catherine, fille de Bernard Couzi et de Bernarde Auteserre (19 mars). — F° 11 v°. Bapt. de Marguerite, fille de Pierre de Bonnet et de Margurite de Péri; parr. M. Guillaume de Bonnet, aumônier du roi (7 avril). — F° 14 v°. Bapt. de Catherine, fille de Pierre de Lafage et Catherine de Raffi; parr. G. Brabeben; marr. Catherine de Bessié (6 juillet); — de François, fils de G. Brabeden et Ramonde de Bessié (10 juillet). — F° 16. Bapt. de Jaquete de Delsol, fille de Huguet et de Sicarde Moliérague (16 août). — F° 19. Bapt. de Jeanne de Ribes, fille de Jean, et d'Antoinette de Senergon (28 septembre). — F° 20 v°. Bapt. de Catherine de Dumas, fille de Guillaume Dumas, apothicaire, et de Catherine de Canazilles (7 novembre). — F° 21 v°. Bapt. de Marie de Bouniol, fille de Pierre et de Philippe de Lamouroux; parr. Raimond Lamouroux, assisté de « Frère Jacques de Bounihol, religieux »; marr. M. de Bonet (28 décembre); — de Bernard Bessié, fils de François et de Jeanne de Delpéré; parr. Me Bernard de Redon, consul et lieutenant; marr. Raimonde de Bessié (30 décembre). — F° 26. Bapt. de Marie de Fonsagrives, fille de Bernard et de Jeanne Maurete (2 mai 1609).

F° 30. Mariages (1608-1609). — F° 30 v°. « A esté solempnizé mariage en sainte mayre églize le 19 fébrier entre Jehan Baisade, bourgeois, et Jehanne del Boulbe ». — F° 31 v°. Mar. entre Raimond Gratecap et Jeanne de Pagésie (27 août 1608). — F° 33 v°. Mar. entre Andrias Espinasse, marchand drapier, et Lenote Dysar, veuve (30 avril 1609).

F° 34. Suite des baptêmes à partir de juin 1609; quelques mariages intercalés. — F° 36. Parr. de Jean Cormouls, avocat; marr. demoiselle Marie de Verdié (14 septembre 1609). — Bapt. de Jean, fils d'Etienne Pradal et de Marguerite Cabarroque (3 octobre). — F° 42. Bapt. d'Arnaud Pousols, fils de Bernard, et de Claire de Cassang (8 septembre 1609). — F° 42 v°. Bapt. de Jeanne de Boulbène, fille de Jean de Ladvoulvène, consul, et de Marguerite de Lacoste (22 février 1610). — F° 44. Bapt. de Catherine d'Arnal, fille de Jean, boucher, et d'Antoinette Bories; parr. Me P. Dupuy, notaire royal (30 octobre 1609). — F° 51. Bapt. de Marie, fille d'Antoine Lamouroux et de Marguerite de Taillefer (1 avril 1610).

GG 3 (registre). — 158 feuillets papier.

1610-1620. — REGISTRE DES BAPTÊMES ET DES MARIAGES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — Tenu par Constans recteur, Palhol, Felzines, Farnoël, J. Blanc, Delpech, prêtres et vicaires. — Distribution du volume: F° 1-110, baptêmes (1610-1620).

— F° 111-140, mariages (1610-1619). — F° 141-157, baptêmes et mariages mêlés, avec quelques sépultures (1619-1620).

F° 2 v°. Bapt. « dans l'église Saint-Pierre de Moissac » de Jean Louis, fils d'Antoine Chambert, d^r^ et juge criminel de Moissac, et de demoiselle de Bedelly; parr. frère Jean Baptiste, religieux de la susdite église; marr. Marguerite de Chambert (12 septembre 1610). F° 4. Parr. de Foussat, consul; marr. M. de Pousol (9 octobre). — F° 5. « A esté baptisé par moy recteur... Saprian Pometes, filz à Jean et mère Lizete de Périé; parr. Saprian Jouglar et Jeanne de Frondebeuf, marine; Dieu le face home de bien ». (14 novembre). — F° 12. Bapt. de Guillaume Delcassé, fils de Rigon et d'Antoinette del Parc; parr. G. Bories, notaire; marr. Catherine de Bonnet (19 avril 1611). — F° 13 v°. Bapt. de Jacques Boissonnade, fils de Durand; « à esté parrin M. Jacques Blanc, prebstre, lequel jour il avoit chanté sa première messe, et marrine Jeane Boyssonnade, mère dudit parrin et seur dudit Durand père » (19 juin). — F° 22 v°. Bapt. de Madeleine de Chambert, fille d'Antoine Chambert, d^r^, lieutenant particulier et assesseur criminel de Moissac, et de demoiselle Françoise de Vedelly; parr. Fr. Vedelly, conseiller en la cour; marr. Mme de Chambert, veuve de J. Ribes, procureur (25 avril 1612). — F° 23 v°. Bapt. de Jean, fils de Guillaume Dupuy et de L. de Cérat; parr. J. Labroue; marr. J. de Lostange de Saint-Alvère (31 mai). — F° 25. Bapt. de Isabeau de Linières, fille à sire Jean Linières père, bourgeois, et à Ramonde Seguy (2 septembre). — F° 26. Parr. d'A. Chambert « docteur et avocat et consul tout ensemble » (30 septembre). — F° 28. Bapt. de Jean, fils de Jean Volvène et Jeanne de Lacoste; parr. J. Volvène, praticien (1 novembre). — F° 31. Bapt. de Jeanne de Murat; parr. J. Motes, notaire (2 janvier 1613). — F° 32 v°. Bapt. de Jean Delpech, fils de Fredol et de Jeanne de Sénergon; parr. J. Delpech, religieux de Saint-Pierre de Moissac (27 février). — F° 34. Bapt. de G. de Mounteil, fille d'Antoine, avocat, et de Cécilie de Lafon (31 mars). — F° 36 v°. Bapt. de R. de Bohet, fille de Jean, et d'Izabeau de Moler; parr. P. Esparbès, greffier; marr. R. de Montret, veuve à feu Me Bauguilh, licencié et avocat (19 mai). — F° 40. Bapt. de Jeanne de Gausseran, fille d'Antoine Gausseran et d'Antoinette des Tours; parr. Me Jean de Conberieu, d^r^ et avocat; marr. J. del Garric (17 novembre). — F° 43. Parr. P. Roudil, notaire et consul (25 janvier 1614). — F° 45 v°. Bapt. de Jean de Bedat, fils de Claire de Cardalhac (25 mai). — F° 46. Parr. de J. Roudilh, praticien (8 juin). — F° 47 v°. Bapt. dans l'église Saint-Pierre, de Pierre, fils de noble Jean de Crugy sieur de la Cardonnye, et de demoiselle Anne de Montret; parr. noble P. de Crugy et du Gout, sieur de la Motte Bardigues; marr. demoiselle Marguerite de Roux (10 août). — F° 50. Parr. de Balthazar Assier, religieux de Saint-Pierre de Moissac (9 novembre). — F° 52 v°. Bapt. de Jeanne de Posolet; parr. J. Capsal, praticien; marr. J. de Leigue (29 janvier 1615). — F° 54. Parr. de noble J. de Cruzy Marcilhac, sieur de la Cardonnie; marr. demoiselle Fr. de Bedelly (24 avril). — F° 56. Bapt. de P. Moynie; parr. P. Delpech, praticien; marr. Antoinette Langlade (13 juillet). — F° 58. Bapt. de Jacques Moles; marr. A. Molinière, femme de Guillaume Rigasse, baile abbatial de Moiscas (27 septembre). — F° 59. Bapt. de Marie de Rijasse, fille de Guillaume et d'A. Molinière; parr. noble Jean de Cruzi, religieux du monastère Saint-Pierre; marr. demoiselle Marie Moucharde (8 novembre); — de Jeanne, fille de Bernard de Saint-Aureil, vitrier, et d'Anthonie de Monmouton; parr. Motes, notaire (18 novembre). — F° 61 v°. Bapt. de J. Belvèze, fille de Bernard et de Jeanne Delsouc (20 déc.). — F° 63. Bapt. dans l'église du monastère Saint-Pierre, d'A. Carbonel, fils d'Antoine et de Cébélie de Moly; parr. noble A. de Cruzy, sieur de Marcilhac, et gouverneur de Moissac; marr. Jeanne de Lautier (1 février 1616). — F° 64 v°. Bapt. d'Et. Vivies, fils de Hugues et de Jeanne d'Aurimond (17 mars). — F° 66. Bapt. de Jean Rauli et de Guilhalmette de Rauli « frère et seur besons » (17 avril); — de Ph. de Dupré, fille de Jean; parr. « honorable A. Bonofon religieux (21 avril). — F° 67. Bapt. de M. Melon; parr. M. Mathu-

rin Combarieu, avocat en la cour du Parlement de Toulouse; marr. demoiselle J. de Combarieu, femme à M. J. Bigorre, avocat (7 mai). — F° 67 v°. Parr. de Bernard de Redon, lieutenant principal (12 mai); — de J. Musnier « esplingier » (22 mai). — F° 72. Bapt. de Jeanne, fille de Darde Farnoël et de Catherine Secondy; parr. messire Antoine Farnoël, prêtre et vicaire de Saint-Michel (16 octobre). — F° 73 v°. Parr. de G. Amoreux, religieux du monastère Saint-Pierre de M. (8 décembre). — F° 75. Bapt. de Pierre Delfau (fils de) Bon-Jour « carrejoleur de cloches du monastère »; parr. P. de Laudonie, religieux; marr. Marg. de Pagésie (21 décembre). — F° 77. Bapt. de Guiraud Liège; parr. G. de Rua, consul de Sainte-Catherine (19 février 1617). — F° 82: Bapt. d'Anne Gouzies, fille de Jean, et de Jeanne de Rivals (5 juillet). — F° 82 v°. Parr. de B. Larue, prêtre et recteur de Montescot (15 août). — F° 83 v°. Parr. de R. Deudieu, procureur au siège de Lauzerte (27 août). — F° 88. Parr. de Prat-Doumergue, chirurgien; Pignardon, témoin, tous deux soussignés (19 décembre). — Bapt. de Pierre Esparbès, fils de Germain et de Jaquette Molières; « parrin messire Pierre Esparbès, ayeul, et consul dudit Moissac, et marrine Sobirane de Cormolz, mère de ladite de Molières, et à cause de son absence a esté tenue par Proissette d'Esparbès; acistans Monsieur Me Guill. de Redon, juge dudit Moissac, Gérauld de Rua, aussi consul, Me Jean Botail, advocat, MM. de Lambert, Roudil, Delpéré, Motes et autres »; Delpech, prêtre, et Motes ont signé (21 décembre). — F° 88 v°. Bapt. de J. Massip, fils d'André et d'Izabeau de Faugua; parr. J. Motes; marr. demoiselle J. de Labroue, femme d'A. Montret, bourgeois (26 décembre); — parr. de J. Sembel, procureur à Lauzerte, représenté par R. Deudieu, aussi procureur audit siège (28 décembre). — F° 90. Bapt. de Françoise Traveste, fille de Pierre et de Bernarde de Saint-Laurent; parr. Me A. Drulhe, not.; marr. Fr. de la Molère, ve de Nicolas Dandèle, chirurgien (12 février 1618). — F° 92. Bapt. de Marg. de Delpech; parr. Me Pierre de Lavaut, « escolier »; marr. demoiselle Marg. de Ginesti (1 avril); — de Cath. de Capsal, fille de Jean, greffier (12 avril). — F° 93. Bapt. de Rigau de Longueville; parr. R. Lacassagne, bourgeois (14 avril). — F° 94. Bapt. de Cath. de Montret, fille d'André, bourgeois (6 mai). — F° 95. Parr. de J. Hébrard, prêtre et recteur de l'église de Lunel (7 juin). — F° 100. « le 16 octobre 1618 a esté baptisé Martial Jacques, fils à Jean Calot, Egiptien; parr. M. Martial Delpéré, consul, et Mademoiselle Jaquette de Lostange de Saint Alvère, dame de Labastiole, et présent Fr. Delpéré ». — F° 102. Parr. de Pierre Darnaud, greffier (27 décembre). — F° 106. Bapt. au monastère, de Marguerite, fille de S. Nern, apothicaire; « parr. Jean de Cruzy de Castelmayran, religieux et vicaire général de M. le Cardinal de Guize » (5 mai 1619). — F° 106 v°. Bapt. de P. Gouzes, fils de Jean et de Jeanne de Rimalhe; parr. P. de Malgasc; marr. Galioude de Mottes (9 mai). — F° 107 v°. Bapt. de Jean Massabeau fils de Pierre et d'Antoinette de Fabre; parr. Me Jean Cormoul, docteur et avocat; marr. demoiselle J. de Cathala (15 août). — F° 110. Bapt de « Phelip Delfaul, fils de Pierre dict Bonjour, secristain des cloches du monastère Saint-Pierre de Moissac, et de Cath. de Robault »; parr. A. Assier « marchand trafficant », marr. Phelippe de Lamouroux, femme de P. Boniol, marchand boucher (18 février 1620). — F° 111. « En ordo eorum qui matrimonii vinculo vinctiuntur a. 1610, tempore sacerdotii P. Constandi ecclesie divi Michaëlis superioris rectorisque, Constandus rector ». « A été solemnizé mariage le 17e novembre 1610 par moy recteur subsigné entre Melchior Cartier, docteur en médecyne, et Catherine Dardurat »; — « ...entre Guilhen Duran, merchant quynquiller, et Marquèse de Lignères, faict ce 12e décembre 1610. » — F° 112 v°. Mar. d'Anne de Constan, sœur du recteur de Saint-Michel, par P. Grenier, recteur de Sainte Livrade (19 juin 1611). — F° 113. Mar. « dans l'eglise Saint-Germain, annexe de Saint-Michel », entre Pi. Cornilhe et Anne de Dauty de Sainte Livrade, et entre Jean Cornilhe, son fils, et Peyronne Dange (28 août). — F° 114 v°. Mar. entre J. Labroue, marchand, et Fr. de Lautier, veuve de Blaize Cormoul (15 avril 1612). — F° 116: « Le

XVI[e] jour de novembre mil VICXII à Moyssac apprès midy, en présence de nous soubsignés, Marthe Dalet, fille de Jean Dalet de Monflanquin, a fait abnégation et renonce à la prétendue réformée religion, receue par M. P. Constan, recteur de Saint-Michel, en la vraye esglise catholique apostolique et romayne, ayant promis ladite Marthe Dalet demeurer toutte sa vye dans la vraye esglise, ainsin qu'elle a juré sur les Saints Evangilles de Dieu, les an et jour susdits, Blanc, prêtre, Guarric, Esparbès, Duprat, Desparbés, présents, Faure, Constan ». — Mar. entre Jean Duprat, marchand, et Marthe Dalet (1[e] décembre). — F° 120 v°. Bapt. de Bernard de Chambert, fils de Chambert, lieutenant (3 février 1614). — F° 123. Mar. de J. Mestre, tailleur, et Jeanne Frechabie (16 novembre 1614). — F° 125 : « Autre mariage a esté solemnizé entre J. Fau de Miramond et Ricotte Leygue de la mesme parroysse, come ayant esté surprins dans l'acte de l'amour, ainsy que M. Chambert lyeutenant et M[e] Sparbès greffier nous ont atesté ce 9[e] may 1615. » — F° 127 v°. Mar. entre J. Rastelly, d[r] et avocat, et Jeanne de Chambert, « soub les cautions et promesses de M. de Malepeyre, lyeutenant criminel et particulier, en présance de J. Delpech, prêtre et Jacques Py, clerc (22 novembre). — F° 132 : « le 11[e] janvier 1617 a esté resceue en l'église catholique, apostolique et romaine par moy recteur soubsigné, Marie Labajalarye du lieu de Monflanquin, laquelle après avoir esté catéchisée a resnoncée à la Religion prétendue Réformée y ayant esté toujours norrye et entretenue..., abhorant grandement le venin pestifaire de ladite religion prétendue réformée, recognoissant que ce n'est que tromperie... » — F° 138 v° : Mar. entre Et. Besser, marchand, et Jeanne Lacombe, tous deux de Lafrançaise ; cautions, Bapt. Vedelly, prieur dudit lieu, et G. Lacombe (19 août 1618). — F° 140 v°. Mar. entre J. Bache de Piac et Fr. de Laporte « ne m'ayant toutefois exibé le congé du vicaire de Piac, lequel estoit malade, selon ce que m'a dit ledit Jehan Baché, espous, et sire P. Hérault, lequel s'est obligé en cas j'en serois en peine de m'en relever » Delpech, prêtre (7 janvier 1619). — F° 142 v°. Bapt. de Cath. et Marguerite de Chambert, dans l'église du monastère (27 mai). — F° 144. Bapt. de Jean Abbadie, fils d'Antoine ; parr. noble Jean de Cruzy Marcillac, chanoine, et grand vicaire du cardinal de Guize ; marr. demoiselle Anne de Gariez, femme de M. Lacoste, secrétaire du roi ; présents, MM. de Lautier et de la Raffinie, chanoines de Moissac (4 août). — F° 146. Marr. de Cath. de Gallaup, femme de « Lévesque, peintre dudit Moissac » (17 octobre). — F° 150. Mar. entre M[e] Jean de la Bolbène, d[r] et avocat et procureur du roi, et mademoiselle de Besseie (23 avril 1620). — F° 152 v° ; en marge : « ce jourd'hui 18[e] aoûst 1620 a esté ensevely Anthoine Cabritelles, escolier de la ville d'Agen, dans le cimetière de Saint-Michel de Moissac, après avoir faict debvoir d'un bon chrestien dans la maison du collège de ceste ville, par moy soubs.-vicaire de ladite église, ensemble par M. P. Constan, recteur et M. J. Blanc aussi vicare, en foy de quoy me suis signé, Delpech. » — F° 153 : « le 28[e] aoust 1620 a esté ensepvely par nous soubs. Pi. Laplace, soldat du régiment de Chappes, habytant au pays de Béarn, dans le cymetière de nostre église Saint-Michel, lequel après avoir esté respu du Saint-Sacrement de l'autel est décédé dans la maison de J. Labadye, costurier ; et estant très véritable avons signé le présent testatoire, Constans, recteur, Blanc, Delpech, prêtre et vicaire. » ; — v°. Bapt. d'Isabeau de Gautié, fille de Ramond, bourgeois et d'Is. de Linières ; parr. J. Gautié, vieux, aussi bourgeois, père dudit Ramond, et marr. Isabeau de Linières, fe. de P. Boriol, bourgeois ; prés. M[e] J. de Lavolvène, procureur du roi, et frère J. Delpech, religieux, et R. Gallau, capitaine, R. du Casé, marchand, soussignés (1[e] septembre 1620). — F° 155. Parr. de G. Mouraliés, couturier ; — de P. Roudilh, tailleur ; — G. Darles, notaire de Fauroux. — F° 157. Mar. de Ph. Chanbonneau « faiseur d'aiguilles » ; — parr. de « Jehan Volvène, peintre » (15 novembre 1620).

GG 4 (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1621-1629. — BAPTÈMES ET MARIAGES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — Tenu par Constan, rec-

teur, Delpech, Farnoël, J. Blanc, Molinié, Foussat, prêtres et vicaires. — Baptêmes et mariages confondus.

F° 1 v°. Signature : Gallaup, consul. — F° 2. Bapt. de Jean Farnouel, fils de Darde, et de Cath. de Segondy ; parr. Me J. Capsal, greffier ; marr. Th. de Cornilles (21 janvier 1621) ; — v°. Parr. de A. Capelle, religieux de Saint-Pierre. — F° 3. Bapt. de R. du Gout, fils de M. Bernard du Gout, sieur de Laroquette, sa mère demoiselle Bertrande de Bordes (23 mars). — F° 4. Bapt. de Catherine de Rodilh, fille de Me Jean, greffier (19 mars) ; — de Catherine de Rodilh, fille de M. Pierre, notaire (25 mars). F° 5. Parr. P. d'Esparbier, marchand ; marr. « demoiselle Gailharde de Bergen, marchande de Bourdeaulx » (7 mai). — F° 6. Bapt. de Fr. Ner, fils de Siméon ; parr. M. Fr. de Pagésie, dr et avocat (19 mai). — F° 7. Bapt. d'Antoinette de Bigorre, fille de Rigon, bourgeois ; prés. André Bigorre, « escolier » ; — de J. de Lafargue ; parr. B. Delmas « hoste » mar. « honeste feme J. Delvolve, fer à Me d'en Cazals, notaire royal » (4 juillet). — F° 8 v°. Bapt. de Marg. de Surprin ; parr. Me J. Rodilh, ne ; marr. demoiselle Marg. de Lacoste (14 septembre). — F° 9 v°. Parr. de « Bernard Levesque, peintre ». — F° 12 v°. Mar. de H. Lafon, maître charpentier et B. Goirandy (8 janvier 1622). — F° 13. Mar. de R. Mauret « hospitalier » et Anne de Faure (12 janvier) ; — de P. Massip, marchand et Antoinette de Bouniols (30 janvier). — F° 14 v°. Bapt. de Françoise de Gibert ; parr. L. Tapol, chirurgien (3 avril). — F° 15 v°. Mar. de J. Delpech, bourgeois et d'Anne de Viviès (24 avril). — F° 16 v°. Mar. d'Ant. Chauderon, notaire de Lizac, et Françoise d'Esparbès (4 septembre). — F° 18. Bapt. de Jean Lagrèze ; parr. Lagrèze, procureur au Parlement de Toulouse (25 setp.) ; — d'Antoine de la Volvène, fils de Jean, procureur du roi en la judicature de Moissac (2 oct.). — F° 19 v°. Mar. de P. Drulhe, avocat, et Ph. de Labroue ; — de Martial Delpech, bourgeois, et Cath. de Ginesty (16 oct). — F° 21 : « Je soubs. atteste avoir administré le Saint Sacrement de mariage à P. Allet et Marguerite de Soullias, tous deux de la présente paroisse, mais douptant dus cousté de l'homme il nous a esté assuré par messire Rigon Bigorre, bourgeois, qu'il est habitant de la présente paroisse despuis dus ans ». Signé : Molinié, vicaire ; Bigorre (10 novembre). — Mar. de G. Moulis, cardeur et Jaq. de Gridoa (20 novembre). — F° 23. Mar. « avec permission du costé du masle ou il ni a eu aucun empeschement » ; — de J. Raymond, marchand, et J. de Monteily « et ce avec permissoin de M. de Cahors estant de temps prohivé » (8 décembre). — F° 25. Bapt. de J. Negrou, fils de G. et de Marie de Constans ; parr. J. Constans prêtre ; marr. Serene de Duc, veuve de Blaise Labroue bourgeois (20 janvier 1623). — F° 28 v° : « Le second jour du moys d'apvril 1624, après avoir catachisé Ryauton Liuret, du lieu de Syjac en Peyregord et Jeane de Prad domergue aussy native dudit lieu, adjurant leurs religion prest. reff., et grandement contritz et humiliez, protestantz de vivre et morir en la religion catholique, apostolique et romaine, s'estant jetés au pieds du prestre pour confesser leurs péchés et totz contritz la larme à l'œil les... ay respeu du ven. et aug. Saint-Sacrement de l'autel et incontinent resceus en l'église catholique en présence de J. Delpech, prebstre, Praddomergue, J. Molinier, clerc, et autres, dans la chapelle de Sainte-Anne le susdit jour et an ». — F° 31 v°. Mar. de P. Léonet, docteur et avocat, et demoiselle Ursule de Redon (26 février 1623). — F° 34 v°. Bapt. de J. Mestre, fils de Jean et Jeanne Fresjabio (18 av. 1623). — F° 75. Bapt. de H. Ciprien Delpéré, fils de Martial, bourgeois, et de demoiselle J. de Chambert (25 avril). — F° 38. Mar. de B. Soubyra, charpentier, et Jeanne de Braveden (7 mai). — F° 40 v° : « L'an 1623 et le 16e jour du mois d'aoust jour et feste de Monsieur Saint-Roc a esté baptizé aux fons baptismals de l'esglise Saint-Michel, Anthoine Laguie, fils de Jean et de Jeanne de Rispe, parr. M. Antoine Vadens, prebstre, eudomadier du chapitre cathédral de Montauban, et merrine damoiselle Germaine de Velhard, femme à Me Jean Laguie, procureur en la souveraine cour du Parlement de Toulouse, par moy soubssigné Molinié vicaire ». — F° 42 v°. Bapt. de Jacques Hébrard, fils de Antoni, et

de Jeanne de Rauly ; parr. Jacques de Lantron, bourgeois de Lauzerte ; marr. demoiselle Jeanne de Léonet (1er octobre 1623). F° 44 v°. Mar. de B. Espinasse, apothicaire de Castelsagrat, avec Louise Dauras (26 novembre). — F° 45. Bapt. d'Arnaud Drulhe, fils de Géraud et de Anne Delpéré (29 octobre) ; — parr. P. Goubet, chirurgien (3 novembre). — F° 46. Bapt. de M. A. de Gout ; parr. noble A. de Bordes, sieur de Coupet ; marr. dame L. de Baliat (Galiot) de Genoliac (12 nov.). — F° 47 v°. Bapt. de Jean Capsal, fils de Jean greffier ; parr. Pierre Capsal, couroyeur ; présent, J. Bon, greffier (4 janvier 1624). — F° 49 v°. Bapt. de Jean Mespolier ; parr. M. Ginisty, recteur de Saint-Jean del Cornac (20 janvier). — F° 50 v°. Bapt. de J. de Labadie ; parr. G. Lamoreux, chanoine ; marr. damoiselle J. de Pelyssié (1 février). — F° 51. Bapt. de Marie de Suberville, fille à M. Pierre, bourgeois et demoiselle Polyxène de Redon (19 février). — F° 52. Bapt. de Jean Drulhe, fils de Pierre, avocat ; parr. Arnaud Drulhe, notaire (5 mars). — F° 55 v°. Bapt. de Pierre Léonet, fils de Pierre, docteur et avocat ; — parr. Pierre de Redon, docteur et juge (13 juin). — F° 58. Mar. de Liauton Pradomergue, maître chirurgien et « honneste fille » Catherine de Cinq-arbres (9 juillet). — F° 62. Bapt. de Jean Baissade, fils à Pierre et demoiselle Ramonde d'Esparbès ; parr. Jean Baissade, bourgeois (30 décembre) ; — de « Jeanne de Massip, fille à sire Pierre Massip, marchand, et de honneste femme Antoinette de Bouniols » (6 janvier 1625). — F° 65 v°. Mar. de G. Cormols, docteur et avocat, et demoiselle Jeanne de Labroue (8 février). — F° 66 v°. Bapt. d'Isabeau de Gouzes ; parr. Fr. Laroche, docteur et avocat en la cour ; marr. Ys. de Casse, femme à P. Rivalle, praticien (16 mars). — F° 67 v°. Parr. de J. A. Tappol de Port Sainte-Marie. — F° 71. Parr. de J. Linières, marchand, bourgeois (13 juillet). — F° 72. Bapt. de Jeanne de Lacassaigne, fille de Jean, docteur et avocat, et de Marguerite de Bonnet ; parr. Michel Bonnet, oncle maternel ; marr. J. Delbosc ; « laquelle je prie Dieu vouloir faire vivre avec sa crainte, ainsi soit-il, Blanc, vicaire » (7 août). — F° 75. Bapt. de J. Falguières, fils de Guillaume et de B. Merle ; nombreux témoins soussignés (17 septembre). — F° 76. Bapt. de Jean Balmes, fils de Pierre et de Jeanne de Ginesti ; parr. J. Ginesti, recteur de Saint-Jean de Cournac, marr. demoiselle M. de Gaubil ; prés. G. de Linières, Siméon Nern (12 octobre). — F° 81. Mar. de G. Romégoux, marchand, et « honneste fille Catherine de Labrouhe » (16 nov. 1625) ; — de Pierre Guillaume, avocat au Parlement de Toulouse et « honneste damoyselle et fille Anthoinette de Labrouh » (2 janvier 1626). — F° 88 v°. Bapt. de Jaques Mestre, fils d'Antoine et de Jeanne de Pomiés ; « parr. noble Jaques de Chambon, chanoine ; marr. honnête damoiselle Jeanne de Canbariu » (7 mai). — F° 93. Parr. de P. Esparvier, bourgeois (6 août). — F° 96 v°. Bapt. de Isabeau de Commère, fille de Raymond, bourgeois, et de Mademoiselle de Gauban (17 octobre). — F° 99. Parr. de Jean de Cruzy Marciliac, chanoine. — F° 100. Bapt. de Jean Trabesse, fils de Pierre et de Jeanne Sabatier ; parr. M. J. Massias, écrivain, marr. L. de Moles. — Mar. de J. Toulza « scieur de bois » (22 novembre 1626). — F° 102 v°. Bapt. de G. Bonjour ; parr. M. G. Lamoureux, chanoine de l'église collégiale Saint-Pierre ; marr. demoiselle Anne, fille de noble J. Delpon ; — de J. de Delpéré, fille d'Antoine et de demoiselle A. de Dumas ; parr. Martial Delpéré, marchand ; marr. Jeanne de Canazilles, veuve de maître Jean Dupin, notaire. Signé : Desparbès, consul, Bonnafous, consul, Delpech, chanoine, Frondebeuf, Foussat, prêtre et vicaire (22 décembre). — F° 105. Parr. de P. Ribes, docteur et avocat de Toulouse (31 janvier 1627). — Bapt. de Marthe de Manauteau, fille d'Antoine et d'Antoinette Blandinières ; parr. J. Roumégous, prêtre ; marr. M. de Dalet, fille à J. Duprat, marchand ; nombreuses signatures de témoins (4 février). — F° 106. Parr. de « Irison, poutié de terres » ; — J. G. Desparbès, bourgeois (24 février). — F° 108. Bapt. de Jeanne Delpechet, fille à Delpechet, praticien ; parr. Cyprien Delpechet, bourgeois (2 mars). — F° 114. Bapt. de Jean Régie ; parr. noble J. de Cruzy Marciliac, sieur de Castelmayran ; marr. demoiselle J. de Combarieu, veuve à feu M. de Bigorre, « anquesteur » (28 juin) ; —

parr. de A. Auléjac, not. de Lafrançaise (25 juil.). — F° 116 v°. Bapt. de P. Léonet, fils de P. docteur et avocat, et de demoiselle Ursule de Redon ; parr. P. Rauly, bourgeois, marr. demoiselle Marie de Pousols, veuve à G. de Redon, juge de Moissac (29 juin). — F° 121 v°. Parr. de G. Paullet, praticien (21 novembre). — F° 122 v°. Bapt. de J. Balmis, fils à Pierre, bourgeois, et de honnête femme J.de Ginesti ; parr. J. Bayssade, bourgeois ; marr. Jeanne de Montret (30 novembre). — F° 124 v° Bapt. de Jeanne de Pyboul, fille de Joseph et de Géraude de Vernuel ; parr. M. Chambert, lieutenant particulier, marr. noble demoiselle Jeanne de Fromen, femme du sieur de Sainte-Livrade (27 décembre). — F° 126. Bapt. d'Emmanuel Gayllot Mady ; parr. Emmanuel Gallot (Galiot), sieur de (Lostange) Lustache et de Sainte-Alvère ; marr. demoiselle A. Gayllot (Galiot), de Saint-Alvère (16 janvier 1628). — F° 128. Parr. de Antoine Redon, chanoine de Montauban (21 février). — (au v°). Bapt. d'Emmanuel Gaillot de Gariès, fils de J. Fr. de Lupé, sieur de Gariès, et de demoiselle J. G. de Melet ; parr. Emmanuel Galiot, sieur de Lustache (Lostange) ; marr. honnête dame Elisabeth de Crussol (27 février). — F° 133. Bapt. de J. Delpech, fils de Martial, bourgeois, et de Catherine de Ginisty ; parr. mess. J. Ginisty, bachelier en théologie, prêtre et recteur de Saint-Jean de Cornac ; marr. demoiselle J. de Duc, femme à J. Ginisty, bourgeois (13 juin). — F° 136. Sépultures (décembre 1627-juillet 1628). — F° 137 v°. Bapt. de Thoinette, fille de P. Bonnet ; parr. R. Delpech maître charpentier ; marr. Antoinette Delcor ; « en présence de moy Linières escolier et de mess. G. Linières, prebstre et docteur en sainte théologie » (12 août 1629). — F° 142 v°. Bapt. de Pierre Pratdomergue, fils de Liauton, chirurgien ; parr. P. Audat, apothicaire ; marr. demoiselle Bourguyno de Cinq arbres, femme de M. P. Viviès, huissier en la cour (18 octobre 1629). — F° 146. 2 bapt. de 1685.

GG 5 (registre). — 147 feuillets, papier.

1629-1645. — REGISTRE DES BAPTÊMES ET MARIAGES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — Tenu par Botaîlh, recteur, Molinié, Rey, Lamouroux, Fournié, Delpech, Desaurs, Rouzié, vicaires. — Distribution : F° 193, Baptêmes (1629-1634) ; — F° 894-146, Mariages (1629-1645).

F° 2 : « *Liber baptizatorum parr. sancti Michaëlis, Moyssaci, dom. Fr. Botallo, doctore theologo... rectore* ». — F° 5. Bapt. de Ramond Dupuy, fille à Jean, notaire (25 novembre 1629). — F° 6. Parr. de maître Botailh, avocat (5 décembre). — F° 7. Parr. de maître J. de Lavolvène, docteur et avocat, procureur du roi (16 décembre). — F° 9. Bapt. de Marthe Saler, fille de Domenge et de Jeanne Feralle ; parr. M. Fr. de la Roque ; marr. Marie de Bigorre (20 janvier 1630). — F° 14 v°. Bapt. de Jean, fils de P. Bayssade et de Reymonde d'Esparbié (2 avril). — F° 15 v°. Bapt. d'André Piniardon, fils de Pierre, chirurgien, et de Catherine de Toupy ; parr. Antoine Pinardon, maître chirurgien, et marr. D. de Mauret, femme du précédent (14 avril). — F° 17. Parr. de G. Mestre, notaire royal (9 juin). — F° 19. Bapt. de Pierre Grezie, fils d'Arnaud, travailleur, et de M. de Groussou ; parr. P. Audat, maître apothicaire ; marr. demoiselle Catherine de Bonnet (22 août). — F° 21. Parr. de P. Darnaud, greffier (3 octobre). — F° 22. Bapt. de Marie de Labadie, fille d'Antoine Abadie « régeant » (3 novembre). — F° 26 v°. Bapt. de J. de Lacassaigne, fils de Jean et de Marguerite de Bonnet ; parr. J. Cormouls, docteur et avocat (9 mars 1631). — F° 31. Bapt. d'Etienne et d'Ys. de Drulhe, fils et fille de Géraud, notaire, et d'E. de Subsol, (7 septembre). — F° 33. Parr. de Vigneron, recteur de Saint-Julien (22 octobre). — F° 36. Parr. de Fr. Ardurat, avocat (18 janvier 1632) ; — de J. Delbers, notaire (25 janvier). — F° 37 v°. Parr de J. B. de Bedelli, chanoine de l'église Saint-Pierre (18 avril). — F° 38. Bapt. de J. Laguye, fils de Jean, et de Claire de Sère ; parr. G. Lafon, marchand de Toulouse ; marr. demoiselle Fr. de Vielcazal, femme de M° J. Laguie, procureur au Parlement de Toulouse (9 mai) ; — de J. Combarieu, fils à M° Antoine, avocat, et demoiselle R. de Vacquier ; parr. M° J. Combarieu, lieutenant principal du sénéchal de Lauzerte ; marr. Catherine de Cazotes (10 mai). — F° 39 v°. Bapt. de

Proissette d'Esparbès, fille de Jean Germain, bourgeois; marr. Proyss. d'Esparbès, vᵉ de Béringon, marchand de Castelsarrasin (31 mai); — de Marguerite de Lartigue, fille de Jean, mᵉ apoticaire, et de Cath. de Nairn (7 juin). — F° 47. Parr. d'Et. Subsol, capitaine (26 septembre); — de R. Gallau, capitaine; marr. demoiselle Ser. de Pagésie, femme à M. Suberville, conseiller et lieutenant en l'élection de Montauban (3 octobre). — F° 48. Bapt. d'Ant. Tappol, fils de Louis, chirurgien (22 octobre). — F° 51 v°. Bapt. de J. Laqueille, fils de Pierre et d'Anne de Rodilh; parr. J. Rodilh, notaire (8 novembre). —F° 53 v°. Bapt. de Marie de Drulhe, fille à Mᵉ Pierre, dʳ et avocat; nombreuses signatures (21 décembre). — F° 59 v°. Bapt. d'Antoinette Delpech, fille de Guillaume et de J. de Molinié (13 mars 1633). — F° 60. Bapt. de Jacques Giliac, fils de J., mᵉ forgeron; — d'Ant. de Caourz; parr. A. Bigorre, bourgeois; marr. demoiselle Per. de Fouissac, femme de Mᵉ Périn, conseiller en l'élection de Montauban (20 mars). — F° 62. Bapt. de Cath. de Domergue, fille de Jean; parr. J. de Bon, notaire et greffier (8 avril). — F° 64. Parr. de P. Laqueille ,capitaine (26 mai). — F° 69. Bapt. de J. de Pouget, fille d'Yzaac; parr. Jacques Entraigues, praticien (9 septembre). — F° 72 v°. Bapt. de J. Delpech, fille de Jacques et de Fr. de Lesparre (18 octobre). — F° 74 v°. Parr. de Fr. Faché, dʳ en théologie, chanoine et aumônier en l'église collégiale Saint-Pierre (14 novembre). — F° 81. Bapt. de M. Codol, fils de Guiral, travailleur et de Ger. de Landairac; parr. Martial Delpech, bourgeois; marr. demoiselle M. de Monteil, femme à J. G. d'Esparbès (9 avril 1630). — F° 82 v°. Parr. de J. Esparbier, recteur de Montescot (27 mai). — F° 85. Parr. de M. Jacques de Bedat, consul (25 juillet). — F° 91. Parr. d'Ant. Farnoël, prêtre; — d'A. Montech, dʳ et avocat (15 octobre). — F° 93 v°. « Je soubsigné d'Aymiry, dʳ en médecine, certifie et atteste à touts ceux qu'il appartiendra avoir veu et visité Pi. de Sauls, marchand, malade en son lict d'accès de fièvre triple tierce sans aulcun danger de maladie contagieuse; en foy de quoy ay faict la prés. relation; à Moissac le 3 novembre 1630, D'Aymiry ». — F° 95. Jean de Lavolvène, dʳ et avocat et procureur du roi, témoin (17 et 18 novembre 1629). — F° 98. Mar. de B. Piboul, couturier, et Antoinette de Donne; prés. Mᵉ J. Bodet, chanoine, P. Vinieron, recteur de Saint-Julien, Mᵉ R. Galaup, consul (4 juin 1630). — F° 99. Mar. de B. Asimont « maistre pintres » et Ys. de Guyraud; prés. Poumettes, marchand, et J. Siméon, hôte (30 septembre); — de Darde Borie, praticien, et Catherine de Rigals; prés. P. d'Esparbès, bourgeois, et Mᵉ Jean de Lavolvène « peinctre » (27 novembre). — F° 100. Mar. de L. Reynal, docteur et avocat, et demoiselle Ursule de Bonnet; prés. Mᵉ J. Lacassagne, docteur et avocat, et Mᵉ Perry, bourgeois; — de Mᵉ P. Petenaire, procureur de Lauzerte et Marie de Lavolvène; prés. A. Monteil, J. de Lavolvène, peintre (22 décembre). — F° 101. Mar. de P. Drulie « maistre arquebusier de Castelsarrasin », et L. Daurade; prés. M. P. Delprat, not. (1 mars 1631). — F° 105. Mar. de J. Regy, cuisinier, et J. de Burgat; prés. J. de la Roussette et Guarric, marchands (16 fév. 1632). — F° 111 v°. Mar. de B. Molιérat, procureur au sénéchal de Lauzerte et demoiselle M. de Bigorre (17 avril 1633). — F° 113 v°. Mar. de J. Ratié, not. royal, et L. de Granet (6 novembre 1633); — de J. Drulhe, avocat, et demoiselle Bourth. de Lamouroux (20 novembre). — F° 166. Mar. de J. Dupuy, notaire, et demoiselle Ys. de Bayssade (29 octobre 1634). — F° 117, v°. Mar.. de P. Bravent, praticien de Goudourville, et Ant. de Grézel (15 février 1635). — F° 118, v°. Mar. de Mᵉ G. Lagarde, lieutenant de Malause, et demoiselle Jeanne de Ginisty (26 avril). — F° 121. Mar. de Ciprien de Joucla et demoiselle J. de Chambert (3 février 1636). — F° 122 v°. Mar. de Mᵉ Jean de Lavolvène, « docteur ès droitz et procureur du roi », et demoiselle Catherine de Marty, de la paroisse Saint-Sauveur de Castelsarrasin (25 juin 1636). —F° 127. Mar. de noble Pierre de Puignet, de la paroisse de Sainte-Foy d'Agenais, et demoiselle Claire du Verdier; prés. M. Duverdier, père, et M. Richemont (17 octobre 1637); — de noble Silv. Dubreil, et demoiselle Claire de Vacquier, avec dispense; prés. MM. d'Espanel, de Quint, made-

moiselle de Vaquier, mère (12 décembre 1637) ; — d'Ant. Filhol, bourgeois, et demoiselle M. de Lautier (31 janvier 1638). — F° 129, v°. Mar. de J. Dalart, charpentier, et Marguerite de Carme ; prés. R. Mirepoix, consul (25 juillet 1638). — F° 134. Mar. de J. Rouzié, « maître cordonnier », et J. de Lacam (8 janvier 1640). — F° 135. Mar. de J. Coutures, m^e chirurgien, et Cécile de Bayol (26 juillet 1640). — F° 137. Mar. de Jammes Rey « boteurier », et Gab. Casottes (20 septembre 1641) ; — de Gabriel Capmase, « m^e fustier », et Cath. de Retournat (24 novembre 1641). — F° 139. Mar. de Me J. Viviès, avocat, et Catherine de Pagésie (25 janvier 1643). — F° 141 v°. Mar. d'Etienne Bonnet « menuisier du lieu de Cailuts de Bonnette », et de Marie Missonne (4 sept. 1643) ; — de Ant. Rauly, bourgeois, et Barth. de Lamoureux (4 octobre 1643). — F° 144. Mar. de R. Jo, tisseur, et Ray. de Coural (18 septembre 1644). — F° 145. Mar. de B. Endurandis et Françoise de Delpech (12 février 1645).

GG 6 (registre). — 102 feuillets, papier.

1634-1639. — REGISTRE DES BAPTÊMES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL ; — tenu par Botailh, recteur, Rey, Fournié, Delpech, vicaires. — F° 3 v°. Bapt. de J. Felezines, fils de Jean et de A. de Belbèze ; parr. Me J. Dupuy, notaire ; marr. Catherine de Breton (25 janvier 1635). — F° 6. « le dimanche 18 féb. 1635 a esté bapt. Jean, ne scachant le nom du père ny de la mère pour avoir esté trevé cejord'hui matin au devant l'hospital, et a esté donné en baptème par P. Massip, scindic de l'hospital et J. Murat, consul » ; — parr. de J. de Chambon, chanoine de Moissac, et marr. de Marguerite de Férault (19 février). — F° 9. Bapt. de B. Astoulh, fils de J., chaudronnier ; parr. B. Breveden, marchand ; marr. demoiselle J. Labrouhe, femme à P. Delbussou, bourgeois (10 avril). — F° 13 v°. Bapt. de J. Lavolvène, fils de J., et de L. de Bories ; parr. Jean de Lavolvène, procureur du roi (27 mai). — F° 14. Bapt. de J. de Cos ; parr. M. Me J. Grand, chanoine ; marr. demoiselle L. de Plisié, femme de noble P. de Perry, s^r de Grandpred (29 mai). — F° 15, v°. Bapt. de Catherine de Cassang ; parr. B. de Fezendier, écuyer ; marr. demoiselle Catherine de Subreville (27 juin). — F° 18. Bapt. de Thoinette, fille de A. Pagès, « maître sarger » (25 août). — F° 21. Bapt. de G. Moissett ; parr. G. Drulhe, notaire ; marr. Pr. Delpech, femme de Me A. Breton, notaire (14 octobre) : — de « Suzeanne de Genseac, fille de noble Jaques de Laroch, sieur de Genseac, et de Marie Trinquecoste » (17 octobre). — F° 22. Bapt. d'Ant. de Lamoulère ; parr. Méric Juste, écuyer de Caumont (28 octobre). — F° 25. Bapt. de Pierre, fils de P. Ducros, médecin ; marr. G. de Testas, son aïeule (1 décembre). — F° 27. Bapt. de J. Delbusson, fils de Pierre, bourgeois (13 janvier 1636). — F° 29. Bapt. de J. Delperet, fils de sire Anthoine, bourgeois, et de demoiselle H. de Dumas ; parr. Me J. Dupuy, jadis notaire royal ; marr. demoiselle J. Delpéré, veuve de Fr. Bessié, marchand (3 février). — F° 35 v°. Bapt. d'Urs. de Tapol, fille de Louis, m^e chirurgien ; parr. Fr. de Frondebœuf, bourgeois ; marr. Urs. de Redon, femme de Me Léonet (1 mai). — F° 41. Bapt. de Rigon « le nom du père est ignoré » ; parr. F. Lacassaigne, marchand, « à présent consul » ; marr. Fr. Delpech, femme de L. Tapol, « à présent consul » (20 août). — F° 42. Bapt. de Bernarde de Gibert ; parr. Martial Delpech, bourgeois ; marr. B. de Bellegarde, femme d'A. Cohé, apothicaire (9 septembre). — F° 45. Bapt. de J. de Rosié, fille de Jean, cordonnier ; parr. Me J. Rosié, notaire royal ; marr. J. de Cohé, « ses oncle et aïeule » (19 octobre). — F° 51, v°. Bapt. de Fr. Leconte, fils de Jaques, m^e cordonnier, « parr. honorable et noble personne Fr. de Cruzi Marcillac, prieur de Sainte-Colombe et marr. honneste femme de Cérat, femme du sieur Aujoy, marchand » (15 février 1637). — F° 55. Bapt. de Marguerite Baissade, fille de Pierre, et de demoiselle R. d'Esparbié ; parr. J. Dupuy, bourgeois ; marr. demoiselle de Ginisti, veuve à P. Delpech (15 mars) ; — de J. Mauret (24 mars). — F° 57. Bapt. de J. Bessié, fils de G., marchand, et de Jeanne de Botailh ; parr. m^e J. Botailh, avocat ; marr. Jeanne de Delpéré (25 avril). — F° 58 v°. Parr. de J. Duprat, notaire. — F° 59. Bapt. de Jeanne d'Hébrard, fille

d'Antoine et de Jeanne de Rauly; parr. François Delfossat, marr. demoiselle J. de Fromen, veuve du sieur de Sainte-Livrade (19 mai). — F° 63 v°. Bapt. de Marguerite de Chambert, fille à M. Antoine de Chambert, lieutenant, et à demoiselle Is. de Vignials; parr. M. Cyprien de Jouclar, écuyer; marr. demoiselle Marguerite de Laguarrigue, femme à M. Caulet, bourgeois de Lauzerte (16 août). — F° 64. Bapt. de Marie, fille à m^e G. Cormols, avocat en la cour, et à Jeanne de Labrouhe; parr. A. Bruguières; marr. M. Naserole « les susdiz parrin et marrine vrais pauvres de Jésus-Christ » (23 août). — F° 67. Bapt. de Marguerite, fille de J. Lartigue, apothicaire, et de Catherine de Nairn; parr. J. Nairn, chanoine; marr. Marguerite de Pagésie (4 octobre). — F° 69. Bapt. d'Antoine Delfayet, fils de feu Henri, docteur et avocat, et de Catherine de Subreville (29 octobre). — F° 75. Bapt. de J. Auziol; parr. noble M. Jacques de Chambon, chanoine (11 janvier 1638). — F° 77 v°. Bapt. de Constance Soubirac; parr. M. H. Catusse, prêtre herdomadier du Chapitre; marr. honneste femme C. Lamarque (14 février). — F° 79. Bapt. de Jeanne de Segondi; parr. noble Flotard Jouglard, capitaine; marr. demoiselle J. de Pélisier (3 mars). — F° 81: « Le 13e du mois de apvril 1638, feut trouvé sur un chemin dans la paroisse de Viarose un petit garçon, né depuis (peu) d'heures, comme on juge, lequel estant apporté en cette vile, ne scachant à qui il est, je soubsigné recteur l'ay baptisé soubz condition qu'il ne le fut pas; a esté parr. J. Poinctes et marr. Catherine de Hordi »; — bapt. de Jeanne Duméris, fille de François, « marchand du Bourg de la Valée en Picardie » et de Th. Jeanne (25 avril). — F° 82: « Le 7e may... a esté baptisé Jean; ses parents sont incogneus, pour avoir esté trouvé le 4e du susdit mois ». — F° 83. Bapt. de Marie de Vieulet; parr. A. Combarieu, docteur et avocat (24 mai). — F° 84 v°. Bapt. de Sébastien Palmier, fils de G., bourgeois et de Anne de Viguié; parr. S. Maureti, bourgeois (13 juin). — F° 89. Marr. de Marie de Pagésie, femme de M. de Subreville, lieutenant en l'élection de Montauban (29 août). — F° 91 v°. Bapt. de Marguerite de Fesandié, fille de Bernard, bourgeois, et d'Ursule de Codercy; parr. Antoine de Codercy, écuyer; marr. Marguerite de Lautier, femme de mess. François d'Ardurat, avocat (13 octobre). — F° 92. Bapt. de François Fesandié, fils, comme le précédent; parr. François Ardurat; marr. demoiselle Marguerite de Coderci, veuve à feu Me P. de Redon, juge « le susdict Francoys nasquit le dernier janvier 1637 » (16 octobre). — F° 93. Bapt. de Jeanne de Laporte, fille de Jean, marchand, et de Sicarde de Mendre; parr. A. Delbois, avocat; marr. mademoiselle J. Dalbouin (2 novembre). — F° 100. Bapt. de François de Drulhe (2 février 1639).

GG 7 (registre). — 122 feuillets.

1639-1646. — REGISTRE DES BAPTÊMES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL. — Tenu par Botailh, recteur, Delpech, Bousquet, Rouzié, vicaires.

F° 1. Parr. de J. Crouchet, chirurgien, marr. demoiselle Catherine de Boyredon, femme de J. Delpech, dit Poulit, bourgeois (9 janvier 1639). — F° 2. Bapt. de J. Delpech, fils de Jean, « chaussatier », et de Fr. de Lesparre; parr. J. Delpech, bourgeois; marr. J. de Barail (23 janvier); — de Fr. de Sabaterii (3 février). — F° 4. Bapt. d'Antoine Delrat, fils de Jean « maistre fustier » (6 mars). — F° 4 v°. Bapt. de J.-J. Masade, fils de Jean, apothicaire, et de Guiraude Diragué (6 mars); — de J. de Saint-Martin, fils de noble Jean de Saint-Martin, sieur du Martinet, et de demoiselle J. de Luppé de Gariès; parr. J. Bayssade, bourgeois (8 mars). — F° 5, v°. Bapt. de Jeanne Siré; parr. mess. G. Cormouls, avocat; marr. demoiselle J. de Cruselli, veuve de J. Ginesti (25 mars). — F° 6. Bapt. de J. Caumon; parr. J. Cruzi de Marcilhac, prieur de Castelmairan et chanoine de Saint-Pierre; marr. demoiselle Marguerite de Lautier (20 avril). — F° 7. Bapt. de G. de Lapoire, fils de maître Etienne de Lapoire, praticien, et de demoiselle Catherine d'Astruc; parr. maître Gabriel de Lapoire, procureur au présidial de Brive, oncle; marr. Antoinette de Verne, veuve de

Pastor Astruc (1 mai). — F° 10. Bapt. d'Antoinette de Gascq; parr. Jean Duprat, notaire et consul; marr. Antoinette de Bories (24 juillet). — parr. de J. du Chambon, docteur en théologie et chanoine de Saint-Pierre; présents mess. J. de Cérès, R. de Lacoste, R. de Gout, sieur de la Roquette, J. Boudet (31 juillet). — Bapt. de J. Lamoulère, fils de Guillaume « maître chaussetier »; parr. J. Dusol, « escolier » (3 août); — de J. de Régis, fille de Jean « hoste »; marr. J. Doublidanes (9 août). — F° 11 v°. Bapt. de Jean Delpech, fils d'Antoine, marchand; « parr. Estienne Delpech, fils de Antoine, ayant esté changé le dit non de Jean à la prière du père » (14 septembre). — F° 12. Bapt. de R. Gauban, fils de Jean et de Catherine de Cormouls; parr. R. Gauban, bourgeois de Saint-Nicolas; marr. demoiselle M. de Chambert, femme de G. Cormouls (15 septembre). — F° 13 v°. Bapt. de Marguerite de Drulhe, fille de maître Géraud, notaire, et de M. de Subsol; parr. J. Py, marchand; marr. demoiselle Margerite de Subsol, femme de M. de Brassac, avocat de Montauban (12 octobre). — F° 16. Bapt. de P. Merle, fils de G. et de Catherine de Capsal; parr. P. Goubet, chirurgien; marr. G. Larue; présents M. Couhé, et A. Pousoulet (1er décembre). — Parr. d'A. Filhol, bourgeois (11 décembre). — F° 20 v°. Bapt. de Jean, fils de M. J. Germain Esparbès, bourgeois, et de demoiselle M. de Monteilh; parr. J. de Redon, conseiller du roi et lieutenant principal de Moissac; marr. demoiselle Cécile de Geneste (13 mars 1640). — F° 21 Bapt. de Domenge, fille de Liuton Praddomergue, maître chirurgien; parr. J. Delpech; marr. Domenge de Souliac (22 avril). — F° 22 v°. Bapt. de Ursule de Laressaire, fille de Jean et de J. Delbosc; parr. noble J.-J. de Verdier; marr. demoiselle Ursule de Redon, femme à mess. P. de Léonet, docteur et avocat (20 mai). — F° 23 v°. Bapt. de B. de Lalié, fille de David, et de Margerite de Cousi; parr. maître P. Laborye, praticien; marr. B. de Bellegarde (24 juin). — F° 25. Bapt. de Marguerite, fille de G. Carrayrou et de Marguerite Flaunière; parr. J. Murat; marr. Marguerite de Murat (11 juillet). — F° 27. Bapt. de Jean, fils d'Antoine Lescure et de H. de Baillet; parr. J. Motes fils, bourgeois et consul; marr. demoiselle Catherine de Suberville, femme de J. Motes, bourgeois (11 septembre). — F° 28 v°. Bapt. d'Isabeau de Breveden, fille de François, et de R. de Puy; parr. J. Daydié; marr. Isabeau de Bayssade, femme de J. Dupuy, bourgeois (14 octobre). — F° 30 v°. Bapt. de Bernard, fils de P. Bigorre et de J. de Codercy; parr. B. Fesandier; marr. Marguerite de Perry; présent mess. François d'Ardurat, avocat (15 novembre). — F° 31. Parr. de G. L. — amoureus, chanoine du Chapitre collégial (15 novembre); — bapt. de Catherine de Brevedent, fille de Bernard et de Marguerite d'Héraud (24 novembre). — F° 34 v°. Bapt. d'Antoine Carles, fils d'Etienne et de Catherine de Martel, parr. A. Pullin, bourgeois (20 janvier 1641). — F° 38. Bapt. de J. Espinasse; parr. J. Cotures, chirurgien (26 mai). — F° 41 v°. Bapt. de Germain Pagès, fils d'Antoine et de Catherine Constans; parr. mess. G. Constans, « garde et juge royal de la monoye de Tolose »; marr. Marguerite de Jacquemié (4 septembre). — F° 44 v°. Bapt. de Ramonde de Guitmara, fille de François, et de M. de Laborie; parr. J. Doré, chanoine de Moissac; marr. Ramonde de Gourdon (17 novembre). — F° 46. Bapt. d'Antoinette de Saint-Aurel Laffon, fille d'André et de G. de Duprat; parr. maître J. Duprat, notaire royal; marr. Antoinette de Monmouton (3 décembre). — F° 47. Bapt. de René Pouderoux (13 janvier 1642). — F° 51. Parr. de B. Sansot, consul (15 mars). — Bapt. de Françoise de Lemelan, fille de Simon et de Françoise Limozade, du diocèse de Cézieux, province de Bourgogne; parr. P. Marty, maître apothicaire; marr. Françoise Delpech, femme de L. Tapol, chirurgien (16 mars). — F° 53: « Le 3e mars 1642 a été baptizé Estienne de..., lequel a été trouvé sur le seuil de la porte de l'hopital »; parr. Etienne Ange; marr. Isabeau de Chafry. — F° 56 v°. Parr. de Dardé Page, sergent royal. — F° 59. Bapt. de Jeanne d'Auziel, fille de Michel et de Jeanne Feyte; parr. B. Dupuy, notaire royal (27 juillet); — de P. Argan, fils de Jean et de J. Poupine (3 août). — F° 63. Bapt. de P. Asimon; parr. Pierre Re-

naud, « maistre poitier d'estain de la ville de Tolose » (17 août). — F° 68. Bapt. de J. Lescure; parr. M. J. Boudet, chanoine de l'église collégiale; marr. Marie de Subreville, femme de G. de Sagazan, docteur et avocat (22 décembre). — F° 73. Bapt. de Blaise Lafon; parr. noble Blaise Esparbié; marr. demoiselle M. Dardurat (15 mars 1643). — F° 75. Bapt. de Jeanne Souillac; parr. G. Boscus, bourgeois (17 mai). — F° 78. Bapt. d'Antoinette de Lafargue; parr. François Ardurat, docteur et avocat; marr. Antoinette de Raïs (11 juillet); — d'Isabeau de Lagarde; parr. P. Marsan, clerc acolyte (19 juillet). — F° 79. Bapt. de Louis de Laqueilhe, fils de Pierre et de Anne de Roudilh; parr. Louis de Gironde; marr. madame Olympe de Gironde, seigneuresse de Castelsagrat (14 août) ;— de Catherine de Brevedent, fille de François, « maître chaussetier » (22 septembre). — F° 81, v°. Bapt. de Jean Rosié, fils de P. et de Lucrèce de Delbes; parr. J. Rosié, notaire, aïeul paternel; marr. Lucrèce Delpech, veuve de Etienne Delfayet (14 octobre). — F° 82 v°. Bapt. de Jean Cazals; parr. J. Cazals, bourgeois; marr. Peyronne de Caussade (8 novembre). — F° 83. Bapt. d'Hélène Dupuy, fille de B. notaire et de H. d'Auziel; parr. P. Paullet, notaire de Boudou; marr. honneste femme Hélène de Verdier (11 novembre). — F° 84 v°. Bapt. de Clément Esparbès; parr. mess. Clément de Tougé, conseiller du roi en l'élection de Condom; marr. demoiselle Françoise de Vernhies (28 novembre). — F° 85. Bapt. de Jean Hérault; parr. J. Filhol, bourgeois; marr. demoiselle J. d'Hérault, veuve de G. Pagésie, avocat (21 décembre). — F° 91 v°. Bapt. de Jean Trabesse; parr. M. J. de Gasques, chanoine; marr. Ursule de Coudercy (11 mars 1644). — F° 92. Bapt. de J. Guimara; parr. M. J. Daurée, chanoine au Chapitre de Moissac; marr. J. de Landry (6 avril); — de Marc, fils d'Antoine Ala et de Marguerite Dubuc; parr. noble Marc Dupred de Sainte-Livrade; marr. Françoise de Sérat (24 avril). — F° 94 v°. Bapt. de J. Amadieu, fille de Jacques et de Jaquette de Maux; parr. M. de Roumégoux, chanoine; marr. Jeanne de Calmelh (17 mai). — F° 95. Bapt. de Georges de Bigorre, fils de M. de Bigorre, bourgeois, et de mademoiselle J. de Coudercy; parr. G. de Bigorre, chanoine; marr. demoiselle Marie de Redon (19 mai). — F° 97 v°. Bapt. de Perrette Alard, fille d'Antoine, marchand, et de J. de Vigné; parr. Antoine Vigné, bourgeois; marr. demoiselle Perrette Teysognères, femme à maître Thomas Donat, avocat de Castelnau de Monratier (15 août); — de Jean Pechebadens, fils de R. et de Jeanne d'Arachous (26 août). — F° 99 v°. Bapt. de Marguerite, fille de G. Asimond et J. de Deltil; parr. J. Landry, marchand, consul; marr. Marg. de Landry, sa fille (18 septembre). — F° 100. Bapt. de Hugues Maurel, fils de Jean et de J. de Delbosc; parr. H. Catusse, prêtre hebdomadier du Chapitre de Moissac; marr. demoiselle Marie de Montelh (4 octobre). — F° 102 v°. Bapt. de Gérault, fils de François Hermenc et de Marguerite Pons; parr. G. Monteilhet, bourgeois (4 décembre). — F° 103. Bapt. de Etienne Souilhac, fils de Jean, marchand et de demoiselle Françoise de Boscus; parr. Etienne de Boscus, marchand; marr. demoiselle Charlotte de Saint-Beauzel, veuve d'Etienne Boscus, docteur et avocat (1 janvier 1645); — de François Soubira, fils de Barthélémy et d'Antoinette de Lafont; « parr. M. François de Marcilhac, chanoine et prévost en l'église Saint-Pierre, marr. mademoiselle Catherine de Bonnet; lequel baptesme a esté fait en l'église collégiale de Moissac » (11 janvier). — F° 104. Bapt. de Guillaume Aurientis, fils de J. et Marie de Prin « lequel Guillaume est né dans la méterie de Cassé, paroisse d'Espis; se sont présentés à la porte de l'église Saint-Michel, Guillaume Aurientis parrin et Anne de Prin, et m'ont prié de vouloir administrer le saint sacrement de baptême au dit Guillaume, ce que j'aurais fait veu la nécessité pressente » (11 janvier). — F° 105. Bapt. d'Anne Lacroux; parr. J. de Tours, dit Pauchot; marr. demoiselle A. de Vignié, femme de M. Palmié, bourgeois (12 mars); — de J. Palmié, fils de G. et d'A. de Vignié (6 mars); — de Jean Mathieu; parr. J. Linières, bourgeois; marr. mademoiselle M. de Gironde (19 mars). — F° 106. Bapt. d'Estève, fils de Joseph Jougla, dit Felezines (2 avril); —

de Jean Hébrard; parr. M. J. Fourastié, recteur de Saint-Ardario de Causac en Agenais; marr. B. Missonne (25 mai). — F° 107. Bapt. d'Ursule Destais; parr. H. Cormoulz; marr. demoiselle Marguerite de Subreville (31 mai); — de François Tournomolo « né dans la paroisse Saint-Laurent et suis esté prié de luy vouloir administrer le saint sacrement de bapt. par François Delpéré, son parrin, et Françoise de Bordes, sa marrine, ce que je n'aurais refusé » (5 juin). — F° 109. Bapt. de Louise, fille de P. Rouzié, praticien, et de Lucrèce de Delbes; parr. J. Delbes, bourgeois; marr. Lucrèce de Rouzié, femme de B. Larnaudès; présents MM. R. Gautier et A. Delpech, bourgeois et B. Larnaudès, marchand (9 juillet). — F° 110 v°. Bapt. de Guilhalmette d'Arnal, fille d'Antoine, notaire royal, et de Claude de Roudilh; parr. maître P. Roudilh, jadis notaire, marr. Guilhalmette de Plaignes (15 août). — F° 113. Bapt. de Pierre Mirmande; parr. P. Delbusson, bourgeois et consul; marr. Françoise de Delsègue, tante; — de Gér. Creste; parr. G. Drulhe, notaire (10 septembre). — F° 114. Bapt. de Claude, fils d'Antoinette de Léonard; « le parrin qui est Claude Bajalet, et autres assistans m'ont asseuré ne scavoir le nom du père de ceste créature ni le cognoistre aucunement » (19 septembre). — F° 115. Bapt. de Françoise Delpehx, fille de P., tailleur, et de Françoise de Monteilhet; parr. M. Barroyt de Saltibus, bourgeois; marr. Françoise Delpehx, femme de maître Tapol, chirurgien (3 octobre). — F° 117 v° : « Ce jourd'hui 30e novembre 1645 se sont présentés à la porte de nostre esglise J. Daniel et Géraude de Mourousat, parr. et marrine, m'ont prié de voloir administrer le saint sacrement de baptême à Géralde Danielle, fille à Jean et à Jeane de Tours, et m'ont asseuré n'avoir trouvé M. J. Escudié prebstre et leur recteur d'Espis dans la paroisse, ce que je n'aurais refusé veu que c'est un sacrement totalement nécessaire à salut, Rouzié ». — F° 119 v°. Bapt. d'Ysabeau de Gauban; parr. Etienne Gauban, marchand de Saint-Nicolas; marr. demoiselle Ysabeau de Boutailh, femme de M. H. Cormouls; par Jean Courmouls, recteur de la présente église (26 décembre). — F° 120 v°. Bapt. de G. Chambert, fils d'Antoine, lieutenant particulier et assesseur criminel, et de demoiselle Elisabeth de Vinials (5 janvier 1646).

GG 8 (registre). — 322 feuillets, papier.

1646-1662. — BAPTÊMES, MARIAGES ET MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL; — Cormouls, recteur, Rouzié, Delpech, Allègre, Boyssi, Grimald, Ladrech, Petitbernard, Alesy, prêtres et vicaires.

Distribution: Baptêmes (février 1646-octobre 1662), f° 1-41; 132-242; 247-321. — Mariages (1645-1647), f° 45-46,87; (1653-1654), f° 243-246. — Sépultures (1645-1655), f° 42-43, 47-133.

F° 1. Parr. noble B. de Fezendier, écuyer (15 février 1646). — Bapt. de Géraud du Cros, fils de Pierre, médecin, et de demoiselle Raymonde de Vigné (5 février); — de P. Andurandi (11 février). — F° 2. Bapt. de Catherine de Régis (18 février). — F° 4. Bapt. de J. Frésals Dubraulh; parr. noble J. L. Dubraulh, prieur de Castelmayran; marr. dame Claire de Vacquiès (29 mars). — F° 5. Parr. de Antoine Subrebile, conseiller en l'élection de Montauban (14 avril). — F° 9 v°. Bapt. de J. François Lapoire, fils d'Etienne et de demoiselle Catherine Astruc; parr. maître J. François Astruc, docteur en médecine; marr. demoiselle M. Françoise de Lostange, de Saint-Alvère, « aiant il y a près d'un an donné l'eau du batesme audit enfant » (26 août). — F° 10 v°. Bapt. de P. Delperet, fils d'Antoine, bourgeois (septembre); — de Madeleine de Delpéré, fille de M. H. C. Delpéré, trésorier, et de madame G. de Cathala; parr. J. Cathala, conseiller du roi en la cour; marr. mademoiselle de Chambert, femme de G. Cormouls, avocat (19 septembre). — F° 11. Bapt. de Anne de Boutailh, fille de Pierre, bourgeois et de demoiselle J. Delpéré; parr. M. François Boutailh, chanoine et recteur de Saint-Martin; marr. demoiselle A. de Dumas (30 septembre). — F° 12 v°. Parr. de Antoine Alard, procureur au Parlement de Toulouse; marr. demoiselle de Testas (octobre). — F° 21 v°. Bapt. de Catherine de Garric, fille de Raymond, marchand, et de demoiselle Jeudi

de Filhol; parr. A. Breton, notaire, marr. Catherine d'Olive (21 mai). — F° 26. Bapt. de Catherine de Guiringaud; parr. J. Duprat notaire (4 août). — F° 28. Bapt. de Jeane de Pagésie, fille de François et de Hélène de Lavolvène; parr. maître J. A. de Lavolvène, docteur en médecine et professeur en l'Université de Toulouse; marr. demoiselle J. d'Héraud (30 octobre). — F° 29. Bapt. d'Ant. d'Assier, fille de B. Assier, praticien; parr. M. Me P. Assier de Lavergne, chanoine et chantre au Chapitre Saint-Pierre; marr. Antoinette Creisse (17 novembre). — F° 30 v°. Bapt. de R. Vernhes; parr. R. Galaup, capitaine; marr. demoiselle A. de Luppé, veuve à M. de Ricard (16 décembre). — F° 34. Bapt. de Th. Alard; parr. Th. Donat, avocat; marr. demoiselle A. de Vigné (24 février 1648). — F° 37. Bapt. de Giraud Dupuy, fils de... Dupuy vivant notaire, et d'Hélène d'Auziel; parr. G. Dupuy « estudiant en philosophie; marr. « honneste fille..... de Verdié » (14 avril). — F° 40. Bapt. de Marguerite Bessié; parr. François Botailh, chanoine; marr. demoiselle Marguerite de Bonnet, femme de M. Martial Bessié (6 juillet). — F° 43 v°. Sépulture de J. Daydié, bourgeois, « dans une chapelle de l'église Saint-Michel » (11 septembre 1645). — F° 46. Mar. de J. Delom, lieutenant de Castelsagrat, et de Jeanne d'Hébrard (9 janvier 1646). — F° 47. Sép. de Raimonde de Labadie, « femme à J. Couhé, compagnon apothicaire » (11 janvier); — de J. Gauban, docteur et avocat, « enseveli dans l'esglise » (25 mars). — F° 48. Sép. « dans l'esglise » d'Ant. Cousine, femme de Delprat, notaire (4 août); — de G. Linières, prêtre et recteur de Saint-Abinha (18 septembre). — F° 50. Sép. de J. Laquelhe, « décédé en pupillarité, âgé de 7 ou 8 ans, dans l'église » (28 janvier 1647). — F° 53, v°. Sép. de Vidal du Chambon, seigneur de Mongaillard « dans l'église de Saint-Pierre ». — F° 54. Sép. de M. de Laban; — de Cécile de Bayol, femme de J. Coutures, me chirurgien (7 juillet); — de M. du Verdier (8 juillet 1647). — F° 61. Sép. de R. de Vigné, femme de P. Ducros, consul; — de Jeannille Gascou, natif de Valamini, laquais chez M. le lieutenant de Moissac (1 juin 1648). — F° 64, v°. Sép. de Marguerite de Larue, fille d'Ant. et de Fr. de Colomes (6 janvier 1649). — F° 66. Sép. de J. Fauga, « natif de Bayonne, dans la présente esglise » (4 juin). — F° 69. Sép. « dans l'église » de P. Borios, prêtre (19 septembre). — F° 71, v°. « La rue, soldat du régiment de Monseigneur de Lamiliarié, décéda le 29e de janvier 1650 dans la maison Dieu et fut enseveli le mesme jour et an dans le cimetière des pauvres ». — F° 80. Sép. de Mathurin Constan, prêtre et recteur de Sainte-Livrade « enseveli dans le cœur de la présente église » (11 décembre); — « Louis Delcaire, chaudoronier, de Marchastel en Auverneige, désédé le 27e de décembre 1650, lequel partant de Moyssac pour aller à Lauzerte, accompaigné de L. Rode, aussi chaudoronier, du lieu de la Caire, par. de Trio, tomba malheureusement dans un petit ruisseau appelé *del Frayssé*, et se noya, fut trouvé au molin de M. Lacoste, lieu appellé de Baissade, esloigné dudit Moissac un cart de lieue, le 29 dudit mois et an sus escritz et enseveli le 30e dudit mois dans le cimetière appellé de l'Hospitalet dans la paroisse de Saint-Michel de Moissac par moy vicaire sobsigné, Rougié ». — F° 87, v°. Sép. de G. Belegarde, bourgeois « ensevely dans l'église collégiale St-Pierre » (23 novembre 1651). — F° 94, v°. Sép. de J. Lobies, praticien (27 janvier 1652). — F° 95, v°. Sép. « dans l'église » de Marie de Sucsol, femme de Drulhe, notaire (22 mai). — F° 98. Sép. « dans la grande église » de J. de Chambon, prêtre et chanoine de Saint-Pierre (24 mai). — F° 103. Sép. « dans le cœur de la présente église », de P. Vigneron, prêtre et recteur de Saint-Julien (19 septembre 1652). — F° 117, v°. Sép. « dans l'église » de L. Pratdomergue, chirurgien (3 août 1653). — F° 119. Sép. de demoiselle Dardurat, « dans l'église collégialle Saint-Pierre » (12 août). — « M. Jean Jacques, avocat au Parlement de Toulouse, décéda le 13 août 1653, et fut enseveli le 17 dans la grande église ». — F° 124. Sép. de P. Labroue docteur et avocat au Parlement « dans l'église Saint-Pierre » (4 octobre). — F° 126. « M. de la Rafinie, prêtre et chanoine de l'église Saint-Pierre décéda le 19 novembre 1653 dans l'abbaye dudit

Moissac et fut ensevely le 20e dans la chapelle de Saint-Antoine de ladite église » ; — sép. de Catherine de Daydié « dans la chapelle de Saint-Blaise de la présente église » (23 novembre) ; — d'Elis. de Vignals « dans la grande église Saint-Pierre » (24 novembre). — F° 128, v°. Sép. de J. de Boudet, chanoine de Saint-Pierre « dans la chapelle de Toussainctz » (16 février 1654). — F° 130, v°. Sép. de M. de Lavergne, chanoine, au même lieu (8 août). — F° 135, v°. Parr. de J. d'Entraygues, bourgeois (20 janvier 1649). — F° 137. Bapt. de J. Tortonde ; parr. J. Hérault, bourgeois et consul ; marr. demoiselle M. de Subsoi, femme de J. Drulhe, notaire (11 février) ; — de Fr. Espinasse ; parr. M. Fr. Ardurat, docteur et avocat au Parlement (15 février). — F° 141. Bapt. d'Antoinette de Cazals ; parr. P. Delvolvé, marchand de Toulouse ; marr. Ant. de Boniols (6 avril). — F° 142, v°. Bapt. de Cyp. Villars ; parr. H. Cyp. Delpéré ; marr. demoiselle Jacqu. de Catellan (1 mai). — F° 144 v°. Bapt. de Fr. de Soulhac, fille de Jean, bourgeois, et de Fr. de Boscus ; parr. J. Soulhac, procureur au Parlement de Toulouse ; marr. F. de Boscus, veuve d'A. Lènefaud, avocat (27 mai). — F° 147, v°. Bapt. d'Antoinette Lebeau ; parr. P. Douvrier, chanoine au chapitre de Moissac ; marr. noble Ant. de Léon de Gasques (15 juillet). — F° 148. Bapt. de Ramonde Delfossat, fille à François, marchand ; parr. J. Hébrard, docteur et avocat ; marr. demoiselle Ramonde de Léonet (27 juillet). — F° 149. Bapt. de Catherine, fille d'Antoine Alard, marchand, et de demoiselle J. de Viguié ; parr. P. Ducros, docteur en médecine ; marr. demoiselle Catherine de Lauserol (24 juillet) ; — parr. de Pérégrin Durieu, chanoine et hebdomadier du chapitre Saint-Pierre (7 août). — F° 150. Bapt. de J. de Tours, fille de Jean dit Mairoulet, et de J. de Secondy (29 août) ; — de J. d'Autesserre ; parr. A. Calaz, marchand ; marr. J. de Py (20 septembre). — F° 153. Bapt. d'Ant. Botal, fils de Pierre, marchand, et de Jaquette de Delpéré ; parr. A. Delpéré, bourgeois ; marr. demoiselle J. de Botal, femme à M. Bessié, marchand (30 sept.). — F° 156. Bapt. de M. de Pagésie, fille de Fr. et de Hél. de Lavolvène : parr. mess. G. Pagésie, recteur de Sainte-Livrade (11 novembre). — F° 157, v°. Bapt. de P. d'Esparbès, fils de Blaise et de demoiselle Isabelle Dardurat ; parr. M. P. Esparbès, archidiacre et chanoine de Mende ; marr. Marg. de Lautier (9 décembre). — F° 158. Bapt. de R. Mathieu ; parr. noble R. du Gout, seigneur de Larroquette ; marr. demoiselle M. de Cormouls (2 janvier 1650). — F° 159. Bapt de Blaise Puniet, fils de J., et de demoiselle Cl. de Verdier, né dans la paroisse Sainte-Foy de Penne en Agenais (13 janvier). — F° 164. Bapt. de Raymond, fils de M. de Saint-Martin, seigneur de Martinet, et de demoiselle J. de Gariès ; parr. M. R. de Lacoste ; marr. demoiselle Catherine de Lasale, femme à M. de Linières (22 mai). — F° 166 v°. Bapt. de J. Bonocaze ; parr. J. Pouzoulet, notaire (13 mai). — F° 167. Bapt. de Sylvestre de Lapeyre, fils d'Etienne, et de Catherine Dastruc ; parr. noble Sylvestre de Charry ; marr. noble demoiselle A. de Lupé de Gariès (8 juin). — F° 169 v°. Bapt. de P. Bessié, fils de G., marchand, et d'Elizabeth de Botailh ; parr. M. P. Botailh, chanoine ; marr. Bernarde de Bessié, veuve à feu M. de Ferrière, écuyer (26 septembre). — F° 172. Bapt. de Jeanne, fille de Dominique Fonsagrive « teysseur », et de J. de Cassaing ; parr. M. Delbes, bourgeois ; marr. J. de Molinié, femme de G. Delpech « teysseur » (27 novembre) ; — de François de Fort ; parr. François Lupé de Gariès (23 novembre). — F° 175. Bapt. de Catherine de Delpech ; parr. M. J. Lacassaigne, docteur et avocat ; marr. Catherine de Boisredon (4 février 1651). — F° 177. Bapt. de Raymonde de Dubreilh, fille à M. Sylvestre, maréchal de camp, et dame Clère de Vaquié ; parr. Vitalis du Breilh, curé de « Balbasé » ; marr. demoiselle R. de Vacquié, femme de M. Combarieu (20 février) ; — de Marguerite de Bayle, fille de M. J. de Bayle, et de demoiselle Catherine de Volvène ; parr. M. P. de Bailé, chanoine de l'église de Saint-Pierre ; marr. demoiselle Marguerite de Cabrit (21 février). — F° 178. Bapt. de Françoise de Gibert ; parr. P. Lautard, bourgeois (22 mars). — F° 182. Bapt. de J. Espagniol ; parr. M. J. de Laborie, « chanoine camarier du chapitre de Moissac », (22 septembre). — F° 187. Bapt. de J. Moysset ;

parr. J. Moysset, praticien (24 septembre); — de Catherine de Pagésie; parr. M. J. de Lavolvène, « chanoine recteur de Galiac » (septembre). — F° 195 v°. Bapt. de J. Botié; parr. M. J. Mauretu, docteur et avocat (24 mai 1652). — F° 199 v°. Bapt. de J. Crouchet, fils de Jean, maître chirurgien et de Suzanne de Carrière ; parr. M. Crouchet, maître chirurgien (29 août). — F° 203 v°. Bapt. de Jeanne de Bousquet, fille de Pierre, marchand, et de demoiselle M. de Delbusson; parr. M. Ch. Delbosc, procureur au sénéchal de Quercy, siège de Lauzerte (25 mai 1653); — de Jeanne de Chaours, fille de Pierre, et de demoiselle R. de Rigal; parr. maître G. Drulhe, notaire; marr. demoiselle J. de Calmelh, femme de J. Cazals, marchand (12 juin). — F° 205. Bapt. de J. Canitrot; parr. J. Moysset « maistre poytier de terre de la présente ville »; marr. J. de Bosco, femme de J. Secondy (3 août). — F° 206. Bapt. d'Antoinette, fille de noble Alpinian de Massip, écuyer, et de demoiselle Marguerite de Courtois; parr. M. J. de Courtois, avocat en la cour de Parlement; marr. demoiselle Antoinette de Bouniols (8 septembre); — de François de Tempéré, fille d'Antoine, marchand, et de J. de Aujoye (11 septembre). — F° 208, v°. Bapt. de J. Labourie, « fils illégitime de P. Laborrie, sergent du régiment de Champagne »; parr. J. Roumegous, prêtre et chanoine; marr. Antoinette de Drulhe (novembre). — F° 213. Bapt. de Catherine, fille à M. Marty, apothicaire; parr. maître J. Laquelhe « estudiant en philosophie » (16 avril 1654). — F° 217 v°. Bapt. de Françoise, fille de J. B. Lautier, avocat, et demoiselle Claire de Verdier; parr. Dominique Barbe, bourgeois de Castelsarrasin; marr. demoiselle Françoise Lautier, femme de noble Antoine Belloc, bourgeois de Toulouse (22 septembre). — F° 228. Bapt. de Marie de Lautier; parr. noble François de Verdier, sieur de Vilette; marr. M. de Lautier, femme d'Antoine Filhol, bourgeois (4 juillet 1655). — F° 233 v°. Bapt. de J. Delom, fils de Jean, lieutenant de Castelsagrat, et de J. d'Hébrart; parr. J. Hébrart, recteur de Lunel (8 novembre). — F° 234. Bapt. de J. de Laye, fille de Jean « marchand chaussatier »; parr. M. J. de Léon de Gasques, chanoine; marr. madame J. de d'Adines d'Autasserre (18 novembre). — F° 236. Bapt. d'Antoinette Lafargue, fille de P. « maître maneschal » (3 décembre). — F° 240 v°. Bapt. de Jaquete d'Auréjac, fille à Jacques, chirurgien (23 mars 1656); — d'A. de Guibbal, fils de Jamme, et de J. de Hirissou (26 mars). — F° 241 v°. Bapt. de J. de Rouzié; parr. noble J. de Faure, sieur de Saint-Christophe; marr. J. d'Autheserre, femme à mess. R. de Lacoste, procureur du roi en la Généralité de Montauban (5 avril).

F° 244. Mar. de noble J. de Fauré, sieur de Saint-Christophe, et demoiselle Guillaumette de Rauly (30 octobre 1653). — F° 245. Mar. de P. Ducros, docteur en médecine, et demoiselle Françoise de Fabry (22 novembre 1654).

F° 248. Bapt. de J. Leigue, fils d'Antoine, et de Ph. de Lamouroux; parr. M. J. Lafargue, notaire royal des Barthes; marr. demoiselle R. de Léonet, femme à M. A. Lamouroux, avocat (27 août 1656); — parr. de noble François de Marcillac, prévôt et chanoine au chapitre (1er septembre). — F° 249 v°. Bapt. d'A. Depéré, fils de François Gassion Depéré, écuyer, et demoiselle d'Escalier; parr. M. d'Escalier, recteur de Saint-Hubert; marr. L. de Giscard (27 septembre). — F° 250. Bapt. de Gaillarde de Cormouls, fille du sieur J. François, écuyer, et de demoiselle Antoinette Hispania; parr. J. Cormouls, recteur; marr. dame G. d'Ispania, veuve à feu M. de Catalan, doyen au Parlement de Toulouse (13 novembre). — F° 252 v°. Bapt. de J. André Saltibus, fils de Barasc, bourgeois, et de demoiselle Jeanne Delpech; parr. J. A. Cormouls, bourgeois; marr. demoiselle Françoise Delpech, femme du sieur Andurandy, marchand (28 décembre). — F° 253. Bapt. de J. Baironnats; parr. J. de Lacassaigne, chanoine (13 janvier 1657); — de Jaquete de Léonet, fille de M. Pierre Pol, docteur et avocat, et de demoiselle H. de Chambert (20 janvier). — F° 254. Bapt. de François Vernhes, fils de Raymond, écuyer, et de Françoise de Gariès; parr. François Vernhes, prêtre de Castelsarrasin; marr. demoiselle Marguerite de Lhostalnou (v. f° 264 v°) (11 février). — F° 256 : « le 25e novembre 1657 a esté

bapt. une fille aagée de dux ans anviron qui fut treuvée à la porte Sainte-Catherine dans la ville, et lui a esté donné nom Jeanne ». — F° 259. Parr. de noble J. du Sarreau, sieur d'Anger ; — bapt. de Catherine de Périé, fille de Pierre et de Marie de Cantagrel ; parr. M. Nicolas Jougla, docteur en médecine (1 juin). — F° 264. Bapt. de J. Renaud ; parr. J. Dumolin, chirurgien (2 février 1658). — F° 268 v° : « a esté bapt. une fille d'un père et mère incogneux, trouvée à la porte Saint-Michel » (7 juin 1658). — F° 269. Bapt. de G. Auréjac, fils de J. et de demoiselle J. d'Esparbès. — F° 274 v°. Bapt. de Françoise d'Arnaud ; parr. François Audat, apothicaire (13 juin 1659). — F° 275 : « Ciprienne de Lafon, feme de M. G. Drulhe, notaire est décédée... et a esté enlevée par les Pères Récollés pour estre ensevelie dans leur église » (14 mai 1659). — F° 279 v°. Bapt. de Cécile d'Auréjac, fille de Guillaume, chirurgien (25 juin). — F° 280. Bapt. d'Antoine, fils de J.-B. Lautier, avocat général de la Généralité de Montauban, et de demoiselle Claire Verdier ; parr. A. Filhol, bourgeois ; marr. demoiselle A. de Resseguier, femme de noble François de Verdier, sieur de Villette (13 juillet). — F° 282 v°. Bapt. de Catherine de Lagrèse, fille de Pierre, « maître tailleur » (16 octobre). — F° 283. Bapt. de Jean de Fauré ; parr. noble J. de Saintons, « escolier estudiant en l'Université de Tholose » ; marr. Delrous, femme à noble Léonard de Rauly, écuyer (13 novembre). — F° 258. Bapt. de P. Mestre, fils de G., notaire (21 décembre).

F° 288 v° : « Marie, exposée en un lieu public, avec un billet qui attestoit qu'elle n'estoit pas baptizée, receut les sacrements de baptême le jour même » (5 mars 1660). — F° 289, v°. Bapt. d'Antoine Delpéré, fils du trésorier général, et de dame Catherine de Castanié ; parr. mess. A. de Castanié, seigneur de Loubéjac ; marr. dame G. d'Espaigne (avril).— F° 293. Bapt. de Catherine de Falguières, fille de P. et d'Anne de Mons (13 août). — F° 294. Bapt. de Jean, fils de noble J. Poulain, et de demoiselle Jeanne de Rauly ; parr. M. J. de Labroue, chanoine de Moissac et prieur de Bruniquel ; marr. demoiselle Perrette de Foissac, veuve à M. J. Perry, conseiller et assesseur en l'élection de Montauban (5 septembre). — F° 295. Bapt. de M. de Balmes, fille de maître J. Balmes, et de demoiselle Françoise de Gauléjac (25 septembre). — F° 296 v°. Bapt. de Guillaumette de Cormouls ; parr. H. Cormouls, bourgeois ; marr. « noble dame d'Espaigne, veuve à feu M. d'Ouvrier, conseiller en la cour de Parlement de Toulouse (16 octobre). — F° 298. Bapt. de G. Fabry, fils de G., marchand ; parr. G. Fabry, docteur et avocat (12 novembre). — F° 301. Bapt. de François Druilhe, fils d'Etienne, marchand ; parr. M. François de Rauly, chanoine de Moissac et prieur d'Aurenque ; marr. demoiselle M. de Tremblé, femme de maître Dominique Druilhe, licencié (13 janvier 1661). — F° 311 : « L'an 1661 et le 25e novembre a esté bapt. par nous recteur dans la maison à cause de la nécessité un garson de M. le baron de Mondenard et de madame de Gineste, ses père et mère ». — F° 315. Bapt. de J. Mazade ; parr. J. Gringaut, bourgeois de Saint-Nicolas ; marr. G. de Dirague, femme à J. Mazade, « maîstre appoticaire et consul troisiesme » (2 mars 1662). — F° 316, v°. Bapt. de J. Garrigues ; parr. J. Rey, prêtre et prébendier du Chapitre Saint-Pierre ; marr. demoiselle Marguerite de Boussos, faisant pour madame Catherine de Lacoste, abbesse du couvent des religieuses Sainte-Claire (16 avril). — F° 319. Bapt. d'Antoine Delpéré (15 juillet) ; — de Dominique de Lautier (6 août). — F° 321. Bapt. de Marie de Calianouet ; parr. M. Linières, bourgeois ; marr. madame M. de Laroche ; présents : M. de Laroche, conseiller au Parlement, mess. J. de Roumégous et P. d'Ouvrier, chanoines (21 octobre 1662).

GG 11 (registre.) — 88 feuillets, papier.

1661-1668. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL (1) ; — tenu par Cormouls, puis (1668) Montelhs, recteurs, Petitbernard, d'Alesy, Grimald, Betelhe, Pons, vicaires.

Distribution : Baptêmes (juin 1663 - octobre 1668), f° 1-75, 78-79. — Mariages (avril-août

(1) Voir le registre GG 10.

1668), f° 76. — Sépultures (octobre 1661-novembre 1662), f° 80-88.

F° 1. Bapt. de Jean, fils de J. Tissier « maître menuisier »; marr. Françoise Grimallie, veuve à feu Blaise Rotton, bourgeois (24 juin 1663). — F° 2. Bapt. de Hillaire de Lautier; parr. maître Hilaire de Verdier, conseiller du roi et juge de Moissac; marr. demoiselle M. de Cormouls, femme dudit Verdier, juge (2 septembre). — F° 3. Bapt. de Marie Maurety, fille de Jean, docteur et avocat au Parlement; parr. noble J. Despons, sieur de Garrigues; marr. M. de Delbesson, femme de P. Bousquet, marchand (15 septembre). — F° 4. Bapt. d'Alexandre Delpéré; parr. mess. Antoine Alexandre du Castanier, seigneur baron de Loubéjac; marr. demoiselle Anne de Dumas, femme d'A. Delpéré, bourgeois (19 septembre); — de P. Comminian, fils de Jean, marchand, bourgeois, et de Marie Choué (4 novembre). — F° 6, v°. Bapt. de Georges Clary, fils de François, sergent royal (23 décembre). — F° 7. Bapt. de Marguerite Landrieu, fille de Jean, docteur et avocat, et de demoiselle L. de Jauffreau (6 janvier 1664); — d'A. Roudilh, fils de B., et de G. de Girbaud; parr. A. Leigue, bourgeois; marr. Antoinette de Feau, femme d'Etienne Recoules, arpenteur (17 janvier). — F° 10. Bapt. de Jeanne, fille de maître H. Bérard, apothicaire, et d'Anne Dandrieu; parr. P. Duprat, vieux, bourgeois; marr. J. Daujoy, femme de Tempéré, bourgeois et marchand (21 mars). — F° 14. Bapt. de Marie, fille de P. Laval, « président de Tolose », et A. Lafon (28 mai). — F° 17 v°. « Le 7 aoust, feust bapt. H. Panesac dans sa maison par la fame sage nommée la Cardaliaque et appreuvée de M. le vicaire forain à cause du péril de mort, ayant pour père Sanson Panesac, porteur de Tholose ». — F° 19. « Le 22e d'aoust, sur les 10 heures du soir a esté bapt. à cause de péril de mort par Perrete Bertoumieu, sage fame, R. Lacombe »; — bapt. de J. Capgras; parr. J. Capgras, praticien (8 septembre). — F° 22. Bapt. de François de Rousié, fils de P., notaire; parr. noble François de Rauly, chanoine; marr. demoiselle Catherine de Poulins (16 octobre). — F° 23. Bapt. de M. de Fabry; parr. maître P. Ducros, recteur de Sainte-Thècle; marr. madame de Sère, femme de M. Fabry, conseiller au présidial de Lauzerte (12 novembre). — F° 25 v°. Bapt. de demoiselle Marguerite de Cornilian de Mondenard; parr. M. maître J. de Lantrom, conseiller et lieutenant criminel de la sénéchaussée de Lauzerte; marr. dame Marguerite de Verdier de Montravé (5 janvier 1665). — F° 26 v°. Bapt. « d'une fille qui fuste trouvée... au devant de l'hospital » (16 janvier). — F° 28. Bapt. de Marie Gaultier, fille de J. Marc, bourgeois; parr. Raimonde Gaultier, bourgeois; marr. M. de Peigméja, femme d'A. Vigné, bourgeois (1er mars). — F° 45 v°. Bapt. de J. Alary, fils de Louis « blanchier » et de Jeanne de Regis; parr. J. Tissandié « mestre tapissié de la ville de Montauban » (12 juillet). — F° 46 v°. Bapt. de Raimonde Baissade, fille de Jean, bourgeois, et de Jeanne-Marie de Perdrigeau (août). — F° 49 v°. Bapt. de Berthe Plantade, fille de Jean « tireur de laine » (17 janvier 1666). — F° 56. Bapt. de Hugues Tienne; parr. M. Guitard, marchand de Moissac; marr. demoiselle Marguerite de Moncouvrier, « Bourdaloisse » (29 juin). — F° 58. Bapt. de Claude de Cormouls; parr. « Claude de Périer, procureur du roi de Mouillères; marr. madame J. Coste, veuve de mess. Blaise de Labroue, conseiller au Parlement de Toulouse » (19 août). — F° 60, v°. Bapt. de Bernard Delsouc, fils de G., marchand drapier; parr. M. B. de Lagarde, procureur du roi à Moissac; marr. demoiselle Jeanne d'Aujoy (24 octobre). — F° 62. Bapt. de P. Lespinasse, fils d'Antoine, boucher; parr. P. Lespinasse, « escholier », Petrus Lespinasse, signé (16 décembre). — F° 65. Bapt. d'Antoine de Raymond, fille de M. maître Raymond, avocat, et de demoiselle Antoinette de Duprat (8 mai 1667). — F° 66 v°. Bapt. de J. P. Duprat, fils d'Armand, marchand; parr. M. maître J. P. Mauret, diacre, docteur en théologie (13 juillet). — F° 68. Bapt. de J. Alpinian Calas; parr. J. Alpinian Molères, maître chirurgien de Castelsarrasin (25 septembre); — de Geneviève Despiau; parr P. Douvrié, chanoine; marr. Geneviève de Belin, femme à noble Jacques de Timbrune (9 octobre). — F° 69. Beulaigue « vitrier ».

F° 70. P. Mathieu « crocheteur », Coudol « cor-

dier », Mauquié « vigneron ». — F° 71, v°. Bapt. de J. Hébrard, fils de Jean, sergent ordinaire de Moissac (14 février 1668). — F° 72. Bapt. d'Antoine de Gauléjac ; parr. M. Antoine Alard, bourgeois ; marr. demoiselle Françoise de Perroudil (7 mars). — F° 73. Bapt. de L. Delsouc, fils de G., consul ; parr. L. Fabre, chirurgien (31 mars). — F° 74. Bapt. de Catherine, fille de M. Martial Jambert, bourgeois, et de demoiselle Catherine de Jampes ; parr. Balthasar de Cambon, prieur et chanoine de Moissac ; marr. demoiselle Catherine de Pastor (14 mai) ; — de Jean, fils de P. Vienne, bourgeois de Bordeaux ; marr. demoiselle Antoinette de Laserre (9 mai). — F° 78 v°. Bapt. de Marguerite, fille de Ratié, tisserand (16 octobre) ; — de Jeanne, fille de J. Cabanès, marchand, et de Françoise de Cazals ; — de J. François Druilhe (13 octobre). — F° 79. Bapt. de J.-B. de Lautier, fils du trésorier de France ; parr. J. Antoine Lautier « escholier » (14 octobre) ; — Catherine Palmié, fille de Sébastien, bourgeois (17 octobre).

F° 81. Sépulture, dans l'église, de François Marcassus, bourgeois (18 novembre 1661) ; — de J. Falco « escolier », fils de Falco, notaire du Bourg (24 novembre) ; — Balthasar Asier, praticien (1 décembre). — F° 83. Sép. dans l'église Saint-Martin, de François Botailh, recteur de ladite église (8 janvier 1662). — F° 86 v° : « ung petit enfant de Masade jusne, n'ayant que 8 à 9 jours, a esté enseveli dans la chapelle Sainte-Anne de la présente église Saint-Michel » (5 janvier). — F° 86 : « Arnaud Montret, prêtre obituére de la présente église, et, à ce que j'ay apris, aussi assidu au service divin pendant qu'il estoit en estat d'y assister qu'on le peut désirer à un parfait ecclésiastique, après avoir donné toutes les marques d'une patiance véritablement chrestienne pendant une longue et vidante maladie, et d'une haute piété, âgé d'environ 70 ans, ayant reçu les sacrements par moy qui eut pareillement le bonheur de l'assister à l'heure de son trépas, randit son esprit à Dieu le 23 septembre de l'an 1662, précisément à midi, est enseveli dans le cœur de la présente église. P. Alesy ». — « André Montret, bourgeois, frère à maître Arnaud, après avoir reçu tous les sacremens dans sa dernière maladie et donné la nuict passée à ma pressante sollicitation 200 francs à l'hôpital de la présente ville, dont j'ay requis M. Fabre, chirurgien, présant et M. Ginestet, son nepveu et premier consul de Moissac en la présente année, de se souvenir pour les exiger de ses héritiers, est mort aujourd'hui 24 de septembre pendant que je disois la Sainte Messe pour l'âme de G. Delpont, et qu'on chantait l'office des mors pour son frère. P. Alesy ».

GG 10 (registre). — 190 feuillets, papier

1668-1675. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL ; — tenu par Montelhs, recteur, Périé et Martin vicaires.

Distribution : Baptêmes (octobre 1668-février 1675), f° 1-138. — Sépultures (octobre 1668-décembre 1674), f° 141-156. — Mariages (octobre 1668-février 1675), f° 159-189.

F° 1 : « Livre des baptesmes, fait par maître François de Montelhz, bachelier en l'Université de Paris, conseiller, aumônier, prédicateur ordinaire du roy, curé de Saint-Michel de Moissac et ses annexes ». — F° 9. Bapt. de J. Pons ; parr. J. de Cassagneau, sieur de Sandouville (25 novembre). — F° 6. Bapt. de Laurent Combodosou (23 décembre). — F° 10. Bapt. de Jeanne, fille de L. Alary « blanchier » (10 mars) ; — de Catherine Laqueille, fille de Jean, régent, et de Catherine de Lacoste ; présents P. Martin, apothicaire, H. Lacoste « maître chapelier » (11 mars 1669). — F° 11 v°. Bapt. de Marie, fille de J.-J. Bonnet, docteur en médecine, et de Catherine de Rouzié (4 novembre). — F° 12. Bapt. de Jacques Béraud, fils de Henri, « maître appoticaire » et de Anne Dandrieu ; parr. J. Calas, consul ; marr. M. de Duc, femme du sieur J. Passelaigue, bourgeois (10 avril). — F° 13 : « présent M. David Danger, bourgeois de Lion, organiste de la présente ville » (2 mai). — F° 16. Bapt. de Françoise Curolio, fille de feu P., marchand, et de Jaquette de Bonefoux ; parr. J. Aujoy, docteur et avocat en Parlement (7 juillet). — F° 18. Bapt. de Margue-

rite Chambert, fille de Martial, docteur et avocat, et de Catherine de Champese; parr. noble J. de Vignal; marr. demoiselle Marguerite de Roualdès; présents M. J. Perri de Grand pred (15 août). — F° 19 v°. Bapt. de J. Cataix; parr. noble J. de Sarrau, sieur d'Angé; présents, noble A. de Saint-Exupéri, et maître B. Lagarde, procureur du roi à Moissac (1 septembre). — F° 20. Bapt. d'Izabeau de Lagarde, fille de Jean, « maître fusilier » (19 septembre). — F° 23. Bapt. de Catherine de Balmes; parr. A. Ginisty, docteur et avocat (11 novembre); — de P., fils de J. Darnal, notaire; parr. P. Mazade, bourgeois (12 novembre).

F° 29 v°. Bapt. de noble Julien de Gironde; parr. J. Massip; marr. Marguerite de Courtes (22 février 1670). — F° 35 v°. Bapt. d'Anne de Pradal, fille d'Anne de Boutal (21 juin). — F° 38 v°. Bapt. de Jeanne Bayssade; parr. M. maître J. Esparbier, grand archidiacre de Mende, faisant pour lui Blaise Esparbier, juge de Mende (11 août). — F° 39. Bapt. d'Alfonse de Gauléjac Piac; parr. Alfonse de Gauléjac, prêtre et docteur en théologie; présents F. de Marcillac, chanoine et prévôt du Chapitre, et François Pelleprat (11 août). — F° 41 v°. Bapt. de Suzanne, fille de Renaud, sieur de Maurel en Agenais, et de Marie de Léon de Gasques (7 septembre). — F° 42. Bapt. de Charles Boilève; parr. Charles Raoul, docteur et avocat (14 septembre); — de Margot de Launet; parr. G. de Redon « conseiller en la souveraine cour des Aydes de Montauban »; marr. M. de Chambert (17 septembre).

F° 49. Bapt. d'Arnaud Maigné, fils de Charles, bourgeois; parr. M. A. Maigné, chanoine au chapitre Saint-Martin de Montpezat (22 février 1671). — F° 58 v°. Bapt. d'Antoine Augé « sargier »; parr. H. Maux « potier de terre »; présents J. Moisset « potier de terre » et J. Rigon « escolier » (23 août). — F° 62. Bapt. de J. Fayet, fils de Pierre « hoste »; parr. J. de Sarrau; marr. M. de Cormouls, femme d'Hélie de Verdier, conseiller du roi et juge de Moissac (5 octobre). — F° 64 v°. Bapt. de Jacques Ducros, fils de J., bourgeois; parr. Jacques Delom; marr. Françoise de Fabre, femme de M. Ducros, médecin (8 novembre); — de Guillaumette de Darnal, fille de J., notaire royal et greffier, et de demoiselle A. de Masade; parr. G. Planies, procureur au Parlement (29 novembre). — F° 66. Bapt. de J. Labrio, fils de Fr., « m^e^ potier d'estaing ». — F° 70. Bapt. d'Antoine de Gauléjac Piac, fils de noble George, et de demoiselle Cath. d'Alard; parr. noble Ant. de Masquières; marr. demoiselle J. d'Alard, femme de M. J. Delpéré, lieutenant de Moissac (15 février 1772). — F° 73. Bapt. de Jacques Murat, fils de J., « m^e^ blancher » (2 avril). — F° 74. Bapt de Jaquete de Fyguery, fille de J., docteur et avocat au Parlement; parr. G. Bessié, bourgeois; marr. demoiselle Jaquete de Malgasc (29 avril). — F° 77. Bapt. de Jacques Pradal; parr. noble J. de Timbrune de Valence; marr. demoiselle Hélène de Pradal, femme de M. Fr. de Prévost, receveur des tailles au diocèse de Montauban; prés. G. de Redon, et J. Delpéré, lieutenant en la judicature royale de Moissac (17 juillet). — F° 86. Bapt. de J. Mauri, fille de P. « charger »; parr. R. de Gout; marr. J. d'Auteserre, femme de R. de Lacoste, avocat général au bureau des finances à Montauban (1er janvier 1673). — F° 90. Bapt. de J. Capgras, fils de Jean, marchand; parr. J. Combebiac, procureur du roi au siège de Lafrançaise (26 février) .— F° 102. Parr. de Jacques de Lantron, juge criminel au sénéchal de Lauzerte (29 août). — F° 107, v°. Bapt. de P. Lacombe, fils de B., marchand; parr. P. Negron, bourgeois (26 novembre). — F° 111. Bapt. de P. Laure, fils d'Ant. « sonneur de cloches »; parr. P. Bayronnat « sonneur des cloches de Sainte Catherine » (21 janvier 1674). — F° 115, v°. Bapt. de Gabrielle Ursule de Pelagrue, fille de noble J. François, seigneur de Montagudet, et de Marie de Labroue; parr. noble J. de Pelagrue, tenant pour lui Silv. Labroue, chanoine; marr. dame Françoise de Labroue, religieuse Augustine au couvent Sainte Ursule à Toulouse, tenant pour elle Iz. de Rozières, femme à M.J. Escorbiac; prés. A. Py, prêtre, et Alex. Vincenot, « m^e^ es ars » (15 avril). — F° 118. Bapt. de Marie d'Esparbier; parr. A. d'Auteserrre, professeur en l'Université de Toulouse;

marr. demoiselle M. Dardurat (29 juin). — F° 125, v°. Bapt. de P. Labrue, fils de Fr., « potier d'estain» (30 sept.). — F° 128. « L'an 1658 et le 14 février naquit Marie de Gariès, fille à M. noble Fr. de Lupé, seigneur de Gariès, et à demoiselle Marguerite de Loustelou ; fut baptisée le 4e jour d'après sa naissance et a reçu les cérémonies de baptême le 1er novembre 1674 ; a eu pour parr. M. de Manchat, intendant ,et marr. demoiselle M. Saint-Alvère ». — F° 131, v°. Bapt. de Marie de Laporte ; parr. fr. Guill. de Laporte, religieux de l'ordre de Citeaux, tenant pour lui noble Siméon de Lacoste ; marr. demoiselle M. de Lupé Gariès (26 novembre). — F° 134, v°. Bapt. de J. de Gironde ; parr. J. Massip, consul de Piac ; marr. demoiselle M. de Montet (6 janvier 1675).

F° 141. « Livre des mortuaires, fait par M. Fr. de Montelhz ». — F° 143. Sép. de G. Delpech, « prestre et obituère de l'esgl. Saint-Michel, dans le cœur de la susdite église » (13 février 1669). — F° 144. « L'an de nostre seigneur 1669 et le 18 mars est décédé Ch. Richard, natif de la ville d'Angers ; il feust mordeu par une lyone qu'il menoit, ceste blessure luy cousta la vie ». — F° 145, v°. Sép., dans l'église, de noble P. de Richeaumon, décédé « dans sa maison des champs » (8 août). — F° 146, v°. Sép. « dans la présente église, sous la table de l'œuvre », de Catherine de Landry, femme de M. Auréjac, chirurgien (19 novembre 1669). — F° 151. Sép. de Me B. Ratié, notaire, dans l'église (23 février 1671). — F° 152. Sép. de P. Catusse, chanoine hebdomadier, vétéran de Moissac « dans le cœur de nostre église Saint-Michel » (22 septembre). — F° 153, v°. Sép., dans l'église, de J. Lacassagne, avocat, âgé de 91 ans ; — Antoine Lolmède, « escolier » âgé de 20 ans (4 septembre 1772). — F° 154. Sép., dans l'église, de M. G. Agimont « fondeur d'estain » (10 février 1773). — F° 155, v°. Sép. de L. Tapol, chirurgien (30 juillet 1774).

F° 159. « Livre de mariages ». — F° 160, v°. Mar. de Lacroux, mr chirurgien, et Miquèle de Roux ; prés. P. Colonges, marchand, J. Géraud « me apotiquaire », J.-J. Lavé « marchand chaussatié » (1 décembre 1668). — F° 162 v°. Mar. de noble F. Daurusse, seigneur de Laulmède, habitant dudit lieu, et demoiselle Marie de Caulet, de la pré. paroisse ; prés. Alex. de Caulet, conseiller à la Cour des Aides de Montauban, père de l'épouse ; G. de Bigorre, chanoine de Saint-Pierre ; noble P. d'Orbessac, seigneur de Labusquière (29 janvier 1669). — F° 163. Mar. de me Barth. Lautar, docteur et avocat, et Marie de Pagesie (11 février) ; — de J. Lalier et Marie Faiet (26 février). — F° 165, v°. Mar. de noble P. de Gironde, de Castelsagrat, et demoiselle L. de Massip ; prés. J. Aizès, me chirurgien (20 mai). — F° 167 v°. Mar. de J. Ducros, bourgeois, et demoiselle Jeanne de Delom (6 février 1670). — F° 170, v°. Certificat d'annonces pour le mariage de noble Fr. de Pelagrue, de la paroisse de Saint-Sulpice, et de noble demoiselle Marie de Labroue (5 juillet). — F° 171. Certificat pour le mariage de Me Ch. Raoul, docteur et avocat, de la paroisse Saint-Jacques, et demoiselle Fr. de Drulhe (20 juillet) ; — mar. de J. Figueri, docteur et avocat de Castelsarrasin, et demoiselle M. de Bessié (30 octobre). — F° 172. Mar. de J. Pelegarric, praticien de Castelnau de Monratier, et Marg. de Drulhe (14 octobre) — F° 176. Mar. de J. Delpéré et demoiselle J. Dalart (28 avril 1671). — F° 177, v°. Mar. de Bravedent, bourgeois, et Ursule de Tapol (5 août) ; — de P. Esparbier, avocat, et Anne de Lacoste ; présents J. A. d'Auteserre, conseiller en la Cour des Aides de Montauban, M. Me R. de Lacoste, procureur du roi en la Généralité de Montauban (18 août). — F° 185. Mar. de Carles, chirurgien, et Jeanne de Merle (7 août 1673). — F° 189. Certificat des fiançailles de J. de Lafetan, procureur du roi au présidial de Montauban, avec Ursule de Léonet (4 février 1675).

GG. 11. (Registre.) — 4[illegible] feuillets, papier.

1675-1678. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL, tenu par Montelhs, recteur, Martin, Vermeil, Couësque, vicaires. — F° 1 v°. Bapt. de Claire de Tapol ; parr. « me J. Lallié, chanoine hebdomadier qui n'ayant peu le tenir à baptême a comis Jean Dumolin, escolier, son neveu ; marr. madame

Cl. de Lacerre qui n'ayant peu aussi, demoiselle M. de Tapol l'a tenu » (19 fév. 1675). — F° 2. Mar. de F. Fesandier, avocat, et demoiselle Luc. de Cormouls (26 février). — F° 3, v°. Bapt. de Catherine Pomarède, fille de Claude et de Marg. Carrayroune; parr. J. Bouyssière, marchand chaussatier; prés. J. J. Bonnet, docteur en médecine (14 avril); — de Marguerite de Pelagrue de Montagudet; parr. Silvestre Labroue, chanoine; marr. Marguerite de Pelagrue, religieuse de Sainte Claire à Liviniac en Gascogne, a tenu pour elle Isabelle de Rozière (19 avril). — F° 6. Bapt. de Louis de Gaulejac; parr. L. de Gauléjac, jésuite; marr. Catherine de Lauzèle (10 juillet). — F° 7, v°. Bapt. de Marie de Ducros, fille de Jean, bourgeois, et de Jeanne de Delon (25 août). — F° 9. Bapt. de Marie de Couhé, fille de Jean, bourgeois, et de Jeanne de Delon (25 août). — F° 9. Bapt. de Marie de Couhé, fille de Jean, bourgeois et d'Iz. de Cazals; prés. Michel Couhé, curé de Viarose (19 septembre). — F° 11. Bapt. de Ramonde Murat, fille de Jean « blanchier », et de Guill. Dejean; parr. P. Raffy, me apothicaire; marr. demoiselle R. de Brevedent; — de Marguerite de Raffy (24 novembre). — F° 13. Bapt. de G. Roux, fils de Jean, dit Longuet, tailleur d'habits; parr. G. Fabry, bourgeois; marr. demoiselle J. de Delon, femme de J. Ducros, consul (9 février 1676). — F° 15. Bapt. d'Anne de Gautié, fille de Jean, bourgeois, et de Guill. de Vigné; parr. G. Vigné, docteur en médecine (1 avril); — de Fr. Chambert; parr. Fr. de Leigue, chanoine et sindic du chapitre Saint-Pierre; marr. Catherine de Pastor, veuve de M. Richeaumon (12 avril); — de P. Landry, fils de Raimond, bourgeois, et de Bernarde de Pouzoulet (23 avril); — de Marguerite Laqueilhe, fille de Jean, régent (25 avril). — F° 17 v°. Mar. de Pierre Bayssade, fils de Jean, bourgeois, et de demoiselle J. M. de Perdigueau; parr. P. Bayssade, prieur de Sainte Colombe et chanoine de Mende, tenant pour lui, P. d'Esparbier, avocat en Parlement et premier consul de Moissac; marr. demoiselle M. de Regis, femme à noble R. de Gout, sieur de la Roquette (15 juin). — F° 19. Bapt. de Marie de Montelhet, fille de Géraud, bourgeois, et de Marie de la Bartouille (8 août); — mar. de « M. Denis Deloncle, musicien, natif de Cahors, mais habitant de Moissac depuis 3 ans », et de demoiselle Jeanne de Laguie, fille de Jean, bourgeois (16 août); — bapt. de P. Maureti, fils de Jean, avocat, et de Jeanne Delbessou (22 août); — de Marie de Ramond, fille de Pierre, avocat, et d'Antoinette Delprat; parr. J. Saint-Sardos, bourgeois; marr. M. d'Audibert, femme de M. Delprat le jeune, bourgeois (23 août). — F° 21. Bapt. de J. Philippe de Corneilhan, fils de Bernardin, baron et seigneur de Mondenard, et de dame Marie de Gineste; parr. « feu J. Philippe de Bertier, abbé de Saint-Vincens; marr. feue dame Marthe de Bertier, coadjutrice de l'abbaye de Fabas, faisant pour elle Françoise de Corbière » (14 octobre); — de Jeanne et Marie de Moysset, filles de Jean, dit Marcilhac, et de Nicole de Ladrech (14 septembre). — F° 23 v°. Mar. de P. Rangouze, de Castelsarrasin, avec demoiselle Marguerite de Drulhe (17 novembre). — F° 27. Mar. de J. Cazals, marchand, fils de Jean Barast, marchand, et de demoiselle J. de Calmeilh, avec demoiselle Jeanne de Jourda (9 février 1677). — F° 28 v°. Bapt. de Marguerite Bonnette, fille de Jacques, docteur en médecine, et de Catherine de Rousié; parr. J. Martin, prêtre; marr. Marguerite de Surville, femme à mess. Gaspard Lalande, sieur de Testas (14 mars). — F° 29. Bapt. de M. de Pelagrue; parr. noble J. de Pelagrue, sieur de Saint-Jean; marr. madame de Catala, religieuse au couvent de Sainte Ursule à Toulouse (4 avril). — F° 30 v°. Bapt. de Catherine Capgras, fille de Pierre, marchand, et d'Antoinette de Combebiac; parr. J. Combebiac, marchand; marr. Catherine Capgras, femme à J. Borios, serrurier (16 mars). — F° 31 v°. Bapt. de J. François Fauré, fils de Géraud, et de Jeanne Cabaroque; parr. J. François Larnaudes, notaire; marr. demoiselle Marguerite de Bonnet (15 juin). — F° 32 v°. Sép. de M. François de Roaldès « tué sur la place devant l'hosteil de ville, et fut enterré dans l'église Saint Michel et dans le fonds de la chapelle de Notre Dame, en présence de MM. les consulz qui assistèrent en robe audit enterrement avec presque toute la ville » (juin).

— F° 34 v°. Bapt. de J. Marcassus, fils de Jean, bourgeois, et de Jeanne de Rochez; — de Jeanne Volvène, fille de Pierre « maître masson »; parr. J. Serres, « maître cordonnier »; marr. J. Guiphal; présent H. Bonis, « maître chapelier » (22 août). — F° 35. Bapt. de Françoise et de Marie Delmazel, filles de Claude, bourgeois, et de Peyronne de Cabaroque (29 août). — F° 36. Bapt. de Jean Roches, fils de Jacques, bourgeois (6 octobre). — F° 37. Mar. de J. Reynal « maître gantier », fils d'Antoine, vigneron, avec Jeannette d'Alary (20 novembre). — F° 39 v°. Mar. de J. Braveden, marchand, avec demoiselle Marie de Diragué (17 février 1678); — de G. Lacareau « maître vitrier, natif de Tolose », avec Jeanne de Beaulac, veuve de Théodore Voilève (19 février). — F° 41. Bapt. de Galiote de Deltil, fille d'Arnaud « maître potier »; parr. noble J. de Léon, prêtre et chanoine de Moissac; marr. dame G. de Rouset de Lagarde (21 avril); — mar. de François Pelayrat, procureur fiscal de l'abbaye, avec demoiselle Philomène de Romegous (1 mai). — F° 43. Sép. de madame de Cormoulz, veuve de B. Auduy, tailleur d'habits, « dans nostre présente esglise dans le tombeau de son mary, soubs le restable de saint Joseph » (8 juin); — bapt. de François de Pelagrue (12 juin); — de Henry de Lyon de Gasques, fils de noble Jean Paul, et de dame G. de Rouzet de Lagarde (15 juin). — F° 44. Sép. « dans la chapelle Sainte Anne », de J. Deltil, veuve de maître Azymon « potier d'estaing » (4 juillet); — bapt. d'Anne Cassaigne, fille de Jean, praticien; parr. Salvi Périé, marchand; marr. Bertrande Dumas « qui a voulu appeller la dite fille Anne » (5 juillet 1678).

GG 12 (registre). — 386 feuillets papier.

1681-1708. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET MORTUAIRES DE SAINT-MICHEL (1); — tenu par Ferrié, recteur, Couësques, Couhet, Laborie, Lassabathie, Dangles, vicaires.

F° 1 v°. Bapt. de Jeane de Verdier, fille de noble Dominique et de demoiselle J. de Lacoste; parr. noble J.-J. de Verdier, sieur de Monteils, juge et lieutenant général criminel de Montauban; marr. dame Jeanne Dadines d'Autesserre (24 septembre 1681). — F° 3. Bapt. « dans l'églize abbatialle saint Pierre de Silvestre de Labroue, fils à mess. J. François de Labroue, capitaine d'une compagnie des chevaux légers; parr. Silvestre de Labroue, chanoine et sacristain du présent chapitre; marr. dame M. A. de Bennevent Savinhac, femme de Silvestre de Cruzi Marcilhac, vicomte de Grèzes; présents, Gaspard de Testas, sieur de Lalande, et noble Fabien de Pepeyrou (9 octobre). — F° 5. Bapt. de Martial Vayssade, fils de Jean, bourgeois; parr. M. de Ginesty, bourgeois; marr. demoiselle J. de Codercy (16 décembre). — F° 7. Mar. d'Antoine Alard, sieur de Forteville, et demoiselle Marie de Calas (31 janvier 1682). — F° 8. Mar. de J.-J. Bonnet, docteur en médecine, de la paroisse saint Jacques, et demoiselle Barthélémy de Lamouroux (8 février). — F° 9 v°. Sép. « dans le chœur de la présente églize » de François Monteilh, âgé d'environ 60 ans, curé de la présente paroisse (24 mars). — F° 11 v°. Mar. de P. Creisse, marinier, et de Catherine « de père et mère inconnus, ayant esté trouvée exposée dans un bersseau » (28 avril). — F° 13. Sép. de G. Palmié « aagé d'environ 100 ans » (26 mai). — F° 14. Bapt. de J.-B. Carles, fils de Bernard, maître chirurgien, et de Jeanne de Merlé; parr. J. de Lacassaigne, docteur en théologie et chanoine de saint Pierre; marr. Antoinette Delpech, son aïeule (26 juin). — F° 18 v°. Bapt. de Françoise de Ducros, fille de Jean, bourgeois; parr. J. Roches, curé de saint Jacques; marr. Françoise de Ducros, fille de noble Antoine Ducros, sieur de Péjuliande (30 septembre). — F° 21 v°. Mar. de Dominique Lavenère, marchand, et demoiselle Marguerite de Chambert; présents P. Tapol, et J. Escourbiac, praticien au Palais de Toulouse (11 novembre). — F° 23. Bapt d'Anne de Monteilhet, fille de Géraud, et de Marie de la Bartouilhe; parr. J.-B. de Ferrier, docteur en théologie et curé de saint Michel; marr. demoiselle Marie d'Esparbès (16 novembre). — F° 32. Bapt. de Marie, fille de Gabriel Delpech et Anne de Sirech; parr. noble J. L. de Corneilhan, baron de Mondenard; marr. noble M. de Gineste (21 février 1683). — F° 33. Bapt.

(1) Voir les registres GG 11 et GG 57.

de J.-B. Antoine, fils de noble Dominique, sieur de Vilete, et de demoiselle de Lacoste (12 mars); — de Marie Françoise de Labroue, fille du gouverneur de Moissac (5 avril). — F° 41. Bapt. de Joseph Chanut « fils à noble Jean, secrétaire aux Aydes à Montauban et à demoiselle Catherine de Verdier » (14 octobre). — F° 44 v°. Sép. de J. Bayssade, bourgeois « dans la présente église au tombeau de ses prédécesseurs » (30 décembre). — F° 49, v°. Mar. de noble Jean de Lauretz, sieur de Trustal, et de demoiselle Antoinette de Massip (12 février 1684). — F° 51. Bapt. d'Henriette de Labroue (11 mars). — F° 54 v°. « Un homme estranger trouvé noyé dans nostre paroisse saint Michel, lui ayant trouvé des marques de chrétien et un de ses parents l'ayant reconnu venant de Bourdeaux, nous ayant dit qu'il s'était noyé au dessus de Montauban dans la rivière de Tarn environ 3 semmaines, il feut enseveli au cimetière de l'Hospitalet le 14 de may 1684 ». — F° 62 v°. Mar. de J. Larnaudes, praticien, et Françoise Loubiac (26 septembre). — F° 64 v°. « Une fille de père et mère inconnus qui s'est trouvée exposée devant la porte de l'église de MM. du Chapitre a été baptisée sous condition le 8 novembre 1684 ». — F° 65 v°. Mar. de J. François Larnaudez, notaire royal, et Françoise Cabarros (2 décembre). — F° 67: « Quedam supra sprinta sunt transposita prop- « ter copiam morborum ». — F° 74. Bapt. de Marie de Labroue; parr. J. de Catelan, conseiller ecclésiastique au Parlement de Toulouse; marr. dame Marie de Cruzy Marcilhac, femme de L. de Presques (25 juin 1685). — F° 78. Bapt. de Claude Viviès, fils de Guillaume, bourgeois, et de demoiselle Antoinette de Lourmède (8 septembre); — d'Antoine et autre Antoine Capmas, jumeaux, fils de Jacques et de Catherine Falguières (24 septembre). — F° 81. Bapt. de Pierre Filhol, fils de Jean, bourgeois, et de demoiselle Toinette de Duprat (20 avril). — F° 82. Bapt. de Gabriel Froment, fils d'Hector, bourgeois, et de demoiselle Gabrielle de Monteilhet (8 décembre). — F° 86 v°. Mar. de P. Curalhol, chirurgien de la paroisse saint Jacques, et Catherine Delpech (15 janvier 1686). — F° 88 v°. Bapt. de Marguerite Bonet, fille de François, avocat en Parlement et consul, et de madame de Fabry; parr. G. Fabri, bourgeois; marr. Marguerite Mestre; présents, Raoul, avocat et premier consul, Arnaud Dessaus et R. Baget, consuls (10 février). — F° 90. Bapt. de P. Lacroux; parr. P. Ducros, seigneur de Péjuliande, ayant tenu pour lui noble Ch. Lupé de Gariés; marr. dame M. Lefranc, femme à M. de Redon, conseiller en la Cour des Aides de Montauban (18 février). — F° 97 v°: « Mathurin Vidal, âgé d'environ 20 ans, se neja dans la rivière de Tarn au port derrière un pilier du vieux pont » (8 juillet). — F° 98, v°. Sép. de Joseph Baren « natif de Dieppe, mort dans la maison de M. Caire, marchand Forezien » (22 juillet). — F° 101. Bapt. de Jaquette Lacombe, fille d'Antoine et de J. Dussaus; parr. Antoine de Gauléjac Piac, clerc tonsuré; marr. demoiselle Jaquete Figueri de Castelsarrasin (8 septembre). — F° 103, v°. Bapt. de Blaize Marie de Labroue, fils du gouverneur; parr. P. de Labroue, évêque de Mirepoix; marr. dame Marie Anne Desplats de Graniaque, femme à mess. H. Le Mazuier, procureur général de Toulouse (31 octobre). — F° 109. Bapt. de Marie, « fille de Jeanne Rouzié et de père à nous inconnu; et après une exacte perquisition il m'a été dit..... que le père estoit un certain J. A. Mazet, de Castelsarrasy, comme étant en prévantion devant MM. les consuls de Moissac selon la plainte et déclaration faite devant eux par lad. de Rouzié » (15 mars 1687). — F° 113. Bapt. d'Anne Fregebio, fille à M. Guill., marchand, et à Marie de Carles; parr. Fréjabue, bourgeois (17 juin). — F° 115 v°. Bapt. de Marie Dalby, fille de Jean, bourgeois, et de Marquèze de Breveden (27 juillet). — F° 122. Bapt. de Ch. de Mondenart (15 décembre). — F° 127. Bapt. de Fr. de Labroue, fils du gouverneur (26 février 1688); — de Jeanne Lecasse, fille de Vidal, meunier; parr. B. Mestre, notaire royal; prés. Clary, curé d'Espis, Pouzoulet, apothicaire (25 février). — F° 134, v°. Bapt. d'A. Jérôme Drulhe, fils de J. Pierre, marchand et consul, et de demoiselle J. Rauly; parr. Antoine Marcot, docteur en théologie et prébendier au chapitre cathédral de Saint-Etienne

d'Agen; marr. M. de Tapol (30 septembre). — F° 135, v°. Bapt. de Marie Volvène, fille de Pierre « masson »; parr. A. Diragüe, marchand; marr. noble demoiselle M. Dangé (28 octobre). — F° 138. Bapt. d'Antoinette Roux, fille de Jean « hoste »; parr. J. Géraud « marchand apotiquaire »; marr. demoiselle Antoinette de Tissèdre (9 janvier 1689). — F° 152. Bapt. de Jeanne Chastre, fille à Jean « m[e] de musique » (4 octobre). — F° 158. Bapt. de Louis Delvoulve, fils de Bernard, docteur en médecine (20 février 1690). — F° 159, v°. Mar. de Jean Laniès, procureur au siège de Lauzerte, fils de Pierre, ancien procureur audit sénéchal, et de demoiselle Marie Desaux, avec Jeanne Delfayet (3 avril). — F° 161. Bapt. de Louyse de Labroue; parr. P. L. de Labroue, seigneur de Gandalou, son frère; marr. Françoise de Labroue, sa sœur (1[er] juin). — F° 163. Mar. de G. Duthilh, et de Marguerite de Comenian (23 juillet). — F° 164. Bapt. de G. Lapeirière, fils de Pierre « pipotier » (3 septembre). — F° 165, v°. Bapt. de G. Ferréol Ducros, fils à mess. P. Ducros, trésorier de France en la généralité de Montauban, et de dame Marguerite de Redon; parr. mess. Géraud Lefranc, conseiller du Roi, président en la Cour des Aides de Montauban, tenant pour lui G. de Redon, conseiller en la Cour des Aides; marr. demoiselle Marie Delvolvé, veuve à feu noble Antoine Ducros, ancien capitoul de Toulouse (21 septembre). — F° 169. Bapt. de G. Bessé, fils de Denis, marchand, et de demoiselle Hélène de Bistour; parr. Guil. Gazel, sergent royal; marr. demoiselle J. Compaing (12 novembre). — F° 171. Bapt. de Marguerite de Casaux, fille de Jean, marchand, et de demoiselle Marie de Richard; parr. J. Cabanès, marchand; marr. demoiselle Marguerite de Lacassaigne (16 décembre). — F° 175 v°. Bapt. de Marguerite de Peyta, fille de Jean, docteur et avocat en la cour, et de demoiselle J. de Martin; parr. J. P. Soulié, docteur en médecine; marr. demoiselle J. Marg. d'Arnal (11 mai 1691). — F° 182. Sép. dans l'église, d'A. Robin, dit Laquin, « natif de Saint-Rambert en Bugey, cavailler de la C[ie] de M. Fabrègue, capitaine de carabiniers du régiment de Ligoudé », mort à l'hôpital (12 septembre). — F° 187, v°. Bapt. de Jean, fils de J. Roches, apothicaire, et de Marie de Birelichine (25 juillet 1692). — F° 190, v°. Bapt. de Ramonde, « trouvée sur un tablier devant la porte de l'hôpital » (2 décembre 1692). — F° 191 v°. Bapt. de « Géraude Can, fille de Conrad, cavailler dans le régiment de Légal Allemand, et d'Elizabeth mariés » (20 novembre 1692). — F° 195, v°. Bapt. de Marguerite Duran, « fille de M. Julien, musitien » (18 août 1693). — F° 196. Sép. « dans le presbitère », de G. Dupuy, prêtre obituaire de Saint-Michel (14 août). — F° 198. Bapt. de Fr. Vialètes, fille de Pierre, bourgeois, et de demoiselle M. Delpech (21 octobre). — F° 199. Mar. de noble Et. de Lussan, chevalier de la Mote, et demoiselle Suzanne de Fajet; prés. M. Chambert et Barth. Lautar, avocats (24 novembre 1693). — F° 209. Bapt. de P. Ant. Ducros; parr. noble Pierre Delvolvé, écuyer, tenant pour lui Bernard Delvolvé, docteur en médecine (13 novembre 1694). — F° 210. Bapt. de Barth. Balas, fils de Claude, « marchant orphèvre », et de demoiselle Suz. de Delpech; parr. Barth. Fabre « chirurgien litotomiste » (4 janvier 1695). — F° 212, v°. Mar. de J. Fr. Marsal, « organiste », et de demoiselle Marguerite de Héraud (3 février). — F° 214. Bapt. de Silv. de Cormouls, fils de Claude, bourgeois, et de Gabrielle de Crugi Marcillac; parr. mess. Silv. de Crugi Marcillac, seigneur baron de Sauveterre; marr. Raym. Dubreuil (12 avril); — sép. de Cl. Fumel, dit Châtillon, « de la Compagnie de M. le chevalier de Saint-Maurice, brigade de M. Corsel, du régiment des carabiniers du roi » (30 avril). — F° 216, v°. Bapt. de P. Maureti, fils de Guillaume, avocat et assesseur; parr. P. Maureti, curé de Bruniquel; marr. Louise de Bessut, femme d'Antoine Mauri, avocat en la cour (22 juillet). — F° 217 v°. Bapt. d'Ant. Marcassus, fils d'Arnaud, bourgeois, et de demoiselle Marie de Passelaigue (24 août). — F° 225, v°. Bapt. de Claire de Lautié, fille de noble J. B. de Lautier, lieutenant dans le régiment de Belile, et de demoiselle J. de Masade (5 avril 1696). — F° 230. Bapt. de M. Cabanès, fille de Jean, marchand drapier, et d'Antoinette de Ramond (10 août). — F° 237, v°. Bapt. de Cécile Bieulhes, fille de Jaques « maî-

tre de musique ». (4 juin 1697). — F° 239, v°. Bapt. de Cath. Audat, fille de J. François, « marchant appoticaire » et de demoiselle Catherine de Capgras (28 juillet). — F° 248, v°. Bapt. d'Antoinette, fille du sieur Duprat, marchand, et de demoiselle Ph. de Martin ; parr. G. Martin, chirurgien d'Auvillars ; marr. Antoinette Duprat, femme de J. Filhol (3 août 1698). — F° 254. Transaction, entre l'abbé de Moissac et le curé de Saint-Michel touchant la jouissance des revenus de la dite cure (10 juin 1697). — F° 255. Bapt. de Marguerite de Vigneaux, fille du sieur de Fontestèle et de demoiselle de Motes ; parr. J. Motes, avocat, maire de Moissac ; « le bapt. a esté fait par noble Fabien de Vigneaux, curé de Saint-Pierre-de-Razac » (16 février 1699). — F° 261. Mar. de Ciprien Dupuy, bourgeois, et demoiselle Toinette de Ramond (3 septembre). — F° 264 v°. Bapt. de G. Tapol, fils de Pierre, docteur en médecine, et de demoiselle Marg. de Reinal ; parr. G. Rainal, conseiller et avocat du roi de Lauzerte (29 décembre). — F° 265. Bapt. de Marthe, fille de « Tandeur, carilloneur de l'abbaye » ; parr. Silv. de Labroue, chanoine ; marr. M. de Gratacap ; prés. J. Buscon et J. Volvène (11 janvier 1700). — F° 267, v°. Mar. de « G. Boissières, praticien, et honnête fille Fr. Delmazel » (16 février). — F. 270. Bapt. de Catherine, fille de J. B. de Lautier ; « lieutenen au régiment de Vermendois » ; parr. J. Ant. Lautier, avocat du roi au bureau des Finances de Montauban ; marr. Cath. de Gringeau (Guiringaud) ; prés. Dominique de Lautier, capitaine au régiment de Vermandois (11 avril).
F° 276. Bapt. de P. Lassabathie, fils de Henri, marchand, et de demoiselle Marguerite Maniel (12 septembre). — F° 287. Parr. de J.-B. Carles « estudiant en philosophie » (26 mars 1701). — F° 290. Bapt. d'Ursule Brevedent, fille de Pierre, avocat, et de demoiselle Marguerite d'Amblart (7 juin). — F° 292 v°. Bapt. de J. et P. Sansots, frères jumeaux, fils de Jean, me tonnelier (16 sept.). — F° 302 v°. Bapt. de J., fils de J. Roques, apothicaire, et de Louise Vireléchine ; parr. noble J. du Gouth du Bouzet ; marr. demoiselle M. de Gauban (28 mai 1702). — F° 307 v°. Bapt. de J. Majourel, fils de Germain « presseur d'huille » (5 novembre). — F° 308. Bapt. de M. Anne de Cormouls ; parr. noble Gaspard de Chabannes, chevalier ; marr. demoiselle M. A. de Gaubaing (5 février 1703) ; — mar. de J. Bayssière, bourgeois, et Marguerite de Balmes (14 février). — F° 316, v°. Bapt. de Nicolas Fabre, fils de Barth., chirurgien, consul ; parr. Ni. Lagarde, procureur du Roi de Moissac ; marr. demoiselle Jaq. de Bissié (22 juillet 1703). — F° 317. Bapt. de Jeanne Roland, fille de Louis, chirurgien, et de J. Deloncle (27 juillet). — F° 332. Bapt. d'Ant. Bergonjat ; parr. noble Ant. de Sainte-Livrade ; marr. demoiselle Fr. de Lonjon ; prés. M. Verdier, et noble B. de Lanes, conseiller (4 juillet 1704). — F° 333, v°. Bapt. de Marie, fille de Cl. Balaz, orfèvre (23 août). — F° 336. Bapt. de Ciprien, fils de Léonard Chabrol, me chirurgien, et de demoiselle Marguerite Laqueille (23 septembre). — F° 342 v°. Bapt. d'André, « fils de père et mère inconnu, ayant été exposé en rue » (16 février 1705). — F° 345. Bapt. d'Anne, fille de J. Fr. Lacassaigne, bourgeois et de Catherine de Cormolz ; parr. Alexandre Sagazan, bourgeois ; marr. demoiselle A. d'Aubert (12 mai). — F° 350. Bapt. de Charles, fils de Paul Dubois et de demoiselle Hélène de Garrigues (25 septembre). — F° 363 v°. Sép. « dans la chapelle de Saint-Joseph dans l'église Saint-Michel » de dame A. de Deydié, femme de mess. P. Régis, « conseiller du roi, secrétaire de la grande chancellerie de Montauban » (29 avril 1707). — F° 370 v°. Bapt. d'Hippolyte Chambert (14 juin). — F° 371. Bapt. de G. Aurimond, fils de Jean, peigneur de laine ; parr. Chambert, sieur de Laprade ; marr. demoiselle Gabrielle de Maliver de Mothes (26 juin) ; — mar. de noble Léon de Boudousquier et Isabeau de Cormouls (7 juillet). — F° 372 v°. Bapt. d'Antoine Martel, fils de Pierre « marchant boutonnier », et de J. de Raynes ; parr. Antoine Grèzes, docteur en théologie, prieur de Saint-Hilaire ; marr. demoiselle L. de Cruzel (28 juillet). — F° 375 v°. Sép. de P. Lespinasse, « docteur en médecine, conseiller du roy et son médecin royal de la ville de ville de Moissac et de sa juridiction » (5 novembre). — F° 378. Mar. de Bernard Aurimond et demoiselle Marie de Monteilhet (29 janvier 1708).

— F° 381 v°. Bapt. de Jaquete, fille du sieur Joseph, noble de Saunhac (2 mai). — F° 382 v°. Bapt. de Pierre, fils d'A. Combarieu, avocat, et demoiselle J.-M. de Delpech, habitants de Moncuq « ladite Delpech étant en voiage s'estant accouchée dans la présente paroisse » (2 juin). — F° 386 v°. Bapt. de Catherine de Lamouroux, fille d'Antoine, marchand, et de demoiselle Gabrielle de Delegy (25 octobre 1708).

GG 13 (registre). — 304 feuillets papier.

1698-1739. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE SAINT-MICHEL; — tenu par Ferrié, recteur, puis Romaignac, curé; Danglès, Leboc, vicaires. — Ce registre fait double emploi avec le précédent pour les années 1698 à octobre 1708 (f° 1-137).

F° 139 v°. Mar. de François Cabanes et Marie de Combebiac (1 décembre 1708). — F° 145 v°. Bapt. de Raymonde Roudil; parr. noble J. de Saint-Martin, capitaine au régiment de Beauvaisis; marr. dame Françoise de Roumégous (2 avril 1709). — F° 149 v°. Mar. de J. Lagarde et Jeanne Detours (20 août). — F° 156 v°. Bapt. de Pierre de Pelagrue, fils de François et de dame Elizabeth de Lantron (13 mars 1710). — F° 157. Bapt. de J. Marie Grandpred, fille de Claude « natif de Moulin, sergent dans le régiment de Durban à présent en quartier dans la ville de Nantes, son père et sa mère se sont trouvés dans la présente ville allant à Nantes joindre le régiment » (25 mars). — F° 159 v°. Bapt. de J. Pierre, fils de R. de Guiscard de Cavaniac et de madame Marianne Duroc (14 juin). — F° 162. Bapt. de François, fils de mess. Pons Delpéré de Sainte-Livrade, trésorier de France, et de dame Marie de France; parr. noble François Delpéré, sieur de Cardaillac, faisant pour lui noble Delpéré d'Antin; marr. dame M. de Vesy, faisant pour elle madame de France (7 octobre). — F° 170. Bapt. d'Antoinette, fille de B. Auduy, bourgeois, et demoiselle Raimonde de Mendre (30 mars 1711). — F° 172. Bapt. de Charles Bonnetys; parr. mess. Charles de Lafon, marquis de Rilhac; marr. dame A. Rose de Laroche, marquise de Saint-Projet (12 juin). — F° 179. Bapt. d'Antoine Cabanes, fils de J. François, marchand; parr. Antoine Combebiac, son grand-père, notaire royal; marr. demoiselle J. de Bougnols (15 décembre). — F° 182. Mar. d'André de Mothes et demoiselle Anne de Calas (9 avril 1712). — F° 187. Sép. d'Etienne d'Esparbès de la Motte de Lussan (1 janvier 1713). — F° 191. Mar. de Noël Gras, natif de Paris, paroisse Saint-Etienne du Mont, et Catherine Delpech (24 avril). — F° 196. Bapt. de Marc-Antoine Tournier, fils de J. Antoine, et de demoiselle Marie d'Huard; parr. M. A. Tournier, curé de Fauroux (23 octobre). — F° 205. Bapt. de J. de Lonjon, fils d'Etienne et de demoiselle Marie de Fabarel (2 juin 1714). — F° 212. Bapt. de Françoise de Delpech, fille de Pierre et Antoinette de Lacoste; parr. Charles Drulhe, prêtre; marr. demoiselle Françoise de Pagès (24 février 1715). — F° 213. Bapt. de J. Madeleine de Sainte-Livrade, fille de H. P. Delpéré, trésorier de France (13 avril). — F° 218 v°. Bapt. de G. Duran, fils d'André, bourgeois (8 décembre). — F° 222 v°. Bapt. de François Roux, fils de Guillaume, et d'Ursule Basbèges; parr. G. Belvèze; marr. demoiselle Françoise de Mourgues (15 mars 1716). — F° 226 v°. Bapt. de M. Bousquet, fille de Philippe, bourgeois, et d'Antoinette Boscus (22 avril).

Lacune de septembre 1716 à janvier 1732 (1).

F° 235 v°. Bapt. de J.-Jacques Bonnefoux, fils d'Antoine, me perruquier, et de Marie Douville (27 avril 1732). — F° 252 v°. Bapt. de Ph. Passelaigue, fille d'Antoine, et de demoiselle Angélique Duprat; parr. Baptiste Balzac, notaire royal de Castelmayran; marr. demoiselle Philippe Martin (11 octobre 1733). — F° 261 v°. Bapt. d'Antoinette et Marie, filles de Barthélémi Sicard, commis au contrôle, et de demoiselle J. de Sirejols (6 juin 1734). — F° 269 v°. Bapt. de Simon Sansot; parr. S. Espiau (12 janvier 1635).

F° 270. Bapt. de Marie-Madeleine, fille de P. Maurety, avocat; parr. J. Maury, procureur du roi au sénéchal de Montauban (16 janvier 1735). — F° 273 v°. Bapt. de P. Duprat, fils de Raymond, bourgeois, marchand, et demoiselle Ber-

(1) Voir GG 14.

nardine Jourda (9 avril). — F° 275 v°. Sép. de P. Ducros, trésorier de France (3 juin). — F° 276 v°. Bapt. de François Lavenère, fils de Claude, m^e tailleur et d'Ysabelle Pelagrue ; parr. et marr. François et Marguerite de Pelagrue, absents (29 juillet). — F° 279. Bapt. de Nicolas « trouvé sur un établie » (5 décembre).

Lacune pour les années 1736-1738.

F° 282 v°. Bapt. de Marie, fille de J. de Richemont, avocat, et de dame Marianne de Saint-Exupéry ; parr. noble J. L. de Saint-Exupéry, son grand-père ; marr. demoiselle M. de Lacombe (3 février 1739). — F° 285 v°. Bapt. de Catherine Belbèze, fille de Pierre, marchand, et demoiselle Marie Bonet ; parr. Antoine Bonet, curé de Montescot ; marr. Catherine de Grèzes (6 juin) ; — de Bernard Lespinasse, fils de Pierre, receveur des domaines du roi ; parr. B. Mestre, avocat ; marr. A. Gouges, femme de J. Couhé, docteur en médecine (14 juin). — F° 289. Bapt. de J. P. Lespinasse ; marr. dame Catherine Delbreil, femme de Dayral, conseiller à la Cour des Aides (3 septembre 1739).

GG 14. (Registre). — 343 feuillets, papier.

1709-1736. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL ; — tenu par Danglès, Romaignac, recteurs, Leboc, Lacombe, Audurandy, Maurety, Pons, vicaires.

F° 3 v°. Bapt. de Raymonde Roudil ; parr. noble J. de Saint-Martin, capitaine au régiment de Beauvaisis (2 avril 1709). — F° 8. Mar. d'Arnaud Belvèze et Anne de Louvatières (5 septembre). — F° 10 v°. Mar. de J. Rousié, marchand apothicaire, avec demoiselle Marie de Dhuard, de Castelsagrat (31 novembre). — F° 11. Bapt. d'Ambroise, fils de m^e B. Delvolvé, médecin, et de demoiselle Marie Delvolvé de Labrousse (7 décembre). — F° 14 v°. Bapt. de noble Pierre de Pelagrue, fils de François, sieur de Montagudet, et d'Elizabeth de Lantron (10 mars 1710). — F° 15. Bapt. de J. M. Grandpred, fille de Claude, sergent dans le régiment Durban « née dans le temps que son père et mère se rendoient au quartier ou étoit leur régiment (à Nantes) » (25 mars). — F° 16 v°. Sép. dans l'église, de Martial Feyssandié, curé de Montescot (27 mai). — F° 17. Bapt. de J. Pierre, fils de mess. R. de Guiscard de Cavaniac et de madame Marie Duroc (14 juin). — F° 19 v°. Bapt. de François Delpéré, fils du trésorier de France (7 octobre). — F° 22 v°. Bapt. de Géraud Alary, fils de Raimond, marchand, et d'Antoinette de Pomel ; parr. G. Alary, prébendier du chapitre de Moissac ; marr. demoiselle Izabeau de Quarrière, épouse de mess. L. Tissendier, procureur à la cour des Aides de Montauban et greffier en chef (9 février 1711). — F° 26. Bapt. de Charles Bonnetys ; parr. mess. Charles de Lafon, marquis de Rilhac ; marr. madame Anne-Rose de Laroche, marquise de Saint-Projet (12 juin) ; — de Guillaume Fabry, fils de Pierre, bourgeois ; parr. G. Fabry, bourgeois ; marr. demoiselle Marie de Prades ; présents J. d'Hélies, avocat au Parlement, noble François de Mondenart (18 juin). — F° 29. Bapt. de Jeanne, fille de Barthélémy Fabre, m^e chirurgien (14 août). — F° 33. Bapt. d'Antoine Cabannes, fils de J. François, marchand, et de demoiselle Marie de Combebiac (15 décembre). — F° 36. Mar. d'André de Motes et demoiselle Anne de Calas (9 avril 1712). — F° 44. Bapt. d'Antoinette « fille trouvée exposée sur la place de Moissac » (19 novembre). — F° 46. Bapt. de Catherine-Thérèse, fille de R. Revel, marchand, et de demoiselle J. de Romaignac ; parr. J.-B. Ferrié, curé de Saint-Michel, son grand'oncle (17 janvier 1713). — F° 49. Bapt. d'Izabeau de Bayssade, fille de Pierre, et de demoiselle Françoise de Lafage ; parr. P. d'Esparbier, juge de Moissac ; marr. madame Izabeau de Verdié de Timbrune (28 mai). — F° 58 v°. Bapt. de P. Quine, fils d'Antoine, marchand ; présents noble J. de Condé, J. Comminian (4 février 1714). — F° 60. Bapt. de Madeleine de Sainte-Livrade, fille de Delpéré, trésorier de France (2 avril). — F° 62. Bapt. de Jean de Lonjon, fils d'Etienne, et de demoiselle M. de Fabarel (2 juin). — F° 67. Bapt. de J. de Vignaux, fille de Dominique, et de demoiselle Françoise de Pezet (9 janvier 1715). — F° 69. Bapt. de Françoise de Delpech ; parr. Charles Drulhe, prêtre et chape-

lain; marr. demoiselle Françoise de Pagès; présents noble François de Pelagrue, B. Bigorre, prébendiers, noble A. Ducros, Darius, prêtre (24 février). — F° 70. Bapt. de Jeanne Madelaine de Sainte-Livrade, fille de mess. Pons Delpéré (13 avril). — F° 75 v°. Bapt. de G. Duran, fils d'André, bourgeois, et de demoiselle Marguerite Bonnet (8 décembre). — F° 79. Bapt. d'Etienne Tournier, fils de J. Antoine, notaire royal, et de Marie de Duard (22 mars 1716). — F° 80. Sép. dans l'église, de noble Flotard de Chambon, sieur de Montgaillard. — Bapt. de M. Bousquet, fille de Philippe, bourgeois (22 avril). — Sép. dans le chœur de l'église, de J. Bousquet, curé de Notre-Dame d'Espis (9 mai). — F° 88. Sép. de P. Pouzoulet, docteur en médecine (3 janvier 1717). — F° 89. Bapt. d'Antoine Caubet, fils d'Antoine, marchand drapier, et de demoiselle Antoinette de Ginious (8 février). — F° 91 v°. Mar. de P. Monbrun, bourgeois de Sérignac, et demoiselle Marguerite de Balmes (5 avril). — F° 104 v°. Bapt. de J. Frontgous, fils de Laurent, mᵉ apothicaire; parr. Jacques Ducros, bourgeois (5 mars 1718). — F° 106 v°. Parr. de R. de Peyta, chanoine (7 juin). — F° 110 v°. Bapt. de J. Larnaudès, fille de Jean bourgeois, et de demoiselle Catherine Delbusson, parr. et marr. P. Delbusson, avocat en Parlement, et demoiselle Jeanne de Curalie, sa femme; présents J. P. Massip, avocat, et J. Lacombe, acolite (20 octobre). — F° 112. Bapt. de Cyprien Rey; parr. Cyprien Bigorre; marr. demoiselle Françoise Mourge (4 décembre). — F° 113. Bapt. de J. Caulet, fils de Bertrand, bourgeois, et de Marguerite Dumoulin (22 décembre); — de B. Flourens, fils de Jean, « sarger »; parr. B. Mestre, étudiant en droit; marr. J. Marabal; présents V. Jaquet, avocat, G. Vigné, bourgeois, H. Vigné, ancien officier (29 décembre). — F° 115. Bapt. d'Angélique de Montégut de Falmon, fille de François; sa mère Marguerite de Lourma, décédée le même jour (10 février 1719). — F° 116. Bapt. d'Angèle Toinette Fouquet, fille de Joseph et de Jeanne Feyt; parr. mess. Antoine Delpéré, seigneur de Saint-Paul, avocat et procureur du roi aux requêtes du Parlement de Toulouse; marr. Angèle Feyt; présents mess. J. de Castanède de Lagrésie, chanoine au chapitre de Moissac, mess. Joseph de Salvezou, capitaine au régiment de Chartres infanterie, chevalier de Saint-Louis (5 mars). — Sép. de J. Bataille, soldat dans le régiment de Landes infanterie, en quartier dans Moissac (5 mars). — F° 117 v°. Mar. d'Antoine Granier, porteur de contraintes, de Montauban, et demoiselle Suzanne Dessaux (24 avril); — de M. Cyprien Bigorre, bourgeois, et demoiselle Françoise de Mourgue (25 avril). — F° 118 v°. Bapt. d'Antoine Rolland, fils de Louis, mᵉ chirurgien, et demoiselle J. de Régis; parr. A. Couhé, avocat; marr. demoiselle J. de Bouniols (29 juin). — F° 123 v°. Bapt. de Cyprien Chabrol, fils de Léonard, mᵉ chirurgien, et de demoiselle Marguerite Laqueille (26 novembre). — F° 126. Bapt. de J. d'Audhuy, fille de Bernard, bourgeois et de R. Mendre; parr. Cyprien Delsouc, bourgeois; marr. demoiselle Jeanne de Bories; présents Alexandre Sagasan, lieutenant général de police, J. François Lacassaigne, avocat en Parlement, J. Géraud, marchand apothicaire (18 février 1720). — F° 129. Bapt. de Charles Martinet, fils de Pierre, marchand, et de demoiselle Anne Dupont (14 septembre). — F° 133 v°. Mar. de Bernard Mestre, avocat en Parlement, et demoiselle Ursule Duprat; — bapt. de J.-M. Bousquet, fille de Philippe, bourgeois, et de Toinette de Boscus (6 février 1721). — F° 139. Bapt. de noble P. Louis de Pelagrue (13 août). — F° 142. Sép. dans l'église des Récollets, de M. de La Bourdenève, capitaine dans le régiment de Bourbonnais (20 octobre). — F° 146. Bapt. de Germaine Régis, fille de Jaques et de M. de Galan; parr. L. Volan, consul; marr. demoiselle G. Cabat; présents M. noble Antoine Ducros premier consul, A. Tournier, aussi consul (16 février 1722). — F° 147 v°. Bapt. de M. de Reynal, fille de R. de Reinal, capitaine de dragons, et de dame Anne de Sauniac; parr. Denis Reinal, ancien officier; marr. dame Marie Douvrier de Sauniac; nombreux témoins (16 avril). — F° 150. Bapt. de Jean, fils à M. Disse, chirurgien, et demoiselle J. Leigue (5 août). — F° 155 v°. Mar. de P. Lespinasse, bourgeois, et demoiselle Alpinianne de Bonnet (2 février 1723).

— F° 156 v°. Bapt. de Raimond, fils de noble J. P. Drulhe, ancien juge royal de Villelongue, et de dame M. de Moysset; parr. noble R. Verdier de Villette; marr. dame J. de Tempéré, veuve de feu noble de Massas; présents nobles Etienne de Lacoste du Bartas, R. de Lacoste, Charles de Mondenard (8 mars). — F° 161. Bapt. de M. Cazeaux, fille de Jean et de Marguerite Motes (7 août). — F° 163. Bapt. de M. Salesses, fille de Hugues, bourgeois, et de J. Fourtet (5 septembre). — F° 166. Bapt. d'Izabeau Rauly, fille de J. Antoine, bourgeois, et de M. de Fayet (20 novembre). — F° 170 v°. Bapt. de Jeanne, fille illégitime du nommé Tranche montagne, soldat dans le régiment de Navarre (20 février 1724). — F° 175. Bapt. de Marie-Madeleine Gilibert, fille de Jaques, dit Sans-Souci, tambour dans le régiment de la Vieille-Marine (6 juillet). — F° 177. Mar. de J.-P. Belbèze, marchand, et Marie de Bonnet (28 août). — F° 188. Sép. dans l'église, de noble François de Mondenard (25 mars 1725). — F° 195 v°. Bapt. d'« un enfant de père et mère inconnus qu'on trouva hier matin exposé à la place » (24 novembre). — F° 196 v°. Mar. de noble L. de Fauré, seigneur de Saint-Christophe, et demoiselle Henriette de Lanes (1 décembre). — F° 204. Sép. de dame Ambroise Dordé, épouse de noble L. de Saint-Supéry, seigneur de Saint-Amans (23 mars 1726). — F° 209 v°. Mar. de François Esparbès, bourgeois, et Jeanne de Tours (30 juillet). — F° 214 v°. Mar. de noble Paul de Caulet, d'Espis, et Louise de Cormouls (25 janvier 1727). — F° 215. Mar. de J. Rivès, huissier de Montauban, et Germaine de Cabat (20 février). — F° 518. Bapt. de Hyacinthe Pernon, fils de Joseph, dit Lionnais, sergent au régiment de Piémont, en quartier dans cette ville (10 mai). — F° 219. Abjuration de « l'hérésie de Luther », par G. Veis, dit Laplanche, natif de Nüremberg, soldat du régiment de Piémont, « en présence d'une très grande foule de peuple » (8 juin). — F° 221. Bapt. d'Anne, « fille illégitime du s[r] Lamothe, lieutenant de dragons dans un régiment dont le nom n'est pas connu à la mère de cet enfant » (22 juin). — F° 228. Sép. de Marc Colin, dit Laliberté, sergent au régiment de Pons (21 décembre). — F° 233, v°. Bapt. d'Et. Cairou, fils de Nicolas, notaire royal (4 mai 1728). — F° 237. Mar. de J. Boyer, marchand, et demoiselle Mad. Moutier (10 août). — F° 246. Mar. de messire Jaques de Ducos, de Maubec, et demoiselle Suz. Jaquette Chabanon de Lautier (21 février 1729); — de J. Redais, charron, et Marguerite de Tours (22 février). — F° 251 v°. Bapt. de Marie, fille de P. Maurety, avocat, et d'El. Basannier; prés. A. Mottes, bourgeois, Et. Pérouze, receveur général des finances (25 juillet). — F° 260, v°. Mar. de J. Cabanes, marchand drapier, et demoiselle Fr. Lassabathie (12 février 1730). — F° 261. Mar. de J. Fr. Lespinasse, bourgeois, et Marie de Pouzoulet cadette (14 février); — bapt. d'Hélène, fille de noble P. Lacoste de l'Isle et de dame Claire de Fabre; parr. M. de Lagarde, conseiller du roi et son procureur; marr. dame Hélène de Viviès, veuve de noble R. de Lacoste (20 février). — F° 263, v°. Mar. de « H. B. Poloni, sieur de Saint-Martin, maître à danser, fils à Joseph, opérateur du roy, et de feu demoiselle A. de Lavit, originaire de Bédarieux », et de Jeanne Pons (18 avril). — F° 265. Mar. de J. Cabady, marchand, et Anne Boissières (4 juillet). — F° 267 v°. Mar. de P. Feyt, notaire royal et Marianne Combebiac (29 août). — F° 271. Sép. de « noble Guérault Dumont, âgé d'environ 24 ans, cy-devant lieutenant dans le régiment de Piémont infanterie, décédé le 28 novembre 1730 et inhumé dans l'église Saint-Michel le 1[er] décembre; l'enterrement n'a été différé qu'à cause que la Cour de Justice avait transporté le cadavre de la maison au château royal de cette ville pour y procéder contre la mort causée par le meurtre prétendu du chevalier Dulis, cornette dans le régiment de Peyre qui est en quartié dans la ville de Moissac ». — F° 274. Bapt. de M. J. Gabriel, fille de Barth. Sicard, « employé aux affaires du roy », et de Jeanne Sirejol; parr. Gabriel Bousquet, « directeur des affaires du roy du domaine de Montauban » (7 janvier 1731). — F° 279, v°. Mar. d'Etienne Tournier, notaire, et Is. de Bonnet (17 mai 1731). — F° 293, v°. Sép. de Fr. Marsal « organiste de MM. du chapitre » (13 juillet 1732). — F° 302. Sép. de P. Curaihe, m[e] chi-

rurgien (1 mars 1733). — F° 305, v°. Bapt de Philippe Passelaigue, fille d'Ant., avocat en Parlement, et d'Aug. Duprat (11 oct.). — F° 312, v°. Bapt. de P. Cazals, fils de Jean, bourgeois (4 mai 1734). — F° 322, v°. Mar. de Fr. Passelaigue et de Janeton de Fabre (17 février 1735). — F° 324, v°. Bapt. de P. Duprat, fils de Raymond, bourgeois, marchand, et de Bernardine Jourda (9 avril). — F° 326, v°. Sép. de P. Ducros, trésorier de France en la généralité de Montauban (3 juin). — F° 328. Sép. de P. Feitou, ancien capitaine (17 septembre). — F° 330, v°. Bapt. de Nicolas « trouvé sur un établi » (5 décembre 1735). — F° 342 v°. Bapt. de Julie Louise de Richemont, fille de Jean, avocat, et de dame Marianne de Saint-Exupéry; parr. P. Casse; marr. J. L. de Montmejean, femme de noble de Saint-Exupéry, écuyer (19 décembre 1736).

GG 15 (registre). — 166 feuillets, papier.

1737-1757. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL (1); — tenu par Lacombe, puis Valette, curés, Pezet, Dorothée, vicaires.

F° 6 v°. Mar. de noble P. Du Lion de Gasques et Justine de Pons (3 septembre 1737). — F° 8 v°. Bapt. de Marie Chantot, fille d'Antoine, marchand, et de Marie de Mourgues (11 octobre). — F° 10 v°. Bapt. de J. Marie Faidi, fille de Jean, marchand et consul, et de Marianne Guillemers (8 décembre). — F° 16. Bapt. d'Anne Marguerite de Fesandier, fille de Martial, avocat au Parlement, et de Marguerite Victoire de Pradal; parr. B. de Cérat, conseiller du roi et greffier criminel en chef du Parlement de Toulouse; marr. dame A.-M. de Héricourt, veuve de mess. J. J. de Pradal, conseiller en la Cour des Aides de Montauban (24 juin 1738). — F° 21. Mar. d'Ant. Latapie, marchand de Valence, et Marguerite Bigorre (29 novembre). — F° 23. Bapt. de Marie de Richemont, fille de Jean, avocat (3 février 1739). — F° 27, v°. Mar. de Bertrand Fieusal, m[e] chirurgien, de Malause, et demoiselle Marianne Baissade (2 septembre); — bapt. de J. P. Lespinasse fils de François, bourgeois, et de Marie Pouzoulet; parr. Pierre Lespinasse, receveur des domaines du roi; marr. dame Cath. Delbrel, épouse de mess. d'Ayral, conseiller à la Cour des Aides de Montauban (3 sept.) — F° 31. Parr. de noble J. Fr. Sancert de Labroue, lieutenant au régiment de Dauphiné infanterie (12 février 1740). — F° 34. Bapt. de Louis Jean-Baptiste de Saint-Exupéri de Saint-Amans, fils de noble Jean Gratien et de dame L. Julie de Montméjan (28 avril); — sép. de G. Labourel, m[e] chirurgien (30 avril); — bapt. de J. Marie Esparbès, fille de François, bourgeois, et de Marie Et. Issanjou (2 mai). — F° 35 v°. Mar. de Cyprien Chabrol, m[e] chirurgien, et Ursule de Cassan (14 juin). — F°36, v°. Mar. de Jean Fréjavise, marchand, et Jeanne de Bouyssou (12 juillet). — F° 37, v°. Sép. d'Antoinette de Fauré, supérieure de l'hôpital, dans la chapelle dudit hôpital (21 août). — F° 39. Mar. de Joseph Simon, bourgeois de Castelsarrasin, et Jeanne Calbet (4 octobre). — F°. 40. Ordonnance de l'évêque de Cahors du 9 février 1658 pour suppléer au défaut de l'acte de baptême de Jér. Bernus, en décembre 1740; à cette date le service de l'église Saint-Michel avait été transféré à Sainte-Catherine à cause des réparations qu'on y faisait. — F° 41. Bapt. de Gérôme Vigé, fils de feu noble P. de Vigé et de Marie de Calmel (17 janvier 1741). — F° 43. Bapt. de Marie Fresquet, fille de Pierre et de Claire Bonnetis (20 mars). — F° 44, v°. Bapt. de Marie Julienne, fille de Jean Fesandié, avocat en Parlement, et de Marguerite Victoire de Pradal (1 mai). — F° 45, v°. Parr. de noble Guill. de Lauretz, écuyer; marr. Marie de Loches (6 juin). — F° 47, v°. Mar. de noble Alphonse de Gauléjac, s[r] de Montescot, et de noble demoiselle Claire de Lacoste du Bartac (24 octobre). — F° 48. Mar. de Benoît Massip, avocat au Parlement et Marie Durand (7 nov.). — F° 51. « Le 1[er] février 1742, le chapitre, en corps, s'est rendu à cette église de Saint-Michel pour la bénir après son rétablissement, Valette, curé ». — F° 55. Bapt. de Marie Daunac, fille de Bertrand, notaire royal et de Jeanne Gouges (23 août). — F° 56. « J'ai suppléé les cérémonies du

(1) Voir GG 17 et GG 19 *bis*.

bapt. à Catherine Barbe, fille de Jean, aubergiste, ayant été baptisée à la maison des mains du s[r] Labourel, m[e] chirurgien, dans le danger de mort » (10 octobre). — F° 60, v°. Bapt. de Louis Couhé, fils de Bernard, bourgeois, et de Marie Régis (12 juin 1743). — F° 61, v°. Mar. de Christophe Lagrèze, bourgeois, et Marguerite Drulhe (20 août 1743). — F° 67. Mar. de Marc Ant. Bonnet, bourgeois, de Boudou, et de Cécile de Charry (14 juillet 1744); au v° : « L'an 1744 et le 19 juillet j'ay baptisé sous condition et avec l'agrément de Monseigneur l'évêque une enfant âgée d'environ cinq ans que le s[r] Antoine Marsal a envoyé icy à Mademoiselle Jeane Marie sa sœur, de Laborador en Canada, et qu'il avoit luy même prise parmi les sauvages, à qui on a doné le nom de Jeane Charlotte ; elle a eu pour parrin le s[r] Franc. Cabanes, écolier, et pour marr. demoiselle Jeane Cabanes... ». — F° 71. Bapt. de Jean Richemont ; parr. J. de Pons Vernoye, docteur en théologie, chanoine du chapitre ; marr. dame de Piac de Saint-Cristophe (3 février 1745). — F° 74. Bapt. de Marguerite Roques, fille d'Antoine, m[e] chirurgien, et de Jeanne Mirmande (28 juillet). — F° 77, v°. Mar. de Géraud Alary et Catherine Boyé (8 février 1746). — F° 78. Bapt. de J. P. Pertuzet, fils de Pierre et de Jeanne Bonnefous ; parr. P. Lolmède, écolier ; marr. A. Rose de Bouisson (9 février 1746). — F° 86, v°. Mar. de P. Delibes « garçon chirurgien », et Marguerite Balas ; prés. Ant. Disse, m[e] chirurgien et consul (17 avril 1747). — F° 87. Bapt. de Marie Dupuy, fille de Pierre, bourgeois, et de demoiselle Antoinette Vignié ; parr. Ant. Gibert, bourgeois, son oncle (28 avril). — F° 89. Bapt. de Louis Philippe Cazemajou, fils de noble Joseph, capitaine au régiment de Languedoc infanterie, et de dame Phil. Mestre ; parr. mess. L. de Cazemajou, seigneur de Rouffiac, son bisaïeul paternel, tenant pour lui B. Mestre, avocat en Parlement ; marr. Philippe Martin, veuve du sieur Duprat bisaïeule maternelle (7 sept.). — F° 92. Sép. d'Ant. Micheu, âgé d'environ 100 ans (30 janv. 1748). — F° 94. Mar. d'Et. Gouges,, marchand, et de J. Marie Bigorre (18 juin). — F° 95. Bapt. de Marianne Jaq. Dumeul, fille de Fr. Demul, ancien officier de cavalerie ; parr. J. Jos. Tartas, contrôleur général des finances de Guyenne ; marr. M. Anne de Laurier (19 septembre). — F° 96. Bapt. de Marguerite J. Françoise, fille de noble P. de Labroue, seigneur de Gaudon, et de dame Marie de Couhé ; parr. messire J. Fr. de Labroue, prêtre et ancien archidiacre de Mirepoix ; marr. dame Marguerite de Redon, veuve de P. Ducros, trésorier général de France (10 oct.). — F° 99, v°. Bapt. de J.-Bapt. Fabry, fils de Jean « m[e] écrivain » (5 mars 1749). — F° 101. Bapt. de Benoît Massip, fils de Benoît, avocat en Parlement (30 juin). — F° 106. Bapt. de J. Hector de Cazemajou (14 février 1750). — F° 108. Mar. de Géraud Monteilhet, bourgeois, et de Marie Lamouroux (9 juin). — F° 111, v°. Mar. de Jean Cayrou, bourgeois, et Catherine Boyer (3 nov.). — F° 114, v°. Sép. de J. Bapt. Durand, ancien officier de cavalerie (3 mars 1751). — F° 116, v°. Mar. de Pierre et de Philippe Passelaigue (6 juillet) ; — de Léon de Mottes de Maynard et Anne Mad. de Maurety (8 juillet). — F° 118. Mar. d'Et. Bourthomieu, chirurgien, et d'Eliz. Boissières (18 août) ; — de J. Fr. Delbusson, conseiller du roi et maire de Moissac, et Alpinienne Lespinasse (31 août). — F° 119. Bapt. de J. Armand, fils de noble J. P. Ducros, écuyer, et de dame L. Eliz. de Charlary (1 octobre). — F° 122, v°. Mar. de P. Pézet, négociant, et Angélique Lassabathie (25 janvier 1752). — F° 130. Bapt. d'un enfant « trouvé sur la porte de l'hôpital, exposé la même nuit » (14 février 1753). — F° 131. Mar. de J. Tournié et Gabrielle Delpech (6 mars). — F° 136 v°. Bapt. de Silv. de Caulet, fils de noble Sylvestre, et de dame Ant. Martinet (24 novembre). — F° 137, v°. Mar. de Cl. Laboureau, « musicien » (8 janvier 1754). — F° 138. Bapt. de P. Deltil, fils de Pierre, m[e] chirurgien, et de Marguerite Falguières (21 janvier). — F° 138, v°. Bapt. de M. Marthe Jeanne de Labroue ; parr. A. J. Ducros, seigneur de Montet, son oncle maternel, tenant pour lui mess. J. Fr. de Labroue, capitaine au régiment de Médoc, chevalier de Saint-Louis ; marr. dame de Lafont, veuve de mess. Lemazuyer, procureur général au Parlement de Toulouse (30 janvier). — F° 141. Mar. de J. Del-

mas, sergent du régiment de Brissac, et Catherine Delmas (17 mai). — F° 144. Bapt. de Georges Passerieu, fils d'Antoine « marchant quinquilier » (5 octobre 1754). — F° 155 v°. Mar. dans l'église des Récollets, de François de Galard, marquis de Terraube, et de Marianne de Lostange de Saint-Alvère (25 février 1756). — F° 165 v°. Bapt. de J. Etienne de Mauret, fils de Pierre, bourgeois, et de Catherine de Lacassagne; parr. Etienne Mauret, chapelain de Finhan (28 avril 1757). — F° 167 v°. Mar. de J. Destiu et Jeanne Danis, veuve de Jean Delon, sur le vu d'une enquête « par laquelle il conste que J. Delon fut embarqué, il y a environ 11 ou 12 ans, en qualité de matelot, sur le vaisseau l'*Invincible*, que le dit vaisseau fut pris par les Anglais, tout l'équipage fait prisonnier, que ledit Delon en fut du nombre, qu'il fut transporté à Plimont et mourut dans l'hopital de ladite ville un an après » (1 août 1757).

GG 16 (registre). — 176 feuillets, papier.

1757-1770. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, ET MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL; — tenu par Valette, Montagnac, curés; Marmiesse, Saint-Beauzely, Jaffard, Gignoux, vicaires.

F° 1. Mar. de J.-Baptiste Gouges et Jeanne Labourel (23 août 1757). — F° 9 v°. Mar. de Jacques Carles, receveur au bureau de l'entrepôt de tabac de Valence, et Marie Chantot (8 novembre 1758). — F° 10. Bapt. de Marie Lartigue, fille de Gaillard et de J.-M. Chaubart (20 novembre).

F° 11 v°. Sép. de Françoise Aimalde, épouse du sieur Sauger « musicien au chapitre » (26 janvier 1759). — F° 12 v°. Sép. de « dame M. Beaupein, épouse du sieur J.-Baptiste Bordié, directeur général des domaines de la Guadeloupe, native de la même île » (16 février). — F° 15. Bapt. de Claire Feyt, fille de J. Pierre, notaire (18 avril); — sép. de G. Martel, « m^e d'école » (6 juin). — F° 16. Mar. de J. Disse, chirurgien, et Marie Bonnet, fille de Hugues, laboureur, de Piac; présent Jaques Belloc « maître ez arts, chirurgien de Saint-Maurin » (3 juillet); — de Paul Lespinasse, perruquier, fils de François, marchand, et Catherine Nègre (31 juillet). — F° 19. Bapt. de P. Gabriel Costes, fils de Guillaume, négociant, et de J.-Marie Bégué (26 septembre). — F° 20 v°. Mar. de Macaire Dariès, négociant de Toulouse, et Marie Cabanès (27 novembre). — F° 21. Mar. d'Antoine Chantot, marchand, et Anne Belbésé (1er décembre). — Mar. de Bertrand Esparbès, bourgeois, et Marie Delbosc (8 janvier 1760). — F° 24 v°. Bapt. d'Ant. Françoise fille de J. Rodolphe de Filletas de Fretaz, ancien capitaine, natif de Morges en Suisse, et de dame Charlotte de Souste (16 mai). — F° 25 v°. Sép. « dans la chapelle de Saint-Frix du vénér. chapitre Saint-Pierre » de mess. L. Fauré, seigneur de Saint-Christophe (27 juin). — F° 26 v°. Mar. de Louis de Motes, bourgeois, et Louise Cabarrot (17 juillet). — F° 36. Mar. de J.-Baptiste Serrurier, marchand, et Marie Larnaudès (27 janvier 1761). — F° 37. Bapt. de Claire, fille de François Moreau « avocat et féodiste », et d'Antoinette Peytavin (31 janvier). — F° 39. Mar. de Barth. Dupont et Catherine Fresquet (1 avril). — F° 42. Sép. de Valentin de Gauléjac de Piac, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis (23 juin). — F° 43. Mar. de Raymond Prévost, docteur en médecine, et Jeanne Bouissou (18 août). — F° 44 v°. Sép. de mess. Etienne du Fossat-Labastide, conseiller honoraire en la Cour des Aides de Montauban (19 octobre). — F° 48. Mar. de J.-Baptiste Revel, docteur en médecine, et Antoinette Delfayet (18 janv. 1762); — d'Antoine Fiusal, avocat au Parlement de Toulouse, habitant de Valence, et Marie Daunac, fille de feu Bertrand, notaire de Moissac (19 janvier). — F° 53 v°. Bapt. d'Etienne Feyt, fils de J. Pierre, notaire et consul (13 juin). — F° 55 v°. Mar. de Marc Antoine Magnabal, étudiant en médecine, fils d'Antoine, commerçant, et Elisabet de Vigié, fille de feu noble Pierre de Vigié, écuyer, et de dame de Calmel; présents noble Jér. de Vigié, mess. J. François de Labroue de Censer, P. A. de Vic, diacre et chanoine de Moissac, Etienne Colombié, notaire (14 septembre). — F° 56 v°. Mar. de François Delvolvé Boisse, marchand, et Françoise

Mirmande (19 octobre). — F° 58 v°. Bapt. de Pierre Fieuzal; parr. Pierre Fieuzal, bachelier en théologie, curé de Lamothe-Bardigues, son oncle (29 décembre). — F° 60 v°. Mar. de mess. François Delpéré, seigneur de Sainte-Livrade, président trésorier de France au bureau des finances de Montauban, fils de feu Pons Delpéré, et Anne Marguerite de Fézandier, fille de Jean, seigneur de Xauzes, et de dame Victoire de Pradal (8 février). — F° 64 v°. « J. Granal, âgé de 18 ans, étudiant au collège de cette ville, orginaire de Montech, s'est noié dans la rivière du Tarn » (7 juil.). — F° 65. Mar. de Michel Delbrel et Marguerite Caulet (2 août). — F° 66 v°. Bapt. de François Mauret, fils de Pierre, bourgeois, et de Catherine de Lacassagne (3 septembre). — F° 68 v°. Mar. de Joseph Fabre, m^e chirurgien, et Jeanne Molard, fille de feu Joseph, m^e chirurgien (5 octobre). — F° 78. Présent J.-Baptiste Brisson, « maître de musique au chapitre de Moissac » (3 juillet 1764). — F° 83. Mar. de J.-Baptiste Carbonel de la Garosse, féodiste, de Lévignac, et Anne Lespinasse (30 octobre). — F° 84 v°. Mar. de J. François Larnaudes, maire de Moissac, et M. Louise Casals (20 novembre). — F° 90 v°. Sép. de J.-Baptiste Bedaux, bourgeois, natif de Saint-Céré; — bapt. d'Etienne Monié, fils de Louis « presseur d'huile » (11 mars 1765). — F° 96. Mar. de J. Olivier, musicien, fils de Raymond, tisserand (24 mai). — F° 101. Bapt. de Marie Ressayre, fille d'Arnaud, tanneur, et d'Hélène Bernus (16 août). — F° 104 v°. Bapt. de P. Esparbès, fils de Bertrand, bourgeois; parr. P. Pradines « purgeur de bled » (13 octobre). — F° 109 v°. Bapt. de Marguerite et Marie Jaule, filles de Jean, peigneur de laine (15 janvier 1766). — F° 111. Mar. de J.-J. Lassabathie, négociant, de Saint-Maurin, et Louise Boyer (4 février). — F° 114. Mar. d'Antoine Rauly, bourgeois, et Jeanne Colombié (15 avril). — F° 116. Mar. d'Antoine Joguin, marchand, de Valence, et Marianne Roumaniac (26 mai); — de mess. François Joseph de Maussac de Monroux, ancien capitaine au régiment de Médoc, et de Marie Ducros, fille de feu Jacques, bourgeois; présents Pierre Ducros, procureur du roi, frère de l'épouse, Silvestre et Antoine de Caulet (3 juin); — de Pierre Sagazan, marchand, et Marie Lespinasse (4 juin). — F° 122 v°. Bapt d'Etienne Barbe, fils de Géraud, huissier (5 décembre). — F° 125 v°. Mar. de Pierre Pouzet, marchand, et Suzanne Frontgous (17 février 1767); — de Gervais Fauré, basse taille du chapitre, et Marguerite Bernus (24 février). — F° 128. Mar. de Pierre Ducros, procureur du roi, et Marie Daunac (2 avril). — F° 129, v°. Mar. d'Antoine Gibert, bourgeois, et Elizabeth Larnaudie (12 mai 1767.) — F° 149. Parr. de J. Ant. du Fossat, prêtre, docteur en théologie, seigneur de Lustrac (27 mai 1768). — F° 151, v°. Bapt. de Marie Rose Cazals, fille d'Ant. bourgeois, et d'Anne Depeyre (27 juin). — Mar. de Pi. Raym. Bertrand, bourgeois, et Cath. Vincens (30 juin). — F° 152, v°. Mar. de Guillaume Delvolvé, avocat en Parlement, et Ursule Brevedent Charry (12 juil.); — bapt. de J. Marie Gignoux, fille de J. Paul, notaire royal, et de Marie Tissèdre (14 juillet). — F° 155. Bapt. de Fr. Moutet « né dans la métairie du sieur Figueri, appellée Paradis, lieu destiné à recevoir les pauvres qui passent », fils de Jean, mendiant ([illegible] août). — F° 157, v°. Mar. de Pi. Bonnefous cadet, marchand, et Marie Toile, de Valence; prés. noble Louis Duprat, aide-major du régiment de Provence (11 oct.) — F° 160, v°. Bapt. de Marie Barbe, fille de Géraud « archer » (2 janvier 1769). — F° 163. Bapt. de Marguerite Bazerque, fille de Jacques, chirurgien (2 mars). — F° 166. Sép. de Joseph d'Angla, chanoine, dans la chapelle de Toussaints de l'église du chapitre (21 mai). — F° 170. Parr. de J. Hector de Cazamajour, « officier dans le régiment de Piémont, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel et Saint-Lazare » (7 octobre). — F° 171. Mar. de Bernard Caverivière « musicien », et Marie Passelaygue (24 octobre). — F° 175. Sép. d'Arnaud Gouges, prêtre et prébendier du chapitre Saint-Pierre (17 janvier 1770). — Bapt. de Marie Eliz. Magnabal, fille de Marc-Antoine, docteur en médecine (19 janvier). — F° 176, v°. Bapt. de J. Pi. Cardailhac, fils d'Antoine, greffier du siège royal de Moissac (17 février 1770).

GG 17 (registre). — 258 feuillets.

1770-1782. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL ; — tenu par Montagnac, curé, Gignoux, Dorothée, Soulery, Rousset, vicaires.

F° 2. Bapt. d'Eliz. Palezy, fille de Joseph, bourgeois, et de demoiselle Thér. Courounat; parr. me Jaq. Et. Palizy, avocat en Parlement et docteur en médecine, son grand-père paternel; marr. dame Eliz. de Gailhouste, sa grand' mère maternelle (8 mars 1770). — F° 4, v°. Bapt. de Jean Fr. Lespinasse, fils de mr me J. Pierre, docteur en médecine, et de dame Gabr. de Mottes (28 av.). — F° 6. Bapt. de Jean Caverivière, fils de Bernard, musicien; parr J. Passelaigue, bourgeois, son oncle; marr. Anne Maura, femme de B. Pouget, me menuisier (28 mai). — F° 8. Mar. de Henri Capelle, « barbier », fils de Pierre, « arquebusier », et Marie Capgras, fille de feu Simon, marinier (7 août); — sép., dans l'église, de J. Lacombe, avocat en Parlement et maire de cette ville (10 août). — F° 9. Mar. de J. Cavalié, marchand, natif de Caussade, et demoiselle Marie Fournié (5 sept.). — F° 10. Bapt. de Capraise Gignoux, fils de J. Paul, notaire; — de J. P. Pérès, fils d'Antoine, bourgeois (15 sept.); — mar. de J. Bapt. Mary, notaire royal, et demoiselle Ph. Dalvy, fille de P., bourgeois (2 oct.). — F° 11, v°. Bapt. de Hugues et d'Arnaud Fieuzal, fils d'Antoine, avocat en Parlement (9 oct.). — F° 13. Bapt. de Pi. Martial, fils de mess. Martial Delfossat Labastide et de dame Rose de Leydet (25 oct.). — F° 14, v°. Mar. de Ciprien Gignoux, « marchant orfèvre », et demoiselle Marianne Chabrol (27 sept.). — F° 15, v°. Bapt. de Guill. Ducros, fils de Pierre, procureur du roi (31 déc.). — F° 16. Bapt. de Margu. Magnabal, fille de Marc-Ant., docteur en médecine; parr. noble R. de Prévost, docteur en médecine; marr. noble demoiselle Margu. de Labroue (3 janv. 1771). — F° 18. Bapt. d'André Fabre, fils de Jos., chirurgien, et de demoiselle J. Molard (2 fév.). — F° 19, v°. Sép. de noble Raym. de Rozet (22 fév.). — F° 23. Mar. de Pi. Toré, me chirurgien, et Raymonde Capmas (14 mai.), — F° 32. Sép. de J. Bibal, « huissier des tailles » (13 sept.). — F° 34, v°. Bapt. de Louis de Mottes, ancien président trésorier de France, commissaire député par le roi de la direction générale du pavé de Paris (5 oct.). — F° 39, v°. Mar. de J. Pi. Bonar, « maître d'hôtel de mad. la marquise de Saint-Alvère », et Anne Gasc, fille d'Ant., maître maçon; prés. Ant. Delon, « chirurgien barbier » (26 nov.). — F° 46, v°. Mar. de mess. Barthe Mazars, seigneur de Layrac, etc., habitant de Cordes en Albigeois, et Margu. J. Fr. de Labroue, fille du seigneur de Gandalou et de dame Marie de Choué (16 fév. 1772). — F° 47. Mar. d'Arn. Delsol, marchand, et Marie Chabrol (18 fév.). — F° 53. Mar. de Fr. Lavenère, me tailleur, habitant Lauzerte, et Jeanne Redon (9 juin); — d'Ant. Lespinasse, commis négociant, et demoiselle Fr. Gouges (16 juin). — F° 54 v°. Sép., dans l'église du chapitre, de Raym. Duprat, greffier en chef en la Cour des Aides de Montauban (5 juil.). — F° 60. Sép., dans l'église, d'Anne Frèjebiau, « du tiers ordre de Saint-François » (17 sept.). — F° 71, v°. Parr. de Gér. Barbe, « garde de la connétablie » (16 fév. 1773); — Mar. de Salv. Fort et Françoise Foussat, fille de Jean, avocat en Parlement (18 fév.). — F° 74. Bapt. de Gabriel Sanson; parr. noble Sylv. de Colet (25 mars). — F° 77. Sép. de J. P. Lacroix; « le sr Lacroix reçut un coup de fusil de la part d'une sentinelle du régiment de Médoc qui étoit posté au devant de la maison de mr Geniez cadet, négociant, dans la par. Sainte-Catherine, sur les trois heures du matin » (30 mai). — F° 78. Mar. de Pi. Delbouis, négociant, et Marie Chabrol (13 juil.);

— de mess. J. Hyp. Delpéré, seigneur de Saint-Paul, capitaine au régiment de la Sarre, fils de feu Fr. Delpéré de Cardailhac, ancien lieutenant-colonel du régiment royal des vaisseaux, et de dame Fr. de Giri, et demoiselle Mad. de Cazamajour, fille de mess. Joseph, seigneur de Roufiac, ancien capitaine des grenadiers au régiment de Languedoc et de feu dame Ph. de Mestre (20 juil.). — F° 50. Bapt. de Marie Jacques, fils de mess. Fr. de Bernard de Saint-Jean, seigneur et comte de Marcillac, ancien conseiller de grand'chambre du Parlement de Toulouse et de dame Marie de Mun; parr. mess. Jaques Marie de Mun, capitaine de cavalerie à Saint-Domingue, tenant pour lui J. Fr. de Mun, contrôleur général des domaines et bois; marr. dame Aug. de Saint-Jean, épouse de mess. Bonnaventure Desegaulx de Nolet (14 août). — F° 81. Mar. de Fr. Lavenère, « tailleur pour femme », et Anne Tauriac (30 août). — F° 88. Mar. de Louis Champier, « m^e en chirurgie », et Marguerite Desponts, fille d'Ant., « m^e en chirurgie » (1er fév. 1774). — F° 93 v°. Bapt. de Suzanne, fille de Vic. Ferrand, « homme d'affaire de mess. de Parazols, avocat général au Parlement de Toulouse » (2 mai). — F° 104. Mar. de Hug. Poujade, « maître de batteaux », et Marie Lacombe (20 sept.). — F° 110, v°. Mar. de L. Desclaux, « m^e de batteau », et Marie Daniel (24 janv. 1775). — F° 112. Sép. de C. Gossard, natif d'Annonay, « apointé du régiment d'Angoumois » (14 fév.). — F° 120 v°. Mar. de J. Bapt. Boulet, officier pensionné du roi, et noble demoiselle Thérèse de Montégut de Granel, fille de feu Pons, et de feue dame Th. Lefranc de Lacarry (25 juillet). — F° 125. Mar. de B. Ferrié, garde consulaire, et Anne Valette (24 oct.). — F° 128, v°. Mar. de Jos. Hip. de Motes, avocat en Parlement, et noble demoiselle Bernardine Louise de Cazamajour (23 janv. 1776). — F° 129, v°. Sép., dans l'église, de dame J.-Fr. Garimond, veuve de Conrad de Wolff, capitaine au régiment d'Helmestat cavalerie (29 janv.). — F° 135, v°. Bapt. de Marie, fille de Benoît Massip, ancien officier d'infanterie; parr. Guill. Bén. Massip, curé de Boudou (11 juin). — F° 137, v°. Mar. de Jaq. Cotenseau, perruquier, et demoiselle J. Hautefage, fille de Bernard, garde de la connétablie et maréchaussée de France (2 juil.). — F° 142, v°. Mar. de mess. George Jos. de Bonnafous, fils du seigneur de Caminel et de dame Fr. de Combarieu, et demoiselle Marie de Labroue (17 sept.). — F° 146 v°. « Cette année deux ex-Jésuites, scavoir m^{rs} Carle et Couberties, ont donné une retraite aux hommes, une autre aux femmes, qui ont réussi au mieux ». — F° 156, v°. Bapt. de J. Lagarde, fils de Pierre, employé des fermes du roi (24 mai 1777). — F° 158, v°. Mar. de mess. Guill. de Saint-Aulas, ancien capitaine d'infanterie, fils de feu Antoine, major de la ville d'Aigues-Mortes, et de dame J. de Lestrade, habitant l'île d'Oléron, et demoiselle M.-L. de Beringuié de Compredon, fille de noble Louis, chevalier de Saint-Louis, et de dame Marie Capgras (16 juin). — F° 161. Bapt. de Raym. Pérès, fils d'Ant., bourgeois (4 août). — F° 169. Bapt. de Cath. Cardailhac, fille d'Antoine, greffier en chef de la justice royale de Moissac (24 nov.). — F° 182. Mar. de Guill. de Lavolvène, seigneur de Layraguet, et demoiselle Marthe de Labroue; prés. Jos. de Lavolvène, capitaine au régiment de Piémont, Pi. Perrin de Grandpré, ancien juge de Moissac, frère et oncle de l'époux, etc. (14 juillet 1778). — F° 185. Sép. de mess. J. Gratien de Saint-Exupéri, chevalier, seigneur de Saint-Amans, ancien officier d'infanterie (4 sept.). — F° 190, v°. Sép. de mess. Pi. Fr. de Labroue, seigneur de Gandalou, « décédé dans sa maison située dans l'enceinte de l'abbaye » (21 déc.). — F° 199, v°. Mar. de H. Aurimont, bourgeois, et demoiselle Rose May-

nial (18 mai 1779). — F° 200. Mar. de J. Bonnefous, notaire royal, et demoiselle Margu. Lagrèze (18 mai). — F° 201. Bapt. de J. Ant. Chantot, fils de Christophe, bourgeois; parr. J. Ant. Chantot, directeur des postes (23 juin). — F° 207. Bapt. de J. Eliz. Bazergue, fille du sr Bazergues, chirurgien (24 sept.); — de noble Bernardine Duprat, fille du conseiller à la Cour des Aides; parr. mess. J. L. de Cambon, avocat général au Parlement de Toulouse, son oncle maternel (7 oct.). — F° 222, v°. Abjuration de « l'hérésie de Calvin » par P. Dumas, perruquier, de Pons en Saintonge (14 mai 1780). — F° 223. Mar. de Ch. Fayet, « receveur et contrôleur en cette ville », et Marie Brisson (22 mai). — F° 225. Bénédiction de la chapelle du nouvel hôpital Saint-Jacques, par Montagnac, curé, en présence de mr Roussel, vicaire de Saint-Michel, et Doux, vicaire de Saint-Germain, et « d'une foule de personnes de tout sexe et de toute condition » (3 juil.); — mar. de Jos. Montagnac, « maître ez-arts et étudiant en médecine », et de Marie Ang. Pérès Cantonnet (6 juil.). — F° 227. Abjuration de Louise Hissier, âgée de 80 ans, de Monflanquin (1er sept.). – F° 230, v°. Bapt. de Marie Boyer, fille de Benoît, négociant (8 oct.). — F° 231, v°. Mar. de Pi. Delvolvé, bourgeois, et demoiselle Ant. Aurimont (17 oct.). — F° 234. Mar. de Pi. Raffin de Dourny, écuyer, capitaine de cavalerie, pensionnaire du roi, garde du corps de S. M., fils de Raffin Dourny de Saint-Sylvestre et de feue dame Marie de Gratecap, et Ursule Olympe de Revel, fille de mr me J. Bapt. de Revel, docteur en médecine, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, et de dame Margu. de Villaret (21 nov.). — F° 238. Mar. de noble Jérôme de Vigié et demoiselle Marie Thér. Aurimont (13 fév. 1781). — F° 239. Mar. de Jaq. Celsis, « marchand garnisseur », et Margu. Chabrol (19 fév.). — F° 242, v°. « Vu et approuvé dans le cours de notre visite, le 10 mai 1781, E. M., év. de Cahors. » — F° 246, v°. Sép. de Laurent Ducasse, ancien conseiller et lieutenant criminel au sénéchal de Lauzerte (23 août). — F° 248. Sép. de J. Pi. Soulenq, vicaire régent de Viarose et Saint-Christophe (17 sept.). — F° 251, v°. Mar. de Guill. Belbèze, négociant, et Margu. Fabry (5 nov.). — F° 258, v°. Mar. de P. Lavenère, praticien, et Jeanne Fresquet (12 fév. 1782).

GG 18 (registre). — 284 feuillets.

1782-1793. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL; — tenu par Montagnac, Fabre, Latapie du Tournier, curés; Rousset, frère Léon, Dufau, Monmayou, Latailhède, vicaires.

F° 6, v°. Mar. de J. J. Fr. Plantade, avocat en Parlement, et Marie Chantot (18 juin 1782). — F° 9, v°. Bapt. de J. Augustin, fils de Pi. Cayrou, avocat et premier consul (29 août). — F° 11. Bapt. de noble Raym. Duprat, fils du conseiller à la Cour des Aides; parr. J. Pi. Duprat, curé de Saint-Martin; marr. Jaquette de Cambon, épouse de David d'Escalone, conseiller au Parlement de Toulouse (20 sept); — mar. de Pi. Saint-Beauzely, notaire royal, et demoiselle Ch. Chantot (24 sept.). — F° 14. Bapt. de Jos. Manigler, fils de Georges, marchand horloger, de Saintes, et de Jeanne Laval « qui a accouché sur cette paroisse, faisant leur tournée pour débiter leurs marchandises » (31 oct.); — sép., dans la chapelle Saint-Ferréol de l'église abbatiale, de J. Domingou, chanoine hebdomadier (25 nov.). — F° 18. Sép. de dame Fr. de Jossincourt, veuve de noble Fr. Flotard de Jougla de Montégut (25 janv. 1783). – F° 22, v°. Sép. de dame M. Charlotte de Fayolle, épouse de mess. Pi. de Lacoste de Grammont, ancien major d'infanterie (13 mars). — F° 27. Mar. de Paul Bouet, marchand, et Marie Brousse (1er juil.).

— F° 29. Sép. de me Ant. Delpech, avocat en Parlement, « âgé de 101 ans 3 mois, décédé hier par une chute en descendant l'escalier de sa maison » (2 août). — F° 31. Sép. de noble Jér. de Vigié (28 août). — F° 32, v°. Mar. d'Et. Sirben, maître de bateaux, et Cath. Daidié (27 sept.). — F° 35. Mar. de Pi. Rose de Lacoste Grammont, et demoiselle M. Henriette de Contensou (19 nov.). — F° 38, v°. Mar. d'Ant. Rauly, bourgeois, et Antoinette Esparbès (23 fév. 1784). — F° 40, v°. Mar. d'Ant. Monnié, marchand tanneur, et Anne Bourgeat (17 mars). — F° 42. Parr. de J. Ant. Gautier, officier des colonies et habitant de Saint-Domingue (18 mars). — F° 43. Mar. de J. Olivié, « maître musicien au chapitre St-Pierre », et Eléonore Gayral, « gouvernante chez madame de Labroue » (20 av.). — F° 48. Mar. d'Et. Bonnefous, maître de bateaux, et Marie Ressaire (17 août). — F° 50, v°. Sép. de Pi. Ducros, conseiller et procureur du roi au siège de cette ville (28 oct.). — F° 52. Bapt. de J. Bapt. Raffin de Dourny; parr. J. B. Revel, médecin; marr. noble demoiselle Eliz. de Wolf, pensionnaire du roi (30 nov.). — F° 53. Sép. d'Anna Lagarde, fille de Pierre, « distributeur des lettres » (21 déc.). — F° 55. Bapt. de Raym. Delpech, fils d'Ant., lieutenant principal au siège royal de cette ville (26 janv. 1785). — F° 59. Sép. de mess. J. Pi. de Redon, chanoine (13 mars). — F° 60. Mar. d'Arn. Lagrèze, bourgeois, et Margu. Foussat (5 av.). — F° 61, v°. Bapt. de Domin. Chambert, fils de Nicolas, bourgeois (2 mai). — F° 62, v°. Sép. de Bert. Cassanis, régisseur de l'abbaye (19 mai). — F° 72. Mar. d'Ant. Tournier, praticien, fils de feu Jean, arpenteur géomètre, et Marie Prunières, fille de Claude, huissier-audiencier au siège royal de cette ville (24 nov.). — F° 78. Mar. de Hugues Fourniel, avocat en Parlement, de Lauzerte, et Margu. Julie Sanson (21 fév. 1786). — F° 85, v°. Sép. de noble demoiselle Marie Margu. de Gautier Savignac (1er juin). — F° 87, v°. Mar. d'Arn. Delachoux, marchand, et Marie Delmas (20 juin). — F° 94. Sép. d'Aug. de Pelagrue de Saint-Sauveur (16 nov.) F° 96. Mar. de Jaq. Coustel, « garçon baigneur » (1er déc.). — F° 104. Mar. de Séb. Fourniel, bourgeois de Lauzerte, et demoiselle Fr. Antoin. Larnaudès (14 fév. 1787). — F° 108, v°. Parr. de Claude Prunières, huissier à la chancellerie du présidial de Montauban (1er av.). — F° 112, v°. Bapt. de Marie, fille de J. Daivals, « conducteur des ouvrages du roi » (26 juin). — F° 116. Mar. de J. Grimal, bourgeois, fils de Jean, avocat et ancien juge royal de Mirabel, et Antoinette Cazals (17 sept.). — F° 122, v°. Bapt. de Marie Ch. Nic. de Massip, fils de noble Benoît, écuyer, ancien maire de Moissac, et de dame Fr. Champion (30 nov.). — F° 124. Mar. de J. Pi. Requien, marchand, et Antoinette Faure (22 janvier 1788). — F° 135, v°. Bapt. d'Hil. Lafargue, fils de Guill., marchand (16 juin). — F° 145. Bapt. de Pi. Belinat, fils de Jean, maître menuisier (12 oct.). — F° 147. Mar. de mess. Fr. Jos. Maussac de Monroux, écuyer, ancien capitaine du régiment de Médoc, et demoiselle J. Cath. Izernes, fille de René, négociant (27 nov.). — F° 151. Sép. de demoiselle Margu. Vargues, sœur directrice de l'hôpital (18 janv. 1789). — F° 157. Bapt. de Fr. Larroque, fils de J.-Baptiste, « coëffeur des dames », et de demoiselle Fr. Renoux (21 av.). — F° 162, v°. Mar. de J. Pi. Alexandre Garric et de Victoire Esparbès (5 août). — F° 164, v°. Mar. de J. Delbrel, notaire royal, et Marianne Montaignac (9 sept.). — F° 168, v°. Sép. de dame Henri de Lanes, veuve de mess. L. de Faure de Saint-Christophe (6 nov.). — F° 172, v°. Mar. de Pons Aug. Richart, négociant, et Marie Eti. Esparbès (26 janv. 1790). — F° 177, v°. Sép. d'Ant. Fieuzal, avocat en Parlement, sub-délégué procureur du roi de l'Hôtel-de-Ville (11 av.). — F° 178, v°. Mar. d'André Brochart, me apothicaire, et demoiselle Mari.

Gignoux (13 av.). — F° 179. Mar. d'Ant. Chaubard, négociant, et Anne Fabre (20 av.); — sép. de Fr. Delpéré de Sainte-Livrade, écuyer, ancien trésorier de France (4 mai). — F° 180, v°. Mar. de Jean Ant. de Mottes Maynard, docteur médecin, et demoiselle Jeanne-M. de Mauret (18 mai). — F° 181. Bapt. de Thér. Peinchart, fille de Nic., caporal au régiment de Languedoc en détachement dans cette ville (24 mai); — sép. de Pi. Méric Bovaut, capitaine en second de la milice nationale de Moissac (5 juin). — F° 182, v°. Mar. de Gervais Noël, marchand, fils d'Arnaud, régisseur du moulin de m^r le marquis de Beaucaire, et demoiselle Cath. Bovart (30 juin). — F° 188. Bapt. de Jeanne, née de père et mère inconnus, « nous lui avons donné le surnom d'Epiphanie, ainsi qu'il est ordonné par les statuts de ce diocèse » (8 sept.). — F° 194, v°. Mar. de J. Bapt. Fieuzal, avocat, et Rose Bonnefous (16 nov.). — F° 199. Sép. de Marc Ant. Manhabal, docteur médecin, procureur de la commune (3 janv. 1791). — F° 202, v°. Mar. d'Ant. Fargues, marchand, et Marie Barbe (22 fév.). — F° 208. « Je soussigné ai pris possession de la cure de Saint-Michel le 17 av. 1791, Fabre. »; — mar. de J. Pi. Delort, bourgeois, et Jeanne Brousse, fille d'Ant., « homme de loy », de Lauzerte (5 mai). — F° 235. « Clos et arretté par nous, officier municipal... le 21 oct. 1792, an Ier de la Républ. fr., Ginyer aîné »; — continué par l'officier municipal jusqu'au 11 mars 1793.

GG. 19 (registre). — 333 feuillets.

1666-1756. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL, ET DE SAINT-LAURENT ET SAINT-GERMAIN, SES ANNEXES.

Distribution du volume : Actes de Saint-Michel (1) (1666-1668; 1684; 1692-1695; 1708-1709; 1740; 1756), f°s 1-14; 15-32; 35-64; 77-96; 103-114; 125-132. — Actes de Saint-Laurent (2) (1692; 1698-1706); f°s 33-34; 65-76. — Actes de Saint-Germain (3) (1687-1704; 1712-1756), f°s 97-103; 115-124.

F° 3. « Le 22 juin 1667 est décédé m^r Mirepoix, âgé d'environ 100 ans ». — F° 25. Jeanne Destresse, demeurant au moulin à vent de m^r Boscus, mourut subitement d'un coup de foudre devant la porte dudit s^r Boscus, au port, le 27 juin 1684 ». — F° 68, v°. Mar. de J. Gairal et Anne de Trégan (12 août 1703). — F° 99. Mar. de Simon Audat, bourgeois, et mademoiselle Marie Desparbier, paroissiens de Saint-Jacques (19 av. 1701). — F° 104, v°. Mar. de Fr. Cabanès et Marie de Combebiac (1er déc. 1708). — F° 108. Mar. de J. Rouzié, apothicaire, et Marie de Linard (31 nov. 1709). — F° 135, v°. Bapt. de Jean et Pierre, fils de J. Lemboulas, marchand, et de Gabrielle Chalou (28 août 1756).

GG. 19 *bis* (registre). — 395 feuillets.

1754-1793. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL ET DE SAINTE-CATHERINE, SON ANNEXE.

Ce volume contient des actes de 1754 à 1771 et de 1792 à 1793, qui doublent et peuvent compléter les actes déjà analysés et cotés GG. 15, GG. 16, GG. 17 et GG. 18.

F° 2. Mar. de noble Fr. de Lupé, s^r de Gariès, et demoiselle Delvolvé Montauré (15 juill. 1754). — F° 30. Bapt. de George Alex. de Saint-Exupéri; parr. G. Alex. Monméjà de St-André; faisant pour lui, Ant.

(1) Voir les reg. GG. [illegible], GG. [illegible], GG. [illegible].
(2) Voir le reg. GG. 87.
(3) Voir les reg. GG. 80 à 82.

Dupont de Bolac (22 mai 1757). — F° 59. Sép. de René Fr., fils de mess. Claude René de Bargelogne, écuyer, seigneur de Boiripeaux, mousquetaire du roi, et de dame Hél. Aubri (1er août 1759). — F° 101. Bapt. de J. Florian, fils de me Fr. Moreau, « avocat féodiste », et de dame Antoin. Poytavin (4 janv. 1762).

GG. 20 (registre). — 100 feuillets.

1590-1621. — LIVRE DES BAPTISÉS EN L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, estant recteur me Pierre Granier, prébandier en l'église N.-D. de la Daurade en Thol. ».

F° 3, v°. Parr. de J. Poumiès jeune, marchand; marr. Ph. del Capdelpouy (6 nov. 1590); — bapt. d'Antoinette, fille de Raym. Mendre; parr. noble Gaspard de Piac; marr., demoiselle Ant. de Rozet (13 nov.). — F° 5. Parr. de Bernard de Lezir, notaire (12 déc.); — bapt. de Pierre, fils de P. Delbusson et d'Anthonie Pécholière (15 déc.). — F° 7. Parr. de R. Bigorre, docteur et avocat; marr. « honorable dame » Fr. de Clermont (5 mars 1591); — bapt. de Margu. de Ribes, fille de Guill., « marinier » (9 mars); — parr. de Blaise Labroue, consul (19 av.). — F° 9, v°. Parr. de noble Arnaud du Verdier; marr. Jeanne de Pagesie; — de J. Cormouls, licencié et avocat (22 juil.). — F° 15. Bapt. de Jacques, « fils à sire Jehan Desauls, consul; parr. sire Jacques Astruc, borjoues de Cahours; marr. demoiselle Fr. de Biscan » (30 août 1592). — F° 18, v°. Bapt. de Guill. Voulvène; parr. G. Cormouls « capitaine » (1er janvier 1593). — F° 20. Bapt. de Peirone de Saint-Géri; parr. B. Fromen, notaire (23 mars). — F° 25. Bapt. d'Anthonie, fille de J. Lamolère, notaire (28 janv. 1594). — F° 28, v°. Bapt. de Marie, fille de J. Duboc, « orphèbre »; parr. « sire Jehan Bodet, borgoys » (7 août). — F° 33, v°. Bapt. de Rigal, fils de Jacques Delmas; parr. mr me Rigal Ouvrier, conseiller au Parlement de Toulouse; marr. demoiselle Marie de Charron (22 av. 1595). — F° 34, v°. « L'an 1595, et le 25 de jung, les messrs consuls aiant faicte faire dus cloches, l'une pour l'église de l'ospital et l'autre pour le coliège, l'an et jour que dessus celle du coliège feut bénite par moy desoubz signé rectur, en la présence de monsr de Tesmines, senechial de Quersy et plusieurs segnieurs, et estoit parrin sire Ramond Boudet, bourgoys de Moyssac et chanselier du seu du senechial de Lauzerte; marrine damoysele Marie de Charron, fame de monsr Regambert, borgoys ». — F° 36, v°. Bapt. de Marg., fille de « Jehan Legran, tirur d'or et d'argent, et Isabeau Frelon, Parisiens »; parr. Ant. Rufel « marinier de Tholose » (2 oct.). — F° 39, v°. Parr. de P. Dupuy, notaire (14 février 1596). — F° 45. Bapt. de David Duboys, natif de Figeac « lequel aiant esté baptizé en la religion héréticque, à présent atgé de l'aje de quinze ans, cognoisant sa faute, a désiré se réduir à la religion apostolicque romaine » (8 fév. 1597). — F° 55. Bapt. de Cath., fille de Guill. Chanpié, apothicaire, et de Cath. Delbrel; parr. Guill. Sallat, apothicaire d'Auvillar; marr. Cath. de Chanbert (16 mars 1598). — F° 56. « Le répertoire mémorial des enfans qui ont esté baptizés dans l'égl. Saint-Jacques, par nous me Siméon Marciel, prestre et recteur, comancant le XXIX mars 1598 ». — Les notes, qui étaient jusqu'ici prises en français, sont en latin jusqu'à la fin du registre et très brèves; elles font défaut de mars 1604 à janv. 1609.

GG. 21 (registre). — 89 feuillets.

1640-1661. — « REGISTRE DES BAPTIZÉS DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, par moy Claude Baissac, prêtre et recteur ».

F° 5. Bapt. de Fr. Courex, fils de Bertrand

et d'Anne Engleze « lesquelz sount abitans de la paroisse de Saint-Martin et m'ont prié le baptizer pour la comodité du parin et de la mairine, quy est mr Fransoues de Pehpeirou, sr de Belcaire et madamoisselle Marie Fransoueze de Saint-Albère » (3 juil. 1640). — F° 7. Bapt. de Jacquette de Bonaffous; parr. mr Blaise de Labroue, conseiller au Parlement de Toulouse; marr. demoiselle Jeanne de Chambert (7 oct.). — F° 9, v°. Bapt. d'Antoinette Lasserre, fille de François « maître teinturier »; parr. Bertrand Deltilh « maître tondeur de draps » (13 janv. 1641). — F° 10. Bapt. de Pierre Rimat, de la paroisse de Saint-Martin de la Tarn, « baptizé comme dict est par permission dudit recteur tant pour l'injure du temps et inondations grandes de la rivière de Tarn que considération des parrin et marrine qui sont me Pierre Delavant, advocat, et damoiselle Serene de Duc, vesve à feu mr Delabrouhe» (24 janv.). — F° 11. Bapt. de J. Perrin, fils de noble P. de Perri et de demoiselle Louise de Pélissié; parr. mr J. Perri, chanoine de Montauban (12 mai). — F° 12. Bapt de P. Terrible; parr. P. Delbusson, bourgeois (3 juil.); — de Livrade de Coulonge; parr. mr me Fr. de Marciliac, chanoine et prévôt du chapitre (27 juil.). — F° 15. Bapt. de Marie de Sagazan, fille de Guil., docteur et avocat; parr. Ant. de Subreville, lieutenant en l'élection de Montauban (19 janv. 1642). — F° 16, v°. Bapt. de J. Delpech; parr. J. Delbes, bourgeois; marr. Ysabeau de Linières, femme de R. Gautier, bourgeois (11 mai). — F° 17, v°. Bapt. de Bertr. Sansot; parr. Bertrand Sansot, consul (8 juin). — F° 18. Bapt. de Jean, fils de P. Audat, me apothicaire, et d'Hélène de Bounet; parr. J. de Prévost, bourgeois de Castelsarrasin (15 juin). — F° 19, v°. Bapt de Léon de Motes, fils de J. Motes et d'Olympe de Gironde; parr. L. de Gironde, seigr de Castelsagrat; marr. Cath. de Suberville (29 nov.). — F° 23, v°. Bapt. de Jeanne, fille de Bertrand Sansot, « marchant marinier » (mai 1643). — F° 28. « Le 8e fév. 1644 feust bapt. Pierre Labrouhe, et les sacremens de l'esglize lui sont esté administrés le 28 octobre 1648, lequel P. est fils de maistre Blaize Labrouhe, conseiller en Parlement à Thoulouse, et sa maire est damoiselle Jacqueline de Catelan, ausy conselier; parr. P. Lautier, chanoine à Saint-Nicolas de Lanure et marr. damoiselle Guill. de Cathala ». — F° 29. Bapt. d'Ursule Delfossat (22 mars). — F° 32, v°. Bapt. de Jean Boscus, fils d'Et. marchand, et de demoiselle Yz. Souillac (2 oct.). — F° 35. Bapt. de Charles Raoul; parr. noble me J. de Bonnal, prêtre et recteur de Dalmairac (17 août 1645). — F° 44. Bapt. de Fr. Merle; parr. I. Fr. Cormoulz, « escuier »; marr. demoiselle Hél. Bonnet, femme de mr me Audat, apothicaire (24 fév. 1647). — F° 46. Bapt. de Raymond et Catherine de Delpech, fils d'Antoine, marchand, et demoiselle Jeanne de Subsol (16 juin 1647). — F° 50, v°. Parr. de Jean Perrin, conseiller éleu de Montauban (18 oct. 1648). — F° 52. Bapt. de Marie d'Esparbès, fille de J. Béraud et de Jeanne de Martiel (11 fév. 1649). — F° 54. Bapt. de Margu. de Boyssou, fille de Guillaume et de Géraude de Carles (24 oct. 1649). — F° 58, v°. Bapt. de Jean et Guill. Pagès, « nés d'une vantrée le 25 déc. »; parr. J. Pagès, notaire de Lalbenque, et Guill. Riolz, praticien de Castelsarrasin (7 janv. 1751). — F° 59. Bapt. de Marie, fille de Bert. Pertuzet et Françoise Vallette (11 janv.); — de Jeanne Lavolvène, fille d'Arnaud, bourgeois, et de demoiselle M. de Vidal; parr. Ant. Prades, docteur et avocat; marr. demoiselle J. de Malgasc (26 mars). — F° 62. Bapt. d'Ant. Filhol, fils de Jean et de Françoise de Cormouls; parr. Ant. Filhol, consul; marr. demoiselle M. de Lautié (20 août); — de Bernarde de Couhé; parr. J. Delom, lieutenant de Castelsagrat; marr. B. de Bellegarde (8 sept.). — F° 64. Bapt. de Guill. Delsouc, fille d'Etienne et de Guill. de Curiolio;

parr. J. de Léon de Gasque, chanoine; marr. demoiselle Guillaumette de Rauly (28 août 1652). — F° 65. Bapt. de Jeanne Pechegut (12 av. 1653). — F° 66, v°. Bapt. de Perrete de Perrin; parr. me B. Cormouls, prêtre et recteur de Malause; marr. demoiselle Per. de Foissac, femme de J. Perrin, conseiller assesseur de l'élection de Montauban (23 oct. 1653). — F° 67. Bapt. d'Ant. Sagasan; parr. Ant. de Redon, prêtre et docteur en sainte théologie; marr. Anne de Sagasan, femme de J. Astruc Pastor, docteur en médecine (2 nov. 1653). — F° 68. Bapt. de Margu. de Pouzoulet, fille de Pierre, me apothicaire, et de Jeanne de Malpel; parr. J. Pouzoulet, notaire; marr. Marg. de Fronteries, femme de R. Morières, notaire de Labastide (25 mars 1654). — F° 71, v°. Bapt. d'Anne et Margu. de Bedat, filles de Guillaume et de Marie de Cambes (19 mai 1658). — F° 72. Bapt. de Cath. Dutilh, fille de Jean, docteur, et de Marie de Custos; parr. R. Custos, bourgeois de Castelsarrasin; marr. Cath. Dutilh, femme de P. Videt, me arpenteur des Barthes (3 juil.). — F° 74. Bapt. d'Ant. Delfaget (2 fév. 1659). — F° 75, v°. Bapt. de Marg. de Reinal, fille d'Arnaud, marchand (27 août); — de Bernard Lacassaigne, fils de Philippe, bourgeois, et de Marie de Cormouls (2 sept.). — F° 77, v°. Bapt. de Jean Delbouis (16 nov.). — F° 81. Bapt. de J. Audat, fils de Fr., apothicaire, et de Raymonde Delpech (7 juin 1660). — F° 82, v°. Bapt. de Margu., fille de B. Labatut et de Cécile Combarieu, « par moy soubsigné qui en ay esté prié par les parants, le sacristain ne trouvant en aucun lieu le recteur ni son vicaire,... Frondebœuf, prêtre. » (8 sept.). — F° 83. Bapt. de Nic. Lagarde, fils de Bernard, procureur du roi, et de demoiselle M. de Monteilh (18 nov.). — F° 84, v°. Bapt. de Bertrande, fille de noble Raimond de Lacoste, procureur du roi en la généralité de Montauban, et de dame J. Dadines Dauteserre; parr. Ant. Dadines Dauteserre, » conselieur du roy en la Cour des Aydes de Caors »; marr. noble demoiselle B. de Bordes (25 janv. 1661). — F° 86, v°. Bapt. de Blaise Cormouls, fils de Jean, docteur et avocat, et de Marie Dardurat; parr. Bl. d'Esparbier, juge au baillage de Mende (7 août). — F° 89. Bapt. de J. P. Pozollet, fils de Jean, notaire, et de Marie de Drulhe (27 déc. 1661).

GG. 22 (registre). — 89 feuillets.

1662-1671. — REGISTRE DES BAPTÊMES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Baissac, puis Gouses, recteur; Beteilhe, vicaire.

F° 3. Bapt. de Fr. Tibaut; parr. Tibaut, prêtre et dr (19 fév. 1662). — F° 6. Bapt. de Bern. Calas, fils d'Ant. et de Jeanne de Py (24 mai). — F° 12. Bapt. de Guill. Sagasan; parr. G. de Redon, conseiller à la Cour des Aides; marr. demoiselle M. de Régis, femme de mr de la Rouquette (22 av. 1663). — F° 13, v°. Bapt. d'Eti. Astruc, fils de Jean et de Louise Delpech (25 août). — F° 16. Bapt. de Fr. Daubanes, fille d'Ant.; parr. Ant. Faure, bourgeois de Piac; marr. demoiselle Françoise de Perroudil, femme du seigneur de Piac (7 nov.); — de Marg. de Bergonsade, fille de J. Bergonsac et de Cath. de Sainte-Marie, « Dieu lui fasse la grasse d'estre filhe de bien » (12 nov.). — F° 17, v°. Bapt. de Fr. Lacassaigne, fils de Philippe, bourgeois (1er janv. 1664). — F° 21. Bapt. de Jeanne, fille de Jean Motes, bourgeois, et de demoiselle Cath. de Laroche; parr. Fr. de Laroche, sr de la Trinque (20 av.). — F° 22. Bapt. d'Et. de Lacoste, fils de mr Raym. de Lacoste, conseiller du roi et son procureur général au bureau de Montauban; parr. Et. Dadines Dauteserre, avocat en Parlement; marr. demoiselle Cath. de Lasalle, femme à mr de Linières (20 mai). — F° 23, v°. Bapt. de Jaquette de Bonye, fille de Jean et de Jeanne Renous; parr. J. Couhé, marchand; marr.

demoiselle Jaq. de Roqueferant, femme de mr Raoul, avocat (12 juil.). — F° 30. Bapt. de Marie d'Aurimond, fille de Jean et de Claire de Prebosc; parr. Fr. de Prévost, receveur des tailles de Castelsarrasin; marr. demoiselle Hélène de Verdier (30 mars 1665). — F° 31, v°. Bapt. d'Isabeau de Sagasan; parr. mr de Richemond, sr du Verdier (30 juin). — F° 33. Bapt. d'Antoinette de Motes; parr. me Henry de Laroche, bachelier; marr. demoiselle Ant. de Serrurier, femme de mr Motes, conseiller du roi au sénéchal de Lauzerte (10 mai 1665). — F° 39, v°. Bapt. d'Antoinette Boueleve, fille de Thomas, « me vitrier » (11 av. 1666). — F° 44 Bapt. de Bernard Delsol; parr. B. Delvolvé, consul (27 août). — F° 45. Bapt. d'Antoinette de Bénech; parr. J. Daunac, marchand; marr. Antoin. de Duprat (17 oct.). — F° 47. Bapt. d'Antoinette de Laurent, de la paroisse Saint-Laurent, « lesquelles cérémonies nous avons faict dans la présente paroisse pour n'y avoir pas eu de prestre dans la paroisse de Saint-Laurent » (2 fév. 1667). — F° 49, v°. Bapt. de Jeanne de Coudol, fille de Jean et de Claire de Casse (29 mai). — F° 50. Bapt. de Louis Delsouc; parr. L. Lafon, prêtre et hebdomadier du chapitre (20 juin). — F° 52. Bapt. de P. Pagès; parr. P. Pouzoulet, apothicaire; marr. demoiselle Claire de Cadal, femme de mr Macalet, bourgeois de Montauban (19 août). — F° 54, v°. Bapt de P., fils d'Et. Gasc; parr Pierre Gérald, « peintre du pays de Mons en Haynault » (16 nov.). — F° 59, v°. Bapt. de Marg. de Rey, fille de Pierre et de Jaquette Lemousy (19 av. 1668). — F° 63, v°. « Marie Anne de Lacoste, fille à me R. de Lacoste, conseiller du roi et son procureur, et dame J. Dadines, nasquit le 20 du mois de déc. 1666 et feut bapt. le même jour, à cause du danger de mort qu'il y eust, par Antoinette de Brunet, et la cérémonie feust faite le 22 du mois de sept. 1668 »; parr. mr de Mourgues, docteur et avocat de Castelnau de Montratier. — F° 66. Bapt. de Marie, fille de mr Raym. de Lacoste, « trésorier de France en l'élection de Montauban »; parr. noble R. de Gout, sr de Larroquette, premier consul; marr. dame Marie de Baudus, femme de mr d'Auteserre, conseiller à la Cour des Aides (4 nov.). — F° 67. Abjuration par Marthe Benesens, fille de Jean, teinturier de Millau, de la religion prétendue réformée (12 nov.). — F° 75, v°. Bapt. de Blaise, fils de P. Lablougeade; parr. d'Esparbié, 1er consul; marr. madame Cath. de Castagné (14 sept. 1669) — F° 81. Bapt. d'Arnaud Delbes, fils de Pierre et de Marie de Couderc (20 av. 1670); — de J. Bonnefoy; parr. Jean Lamotte, « peintre »; marr. Cath. de Besson (4 mai). — F° 84. Bapt. de Bert. d'Esparbès, fils de Jean, bourgeois; parr. Lamouroux, marchand; marr. demoiselle M. de la Bartouille (10 août). — F° 88. Bapt. d'Antoinette de Falguières, fille d'Etienne, marchand, et de Margu. de Delpech; parr. Michel Delpech, me chirurgien; marr. demoiselle Ant. de Mespoul (4 janv. 1671).

GG 25 (registre). — 42 feuillets.

1671-1674. — REGISTRE DES BAPTÊMES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Gouses, recteur, Ladrech, prêtre.

F° 2, v°. Bapt. de Marie de Vignié, fille de Jean Henri, avocat, et de demoiselle Iz. de Fesendié (25 av. 1671). — F° 8. Bapt. d'Antoin. Caussé, fille d'André, « me serrurier »; parr. J. Chanpès, « me chargier » (10 sept.); — de Marie Lory, fille de Fr., « doreur » et d'Henriette de Bonnet; parr. noble P. de Rouset, baron de Laguarde; marr. Marie de Roumegoux; prés. noble Ch. de Mondanard, sr de Belin (10 sept.); — de Gaspard Angé, fils de Fr. « munier »; parr. mr G. de Testas, dit Lalande; marr. Françoise de Jean, « veuve à feu mr de Beauquère » (27 sept.). — F° 9.

Bapt. de Marg. Lalié, fille de Jean, « me sarger » ; parr. P. Faget, marchand (25 oct.) ; — de Marie Estienes, fille de Pierre, « marinier » ; parr. J. Delheie, sergent royal de St-Amans de Pellagal ; marr. Marie Cathala (12 nov.). — F° 12. Bapt. de Louis Marrain ; parr. noble L. de Lostanges, prêtre et grand vicaire du chapitre de Cahors ; marr. demoiselle Marie-Fr. de Lostanges (3 janv. 1672) ; — de Marie et Jeanne Arbus, filles de Pierre, « marchant tinturier », et de Marie de Bousquet ; parr. Rouaire, « marchant tinturier », et Albus, « marchant libraire » (4 janv.). — F° 13. Bapt. de J. Lacombe, fils de Fr., « marinier », et d'Izabeau Bergonzague ; parr. J. Aurimond, bourgeois ; marr. demoiselle M. de Pelaprat, fille de Jacques, commis au greffe criminel du Parlement de Toulouse (17 janv.) ; — de Louis Motes ; parr. L. de Castelsagrat de Gironde ; marr. Cath. Dutilhet de Mourous (3 fév.). — F° 17. Bapt. de J. Coudol, fils de Jean, « me masson » ; parr. noble J. d'Augé ; marr. Iz. Lagarde ; prés. le chevalier de Rochechouart, Lacoste écuyer, etc. (8 août). — F° 19, v°. Bapt. d'Ant. Barbe, fils de Raimond « blancher » ; parr. R. Alary, prêtre et prébendier du chapitre ; marr. demoiselle Cath. de Laroche (9 sept.). — F° 21. Bapt. de Guill. Delvoulve, fils d'Ant. et de Françoise Delribal ; parr. me Guill. Gouses, « prêtre et recteur de la prés. église » (6 oct.). — F° 22. Bapt. de Marie Saint-Beauzeli, fille d'Ant., marchand (25 oct.). — F° 23. Bapt. d'Anne et Guillaume Viniès, filles de Jean, docteur et avocat et juge ordinaire de Boudou, et de demoiselle Iz. Fasendié (9 nov.) ; — de Françoise Combodalma, fille d'Eti. marinier (15 nov.). — F° 29, v°. Bapt. de Jeanne d'Esparbier, fille de Pierre ; marr. J. de Dadines, femme de mr de Lacoste, trésorier de France (6 mars 1673). — F° 31. Bapt. de Barth. Fabri, fils de Louis, me chirurgien, et de demoiselle Marie Delbes ; parr. Barth. Lautart, « docteur es droits » ; marr. demoiselle Jeanne de Pagesie, femme dudit Lautart (27 mai). — F° 33. Bapt. de Cath. Pomes, fille de Jean, « me talleur » (20 août) ; — de P. Lapugade, fils de Pierre, « me coutelier » (10 sept.).

GG. 24 (registre). — 352 feuillets.

1664-1699. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET MORTUAIRES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES ; — tenu par Gouses, vicaire, puis recteur, Roches, curé, Garrigue, Ladrech, Théron, Raoul, prêtres et vicaires.

Distribution : Mariages (oct. 1664-fév. 1674) ; fos 1-31. — Sépult. (oct. 1664-fév.-1674), fos 32-60. — Bapt., Mar. et Sép. ensemble (janv. 1674-déc. 1699), fos 61-352.

F° 8 v°. Mar. de Jean Laqueille, « docteur es droits », et Cath. de Lacoste, fille de Hugues (30 juin 1665). — F° 9, v°. Mar. de P. Géraud, apothicaire, natif de Lafrançaise, et Raymonde de Colonges (10 janv. 1666). — F° 11. Mar. de P. Lapoujade, « notaire, conselier de Montcuc », et Claude de Merle (13 fév. 1667) ; — de P. Delvoulvé, marchand, et Françoise Delribal (17 fév. 1667). — F° 13, v°. Mar. de J. Tial et Jeanne de Chambon (30 août 1668). — F° 16. Mar. de G. de Lauba, « maistre menuisier », et Antoinette de Rouchy (12 fév. 1669). — F° 18, v°. Mar. de P. Cormouls, bourgeois, et Jeanne de Lagarde, fille de feu Nic., notaire (4 fév. 1670). — F° 21, v°. Mar. de G. Capela, marchand de Saint-Nicolas, fils de Bernard, notaire, et Jeanne Pechagut (22 janv. 1671). — F° 22. Mar. de P. Barrié, « pescheur », et Louise de Terle (8 fév. 1671). — F° 27, v°. Mar. de J. Lagarde, « pipotier », et Jeanne Escoussières (3 juil. 1672). — F° 30. Mar. de J.-Fr. Lapoire, praticien, et Hélène Dussau (4 fév. 1674).

F° 32. « Liber mortuorum ecclesie Sti-Jacobi ».

F° 34. Sép. de demoiselle Perrette de Fouyssac, veuve de Jean de Perry (30 mars 1665). — F° 36. Sép., dans l'église, d'Annete de Jan, fille du procureur au Parlement (30 juin 1666); — de J. Pouzoulet, notaire (15 juil.). — F° 37. Sép. de m^r Fr. de la Trinque, prêtre (22 fév. 1667). — F° 39. « Le 7e jour du mois de mai 1668, m^e Cl. Baissac, recteur de la prés. église... feut ensevely dans le presbitère, m^{rs} du chapitre ayant assisté à son enterrement »; — J. Dutilh, notaire, enseveli dans l'église (1er nov.).

F° 41, v°. Sép., dans la chapelle de N.-D., de P. Laborie, bourgeois (15 oct. 1669). — F° 43. Sép. de J. Delon, lieutenant du roi de Castelsagrat, dans la chapelle de la Vierge (19 janv. 1670). — F° 49. Sép., dans ladite chapelle, de R. Mauriol, « s'estant noyé malheureusement en voulant nager » (19 juil. 1671). — F° 55. Sép. de R. Béralt, apothicaire (19 déc. 1673).

F° 61. Reg. des bapt., mariages et sépultures qui se fairont dans l'église Saint-Jacques.

F° 63, v°. Mar. de P. Negrou, bourgeois, et Marquise Dessaurs (17 av. 1674). — F° 65, v°. Mar. de J. Baissière, « m^e serrurier », et Antoinette de Méric (29 juil.). — F° 68, v°. Bapt. de Jeanne de Fabre, fille de Louis; parr. P. Delabrousse, bourgeois de Castelsarrasin; marr. demoiselle Polixène de Redon (7 nov.). — F° 72. Mar. de noble Simon de Lacoste, fils de Raym., trésorier de France, et demoiselle Is. de Verdier (3 fév. 1675). — F° 74, v°. Bapt. de Louis Coustès, fils d'Arn. et d'Hélène Dupuy; parr. noble L. de Lostange, grand archidiacre au chapitre de Cahors (11 mars). — F° 75, v°. Bapt. de J. Gratacap, fils de Jean, marchand, et de demoiselle Ant. de Motes; parr. J. Ner, docteur en théologie, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Mende; faisant pour lui, M. Gratacap, recteur de Saint-Martin; marr. demoiselle Cath. de Laroche (17 mai). — F° 84, v°. Mar. de Fr. Mayniet, bourgeois de Saint-Pi. de Campredon et Françoise de Perry (28 av. 1676). — F° 88. Mar. de P. Merle, apothicaire, et Claire de Crouchet (13 oct.). — F° 94. Mar. de J. Aurimon, avocat en Parlement et demoiselle M. de Duverger (1er mars 1677). — F° 96. Bapt. d'Emmanuel de Marin; parr. « haut et puissant seigneur mess. Em. Galiot de Lostange, seigneur et marquis de Saint-Albère, sénéchal et gouverneur du pays de Quercy »; marr. demoiselle M. de Régis (18 juil.). — F° 104, v°. Mar. de J. Filhol, bourgeois, et demoiselle M. Daudibert (18 janv. 1678). — F° 106 v°. Bapt. d'Arnaude Péchagut, fille de J. marchand, et d'Anne de Bosque; parr. m^e J. Laumet, docteur et juge de Saint-Nicolas (2 mars). — F° 107, v°. Bapt. de Fr. d'Esparbier, fils de P., « juge en chef civil et criminel de la ville et judicature royale de Moissac » (3 mai). — F° 113, v°. Mar. de noble J. de Luppé de Gariès et demoiselle A. de Delfayet (26 nov.). — F° 120, v°. Sép., dans le presbytère, de Flctard de Perry, prêtre et ancien chanoine de Montauban (22 juin 1679). — F° 122, v°. Mar. de P. d'Esparbier, juge, et demoiselle Jaquette de Bessié (28 nov.). — F° 128, v°. Mar. de J. J. Bonet, docteur en médecine, et Livrade Colonges (6 mai 1680). — F° 132, v°. Bapt. de P. Roches, fils de Jaques, bourgeois, et de Marie de Laneville (30 oct.). — F° 137, v°. Bapt. d'Et. Champes, fils de Pi. et de demoiselle Marg. Roualdès; parr. Et. Foussat; marr. demoiselle Cl. de Cavalerie (19 janv. 1681). — F° 143. Sép. de J. Crochet, m^e chirurgien (4 sept.). — F° 149. Mar. d'Ant. Combebiac, praticien, et Cath. de Mauriol (14 janv. 1682); - bapt. de J. Fr. Fouraignan, fils de P. et d'Anne Debusson (3 fév.). — F° 153. Mar. de J. Martin, avocat et Bertrande de Sagasan (24 mai). — F° 161. Bapt. de J. Delpech, fils d'Et., marchand; parr. J. Saguazan, lieutenant dans le régiment de Picardie (18 février 1683). — F° 162. Sép. de J. Oubri, « faiseur d'éperons et de mors » (18 mars). — F° 164, v°. Bapt. de J. Fr. Goniès, fils de Jean,

« marchant marinier » ; parr. J. Larnaudès, consul ; marr. Dominique Descoussières ; prés. noble J. de Laroche de la Trinque, premier consul, J. Dandrieu et Cairel, consuls (4 juil.). — F° 167. Mar. de J. Dalbi, bourgeois, et demoiselle Marg. Brevedent (27 nov. 1683). — F° 181, v°. Bapt. de Jeanne, fille de Gér. Bonnal, « tondeur des draps », et de Claude Ladrech (27 déc. 1684). — F° 190. Sép. d'Arn. de Bordieu, « faiseur des aiguilles » (30 janv. 1685) ; — bapt. de J. Rodié, fils d'Ant., marinier ; parr. J. Cornou, marchand et consul ; prés. m^rs^ Cérat, Bonnet et Ratié, consuls (17 mars). — F° 191. Sép. de mess. Raym de Lacoste, « ancien procureur général des trésoriers en la généralité de Montauban », dans la chapelle de N.-D. du Mont Carmel (28 mars). — F° 193. Mar. de J. Lafitte, marchand, et Raymonde Saint-Beauzeli (26 juil.). — F° 201. Bapt. de P. Terrible ; parr. noble P. Ducros, seigneur de Pejuliande ; marr. demoiselle Marg. de Redon (2 janv. 1686). — F° 209. Bapt. de Jacques Capgras, fils de J., m^e^ chirurgien, et de Cath. Bayssières ; parr. m^r^ Jaq. Capgras, marchand de Bordeaux, faisant pour lui m^r^ Capgras, prêtre, son frère ; prés. P. Viverin, m^e^ chirurgien, Jaq. Capgras, marchand, Et. Benech, chirurgien, J. Baisseries, m^e^ serrurier (2 déc.) ; — de J. Fr. Vigné, fils de Raymond, marchand, et d'Antoinette de Boulet (4 déc.). — F° 217. Bapt. de J. Louis de Lupé, fils du s^r^ de Gariès, écuyer ; parr. L. de Lostange, gouverneur du Quercy ; marr. dame J. de Lacoste, femme de m^r^ de Verdier, s^r^ de Villette, écuyer ; prés. le chevalier de Saint-Albère, le s^r^ J. Calvimon, écuyer, le s^r^ Et. de Lacoste, Ch. de Lupé, de Verdier, s^r^ de Villette, écuyer, Ducros, écuyer, de L'Isle, écuyer, P. Foussat (8 juin 1687). — F° 220. Bapt. de P. Boscus, fils de Jean, bourgeois, et de Guilhemette Filhol (20 sept.) ; — de J. Viveren, fils de Pierre, m^e^ chirurgien ; parr. J. Cas, prêtre et prébendier au chapitre Saint-Pierre (5 oct.). — F° 230. Bapt. de J. Massip, maçon, « écrasé sous les ruines d'une muraille bâtie à la croix de Simon » (27 juillet 1688) ; — bapt. de Claire Combebiac, fille d'Ant., notaire, et de demoiselle Antoin. Dupré ; parr. J. Dupré, conseiller et procureur du roi au bureau de l'élection de Montauban ; marr. demoiselle Cl. de Delpech, veuve de m^e^ Breton, notaire (16 août). — F° 238. Mar. d'Ant. Dayma, s^r^ de Calemarie, et demoiselle Antoin. de Couhé (1er fév. 1689). — F° 242. Mar. de J. Laffon, avocat, et demoiselle Jeanne Videt (2 juin). — F° 252, v°. Bapt. d'Antoin. de Latrinque fille de Jean, « habitant de Tholose et premier consul de la prés. ville », et de demoiselle M. de Malgasc ; parr. m^r^ de Linas, absent, « que m^r^ m^e^ G Gouses, chanoine hebdomadier et ancien curé de la prés. paroisse, a tenu pour luy » ; marr. demoiselle Antoin. de Delbouis, femme de m^r^ Verdier Cabasse, procureur du roi de Castelsarrasin (28 août 1690). — F° 262. Mar. de J. Vigné, marchand, et demoiselle Marg. Vidal (31 mai 1691). — F° 276. Mar. d'Ant. Auregeac, bourgeois, et demoiselle M. d'Audat (24 nov. 1692). — F° 280, v°. Bapt. de Louis Laffon, fils de Jean, « conseiller du roy et son lieutenant et premier consul de la prés. ville (10 av. 1693). — F° 289. Bapt. d'Arn. Creisse, fils de Jean, marinier, et de Jaquete de Maux (26 janv. 1694). — F° 295. Bapt. d'Ant. Vireleschine, fils de Jean, m^e^ chirurgien, et de Marie D'Aurejac (26 sept.). — F° 297. Bapt. de Fr. Bonnet, fils d'Ant., marchand, et demoiselle Alpini. d'Amade ; parr. m^e^ Fr. Amade, docteur en théologie et curé de Saint-Sauveur de Castelsarrasin ; marr. demoiselle A. de Bonnet, veuve du s^r^ Delpeyrou, procureur de Lauzerte (29 nov.). — F° 306. Mar. de Hugues Goujes, marchand, et Marie de Bonnefoux, et de J. Goujes, fils du précédent, et Cath. Dupont, fille de ladite Bonnefoux (12 nov. 1695) ; — bapt. de J. Peset, fils de Blaise, marchand, et de Marie Foncrose

(27 nov.). — F° 307. Bapt. de Jeanne Bonetis, fille de Gabriel « carabinier » (15 déc.). — F° 316, v°. Mar. de Bern Laverane, marchand, et demoiselle J. de Couhé (17 juin 1696). — F° 319, v°. Bapt. de J. Fr. Gasel, fille de Guillaume et de Jeanne de Siméon (26 déc.). — F° 325. Bapt. de Paule, fille d'Ant. Jaq. de Lautier, avocat du roy au bureau de Montauban, et de dame Suzanne de Lasalle; parr. Domin. de Lautier « capitaine des grenadiers, que J. Louis Lautier, écolier, a tenu pour son oncle » (21 fév. 1697). — F° 327. Mar. de P. Cassagne, praticien, et Marie Labernède (27 av.). — F° 331, v°. Bapt. de Marianne, fille de J. Lafon, lieutenant criminel (12 nov.). — F° 338. Bapt. de J. Jos. Couhé, fils d'Ant., avocat, et de demoiselle Is. Langlas; parr. J. Langlas, bourgeois, faisant pour lui Jean, son fils, lieutenant particulier et assesseur criminel du sénéchal de Lauzerte; marr. Is. de Cazals, femme de Jean Couhé, bourgeois (21 mars 1699). — F° 344. Bapt. de Guill. Terle, fils de Jean, huissier; parr. G. Gasel, « archer » (2 janv. 1688).

GG. 25 (registre). — 173 feuillets.

1700-1720. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Roches, curé, Raoul, Fossat, prêtres et vicaires.

F° 3. Bapt. de Jeanne Perrette de Lacoste, fille de noble Eti. Lacoste, s^r de Bartac, et de noble dame Jaquette de Gramon; parr. J. Ant. de Lacoste, prêtre, prieur et seigneur de Felsins; marr. noble Jeanne P. de Gramon (23 fév. 1700). — F° 7, v°. Bapt. de J. Viverin, fils de Pierre, chirurgien (12 sept.). — F° 11. Mar. de Jacq. Goujes, marchand, et Bernarde Vignaux, fille de Jean, marchand (11 janv. 1701); — bapt. de Jacques Lautié, fils de Jac. Ant., avocat du roi au Bureau des finances de Montauban; parr. Jacq. de Lautié, capitaine au régiment de Normandie; marr. dame Fab. de Saint-Orens, femme de M. Lasale, faisant pour elle Claire de Verdier, veuve de feu m^r Lautié (26 janv.) — F° 12, v°. Mar. de P. Cormouls, juge de Saint-Nicolas, et demoiselle A. d'Aubert, de Saint-Porquier; prés. Bl. Cormouls, prêtre, frère de l'époux, J. d'Aubert, écolier, frère de l'épouse (5 av.). — F° 15. Parr. de noble Ant. de Gaulejac Piac; marr. de noble dame Cath. d'Alard, veuve de noble George de Gaulejac Piac (9 sept.). — F° 19, v°. Bapt. de P. Audat, fils de Simon, lieutenant de police, et de demoiselle M. Esparbier; parr. P. Esparbier, juge (5 fév. 1702); — mar. d'Ant. Lautard, bourgeois, et demoiselle A. de Cormouls (6 fév.). — F° 21, v°. Sép., dans l'église, de m^e J. Aurimond, procureur du roi et syndic de la ville de Moissac (14 mai). — F° 23, v°. Mar. d'Alex. Sagazan, bourgeois, et demoiselle J. de Cormouls (7 nov.). — F° 24, v°. Bapt. de J. André Cormouls, fils de Pierre, avocat en Parlement; parr. J. Cormouls, avocat; marr. dame Claire Aubert, épouse de mess. Gaspard d'Audun, fermier général (1er déc.); — bapt. d'Ant. Moles, fils d'Antoine, cardeur; parr. Ant. Ginesti, lieutenant principal de Moissac (10 déc.). — F° 30, v°. Bapt. de noble P. de Bartac de Lacoste; parr. m^r m^e P. d'Esparbier, juge et maire de Moissac; marr. noble et hon. dame Cath. Rose de Cadrieu, marquise de Saint-Alvère, femme du sénéchal du Querci (28 mai 1703). — F° 31, v°. Mar. de G. Chambert, bourgeois, et demoiselle Antoin. de Motes (23 juin). — F° 32. Bapt. de Marie Aubert, fille de Jean, bourgeois, et de demoiselle M. Lagarde (29 juil.). — F° 42. Bapt. de Margu. Couhé, fille de J. Pierre, docteur en médecine, et de demoiselle Perrette Lespinasse (14 sept. 1704). — F° 44. Bapt. d'Ant. Fr. Delbesson, fils de Pierre, avocat; parr. Ant. Daurat, prêtre; marr. Fr. Romegous, femme de m^r de Labroue, gouverneur de Moissac

(30 déc.). — F° 49, v°. Mar. de P. Raymond, « écolier », et demoiselle Antoin. de Cormouls (9 sept. 1705). — F° 52, v°. Bapt. de Françoise de Pelagrue, fille de François et de dame Elis. de Lantron; parr. mess. Gabriel de Lantron, trésorier de France; marr. Fr. de Pelagrue, femme de Me Charri de Vesins (8 fév. 1706). — F° 54. Bapt. de J. Boué, fils de Pierre, « me orphèvre », et d'Hélène Coustès (1er mars); — mar. de Fr. d'Esparbier, avocat, et demoiselle Louise de Cruzel; prés. P. d'Esparbier, juge de Moissac et sub-délégué de mr l'intendant, mess. Gaspard de Gautier Savignac et Rousié, praticien (19 mars). — F° 55, v°. Parr. de J. Anjoy, « juge et rapporteur des deffauts de la juridiction royale de Moissac » (3 mai). — F° 57, v°. Bapt. de Domenge Chambonaux, fils de Guill. « faiseur des ayguilles » (30 août). — F° 58, v°. Bapt. d'Ant. Curalio, fils de Jean, marinier (7 nov.). — F° 63. Sép. de Jacq. Bertrand, « milicien, étant conduit par des officiers du régiment royal vaisseau » (16 mars 1707). — F° 65, v°. Sép. de Jeanne Pibrac « qui estoit chez mr de Lacoste pour gouvernante » (5 sept.). — F 66. Bapt. de Margu. Motes, fille de J. Fr., docteur et avocat au Parlement, et de demoiselle Grabielle de Malivert (18 oct.). — F° 69. Bapt. de P. Pezet, fils de Blaise, marchand; parr. P. Curalio, me chirurgien (8 janv. 1708). — F° 73. Bapt. de G. Latreste, fils de Mathurin, « me celier » (10 juil.). — F° 74. Mar. de Jos. Siméon, marchand, et Marie Sansot (4 sept.). — F° 77, v°. Bapt. de Jér. Aurimond, fils de Bertrand, bourgeois, et de Marie Montelhet (18 fév. 1709). — F° 85, v°. Sép., dans le chœur de l'église, de P. Roches, prêtre et prébendier du chapitre (12 fév. 1710). — F° 88. Bapt. de Marianne Perrin, fille de Pierre, « commissaire aux reveues de Moyssac », et de demoiselle Marianne de Raffin; parr. J. Perrin, commissaire aux revues; marr. demoiselle Mari. de la Martinie, femme de mr Rafin, maire de Castelsagrat (24 août). F° 89. Sép., dans la chapelle N.-D., de Marie Benech, « s'estant noyée dans une tonne du moulin de mr Saint-Alvère » (28 nov.). — F° 92, v°. Bapt. de Raymond Feyt, fils de Pierre, marchand, et de Margu. Pechagut; parr. R. de Lacoste, écuyer; marr. demoiselle Is. Roche (24 mai 1711). — F° 94, v°. Bapt. de J. Augé, fils d'Arn., « hoste », et d'Anne Dupui; parr. « me J. Dupui, maistre cuisinier »; marr. Anne Frèjevise, femme de mr Cabadi, marchand et consul (10 août). — F° 99, v°. Mar. de J. Drulhe, bourgeois, et demoiselle Marie de Motes (7 fév. 1712). — F 100. Absolution pour Mr P. Pelagrue, clerc tonsuré et prébendier au chapitre de Moissac, de l'excommunication qu'il avait encourue pour avoir porté les mains violentes sur mr Dupeita, chanoine du mesme chapitre » (1er mars). — F° 101. Bapt. de J. M. Labat, fille de Guill., marinier (24 juin). — F° 102, v°. Mar. de mess. P. Ch. de Gautier, sr de Savignac, et demoiselle Is. Roches (1er sept.). — Fr 105. Sép. de P. Delpech, me chirurgien (19 nov.); — de Raym. de Lacoste, chevalier (14 nov.). — F° 108. Bapt. de M. Feyt, fille de Pierre, « praticien » (24 mars 1713). — F° 110. Sép. de J. Fr. Monteilhet, prêtre et prébendier (4 août); — de J. Casezus, me chirurgien (7 août). — F° 113. Mar. de J. J. Plantade, bourgeois de Finhan, et demoiselle Anne Roches (29 nov.). — F° 115. Bapt. de P. Vigné, fils de Jean, marchand, et de demoiselle Ant. Disse (3 janv. 1714). — F° 117. Sép., dans le chœur de l'église, de mr Mathieu Raoul, prêtre et vicaire de Saint-Jacques (27 av.); — dans l'église, de Bern. Géraud, « maître tondeur des draps » (1er mai); — mar. de P. Delbessou, avocat au Parlement, et demoiselle Anne de Curalio (8 mai); — mar. de P. Coronat, marchand de Valence, et demoiselle Cath. de Dufort (24 mai). — F° 118. Bapt. de Fr. Alex. Lupé de Gariés, fils de noble Louis et de dame Cath. de Castagné de Louvejac

(8 juil.). — F° 121. Bapt. de J. Jacq. Dellerm, fils de Bernard, teinturier (12 déc.). - F° 123. Mar. de Fr. Carrat, maître armurier, de Larroque, et Marie Journié (8 janv. 1715); — d'Ant. Vialette, bourgeois, et demoiselle Hélène Dessaurs (22 janv.); - bapt. de Simon Capgras, fils de Pierre, « faiseur des bateaux » (10 fév.). – F° 124. Sép. de J. Perrin, sr de Grandpré, ancien commissaire des troupes (23 mars); — d'Ant. Creste, « trouvé noyé près du moulin » (2 av.). — F° 125, v°. Mar. de J. Valès, bourgeois de Bessens, et demoiselle Dominique de Larnaudès (18 juin). — F° 126. Mar. de noble Ant. Delpéré et demoiselle Cath. Victoire de Delpéré (27 juin); — bapt. de Jaquete Gouges, fille du sr Gouges, marchand, et de demoiselle Cath. Dupon (21 juil.). -- F° 127, v°. Mar. de J. Chantot, maître de bateaux de Lapointe, et Cath. Géraud (21 août). — F° 128. Mar. de J. Larnaudès, bourgeois, et demoiselle Cath. de Delbessou (17 sept.). F° 132. Bapt. de J. Lambert, fils de Pierre, « pescheur » (9 fév. 1716). — F° 133, v°. Mar. de Raym. Prévot, bourgeois de Saint-Sauveur de Castelsarrasin, et demoiselle J. de Lafon; prés. mrs Lafon, lieutenant, père de l'épouse, J. Prevet, ancien officier; J. Lacombe, avocat; noble Fr. de Malgasc (16 juin). – F° 134. Bapt., sous condition, de Madeleine Delpéré, « ayant receu l'eau sur un pied par la femme-sage, n'étant pas encore sortie du sein de sa mère »; parr. mess. Ant. Delpéré, seigneur de Saint-Paul, Belfort et autres places, procureur du roi aux requêtes du Parlement (21 juin.) — F° 137. Bapt. d'Anne Livrade Boé, fille de Jean, me apothicaire (22 déc.). – F° 141. « L'an 1717 et le 29 juin est décédé dans la boutique du sr Boué, orphèvre, d'une mort comme soudaine, Jacque Fournié, chirurgien de Montpelié ». — F° 153. Mar. de mess. Giscard, seigneur de Lacoste, Pons et autres places, et demoiselle Angélique Delpré (24 fév. 1718). — F° 155, v°. Bapt. d'Antoinette Leboc, fille de Jean, hôte (18 août). -- F° 157. Mar. de Fr. Carles, marchand, et Marie de Gouges (22 nov.); — de Sanson Francarios, fouleur de draps, et Perrete Cassan (13 déc.). – F° 160, v°. Mar. d'Angelo Duran, ancien officier, et demoiselle M.-Anne de Fortet (23 fév. 1719). — F° 161. Bapt. de Domin. Jourda, fils de Bernard, « me saboutier »; parr. Domin. Vignaux, consul (10 av.). — F° 162. Bapt. de Marie Mad. Ladugui Calès, fils de noble J. Ladugui, seigneur de Cals, et de demoiselle Marie de Haitte (19 mai); – de Margu. Lagarde, fille de Jean, me serrurier, et de Jeanne de Tours (10 août). – F° 163, v°. Bapt. d'Antoin. Darnal, fille de Jean, régent (24 sept.); — mar. de Ferréol Geniès, marchand, et Cath. Gouges (4 oct.). — F° 164. Bapt. de Marc Ant. Chaloupi, fils de Gui, notaire; parr. Marc Chaloupi, me chirurgien (12 nov.); -- mar. de Jacques Desaus, et demoiselle Marianne de Seynac (28 nov.). — F° 169, v°. Mar. de J. Louis Lacassaigne, avocat en Parlement, et demoiselle J. de Bories (23 av. 1720); — bapt. de J. P. de Gautié; parr. J. P. de Monteils, « docteur en théologie, abbé du Mas d'Azil et grand vicaire de Rieux, absent, mais que mr P. de Laduguie, sr de Fiton, ancien capitaine au régiment de Guiche, a tenu pour lui »; marr. dame Margu. de Lamote, femme de mr Gaulejac, seigneur de Piac (24 mai). — F° 171, v°. Parr. de mr Louis Lafon, chanoine théologal de l'église cathédrale et conseiller au présidial de Cahors; marr. dame Antoin. de Prévost, religieuse de Sainte-Ursule de Montauban (12 oct.); — mar. de J. Bories, avocat en Parlement, et demoiselle M. de Lagarde; prés. Nicolas Lagarde, procureur du roi, père de l'épouse, Michel Lagarde, conseiller au sénéchal de Lauzerte et sub-délégué de mr l'intendant, Sagazan, bourgeois (22 oct.).

— F° 172, v°. Bapt. de J. Bapt. Malrous, fils d'Etienne, marchand, et de Marie Delpeyrat (16 déc.). — F° 173. Bapt. d'Ant. Poujol, fils de Raymond et de Peyronne de Garric (26 déc.).

GG. 26e registre — 222 feuillets.

1721-1744. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SEPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Roches, Lespinasse, Dast, curés; Foussat, Falguières, Vilhès, vicaires.

F° 1. Sép. de Margu. Comminiac, femme de mr Dutil, bourgeois (24 janv. 1721); — bapt. de Livrade Lacassagne, fille de mr J.-Louis, avocat et premier consul (6 fév.). — F° 3, v°. « Le 8e juil. s'est noyé près du moulin de mr de Beaucaire, Arn. Bernard, dit Rencontre, soldat dans la compagnie de Guienne du régiment de Tourene ». — F° 4, v°. Sép. de dame Raymonde Delbreuil, veuve de noble de Gout (25 sept.). — F° 10. Bapt. de Françoise Prévost, fille de mr Raymond, bourgeois et consul; parr. me J. Combebiac, procureur du roi de Lafrançaise (10 av. 1722). — F° 12. Mar. de Guill. Ayral, étudiant en droit, de Saint-Nicolas-de-la-Grave, et demoiselle Cath. Delbreil; — sép., dans la chapelle de N.-D., de Simon Fraïsse, me tonnelier (17 août). — F° 17. Mar. de P. Mourgues, me fustier, et Cath. Massip (12 janv. 1723); — de Henri Filhol, avocat, et demoiselle J. Roches (8 fév.). — F° 21. Mar. de Joseph Gouges, marchand, et Françoise Delvoulvé (17 août); — de Blaise Secretin, « pintre de la paroisse de la Daurade de Toulouse », et Antoinette Verdin (5 sept.). — F° 30. Mar. de Gui Chaloupy, notaire royal, et demoiselle Marie Gouges (25 av. 1724). — Bapt. de Cath. Delbrel, fille de Jean, meunier (7 mai). — F° 31, v°. Parr. de J. Jacq. Bordes, procureur du roi de Puymirol (19 juin). — F° 33. Mar. de J. Chantot, maître de bateaux, et Marie Touges (24 oct.). — F° 35, v°. Sép., dans le sanctuaire de l'église, de G. Malgasc, prêtre (25 janv. 1725). — F° 37. Mar. de Fr. Ledet, tourneur, et Antoinette Châtillon; prés. Jacq. Brancion, lieutenant au 3e bataillon de la vieille marine, J. Raoul, avocat, J. Couhé, docteur en médecine, B. Bonnefoy, me coutelier (10 av.). — F° 38. « Le 6e juin, je curé soussigné ay béni la grande cloche sous l'invocation de Saint-Jacques qui fut fondue le 1er juin de ce mois par le sr Trouvat, fondeur de Bourdeaux; fut parrin mr de Beaucaire, et marreine madame de Monteviel, margueliers de la grande table mrs Delvolvé et Bonefoy qui ont donné leurs soins pour la faire fondre, Roches. » — Bapt. de Cath. Galioste Delpéré, fille de mess. Fr. Delpéré de Cardaillac, capitaine au régiment Royal Vaisseau et de dame Marie de Castineau; « parr. J. Hypp. Delp. de Lachapelle, capitaine au régiment Royal-Vaisseau, que mess. Urbain La Potherye, lieutenant au régiment de Piémont, a tenu pour lui; marr. dame Cath. Gal. de Roquefeuil, épouse de mess. Ant. Delp. de Saint-Paul, conseiller, procureur et avocat du roy au Parlement, et que dame Cath. Gal. de Lanes, épouse de mess. J. George de Bernard, vicomte et seigneur de Saint-Jean, a teneu pour elle » (18 juil.). — F° 39. Bapt. de P. Boscus, fils de Pierre, bourgeois, et de demoiselle de Quatre (24 août). — F° 41. Mar. d'Arn. Roches, avocat de Castelsarrasin, et demoiselle Jaqu. d'Audat (12 déc.). — F° 43. Parr. de J. Lafon, lieutenant et assesseur criminel de la judicature de Moissac (6 janv. 1726). — F° 44, v°. Mar. de J. Arnal, marchand, et Marthe Gouges (27 fév.). — F° 45. Mar. de Guill. Cavailhon, chirurgien d'Espanel, et demoiselle J. Larnaudès (27 fév.); — de P. Lassale, marchand de Malause, et demoiselle Antoin. Lacassagne (27 fév.). — F° 47. Bapt. d'Anne Couchau, fille d'Henri Couchau, soldat tambour de la

compagnie de Monsieur du régiment de la Vieille Marine, « lequel a dit être à lui » (2 juin). — F° 48. Mar. de P. Capelle, arquebusier, et Margu. Feyt (20 août) ; — de J. P. Cabanes, bourgeois, et demoiselle J. Pousoulet; prés. J. Champié, consul et marchand, Barth. Balas, orfèvre, etc. (24 août). — F° 49. Mar. d'Ant. Casassus, m^e chirurgien, et Jeanne Sansot (29 oct). — F° 53. Bapt. de Gér. Coudol, fils de Jacques, « m^e tailleur », et de Jeanne Verdier (1er mars 1727). — F° 61. Mar. d'Ant. Chaubart, « tondeur et presseur des draps », et Isabeau Viadieu (15 mai 1728). — F° 63. Bapt. de J. Gérard, fils de Pierre, orfèvre (29 juillet). — Sép. de m J. Roches, docteur en théologie et curé de Saint-Jacques (1er août). — F° 68. Bapt. de G. Colombié, fils de Pierre, marchand, et de Marie Géraud (3 fév. 1729). — F° 69. Bapt. de Fr. Ayral, fils de Guillaume, conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, et de dame Cath. Delbreil (2 av.) ; — de P. Joseph Delpech, fils de m^r Delpech, bourgeois, et de demoiselle J. de Faure (9 av.). — F° 70. Mar. de Guil. Delvolvé, marchand, et demoiselle Marie Coustès; — de J. Jos Couhé, avocat, et demoiselle Germaine de Ducros; prés. P. de Ducros, trésorier, père de l'épousée, J. Arm. de Ducros et Ant. de Ducros, écuyers, mess. Bernard de Cérat, greffier en chef du Parlement de Toulouse, d'Anglars, lieutenant particulier et assesseur criminel du sénéchal de Lauzerte (5 juil.). — F° 73. Bapt. de Barthélemy Fabre, fils de Joseph, « m^e chirurgien lithotomiste », et de demoiselle M. Mad. Varrigaud (18 déc.). — F° 77. Mar. de Raym. Viguié, marchand, et Guilhamette Gouges (7 fév. 1730) ; — parr. de J.-B. Prévost, prêtre, prieur de Rocamadour (14 fév.) ; — mar. de Lavolvène, bourgeois, et demoiselle Mari. de Perrin de Grandpré (20 fév.). — F° 78, v°. « Le 21 av., Barth. Fontanié a été trouvé noyé sur la chaussée du moulin ; a été reconnu par Jaq Fontanié, marinier, son grand père, et J. Chantot, m^e de bateaux ». — F° 79, v°. Mar. de Fr. Ayral, bourgeois, de Saint-Nicolas, et demoiselle M. d'Audat (1er juin). — F° 80. Mar. de Hugues Gouges, marchand, et demoiselle Jaq. de Bouissou (12 juin). — F° 82, v°. Bapt. de P. Godefroy de Cosson, fils de mess. J. Godefroy, comte de Lile et de Saint-Louis, et de dame Henri.-Antoinette de Laroche; parr. haut et puissant seigneur mess. P. Arn. de la Briffe, intendant en Bourgogne, m^e J. Fr. Motes, avocat, a tenu pour lui; marr. haute et puiss. dame Bonne de Barrillon, veuve de h. et p. seigneur mess. Arn. de la Briffe, chevalier, marquis de Ferrière, procureur général au Parlement de Paris, et Mademoiselle Gabr. de Malivert a tenu pour elle (30 nov.). — F° 86. Mar. d'Et. Cantagrel, marchand de Boudou, et demoiselle Marie Bénech (8 janvier 1730). — Sép., dans le sanctuaire de l'église Saint-Jacques, d'Evariste Andurandy, licencié en théologie, prêtre et vicaire de Saint-Michel (12 janv.). — F° 90. Parr. de mess. J. P. Fr. de Vallienx, capitaine au régiment de Peyre (19 juin). — F° 95. Prés. de noble Ch. Lamotte de Blanzac, capitaine de grenadiers au régiment de Vexin (8 janv. 1732). — F° 96. Parr. de Guill. Delvoulvé, trésorier de l'hôpital (15 fév.) ; — mar. de P. Boscus, bourgeois, et Marie Motes (16 fév.). — F° 98, v°. Mar. de J. Boé, « marchand apoticaire », et Isabeau Mauribal (5 juin). — F° 103. Mar. de J. Laret, « maître à danser, de la paroisse de Lizac », et demoiselle J. Bonnet (27 nov.). — F° 107. Mar. de J. Canel, bourgeois de Puymirol, et demoiselle Guillaumette Gouges (11 fév. 1733). — F° 109. Bapt. d'Henri Pons Delpéré, fils de noble Fr., s^r de Cardaillac, lieutenant-colonel du régiment de Vaisseaux ; parr. mess. H. P. Delpéré, seigneur de Sainte-Livrade, trésorier de France ; marr. dame Anne Delp. de Lanes (7 juin). — F° 117.

Mar. de J. Bapt. Delcrusel, de Pommevic, et demoiselle Margu. Couhé (25 mai 1734). — F° 118, v°. Bapt. de Cath. Victoire Poujols, fille de Raymond, cordonnier; parr. H. P. Delpéré, baron de Saint-Paul; marr. dame Cath. Victoire Delpéré de Lamothe (20 août); — sép., dans le presbytère, de m^e^ J. P. Lespinasse, curé de la paroisse (12 sept.). — F° 126, v°. Sép., dans la chapelle Saint-Louis, de m^e^ J. de Laffon, lieutenant de juge à Moissac (12 mars 1735). — F° 134, v°. Sép. dans l'église abbatiale, de m^r^ m^e^ P. Esparbier, juge de Moissac (14 mars 1736). — F° 136. Bapt. d'Ant. Dupon, fils de Guill., « épronier » (8 nov.). — F° 142, v°. Mar. de P. Feyt, et demoiselle J. Antoin. Meunier (nov. 1737); — bapt. de Cyprien Couhé; parr. m^r^ m^e^ Couhé, son oncle, hebdomadier du chapitre; marr. madame Margu. de Ducros, femme de mess. J. du Bouzet, s^r^ de Candès, sa tante; prés. L. de Redon, ancien major d'infanterie, L. Chalon, garde du roi, etc. (13 nov.). — F° 147. Mar. d'Et. Bories et Françoise Pouderoux (18 fév. 1738). — F° 149. Bapt. de Géraud Gérard, fils de Pierre, m^e^ orfèvre, et de demoiselle Claude Poumel (3 juin). — F° 151, v°. Mar. de Julien Daurat, bourgeois de la Tour, près Castelnau de Montratier, et demoiselle Claire Pons (15 sept.). — F° 153. Parr. de Fr. Passelaygue, consul (5 oct.). — F° 159, v°. Bapt. d'Antoin. Calauzènes, fille de Pierre et de Jeanne Lauzières (28 mars 1739). — F° 161. Bapt. de Cath. Pélissier, fille de Pierre et d'Elizabeth Cavalié (10 juil.). — F° 162. Mar. de G. Faubin, « marchand tapicié », et Cath. Perdigal (21 juil.). — F° 163. Mar. de noble P. Deslax, de Lizac, et demoiselle Anne Mad. de Vignials; prés. J. Mottes, ancien maire, noble Chambon de Montgaillard, m^e^ J. Hip. Chambert, avocat en Parlement, Ant. Estebenart (14 sept.). — F° 170, v°. Mar. de J. Sazy, marchand, de Golfech, et demoiselle Jaquette Pelissier (27 janv. 1740); — de Nic. Vignaux, de Saint-Nicolas, et Gabrielle Berthomieu (1er mars). — F° 172, v°. Bapt. de J. Hip. Delpéré de Cardaillac; parr. mess. J. Hip. Delpéré de la Chapelle, commandant de Lhautel-bourg.; marr. madame Fr. de Bonnet (3 av.). — F° 182. Mar. d'Ant. Gouges, marchand, et demoiselle Guillaum. Lassabathie (12 fév. 1741). — F° 183. Bapt. de Sylv. Marseille; parr. Sylv. Dutil, avocat; prés. J. Fr. de Laduguye, capitaine d'infanterie, d'Aurimont, de Mothes, Ducros, avocats (6 mars). — F° 184. Bapt. de J. P. Prévost, fils de Raymond, bourgeois; parr. J. P. Caubet, prêtre et prébendier du chapitre Saint-Pierre (25 av.). — F° 186. Bapt. de J. Pelissier, fils d'Ant., m^e^ maçon (14 juil.). — Mar. de G. Dupont, « m^e^ éprcnier », et Anne Fontanié (18 juil.). — F° 194. Mar. d'Ant. Bernadou, tonnelier, et Cath. Fontanié (3 juil. 1742). — F° 201. Bapt. de Marie, fille de P. Rafin Saint-Silvestre Dourny, et de Marie de Gratecap; parr. Perrin de Grandpré, juge de Moissac, son cousin; marr. Marie de Loches, épouse de m^r^ de Laurets (2 av. 1743). — F° 205, v°. Bapt. de Jeanne Curalie, fille de Pierre et de demoiselle M. Segui (2 août). — F° 209, v°. Bapt. de Gérard Faigayros, fils de Dominique, tisseran, et d'Antoinette Chauderon (1er déc.). — F° 215, v°. Mar. de P. Quillet, chirurgien, de Castelnaudary, et demoiselle Marie Fourel; prés. J. Frezebise, bourgeois, et Gér. Carrat (9 août 1744).

GG 27. (Registre.) — 106 feuillets.

1745-1760. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Dast, curé, Fr. Timothée Gautier, prêtre Récollet, Laurenty, vicaire.

F° 1, v°. Mar. de P. de Tour et Marguerite Gaillard (9 fév. 1745). — F° 4. Mar. d'Ant.

Lafargue et Jeanne Gaillard (25 juil.); — de Louis Barly, fils de feu Louis, soldat dans le rég. de Gâtinais, et demoiselle Margu. d'Arnaud, fille de feu Jos. Arnaud, bourgeois (14 août). — F° 6. Bapt. d'Anne Jeanne, fille de m^r Lavolvène, seigneur de Layraguet, et de dame de Grandpré (5 déc.). — F° 7. Mar. de P. Tournier, praticien, et demoiselle Blaise Hieulet (22 fév. 1746). — F° 8, v°. Bapt. de Mari. Jaquette, fille de Fr. Demuns, ancien officier de cavalerie, et de dame Eliz. Chenier; parr. Jacq. Jos. Tartas, contrôleur général des finances de Guyenne; marr. demoiselle Marianne Chenier de Laurier (8 mars). — F° 11. Bapt. de J. Gabrielle, fille de mr de Motes, avocat, et de dame Cath. Vict. de Brousse; parr. J. Bapt. de Brousse, conseiller au présidial d'Agen, son grand-père; marr. demoiselle Gabr. de Malivert, sa grand'mère; « Brousse, frère de la Congrégation de la Mission, a baptisé sous l'agrément de mr Dast, curé » (20 oct.). — F° 12. Mar. de J. Masson, fils de Blaise, me tailleur, et Delphine Falguières, fille de feu Pierre, maître de bateaux (23 janv. 1747). — F° 17. « Le 29 août, à 8 h. du matin, dans notre église, a comparu demoiselle A. Pezet, fille de Blaise, marchand, fiancée au sieur Ant. Chantot, marchant..., qui nous a dit avoir donné assignation audit sieur Ant. Chantot, pour le sommer de venir recevoir la bénédiction nuptiale... et en conséquence lad. demoiselle Anne Pezet nous a déclaré être venue dans le dessein d'épouzer led. sieur Ant. Chantot mais ledit ayant refusé de comparoître, lad. demoiselle A. Pezet nous a priés de charger nos registres de sa déclaration et de l'absence dudit sieur Ant. Chantot, ce qu'avons fait... »; — bapt. de J. Jacq. Gouges, fils d'Ant., négociant, et de demoiselle Guill. de Lassabathie; parrain, J. Jacq. de Lassabathie, prébendier du chapitre Saint-Pierre; marr. demoiselle Guill. Gouges, femme de mr Vigné, marchand (9 sept.). — F° 18. Mar. de mess. P. Fr. de Labroue, seigneur de Gandalou, et demoiselle Marie de Couhé; prés. mess. J. Jos. Couhé, greffier en chef de la Cour des Aides de Montauban, père de l'épouse, et de mess. Arn. J. de Redon, oncle de l'épouse, et de mess. J. de Catalan, conseiller en grande chambre, seigneur de Comont; témoins nobles J. P. Ducros, Alf. de Gaulejac Montescot, J. Fr. de Chabanne et Cyprien de Couhé (12 oct.). — F° 21. Bapt. de Guill. et Henri Aurimont, fils de Géraud, avocat, et de demoiselle Eliz. Garrigues (6 av. 1748). — F° 22, v°. Mar. d'Ant. Massip, « marchant tanneur », et de Jeanne Monier (21 août). — Bapt. d'Anne Gardère, fille de Christophe, et demoiselle Célières; parr. Fr. Gardère, juge de Gondrin; marr. demoiselle A. Célières, femme de mr Dufour, bourgeois de Lauzerte (9 sept.). — F° 23, v°. Mar. de J. P. Irissou, ancien officier de Béarn, et demoiselle Margu. Vignié, « lesquels nous ont déclaré avoir une fille... qu'ils ont fait apporter à l'église et la tenant entre leurs mains ils l'ont reconnue pour leur véritable fille » (9 oct.). — F° 25. Bapt. de Guillaumete Saint-Beauzeli, fille de J. Ant., orfèvre, et de demoiselle J. Maignon; parr. mr Saint-Beauzeli, prêtre et vicaire de Malause; marr. demoiselle Guill. Deroles, épouse du sieur Hug. Maignon, notaire de Saint-Lys (10 mars 1749). — F° 26, v°. Bapt. d'Ant. Quillet, fils de Pierre, me chirurgien, et de demoiselle M. Fourel (21 juin). — F° 28. Bapt. de P. Bergonjac, fils de Jean, tonnelier, et de Margu. Salers; parr. P. Bergonjac, travailleur; marr. A. Falguières, femme de Gér. Salers, marinier (19 sept.). — F° 30, v°. Parr. de me Et. Tournier, notaire de Miramont (16 déc.). — Sép. de Cath. Viadieu, femme de Cl. Estevenar, « archer des gabeles » (21 déc.). — F° 32, v°. Bapt. de Henri Boneau, fils de Simon, « faiseur d'aiguilles »; parr. H. Garric, « faiseur d'aiguilles » (8 av. 1750). —

F° 33. Parr. de Guill. Sirven, « me d'école » (9 av.). — F° 38, v°. Mar. de P. Feyt, fils de Pierre, « étapier », et Jeanne d'Auch (30 janv. 1751); — d'Et. Figuery, de Castelsarrasin, et demoiselle Marianne de Lavolvène (16 fév.). — F° 40, v°. Bapt. d'Ant. Naulet, fils de Gaillard, « me de poste », et de Louise Malecaze; parr. Ant. Dardairol, fils du maître de poste de la Pointe d'Aveyron (4 av.). — F° 41. Mar. de Ch. Sagazan, bourgeois, et demoiselle Geneviève Boé (12 mai). – F° 42, v°. Mar. de R. Vilote, « valet au moulin de mr de Beaucaire », et Jeanne Lacombe (18 août). — F° 43, v°. Mar. de J. Bonnet, me chirurgien, et demoiselle Iz. Moribal (20 oct.). — F° 44, v°. Mar. d'Et. Colombié, praticien de Sainte-Livrade, et demoiselle Cath. Chaloupy (19 janv. 1752). — F° 44. Bapt. de Bernarde Girard, fille de Marc-Ant., apothicaire; parr. Goutes, chanoine de Montauban; marr. demoiselle Bernarde Mandou, sa grand'mère (6 fév.). — F° 46, v°. Bapt. de J. P. Valès, fils de J.-Bapt., marchand, et de demoiselle M.-Thér. Brujol (11 juin). — F° 47, v°. Mar. de Raym. Vignes cadet, fils de feu Vital, négociant de Saint-Sixte, et demoiselle Jaqu. Gouges, fille de Hugues, négociant (24 juil.). – F° 49. Sép. de J. P. Coustès, me coutelier (18 sept.). — F° 50. Bapt. de Margu. Tial, fille de Jean, « me d'école » (19 oct.). — F° 52, v°. Bapt. de Margu. Cournille, fille de Pierre, aubergiste (12 janv. 1753); — mar. d'Ant. Gignoux, négociant, et demoiselle J. M. Bonal (24 janv.); — mar. d'Ant. Pélissier, « me maçon », et Marie Laque (25 janv.). — F° 55. Mar. de Gabriel Druilhe, bourgeois, et Marie Chaloupy (4 juin). — F° 57. Mar. d'Ant. Bories, bourgeois, consul, et demoiselle A. Pezet (9 oct.). — F° 58. Bapt. de Jér. Géraud, fils de P. Marestan, me perruquier (27 nov.). — F° 59. Bapt. de Marc Aurimont, fils de Géraud, avocat et premier consul (26 janv. 1754); — de J. Curalie, fils d'Arnaud, maître de bateaux (23 fév.). — F° 60, v°. Bapt. de M.-L. Rose, fille de P. Perrin de Grandpré, juge de Moissac; parr. P. Louis Perrin, prieur de Saint-Hilaire, son oncle; marr. madame R. de Robert, veuve de mr de Maignal, sa grand'-mère (4 av.) — F° 62. Parr. de Fr. Brujol, bourgeois et ancien garde du roi (15 juil.). — F° 65, v°. Sép. « d'un mandiant étranger qui s'étoit retiré dans la grange du bordier du sr Duprat, marchant, qu'on a cru être mort de froid » (7 janv. 1755). — F° 71. Bapt. de L. Cabasse, fils de Guill., « maître chaisier » (2 sept.). — F° 72. Mar. de J. Chantot, « maître de bateaux », et Anne Roux (25 nov.). — F° 74, v°. Parr. de J. Granges, « me de bateaux » (12 mars 1756). – F° 76, v°. Mar. de P. Raffin de Dourni, et demoiselle Anne Bourdet (1er juil.). — F° 78. Mar. de Jacq. Ladousse, tonnelier, et Marie Pouget (31 août) — F° 79. « Le 3 nov. on a sorti de la rivière un garçon d'environ 18 ans, nommé Jean, de Montech, qui s'était noyé; il faisoit la profession de marinier ». — F° 82, v°. Bapt. de Marie Christ. Sazy, fille d'Ant., « maître de bateaux » (23 mai 1757). – F° 83. « Le 19 juin on a trouvé, sur la digue du moulin, le corps d'Arn. Bousquet, postillon chez G. Noulet, qui se noya dans la paroisse de Sainte-Livrade, le 14 du prés. mois »; — parr. de J. Jambel, « patron de bateaux » (26 juil.). — F° 87. Mar. du sr Marsalenc, négociant de Toulouse, et demoiselle Marie Gouges (31 janv. 1758). — F° 89, v°. Bapt. de Guillaum. Vigné, fille d'Ant., négociant, et de demoiselle J. Raynal (30 mai). — F° 90, v°. Bapt. de P. Thomas, fils d'Ant., « tourneur »; parr. P. Nivet, « maître tourneur » (5 juil.); — parr. de P. Bargues, « agent de mr le marquis de Beaucaire » (12 juil.). — F° 92. Parr. de « noble J. Robert, ancien capitoul » (1er oct.). — F° 101. Bapt. d'Ant. Ramond, fils d'André, « maître doreur » (23 déc. 1759). — F° 102. Bapt. de J. Timothée

Gardère, fils de Christophe, seigneur de Malepeyre (24 janv. 1760) ; — mar. de Guill. Sazy, marchand, et Antoinette Colombié (19 fév.). — F° 103. Sép. de Th. Fabre, m^e chirurgien (26 mars). — F° 104. Mar. du s^r Sauzet, « musicien », et Cath. Pouget ; prés. Jos. Villeneuve, « maître à danser » (26 avril).

GG. 28 (registre). — 97 feuillets.

1760-1770. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, — tenu par Dast, curé, Viguié, Malirat, vicaires.

Premier acte du 18 juin 1760. — F° 6, v°. Sép. de G. Niudan, « m^e de bateaux » (18 déc.). — F° 8. Bapt. de Jeanne Noël, fille d'Arnaud, « procureur au moulin de m^r de Beaucaire » (1er av. 1761). — F° 9. Mar. de P. Raynal, marchand, et demoiselle Cath. Pelissié (5 mai). — F° 11. Sép. de Simon Capgras, « charpentier de bateaux » (25 juil.) ; — mar. d'André Bigné et demoiselle Marie-A. Fabre (11 août). — F° 12. Bapt. de Bertr. Chaubard, fils de Laurent, « tondeur des draps », et de M.-Louise Delsouc ; parr. Bertr. Delsouc, « m^e tailleur d'habits » ; marr. demoiselle Delbrel, femme de Chaubart, marchand (8 sept.). — F° 13. Mar. de Gér. Barbe, fils de Jean, aubergiste, et Jeanne Armen, fille de Jean, maître chirurgien (10 nov.). — F° 17, v°. Bapt. de Suz. Claverie, fille d'Ant., « patron des bateaux » (12 av. 1762). — F° 21, v°. Bapt. de J. Marie Pouzoulet, fille de Pierre, marchand, et de demoiselle A. Valette ; parr. m^e G. Solayrès, chanoine du chapitre de Montpezat (14 déc.). — F° 22, v°. Mar. de B. Plantade et Perrette Pelissié (1er fév. 1763). — Mar. de J. Parens, natif de Sauterne, marchand, et Margu. Busquet (19 juil.). — F° 30. Sép. de Langlas de Couhé, avocat général de la Cour des Aides de Montauban, âgé d'environ 27 ans (8 av. 1764) ; — bapt. de Bertr. Colombié, fils d'Eti., notaire royal ; parr. Bertr. Colombié, son frère aîné, « étudiant en humanité » (4 mai). — F° 31. Mar. de J. Jos. Babar, de la par. Saint-Eti. de Toulouse, et demoiselle Geneviève Gouges (12 juin). — F° 37. Bapt. de Raym. Saint-Beausely, fils de J.-Ant., « marchand orfèvre » (5 déc.). — F° 39. Bapt. de J. Noël, fils d'Arn., « directeur du moulin de m^r de Beaucaire » (2 fév. 1765). — F° 40. Mar. de J. Irissou, bourgeois et consul, et demoiselle Gabrielle Boscus (18 fév.). — F° 42. Mar. de mess. Fr. de Bernard de Saint-Jean, conseiller au Parlement de Toulouse, et demoiselle Marie-Fr. de Meun, fille de noble François, ancien officier de cavalerie, contrôleur général des finances de Guyenne (29 av.). — F° 43. Parr. de Jos. Sirven, « maître d'école de Sainte-Catherine » (1er juin) ; — mar. de Henri Capgras, « charpentier de bateaux », et Hélène Bonnet (26 juin). — F° 45, v°. Mar. de Henri Capelle, chirurgien, fils de Pierre, « m^e arquebusier », et demoiselle J. Bonet, fille de Jean, m^e chirurgien (22 août). — F° 51. Sép. de P. Boscus, bourgeois (21 janv. 1766). — F° 53. Sép. de J. Bonal, « maître tinturier » (4 av.). — F° 56. Mar. de P. Fauguède, meunier, et Marie Lacaze, fille d'Eti., négociant (2 sept.). — F° 58. Bapt. de Marie Laval, fille de Jean, « maître munier au moulin de m^r de Beaucaire » (28 déc.). — F° 59. Mar. de J. Gardère, bourgeois, et demoiselle Marg. Gélard (27 janv. 1767) ; — de noble Fr. Flotard de Joglar de Lamothe, et demoiselle Louise de Lavolvène ; prés. P. Perrin de Grandpré, Louis de Lautier de Chabanon, Ant. Delpech, m^r de Beaucaire, maréchal de camp, Rozet de Lagarde, chevalier de Saint-Louis (3 fév.). — F° 63, v°. Bapt. de J. Bapt. Fr. René, fils « de mess. de Bragelogne, chevalier, seigneur de Boripeau, mousquetère de la garde ordinaire

du roy », et de dame Hélène Obri (14 juil.). — F° 65, v°. Sép. de mr Gautier de Savignac (27 août). — F° 69, v°. Parr. de noble Fr. Giscard de Raffin, garde du corps du roi (25 nov.). — F° 77, v°. Parr. de mess. Jacq. Fr. de Bernard, lieutenant au régiment de la Sarre (16 juin 1768). — F° 82. Bapt. de Pierre « que nous avons surnommé Le Gros, né hier d'un père et d'une mère inconnus et qui nous a été présenté par Franç. Filiolo, sage-femme de cette paroisse (22 déc.). — F° 82, v°. Mar. de J. Salers, marinier, et Antoinette Soulié, fille de feu Henri, meunier (24 janv. 1769). — F° 84. Sép. de J. Bel, marinier, de Coupet, « qui s'est noyé dans la rivière de Tar » (27 fév.). — F° 85. Mar. de Bertr. Cayla, marinier, et Cécile Barbarou (12 av.). — F° 87, v°. Bapt. d'Eliz. Delvolvé, fille de me Guill., avocat, et de dame Urs. Brevedent (25 juill.); — mar. de J. P. Lespinasse, docteur en médecine, et demoiselle Gabr. de Motes (26 juil.). — F° 90, v°. Bapt. de P. Fr. de Bernard de Saint-Jean; marr. dame Marie de Bernard, épouse de mess. de Ruble, seigneur et baron de Lamothe, Gimat, Esparsac; prés. mess. J. Hip. de Lachapelle, noble J. Fr. de Mun, de Mun de Bellevue, etc... (26 nov.). — F° 95, v°. Mar. de Crespin Pérès, traiteur, de Valence, et demoiselle Jeanne Moreau, fille de Jean, traiteur (2 mai 1770). — F° 96, v°. Bapt. de J. Falguières, « maître des bateaux », et de Cath. Saynac (27 mai). — F° 97. Mar. de J. Fr. Boscus, avocat en Parlement, et demoiselle Anne Gardère; prés. mess. de Pechpeyrou, « maréchal de camp et armées du roi », de Rozet, chevalier, Michel Dufour, bourgeois, de Lauzerte (3 juil.); — bapt. de Louise de Motes, fille de mr de Labarthe et de dame Marie de Comarque; parr. mess. L. de Motes de Montgaillard, doyen des trésoriers de France de Paris, seigneur de Bellegarde, absent, faisant pour lui Fr. de Boscus, avocat; marr. dame de Guillem, veuve de mr de Comarque, seigneuresse du Bourguet et de la Vinouse (23 juillet).

GG 29 (registre.) — 141 feuillets.

1770-1784. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES; — tenu par Dast, curé, Peitavy, Fabry, vicaires.

F° 2, v°. Bapt. de Marie Quilhet, fille de Guill., marchand, et de demoiselle J. Audral; parr. Audral, greffier de la Cour des Aides de Montauban (25 oct. 1770). — F° 3. Sép. de Gér. Gignoux, bourg. (24 déc.). — F° 3, v°. Mar. de P. Cabanès, négociant, et demoiselle Marie Gouges (22 janv. 1771). — F° 6. Mar. de P. Dunes, seigneur de Mouthe, fils de feu Bernard et de madame M. de Rangouse, et demoiselle Marie de Lavolvène (1er juil.). — F° 10, v°. Mar. de Gér. Chaubard, « marchand teinturier » et demoiselle Fr. Boué, fille d'Arn., orfèvre (7 janv. 1772). — F° 11, v°. Bapt. de J. Fr. Delor, fils du sr Delor, négociant, et de demoiselle M. Saint-Paul (24 fév.). — F° 15. Mar. de P. Genier, négociant, et demoiselle Marie Gouges (15 sept.). — F° 16. Bapt. de J. G. Boscus (2 nov.); — « le mois de sept. feurent publiés les bans de mar. entre mr Bellevue de Demun, officier au régiment de l'Isle de France, et dame Vanbruigrue, veuve de mess. Boulé de Farvaque, qui épousèrent à la ville du Quesnois ». — F° 18. Mar. de Hug. Jos. Arnal, négociant, et demoiselle Marie Louise de Motes (3 fév. 1773); — bapt. de Jeanne Maura, fille de J.-Bapt., « marchand chapelier », et de Françoise Pechevadenc (8 fév.). — F° 19, v°. Mar. de mess. Raim. de Lacoste de Lisle et demoiselle A. de Lavolvène (4 mai). — F° 20. Mar. d'Isaac Dupuy, bourgeois, habitant de Lavilledieu, et Marie Bonnet (11 mai). — F° 21. Mar. de J. Bastide,

marchand, de Castelsarrasin, et demoiselle Antoinette Gaillard (6 juil.). — F° 23. Mar. de P. Periès, négociant, et demoiselle Pezet (23 nov.). — F° 24, v°. Mar. de Guill. Vergnes, chirurgien, et demoiselle Marie Delmas, fille de Jean, officier (18 janv. 1774). — F° 26. Mar. d'Ant. Fabre, « faisant les affaires de M. de Lavolvène en sa terre de Layraguet », et Marie Carrat, fille de Géraud, « armurier » (15 fév.). — F° 31. v°. Sép. de Domin. Vignaux, bourgeois (2 juil.). — F° 33, v°. Mar. de P. Magnes, fils de P., maître menuisier, et demoiselle Eliz. Forel, fille de Denis, « armurier » (6 sept.). — F° 34. Marr. de madame Forestié, veuve de mr Forestié, avocat général de la Cour des Aides de Montauban (21 sept.); — bapt. de P. Rigal, fils d'Ant., « maître de bateaux » (24 oct.). — F° 36, v°. Bapt. d'Hilaire Delbrel, fils de Jean, officier de marine, et demoiselle M. de Naullet (7 janv. 1775); — mar. de J. Roudier, bourgeois, et demoiselle J. Gignoux, fille d'Ant., négociant (10 janv.). — F° 40, v°. Mar. de Clément Sainte-Marie, « maître munier au moulin du seigneur de Beaucaire », et Anne Laval (11 juil.). — F° 41. Bapt. de Jos. Fr. Delpéré de Saint-Paul, fils d'Hippolyte, capitaine au régiment de la Sarre et de dame Mad. Cazamajour (28 août); — mar. de P. Cagras, charpentier de marine, et Raimonde Desclaux, fille de Jean, « me de bateaux » (29 août). — F° 42. Bapt. de P. Gérard Jaffard, fils d'Et., bourgeois, et demoiselle de Garrisson; parr. me Gér. Jaffard, vicaire de Sainte-Catherine; marr. demoiselle Jeanne Garrisson de Clusel, du Brial (25 sept.). — F° 44, v°. Mar. de Laur. Cayla, marinier, et Eliz. Talbère (23 janv. 1776). — F° 50. Mar. de « très haut et très puissant seigneur P. Benoît, baron de Mijon, chevalier de l'ordre de Sainte-Suzanne, lieutenant au régiment d'infanterie d'Angoumois, détaché à prés. dans la vi. de Moissac depuis 18 mois », et dame Marie-Fr. Geneviève de van Combreugheo, veuve de mess. Marc-Ant. de Meun de Bellevue (8 oct.). — F° 57. Mar. d'Et. Bernadou, tonnelier, et Cath. Capgras (3 av. 1777). — F° 58, v°. Mar. de J. Gouges, négociant, et demoiselle Fr. Delbrel (27 mai). — F° 60. Sép. de noble J. Fr. de Mun fils ayné, controlleur général des finances, domaines et bois de la généralité de Bordeaux, âgé d'environ 36 ans; — mar. de P. Casalet, tourneur, fils de J. Pierre, huissier au sénéchal présidial de Montauban, et Marguerite Castanié (2 sept.). — F° 61, v°. Bapt. de Bertr. Salers, fils de Jean, maître de bateaux (5 oct.). — F° 62, v°. Mar. de P. Dané, marchand, et demoiselle Marg. Quilhet, fille de P., me chirurgien (13 nov.). — F° 63. Mar. d'Ant. Vigné, marchand, et demoiselle M. Marestan, fille de feu Pierre, chirurgien (25 nov.). — F° 65. Mar. d'Ant. Demiches, « maître coutelier », de Valence, et Cath. Moreau (28 janv. 1778); — d'Arn. Jér. Gouges et demoiselle M. Bonnefous (3 fév.). — F° 67. Bapt. de Marie Eliz. de Mun, « née dans l'île de Saint-Domingue », fille de messire Jacq. de Mun, capitaine de dragons, commandant de la paroisse du Montrouis à Saint-Dom., et de dame Marie-Mad. Lemeilleur (2 mars). — F° 69. Mar. de J. Bapt. Lacaze, premier huissier audiencier au siège de Moissac, et Marie Dupon, fille de feu Guil., « éperonier » (20 mai). — F° 71, v°. Sép. de noble P. Louis Saint-Martin de Lagarde, ancien capitaine du régiment Royal Artillerie, chevalier de Saint-Louis (8 juil.). — F° 76. Bapt. de Marg. Coué, fille de Michel, chirurgien major au régiment de Royal Corse, et de demoiselle Marg. Coigné (21 nov.). — F° 78, v°. Mar. de J. Fr. Jos. Genier et demoiselle M.-J. Pezet (10 fév. 1779). — F° 83. Bapt. de Jos. Germain de Lavolvène, fils de Guil., seigneur de Layraguet, et de dame Marthe de Labroue (6 juin). — F° 87. Mar. de J. Passelaigue, praticien, et demoiselle Gér. Carrat

(17 nov.). — F° 89, v°. Sép. de J. Bapt. Fr. Arnoux de Monfont, lieutenant au régiment de Bretagne (2 fév. 1780). — F° 92. Mar. de Simon Massip, « marchand facturier », et Marie Bénard, fille de Jean, « me corroieur » (3 av.); — de J. Ant. Raby, avocat en Parlement, et demoiselle J. Marie Perrin de Grandpré (27 av.). — F° 93. Mar. d'Et. Dessaux, notaire royal, et demoiselle Marthe Colombié (10 mai). — F° 99. Sép. de J. Perdigau, « me tapissier » (30 oct.). — F° 100, v°. Bapt. de Marie Désirée, fille de mess. Martial de Fossat Labastide, et de dame Rose de Leydet (6 janv. 1781). — F° 104, v°. Visa de l'Evêque de Cahors, au cours de sa visite, le 11 mai 1781. — F° 108. « Cathalogue des garçons et des filles de l'âge de 7 ans ou au-dessous qui ont été confirmés le mois de mai de la présente année », comprend 35 noms de garçons et autant de filles. — F° 112, v°. Mar. de J. Bapt. Jos. Jeaufreau, sr de Lagerie, fils de Jean, sr de Laborde, et demoiselle Claire Gardère, fils de Christophe, seigneur de Malepeyre (22 janv. 1782). — F° 117, v°. Sép. de mess. P. Devic, chanoine, dans la chapelle de Toussaints du chapitre (31 mai). — F° 121, v°. Bapt. de Marthe de Savignac, fille de mess. J. de Gautier, « cy-devant commandant pour le roy de la ville et fort de Lislerousse en Corse, chef du 1er bataillon du régiment de Médoc », et de dame Marthe de Vivau (20 sept.). — F° 123. Bapt. de Jaq. Sophie Gouges Pradaly (28 oct.); — mar. de mess. Bert. de Lamothe de Fortel, capitaine d'infanterie, habitant de Castelnau de Monratier, et demoiselle J. Thér. Fréjavize, fille de Fr., « docteur en médecine de la Faculté de Montpellier » (15 nov.). — F° 124. Mar. de P. Sazy, praticien, fils de feu Ant., « me de bateau », et demoiselle J. Forel (28 nov.). — F° 131, v°. Bapt. de Jeanne Saint-Beauzeli, fille de Pierre, notaire royal, et de demoiselle Ph. Chantot (13 juil. 1783). — F° 134, v°. Bapt. de Jacq. Fr. Chantot, fils de Christophe, bourgeois, et de dame M. Roujean (25 oct.). — F° 140, v°. Bapt. de Gér. Couhé, fils de Jean, docteur en médecine, et de dame J. Marie Azam (27 av. 1784). — F° 141. Mar. de J. P. Ressayre, arpenteur, de Castelsarrasin, et demoiselle Arnal, fille de J. Pi., négociant (5 mai).

GG. 30 (registre.) — 110 feuillets.

1784-1793. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES ; — tenu par Dast, curé, puis Gardère, curé constitutionnel, Fabry, Dreulhe, Carlé, Mauriac, vicaires.

F° 5. Bapt. de Rose Linas, fille de J. Bapt. « me perruquier »; parr. Gabriel Linas, son oncle, « habitant de la ville du Cap, à Saint-Domingue »; marr. Rose de Sèze, hab. de Saint Domingue (4 nov. 1784). — F° 9. Mar. de P. Vigneaux, « traficant », et Raimonde Reycihac (1er fév. 1785). — F° 11, v°. Sép. d'Et. Colombié, notaire royal (3 fév.). — F° 12, v°. Mar. de J. Adoul, « maître de bateaux » et Louise Doux, veuve d'Ant. Salers, marinier, et fille de feu Jean, « maître de batteau » (5 av.); — de J. Lacassagne « traficant », et Eliz. Claverie (13 av.). — F° 16. Mar. de Fr. Bonnefoux, négociant, et demoiselle M. Carles (26 juil.). — F° 19, v°. Mar. de Marc Colombié, notaire royal, et demoiselle Cath. Alpinienne Lagrèze, fille de Christophe, notaire ; — de J. Louis Et. Lagrèze, praticien, et demoiselle M. Colombié (25 oct.). — F° 21. Mar. de Bert. Chaubart, « marchand tinturier », et demoiselle Antoin. Chalou, fille de feu Jean, « marchand chauderonnier » (19 nov.) ; — v°. Bénédiction générale de l'église Saint-Jacques, « veu que les réparations qu'on y a faites avoit changé entièrement cette église » (10 déc.). —

F° 22. Bapt. de Marie Gouges Pradaly; parr. Hugues Vignes, son oncle maternel, de Bordeaux, absent, mais pour lui mess. Arn. Gouges-Despaux, chevalier et conseiller du roy, président trésorier de Fr. au Bureau des Finances de Montauban (13 déc.). — F° 23. Mar. de P. Racio, chapelier, et demoiselle J. Noël, fille du régisseur du moulin (18 janv. 1786). — F° 24, v°. Sép. de mr Augustin Geux, « maître écrivain » (6 fév.). — F° 29, v°. Bapt. de noble Gabrielle Marg. de Motes; parr. Monseigneur Fiacre Fr. de Grave, évêque, comte de Valence, faisant pour lui mess. J. G. de Motes, greffier en chef du Bureau des Finances de Montauban (30 juil.). — F° 32, v°. Mar. de Bert. Vigné et demoiselle L. Forel (11 oct.). — F° 34. Sép. de P. Fr. de Mun, ancien capitaine de cavalerie, âgé d'environ 90 ans (19 nov.). — F° 36. Bapt. de J. Samaison, fils de Pierre, « me coutelier » (27 déc.). — F° 43. Parr. d'Hon. Audiffred, « joueur de viele » (17 mai 1787). — F° 45. Mar. d'Ant. Molles, « valet munier », et Cecile Dejean (26 juin). — F° 46, v°. Bapt. de Fr. Peyrouzet, fils de Barth., « trafiquant de chandelle » (11 juil.). — F° 47, v°. Dans le mois de juillet, il a été fait un don à la paroisse de l'ostensoir d'argent à grands rayons qui est d'environ deux pans et demi de haut, avec la figure de Saint-Jacques sur le pied ». — F° 49. Mar. de Guill. Tailhardas, tailleur, et Jeanne Bades (18 sept.). — F° 51. Mar. d'Ant. Delbrel, habitant de Villebourbon, « commis négociant », et Marie Laval (20 nov.). — F° 52. Sép. de noble J. Messine Nasses de Rouzet (26 nov.). — F° 53, v°. Sép. de J. Bastide, « écolier de quatrième du collège de Moissac » (19 déc.); — « dans tout le cours de la prés. année, la chapelle de N.-D. a été redauré, l'autel en marbre avec le tabernacle ont été ajoutés de nouveau, les chandeliers de bois daurés, les bouquets, les fonds baptismeaux, l'ostensoir, les lampes de N.-D. avec celles du maître autel ont été argentés, la table du Saint-Sacrement a été faite à neuf et dauré le rétable ». — F° 55, v°. Mar. d'Et. Jougla, marinier, et Jaquette Touffailles (5 fév. 1788). — F° 57. Parr. de B. Martin, procureur au sénéchal de Lauzerte (17 mars). — F° 59. Sép. de J. Gardère, bourgeois (13 mai); — mar. de P. Bruno de Roucoule, avocat au Parlement de Toulouse, et demoiselle de Gautié, fille de feu noble Ant. et de dame Cath. de Lacaze (28 mai). — F° 67, v°. Sép. de P. Cabié, de Roqueserière (19 mars 1789). — F° 73. Bapt. d'Auguste, fils de mess. Fr. Maussac de Monrour, ancien capitaine au régiment de Médoc, et de dame Izernes; parr. René Izernes, consul (20 nov.). — F° 74, v°. Sép. de dame Marg. de Bressolles, veuve de mr de Leydet, avocat du roi au présidial d'Agen (5 fév. 1790). — F° 77. Sép. de J. Cluzet, « maître de bateau » (25 mai). — F° 82, v°. Bapt. de Jeanne Belbèze, fille de J. Bapt., bourgeois, et de dame J. Gardes (13 fév. 1791). — F° 84. Bapt. de J. Ant. Colombié, parr. J. A. Couderc, avoué au tribunal de district (6 mars). — F° 86. Bapt. de Cath. Debosque, fille de Paul Jos., juge du tribunal et président de la société des Amis de la Constitution (19 mai). — F° 91, v°. Mar. d'Ant. Latailhède et demoiselle M.-Antoin. Quilhet (8 nov.). — F° 93. Mar. de Fr. Pradines, « charpentier de batteaux », et Marie Pouget, fille d'Ant., maître charpentier (3 janv. 1792). — F° 94, v°. Mar. de Nic. Sagazan, homme de lois, et demoiselle Henri. Costes (24 janv.). — F° 96. Bapt. de Jaq. Mora, fils de Bernard, « maître de bateaux » (17 fév.). — F° 99, v°. Parr. de Fr. Boscus, juge (6 juill.). — F° 101. Parr. d'Et. Fossat, juge suppléant au tribunal de district; marr. Ros. Olivié, femme de Michel Delbrel, juge de paix (24 août). — F° 103. Sép. de Noël Delbes, mort « dans un batteau venant de Bordeaux » (26 sept.).

Clos et arrêté par l'officier municipal, le 22 oct. 1792, et continué par lui à partir de cette date.

GG. 31 (registre) [illegible]

1597-1609. — REGISTRE DES BAPTÊMES ET MARIAGES DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

Distribution : Bapt. (1597-1609). — Mar. (1601), f° 40; (1602-1603), f°s 50-57; (1604, 1607-1609), f°s 91-98.

F° 1. « Reg. des baptizés en l'église perrochielle de Sainte-Catherine, estant recteur me P. Grenier, comensé le 1er août 1597 »; — bapt. de Rigon Faure, fils de Rigon, « consul segont », et de Louise de Galaubie (14 août). — F° 2. Parr. de me Bert. Ducasse, procureur (21 sept.). — F° 3. Marr. de J. Bosco, femme de Blaise Dubruc, consul (20 oct.). — F° 7, v°. Parr. de J. Cormouls, avocat (20 mars 1598); — bapt. de J. Rigambert, fils de Jacques, bourgeois, et de Marie de Charron; parr. « sire Jehan Dordc, consul »; marr. Françoise Delfoussat (28 mars). — F° 8, v°. Bapt. d'Arnaud, fils de Bern. Ginesti, marchand, et de Margu. de Fasendier; parr. R. Fasendier, bourgeois (22 av.). — F° 9, v°. Bapt. de Marie, fille de Bern. d'Ardurat, bourgeois, et de demoiselle M. de Laclarmontie (8 mai). — F° 13. Bapt. d'André, fils de me R. Bigorre, « licencier », et de Monde de Prebot (18 oct.); — de G. Botail, fils de Jean, avocat, et de Sebelhie de Pagésie; parr. G. de Redon, juge (1er déc.). — F° 15. Bapt. d'Etienne et Raimonde, fils et fille jumeaux de G. Gibert, dit Mongendre, « cuysinier », et d'Astrugue Rivière; prés. G. Bories, notaire royal, J. Capsal, praticien (27 juin). — F° 19, v°. Bapt. de J. Chauderon, fils d'Ant., et de Cyprienne de Lautier; parr. J. Lacoste, « docteur régent en l'université de Tholose » (6 mai 1600). — F° 28. Bapt. de Jean, fils de J. Léonet, avocat, et de Françoise de Gauban; parr. me J. Ribes, procureur en la Cour de Parlement de Toulouse (7 sept.). — F° 36. Parr. de J. Larnaudès, consul; marr. Louise de Galaubie (13 mai 1601); — bapt. d'Anthonie Pagesie, fille de Jean et d'Anne de Garic; parr. J. Boutal, avocat (11 juin). — F° 37. Bapt. de Jacques de Laban, fils d'Ambroise et d'Anne Delpeulh (5 août). — F° 40. Mar. de Hugues Bigorre, docteur et avocat, et demoiselle Marg. de Boubil (1er déc.). — F° 43, v°. Bapt. de Cl. Baissac; parr. Claude Labal, « me escrivain »; marr. honneste femme Michelle Brousse, femme de sire G. Boscus, merchant » (6 juin 1602). — F° 47, v°. Bapt. de Marg. de Merle, fille de Jean et de Gaillarde de Crousilhes (15 janv. 1603). — F° 50, v°. Bapt. de J. Laborie (6 mai). — F° 56. Mar. d'Et. Aymeric de Bentaiou et Lucrèce de Galaubier (31 mars 1603); — de Mathieu Bibal, orfèvre, et Antoinette Galtière (1er mai). — F° 60. Bapt. de Raym. Bordes, fils de Martial, docteur et avocat, et de demoiselle Fr. de Drulhe; parr. me R. Sagasan, « dr medessin »; marr. demoiselle de Bordes « sa fiansée » (7 mai 1604). — F° 63. Bapt. de J. Ribet; parr. J. Boscus, consul; marr. Serene de Duc (25 sept.). — F° 66, v°. Parr. de René de Malgasc, bourgeois (5 mars 1605). — F° 69. Bapt. de J. Larnaudès; parr, J. Larnaudès, « chausatier » (14 juil.). — F° 70, v°. Bapt. de J. Binsens; prés. R. Ducasse, consul (25 sept.). — F° 74. Bapt. de Bert., fils d'Ant. Lacoste, « mareschial »; parr. me B. Fromen « ressebeur des esmendes de la souberene Court de Parlement de Thol. » (12 av. 1606). — F° 77. Bapt. de J. Petit, fils d'Ant., « courur de la prés. ville », et de Marie Lacombe; parr. J. Cormouls vieux (18 oct.). — F° 81. Bapt. de Marthe Couzy; parr. J. Molières, notaire (3 av. 1607;) — de J. Ventaion, fils d'Aimery et de Lucrèce de Galaubié; parr.

J. Palie, marchand de Toulouse; marr. Bernarde de Lauriac, veuve de P. Bigorre; prés. me G. Redon, juge, sire Rigon Faure, bourgeois et consul, R. Sagazan, dr en médecine, me P. Ducasse, praticien (10 av.). — Fo 84. Bapt. « par me P. Constand, recteur » (1er déc. 1608). — vo. « Reg. des baptizés en l'église Sainte-Cath., estant viquere me Jeh. Darnaud et Bern. Leigue, pour l'an 1608 ». — Fo 85. Bapt. de G. Teulié, fils de Jean, dit « lou marganiayre »; parr. G. Cormolz, dr et avocat (28 mai 1608). — Fo 90. Bapt. de J. Halary, fils de P., et de Marsalle Albarette (12 mai 1609). — Fo 91. « Me P. Pelissier, praticien, veult a fame Bernade de Cormoulz » (1604). Fo 93. Bapt. de Jeanne Audibert (4 av.); — mar. de Julien de la Voulpilière, « costurier » et Anthonie Manautebe (27 av.); — mar. de Gairard, « me cordier d'Aubilar », et Bernade Tramières (27 av.). — Fo 96. « J. Delpérié, merchant, prant pour spouze Margueritte de Tours » (8 juil. 1607).

GG 52 (registre). — 222 feuillets.

1609-1647. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

Distribution : Bapt. (1609-1623), fos 1-75, 89-103; 1627-1629, fos 118-132; 1638-1647, fos 147-222. — Mar. (1609-1623), fos 76-89, 104-107. — Sép. (1611-1622), fos 108-111.

Fo 1. « *Baptistarius divæ Catherinæ ecclesie a me P. Constando rectore scriptus 21o mensis junii 1609* ». — Fo 2. Bapt. de Marie Monteil, fille d'Ant., avocat, et de demoiselle Cécile de Volvène (6 sept. 1609). — Fo 7, vo. « *Memoria : notum sit omnibus qui hoc inspecturi sunt sicut die 14o m. maii anno Dom. 1610... rex Francie fuit occisus cultro a quodam traditore; regina fuit diem ante unum obitum regis coronata* ». — Fo 8. « Baille et Paliol, prebtres et vicaires en l'an 1610 ». — Fo 12, vo. Bapt. de Marg. d'Albert, fille de Pierre et de Marg. de Capolade; parr. Ant. Capolade, « escolier » (30 nov.). — Fo 14. Bapt. de Jammete Bayronnat; parr. Marc Cérat, bourgeois; marr. Jaqu. de Chambert (7 janv. 1611); — « Jeanne Bayronnat feust bapt. au ministre de la ville de Montauban le dernier jour du mois de may 1607 celon le dire de son père, et le 14 janv. 1611 a receu les sainctes huiles et autres cérémonies qui sont requises celon l'égl. catholique... ». — Fo 18. « Ici commence le rolle des baptizés par Belregard et Soleliaige, vicaires de mr Constand... » (26 juin). — Fo 19, vo. Bapt. de P. Delfayet, fils d'Ant., et de Jeanne de Guibbal (5 sept.). — Fo 21. Bapt. de Blaize Cérat, fils de Marc et de Marg. de Labroue; parr. Bl. Labroue, marchand; marr. Fr. Delfoussat (25 nov.). — Fo 27, vo. Bapt. de Louis de Casse, fils de Guill., et de Jammette de Sibien; parr. me L. de Casse, bachelier es droictz; marr. demoiselle Cath. de Jouglar, femme de J. Sibien, bourgeois (28 août 1612). — Fo 29. Bapt. de Cath. de Lacoste, fille de « sire Ram. Lacoste, secrétaire du roy en la Cour de Parlement de Thol. », et de demoiselle Anne de Gariès, sire de Lupé; parr. noble J. Ant. de Lupé et de Gariès; marr. demoiselle Cath. de Per (4 nov.). — Fo 32. Bapt. de Michelle et Husberte de Valette; parr. « honorable homme G. Boscus »; marr. « honneste femme Mich. Brosse »; Nic. Dandels, chirurgien; Husb. d'Albert (6 fév. 1613). — Fo 33, vo. Bapt. de J. Boutal, fils de Jean, dr et avocat; parr. Ant. Cazettes, conseiller du roi en la sénéchaussée de Toulouse; marr. Jeanne de Pelissié (12 av.). — Fo 43. Parr. de Bern. de Redon, lieutenant principal (28 juil. 1614); — de J. Ginesti, « escholier »; marr. honn. femme Marie de Cinqalbres (14 sept.). — Fo 44. Bapt. de J. Anthonelle, fils d'Ant.,

« escrivain », et d'Antoinette de Mendre; parr. me J. de Combarieu, docteur et avocat en la Cour; marr. demoiselle Marg. de Bauguil (7 oct.); — de Géralde de Léonet, fille de Jean, avocat, et de Françoise de Gauban (16 nov.). — Fo 46. Bapt. de P. Arnal, fils de Michel et d'Anne de Racoules; parr. P. Souliac, marchand (15 juin 1615). — Fo 48. Bapt. d'Antoin. de Ver; parr. Fr. Faucher, religieux du monastère (24 oct.). — Fo 52. Bapt. de Bernarde de Bonies, fille de Jean, me menuisier, et de Jeanne de La Jugie (24 fév. 1616). — Fo 53, vo. Bapt. de J. Merle, fils de Jean, et de Géraude de Bodère; parr. J. Bodère, « tissur de lin » (3 mai). — Fo 54, vo. Parr. d'Ant. Chambert, lieutenant criminel (6 juin). — Fo 57. Bapt. de Marg. de Gratacap, fille de Raimond, marchand, et de Marg. de Pagesie (14 janv. 1617. — Fo 59. Parr. d'Ant. Manauton, « me costurier » (17 juin). — Fo 60. Bapt. de Jeanne, fille de P. Alari et de Marsalle Albaret; parr. G. Ducasse, marchand; prés. J. Perri, bourgeois, H. Cormouls (24 août). — Fo 61. Parr. de Fr. de Pagesie, docteur et avocat (2 nov.). — Fo 63, vo. Bapt. de Cath. de Boutaby, fille de Pierre et de Cath. de Gautié; parr. Cyp. Gairard, bourgeois; marr. Cath. de Jougla, femme de Perry (20 mars 1618). — Fo 68. Bapt. d'Adrien Blanc, fils de Raym. et de Anne de Lamanière (9 déc.). — Fo 73, vo. Bapt de Jaquette de Roquette, fille de Jacques, bachelier ès droitz, et de Jaquette de Drouhaut; parr. J. Drouhaut, bourgeois de Bordeaux; marr. Jaq. de Lostanges, dame de Labastiolle (24 oct. 1619). — Fo 75, vo. Bapt. de J. Roudonnes, fils de Jean, et de Ramonde Demons (1er août 1620). — Fo 79. Mar. de Marc Cérat, bourgeois, et Marg. de Labrouhe (23 janv. 1611); — de G. Roumegous, marchand, et Anne de Tours (27 janv.). — Fo 80. Mar. de Fr. Pernet, « me orphèvre de Lavaur », et Jeanne de Lamanière (23 juillet). — Fo 82. Mar. de P. Massip, marchand, et Michelle de Boscus (18 janv. 1615); — de P. Pechabadens et Lucie de Laborie (24 janv.). — Fo 83, vo. Mar. de B. Molinié et Marie Gastat, en vertu d'une sentence rendue par me Ant. de Montet, juge de Camparnaud, dans le consistoire du château royal de Moissac (13 mai). — Fo 85, vo. Mar. d'Arn. Levefaude, « escoulier », de Malause, et Françoise de Boscus (8 janv. 1617). — Fo 86. Mar. de Fr. Ratié, « aguliaire », et Izabeau Barbe (18 av.). — Fo 88. Bapt. de Ciprien Duboscq, fils de Blaise, praticien (7 oct. 1618); — mar. de J. Volve, marchand, et Cath. de Capoulade (17 janv. 1619). — Fo 91. Bapt. d'Ant. Labourdarie; parr. Ant. Monteils, dr et avocat; — parr. de J. de Lavolvène, procureur du roi (20 sept. 1620). — Fo 96. Bapt. de Jacquete de Rafi; parr. noble Silv. de Charri (23 août 1621). — Fo 99. Bapt. de Jeanne Licendre, fille de Raimond, marinier; — parr. de P. Subreville, consul (2 oct. 1622). — Fo 102, vo. Parr. d'André Montret, bourgeois (14 av. 1623). — Fr 104, vo. Mar. de Honoré Bovier, me orfèvre, et Cath. de Rinhac; — de J. Cortade, me chapelier, et Jeanne de Mauret (janv. 1621). — Fo 107. Mar. de Fr. Ardurat et demoiselle Marg. de Lautier (21 fév. 1623). — Fo 111, vo. « René le Bègue, controrolleur de la maison de Monseigneur le duc et dame de Luxembourg... a esté enseveli dans l'égl. Sainte-Cath., le 29 août 1621. » — Fo 119. Bapt. de J. Huc, fils de Méric; parr. Germain Esparbès; bourgeois (7 nov. 1627). — Fo 121, vo. Bapt. de Louise de Lolmède, fille de Jean, et de Françoise de Carme; parr. me J. Ginisty, recteur; marr. dame Galiote de Montret, femme de Mr le baron de Mondenard (1er fév. 1628). — Fo 123. Bapt. de Proyssette d'Esparbès, fille de Gabriel, marchand et consul, et de Jeanne de Calmeilh (9 av.); — de Marie Pecharman, fille de Jean, et de Marie Bouniolle (16 av.). — Fo 124, vo.

Bapt. de J. Girbeau, fils de Jean et de Jeanne de Constand; parr. me J. de Grand, chanoine de Saint-Pierre ; marr. J. de Pelissié (28 mai). — F° 125. Bapt. de Bern. Rieux, fils d'Et., et de Lucrèce Delsech (27 juin). — F° 126. Bapt. de Cath. de Charrié, fille de Jean et d'Anne Lavergne (13 juil.). — F° 131, v°. Bapt. d'Antoinette, fille de J. Badon; parr. Jeanbon, greffier des tailles (14 nov. 1629). — F° 147. « Libre des baptistaires de l'esgl. Ste-Cath., estant recteur Me Fr. Botailh » ; — bapt. de Jeanne de Brean, fille de Jean, et de Alix de Philip; parr. Botailh, recteur; marr. demoiselle J. de Botailh, femme de G. Bessié, bourgeois (29 août 1638); — de Fr. de Bordes; parr. mr Jouglar, écuyer (5 sept.). — F° 148, v°. Bapt. de J. Astoul; parr. J. Prieur, « me arcabuzier » (17 oct.). — F° 151. Bapt. de Cath. de Comère, fille de Raymond, bourgeois, et de demoiselle Mad. de Gauban (9 mars 1639). — F° 153. Bapt. d'Anne Jeanne, fille de feu Isaye Crayssac, trésorier général de France, et de dame Suz. Deburg (20 juin). — F° 162, v°. Bapt. de Marthe, fille de J. Viadieu et de Marg. Malgas; parr. P. Plaignes, praticien de Toulouse (10 juill. 1640). — F° 164. Bapt. de Jacq. Gratecap; parr. J. Lamalatie, prêtre et prébendier du chapitre cathédral de Montauban (10 août). — F° 166, v°. Bapt. de Jacq. Garrel; parr. J. Bonnaffous, marchand et consul; prés. J. Drulhe, avocat et consul (20 janv. 1641). — F° 168. Bapt. d'Anne Loubiac, fille d'Ant., et de Ramonde de Julha; parr. noble Et. de Laroche, sr de Laroquette (21 av. 1641). F° 169. Bapt. de J. Bibiès, fils de P., et de Toinette Lachèze; parr. me J. Bibiès, dr et avocat (26 mai). — F° 170. Bapt. de Claire de Boussac; parr. me Adrien de Lamanière, secrétaire de l'Université de Toulouse (28 juin). — F° 172, v°. Bapt. de Bernade, fille de Barth. Moledier, portier de la porte Ste Catherine (1er sept.). — F° 179, v°. Bapt. de Martial Ginisti, fils de Jean, bourgeois, et de demoiselle J. de Cruselli; parr. M. Delpech, bourgeois et consul; marr. Claire Dupérié, femme du sr Montret (29 juin 1642). — F° 182, v°. Bapt. de G. Lafont, fils de P., et de demoiselle J. de Tournier; marr. demoiselle M. de Combes, femme de Bern. de Tournier, « conseiller recepveur et payeur de mrs de la cour » (9 nov.). — F° 188, v°. Bapt. de Domenge Bonnecaze; parr. J. Causse, consul (29 sept. 1643). — F° 196, v°. Bapt. de Bert. de Garlan (4 sept. 1644). — F° 197. Bapt. de Cath. Crochet, fille de J. Pol, me chirurgien (21 sept.) ; — parr. d'Et. Lapoire, « greffier en l'ordinaire » (22 sept.). — F° 199, v°. Bapt. de J. Duppuye, fils de Bert., « bonnetier » ; parr. noble J. Dubrulh, chanoine, prieur de Castelmayran ; marr. Marie Delguarric, femme de Landry, marchand (30 déc.). — F° 200. Bapt. de G. Cormouls, fils d'Henri, écuyer (11 janv. 1645) ; — de Fr. de Vidal; parr. Ant. Loubiac, marchand et consul (16 janv.) ; — de Marie Fr. de Loubiac; parr. mess. Louis de Lostange, seigr de Puiderèges (19 janv.). — F° 203. Bapt. de Silv. de Prince, fils de Jean et de demoiselle Fr. de Rayssac; parr. noble Silv. de Charry, lieutenant colonel au régiment du marquis de Roquelaure; marr. noble Louise de Genouillac et de Baillac, dame de Menerque (26 juil.). — F° 204. Parr. de Fr. de Pons, dr et avocat au siège de Lauzerte (30 août) ; — de B. Ratié, « escrivain » (17 sept.). — F° 206. Parr. de Gér. Drulhe, notaire (3 déc.); — bapt. de P. Delor, fils d'Ant., orfèvre (8 déc.). — F° 207, v°. Parr. de J. de Chambon, dr en théologie et chanoine au chapitre St Pierre (22 mars 1646). — F° 208. Bapt. de Jacq. Pignan, fils de Jean, me chirurgien, et de Louise de Mauret; parr. Alpin. Massip, écuyer; marr. demoiselle de Lassalle (8 av.). — F° 209, v°. Bapt. d'Antoin. de Crouchet, fille de J. Pol et de Suz. Carrière; parr. Rob. Crouchet, curé de Neuffons, en Bazadois

(21 juin). — F° 213, v°. Bapt. de Cath. Daudefat; parr. R. Mendre, marchand; marr. Cath. de Boscredon, femme de Jacq. Delpech, bourgeois (13 nov.). — F° 214. « Le 25 déc. .. fut ondoié Silvestre, fils de noble Silv. Delbreulh, gouverneur de Nice, et demoiselle Cl. de Vacquié ». — F° 215. Bapt. de J. Lamolère; parr., J. Dirague, marchand; marr. Louise de Granet (16 déc.). — F° 217 v°. Bapt. de Marie de Delpech; parr. J. Bér. Esparbès, marchand; marr. demoiselle M. de Duc, femme de J. Passelaigue, bourgeois (25 fév. 1647). — F° 219. Bapt. d'A. Marie, fille de J. Labal; parr. J. de Bosque, marchand de Lauzerte (21 av.). — F° 221. Parr. de « monseig^r l'illustrissime Silv. de Marselliac, évêque de Mende » (23 août). — F° 222, v°. Bapt. de Antoinette Lacoste, fille de Hugues, m^e chapelier, et de Marie de Lobies (11 nov.).

GG. [illegible] (registre). — [illegible] feuillets.

1623-1627. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE.

Distribution : Bapt. (mai 1623-août 1627), f°s 1-34. — Mar. (1623-1627), f°s 37-42. — Sép. (1626-1627), f° 35-36.

F° 1, v°. Bapt. de Jeanne, fille de J. Leigue, « espasier », et de Jeanne Cussonne (11 juin 1623). — F° 2. Bapt. de Marie de Calauzènes; parr. P. Lafon, praticien; marr. M. de Moynies, femme de R. Mirepoix, marchand (3 juil.); — de J. Barasc Viviès, fils de P., cordier; parr. J.-B. Cazals, notaire; marr. demoiselle A. de Viviès, veuve de Delpech, bourgeois (4 juil.). — F° 4. Bapt. de P. Caritou; parr. P. Laroche, « m^e chauderonier » (29 oct.). — F° 7. Bapt. de P. Charrié, fils de J., marchand; parr. P. Lavernhe, « et parce qu'il est de la religion prétendue réformée, a été tenu par Jacq. de Lascombes, aussi marchant » (5 mars 1624). — F° 10, v°. Bapt. de George Daliguié (27 juin); — de J. Fabre; parr. J. Ginisty, recteur de St J. de Cornac (2 juil.). — F° 21. Bapt. de Jeanne Py, fille de Bernard et de Jeanne de Passalaigue; parr. Ant. Passalaigue, notaire (27 oct. 1625). — F° 22, v°. Parr. de Bern. Fasendier, bourgeois (28 déc.). — F° 24, v°. Bapt. d'Anne Gasparde de Larocquette, fille de Jacques et de Jaquette d'Arnaut; parr. noble Gasp. de Gaulejac, seig^r de Piac; marr. J. Gasp. de Fondelin (17 fév. 1626). — F° 34. Bapt. d'Anne Régis, fille de Guill. et de Marie de Lamolère (17 mai 1627). — F° 36 v°. Sép. d'Arn. Boscus (17 mai 1627). — F° 38 v°. Mar. de P. Laban, d^r et avocat, et Antoinette de Sagasan (27 sept. 1626).

GG. 34 (registre). — 124 feuillets.

1630-1667. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE.

Distribution : Bapt. (1631-1638), f°s 46-109. — Mar. (1630-1645; 1663-1667), f°s 1-18; 110-124. — Sép. (1630-1649), f°s 23-42.

F° 1. « Liber matrimoniorum parrochiæ Sta Cath. ... dom. Fr. Botallo ... rectore M DC XXIX ». — F° 2. Mar. de Jacq. Bonnafous, marchand, et Jeanne de Fabre (23 fév. 1630). — F° 3. Mar. de J. Deminy, d^r en médecine, et Jeanne de Capolade (17 sept.). — F° 7. Mar. de J. Pipy, et Sicarde de Bonnet (16 janv. 1633); — de G. Planier, praticien, et demoiselle J. M. de Viviès (30 av. 1637). — F° 11. Mar. de J. Astruc, d^r en médecine, et demoiselle A. de Sagasan (19 sept. 1638). — F° 13. Mar. d'Ant. Capgras, marinier de la Pointe, et Marg. de Belbèze (14 juin 1640). — F° 15. Mar. de J. Bouchaut, « m^e aigulière », et Guilhalme Garrigues (31 août 1642); — d'Et. Pouget, « m^e sargier », et Mad. de Leygue (6 oct.). — F° 16. Mar. d'Ant. Alart, mar-

chand, et demoiselle J. de Viguié (16 fév. 1643). — F° 17. Mar. de Georges Salofranque, « marchant boutonier », et Cath. Latour (22 oct.). — F° 23. Liber defunctorum . . . — F° 30, v°. Sép, dans la chapelle N. D., de m^r J. Cormouls, d^r et avocat (5 mars 1643). — F° 38, v°. Sép. d'Ant. Lagrange, « pescaire » (9 sept. 1645). — F° 39, v°. Sép. d'H. Cormouls, bourgeois (18 av. 1647). — F° 40. Sép. de P. Laporte, bourgeois (3 sept.). — F° 41. Sép. de demoiselle Jaquette de Lostanges (3 oct. 1649). — F° 48. Bapt. de G. Baissac, fille de Jean, marchand (21 sept. 1631). — F° 52, v°. Bapt. de Jaquette de Landri, fille de Jacques, marchand (25 av. 1632). — F° 54. Bapt. de J. Roques, fils de Jacques, chirurgien; parr. J. Volvène, « penctre »; marr. Cath. de Rigail, femme de Dorde Bories, praticien (22 juin). — F° 56, v°. Bapt. de noble Bernardin de Mondenard; parr. Bern. de Cornilian, évêque de Rodez (13 juil.). — F° 60. Bapt. de Raym. Botailh; parr. R. Dandrieu, procureur au siège de Lauzerte (31 nov.). — F° 64. Bapt. d'Henri Cérat; prés. G. Bessié, consul (26 janv. 1633). — F° 71, v°. Bapt. de Françoise de Rosseau, fille de Ciprien et de Fr. de Tregnan (12 nov.). — F° 76. Bapt. d'Elisabeth de Labadie (19 mars 1634). — F° 81, v°. Bapt. de J. Garrigues, fils de Sans, marchand, et de Jannette Praddomergue (27 août). — F° 84. Bapt. de Jérôme Rousières; parr. noble Jér. de Lafargue, écuyer (7 janv. 1635). — F° 86, v°. Bapt. de J. Delbern; parr. J. Fauché, bourgeois (10 avr.). — F° 89. Bapt. de Marie Bonnete, fille de Jean, « m^e poitier de terre » (1er juil.). — F° 106. Bapt. de Marie Bourgade, fille de Jean, et de Marthe de Rebouis (16 mai 1638). — F° 107. Bapt. de Causse, fils de Jean, marchand, et de Marie de Boscus (24 juin). — F° 111, v°. Mar. de noble Ant. Paul de Richaumont, s^r du Verdié, et demoiselle Cath. de Pastor (13 septembre 1663). — F° 113. Mar. de G. Nègre, « mestre sarger », de St Nicolas, et Marg. Desplats (10 fév. 1664); — de J. Fabre, praticien, et Jeanne de Ratié, fille de Bertrand, notaire royal (25 fév.). — F° 114. Mar. de J. Marc de Galtié, bourgeois, et demoiselle Guill. de Viguié (25 fév.); — de G. Boutebi, marchand et marinier, et Jeanne de Thomas (19 juin). — F° 115, v°. Mar. de P. Ramondous, marinier, et Jeanne de Faure (11 janv. 1665). — F° 117, v°. Mar. d'Etienne Foussat, d^r et avocat en la cour, et demoiselle de Plaignis (9 juill.). — F° 118. Mar. de Mathieu Fontaignié, « m^e selier », et Anne de Delor (21 nov.); — de G. de Laubié, « m^e menuisier », et Peironne Delbosq (2 fév. 1666). — F° 121. Mar. de J. Monteillet, d^r et avocat, et demoiselle Alpin. de Cairac (2 mars); — de J. Py, marchand, et Marie de Thier (7 mars). — F° 123. Mar. de J. Foussat, bourgeois, et demoiselle L. de Monteilhet (17 fév. 1767).

GG. 35 registre — 215 feuillets.

1656-1668. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

Baptêmes (juil. 1656-juil. 1663; juin 1666-1668), f°s 1-150. — Mariages (oct. 1656-juin 1663), f°s 199-213. — Sépultures (juil. 1656-juil. 1663), f°s 178-191.

F° 8, v°. Bapt. d'Antoin. de Viviès, fille de Jean et de Jeanne Fraunière (26 déc. 1656). — F° 9. Bapt. de P. Baisac, fils de Jean, « mestre tireur de laine » (27 déc.). — F° 12. Bapt. de Jeanne, fille de P. Pommiès, « marchant couroieur » (6 fév. 1657). — F° 15, v°. Bapt. de Raimonde Lagresse, fille d'Arnaud; parr. P. Delprat, marchand (20 mai). — F° 16, v°. Bapt. de Jeanne, fille de P. Falguières et Raimonde de Bonencontre; parr. R. de Frondebœuf, bourgeois (23 mai); — de J. Montelhet;

parr. J. Escabasc, bourgeois, marr. demoiselle Iz. de Rastelli (15 juin). — F° 17. Bapt. de G. Cormouls, fils de Henri de Capderdis, écuyer, et de demoiselle Céc. de Fourmen (24 juin). — F° 20. Bapt. de Cath. de Soulliac, fille de Jean, bourgeois, et de Françoise de Boscus (21 sept.). — F° 21, v°. Bapt. de Perrette, fille de mr Hil. de Berdier, juge de Moissac, et de demoiselle M. de Cormouls (14 oct.). — F° 22. Bapt. de Raym. Pastor Astuc, fils de Jean, dr en médecine, et de demoiselle A. de Sagazan (18 nov.). — F° 23, v°. Bapt. de Marg. de Lassabathie (27 déc.). — F° 24. Bapt. de Bern. de Delpéré, fils de Martial, dr et avocat, et de demoiselle Jaq. de Chauvaillé; parr. B. de Chauvaillé, conseiller du roi en l'élection de Rivière-Verdun; marr. demoiselle J. de Montret, veuve de Me R. Delpéré, juge de Lafrançaise (27 déc.). — F° 25, v°. Bapt. de Marie Guauserain; parr. Ant. Filhol, bourgeois (29 janv. 1658). — F° 30. Bapt. de Marie de Petit; parr. J. Casals, bourgeois (2 juin). — F° 31, v°. Bapt. de J. Henri Lafon, fils de P., bourgeois, et de Marg. de Lautard; parr. J. Cormouls, recteur de Sainte-Catherine (14 juil.). — F° 36, v°. Bapt. de Jeanne, fille d'Olivier Filhol, sergent royal (23 janv. 1659). — F° 41. Bapt. de Dominique Verdier; parr. mr de Verdier-Villette; marr. mad. Jaqueline de Catalan, veuve de mr Bl. de Labroue, conseiller en Parlement (15 juin). — F° 43. Bapt. de Cyprien Gairard, fils de Blaise, et de Raimonde Lacassaigne (8 sept.). — F° 45, v°. Bapt. de Louise, fille de J. Airal, et de Marg. Lasserre (6 nov.). — F° 47, v°. Bapt. de P. Bérard, fils d'Henri, apothicaire, et d'Anne Dandrieu (18 janv. 1660). — F° 54. Bapt. d'Antoinette de Durban (8 août). — F° 62. « Guill. Coynou, fils de Guillaume et de Bernarde de Soubira, a esté bapt. le 17 du courant (fév. 1661); « cependant, tout le corps de la musique de l'abbaye entonna un excellent motet ». — F° 64. Bapt. de Marie de Sibadou, fille de Pierre et de Anne de Guilhem; parr. Cl. Baissac, me chirurgien (14 mars). — F° 66. Bapt. de R. Dufour, fils d'Ant., et de Jeanne de Ginouet; parr. Raym. Vernhes, bourgeois et consul; marr. honn. femme de Badens (24 av.). — F° 70. Bapt. de Jeanne Daubasse, fille de Raimond, « me tailleur » (4 sept.). — F° 71. Bapt. de George Latger, fils de P. et de Françoise de Mesplet; parr. G. de Bigorre, chanoine; marr. noble dame de Ribes (14 sept.); — parr. de noble Darroux, sr de Lasserre (20 sept.). — F° 77. Parr. de P. Ladrech, procureur au Parlement de Toulouse (7 janv. 1662). — F° 80, v°. Parr. de noble Louis de Lostange; marr. noble dame Cl. de Saint-Sulpice, femme du marquis de Saint-Alvère (16 av.). — F° 93. Bapt. de Cécile Delvoulve (20 mai 1663); — d'Et. Augé (31 mai). — F° 113. Bapt. de J. et Ant. Filhol, fils de Jean et d'Iz. Paraillous (2 juill. 1666). — F° 114. Bapt. de P. Boulbe, fils de Pierre, « portur de letres de Thoulouse » (17 juil.). — F° 117. Bapt. de Marg. Jaulain, fille de Jean, cardeur de laine (21 sept.). — F° 123. Bapt. de Marg. Deltertre, fille d'Ant., me tailleur, et de Claude de Roudil (23 déc.). — F° 127, v°. Bapt. de Jeanne de Foussat, fille d'Et., avocat, et de demoiselle de Planies (3 av. 1667). — F° 128. Bapt. de J. Ginisty; parr. J. Delpéré, lieutenant en la judicature de Moissac (24 mai). — F° 136. Bapt. de Fr. Pradal, fils de Jean, avocat, et d'Anne de Botailh; parr. Fr. de Prévost, receveur au diocèse de Montauban (30 déc.). — F° 141. Bapt. de Gaillard Champié, fils d'Ant., marchand, et d'Iz. Larrougie (22 av. 1668). — F° 142. Bapt. d'Ant. Dio, fils de Nic., « boursier » (19 mai); — parr. de Fr. Durand de Labastide Barus, chanoine (28 mai). — F° 144, v°. Bapt. d'Anne, fille de Poumiès second, marchand tanneur, et de Marie Delort (2 sept.). — F° 146, v°. Bapt. de J. Cérat, fils de Henri,

dr et avocat, et d'Anne de Fezandier; parr. J. Filhol, bourgeois et consul (24 oct.). — F° 178, v°. Sép. de me Fr. Delpéré, prêtre, « dans le cur de l'esglise du costé de l'espitre, les mrs du chapitre faisant l'office » (4 fév. 1656). — F° 180, v°. Sép. de Marie Dufau, « se disant la fille du capitaine Pompin de la Sauvetat d'Aymet, faisant profession de traicter toutes sortes des maladies » (28 nov. 1657). — F° 183. Sép. d'Henri Bosquet, prêtre obituaire de Sainte-Catherine (4 fév. 1659). — F° 185. Sép., « devant la porte de l'église », d'Ant. Roudanet, me tailleur (19 août 1661). — F° 190. Sép., devant la porte, d'Ant. Boussac, « aguliaire » (13 juil. 1663). — F° 199, v°. Mar. de J. Roques, « faiseur d'aiguilles », et Jeanne Paralhoune (7 janv. 1657). — F° 203. Mar. d'Henri Cérat et demoiselle A. de Fesandier (29 janvier 1658); — de J. Bénech, me tailleur, et Jeanne Delsouc (12 fév.); — de J. Laborie, marchand, et Bernarde Delpech (24 fév.). — F° 204, v°. Mar. de Bern. Chalou, marchand, et Anne de Loubiac (3 mars). — F° 207, v°. Mar. de J. Marty, marchand de Lauzerte, et Jeanne de Moles, veuve de J. Mestre (10 janv. 1661). — F° 211, v°. Mar. de J. Darnal, notaire royal de Saint-Amans de Parasols, et demoiselle de Boscus (14 nov.). — F° 212, v°. Mar. de noble Léon de Motes et Jeanne de Cormouls (4 fév. 1663).

GG 36 (Registre.) — 206 feuillets.

1647-1675. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

Baptêmes (déc. 1647-mai 1656), fos 1-61; (déc. 1668-janv. 1675), fos 90-185. — Mariages (mars 1669-janv. 1675), fos 186-206. — Sépultures (oct. 1668-nov. 1674), fos 63-89.

F° 4, v°. Bapt. de J. P. de Bouloc, fils de noble P., sr de Pantainhac, et de Jeanne de Pélissié (19 juil. 1648). — F° 5. Bapt. de Raym. Priu, fils de Jean, me armurier (21 juil.); — de Ch. de Lupé de Gariès, fils de noble Fr., et de noble demoiselle Marg. de Lostelnau (15 oct.). — F° 10, v°. Bapt. de Bourguine de Drulhe; parr. J. Delabroue, chanoine et vicaire général du cardinal Mazarin en l'abbaye; marr. demoiselle B. de Salut (24 mai 1649). — F° 11. Bapt. de Henri Viguié, fils d'Ant., bourgeois, et de Marie de Pémeja (21 juin). — F° 20. Bapt. de Jacq. Touttain, fils de Claude, et d'Antoinette de Béral (18 av. 1650). — F° 22, v°. Bapt. de J. Delpech, fils de Jaques, bourgeois, et de Cath. de Bosredon (12 août 1650). — F° 24, v°. Bapt. de Marie Lacoste, fille de Hugues, me chapelier (10 nov.). — F° 27. Bapt. de Fr. Pontus; parr. noble Fr. de Mante; marr. demoiselle Hipp. de Chambert; prés. Cam. d'Austrin, chevalier de Saint-Lazare, nobles Gilis Mourgue, sr de Lagarigue, Nic. Dubourg, Cl. Hercule Giraud, Lot. Lagrange, Alpin. de Massip, me Bl. Esparbier, juge de Mende (27 fév. 1651). — F° 30. Bapt. de Cath. de Pagesie, fille de Guill. et de Marg. de Bonnet (25 juil.); — de Nic. Crochet, fils de J. Pol, chirurgien, et de Suzanne Carrière (2 août). — F° 34. Bapt. d'Ant. Plaines, fils de P. et de Jeanne de Cormouls (12 mai 1652). — F° 39, v°. Bapt. d'Alp. Pouget, fils d'Et., « me sargeur » (18 mai 1653). — F° 41. Bapt. de R. Pastor; parr. noble Raym. du Gout, sr de Laroquette (7 mai 1654). — F° 51. Bapt. d'Ant. Bayonnade (7 fév. 1655). — F° 52. Bapt. de J. Marinier, fils de Jean et de Livrade de Frejabio (16 fév.). — F° 54, v°. Bapt. de Bernarde, fille de J. Layrac, hôte (15 juin). — F° 55. Bapt. de Marie, fille de J. Causse, bourgeois, et de Marie de Bosque (24 juin). — F° 60. Bapt. de Jeanne, fille de J. Astruc, me chirurgien (13 fév. 1656). — F° 68, v°. Sép. de J. Lartigue, bonnetier (24 août 1669). — F° 72. Sép. de J. Maux, « potier de terre » (18 juin 1670). — F° 75. « P. Leonart, poitié

de terre, a été surprins dans un crus tirant de terre et mort sur le lieu » (3 mai 1671). — F° 77, v°. Sép de G. Aurejac, m^e chirurgien, « dans l'église proche le confessionnal » (10 mai 1672). — F° 78. Sép. de Jeanne Boscus, « femme de J. Sambat estant à la guerre depuis 20 ans » (15 août); — de P. Rouges, « n'ayant peu communier à cause d'une grande toux » (14 sept.). — F° 79. Sép. de P. Lafon, bourgeois (4 déc.). — F° 80. Sép. de George Salafranque, marchand boutonnier (12 mars 1673); — de J. Laporte, bourgeois (30 mars). — F° 82, v°. Sép. de Jaq. Landry, bourgeois (11 oct.). — F° 85. Sép., dans le sanctuaire de l'église, de J. Rey, prêtre, ancien prébendier (1er av. 1674). – F° 87, v°. Sép. d'Ant. Filhol (21 sept.). — F° 90. « Livre des baptesmes de Ste Cath., m^r Montelhs . . . estant recteur, . . . commancé ce mois d'av. 1673 ». — F° 91, v°. Bapt. de J. Aujé, fils de Jean, marinier (14 mai). — F° 94, v°. Bapt. de Cath. Gauban, fille de Jean, d^r et avocat, et d'Anne Salinier (21 juil.). — F° 98. Bapt. de Maffre Gratacap, fils de Jean, marchand; parr. M. Gratacap, curé de Saint-Martin (22 oct.). — F° 100. Bapt. de Jeanne Marie, fille de G. de Redon, conseiller à la Cour des Aides de Montauban, et de Marie Lefranc; parr. Jacq. Lefranc, conseiller à la Cour des Aides (4 fév. 1674). — F° 107, v°. Bapt. de Jeanne d'Igonenc (8 août). — F° 112. « Memoire des petis enfans qui sont décédés dans la par. Ste Cath. depuis le 13e d'août 1670 »; s'arrête au 24 mars 1671, comprend 50 noms. — F° 115. « Livre des baptesmes, faits par moy Fr. de Montelhs, ce 15 déc. 1668 ». — F° 119. Bapt. d'Anne, fille de G. Oriantis, tisseur (15 janv. 1669). — F° 122, v°. Bapt. de Marg. d'Antejeac; parr. Bl. Esparbier, juge de Mende, 1er consul (6 mars). — F° 130. Bapt. d'Ant. Charrie, fils d'Ant., marchand, et d'Antoinette de Dardene; parr. P. Bernies, chanoine au chapitre N.-D. de Villefranche-de-Rouergue; marr. demoiselle Ant. de Franc, femme de P. de Bilhargues, conseiller en l'élection de Cahors (23 août). — F° 132. Bapt. de G. Casasus, fils de P., chirurgien (21 oct.). — F° 140. Bapt. de Fr. Gaubaing, fils de Jean, et de dame A. de Saliné (25 av. 1670). — F° 144. Bapt. de Raimonde Lacroux, fille de Jean, chirurgien (20 juil.). — F° 149, v°. Bapt. de P. Taza, fils de P., marinier; parr. P. Soulié, marchand marinier (28 déc.). — F° 156, v°. Bapt. de Françoise de Pelagrue, fille du seig^r de Montagudet, et de dame M. de Labroue (23 av. 1671). — F° 159, v°. Bap. de Jos. de Timbrune de Valence, fils de J. Jacques, et de Jaquette de Delpéré; parr. P. de Timbrune, curé de Pardaillan (24 juil.). — F° 162. Parr. de J. Pomettes, « muzicien », (27 sept.). — F° 164. Bapt. d'Antoin. Cournou, fille de Jean, marchand de farine, et de Marg. de Marcy (13 nov.). — F° 165, v°. Bapt. de Marquette Courrech, fille de Jean, marchand marinier; parr. Ch. Bonnet, marchand tanneur, consul (3 janv. 1672). — F° 166. Bapt. de Claire Delsouc, fille d'Arnaud, vigneron; parr. Ant. de Foussat, chanoine; marr. Céc. Barière, femme de m^r Tapol, docteur en médecine, pour madame de Laserre, religieuse de Sainte-Claire, « qui s'est engagée de s'acquitter des obligations d'une véritable marine » (10 janv.). — F° 168. Parr. de P. de Filhol, président en la Cour des Aides de Montauban; marr. d'Hél. de Cais, femme de mess. Gér. Lefranc, président en lad. Cour; prés. B. de Laduguie, seig^r de Calès, G. de Bigorre, capitaine des chevaux légers (11 mars). — F° 175, v°. Marr. de Gailharde Audat, femme de m^r Darnaud, marchand et consul (12 août). — F° 183. Bapt. de Marie de Carit, fille de Bernardin de Carit de Lagardelle, et demoiselle Marg. de Pelagrue (9 mars 1673); — de Marie de Puchens (11 mars). — F° 184. Bapt. de Marg. de Pelagrue (12 mars). — F° 187, v°.

Mar. de noble Jacq. de Timbrune, et demoiselle Jaquette Delpéré, veuve de P. Botailh (2 juil. 1669). — F° 191, v°. Mar. de Jaq. Laguie, marchand, et Marie de Monlong (6 fév. 1670). — F° 195. Mar. de J. Poumettes, musicien, et Cath. Pradal (6 juin 1671); — de J. Berdole, bourgeois, et Marie Pastor (2 août). — F° 197. Mar. de J. Fr. Lapoire, praticien, et Anne de Faydy (26 nov.). — F° 198, v°. Mar. de L. Fabre, « chirurgien littotomiste », et Marie Delbes (27 fév. 1672). - F° 199, v°. Mar. de J. Lassabathio, « m^e blancher », et Cath. Lestrade (30 août). — F° 202. Mar. de Fr. Bonnet, marchand, et Anne Ratié (17 août 1673). — F° 205, v°. Mar. d'Ant. Coudol, m^e cordier, et Perrete Moulis (6 sept. 1674).

GG. 57. (Registre.) — [illegible]

1675-1708. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE; — tenu par Montelhs et Ferrié, recteurs, Filhol, Gary, Delpuech, Laborie, vicaires.

F° 1, v°. Sép. de Jougla, docteur en médecine (3 juil. 1675). — F° 2. Bapt. d'Anne Doux, fille de P., marinier (11 juil.). — F° 4. Bapt. de Marie de Lacoste du Vernet (31 oct.); — d'Antoin. Lacroix, fille de Jean, m^e chirurgien (16 nov.). — F° 5, v°. Bapt. de J. Arm. de Redon; parr. Fr. Fezendier, comme procureur de mess. de Biscaras, évêque et seig^r de Béziers; marr. Marg. de Codercy (23 janv. 1676). — F° 8. Bapt. de Raim. de Lacoste; parr. mess. R. de Lacoste, procureur général au Bureau des finances de Montauban; marr. demoiselle Jaq. de Charron, femme de Mr de Verdier, lieutenant en la judicature de Villelongue (9 av.). — F° 10, v°. Bapt. de Louis Lotart, fils de Barthélemy, avocat (11 août). - F° 14, v°. Bapt. de Cath. Belloc, fille de Jean, m^e tisserand (31 déc.). — F° 18, v°. Bapt. de Cath. de Cours, fille de noble Flotar de Cours, seig^r des Barthes, et de Marg. de Petpeyrou (3 av. 1677). — F° 22. Mar. de J. P. Solier, docteur en médecine, et demoiselle J. d'Arnal, de Figeac (15 sept. 1678). — F° 26. Tarif du casuel : annonce ou certificat de mariage, 5 sous; pour ouverture des sépultures dans l'église, la 1re fois 10 liv., et ensuite 1 livre, pour emploier au rétablissement du pavé, etc... — F° 30. Bapt. de Raimond Verdié, fils de noble Dominique et de demoiselle J. de Lacoste (9 juil. 1679). — F° 33. Mar. de J. Chanut, s^r de Lacoste, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de Montauban, et demoiselle Cath. de Verdier (22 fév. 1680). — F° 34. Mar. d'Ant. Saler, m^e tailleur de Montagudet, et Jeanne de Rouzié (18 juin). — F° 35, v°. Mar. d'Ant. Delord, m^e orfèvre, et Marg. de Limosy (10 sept.). — F° 41. Mar. d'Ant. Delboy, bourgeois de Saint-Porquier, et demoiselle Marg. de Caulet (3 mars 1681). — F° 54, v°. Bapt. de Marg. de Cornelian, fille de noble Bernardin, s^r de Mondenart, et de Marie de Geneste (9 nov.). — F° 55. Bapt. de Anne de Laporte, fille de P., avocat, et Charlotte de Lupé; parr. Et. Chambert, juge de Lavilledieu (14 nov.). — F° 60. Bapt. d'Ant. Lescure, fils de Jean et de Cath. Boutoby (1er mai 1682). — F° 64. Mar. de Louis de Rieutort, de Goudourville, et Marie de Verdié (20 sept.). — F° 70. Mar. de J. Boscus et Guillaumette Filhol (31 mai 1683). — F° 84, v°. Bapt. d'Ant., fils d'Ant. Ratié, notaire (10 nov. 1684). — F° 88, v°. Mar. de Martial Ginesty, bourgeois, et demoiselle Fr. de Cérat (13 fév. 1685). — F° 89. Mar. de Jaques Garrigues, de Montauban, et demoiselle Jaq. de Balmes (20 fév.). — F° 96. Bapt. de J. Marc Vignié, fils de Guill., docteur en médecine (8 déc.). — F° 100. Mar. de J. Cairac, marchand de Malause, et Bertrande Laborie (18 juil. 1686). — F° 104, v°. Bapt. de Mad. Foussat, fille d'Eti., avocat, et d'Antoinette Dupeyrou

(5 janv. 1687). — F° 105, v°. Bapt. de Jeanne, fille de Barth. Lautard, avocat, et de Jeanne de Boscus; parr. P. Ducros, avocat, seigʳ de Pejuliande; marr. Jeanne de Gauban, veuve de R. Montet, bourgeois (16 janv.). — F° 110, v°. Bapt. de Bern. Delibes, fils de Pierre, notaire, et de Marg. Frejavize (25 oct.). — F° 112, v°. Bapt. de Louise Viroleschine; parr. Mʳ de Fresals, conseiller au Parlement de Toulouse, remplacé par Mʳ de Cruzy Marcillac, chanoine de Saint-Pierre; marr. dame L. de Masurié (19 fév. 1688). — F° 120, v°. Mar. de P. Lobie, notaire de Saint-Nazaire de Val., et Jaquette Delort (6 fév. 1689). — F° 123, v°. Mar. de Nic. Lagarde, avocat, et Jaquette Delpéré (2 mai). — F° 126. Sép. d'Anne Fillac, « agée de cent un an » (28 juil.). — F° 128, v°. Bapt. de Marg. Simourre, fille de Bertrand, « feseur de formes » (11 nov.). — F° 132. Mar. de Michel Boissière, mᵉ maréchal, et Jeanne Curailhe (27 juil. 1690). — F° 136. Bapt. de Marie-Fr. Combebiac, fille d'Ant., notaire (12 nov.). ; — de J. Campmartin, fils d'Ant., trafiquant (10 déc.); — de Serene Linot, fille de Louis, mᵉ menuisier (12 déc.). — F° 145, v°. Mar. d'Henri Vigné, avocat, et demoiselle Antoin. Duprat (29 sept. 1691). — F° 151. Sép., dans le presbytère, de P. Filhol, curé de Sainte-Livrade (5 août 1692); — v°. bapt. de J. P. Lafite, fils de Jean, marchand (3 janv. 1693); — « le mois de janv. 1693 et fév. sont chez mʳ Laborie en mémoire en cas ou on demende de ce tems ». — F° 154. Mar. de J. Robert, bourgeois de Gaudonville, et demoiselle Marg. Dandrieu; prés. noble Ch. Fr. Siméon, écuyer, et Martial Chambert (11 av. 1693). — F° 155, v°. Mar. d'Arn. Ezel, bourgeois, et Anne Charrié (16 juin). — F° 163, v°. Bapt. de Louis Alex. de Fauré, fils de Fr., seigʳ de Saint-Christophe, et de dame de Bonnefon de Monjoy (17 av. 1694). — F° 166. Bapt. de Jeanne Gairal; parr. J. Gairard, chanoine de Saint-Pi. (11 août); — de Jeanne de Lisle de Lacoste; parr. J. Anjoy, conseiller du roi (11 sept.). — F° 170 v°. Mar. de J. de Vignals, sʳ de Fontestele, et Cath. Motes (21 av. 1695). — F° 172. Bapt. de J. Pibcul; parr. J. Anjoy, dʳ es droitz, vérificateur des défauts (3 août). — F° 174, v°. Mar. de J. Augé, marinier, et Jeanne Ducros (1ᵉʳ nov.). — F° 177 v°. Mar. d'Ant. Dejean, marchand, et Cath. Laverane (4 mars 1696). — F° 179. Sép. de Raim. Siguy, praticien (10 av.). — F° 181. Mar. d'Ant. Ratié, notaire, et demoiselle Barth. de Lamouroux (12 juin). — F° 183. Bapt. de Louise Marinier, fille de Mathieu, chirurgien, et de Marie de Lagarde; parr. J. L. de Corné; marr. demoiselle de Montegut (29 nov.). — F° 189, v°. Bapt. de Guill. et Barth. Homéjean, fils de Mathieu, peigneur de laine (29 oct. 1697). — F° 192, v°. Mar. de Raim. Mirmande, « maître épinglier », et Claire Bassac (1ᵉʳ fév. 1698). — F° 193, v°. Bapt. de Léon de Mottes, fils de Jean, conseiller du roi et maire perpétuel de la ville, et de dame Bazanier; marr. Marie Bazanier, femme de P. Delpech, receveur général des finances d'Auvergne (12 mars). — F° 194, v°. Bapt. de P. Lagrèse; parr. P. Gouges, marchand et consul; marr. Raimonde Lagrèse, veuve d'Arn. Plantade; prés. Couhé et Dirague, consuls (1ᵉʳ juin). — F° 196, v°. Bapt. d'Arm. J. de Ducros, fils du trésorier général (16 août). — F° 199. Bapt. d'Hélène, fille d'Arn. Ezel, bourgeois et consul; parr. Math. Charrié, officier du régiment du prince d'Auvergne; marr. Hél. de Raynaud (28 janv. 1699). — F° 200. Mar. de noble Ant. Ducros, et Marie de Bouyou (26 fév.). — F° 205. Mar. de J. Cajarc, bachelier en droit, de Gourdon, et demoiselle M. de Vienne (23 août). — F° 214. Mar. de J. Richard, lieutenant de cavalerie, et Jeanne de Boscus (9 nov. 1700). — F° 220, v°. Bapt. d'Antoin. Dussaut, fille de Jean, « maître tonnelier » (9 oct. 1701). —

F° 228. Bapt. de Marg. Linot; parr. Gasp. de Chabannées; marr. M. de Gauban (1er mai 1702). — F° 231, v°. Bapt. de Christ. de Chabannées, fils de Gaspard, et de dame de Crugi; parr. Christ. de Chab., seigr de Lamothe du Breuil (16 oct.). — F° 234. Bapt. d'Eliz. de Lostanges, fille de Louis, gouverneur de Quercy; parr. Christ. de Lostanges, grand archidiacre de Cahors; marr. dame Eliz. de Seneterre, marquise de Cadrieu (26 déc.). — F° 238, v°. « Le 10e jour de may 1703, dans l'égl. Sainte-Cath., a esté bénie une cloche de ladite paroisse a l'honneur de Dieu sous le titre de Sainte-Françoise, de laquelle a esté parr. mess. Est. de Lacoste du Bartac, chevailler, et marr. noble dame Fr. de Cadrieu, marquise de Saint-Alvère; Ferrié, recteur ». — F° 248, v°. Bapt. d'Et., fils de Martial Foussat Plaignes, et de Paule de Laumet; parr. Et. Foussat, conseiller au sénéchal de Lauzerte (8 mai 1704). — F° 249. Bapt. de J. Gart, fils d'Ant., « faiseur de bas » (30 mai). — F° 251, v°. Bapt. de J. B. Aubert, fils de Jean, bourgeois, et de Marie Lagarde (6 août). — F° 260, v°. Bapt. d'Et. Mauret, fils de Jean, docteur en médecine, et de Marg. Pradines (6 août 1705). — F° 262. Sép. de P. Darnaud, prêtre (1er oct.). — F° 265. Mar. de R. Magnau, compagnon tisserand, et Marg. Terondel (7 janv. 1706); — de J. B. Laborie et demoiselle Hél. Dussaus (3 fév.); — de Fr. Pouzoulet, garçon apothicaire, et Marg. Champié (8 fév.). — F° 268. Parr. de noble Ch. de Lafaberie, sr de Blausac (23 mai). — F° 269. Bapt. de P. Gratacap, fils de Maffre, avocat en Parlement, et de Louise de Perrin de Grandpré (19 août); — de M.-Anne, fille d'Ant. Massip, marchand, et Cath. de Gouges; parr. J. Massip, vicaire de Lizac (1er août). — F° 270, v°. Bapt. d'Anne Rivière, fille d'Ant., me tailleur d'habits (30 sept.). — F° 274, v°. Bapt. de Cath. de Gaulejac, fille d'Ant., seigr de Piac, et de dame de Lamothe Saint-Paul (9 fév. 1707). — F° 276. Parr. de Bernard de Lanes, conseiller à la Cour des Aides de Montauban (25 mai). — F° 277. Bapt. de J. Jos. Boscus, fils de Jean, et de Marie de Pertenais (23 juin). — F° 285. Mar. d'Ant. Bonnet, marchand tanneur, et Bernarde Fouillé (12 juin 1708); — de Bern. Bergonzac, me serrurier, et Antoinette Massip (3 juil.). — F° 287. Bapt. d'Anne Delfayet, fille de Jacques, bourgeois, et d'Isabeau de Laneville (23 sept.).

GG. 38 (Registre). — 248 feuillets

1709-1736. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE; — tenu par Laflorentie, Carles, Lafitte, Lafargue, vicaires.

F° 2, v°. Bapt. de Bert. Richard, fils de G., marchand, et d'Antoinette Dumoulin (8 fév. 1709). — F° 3. Sép. de Jaquette Delpéré, veuve de Mr de Timbrune (18 mai). — F° 6, v°. Sép. d'Octavien Lobies, « commis dans les affaires du roi » (2 nov.). — F° 12, v°. Bapt. de Cl. Gratien de Saint-Supéri de Saint-Amans, fils de J. Louis et de dame Ambroise Dordé (28 mars 1710); — sép. de J. Richard, lieutenant dans le régiment de Berry (18 mars). — F° 19, v°. Bapt. de P. Vigné, fils de Fr. et de Marg. Jourda (26 juil. 1711). — F° 27, v°. Sép. de J. Larnaudès, consul (10 sept. 1712). — F° 32. Mar. de Domin. Vignaux et demoiselle Fr. Pezet (6 fév. 1713) — F° 38. Mar. d'Ant. Jougla, avocat en Parlement et juge de Finhan, et J. Marie Filhol (2 déc.); — sép. d'Ant. Lagrèze, marchand et consul (3 déc.). — F° 40. Bapt. de Marie Fontanié, fille de Jean, « me celier » (17 fév. 1714); — de Jeanne Bès, fille de Fr. et de Dominique Lasserre (8 mars). — F° 41. Sép. d'Eliz. de Morely, « demoiselle de l'école chrétienne » (23 mars). — F° 43, v°. Bapt. de Jaq. Lamouroux, fils de Jean et de Françoise Dalory (22 juil.). — F° 45, v°. Sép.

de Jos. de Timbrune (18 oct.). — F° 47. Mar. de Dom. Dysse, me chirurgien, et Isabeau de Toufflan (8 janv. 1715). — F° 55, v°. Mar. de J. Pezet, marchand, et Marie Caulet (11 fév. 1716). — F° 57. Bapt. de Marg. de Gauléjac; parr. noble Ant. de Gauléjac, prieur de Piac; marr. Marg. de Laduguie (9 mai). — F° 58, v°. Mar. de Jos. Daima de Lafaurie et demoiselle Raim. de Mendre (1er juil.); — de noble Félix de Filhol de Calliavet, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, et demoiselle M. de Gaubaing (2 juil.). — F° 59, v°. Bapt. de Marie Lamourous, fille de Jean, marchand tanneur; parr. noble J. de Saint-Martin, capitaine de grenadiers du régiment de Beauvaisis; marr. M. d'Esparbès (21 août). — F° 62. Bapt. de Jeanne Bassac, fille de P., « me facturier », et de Marthe Plantade (1er janv. 1717). — F° 65, v°. Parr. de Ant. Lagarde, lieutenant au régiment des vaisseaux (6 av.). — F° 69, v°. Sép. de P. Merle, bourgeois (21 oct.). — F° 76. Parr. de J. Foussat, « banquier » (24 nov. 1718). — F° 77. Bapt. d'Antoin. Chaubart, fille de P., « marchand facturier » (11 janv. 1719). — F° 86. Bapt. de Cath. Astoul, fille de Guill., « marchand marinier » (9 janv. 1720). — F° 89, v°. Mar. de Bern. Thomas, « me cotelier », et Anne Chauderon (sept.); — bapt. de Marie Soulier, fille de Simon, bourgeois (11 oct.). — F° 90. Parr. d'Alex. Sagazan, lieutenant de police (4 déc.). — F° 94. Bapt. de Galliote Peirié, fille de Mathieu, tambour au régiment de Touraine, en quartier à Moissac; parr. Hubert de Verdefrene, lieutenant; marr. demoiselle de Lanes (25 août 1721); — de Jacques Tornure, fils de Denis, soldat dans le régiment Bourbonnais, en quartier à M. (3 oct.). — F° 96. Sép. de Boulet, dit Tabussière, « soldat de la mestre de camp du régiment de Richelieu » (8 déc.). — F° 99. Parr. de G. Vigné, dr en médecine (8 fév. 1722). — F° 101, v°. Bapt. de Marie-A. Genyer, fille de Ferréol, marchand, et Cath. Gouges (12 juil.). — F° 106, v°. Bapt. de Jeanne Granpré, fille de J., dit Sans-façon, soldat au régiment de Navarre, en quartier à M. (av. 1723). — Lacune pour l'année 1724. — F° 119. Sép. de Barbier, dit Labeaume, soldat de la Vieille-Marine (7 janv. 1725). — F° 122. Sép. de Choisi, dit Va-de-bon-cœur, soldat du régiment de Piémont (25 mai). — F° 124. Mar. de P. Maurety, avocat en Parlement, et demoiselle Eléonor Balmès (2 oct.). — F° 132, v°. Bapt. de Marie Coustou, fille de Raim., me cordonnier; parr. J. B. Delpeirat, « ancien garde du roi d'Espagne » (24 mars 1726); — sép. d'Ant. Courbières, marchand de chevaux de Mauvoisin; « il faut remarquer que cet homme étoit venu à la foire et que, la nuit, s'étant levé de son lit demi endormi, il étoit tombé par une fenêtre de l'auberge où il avoit logé » (15 av.). — F° 139. Mar. d'Arn. Delibes, marchand, et Marg. Lamolinairie (19 nov.). — F° 140, v°. Mar. de P. Saint-Silvestre Raffin et Marie de Gratecap (18 janv. 1727). — F° 145. Bapt. de L. Gér. de Cérat, fils de Bernard, greffier en chef criminel du Parlement de Toulouse, et de dame Ant. de Héricourt (18 juil.). — F° 146, v°. Mar. d'Ant. Alguier, marchand de Montauban, et Marie Roches (2 sept.). — F° 152, v°. Parr. d'Arn. Gouges, « écolier de troisième dans le collège de Moissac » (10 fév. 1728). — F° 153. « P. Blondel, soldat du régiment de Pons,... fut fusillé à la tête du bataillon en punition du crime de désertion » (12 fév.). — F° 156. Bapt. de J. Marie de Lautart, fille de Louis, conseiller au Parlement et procureur du roi aux requêtes du palais à Toulouse, et de dame Laroche de Latrinque; parr. Fr. Figuere, dr en théologie et prébendier au chapitre de M.; marr. J. M. de Malgasc, veuve de noble de Latrinque (8 août). — F° 167, v°. Bapt. de J. Marie, fille de J. B. Fabri, marchand, et de Marie Nicolas; prés. Ant. Nicolas, « étudiant

en théologie en l'université de Caors » (29 mai 1729). — F° 177, v°. Mar. de Dom. Mauri, bourgeois de Dieupentale, et Marianne Delbouis (20 fév. 1730). — F° 181, v°. Mar. de J. Louis Delfaiet, bourgeois, et demoiselle Bern. Dejean (30 juil.). — F° 185. Bapt. d'Antoin. Claverie, fille de Géraud, patron de bateaux (24 déc.). — F° 187, v°. Sép. de Jeanne de Boscus, dans l'église des R. P. de la doctrine chrétienne située dans la paroisse (20 fév. 1731). — F° 188, v°. Sép. de Fr. Gilles, fille de feu Jean, marchand de vin de Fumel (20 mars). — F° 189, v°. Sép., dans l'église, d'Ant. Ducros, écuyer (15 mai). — F° 191, v°. Bapt. de Simon J. Arnal, fils de P., marchand; parr. Sim. Arnal, vicaire de Saint-Michel (22 juil.). — F° 203, v°. Parr. de Fr. Naillac de Dorny, prébendier au chapitre (14 oct. 1732). — F° 215. Mar. de Jaques Couhé, d^r en médecine, et Marianne Gouges (6 déc. 1733). — F° 224. Mar. de Ch. Sarrasin, bourgeois de Valence, et Marie Solier (19 mai 1734). — F° 233. Bapt. de Ch. Berné, fils de Jean, bourgeois, et d'Ursule Larnaudès (2 fév. 1735). — F° 234, v°. Bapt. de Marie Combes, fille de Jean et de Marie Tournier; parr. Ant. Tournier, notaire, pour Ant., d^r en théologie et curé de Fauroux (20 juin). — F° 240, v°. Mar. de J. de Richemont, avocat en Parlement, et Marianne de Saint-Exupéri (14 fév. 1736). — F° 242. Bapt. de J.-F. de Laduguie, fils de Jean, et de dame de Borredon; parr. Fr. de Laduguie, capitaine (24 mars). — F° 246, v°. Mar. de J.-Fr. de Chabannès et dame Cath. de Montaigut (1er sept.).

GG. 39 (registre). — Non folioté.

1693-1740. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE. — Ces actes, qui comprennent les années 1693 à 1714; 1731 à 1735; 1740, sont le double des registres GG 37, GG 38 et GG 40.

GG. 4[illegible] [illegible]. — [illegible]

1737-1764. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SEPULTURES DE SAINTE-CATHERINE.

F° 5. Sép. de Paul Olivier, marchand libraire (1er août 1737). — F° 6. Sép., dans l'église, d'Eliz. Rose Dané, « pensionaire aux dames de l'école chrestiene, native de la Gaudaloupe, en Amérique », fille de J. Dané, garde du corps, et de feu demoiselle Marg. Gosse, native aussi de la Guadeloupe (8 sept.). — F° 10. Sép. de Gér. Azam, fils de Jean, notaire de Castelsarrasin, et de G. Vignaux, fils de Dominique, trouvés noyés (11 juil. 1738). — F° 14, v°. Sép. de Jos. Mauret, « très digne prêtre de cette paroisse » (20 déc.). — F° 21. Bapt. de Marie Marg. de Laduguie de Calès; parr. Fr. de Bosredon, s^r de Lagarinie, major de Saint-Hyppolite; tenant pour lui, J. Fr. de Laduguie de Lisle; marr. Marg. de Calès de Salvezou (28 janv. 1740). — F° 29, v°. Mar. de Ch. Tévenard, organiste, et demoiselle J. Lacoste (11 av. 1741). — F° 33, v°. Mar. de P. Boyer, marchand, et Cath. Caussade (28 nov.). — F° 36, v°. Bapt. de Mari. Valette, fille de Claude et de demoiselle L. Blondeau (5 sept. 1742). — F° 40, v°. Bapt. de P. Doux, fils de Jean, patron de bateaux (20 sept. 1743). — F° 41. Bapt. de Jaquette Delvolve, fille de Delv., bourgeois, et de Marie de Verdun; parr. noble J. de Verdun (2 déc.). — F° 44, v°. Bapt. de J. Gér. Dordé, fils de Claude, négociant, et de Cath. Baile (23 août 1744). — F° 47, v°. Mar. de P. Dupuy, bourgeois, et demoiselle Antoin. Vignié (juin 1745). — F° 49. Mar. d'Ant. Foussat et Marianne de Genyer (23 nov.). — F° 51, v°. Bapt. d'Anne Dutilh, fille de Sylv., avocat, et de demoiselle Albepart; parr. noble Raim. Bras de Rouzet; marr. Anne Daix (20 sept. 1746). — F° 58. Bapt. de Giles Gervais Pasquier; parr. m^r de Cours, gentilhomme; marr. Hél. de Lacoste

(3 mars 1748). — F° 65. Mar. d'Et. Tournier et Jeanne Laforie (21 oct. 1749). — F° 66. Mar. de Jos. Lacroix, m^e chirurgien, et demoiselle M. Vaurigaud (20 janv. 1750). — F° 70, v°. Bapt. de Bern. de Cérat, fils de Géraud, avocat en Parlement, et de dame de Pradal; parr. B. de Cérat, greffier en chef du Parlement de Toul.; marr. la dame de Héricourt, veuve du s^r Pradal, conseiller à la Cour des Aides (19 mars 1751). — F° 77, v°. Bapt. de Barth. Salers, fils de Géraud, patron de bateaux; parr. Nieudan, maître de bateaux (8 mars 1753). — F° 81. Bapt. de P. J. de Motes Maynard; parr. noble P. Deslats de Lizac; marr. Jeanne de Maurety (27 janv. 1754). — F° 82, v°. Bapt. d'Ursule, fille de J.-B. Revel, d^r en médecine, et de Marg. Villaret; parr. Romagnac, prieur de Saint-Projet de Mazères; marr. Urs. de Pertenais, femme de L. Villaret, avocat en Parlement (13 mai). — F° 84. Mar. de J. Fr. de Lupé, s^r de Gariès, et demoiselle Delvolvé Montauré (15 juil.). — F° 90, v°. Mar. de Jaq. Parrau, marchand, et Marg. Chaubart (13 mai 1755). — F° 98. Bapt. de Jean, fils de Jos. Villeneuve, « maître à danser » (11 oct. 1756). — F° 100. Mar. de P. Vigné, marchand, et Antoinette Claverie (8 fév. 1757). — F° 102, v°. Mar. de G. Fourel et Cath. Dauriac (6 sept.). — F° 103, v°. Bapt. de J. Cécile, fille d'Et. Fargues, potier de terre; parr. J. de Lagrézie, chanoine doyen du chapitre; marr. demoiselle de Lostange (7 déc.). — F° 105. Sép. d'un enfant né du même jour, trouvé noyé sur le bord du Tarn à la prairie du moulin (21 fév. 1758). — F° 115. Bapt. de Jaq. Lafargue, fille d'Ant., bourgeois, et de Jeanne Lapoujade (24 av. 1759). — F° 119. Mar. de P. Massip, marchand, et Marg. Chrayse; prés. P. Chrayse, « maître ez ars », Christ. Lagrèze, secrétaire de la communauté (10 sept.). — F° 124, v°. Mar. de P. Detours, négociant, et Marg. Arnal (18 fév. 1760). — F° 129, v°. Sép. de J. L. Muquet, curé de Viarose (6 juin). — F° 132, v°. Mar. de J. Desvals, « serger », et Marie Faux (23 juil.). — F° 137. Bapt. de Bert. Soules, fils d'Et., peintre, et de Anne Merle (5 nov.). — F° 140, v°. Mar. de Cl. de Juge, marquis de Brassac, fils de feu Fr. de Juge Saint-Aignan, capitaine de cavalerie au régiment de Villars, et de dame de Rigaud, et demoiselle M.-Anne de Lostange, fille du gouverneur du Quercy; prés., Gallard, marquis de Tarraube, le marquis de Saint-Projet, la marquise de Gaillard, Borredon, baron de Lacourt, J. de Lagrésie, Guichard de Scorbiac Dursaut, Gargas, capitaine d'infanterie, Duval, abbé de Lanouvelle lès Gourdon, Senovert, seigneur de Cintre, Ramon, écuyer, trésorier général des Ponts et Chaussées de Guyenne, le chevalier de Saint-Aignan, Drulhe, gradué (2 fév. 1761); — de P. Pouzoulet, marchand, et Louise Valette (3 fév.). — F° 153. Bapt. de Jaq. Bonnefoux, fils de P., patron de bateaux, et de Jeanne Doux (21 janv. 1762). — F° 154, v°. Mar. de J. Cyp. Sanson, négociant, et demoiselle Guill. Genier (16 fév.). — F° 159. Sép. d'Et. Capgras, faiseur de bateaux (22 sept.). — F° 160. Mar. de Jos. Laborie, bourgeois, et demoiselle M. Graissac, de Saint-Nicolas (19 oct.). — F° 167. Mar. de Jos. Sirven, fils de Guill., régent, et Jeanne Journez, fille de Guill., régent (16 août 1763). — F° 168. Mar. de Jaq. Gari, m^e chirurgien, de Montpezat, et Mad. Bouvard, fille de Claude, maître d'hôtel de madame la marquise de Saint-Alvère (18 oct.). — F° 172, v°. Mar. de P. Astoul, marinier, et Marie Vissières, fille de Jean, maître de bateaux (7 fév. 1764). — F° 173. Mar. de J. Tilhac, négociant, et Claude Delbreil (1er mars). — F° 177. Bapt. de Raim. Quinard, fils de P., « épinglier » (8 août).

GG. 41 (registre). — 287 feuillets.

1764-1781. — BAPTÊMES, MARIAGES, DÉCÈS DE SAINTE-CATHERINE.

1er acte du 20 nov. 1764. — F° 1, v°. Mar. de J. Boué, marchand, et Jeanne Laroussie (12 janv. 1765). — F° 6, v°. Bapt. de Marie, fille de G. Couzy, me tonnelier (24 juin). — F° 8, v°. Sép. d'Arn. Libes, marchand (30 août). — F° 14, v°. Bapt. d'Antoin. Lagrèse, fille de Christophe, notaire (10 mai 1766). — F° 16, v°. Sép. d'Ant. Linot, « agé d'environ cent ans » (23 août). — F° 20, v°. Mar. de P. Marestan, perruquier, fils de J., marchand droguiste, et Antoinette Falguières (22 janv. 1767). — F° 21, v°. Mar. de G. Bonnefils, sarger, et Marg. Delibes (10 fév.). — F° 22. Mar. de J. Moura, patron de bateaux, et Hél. Doux, fille de Jean, aussi maître de bateaux (17 fév.). — F° 25, v°. Mar. de J. B. Bouchard, négociant, et demoiselle J. M. Arnal (29 juil.). — F° 27, v°. Sép., dans le cimetière de Saint-Martin, de mess. Fr. Dupin, curé de Saint-Martin (29 sept.). — F° 31. Sép. de mess. J. Ducros, prébendier du chapitre Saint-P. (26 nov.). — F° 32. Mar. de J. Salers, marinier, et Hélène Siadoux (12 janv. 1768). — F° 33, v°. Bapt. de Gaspard de Gautier Savignac, fils de Henri, ancien capitaine au régiment de Bonal, et de dame de la Rivière; parr. Gaspard, marquis de Gautier; marr. dame Denviré, veuve du marquis de Larivière (1er fév.); — mar. de Gér. Chaubart, marchand, et demoiselle Jaq. Prades, fille de feu Guill., apothicaire (3 fév.). — F° 35. Parr. de Jaques Prades, « mestre es arts » (7 mars). — F° 43, v°. Bapt. de J. Noulet, fils d'Ant., maître de poste (7 août). — F° 51. Mar. d'H. Plantade, marchand, et Dorothée Claverie, fille de Bert., maître de bateaux (15 nov.). — F° 54. Bapt. d'Ant. Laret, fils de Guill., musicien, et d'Anne Pérès (1er fév. 1769). — F° 59. Mar. de J. Salva, « garde chasse et bois de mess. Arm. Alex., comte de Gontaud, seigr de Lachapelle Lauzières », et Marg. Parran (7 juin). — F° 62. Mar. de Jos. Palezy et demoiselle J. Thér. Courounat, fille de J. Bapt., ancien officier (9 nov.). — F° 63, v°. Mar. de Gér. Bissières, presseur d'huile, et Jeanne Roux (14 nov.). — F° 64. Mar. d'Antoine Rigal, marinier, et Jeanne Thial, fille de J.-Pi., maître d'école (21 nov.). — F° 66, v°. Bapt. d'Ant. Gautier de Savignac (27 déc.). — F° 74, v°. Mar. de P. Massip, marchand tanneur, et demoiselle J. Lacombe, fille d'Ant., marchand (12 juin 1770). — F° 93, v°. Sép. de P. Capelle, arquebusier (6 août 1771). — F° 94, v°. Mar. de Jacques Capmartin, presseur d'huile, et Marie Bissières, fille de Mathurin, matelot (11 sept.). — F° 96, v°. Sép. d'un cadavre, qu'on présume être celui de J. Delpech, dit Kalel, matelot, de Villebourbon, qui se noya sur le port de Moissac (22 oct.). — F° 101, v°. Sép. de mess. Ant. Dantin Delpéré, prieur de Piac (19 janv. 1772). — F° 107. Bapt. de Cath. Cabanès, fille de P., négociant (30 av.); — mar. de G. Fr. de Redon, écuyer, capitaine de cavalerie, garde du corps du roi, en garnison à Châlon, et demoiselle Anne Raym. Dutilh, fille de feu Sylv., avocat en Parlement (12 mai). — F° 108. Mar. de P. de Filhol, bourgeois, et demoiselle J. Gouges (12 mai). — F° 111. Abjuration de « l'hérésie de Calvin », par Priscille et Antoinette Calas, et Jeanne Belluc, originaires de Montauban (1er juin). — F° 122, v°. Mar. de G. Vincent Dupuy, féodiste, et demoiselle Claudine Merle, fille de J. P., tapissier (9 fév. 1773). — F° 123, v°. Mar. de J. Vignié, marchand, et demoiselle M. Dupuy, fille de P., bourgeois (15 fév.). — F° 128. Mar. de Laur. Clary, bourgeois, de Molières, et demoiselle M. Boscus (15 juin). — F° 130. Bapt. de Hil. Chaubart, fils de Bert., « marchand à l'aune », et de Françoise Delbrel (19 août). — F° 133. Mar. de J. P. Figuié, et demoiselle Jaquette

Gouges (19 oct.). — F° 138, v°. Bapt. de Luce, fille de J. Salers second, tonnelier; parr. J. Salers premier, maître de bateaux (14 janv. 1774). — F° 140. Parr. de L. Cassaigneau, garde du sel, de Castelsarrasin (12 juin). — F° 153, v°. Bapt. de Jaquette Gouges-Despaux, fille d'Arnaud, président trésorier de Fr. à Montauban, et de dame Lecomte; parr. Lecomte, marquis de Noë, procureur général au Parlement de Toulouse (19 juil.). — F° 154, v°. Sép., dans la grande église, de P. Andurandy, musicien (28 sept.). — F° 156, v°. Bapt. d'Ant. Martin Champié, fils de Louis, maître chirurgien, et de demoiselle Marg. Desponts (2 nov.). — F° 160. Sép. de Marie Capgras, veuve de L. de Beringuier de Canredon, ancien capitaine (11 janv. 1775. — F° 168. Sép. de Bert. Fieuzal, me chirurgien (22 août). — F° 169, v°. Mar. de Mathieu Salers, marinier, et Dorothée Couybes, fille de feu Géraud, presseur d'huile (27 sept.). — F° 175, v°. Sép. de Gilles Gervais de Pechpeyrou de Beaucaire, « ancien mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, maréchal de camp et armées du roi », etc..., dans l'église collégiale (2 janv. 1776). — F° 177. Mar. de Benoit Boyer, marchand mercier, et demoiselle Henri. Gouges (23 janv.). — F° 181. Sép. de Cath. de Cadrieu, veuve de mess. de Lostange, dans l'église du Chapitre (7 mars). — F° 185. Mar. de J. Garric, marchand, et Cath. Sennoé (22 juil.). — F° 189. Mar. de mess. d'Escodeca, marquis de Boisse Pardeilhan, habitant en son château de Hautcastel, par. de Saint-Avit de Combelongue, et dame M. Judith de Larivière, veuve du baron du Fossat (23 oct.). — F° 192, v°. Absolution de l'hérésie, donnée à Fr. Galon, matelot, de Septfons (22 déc.). — F° 195. Sép. du corps d'un inconnu, trouvé dans une tonne du moulin du marquis de Saint-Alvère « mort d'un coup d'épée, sa tête tranchée après sa mort d'un coup d'épée ou de sabre » (23 janv. 1777). — F° 196, v°. Mar. d'Ant. Bonnet, « aiguillaire », et Marie Falguières (3 fév.). — F° 202. Parr. de G. Lecomte, ci-devant chevalier de Malte, ancien capitaine aide-major au régiment de La Couronne (1er juil.). — F° 209. Mar. de Gabriel Dispos, « marchand du tabac », et demoiselle J. Chamboneau, fille de Simon, brigadier des fermes du roi (20 nov.). — F° 213. Sép. d'Et. Laforcade, ancien curé de Viarose et de Saint-Christophe (10 janv. 1778). — F° 215. Sép. de noble P. Ducros, ancien prébendier du Chapitre (23 janv.). — F° 216. Mar. de Guill. Fabry, bourgeois, et demoiselle M. Canel (17 fév.); — sép. du corps de Farfouille, patron de bateau d'Auvillars, « qui se noya au passage du passelis du moulin de Sainte-Livrade » (17 fév.). — F° 223, v°. Mar. de Hug. Gouges Pradaly, et demoiselle Jaq. Vigné (2 juin). — F° 234. Sép. de J. Sennoé, prêtre obituaire de la paroisse (11 janv.). — F° 236. Mar. de Nic. Sagazan, avocat en Parlement, et demoiselle Eliz. Canet, veuve de J. Fr. Mauret, avocat en Parlement (9 fév.). — F° 238. Mar. de J. B. Fourniel, marchand drapier, et demoiselle Gab. Capgras (11 fév.). — F° 239. Mar. de Jos. Louis Pagès, bourgeois, et Jeanne Lafargue (16 fév.). — F° 241, v°. Mar. de P. Doux, maître de bateau, et Jeanne Salers (27 av.). — F° 248. Bapt. de J. Quinard, fils de P., « épinglier » (7 sept.). — F° 251. Mar. de P. Olivier, marchand, et demoiselle Raim. Gayral (12 oct.). — F° 256. Mar. de J. Deltil, marchand, et demoiselle Marg. Lagrèze (18 janv. 1780); — de P. de Guiringaud, procureur général au département des eaux et forêts du Parlement de Toulouse, et demoiselle M.-Anne Dutilh (19 janv.). — F° 259. Bapt. de M. H. Labrunie, fille de P., marchand tapissier (2 fév.). — F° 271, v°. Bapt. d'Adélaïde Thévenard, fille de Louis, bourgeois, et de Guillaumette Descaseaux (20 oct.). — F° 275. Mar. d'Ant. Delpech,

lieutenant principal au siège de Moissac, et demoiselle Thér. Vignes (29 nov.). — F° 281, v°. Mar. de Raym. Arnaud, presseur d'huile, et Pétronille Moulinié (8 mai 1781); — visa de l'évêque de Cahors, au cours de sa visite (12 mai). — F° 283. Mar de P. Cayrou, avocat en Parlement, et demoiselle Jaqu. Gouges (31 juil.). — F° 287. Bapt. de J. Sieurac, fils de Raim., tonnelier (14 nov.).

GG. 42 (registre.) — 171 feuillets

1781-1793. — REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-CATHERINE.

F° 1. Bapt. de J. P. Laborie, fils de Marc, bourgeois (16 déc. 1781). — F° 3, v°. Mar. d'Ant. Laville, bourgeois, et demoiselle Canel (5 février 1782). — F° 5. Bapt. d'Ant. Olivier, fils de P., marchand drapier (3 av.). — F° 8, v°. Bapt. d'Arn. Gouges Despaux, fils du trésorier de France (24 juin). — F° 9, v°. Bapt. d'Ant. Brochard, fils d'André, apothicaire (23 juil.). — F° 11. Mar. de P. Bonnefous, « travailleur sur la marine », et Marg. Maubiel, fille de Jean, maître de bateaux (1er oct.). — F° 13. Sép. de P. Raffin de Saint-Sylvestre, sous-lieutenant au régiment de Bourgogne (30 nov.). — F° 14. Mar. d'Ant. Salers, travailleur sur la marine, et Louise Doux, fille de Jean, maître de bateaux (21 janv. 1783). — F° 20, v°. Mar. de Bert. Colombié, avocat en Parlement et notaire, et Marie Chaubart (1er juil.). — F° 26. Mar. de J. Prinet, travailleur sur la marine, et Marthe Massol, fille de Bernard, maître de bateaux (28 oct.). — F° 27, v°. Transport à l'église Sainte-Catherine, après renonciation par le R. P. Fages, prêtre de la doctrine chrétienne et supérieur du collège de Moissac, et réduction des charges par l'évêque de Cahors, d'un obit fondé par le sr de Motes (18 nov.). — F° 43. Sép. d'une femme trouvée noyée dans un fossé de Saint-Béarn, « faisant led. fossé la limite entre la juridiction de Moissac et celle de Castelsarrasin » (26 oct. 1784); — mar. de J. B. Moura, marchand chapelier, et Jeanne Fontanié (3 nov.). — F° 45. Mar. de Jos. Am. Dussaux, ancien officier de maréchaussée, et demoiselle Marg. Desponts, veuve du sr Champié, me en chirurgie (20 nov.); — sép. d'un cadavre « suffisamment reconnu pour être le corps du maître d'école pour les éléments de la latinité à Valence d'Agenois,... et qui fut trouvé hier sur la grand'route de Moissac à Bordeaux,... assommé de coups » (20 nov.). — F° 46, v°. Bapt. de Jeanne Just., fille de P. de Guiringaud, procureur général en la Chambre des Eaux et Forêts du Parlement de Toul., et de dame M. Dutilh (10 fév. 1785). — F° 51. Sép. d'Ant. Disse, prêtre obituaire de cette paroisse et aumônier de l'hôpital Saint-Jacques; — de Gaill. Noulet, maître de poste aux chevaux (18 mars). — F° 57, v°. Bapt de Anne Hél. de Cérat, fille de Bernard, président de la Chambre des requêtes du Parlement de Toul., seigneur et baron de Sauveterre, et de dame M. Ducassé; parr. Claude Ducassé, seigneur de Saint-Julien et du Cluzet, son grand-père, marr. la dame de Pradal, sa grand'mère (21 sept.). — F° 66. Sép. de Ch. Thévenard, organiste du chapitre (8 av. 1786). — F° 72, v°. Sép. de Simon César Solier, bourgeois (11 juil.). — F° 73. Sép. de M. Dupuy, fille de Vincent, féodiste (7 août). — F° 75, v°. Bapt., par G. de Contensous, curé de Gasque, de Marie-A. de Cérat; parr. Et. de Verdier, sr de Pordeguy (Port-de-Guy); marr., dame de Contensous, sa grand-mère maternelle (25 sept.). — F° 82. Bapt. de J. Ant. Dupeyron, fils de J. P., licencié ès droits, et de demoiselle Peros (17 janv. 1787). — F° 95. Mar. de J. Finas, « géomètre-arpenteur du roi de la maîtrise des eaux et forêts de

Toul. », et demoiselle Anne Belay; — de Bernard Martin, procureur au sénéchal de Lauzerte, et demoiselle Hél. Gardelle (23 oct.). — F° 101, v°. Mar. de Jaques Gouges, négociant de Bordeaux, et demoiselle Marguerite Chaubart (3 fév. 1788). — F° 102. Bapt. de Louise, fille de Cl. Fr. Camuzet, « expert écrivain, associé à l'Académie d'écriture de Paris »; parr. L. Maury, « pensionnaire du s^r Camuzet » (13 fév.). — F° 103. Bapt. de Marie-Antoin., fille de P. Drex, commis à la gabelle du sel (23 fév.); — de Claire Autefage, fille de Dominique, garde de la connétablie; parr. Brisson, maître de musique (29 fév.). — F° 105. Mar. de Bart. Viguié, m^e boulanger, et Anne Sirven, fille de Bert., maître de bateaux (15 av.); — sép. de J. Darassus de Saint-Sernin, demoiselle de l'Ec. chrétienne (22 av.). — F° 108. Bapt. de Bernarde Sasy, fille d'Ant., maître de bateaux (29 juin); — mar. de P. Roche Reboul, négociant, et Pétronille Solier (22 juil.). — F° 116. Bapt. de Cath. Delbrel, fille d'Ant., marchand, et d'Anne Saint-Avit; parr. J. Delbrel, étudiant en philosophie (23 janv. 1789). — F° 117, v°. Mar. de J. Chalou, marchand, et Jeanne Berthoumieu (17 fév.). — F° 122. Bapt. d'Et. Chantot, fils de P., patron de bateaux (23 juin). — F° 123. Bapt. d'Et. Jougla, fils de Bert., patron de bateaux (9 août). — F° 127, v°. Bapt. de J. J. Cazes, fils de Jean, « caffetier » (18 janv. 1790). — F° 128, v°. Mar de J. Dulac, chirurgien, et Marg. Blanc, fille de Jaques, chirurgien (9 fév.). — F° 131. Bapt. de M.-Fr. de Guiringaud, fille du conseiller au Parlement de Toul. (14 av.). — F° 133. Mar. de J. Fr. Disse, marchand, et Gabrielle Capgras, veuve du s^r Fourniel, marchand (10 juin); — sép. de J. Maubiel Cariben, maître de bateau (22 juin). — F° 134. Bapt. de Marie Chaubart, fille de Hilaire, marchand à l'aune, et de dame Gab. Cassagne (28 juin). — F° 138. Bapt. de Anne Mad. de Motes Maynard, fille de P. Jos., juge royal de Moissac, et de dame Vialletes d'Aignan (1er sept.). — F° 139. Sép. de J. P. Creisse, prêtre obituaire de cette paroisse (24 sept.); — mar. de G. Lafargue, marchand, et Cath. Alguié (5 oct.). — F° 140. Mar de J Ressayre, tanneur, et Marie Viguié (12 oct.). — F° 146 Sép. de Gér. Jaffard, curé de la paroisse (4 fév. 1791); — mar. de Louis Forel, coutelier, et Jeanne Lagarde (22 fév.). — F° 151. Sép. de Jaq. Auban, curé constitutionnel de Saint-Paul d'Espis (11 sept.). — F° 158, v°. Bapt. de P. David; prés., « la compagnie de grenadiers de cette ville, qui ont signé » (27 juil. 1792). — F° 163, v°. Bapt. d'Arn. Moulenq, fils de P., négociant (27 nov.). — F° 166. Mar. de J. Falguière, patron de bateaux, et Cath. Doux (21 janv. 1793).

GG. 43 (registre). — 200 feuillets

1755-1793. — ACTES DE BAPTÊMES, MARIAGES ET DÉCÈS DE SAINTE-CATHERINE; — double des années 1755 à 1771 et 1792-1793.

GG. 44 (registre). — 350 feuillets

1709-1788. — TABLE GÉNÉRALE DES ACTES PAROISSIAUX DE SAINT-MICHEL; — dressée par année, pour chaque catégorie d'actes.

1770, mention de la bénédiction de la chapelle de l'hôpital.

GG. 45 (registre). — 120 feuillets

1709-1781. — TABLE GÉNÉRALE DES ACTES DE LA PAROISSE SAINTE-CATHERINE; — par année pour chaque catégorie d'actes.

GG. 46 (registre). — 170 feuillets

1612-1645. — BAPTÊMES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN; — tenu par Soulié, puis Botailh, recteur; Rey, vicaire.

Premier acte, du 23 sept. 1612. — F° 7. Bapt. de P. Fresabize (14 déc. 1713). — F° 10. Bapt. de B. Cérat, fils de Bernard, bourgeois, et de demoiselle G. de B... ; parr. Bérard B., bourgeois ; marr. Anne de Petit (26 oct. 1614). — F° 16, v°. Parr. de noble Fr. de Barence; marr. noble demoiselle Marquise de Roux (20 mars 1616). — F° 20. Bapt. de Cath. Racoules ; parr. Ant. Duc, marchand (18 déc.). — F° 28. Parr. de J. Cazals, notaire royal; marr. J. Delpech, veuve de J. Peliche, notaire royal (29 mai 1618). — F° 37. Bapt. de Fr. de Gausseran ; parr. P. Pelissié, bourgeois ; marr. Franç. de Cérat (17 sept. 1620). — F° 45. Bapt. d'André Olivié; parr. A. Botailh, marchand; marr. J. de Pelissié, femme de J. Botailh, avocat (11 janv. 1623). — F° 52. Bapt. d'Ant. Delejy ; parr. A. Hugonenc, marchand marinier; marr. Cécile de Jaulem, femme de G. Bonnaffous, aussi marchand marinier (31 mars 1624). — F° 53. Parr. de P. de Béral, docteur ès droits, juge de Saint-Nicolas (16 juin). — F° 65, v°. Bapt. de Marie de Labadie, fille de P., et de Bernarde Boscus ; parr. P. Massip, bourgeois et consul; marr. M. de Bigorre, femme de J. Perry, bourgeois (1er déc. 1626). — F° 72. Bapt. de Fr. Bonnefie; parr. noble Fr. de Lupé, sr de Gariès (17 fév. 1628) — F° 74, v°. Parr. de Bert. Delpech, greffier de Moissac (4 juin 1629). — F° 77. Bapt. de Jeanne Pugol ; parr. P. Viguié ; marr. demoiselle J. de Cormouls (28 oct.). — F° 82. Bapt. de Marg. Thémines ; parr. Rigou Cormouls, bourgeois (15 oct. 1630). — Bapt. de Cath. de Laroche, fille de Fr. ; parr. noble P. Malgasc; marr. demoiselle Cath. de Subreville (16 août 1632). — F° 91. Parr. de P. Audat, apothicaire (16 déc.). — F° 95, v°. Bapt. d'Et. Laserre, fils de Bert. et de Françoise Parise ; parr. noble Emm. Galiot de Lostange, baron de Saint-Alvère ; marr. M. Fr. de Lostange (14 sept. 1633). — F° 110, v°. « L'an 1634 et le 25 juil., ont esté cresmées 2 filles de mr me Fr. de Laroche, sr de la Trinque, et de demoiselle Marg. de Blanc, nommées toutes deux Marie » ; parr. H. de Laroche, dr en théologie, et Ant. de Suberville, lieutenant en l'élection de Montauban ; marr. M. de Malguast, veuve de mr de Sabatheri, conseiller au Parlement de Toul., et M. de Malguast, veuve de noble P. de Massonié, bourgeois de Toul. — F° 111. Bapt. de P. Plantade ; parr. P. Esparbès, grand archidiacre de Mende ; marr. Cath. de Bonnet, femme de mr Lagrange Duroy, bourgeois (3 sept. 1634). — F° 116. Bapt. d'Anne Loubiac, fille d'Ant., marchand (1er mai 1635). — F° 127, v°. Bapt. de P. Dordé Lacam ; parr. D. Foussat, notaire royal (23 mai 1637). — F° 145, v°. Bapt. de Marc Jaulen ; parr. Marc Cérat, bourgeois ; marr. J. de Tournier, femme de P. Lafon, bourgeois et consul (27 août 1640). — F° 150. Bapt. de Anne Piniane Mazet, fille de Raim. et de Céc. Plantade ; parr. P. Goubet, me chirurgien ; marr. demoiselle de Fezandier (16 juil. 1641). — F° 154. Bapt. de J. Arnal ; parr. J. Filhol, bourgeois (17 août 1642). — F° 157. Bapt. de Jeanne, fille de Barast Roger ; prés., Gallaup, écuyer, Rigou Lacassagne, bourgeois (19 oct.). — F° 160, v°. Bapt. de J. Guairal ; parr. Laguie, marchand (22 mars 1643). — F° 161. Parr. de J. Massade, apothicaire (16 août). — F° 166. Bapt. de G. Vivés, fils de Jean, avocat, et de Cath. de Pagesie ; parr. G. Pagesie, recteur de Sainte-Livrade (9 oct. 1644) ; — de Cath. de Daniel ; parr. J. de Suberbille, écolier ; marr. Cath. de Suberbille, veuve de J. Motes ; prés. J. Boudet, chanoine au chapitre Saint-P. (12 juin 1644). — F° 167, v°. « L'an 1663, et le Xe jour du moys d'abril, ay donné la bénédiction a une cloche de nostre paroisse de Saint-Martin, et a esté parin mr de Saint-Alvère,

s^r de Vidonnet, cheusi et eleu par les habitans desa le fleuve et revière de Tar, suivant la costume et antiquité de l'église, et dela Tar a esté marine noble damoisele Diane de Marchiliac, filhe de noble J. de March. et de noble damoiselle Anne de Montret; en foy de quoy me suis signé, Soulié, recteur » — F° 168, v°. Bapt. de Clément Ginié; parr. J. Cormols, avocat à la Cour; marr. demoiselle M. Dauty; prés. Dubreuil, prieur de Castelmayran, de Grandpred, Blaise Esparvié, d^r et avocat (23 av. 1645). — F° 169, v°. Bapt de Cath. Toulouchine; parr. P. Boutail, marchand (30 av.).

GG. 47 (registre). — 51 feuillets.

1644-1666. — REGISTRE DES MARIAGES ET MORTUAIRES DE SAINT-MARTIN.

Distribution : Mortuaires (août 1644-août 1662), f°s 2-28; — mariages (janv. 1646 juin 1662), f°s 29-51.

F° 1. Etat des messes pour la confrérie Sainte-Claire (1719-1722). — F° 3. Sép., dans la chapelle Saint-Orens, de P. Fresquet (15 av. 1646). — F° 4. « Le 3 av. 1647, J. Reynac, B. Jaulen et Sanson Fauré se sont noyés en passant la rivière au port ». — F° 7, v°. Sép. de Lysonne de Videt, femme d'Arn. Lacassagne, « dans les tombeaux dudit Lacass. » (26 juil. 1651). — F° 10, v°. Sép. d'Ant. Coufinial, « faiseur d'esguilles » (8 juin 1652). — F° 11. Sép. de P. de Chamberoy, « aguliaire » (8 juil.). — F° 11, v°. « Le 25e juil. 1652, estant arrivé un grand débordement de rivières qui tenoit toute la plene de dela Tarn, se trouvèrent plusieurs corps morts les uns soubs les ruines des maisons que l'eau enfonca, les autres noyés ... ». — F° 18. Sép., devant la porte de l'égl., de Cath. Carbonnière (29 janv. 1655). — F° 24. Sép., « dans l'égl., proche du cœur », de G. Fabre, d^r et avocat (3 mars 1661). — F° 25, v°. Sép. de J. Leigue, fustier, « qui travailhoit au moulin de Mr de Saint-Alvère » (2 oct.). — F° 26. Sép., « au milieu du cœur », de Fr. Botail, prêtre et recteur de Saint Martin (7 janv. 1662). — F° 29, v°. Mar. d'Olivier Leboc, natif de Château-Thierry, habitant Lacourt, et Antoinette de Payot, de Vazerac (12 av. 1646). — F° 32. Mar. de J. Calvet, tisseur, et Cath. Molinière (29 juin 1647). — F° 34. Mar. de P. Frejabisse, praticien, et Guillaumette Rossy (8 fév. 1650). — F° 36. Mar. de P. Moulie, « aguliare », et Gaillarde Ginestete (7 juil. 1652). — F° 39, v°. Mar. de P. Masson, bonnetier, et Jane de Jaulen (25 nov. 1655) — F° 43. Mar. de J. Lafont et Marie Deltilh, fille de Jean, greffier (2 mars 1658); — d'Ant. Lassabathie, « faiseur d'esguilles », et Anne Delsol (9 fév. 1659). — F° 46, v°. Mar. de P. Themines, « faiseur d'esguilles », et Lucie Cabarroque (24 oct. 1660); — d'Arn. Coustès, « marchant blancher », et Marg. de Rafi (26 oct.). — F° 47. Mar. de G. Blaret, dit Desboneties, et Gabrielle de Fontanié; prés., m^r de Lesi, juge de Boudou; Filhol, bourgeois (25 nov.) — F° 49. Mar. de P. Fabre et Cath. Bourdet, J. Bourdet et Vidale Fabre (26 juin 1661).

GG 48 (registre). — 100 feuillets.

1645-1662. — REGISTRE DES BAPTÊMES DE SAINT-MARTIN.

1er acte du 29 juin 1645. — F° 3. Bapt. de J. Daniel; parr. J. Boudet, chanoine; marr. M. de Suberville, femme de Sagasan, avocat (19 mai 1647). — F° 4. Bapt. de Sil. de Marcillac; parr. Sil. de Marcillac, évêque de Mende (23 août). — F° 5. Bapt. de Jeanne Bonnet, fille de Ch., et de Marg. de Mestre (15 déc.). — F° 10. Bapt. d'Antoin. de Jaulen, fille de P. et de Ramonde Audone (17 janv. 1649). — F° 11. Bapt. de J. Tricoule, né dans la tuilerie de Labroue où ses père et mère, natifs de Sar-

lat, s'étaient réfugiés (4 avr.) — F° 15. Bapt. de G. Belrepaire, fils de Fourtou et d'Antoin. de Rey; parr. J. Rey, prêtre; marr. demoiselle de Chambert (14 nov.). — F° 28, v°. Bapt. de J. Labrouhe, fils de Raimond, dit Boricquel, et de Cath. Lacombe (4 août 1652). — F° 32. v°. Bapt. de Cath., fille de G. Lespinasse et de Jeanne Calauzène (9 mars 1653). — F° 34. Bapt. de Anne, fille de J. Trilhart, « me aguliaire », et de Bernade Fresquette (13 avril). — F° 40, v°. Bapt. de Marie de Gard; parr. J. Rous; marr. demoiselle de Verdier, femme de Gayral, bourgeois (4 avril 1655). — F° 43, v°. Bapt. de Marg. Darnaud; parr. P. Darnaud, prêtre; marr. Marg. Audat (2 sept.). — F° 47, v°. Bapt. de Jeanne Cussac; parr. Mathurin Vidal, clerc tonsuré et régent principal du collège (6 janv. 1656). — F° 48, v°. Bapt. de Jaquete de Bonnet; parr. P. Pozolet, apothicaire (20 janv.). — F° 50. Bapt. de Françoise de Rives, fille de feu P., dr et avocat au Parlement de Toul., et de demoiselle de Bigorre; parr. noble Alpin. de Massip, écuyer; marr. Fr. de Delpèré, veuve de M. de Bordes, avocat; — de Mad. de Bigorre, fille de feu Marc-Ant. et de Sicarde de Chambert; parr. le sr de Massip; marr. Mad. de Crosel, veuve de M. de Bigorre, avocat (2 fév.); — v°. parr. de J. Pousolet, notaire (13 fév.) — F° 65. Bapt. de G. Bergonsat, fils de Hugues et d'Eliz. Caminade; parr. G. Bataille, avocat (2 fév. 1657). — F° 69. Bapt. d'Ant. Larivière, fils de J., et de Thoinette de Thémines; parr. Ant. Calhau, huissier en la cour de Parlement de Toul.; prés. P. Lafon, bourgeois (24 mars 1658). — F° 76, v°. Bapt. de Charlotte Augé; parr. noble J. de Léon de Gasques, chanoine et prêtre en l'église collégiale; marr. Ch. de Gariès (14 avril 1659). — F° 90. Parr. de G. Mestre, notaire (24 juil. 1661).

GG 4[illegible] (Registre.) — 1[illegible]7 feuillets.

1663-1674. — BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE.

Distribution pour Saint-Martin : Bapt. (août 1663 - juin 1674), f° 1-74. — Mar. (sept. 1663 - fév. 1672), f° 78-101. — Sép. (août 1663 - mai 1673), f° 102-137.

F° 1. « *Livre des baptesmes de la paroisse de St-M.* » — Bapt. de Fr. de Marcillac, fils de Ch., et de Louise de Mazurier; parr. Fr. de Marcillac, chanoine et prévôt du chapitre; marr. Angélique de Pontac; « l'eau du bapt. aiant esté donnée au susdit Fr. dans le château de Marcilliac, estant en danger de mort, par Mr Franson, prestre et percepteur des enfants » (5 août 1663). — F° 8. Bapt. de Fr. Mauran, fils de P., tireur de laine; parr. Fr. de Durand de Labastide, chanoine (6 août 1664). — F° 19. Parr. d'Ant. Lacoste, vicaire de Saint-Sauveur de Castelsarrasin (29 sept. 1666). — F° 23. Bapt. de Marie Coudol, fille de Jacques et de Marie Baget; parr. R. Baget, me chirurgien (10 juill. 1667). — F° 25, v°. Bapt. de Marie Nègre, fille de Blaise, cordier; parr. Thomas Pouget, me sarger (23 janv. 1668). — F° 28. Prés. de Larnaudès et Dupuy, notaires (24 juin). — F° 29. v°. Bapt. de Jeanne Fresquet, fille de Jean, « faisur d'esguilles »; parr. G. Bonnet, fils de Ch., « me couroieur » (28 oct.). — F° 30, v°. Parr. de Lacroix, me chirurgien (11 nov.). — F° 34. Bapt. de Marg. Frejabise, fille de P., marchand; parr. Ant. Raffy, fils de P., procureur; prés. P. Raffy, apothicaire (10 juin 1669; — prés. de R. Alary, prébendier de la cathédrale de Montauban (1 août). — F° 36, v°. Parr. de G. Poulins, « estudiant en réthorique » (17 nov.). — F° 44, v°. Bapt. de J. Gouges, fils de Hugues, marinier; prés. Arn. Curolio, marinier, et P. Saget, praticien (3 mars 1671). — F° 45. Bapt. de Jeanne Loubiac, fille de Mathieu, marchand

(12 mars). — F° 50. Parr. de noble Fr. de Saint-Alvère (8 déc.). — F° 56. Bapt. de Guillemette Déjan, fille de Jacques, me-blancher, et de Cath. Panissal; parr. J. Panissal, me tailleur (3 sept. 1672). — F° 59, v°. Bapt. de J. Blaret, fils de G., vigneron (26 déc.). — F° 71, v°. Bapt. de Ant. Paraillous, fils de Jean, faiseur d'aiguilles; parr. Ant. Courtés, faiseur d'aiguilles; marr. Ys. Paraillous, femme de J. Olivier, faiseur d'aiguilles (18 fév. 1674).

F° 78. « *Livre des mariages* ». — F° 79. Mar. de H. Corbières, marchand du Moutet, et Jeanne Lacroix (13 janv. 1664). — F° 86. Mar. de Fr. Jaulenc, faiseur d'aiguilles, et Marie Delfaiet (25 nov. 1666). — F° 89, v°. Mar. de Nic. Digeon, sr de la Neufville, et Marie-Ol. de Gironde (12 mai 1668). — F° 91. Mar. de J. Gouges, marinier, et Louise Belloc (24 fév. 1669); — P. Loubet, marinier, et Cath. Terle (5 mars). — F° 98, v°. Mar. de J.-P. Vidal, bourgeois de Saint-Jean de Cornac, et Marg. Gratecap (12 janv. 1672).

F° 102. « *Livre des deffuncts* ». — F° 107. « Le 17e mars 1666 est décédé J. Gimeu, hab. de Montauban, à la tuillerie de Mr de Saint-Alvère, accablé de terre ». — F° 111. Sép. de B. Asimond, potier (20 déc. 1667). — F° 113. « Le 20e fév. 1669 s'est trouvé un noyé vis à vis l'esglise, aiant un chapellet dans sa poche, que j'ay faict enterré ». — F° 124, v°. Sép. de J. Lacassaigne, fils d'Ant., « me-sarger » (15 sept. 1670). — F° 127. Sép. de J. Viviès, dr et avocat en Parlement (8 janvier 1671). — F° 128, v°. Sép. de G. Bonnet, fils de Charles, « me corroyeur » (23 juil.). — F° 129, v°. Sép. de J. Loubiac, bourgeois, dans la chapelle de Sainte-Quitterie (5 août). — F° 136, v°. Sép. de Mathieu Loubiac, marchand (31 mai 1673).

F° 150. « *Liv. des baptesmes de la paroisse de Sainte-Madeleine* », de fév. 1664 à mars 1668.

F° 152. « *Liv. des mariages* », de fév. 1664 à janv. 1670.

(GG 50 (registre). — 513 pages.

1674-1712. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE, son annexe.

P. 6. Mar. de Bert. Gibert, marchand, et Raimonde Caulet (8 nov. 1674). — P. 11. Mar. de Bern. Redon, notaire et greffier de Lauzerte, et Anne Frejabise, veuve de Mathieu Loubiac (26 fév. 1675). — P, 14. Bapt. de Gaspard Delbes; parr. G. Testas, sr de Lalande; marr. Eliz. de Pelaprat (29 avril). — P. 29. Sép. de Ch. Bonnet, me tanneur (2 mars 1676). — P. 39. Sép. de P. Sorlin Grandis, fils de Michel, me organiste (26 oct.). — P. 41. Mar. de P. Lavolvène, dr en médecine, et Jacquette de Bonnet (28 nov.). — P. 50. Bapt. de Jeanne Daubanes, fille de Guiral, marinier, et de Graciette de Cavaillé (21 juin 1677). — P. 69. Bapt. de J. Cortois, fils d'Ant., faiseur d'aiguilles (6 juil. 1678). — P. 87. Sép. de J. Blanc, de Mirepoix, « décédé dans un bateau montant de Bourdeaux » (13 juil. 1679). — P. 105. Mar. d'Et. Sourret, marchand marinier, et Antoinette Debedat (23 juin 1680). — P. 118. Mar. de P. Miquel, marchand, et Anne Bonnet (29 avril 1681). — P. 130. Mar. de P. Jourda, me blancher, et Cath. Panissal, veuve de Jacq. Dejean, blancher (10 fév. 1682). — P. 171. Parr. de J. de Lafon, dr en droit (11 mars 1685). — P. 181. Mar. de J. Caulet, marchand marinier, et Marg. Daubanes (13 fév. 1686). — P. 183. Marg. de J. Delcassé, marchand-tanneur, et Jeanne de Charles, veuve de Hugonenc, marinier (25 avril). — P. 195. Mar. de Balth. Dupeyron, procureur au sénéchal de Lauzerte, et Anne Bonnet (22 avril 1687). — P. 201. Mar. de G. Gayral, me charpentier, et Jeanne Paraillous (19 oct.). — P. 207. Mar.

d'Ant. Demaux, « me poitier de terre », et Marg. Lacassagne (20 fév. 1688). — P. 208. Mar. d'Ant. Passelaigue, bourgeois, et Anne Duchaine (28 av.). — P. 219. Mar. de R. Barthoumieu, « me aguliere », et Marie Delfaiet (20 janv. 1689). — P. 224. Sép. de Cl. Moran, « potier d'estein, natif de Hennebond » (3 mai). — P. 226. Bapt. de Marg. Salesses ; parr. P. Pouzoulet, dr en médecine (15 juin). — P. 275. Mar. d'Ant. Lamouroux, marchand, et Gabrielle de Delezy, fille de feu Emm., bachelier et juge de Boudou (22 nov. 1692). — P. 298. Bapt. de Mad. Bonnet, fille d'Ant., marchand, et d'Alpin. Amade ; parr. J. Amade, bourgeois (8 déc. 1693). — P. 309. Sép. d'un pauvre « décédé sous l'arche du pont » (27 avril 1694). — P. 317. Bapt. de G. Bonnet, fils de Fr., avocat, et de Mad. de Fabry (9 juin 1695). — P. 326. Parr. de G. Deseaux, officier de dragons (15 mars 1696). — P. 342. Bapt. de Mad. Salers, fille d'Ant. et de Jeanne Rousiès (19 mars 1698). — P. 347. Mar. de J. Passelaygue, et Jacquette Rouchy (3 sept.). — P. 372. Bapt de P. Courtès ; parr. P. Ramon, avocat ; marr. demoiselle de Gauban (26 sept. 1700). — P. 402. Bapt. de Fr. Tregan ; parr. Fr. Bonnet, avocat ; marr. Marg. de Frondebeuf (21 fév. 1703). — P. 421. Bapt. de J. Pasquier, fils de Jean, tisserand ; parr. J. d'Aujoy, rapporteur des défauts dans la juridiction de Moissac ; marr. demoiselle de Lacoste (22 fév. 1705). — P. 424. Bapt. de Ch.-L. Bonnet ; parr. Ch.-L. de Navale, receveur d'Auvillars ; marr. Antoinette de Finiès ; prés. Marinier, chirurgien (31 août). — P. 442. Mar. de Mathieu Saler et Anne Cresto (26 juin 1707). — P. 456. Prés. de Marcassus, salpêtrier, et Balas, orfèvre (19 fév. 1708). — P. 489. Parr. de J. Lafon, lieutenant au siège royal de Moissac (23 fév. 1711). — P. 499. Parr. de Mathieu Charrié, bourgeois (22 nov.).

GG. [illegible] (Registre.) — 540 pages.

1713-1745. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE.

P. 3. Parr. d'Et. Galibert, médecin (22 fév. 1713). — P. 13. Mar. d'Ant. Claverie, patron de bateaux, et Jeanne Sallesses (23 nov.). — P. 14. Bapt. de Barth. Bourdet, fille de G., praticien (12 déc.). — P. 21. Mar. de Simon Espiau, me menuisier, et Marie Delbert (29 janv. 1714). — P. 27. Sép. de Dom. Casotes, « ayant esté submergé par le débordement des eaux au petit moulin de Vidonnet » (15 juill.). — P. 43. Sép. d'Eliz. Guibbal, fille de P., laboureur, « dans le tombeau achepté par son père sous la chaire de l'église » (26 juin 1715). — P. 57. Bapt. de J. Massip, fils de P., marchand-tanneur ; parr. J. Massip, prêtre (1 avril 1716). — P. 95. « La statue de Sainte-Barbe, placée à la chapelle de Saint-Martin, du côté de l'épître, fut achetée l'an 1719, au mois de fév., par les marguiliers nommés Parasot et Marsal Gard, étant curé M. J.-Bapt. Ferrier, qui couta 48 livres ». — P. 99. Bapt. d'Henri. Lacombe, fille d'Ant., et de Jeanne Régis ; parr. Gér. Cérat ; marr. demoiselle H. de Latrinque ; prés. Ducros, écuyer, Gratacap (2 juin 1719). — P. 106. Bapt. de Fr. Limairac, fils de Mathurin, meunier ; parr. Fr. Gairal, me tonnelier (2 déc.). — P. 113. « Le 24e juill. 1720 feut passé par les armes Ant..., dragon de la cie du sieur Aldiguier ». — P. 118. Mar. de Ph. Laurens, bourgeois du Mas de Verdun, et Louise de Brun (12 janv. 1721). — P. 129. Parr. de Chambert de Laprade ; marr. Renée de Laroche Latrinque (1 fév. 1721). — P. 144. Sép. d'Et. Tourret, batelier (9 avril 1722) ; mar. de J. Rouchi, marchand, et Bertrande Richard (18 avril). — P. 165. Sép. de Fr. Bonnet, dr et avocat (3 nov. 1723). — P. 166. Bapt. d'Arn. Lacroix,

fils d'Ant., m^{e} cordier (24 déc.). — P. 176. Sép. de M. Gratecap, avocat (31 août 1724). — P. 186. « Lize, dit Saint-Martin, soldat dans la c^{ie} de m^{r} de Flacour, régim^{t} de Piémont,... a été passé par les armes le 26 mai 1725...; Fr. Leblond, dit Bellehumeur, de la même c^{ie}, a été aussi passé par les armes le même jour ». — P. 190. « J. Sellière, de Meuzac, soldat au régim^{t} de la Vieille-Marine, fut passé par les armes le 3 nov. 1725 ». — P. 191. Sép. de G. Viviès, bourgeois (18 fév. 1726). — P. 192. P. Lépine, de Narbonne, de la Vieille-Marine, passé par les armes le 28 janv. 1726. — P. 201. Abjuration par Faubert, dit Saint-Roman, du régim^{t} de la Vieille-Marine, de la religion calviniste (21 juill.); — mar. de Louis de Lautard, conseiller au Parlement de Toulouse, et Jeanne-M. de Laroche (1 août). — P. 209. J.-B. Lecompte, soldat au régim^{t} de Piémont, fusillé le 20 janv. 1727. — P. 214. Bapt. de J.-B. Bonnet, fils de Fr., graveur, natif de Paris, soldat au régim^{t} de Piémont (21 mars). — P. 217. Mar. de P. Maubiel, tanneur, et Jeanne Roudil (11 juin). — P. 234. Mar. de Gér. Gleize, marinier, et Eliz. Breton (27 avril 1728). — P. 248. Mar. de J. Roches, chirurgien, et J. Marie Delpeis (25 janv. 1729). — P. 254. Sép. de Laurentie Lavenère, femme de Fr. Chambert, bourgeois (8 avril). — P. 296. Mar. d'André Belrupaire, brassier, et Antoin. Guibal (3 juill. 1731). — P. 339. Sép., dans le cimetière de Saint-Martin, « en exécutant sa volonté », de J. Beaurepaire, vicaire de Saint-Germain (18 nov. 1733). — P. 382. Bapt. de Marie Lacassaigne, fille d'Ant., « pipotier » (15 avril 1736). — P. 397. Sép. de Jeanne Roumaignac, veuve de Reveil, bourgeois (21 juin 1737). — P. 462. Sép. de P. Romaignac, curé de Saint-Martin et Sainte-Madeleine (12 juin 1741). — P. 463. Bapt. de Louis Delbrel, fils de Jean, marchand, et de Jeannette Poumel (3 juill.). — P. 502. Sép., dans la chapelle de Saint-Clair, de G. Dardene (4 mai 1743); — dans l'église, de P. Coustès, faiseur d'aiguilles (9 mai). — P. 503. Sép. de P. Pendaries, de Villemur (26 mai). — P. 506. Bapt. de Hugues, fils de J. Ploujade, maître de bateau (4 juill.). — P. 512. Bapt. de J.-B. Delbreil, fils de G., marchand, et de Marie Aurel (20 sept.). — P. 525. Sép. de G. Chambert, bourgeois, décédé « dans son bien de Laprade » (23 juin 1744). — P. 528. Bapt. d'Ant., fils de Goulard, m^{e} meunier; parr. A. Gari, bourgeois (12 août). — P. 531. Mar. d'Arn. Lacroix, « m^{e} chauderonnier », et Marg. Massip (12 sept.). — P. 536. Bapt. d'Hél. Delbreil, fille de Jean, m^{r} meunier; parr. Gér. Alari, bourgeois (1 déc.).

GG 52 (registre). — 282 pages.

1745-1763. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SEPULTURES DE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE.

P. 10. Sép., dans l'église Sainte-Madeleine, d'Ant. Laborie, clerc tonsuré (3 oct. 1645). — P. 21. Sép. de J. Mauret, valet du moulin de Mr de Saint-Alvère de la Tarn (24 avril 1746). — P. 83. Bapt. de Cath., fille de G. Delbreil, fermier du moulin (5 juin 1750). — P. 152. Mar. de Dom. Falguières, tisserand, et Marg. Boissières (19 fév. 1754). — P. 162. Sép. de Marg. Villaret, femme de Revel, d^{r} en médecine (10 juill.). — P. 164. Sép., dans le sanctuaire, de J. Massip, prêtre (10 oct.). — P. 168. Bapt. d'Ant. Estival, fils de Jos., faiseur d'aiguilles (26 déc.). — P. 177. Mar. de Bert. Chaubart, marchand, et Françoise Delbreil (12 août 1755). — P. 220. Mar. de J. Mothes, tisserand, et Jeanne Fauré (13 fév. 1759). — P. 262. Bap. de Françoise Dussaux, fille de P., et de Cath. Moles (1 nov. 1761). — P. 269. Prés. de G. de Mothes, avocat en Parlement, J. Faydy, marchand (15 juin 1762). — P. 276.

Sép. de Marie Gratecap, épouse Raffin de Saint-Sylvestre (12 janv. 1763).

GG 53 (Registre.) — 282 pages.

1763-1784. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE.

P. 7. Bapt. d'Hél. Olivié, « dans l'église Saint-Jean de Castelsarrasin, à cause du mauvais temps » (23 janv. 1764). — P. 22. Mar. de P. Rebeille, peigneur de chanvre, et Marie Coudol (12 fév. 1765). — P. 48. Mar. d'Ant. Castech, marchand, et Jeanne Lacroix (8 juill. 1766). — P. 56, en marge. « Le 22 nov. est mort P. Drouille, est enterré à N.-D. d'Alem, à raison du débordement de la rivière ». — P. 74. Sép. de Fr. Dupuy, curé de la prés. paroisse et de Sainte-Madeleine (29 sept. 1767). — P. 144. Bapt. de Cath., fille de J.-B. Bressieux, maître en chirurgie, de Lyon, et de Mad. Léonard; parr. Barth. Dupont, cavalier à la maréchaussée; marr. Cath. Fresquet (23 juin 1773). — P. 151. Mar. de P. Allan, employé dans les fermes du roi à Bordeaux, fils de Fr., lieutenant principal des fermes, et Marie-Marthe Levasseur, fille de l'ancien directeur des fermes, habitant de Montauban; prés. Pechpeyrou de Beaucaire, Barthouil de Couloumé, commissaire de la marine (15 fév. 1774). — P. 165. Bapt. de Hugues Massip, fils de P., marchand tanneur, et de Jeanne Lacombe (29 avril 1775). — P. 183. Bapt. de G. Poujade, fils de Hugues, maître de bateau (16 sept. 1776). — P. 212. Bapt. de Françoise Balarac, fille d'Ant., cavalier de la maréchaussée; parr. Rollande, capitaine général des fermes du roi (15 déc. 1778). — P. 225. Bapt. d'Arn., fils de J. Gouges Boutal, et de Marie de Latour (12 juin 1779). — P. 228. Sép. de Bernardine Duprat, fille de P., conseiller à la Cour des Aides (22 oct.). — P. 232. Sép. de Geneviève Gouges Despaux, fille d'Arn., président trésorier de France (29 janv. 1780). — P. 249. Visa de l'év. de Cahors au cours de sa visite (11 mai 1781). — P. 281. Sép. de J. Serres, de Villemade, matelot, noyé « au pas de Sainte-Livrade » (19 mars 1784). — P. 282. Sép. d'Ant. Salers, maître de bateau, trouvé noyé sur le bord du Tarn (2 mai); — de J. Barbe, étudiant, « décédé après s'être noyé le 22, reconnu dans l'exposition qu'on a fait du cadavre à la porte de l'église, par A. Pasquier, sa maîtresse de pension » (24 mai).

GG 54 (Registre.) — 141 feuillets.

1784-1792. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-MARTIN ET SAINTE-MADELEINE.

F° 5. Mar. de F. Nieudan, travailleur sur la marine, et Bernarde Recoules (8 juin 1785). — F° 32, v°. Mar. de P. Falga, marchand tanneur, et Marie Massip (11 fév. 1790). — F° 57. Sép. de Jos. Boscus, homme de loi (5 mars 1792). — F° 61, v°. Sép. de J. Lasserre, officier municipal (28 août). — F° 72. Dernier acte, du 4 mars 1793. — Le reste du registre en blanc.

GG 55 (Registre.) — [illegible] feuillets.

1627-1698. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN DE VIAROSE.

F° 1. « *Liber baptizatorum*, de moy A. de Bigorre, recteur; d'autant que mes vicaires escrivaient les baptesmes seur des memoires, voyla pourquoy on treuvera du désordre pendant quelques pages, et la rayson de cella est que tantost je trouvais une mémoire, tantost l'autre, mays néanmoins les dattes contiennent vérité ». — Premier acte du 27 juill. 1627. — F° 7, v°. Bap. de J. Volvène, fils d'Arn. et dAntoinette de Gaiet (29 déc. 1647); acte dressé

d'après les déclarations de témoins, « led. Cérat, vicaire, ayant négligé de le mettre dans ce registre, comme il a fait pour plusieurs autres que je suis obligé de compiler. Couhé, recteur ». — F° 21. Bapt. de Guillaumette Boutet ; parr. Mr de Béraud Merlin, sr de Larivière ; marr. Guill. de Raoulin, veuve de Mr de Saint-Christophe (17 sept. 1663). — F° 30. Bapt. de J. Gayet ; « son parr. a esté J. Dufa, qui a esté substitué à J. Gayet, lequel a esté rejetté pour son ignorance » (24 avril 1672). — F° 31. Bapt. de J. Rangouse ; parr. J. Dumolin, chirurgien, de Moissac (9 janv. 1673). — F° 32, v°. Bapt. de J. Cusoul ; parr. J. Combedasou ; « mais pour ce qu'il a esté ignorant des principes de la religion, il a substitué J. Aujac » (28 sept.). — F° 56. « *Liber matrimoniorum* » (1627-1666). — F° 61. Mar. de P. Lolmède, praticien de Saint-Christophe, et Galiote de Ricard (3 fév. 1652). — F° 92. « *Liber defunctorum* » (1627-1665). — Bernarde Boyssoune, morte « du mal contagieux » (27 sept. 1627) ; — J. Motes, « frappé de la peste » (1 août 1627) ; — au v°. Dom. Delpech, et Sér. de Gillac, sa femme, habitants de Moissac, « s'estants réfugiés dans une méterie à Viarose », morts frappés de la peste. — On trouve ainsi, de sept. 1627 à janv 1629, 14 cas de peste sur 18 décès inscrits. — F° 95. Sép., dans l'église, d'Ant. de Jorda, femme de Segui Dufau (15 avril 1662). — F° 105. Bapt., mar. et sép. (1668-1698). — F° 144, v°. « Je soussigné recteur de Viarose ay conjoinct en mariage R. Plasent et Anne de Creysse, dans l'égl. dudit Viar. où lesd. parties sont venues espouser, du consentement du sr Montels, curé de Saint-Michel, leur pasteur, pour éviter la rencontre et l'insulte des gens de guerre ; Couhé » (7 nov. 1677). — F° 150. Bapt. de P. Delpey ; parr. P. Fabry ; marr. Urs. de Delhon (10 mars 1680). — F° 152, v°. Sép. de J. Galau, carillonneur, « trouvé mort au clocher d'un coup de foudre ou de la cheute causée par l'éclat ou le bruit du tonerre, la visite fete par Bozet, chirurgien de Moissac » (14 août 1682). — F° 168. Sép., dans l'église, de G. Couhé, curé de Viarose et Saint-Christophe, son annexe (21 mars 1687).

GG 56 (registre). — 157 feuillets.

1691-1756. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE VIAROSE.

Les années 1691 à 1695 sont en double du registre précédent. — Les années 1699-1700 manquent. — F° 15, v°. Bapt. de Cyp. Breveden Charry, fils de J.-P., avocat à Moissac, et de Marg. d'Amblard de Vernon (21 sept. 1702). — F° 21, v°. Bapt. de Marg. Saltibus, fille de Pelerin, bourgeois, et de Marie Dinart ; parr. Isac Canasilles, bourgeois de Montauban (14 juin 1703). - F° 25, v°. Mar. de Hugues Gouges et Marie de Boscus (3 nov. 1704). — F° 50. Mar. de J. Clauzel, chirurgien, et Cath. Lacombe (7 janv. 1711). — F° 70-76, sont intercalés des actes de 1709-1710, de Boudou ; nous y relevons : f° 71, testament de P. Fontanié, tisserand (21 oct. 1719) ; - f° 74, parr. de P. Paris, bourgeois (25 fév. 1710). — F° 84. Mar. de P. Carles, laboureur, et Eliz. Balmes, fille de feu P., bourgeois (24 nov. 1723). — F° 102, v°. Sép. de J. Cabat, curé de Viarose, dans le sanctuaire de l'église (3 déc. 1729). — F° 124. Bapt. de Jeanne Mestre ; parr. Ant. Despoux, chirurgien de Moissac (2 avril 1742). — F° 172. Bapt. de J.-L. Cassan ; parr. Muquet, curé de la paroisse (12 oct. 1755).

GG 57 (registre). — 66 feuillets.

1748-1780. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE VIAROSE.

Sur la feuille de garde : « Le 24 may 1750, jour du dimanche de la Trinité, entre 9 et 10

heures du soir, il se fit un tremblement de terre qui ébranloit les maisons, et fit décrocheter une porte dans la maison de J. et R. Molinié. Un semblable tremblement estoit arrivé le 7 mars 1743, à 9 h. un quart du soir, qui donna deux secousses bien fortes ». — « Je pris possession de la cure de Viarose le 28 fév. 1752; Muquet ». — « Par acte retenu par Cayrou, notaire, le 20 juill. 1753, Fr. Lacombe et H. Colombié consentirent n'avoir aucun droit de passage dans les chapelainies ».

Les actes des a. 1748 à 1756 sont en double avec ceux du registre précédent.— F° 29. Marr. Cath. de Saltibus (30 mai 1765) — F° 34. Sép. de J. Boyer, « âgé d'environ cent ans » (14 fév. 1768). — F° 35. Sép. de Marie Saltibus (4 avril). — F° 48. Bapt., dans l'égl. Sainte-Cath., de P. Courtès; parr. Arn.-Gouges Cartou, négociant (10 fév. 1774). — F° 55. Mar. d'Ant. Bournès, maître tailleur d'habits, et de Jeanne Bertrand (29 janv. 1777).

A la fin du reg. se trouvent diverses recettes médicales du temps, eau vulnéraire, « remède contre l'hydropizie », « remède souverain contre la fièvre carte et double carte, donné par Mr de Blanchon, médecin de l'Isle de Rez », « remède infaillible pour guérir les cors et verrues ».

GG 58 (registre). — 142 feuillets.

1780-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE VIAROSE.

1er acte du 9 juill. 1780. — F° 5. Mar. de Jacq. Carbonel, métayer de Mr de Savignac, et Jeanne Vignes (14 déc. 1781). — F° 6, v°. Christ. Lolmières, métayer de Mr Gouges Cartou (14 fév. 1782). — Bapt. de Jean, fils d'Ant. Cuzouls, métayer de la demoiselle Tournié (3 mars). — F° 7. Bapt. de Cath. Dardé, fille de Jean, métayer de la demoiselle Cabanès (7 avril). — F° 12, v°. Bapt. de Bert. Sazy, fils de P., bourgeois, et de Marie Faurel (1 sept. 1786). — F° 41. Dernier acte (10 fév. 1793). — Le reste du reg. est en blanc. — Dans cette paroisse, on ne trouve, comme termes de métier, que ceux de « laboureur », « travailleur » et « journalier ».

GG 59 (registre). — 52 feuillets.

1603-1609. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

« Ce présent libre est le reg. des filieuls et ausy des defuns et mariez, escript par moy Labordaire, recteur ». — F° 3, v°. « L'an 1611 et le 30e du mois de juin a l'eure de vespres, jour et feste de Saint-Martial, Diu nous a visités de ung fleau que nous en apertes tous les fruictz de la terre, dount ne se conserve rien. Escrit par moy, Labordarie ». — F° 26, v°. Mar. de P. Boysset, dit Mandette, et Jeanne Vidalle; prés. Chauderon, notaire, oncle, et P. Marten, chirurgien, parrain de l'époux (18 mai 1608). — F° 27, v°. Mar. d'Et. Delbouis et Lenote Delpech; prés. Ant. Delpech, capitaine (15 juill.). — F° 45. « *Rolle des baptizés* » (1604-1609). — F° 54. Bapt. de Jeanne, fille d'Ant Austry; parr. Ant. Chauderon, chanoine de Montauban (5 fév. 1606).— F° 56, v°. « L'an 1606 et le 11 juin, feste de Saint-Barnabé, il eust inondation ».

Les sépultures (1602-1609) sont inscrites, au f° 1-9 du reg. recommencé à rebours. — F° 5. Publication et célébration du jubilé du pape Paul V en l'église de Saint Martial (déc. 1605). — F° 6. Sép., dans l'église, de Henri de Maffre, sr de Monbel, près le coffre des marguilliers (9 nov. 1606). — F° 7. Sép. de messire R. Ducasse, vicaire de Lizac, dans l'église, devant la chaire (3 fév. 1607).

GG 60 (registre). — 132 feuillets.

1625-1640. – BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE LIZAC.

F° 1. Baptêmes (1625-1640). — F° 7, v°. Bapt. de Raymonde Ot; parr. I. du Chambon, religieux de Moissac (3 mars 1626). — F° 8, v°. Bapt. d'Ant. Chauderon, fils d'Ant., notaire, et de Françoise d'Esparbès (6 sept.). — F° 9, v°. Bapt. de Jeanne de Petgrimart (26 oct.). — F° 11. Parr. de J. Lafargue, notaire (31 janv. 1627). — F° 39. Bapt. de Flotard Lanelongue; parr. noble Fl. de Goutz, seigneur des Barthes; marr. Jeanne de Chary, sa femme (25 juill. 1633). — F° 51. Parr. de P. Lanelongo, chirurgien (20 mai 1635). — F° 59. Bapt. de P. Breton, fils de Raim. et de Jeanne Delcasse; parr. P. Delcasse, praticien (12 oct. 1636). — F° 61, v°. Bapt. de P. Olivier; parr. Laborderie, prêtre, ancien recteur; marr. Cath. de Chauderon, femme de noble Ciprien de Jouglar (8 fév. 1637). — F° 67. Bapt. d'Ant. Marteau, fils de Raimond, avocat de Camparnaud, et de Raimonde Lafargue (22 avril 1638). — F° 72. Bapt. de Rose Ferrié; parr. J. Mourrut, praticien; marr. Rose de Labastide, femme du sieur de Parazols (13 fév. 1639). — F° 74, v°. Bapt. de Raimonde Philippe, fille de J. Lafargue, notaire des Barthes, et de Raimonde de Leigue (1 mai).

F° 92. « *Rolle des mariés* » (1625-1640). — F° 104. Mar. de J. Lafargue, praticien, et Marthe de Dompeyre (30 avril 1637).

F° 114. « *Rolle des défunts* » (1625-1640). — F° 123, v°. Sép. d'Ant. Chauderon, notaire de Sainte-Livrade, dans l'église Saint-Martial, et le tombeau de son père (1 oct. 1638).

GG 61 (registre). — 72 feuillets.

1646-1658. — BAPTÊMES DE LIZAC.

F° 11, v°. Bapt. de Jeanne, fille de G. Austri et de Guillaumette Falguières; parr. Ant. Chauderon, « escolier »; marr. J. de Cotture, femme du s^r de Jougla (27 janv. 1647). — F° 15. Bapt. de Fr. Jougla, fils de Flotard, et de Marcelle de Gaulejac; parr. Fr. de Gaulejac, s^r de Montagut (30 sept.). — F° 17. Bapt. de J. Combebiac; parr. J. Ruo, « esclopier » (15 dé.). — F° 25. Bapt. de Cath. Marteau, fille de Raimond, procureur d'office en la judicature et baronnie de Camparnaud, et de Raimonde Lafargue (21 fév. 1649). — F° 32. Bapt. de Jeanne Delboys; parr. J. Delboys, bourgeois de Moissac (30 juin 1650). — F° 44. Bapt. de Françoise de Chambon, fille de Jacques, s^r de Labarthe, et de de Jeanne de Bernard (18 juill. 1652); — de Perrette de Chambon, fille desdits; parr. Bert. de Parasols; marr. Per. de Pagès, femme de R. Prévost, bourgeois de Castelsarrasin (11 août). — F° 53, v°. Bapt. de Jeanne Anglas; parr. J. Anglas, bourgeois; marr. J. de Labordarie (7 nov. 1655). — F° 59, v°. Bapt. d'Ant. Monjoy; parr. Combadazou, notaire à Lafrançaise (26 déc. 1656).

GG 62 (registre). — 105 pages.

1648-1664. — MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

F° 1. « *Libre des mors ensepvelis dans le cemitière de l'église de Saint-Martial* » (1651-1664). — P. 14. Sép., dans l'église, de Jacques Chambon (1 nov. 1652). — P. 19. Sép. d'Ant. Chauderon, vicaire de Lizac (11 mai 1653). — P. 21. Sép. de J. Rousières, bourgeois de Moissac (5 sept.). — P. 26. Noble Cyp. de Joucla « feut enseveli dans la chappelle qui est dans son domicille, ne l'ayant osé apporter dans l'église, où est le sépulcre de ses enceptres, à cause de la contagieuse maladie qu'on en appréhendait » (28 mai 1654). — P. 35. R. Lanelongue, chirurgien (12 juin 1658). — P. 55.

Marg. de Chauderon de Coulon, femme de P. Frejabio (11 mai 1663).

Mariages (1648-1664). — Le registre est repris à l'envers. — P. 23. P. Delmas et Jeanne Lannelongue (7 sept. 1659). — P. 26. Ant. Lafargue, praticien, et Mad. de Chambon (29 avril 1660). — P. 37. Flotard du Colombié et Françoise Dugon (25 fév. 1664).

GG 63 (registre.) — [illegible] feuillets.

1671-1699. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

F° 1. Mar. de Bern. Nougairède, marinier, et Antoinette Hot (27 janv. 1671); — de Jacques Barthes, bourgeois, et Françoise du Chambon, « tous deux enfans de famille » (29 janv.). — F° 4, v°. Mar. de J. Albrespy, marinier, et Marg. Sabatié (14 juin). — F° 7. Sép. de P. Laborderie, ancien curé de la paroisse, dans le presbytère (8 sept.). — F° 11, v°. Sép. d'Arn. Jourda, praticien (28 déc.). — F° 15. Mar. de J. Falguières, marchand marinier, et Jeanne Bouysset (17 fév. 1672). — F° 16, v°. Mar. de Lafargue, praticien, et Jeanne Malaret (28 fév.). — F° 20. Bapt. de Ch. du Chambon, fils de Fr., et de demoiselle de Jougla (21 juin). — F° 30. Sép. de P. de Laginio, soldat de la compagnie de mr de Paillayrols de Saint-Antonin, qui « passant le ruisseau de Lemboulas sur une planche avec les autres serait tombé dans ledit ruisseau » (6 mars 1673). — F° 31, v°. Mar. de Martial Ynard, marchand, et Marie Anglas (20 avril). — F° 47. Bapt. de J.-Fr. de Jougla, fils de Flotard et de Françoise d'Hugon (6 août 1674). — F° 52. Bapt. de Perrette du Chambon, fille de Fr., sr de Labarthe, et de Philippe de Jougla (21 janv. 1675). — F° 56, v°. Bapt. de Raym. Chauderon. fils de G., bourgeois, et de Françoise de Jourda (15 juill.). — F° 67. Bapt. de G. Jourda, fils d'Ant., bourgeois, et de Jeanne Derrua (28 sept. 1676). — F° 76, v°. Mar. de P. Deslax, sr de Cadilhac, et Françoise de Jougla (26 août 1677). — F° 119, v°. Mar. de P. Duverger et Perrette du Chambon (22 juin 1682). — F° 144. Bapt. de Jacques Imbert, fils d'Ant., marchand; parr. Becardit, « officier de Mademoiselle S. A. d'Orléans » (23 déc. 1684). — F° 147. Mar. d'Ant. Jourda, bourgeois, et Jacquette de Saint-Sardos (6 mars 1685). — F° 179. Mar. de Fl. de Jougla, sr de Montegut, lieutenant et aide-major du régimt de Champagne, et Anne de Scuchet (12 fév. 1688). — F° 181. Bapt. d'Ant. Jourda; parr. A. Vieillevignes, prieur de Castelnau de Monratié; marr. Cath. de Dupré, baronne de Sainte-Livrade (7 avril). — F° 203. Mar. de P. Delfau, marchand, et Anne Becardit (4 juin 1690); — parr. de noble J. de Monratié; marr. Charlotte de Parasols (10 août). — F° 205. Sép. d'Ant. Chauderon, prêtre (1 déc.). — F° 215. Bapt. de Marie Landrevie, fille de Fr., marchand, et de Jeanne de Cuillens (21 avril 1692). — F° 223, v°. Mar. de Fr. Barthes, praticien, et Marie d'Andrieu (24 nov. 1693). — F° 228. Mar. de Fr. Portail, procureur juridictionnel des Barthes, et Anne de Joucla (1 juin 1694). — F° 230. Sép. de P. Olivier, curé de Lizac (15 oct.). — F° 246. Bapt. de Jos. Lacombe, fils de Jean, avocat, et d'Anne de Videt (16 avril 1697). — F° 256. Mar. de Bern. Chauderon, chirurgien, et Marie Delort, veuve de Fr. Lobios, notaire de Saint-Nazaire (6 nov. 1698). — F° 260, v°. Bapt. de Françoise Valez, fille de P., marchand de Montauban, et de Jacquette de Saint-Sardos (13 juill. 1699).

[illegible]

1686-1727. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC, 1686-1689; [illegible]; 1710; 1715-1723; 1727. — Ces actes sont en double des registres précédent et suivant.

GG. 65 (registre). — 203 feuillets.

1701-1732. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

F° 11. Bapt. de P. Anglas, fils d'Ant., bourgeois, et de Thérèse Borrel (3 avril 1702). — F° 21. Bapt. de Louise du Chambon, fille de Flotard, sr de Montgaillard ; parr. Chambon de Labarthe ; marr. L. de Cayrou (18 sept. 1703) ; — de Marie de Joucla, fille de Jean, et de Françoise de Gau (30 sept.). — F° 28. Bapt. de Bernarde, fille de P. Becardit, marchand, et de Jacquette Beisade ; parr. P. Beisade, bourgeois de Montesquieu (17 août 1704). — F° 31, v°. Sép. d'Antoinette Faurat, « agée d'environ 100 ans » (25 déc.). — F° 35, v°. Bapt., par le curé de Monbarla, de P. de Montgaillard, fils de Flotard (14 avril 1705). — F° 37. Bapt. de Jacquette Delvolve, fille de feu Ant., avocat, et de Jacq. de Ginisty (17 juill.). — F° 63. Sép., dans l'église, de R. Prévot, bourgeois de Castelsarrasin (19 nov. 1708). — F° 77. Bapt. de Louise Deslas, fille de Vincent, et de Marianne de Moulinet ; parr. noble Marc Deslas, sr de Sainte-Foy, curé de Saint-Vincent d'Autejac ; marr. L. Basset, veuve de Moulinet, capitaine dans le régiment de Condé (30 juin 1710). — F° 98. Mar. d'Ant. Lafon, chirurgien, et Marthe Lafargue (28 fév. 1713). — F° 109, v°. Mar. de noble Chambon de Lile et Clémence de Cruci Marcillac, fille de Silvestre, seigr de Sauveterre (24 juill. 1714). — F° 127, v°. Mar. de J. de Lacoste et Marianne de Prévot (7 fév. 1718). — F° 131. Mar. de Fr. Croci, praticien, et Antoinette Chauderon (15 juin). — F° 141, v°. Mar. de J.-B. Louis de Lautier et Marie de Jougla (31 oct. 1719). — F° 144. Bapt. de Marie Delpech, fille de Jean, bourgeois, et d'Is. de Prévot (30 janv. 1720). — F° 157. Sép. de Flotard de Jougla, sr de Montégut (29 avril 1722). — F° 175. Parr. de J. Combebiac, procureur du roi de Lafrançaise (18 avril 1725). — F° 176. Mar. de P. Delvoulvé, bourgeois, et Jeanne de Gratecap, de Moissac (2 juin 1725).

GG. 66 (registre). — 139 feuillets.

1748-1783. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

Au f° de garde : formule de bénédiction pour la graine des vers à soie. — F° 2. Mar. d'Ant. Bouisset et Cath. Delcassé (22 fév. 1748). — F° 7. Bapt. d'Ant. Lafargue, fils d'Ant. et de Marianne Couloujou (6 mars 1749). — F° 30, v°. Mar. d'Arn. Dejean et Cath. Robert, fille de Jean, bourgeois de Saint-Mamet ; — de J. Robert et Eliz. Sirou (10 janv. 1754). — F° 61, v°. Mar. de J. Vaisse, « féodiste de Septfons », et Anne de Lamothe de Jougla (17 juill. 1759). — F° 76. Mar. d'Ant. Noulet, maître de poste, de Moissac, et Perrette Delbrel (12 janv. 1763). — F° 83. Mar. de Latour, « employé dans les gabelles au port des Barthes », et Jeanne Julia (6 nov. 1764). — F° 98, v°. Mar. de P.-Jos. de Chambon, sr de Mongaillard, et Jeanne de Prévot (24 janv. 1769). — F° 113, v°. Mar. de Mathieu Gascou, marchand, et Françoise Olivié, fille de P., marchand tuilier (14 fév. 1774). — F° 118. Mar. de J. Lafargue et Marg. Anglas (24 mai 1775). — F° 120. Prés. de Mr d'Arnaud, ancien officier de dragons (13 fév. 1776). — F° 136, v°. Bapt. de Marie Bouisset, fille d'Ant., notaire, et de Cath. Teulières (26 juill. 1781). — F° 137, v°. Mar. de J. Maurut, laboureur, et Marg. Verdier, fille de feu Arn., maître en chirurgie, de Lavilledieu (29 janv. 1782).

GG. 67 (registre). — [illegible] feuillets.

1748-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LIZAC.

Distribution. — F° 1-54, Sépultures (1748-

1783). — F° 54-139. Actes mêlés (mars 1783-1793).

Fol. 2, v°. Sép. de Raim. Duprat, ancien curé de la paroisse « ayant deservi ladite paroisse en qualité de curé 53 ans » (30 sept. 1748). — F° 4. Marianne Laniès de Mongaillard (16 août 1749). — F° 21, v°. Ant. Lafont, chirurgien (16 mars 1757); - P. Deslax (24 mars). — F° 27, v°. G. Bouisset, notaire (18 fév. 1762). — F° 29. P. Leygue, prêtre, « ayant décervi ladite paroisse en qualité de curé 17 ans » (15 juin 1763). — F° 37, v°. Claire Calas, « agée de 102 ans » (6 nov. 1768). — F° 47. Mad. Calas, épouse du s[r] Vandame, négociant à Bordeaux, sœur du curé de Lizac (23 août 1775). — F° 50. Jos. de Chambon de Mongaillard (7 déc. 1779). — F° 52. Bert. Magnac, « matelot apprantif canonnier », enseveli au Port des Basques (janv. 1781).

F° 54. « Le reg. des bapt. et mariages étant complet depuis le 9 mars 1783, l'on trouvera icy la continuation dudit reg., assimillé avec celui des sépultures ». — F° 74, v°. Mar. de J. Charles, praticien, et Marianne Bouisset (8 mai 1787). — F° 90, v°. Mar. d'Honoré Deslax et Antoinette Valette (3 mars 1791). — F° 107, v°. Sép. de G. Lespinasse, curé de la paroisse (18 avril 1792).

GG 68 (registre). — 8[illegible] feuillets.

1675-1692. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE MONTESCOT.

F° 12. Parr. de J. Cairou, procureur à Lauzerte (28 fév. 1680). — F° 14, v°. Sép. de Marg. de Marquous, femme de feu noble de Salvesou (20 oct.). — F° 67. Bapt. d'Antoinette Drulhe; parr. Et. Tournier, marchand; marr. Antoin. de Combebiac (4 août 1687).

GG 69 (registre). — 4[illegible] feuillets.

1693-1708. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE MONTESCOT.

F° 3. « Je soussigné, curé de Montescot, déclare qne dans ma paroisse il n'y a que le nombre de cent feux, Fezendier » (27 fév. 1693). — F° 12. Bapt. de Marie Sarreton, fille de Jean et de Jeanne de Vitallis (10 oct. 1697). — F° 32, v°. Bapt. de Marie Sarret, fille de Guill. « faiseur de cercles » (19 nov. 1705).

GG 70 (registre). — 114 feuillets.

1711-1750. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE MONTESCOT, — tenu par Bonnet, puis Sarrans et Calas, curés.

F° 17. Bapt. d'Et. Lobies, fils de Fr., bourgeois, et de Jeanne Girbau (1 janv. 1719). — F° 23. Parr. de P. Delsouc, bourgeois (3 oct. 1721). — F° 37. Sép., dans l'église, de Nic. Louyt, prêtre et ancien vicaire (8 oct. 1728).

GG 71 (registre). — [illegible]2 feuillets.

1751-1789. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE MONTESCOT, — tenu par Calas, Saint-Beausely, Laporte, de Sales, curés.

P. 74. Mar. d'Ant. Valette et Thècle Bonet, par le curé de Montescot, à la prière du curé de Sainte-Livrade, « l'église de Sainte-Livrade étant interditte et faisant le service de sa paroisse dans celle de Montescot » (26 nov. 1768). — Une liste de familles de la paroisse en 1784 donne 80 familles et 367 habitants.

GG 72 (registre). — 9[illegible] feuillets.

1789-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE MONTESCOT.

De Sales, Albert, curés; Chaubart, curé

délégué ; Larnaudès, officier public. — 12 feuillets remplis ; le reste en blanc.

GG 73 (registre). — [illegible] feuillets.

1600-1675. — BAPTÊMES DE SAINT-AMANS DE LURCINADE.

F° 2, v°. Bapt. de Jeanne, fille de Gaspard d'Austruy, notaire, et de Cécile de Garigou (8 fév. 1661). — F° 6, v°. Bapt. de Bern. Arnal, fils de Jean, notaire, et de Jeanne de Bosques (7 mars 1666). — F° 8, v° Bapt. de Louis-Fr. de Bernies, fils de Fr. et d'Angélique de Saint-Supéry (22 nov. 1668). — F° 16. Bapt. de Françoise Darnal, fille de Jean, notaire, et de Pinianne de Boscus (18 janv. 1673). — F° 25, v°. Contrat d'afferme du moulin de la Chilière au sieur Laval, pour 4 ans et 107 l. 2 s. par an (s. d.). — F° 30. Mention de Claire de Lavalette, veuve de feu noble P. de Saint-Supéry, seigr de Saint-Amans (20 nov. 1664).

GG 74 (registre). — 143 feuillets.

1701-1747. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AMANS.

F° 14. Mar. de Louis de Saint-Supéry et noble demoiselle de Dordé, fille de mr de Saint-Pierre (29 nov. 1704). — F° 16. Bapt. de J. Gratien de Saint-Supéry ; parr. J.-Gr. de Dordé ; marr. demoiselle G. de Garrejac (12 oct. 1705). — F° 79. Marr. Marie de Maurety (24 oct. 1728). — F° 92, v°. Parr. de J. de Richemont ; marr. Marianne de Lavalette (25 juill. 1734). — F° 136. Liste des garçons et des filles de la paroisse confirmés ; comprend 42 noms (1746).

GG 75 (registre). — 98 feuillets.

1748-1779. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AMANS.

P. 21. Mar. de P. Darnal, fils de Louis, praticien, et Jeanne Pécharmant (23 fév. 1751). — P. 44. Bapt. de Jacquette Dauriac, fille de G., meunier ; parr. Ant. Faidy, bourgeois ; prés. J. Rouges, chirurgien (23 fév. 1755). — P. 47. Mar. de G. Landrevie, praticien, de Vazerac, et Marie Laffon (18 nov.). — P. 52. Bapt. de Bern. Bartes, fils de Hugues, bourgeois, et de Marie Anglas ; parr. Autefage ; marr. Marianne Leroy (10 mars 1756). — P. 113. Sép. de J.-Claire Balzac, curé de la paroisse (8 nov. 1757). — P. 159. Mar. de J. Cayla, menuisier, et Jacquette Barthes, fille de Hugues, notaire (14 fév. 1775). — P. 170. Sép. de P. Claverie, curé de la paroisse (10 mai 1776). — P. 193. Mar. de P. Lafon et Petronille Lacoste (2 août 1779).

GG 76 (registre). — 157 feuillets.

1780-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AMANS.

Au v° de la couverture : « Le 10 août 1788, au moment qu'on allait commencer vespres, il tomba une quantité de grelle affreuse et par sa quantité et par sa grosseur ; plusieurs paroisses voisines furent ravagées, particulièrement celle-ci ; il n'y eut pas une seule goute de vin à la dîme, et très peu du millet ». — F° 5. Sép. de J. Cassan, métayer au château (7 mars 1781). — F° 17. Mar. de J. Delcassé, « soldat retiré », et Cath. Loubejac (11 nov. 1784). — F° 23, v°. Bapt. de Fr. Verdié, meunier au moulin de Martissan (8 nov. 1786). — F° 26, v°. Mar. de Louis Lafargue, meunier au moulin de la Candé, et Cath. Cassan (28 août 1787).

GG 77 (registre). — 261 feuillets.

1668-1742. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AVIT ET DE SAINT-BARTHÉLEMY, son annexe.

F° 5. Parr. de P. Durieux, recteur de la pa-

roisse (15 mars 1668). — F° 6. Parr. de J.-P. Vidal, praticien de Saint-Jean (15 juill.). — F° 11. Sép. de J. Lacroux, tailleur d'habits, âgé de 100 ans ou environ (3 déc. 1669). — F° 26, v°. Bapt. de Marie Vidal, fille de Raymond, notaire, et de Raymonde Coudole (28 mai 1671). — F° 81, v°. Mar. d'Ant. Doumergue, sieur de Langlade, de Saint-Nazaire de Valentane, et Bernarde Raynal (16 juill. 1686). — F° 84, v°. Bapt. de J.-Jacq. Vidal, fils de Jean, praticien; parr. P. Vidal, apothicaire (6 nov. 1687). — F° 87. Mar. d'André Mauret, marchand, de Moissac, et Suz. Combes, de Gasques; prés. P. Combes, procureur du roi des ordinaires, de Castelsagrat, J. Mauret, « escolier » (22 fév. 1689). — F° 91. Prés. de J. Foussat, lieutenant de Lachapelle-Lozières (8 fév. 1691). — F° 109. Bapt. de Jeanne Raynal, fille de P., chirurgien (5 mars 1697). — F° 175. Bapt. de Jacques Arnaud, fils d'Ant. et d'Anne Velaren (20 mai 1709). — F° 189. Mar. de J. Verdolle, bourgeois de Malause, et Josephe Duthilh, veuve du s[r] Balmes (11 août 1712); — de J. Vidal, notaire, et Marianne Vaissières (11 oct.). — F° 203. Bapt. de Cath., fille d'Irissou, chirurgien (26 mars 1713). — F° 248. Bapt. de J.-P. Canel, fils de Jean, bourgeois (28 mars 1737).

GG 78 (registre). — 91 feuillets.

1737-1782. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AVIT ET DE SAINT-BARTHÉLEMY.

Les actes de 1737 à 1742 sont en double du registre précédent.

F° 10, v°. Mar. de Hugues Vidal et Marie Lambert (9 janv. 1742). — F° 16. Liste des garçons et des filles à confirmer. — F° 35. Sép. d'Ed. Tauriac, curé de la paroisse (4 juil. 1759).

GG 79 (registre). — 140 feuillets.

1783-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-AVIT ET DE SAINT-BARTHÉLEMY.

F° 13. Bapt. de Guill.-Rose de Lacoste, fille de Jean et de Marie Villette; parr. P. Rose de Lacoste de Gramont, ancien major du régiment de Vassan (6 déc. 1786). — F° 27, v°. Institution canonique accordée par l'évêque de Cahors au s[r] Rob. Delfau, « élu par le corps électoral du district de Lauzerte à la cure de Saint-Avit » (19 avril 1791). — Dernier acte du 6 mars 1793, f° 38; le reste du reg. est en blanc.

GG 80 (registre). — 100 feuillets.

1647-1736. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-GERMAIN, annexe de Saint-Michel.

F° 17. Bapt. de Fr., fils de Jacques Murat, notaire (7 mai 1665). — F° 28. Mar. de Verdié, fils du juge de Moissac, et demoiselle de Lacoste (7 juill. 1678). — F° 54. Mar. de Simon Audat, bourgeois, et Marie d'Esparbié (19 avril 1701). — F° 66. Mar. de G. Mathieu, chirurgien de Benac, et Marie Gari (3 mars 1707). — F° 90. Mar. de P. de Vigié et Marie Calmel; prés. J. de Saint-Martin, ancien capitaine de grenadiers (1 août 1730). — F° 98. « Le 13 janv. 1736, je soussigné ay pris possession de la cure de Saint-Michel et ses annexes, Sainte-Catherine, Saint-Laurent et Saint-Germain, par acte retenu par Daunac, notaire. Lacombe ».

GG 81 (registre). — 27 feuillets.

1689-1736. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-GERMAIN, — double du précédent.

GG 82 (registre). — 26 feuillets.

1737-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-GERMAIN.

Fº 2. Sép. de Céc. Sagazan, fille de Fr., bourgeois (7 sept. 1739). — Bapt. de Jacq. Capayrou, par le P. Onézime, lecteur des Récollets (23 avril 1741). — Fº 6. Sép. de Cath. Dorny, fille de P., bourgeois (10 oct. 1754). — Fº 9. Sép. d'Antoinette Daniel, « agée d'environ 102 ans » (28 déc. 1761). — Actes intéressant les familles Drulhe, Bergonjat, Sardoës, Guerre, Doulut, Lamolinairie, Garet, Ferrier, Plantade, Gourg, Maraval, Aunac, Bonnefil, travailleurs ou laboureurs.

GG 83 (registre). — 103 feuillets.

1670-1739. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-LIVRADE.

Fº 1. Mar. de Fr. Delpéré, fils de Henri Ciprien, trésorier général, et Cath. Dupré, fille du seigr de Sainte-Livrade ; prés. J. et Jacques de Catellan, conseillers au Parlement de Toulouse, Ant. de Castanié, seigr de Loubejac (27 avril 1670). — Fº 23, vº. Parr. de J. Laroche, sieur de Latrinque ; marr. J.-Marie de Malgasc (29 oct. 1682). — Fº 48. Bapt. de Fr. Roudilh, fils de P., praticien (1 fév. 1688). — Fº 73. Bapt. de Mad. de Delpéré de Sainte-Livrade, fille de Pons, trésorier de France, et de Marie de France ; parr. P. de France, avocat de Montauban ; prés. P. Bern. d'Aurimont, syndic de la maison de ville de Moissac (20 juin 1709).

GG 84 (registre). — 79 feuillets.

1740-1766. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-LIVRADE.

Fº 7. Bapt. de P. Delbreil, fils de J., fermier du moulin de Sainte-Livrade, et de Marthe Linières (4 avril 1741). — Fº 17, vº. Mar. de P. Martel, praticien, et Jeanne Molles Milliart, fille de J., praticien (30 janv. 1744). — Fº 29, vº. Marr. Margoton de Falguières, nièce du curé (4 fév. 1748). — Fº 41, vº. Mar. de J. Moncuquet, marchand, et Jeanne Linières (23 fév. 1753). — Fº 54, vº. Parr. de P. Martel, premier consul de Lafrançaise (3 mars 1757). — Fº 73. Mar. de J.-Bapt. Lolmède et Marie Moles, par P. Lolmède, prêtre de la Congrégation de la Mission, frère de l'époux (16 oct. 1764).

GG 85 (registre). — 36 feuillets.

1747-1766. — SÉPULTURES DE SAINTE-LIVRADE

Fº 1. « En vertu d'une déclaration du roy de l'année dernière, les sépultures doivent être mises à part ». — Fº 10. « Cécile Combebiac, passant sur la planque de Coquez, tomba dans l'Emboulas et se noya » (1 mai 1750). — Fº 13. « Cath. Laumère, ma mère, veuve de J. Falguières, marchant, mon père, ... fut inhumée sous l'abrivent de mon église joignant la muraille du cotté du chateau. Falguières, curé » (18 nov.). — Fº 24, vº. Sép. de Marie France, veuve de H. Pons Delpèré (1 sept. 1758).

GG 86 (registre). — 178 feuillets.

1767-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINTE-LIVRADE. — Bapt. et mar., fº 1-74 ; — Sép., fº 1-34 du reg. repris à rebours.

Fº 2, vº. Bapt. de Cath. Delbreil, fille de P., marchand, et de Delphine Salabert (29 juill. 1767). — Fº 10. Bapt. d'Antoin.-Marguerite, fille d'André Boulabert, entrepreneur du moulin de Sainte-Livrade, et d'Eliz. Bio ; parr. B. Esprit, entrepreneur de Montpellier, son oncle ;

marr. Marg. Grenier, femme du sieur Dumas, négociant de L'Isle-d'Albi (17 juin 1770). — F° 27. Mar. de G. Salabert, marchand, et Marie Colombié (20 sept. 1779). — F° 28. Mar. de J. Moncuquet, et Marthe Moles, fille de feu J., praticien (22 nov.). — F° 51. Mar. d'Ant. Falguière, marchand, et Marie Méric, fille de feu Guill., bourgeois de Saint-Jean-du-Bouzet (20 mars 1786). — F° 58. Mar. de J. Moullerac, fils de J., laboureur, et Jeanne Delbreil (26 nov. 1788). — F° 66, v°. Bapt. de Fr. Molinié, fils de J., bordier de Madame de Sainte-Livrade, de Montescot, « ledit bapt. faict par moi, Montescot se trouvant sans curé ; Feyt, curé de Sainte-Livrade ».

Sép. — F° 6, v°. Jeanne Dupi, épouse de B. Montis, « maître meunier au moulin de Sainte-Livrade » (6 mars 1775) ; — L. Rouzols, « trouvé noyé le 11 de mars au moulin ». — F° 9. P. Mercié, originaire de Castres, exerçant depuis trois mois dans la ville de Moissac les fonctions de médecin, noyé dans l'Emboulas (5 mars 1778). — F° 15, v°. Pouzols, épouse de P. Goulard, « maître meunier au moulin de Sainte-Livrade » (5 janv. 1782). — F° 19, v°. J.-Bapt. Lolmède, praticien (7 nov. 1783). — F° 21. A. et P. Delpech, père et fils, « maîtres meuniers au moulin » (9 juill. 1785). — F° 26. Jeanne Lafon, de Moissac, « décédée dans cette paroisse en tombant de sur un mûrier » (3 juin 1789). — F° 28. A. Caubiès, meunier au moulin de Sainte-Livrade (19 juin 1790) ; — Marg., fille de Mathieu, « ramasseur de farine au grand moulin » (27 oct.). — F° 34, v°. A. Redaix, travailleur, trouvé étranglé dans sa maison (4 juill. 1792).

GG 57 (registre). — 133 feuillets.

1647-1736. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL (1) ET DE SAINT-LAURENT, son annexe. — Bapt., Mar. et Sép. de Saint-Michel (1678-1681), f° 43-88 ; — de Saint-Laurent (1647-1736), f° 1-42, 89-133.

F° 5. « Mémoire des meubles appartenans a l'esglise Saint-Laurent » (1662) ; suit la nomination des officiers de la confrérie, roi, reine, capitaine, porte-enseigne, sergent, mousquetaires, piquier, etc. — F° 39, v°. Parr. d'A. Lespinasse, « faiseur d'aguilles ». — F° 41. Bapt. de Marie Laige ; parr. de J.-Fr. Lacaissanie, « escolier » (14 avril 1682) ; — de Cath. Fraunié ; parr. H. Dupuy, « escolier » ; prés. Mesplé et Lacombe, « escoliers » (30 juin).

F° 43, v°. Bapt. de J. Ramond, fils de P., avocat ; parr. J. Sanserdos, bourgeois de Castelsarrasin ; marr. Marie d'Audibert (18 oct. 1678). — F° 44. Bapt. de Jeanne de Viviès ; parr. G. Viviès, prêtre et bénéficier de l'église cathédrale de Mende (13 nov.). — F° 46, v°. Parr. de J. Géraud, apothicaire, consul (24 janv. 1679). — F° 48. Bapt. de Marg., fille de Raim. Delpech, bourgeois, et de Jeanne Cuillens ; parr. J. Delpech, curé de Saint-Jean de Cournac ; marr. Marg. de Portareil, veuve d'Ant. Cuilliens, lieutenant principal de Beaumont ; — de Fr. Gautier, fils de Jean Marc, bourgeois ; parr. Fr. Vigné, bourgeois, faisant pour lui G. Vigné, d[r] en médecine (27 fév. 1679). — F° 49. Parr. de R. Baget, chirurgien et consul (15 mars). — F° 50. Bapt. de J.-P. Chambert, fils de Martial, avocat, et de Cath. de Champesse (4 avril). — F° 52. Bapt. de Cath. Daubany, fille de J. et de Cath. Carles ; parr. J.-L. de Cornelian, baron de Mondenard ; marr. Cath. de Verdier (7 mai) ; - de Paul-Louis de Labroue, fils du gouverneur de Moissac, et d'Angélique de Crusi-Marcillac, dans l'église abbatiale ; parr. P. de Labroue, nommé à l'évêché de Mirepoix, tenant pour lui Sylv. de Labroue, chanoine de Moissac ; marr. Louise Le Mazuyer, veuve de Charles de Crugi-Marcillac (9 mai). — F° 54, v°. Bapt. de Jeanne-Marie, fille de George de Gaulejac, seig[r] de Piac, et de Cath.

(1) Voir le registre GG 12.

Alard (27 juin). — F° 56. Parr. de J. Roches, chanoine hebdomadier (31 août). — F° 60, v°. Bapt. d'Ursule Ducros, fille de J., bourgeois, et de Jeanne Delom (14 déc.). — F° 62. Bapt. de Marie Vienne, fille de P., bourgeois, et de Jeanne Guitard (17 janv. 1680); — de Fr. Delpech; parr. Fr. de Pelagrue, seig^{r} de Montagudet (4 fév.). - Mar. de Séb. Palmié et Jeanne de Laporte. fille de feu J., avocat (18 fév.). — F° 64. Bapt. d'Aug. de Pelagrue, fille de Fr., et de Marie de Labroue; parr. B. de Lagardelle, seig^{r} de Calit et Malerbe; marr. Angélique de Crusi Marcillac (13 mars). — F° 67. Mar. de J. Delvoulvé, marchand de Toulouse, et Jeanne Calas; prés. Py, prêtre de la prés. église, Ant. Ducros, ancien capitoul de Toulouse (30 avril); — de Fr. de Mondenart, s^{r} de Belisle, et Jeanne de Barrière (9 mai). — F° 68. Parr. de G. Pagesie, prêtre hebdomadier au chapitre cathédral de Montauban (21 mai). — F° 69. Parr. de P. Tapol, d^{r} en médecine (27 juin). — F° 70. Parr. de Ch. de Mondenard, s^{r} de Saint-Amans (3 juill.). — Bapt. de Jaquette Bayssade, fille de J., bourgeois, et de Jeanne de Perdigau (9 juill.). — F° 71. Bapt. d'Ant. Verdier, fils de Dominique, et de dame de Lacoste; parr. Dadines Dauteserre, docteur régent en l'université de Toulouse (20 juil.); — de Henri de Labroue; parr. H. Lemazuyer, procureur général au Parlement de Toulouse (15 août). — F° 72, v°. Parr. de J. Dupuy, greffier et notaire de St Martin; - bapt. de Jeanne, fille de Carles, chirurgien (1 sept.). — F° 73. Bapt. d'Ant. Delpéré, fille de Henry-Cyprien, trésorier de France; parr. Ant. Delpéré, chanoine; marr. Jeanne d'Escayrac (3 sept.). — Mar. de Fr. Fezandié, avocat, et Jeanne de Lavolvène (4 sept.). — F° 74. Bapt. de Marie Drulhe (22 sept.); — de Marie, fille de J. Filhol, bourgeois (26 sept.); — d'Is. Cormouls, fille de J. Fr., bourgeois, et d'Antoinette d'Ispania (29 sept.). — F° 75, v°. Mar. de P. Lespinasse, docteur en médecine, et Marie Roche (6 nov.). — F° 76. Mar. de J. Fayart, docteur en médecine, de St Nicolas, et Marguerite Delsouc (11 nov.). — F° 78, v°. Sép. de Claire de Lavalette, veuve de M. de St Exupéri, seig^{r} de St Amans (19 déc.). — F° 80. Bapt. de J. Deloncle; parr. J. de Léon de Gasques, chanoine; marr. Marie de Geneste, femme de Bernardin de Corneillan de Mondenard (16 janv. 1681). — F° 81. Mar. de Fr. Boule, « maître coutelier », et Marg. Fauré (14 janv.). — F° 87. Bapt. de J.-P. Breveden, fils de J., marchand, et de Marie Dirague; parr. J.-P. Breveden, bourgeois et consul (5 août). — Sép. de J.-Fr. Lapoire, greffier (7 août). — F° 99. Mar. de J.-Bapt. Lautier et Jeanne Mazade; prés. Lautier, lieutenant au régiment Dauphin (21 juin 1695).

GG 88 (registre). — 141 feuillets.

1737-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-LAURENT.

F° 14, v°. Sép. de P. Dupuy, bourgeois; prés. A. Viguié, son beau-frère, aussi bourgeois (15 déc. 1759). — F° 20. Bapt. de M. Louise Cazals, fille d'Ant., bourgeois, et de Anne Depeiré Lestrade (26 oct. 1766). — F° 28, v°. Sép. de Marg., fille de Géraud Chaubart, marchand, et de demoiselle Boué (15 mai 1774); — de P. Gardère, fille de J., bourgeois (26 juin). — F° 43. Prés. de J. Jaffard, « étudiant en philosophie et des mathématiques » (10 janv. 1790). — Actes concernant les familles Mendré, Bach, Molos, Larroque, Garrigues, Olivier, Couzy, Laurens, Lacassagne, Fonsegrive, Delrieu, tous de laboureurs ou travailleurs.

GG 89 (registre). — 166 feuillets.

1618-1751. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE N.-D. D'ESPIS.

Bapt. (1618-1660), f° 1-25. — Mar. (1631-

1660), f° 28-30. — Sép. (1631-1647), f° 38-42. — Bapt., mar. et sép., ensemble (1669), f° 71 ; (1693-1751), f° 48-166. — F° 8, v°. Bapt. de Jacques et Jeanne Escudier, fils et fille de G. et de Cath. Lacoste ; parr. Jacques Escudier, religieux de Mauret, et Escudier, recteur de la paroisse ; marr. Raimonde et Jeanne Lacoste, de Lunel (1618 et 16 fév. 1620). — F° 17. Bapt. d'une fille de Cyprien Rousseau, libraire, et de Françoise de Trégant (22 juin 1636). — F° 24. Bapt. de Mad. de Lonjon, fille de Bernard et de Jeanne Comère ; prés. Ch. de Golard, sieur de Laprade, J. de Gasques, chanoine de Moissac (23 mai 1651). — F° 51, v°. Bapt. de Cath. de Caulet, fille d'Alexandre et de Françoise de Las Barthes ; parr. George de Caulet, capitaine au régiment de Provence ; marr. Cath. de Cours de Las Barthes (11 août 1694). — F° 58, v°. Bapt. de Marie de Caulet ; parr. Fabien de Cours, baron des Barthes, faisant pour lui J. de Vignals ; marr. M. de Caulet, femme de M. de Lolmède, faisant pour elle Cath. de Mottes (1 oct. 1696). — F° 65. Parr. de Fabien de Pepeirou, sieur de Beaucaire (30 sept. 1700). — F° 97. Parr. de Jacques de Lautier, sieur de Chabanon, capitaine au régim[t] de Picardie ; marr. Antoinette Duprat, sa femme (4 mars 1717). — F° 119. Bapt. de Silv. de Caulet, fils de Paul et de Louise de Cormouls (5 déc. 1727). — F° 128. Sép. de Louise de Cormouls, femme de m[r] de La Bessière (8 nov. 1731). — F° 131, v°. Sép. de Cyprien Rousseau, chirurgien (30 avril 1733). — F° 162. Sép. de J. Philippi, curé de la paroisse, faisant l'office Ant. Lacome, recteur du collège de Moissac (13 nov. 1748). — F° 165, v°. Mar. de Silv. de Caulet et Antoinette Martinet (14 juin 1750).

GG 90 (registre). — 135 feuillets.

1748-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES, SÉPULTURES DE N.-D. D'ESPIS. — Les actes de 1748 à juin 1751 sont en double du registre précédent.

F° 12. Sép. de Jos. Latailhède, curé de la paroisse (4 déc. 1773). — F° 37. Mar. d'Ant. Troupel, bourgeois, et Marie de Caulet (23 janv. 1788). — F° 40, v°. Sép. de J. Manhabal, curé de la paroisse (16 fév. 1790).

GG 91 (registre). — 119 feuillets.

1677-1751. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'EGLISE SAINT-JULIEN.

F° 3. Bapt. d'Ant. Roustin ; parr. Rauly, avocat ; marr. demoiselle de Pinel (10 mars 1680). — F° 8. Bapt. de Marg. Balmis ; parr. J. de Caulet, bachelier, juge de Masères ; marr. Marg. Desmonts (7 avril 1682). — Lacune de 1683 à sept. 1687.

F° 16. Bapt. de P. Laflorentie, fils de Vital, bourgeois, et de Jeanne de Rimbault (28 oct. 1690). — F° 17, v°. Bapt. de J.-P. Rauly, fils d'Ant., avocat, et de Marie de Tapol ; parr. Breveden, bourgeois (2 oct. 1691). — F° 19. Mar. d'Ant. Bonnafous, laboureur, et Marie Fraunié, fille de Raim , chirurgien de S[t] Michel Dursault ; prés. J. Fraunié, chirurgien, Tarjebaire, charpentier (18 fév. 1692). — F° 25, v°. Bapt. de Marg. Laflorentie, fille de Vital et de demoiselle de Capelle ; parr. P. Laflorentie, vicaire de Piquecos ; marr. Marg. de Roaldès ; prés. noble L. de Alane, sieur Delreil, et P. de Tours (14 oct. 1695). — F° 29, v°. Sép. d'Ant. Delhom, curé de la paroisse (2 sept. 1697). — F° 36, v°. Bapt. de Claude Labaïsse ; parr. Cl. Viviès (28 juin 1703). — F° 71. Reçu par Cabanès, curé, de Bartes, de Lizac, 3 liv., données à la frérie du S[t] Sacrement, « c'est pour le tombeau que j'ay donné à Francoise Chambon, sa mère, dans l'esglise, et c'est seulement pour sadite mère et non pour les autres à l'avenir, ne le faisant que pour luy faire plaisir »

(10 janv. 1717). — F° 128, v°. « Les extraits tant pour les bapt. que que pour les mortuaires des an. 1746, 1747, 1748, y compris 1749, 1750, 1751, ont été tirés mot à mot des brouillards et paperasses que j'ay trouvés dans les registres de feu me Cabanès, curé. Lagrèze, curé ».

GG 92 (registre). — 44 feuillets.

1771-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE SAINT-JULIEN.

F° 7, v°. Bapt. de Guillaumette Rauli, fille de J.-Louis et de Suz. Lassale (27 mars 1774).

GG 93 (registre). — 75 feuillets et 1 cahier.

1683-1793. — BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE L'ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE, annexe de Viarose. — Lacune de 1684 à 1726; 1739 à 1748.

F° 4. « L'église de Saint-Christophe a resté interdite depuis le 1 août 1747 jusques au ct de l'a. 1749, et pendant tout ce temps les cérémonies des bapt., mar. et mortuaires ont esté faites dans l'égl. de Viarrose ». — F° 20. Bapt. d'Ant. Lacoste, fils de Jean et de Jeanne Noyez (8 nov. 1761). — F° 29. Sép. de Gabrielle de Fauré St-Christophe (3 fév. 1770). — F° 31, v°. Prés. de Gautier de Savignac, capitaine au régiment de Médoc (31 janv. 1771). — F° 46. Sép. de M.-Louise de Fauré, seigneuresse de St-Christophe (2 avril 1778). — F° 53, v°. Bapt. d'Anne Thévenard, fille de Louis, bourgeois, et de dame Descazeaux (7 janv. 1783). — F° 69, v°. Sép. de J. de Gautier de Savignac Lassale, seigr de St-Christ., ancien lieutenant-colonel (20 août 1790).

GG 94 (registre). — 23 pages.

1781-1793. — LIVRE DES DÉCÈS DE L'HÔPITAL.

P. 5. P. Feyt, chirurgien (6 mars 1782). — P. 8. J. Salvat, soldat invalide (10 déc.). - P. 12. Raymonde Durmes, sœur directrice de l'hôpital (20 mai 1784). — P. 20. Noble Jean de Vigié (13 oct. 1786). — P. 64. J.-Bapt. Belbèze, praticien (7 nov. 1792); — Louis Costes, comédien (26 nov.). — Le reg. est en blanc à partir du f° 36.

GG 94bis (liasse). — 4 pièces papier.

1564-1788. — ACTES CONCERNANT L'ÉTAT-CIVIL.

Réquisition par Antoine Granier aux consuls P. Thoalle et P. Blanc d'avoir à faire enregistrer la naissance d'un fils dont sa femme, Antoinette Jacmes, vient d'accoucher, et qu'il veut faire baptiser en l'Eglise chrétienne réformée. Les consuls observent qu'il a trop tardé à faire faire le baptême, l'enfant étant né depuis 15 jours, et protestent contre le scandale qu'il a causé (1564). — Déclaration du sr Barthélemy Blanc, me apothicaire de Moissac, au consul Begon Vaysse, de la naissance d'un fils de lui et de sa femme Raymonde Duclaux, demandant l'enregistrement à la cour consulaire, au nom de ses coreligionnaires de Moissac. Le consul proteste contre le scandale qu'il cause et requiert les noms de ceux pour lesquels il se porte (1564). — Déclaration dn roi, ordonnant au Parlement de Toulouse de modifier l'enregistrement de l'édit de novembre 1787, qui rend l'état civil aux protestants (27 mars 1788).

GG 95 (registre). — 354 feuillets.

1559-1619. — LIVRE DES COMPTES DES MARGUILLIERS DE LA GRANDE TABLE DE SAINTE-CATHERINE.

F° 2. « Le 8 sept. (1560) aven pres de la broste per paga Peyre Mauret, fustié, per fa lou clocquié que ten las petites campanas, (xxx s.) ». — F° 4. Reddition des comptes,

par les bailes sortants Devolvé, Léonet, Cormouls et Pometes, aux bailes modernes, de la « prinse et mise » de l'année écoulée, ainsi que du « meuble et argent qui s'ensuit » (27 déc. 1560). — F° 72. Accord sur procès entre les bailes et Amans Demons, marinier, au sujet d'une petite maison laissée à la fabrique par Ricotte Deyche, épouse dudit Demons, morte pestiférée (5 mai 1563). — Reconnaissances de dettes envers la fabrique. — F° 188, v°. « Advons paié deux soulz 3 den. pour avoir achapté de pègue pour accommoder la gabic pour faire courir la colombe le jour de la Pentacoste ».

GG 96 (registre). — 218 feuillets.

1642. — CHAPELLENIE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE.

« Reg. fait sur la liquidation et l'établissement de la rente et arrérages deubs par les tenenciers de Moynies haut et bas, Hugueton, Lebesque, Guinot Anglas, en la paroisse de Montescot, à J. Rey, chapelain de St-Jean-Bapt. » — Cette chapellenie a été fondée par G. de Belloc, sieur de Lavalette. — F° 1-76. Monstre et arpentement des terroirs. — F° 77-206. Contrats de liquidation et d'obligation de rente et d'arrérages souscrits par les tenanciers.

GG 97 (liasse). — 10 pièces pap.

1523-1581. — DOCUMENTS CONCERNANT LES ÉTABLISSEMRNTS RELIGIEUX ET CHARITABLES.

Inventaire des reliques et joyauz de l'église St-Jacques : « las reliquias de mossen Sanct Lop,... de mossen Sanct Anthoni » etc... ; plusieurs objets contenus « dans un petit coffre taillé par dessus, à personnages, et doré » (1523). — Inventaire des livres appartenant à l'église St-Jacques : « ung libre apelat la Bibla ; lo barellet ; *Opus magistri Raymundi Lulli* », etc. (1545). — Accord entre les paroissiens et les vicaires de St-Jacques (1548). — Procès entre les prêtres obituaires de St-Michel et des paroissiens (1553). — Statuts nouveaux de la confrérie de St-Joseph en l'église St-Michel ; parmi les confrères figurent des charpentiers, menuisiers, fabricants de barques (1542). — Accord sur procès entre Pons Cavanhac, prêtre, et J. et P. Delpey, au sujet des revenus de la chapellenie de Gramansac (1524). — Accord entre J. de Gaulejac et l'hôpital Guilaran, au sujet de rentes (1549). — Obligation d'Ant. Rogier en faveur de l'hôpital de Guilaran (1581).

GG 98 (liasse). — 18 pièces pap., 1 pièce parch.

1610-1737. — DOCUMENTS CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET CHARITABLES.

Plan des tombes de l'église St-Michel ; mesures de cet édifice (c^t^ s. XVII). — Mémoire au sujet d'un différend entre les prêtres obituaires et le recteur de Sainte-Catherine (1664). — Approbation, par l'évêque de Cahors, des statuts de la confrérie de St-Joseph, fondée en 1414 (1645). — Procuration des prêtres obituaires de la confrérie du nom de Jésus érigée en l'église Sainte-Catherine (1650). — Ordonnance du sénéchal de Lauzerte en faveur du syndic des obituaires de St-Michel, contre Mathieu Coustau, prêtre, condamné à payer 60 liv. léguées par le s^r^ Labernède dont il est héritier (1683). — Statuts pour la confrérie de N.-D. des Agonisants de l'église St-Michel (1689). — Arrêt du Grand Conseil pour l'abbé de Moissac (M^r^ d'Estrades) et son chapitre, les maintenant en la possession des novales réclamées par le curé de St-Michel (1709). — Protestation du curé de St-Christophe contre le curé de St-Michel qui lui refusait part aux obits de ladite église, ne l'accordant, d'après une ordonnance de Mgr de Léger, évêque de Cahors, qu'aux prêtres des églises de St-Germain et St-Laurent,

annexes de St-Michel (1719). — Statuts de la confrérie de N.-D. des Agonisans (1719). — Accord entre le curé de Saint-Martin et son voison P. Rousagnac, au sujet des eaux de la cure (1720). — Accords du recteur de St-Michel et de l'abbé de Moissac ; le curé se réduit à la portion congrue de 300 liv. (10 janv. 1737).

GG 90 (liasse). — [illegible] pièces papier, 1 pièce parchemin.

1760-1788. — DOCUMENTS CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET CHARITABLES.

Mémoire sur les arrangements à prendre entre Montagnac, curé de St-Michel, et les héritiers de Valette, son prédécesseur (1760). — Ordonnance pour Montagnac contre Valette et Poujoulat (1762). — Délibération de la communauté tendant à se faire relever de l'entretien des bâtards (1762). — Protestation des consuls contre les prétentions de Lespinasse, juge, d'avoir la préséance, à la distribution des prix du collège, sur les consuls, patrons et fondateurs de l'établissement (1764). — Délibération des paroissiens de St-Michel au sujet du droit de sépulture dans l'église, que le curé vend à des particuliers, privant ainsi les possesseurs de tombeaux (1764). — Relation concernant le choix d'un emplacement pour le nouvel hôpital. — Transaction entre l'abbé de Biron et le curé de Moissac, celui-ci renonçant à la portion congrue (1771). — Fragment de terrier des obituaires de St-Michel. — Lettre du sr Calas, curé de Lizac, dénonçant les désordres de ses paroissiens, et notamment du chevalier des Lacs (1775). — Délibération du Bureau de charité établi pour la subsistance des pauvres (1778). — Lettre de l'intendant concernant ce bureau. — Titre de la chapellenie de Las Carrières fait par les consuls de Moissac à Mr Boscus, doyen du Chapitre de Vernon (7 avril 1778). — Délibération des paroissiens de Sainte-Catherine au sujet du bail à locaterie de l'ancien cimetière (1780). — Mandement de 100 liv. pour le régent abécédaire (1780). — Nourriture d'enfants trouvés (1781). — Emprunt de 2.000 liv. pour les ateliers de charité (1782). — Lettres de M. de Combarieu, lieutt général de la Sénéchaussée, et des consuls de Montauban au sujet de la subsistance des pauvres. — Arrêt du conseil ordonnant que les registres paroissiaux seront en papier timbré (1783). — Délibération des paroissiens de Sainte-Catherine pour le déplacement des bancs des particuliers autres que les privilégiés (1777). — Délibération consulaire au sujet de la présidence du bureau de l'hôpital et de l'assessoriat réclamé par le juge royal contre les droits de la ville (1778). — Etats des confrères de la confrérie de St-Blaise de l'église St-Michel et délibération pour faire faire un pavillon pour les paroissiens de N.-Dame en août, et la fête de Saint Roch. — Ordonnance de l'évêque de Cahors autorisant l'oraison des Quarante-Heures dans l'église abbatiale pour la conservation des fruits de la terre (1788). — Délibération des habitants de Sainte-Livrade pour obtenir le logement d'un vicaire. — Etat des livres distribués en prix au collège par les consuls (1788). — Don de 100 liv. par M. Delpéré de Sainte-Livrade pour soulager les pauvres (1788) ; — autre don de Mr de Maussac. — Emprunt de 20.000 liv. pour pourvoir à la subsistance des pauvres (1788).

SÉRIE HH

Agriculture. Commerce, Industrie

HH 1 (liasse). — 1[illegible] pièces pap.

1760-1789. — Copie de commission de garde-étalons pour le s^r Chaubard, marchand drapier, sur le certificat donné par l'inspecteur des haras, pour jouir des exemptions et privilèges portés en l'ordonnance de l'Intendant Lescalopier du 15 janv. 1751 (23 mars 1760). — Fixation du prix des pailles en 1775. — Protestation des consuls à ce sujet contre le s^r Vignols, fermier de l'abbaye (1755). — Arrêt du Parlement de Toulouse portant mesures préventives contre la maladie des bestiaux (2 septembre 1776). — Fourleau du grain à Moissac le 12 nov. 1776, jour de foire. — Impôts sur les aubergistes et cabaretiers (1781). — Tarif des droits sur les boucheries (1789). — Lettres de l'Intendant et du baron de Guy, intendant général des postes, au sujet de la ligne des relais et des messageries (1788). — Lettre des officiers du bureau de l'Election demandant un état des terrains incultes de la juridiction (1788). — Etat des grains à fournir pour les semences (1788).

SÉRIE JJ

Documents divers ne se rattachant pas aux séries précédentes

JJ 1 (registre). — 771 feuillets; gr. in-4°, recouvert en peau de truie, posée sur des ais en bois.

S. XVIII. — RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES PIÈCES VOLANTES DE L'ABBAYE DE MOISSAC, par M. Evariste Andurandy, bachelier en théologie, de 1728 à 1730.

Cet inventaire comprend 7.547 numéros et se divise en deux sections : la première, comprenant les actes d'un intérêt général ; la deuxième, les actes relatifs aux possessions de l'abbaye.

Les actes de la première section sont inventoriés sous trente-sept titres dont les principaux sont : 1° Fondation de l'Abbaye ; 2° Catalogue des abbés ; 4° Bulles des papes ; 6° Rapports des comtes de Toulouse et des rois de France, leurs successeurs, abbés chevaliers de Moissac, avec l'abbaye ; 7° Hommages de l'obole d'or rendu à ce titre par les comtes, puis les rois de France et le roi d'Angleterre pendant l'occupation ; 12° Siège de Moissac ; 14° Fontaine du Cloître, dite du Griffoul ; 16° Chapelles et Chapellenies ; 18° Offices claustraux ; 20° et 22° Evêques de Cahors ; leurs rapports avec l'abbaye ; 24° Sécularisation de l'abbaye ; 29° Reliques ; 31° Archives ; 37° Mémoires divers.

Les actes de la deuxième section se rapportent aux diverses églises appartenant à l'abbaye dans quatorze diocèses français et un diocèse espagnol, savoir : Cahors, Rodez, Albi, Montauban, Toulouse, Mirepoix, Narbonne, Elne, puis Perpignan, Lectoure, Condom, Agen, Périgueux, Sarlat, Saint-Flour, Girone en Catalogne.

Deux articles concernent les rapports de l'abbaye de Moissac, dépendant de l'abbaye de Cluny, avec les diocèses de Châlons et de Mâcon.

JJ 2 (liasse). — 3[illegible] pièces.

1479-1790. — ACTES DIVERS CONCERNANT LES BIENS DE L'ABBAYE.

Bail à nouveau fief entre le vénérable Reynaud du Soulier, procureur de l'abbé P. de Carmaing, et P. Vieillescazes, habitants de Moissac, de 50 cartérées de terre au terroir de Bossac (1479). — Autre par le même à André

Vayssière et à Robert de Plancoste, de même quantité de terres à Bossac, au delà du Tarn (1479). — Arrentement par noble Frère Gérault de Pechdoue, aumônier du couvent de Moissac, à P. Hug. Bosc de Castelsarrasin, des fruits du prieuré de la Pogagal, pour trois années à raison de 495 livres, sous la caution d'Antoine Chauderon, chanoine, etc. (1528). — Accord sur procès entre noble Frère Jehan de Balaguier, camérier, et noble Frère Jacques de Jehan, hospitalier, au sujet d'un ayral sis dans le monastère, près la maison appelée de Sainte-Foy, et les murailles; ils acceptent de le diviser (1540). — Reconnaissance féodale par Jean Terras, marchand de Moissac, à frère Antoine de Payrolle, sacristain du couvent, pour jardin au faubourg Saint-Husbert, près le fossé de la ville (J. Geniès, notaire, 1540). — Autre, par Jean Tyeis au même ; présent noble frère Pierre de Gaulejac, et Jehan de La Cassagne, médecin (1546). — Ratification par les religieux de Moissac, assemblés au son de la cloche, nobles frères Denis de Goth, syndic, Marc Azémar, prieur claustral, Pierre de Voisins, camérier, Mathurin d'Escorailhe, pitancier, Antoine de Payrolle, sacristain, Antoine de Belcastel, dit la Pradelle, Jehan du Lyon, Gilibert du Mas, 2e syndic, François de Montlezin dit de Mérenx, P. Gautier, réfecturier, François de Rossis, Jean d'Auzac, Antoine de Turenne, P. de Montclar, Pierre Despres et Signouret de Galard, de la vente des dîmes de la paroisse d'Esmes faite le 13 juin 1526; un arrêt du Parlement de Toulouse avait confirmé noble Antoine de Jehan, seigr de Saint-Projet et de Montesquieu, en ce droit (9 juill. 1554). — Engagement pris par frère Georges de Maulac, aumônier du couvent, de faire reconstruire la maison de l'aumônerie ; il engage ses divers biens, entr'autres 40 pipes de vin qu'il a dans le couvent et qu'on fera vendre (1560). — Plainte portée au consul Raymond Bordes par les religieux du monastère contre les nommés Jehan Destresses, Jehan Laborie et autres habitants de Moissac qui insultent les religieux. La veille même, comme les frères étaient à table, ils ont jeté des pierres qui ont brisé les verrières et sont tombées sur la table ; les religieux cités sont Seignouret de Galard, Antonin de Villeneuve, Dordé de Lapare, P. de Voisins, Jean de Moris ; le consul promet faire son devoir. Présents noble Jean de Charry, Antoine de Lacoste (26 janv. 1560).

Réquisition présentée par frère G. de Fézembat, vicaire général de l'abbé de Moissac, Louis de Lorraine, cardinal de Guise, aux consuls MM. Aymeric Rauly, Antoine Chambert, Arnaud Masson et J. Dupuy, d'avoir à leur remettre le frère de Monclar qu'ils ont emprisonné la veille au château du roi parce qu'il était sorti de l'abbaye ; Fezembat dit qu'il faisait sa veille, comme le font les religieux à tour de rôle, contre les ennemis, et qu'il entra en ville pour savoir les motifs d'une émeute ; les consuls disent qu'ils entendent faire punition des délits de ce religieux. Protestation des moines (1561).

Sous-arrentement du prieuré de Meauzac fait par le noble homme Laurent Cardon, de Troyes en Champagne, fermier général de l'abbaye, consenti à Mathurin Vidal et autres pour 7 années et 430 livres par an (25 avril 1562). — Syndicat ou procuration des religieux de Moissac pour faire casser le bail à ferme du bénéfice de Marmont dont ils ne peuvent avoir payement, le fermier et ses cautions ayant quitté le pays, suivant certificats du juge de Verdun (Mr Antoine Carpentier, docteur en droit, et Jacques Mazelier, lieutenant au siège, 1562). — Poursuites dudit Cardon contre divers fermiers, P. Lautard et Bégon Vaysse ; arrangements devant Mr Antoine de Saltibus et Arnaud Boyer, bacheliers en droits (1568).

Quittance de l'arrentement du prieuré d'Escatalens appartenant à frère Antoine de Payrole,

sacristain de Moissac (1569). — Attestatoire par Jean Flauzard, bachelier ès décrets, camérier et prieur claustral, établissant, sur les dires des frères Dorde de Cajarc, aumônier, Jacques de Reilhac, sacristain, François de Lacroix, pitancier, etc., que frère Seignouret de Galard est religieux catholique, prêtre vivant suivant l'Eglise Romaine, prieur de Masquières et custos du couvent de Moissac, charge unie à ce prieuré; cette attestation était requise par l'évêque d'Agen et fut dressée par J. Boine, notaire royal, le 8 décembre 1572.

Accord entre les religieux, représentés par Jean Bonnet, hospitalier, et F[ois] Cassaigneau, marchand de Beaumont, au sujet de l'arrentement des églises de Marmont, Esparsac, Gimat, etc. (1589).

Ordonnance de Jean de Morlhon, au sujet du procès des paroisses de Lizac contre M[r] Gabriel de Roquemaurel, prieur de cette église, qui refusait l'aumône due aux pauvres de ce prieuré (1581). — Réquisition présentée par le sieur Lautier, fermier des prieurés de S[t]-Avit, S[t]-Jean de Viaroze, S[t]-Julien, Montescot, S[t]-Christophe et Escatalens, afin de le faire jouir de sa ferme, étant troublé par frère de Fazembat, acquéreur de divers biens vendus lors de l'aliénation du temporel faite pour le don au roi de France (1583). — Autre réquisition au sujet des dîmes de Boudou; le s[r] Regambert refusant de les payer au fermier, disant que le seig[r] de Malause les avait prises (1587). — Autre, au sujet des fruits décimaux du terroir de Portays (1593). — Affiche pour l'adjudication de bois de la forêt de Roques, appartenant à l'abbaye (1770).

Supplique du chapitre de Moissac au grand-maître des Eaux et Forêts au sujet de chênes coupés au bois des Roques et réservés pour baliveaux (s. XVIII). — Etat de situation de l'abbaye en 1790. On y voit que les revenus de l'abbé sont distincts de ceux du chapitre. Les distributions étaient faites en cinquante-huit parts, suivant la bulle de fondation, pour douze chanoines, en y comprenant l'abbé, et le collège de Moissac, jouissant de la portion préceptorale, quatre hebdomadiers ayant une part et demie et treize prébandiers une part. Parmi les charges, il y a un maître de musique, M[e] Garreau, qui a 1236 livres en argent, logement, blé et vin, un sacristain 556 liv., un bedeau, etc.

Etat des rentes obituaires qui ont été payées au chapitre de Moissac jusqu'à la Révolution, et qui doivent appartenir depuis à la fabrique S[t]-Pierre (28 frimaire an XII — 15 ventôse an XIII).

Question de droit acquitté pour l'obit de M[lle] de Gauban, dont M[r] Silvestre Duthil, avocat, fut héritier, ainsi que M[lle] Marie-Anne Duthil dont les droits passèrent à M[r] Redon de la Poujade et à M[me] de Guiringaud.

Procès-verbal du serment prêté par Jean de Narbonne, abbé de Moissac, administrateur de Grandselve, en la ville de Moissac, devant la porte S[te]-Catherine, le 30 octobre 1519. Il fut reçu par les consuls Guillaume Germain, Guillaume La Broasse et Jean Faure qui lui présentèrent le livre des serments contenant les évangiles, sur parchemin de peau noire sur bois, avec image du Christ; ils reçurent son serment de garder les privilèges de la ville et refusèrent de lui rendre le leur, ce dont il protesta. — Serment de fidélité rendu à l'abbé, comme coseigneur de Moissac, par Raymond Aliès, juge ordinaire de Quercy (1519).

II. 3 (registre. — 218 feuillets, couverture en parchemin.

1708-1715. — DÉLIBÉRATIONS DU CHAPITRE DE MOISSAC. — Les délibérations ont lieu en la chapelle Notre-Dame de l'Emboulary, où les chanoines s'assemblent au son de la cloche.

Déclaration pour remplacer le sieur Larnau-

dès, secrétaire-trésorier des rentes du chapitre (14 avril 1705). — Nomination du s^r Mestre, notaire, comme secrétaire, et Combebiac, aussi notaire, pour lever les rentes (16 avril). — Les membres du chapître sont exhortés à vivre dévotement, s'abstenir du cabaret, etc. — Achat d'un nouveau cadran pour l'horloge (20 avril). — Création d'un syndic (18 octobre). — Enregistrement de prédicateur Guillaume Tridolat, moine augustin (28 nov.) — Prestation de serment des consuls de Lagarde au Calvaire (12 déc.). — Déclaration au sujet des coupes de bois de Roques (11 janv. 1707). — Délibération sur les réparations à faire à l'église de Lafrançaise (25 janv.). — Déclaration sur les frais à faire dans le procès au Grand Conseil contre M^r de St-Christophe, et au sujet de la préceptoriale réclamée par les consuls. Mr de Savignac, maire de Montauban, et un autre arbitre sont chargés de décider sur cette affaire (21 oct. 1706). — Punition décidée contre le prébendier de Monteilhet, qui, en présence de M. de Moran, a osé commencer avant lui les offices.

JJ 4 (cahier). — In-4°, 32 feuillets; relié en parchemin.

1618. - COPIE DE LA BULLE DE SÉCULARISATION DE L'ABBAYE. — Ce document porte les signatures de nombreux prélats; il est orné de belles lettres majuscules; on en trouvera l'analyse dans l'*Inventaire sommaire des Archives Départementales*, *série G*, n° 575, et une copie imprimée dans le volume d'Andurandy. — On lit en note : « Cet exemplaire de la bulle de sécularisation fut délivré aux consuls sur leur demande, par ordonnance de l'official de Cahors, procédant à ladite sécularisation, le 21 avril 1626, suivant le procès-verbal inséré dans le *Répertoire* d'Andurandy, page 147 et lignes 31 à 36 du procès-verbal de fulmination de ladite bulle. »

JJ 5 (registre). — 46 feuillets; couverture en parchemin.

1625. — PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS FAITES PAR HECTOR DE MARLE, commissaire enquêteur sur le fait de la sécularisation de l'abbaye, suivant l'arrêt du Grand-Conseil du 25 avril 1625.

Un exemplaire de ce document est conservé aux Archives départementales; nous complétons ici l'analyse qui en a été faite dans l'inventaire imprimé de la série G, sous la cote G 575.

F° 13. Comparution de Fr. Védelly, consentant à la sécularisation à laquelle il s'était jusqu'alors opposé; — de J. Cormouls, syndic des habitants; — de F. Michel Baudry, pour F. Girard, procureur général de l'ordre de Cluny, etc..., et vérification des procurations. — F° 50. Nomination des experts, Monge et Collin, pour la description des bâtiments; examen des difficultés et des protestations soulevées par ce choix. — F° 67. Plaintes de Galien, procureur des religieux de l'abbaye, contre les agissements dont usent leurs adversaires, qui répandent à profusion le traité de Trithemius; renvoi au Grand-Conseil sur les contestations à ce sujet entre parties.

F° 79. Transport à l'abbaye. Gallien demande acte de ce que le Saint-Sacrement repose dans la nef, et qu'il y a dans le cloître une fontaine à laquelle toutes les servantes et les valets de la ville viennent puiser, et se disputer, et de divers autres faits constatés dans la bulle (existence d'un corps de garde, passage de la ronde au-dessus des chambres des religieux). — F° 95. Dires de Duple, procureur de l'abbé de Cluny, en réponse aux faits allégué par Gallien, et énoncés dans la bulle; observations sur l'affluence attirée par la fontaine, sur la prétendue humidité des bâtiments, sur la grandeur des lieux, la beauté de l'église et du cloître « aussi grand que celluy de Saint-Germain des Prez », demande de communication du registre des pro-

fessions de l'abbaye. — F° 107, v°. Répliques de Galien et dupliques. — F° 146. Rapport du plan de l'abbaye. — F° 175, v°. Plainte du s[r] de Lacoste au sujet des insultes portées contre les religieux par le témoin Perrin. — F° 227. Transport du commissaire et des parties au marché, à l'église, aux portes et aux fontaines de la ville ; discussion sur tous ces points. — F° 242. Remise du plan, taxe des experts et de divers. Copies d'actes se rapportant à l'affaire. — Ce document doit être complété par le registre G 376 des Archives départementales, qui contient les déclarations des témoins *in extenso*.

II 6. [illegible] cahiers. — 90 feuillets.

1622.— MÉMOIRE POUR OBTENIR L'ÉVOCATION AU GRAND-CONSEIL DE L'AFFAIRE DE LA SÉCULARISATION. — Ce document énumère les pièces produites par les partisans de la sécularisation, montre l'opposition formée par certains habitants et par M[r] de Vedelly, religieux de l'abbaye, opposition soutenue par le Parlement de Toulouse ; il donne un historique de l'affaire de 1602 à 1621. — Coté dans Andurandy sous le n° 1042. — Voir aussi à ce sujet le dossier G 575 des Archives départementales.

II 7. 2 cahiers. — 108 et 150 feuillets, couverture en parchemin.

1673.- PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX ET DEPENDANCES DE L'ABBAYE DE MOISSAC, faite par des experts nommés au nom de dame Laure de Martinazzi, veuve d'Alphonse, prince d'Este, duc de Modène, tutrice de François d'Este, hoir de Reynaud, cardinal d'Este, abbé de Moissac, contradictoirement avec la partie de messire Armand Charles, duc de Mazarin et Mayenne, La Meilleraye, légataire universel du cardinal de Mazarin, ancien abbé de Moissac. — On trouve au folio 19 la description du château de Saint-Nicolas dont une tour s'était écroulée en 1648 ; il restait deux tours sur la façade et une près l'entrée. — Visite de l'église, du moulin à nef, situé à demi-lieue de Saint-Nicolas, appelé de Mansou ; on signale un autre moulin à nef qui aurait été détruit vers 1652 et s'appelait Candelou. — F° 40. Visite des églises de Moissac. — F° 88. Fixation des réparations à faire aux églises de Saint-Nicolas et du Moutet. — F[os] 116 et 143. Réparations à faire aux églises de Viaroze et Saint-Christophe. — Le deuxième cahier reproduit le précédent.

II 8. registre. — 84 feuillets.

1625-1737. — LIVRE MORTUAIRE DU CHAPITRE DE SAINT-PIERRE DE MOISSAC. — F° 1. Oraison qu'on dit quand on fait l'absoute, et qui ne se trouve pas dans tous les rituels. — F° 2, v°. Inhumation de M. Jean de Compres, sous-chantre et prieur de Cénac (octobre 1632). Sa mort amena la création de la 1[re] hebdomade dont fut pourvu le sieur Catusse. — F° 4, v°. Inhumation, dans l'église Saint-Pierre, le 23 janvier 1625, de M[r] Bernard de Lacoste, conseiller secrétaire du roi. — F° 5. Sépulture de M[r] Ant. Foussat, marchand, sous le clocher de la grande église (17 nov. 1626). — F° 5, v°. Sépulture de Philippe de Frondebœuf, avocat, dans la grande nef (27 mai 1627). — F° 8, v°. Noble Jean de Ricard, enseveli dans la chapelle Saint-Cyprien (4 mai 1634). — F° 8, v°. Pierre Massip, bourgeois, marchand, enseveli dans la grande église (1635). — F° 12. M. Cyprien Jouglar, dans la chapelle Sainte-Marthe (10 mai 1640). — F° 12. M. Ant. Cormouls, bourgeois, dans la chapelle *de Corpore Christi* (7 août 1640). — F° 13. M[lle] du Breuil, de la maison de Marcillac, dans la chapelle de l'Emboulary (26 mars 1644). — F° 13. M. Antoine de Chambert, lieutenant criminel, dans la chapelle *de Corpore Christi* (16 sept. 1644). — F° 16. M. de Labroue, con-

seiller au Parlement de Toulouse, enterré près la table du Purgatoire (18 déc. 1650). — F° 17. La femme de Mr Delfaget, conseiller au Sénéchal de Lauzerte, enterrée en la chapelle de Saint-Jean (2 juillet 1652). — F° 22. Mr de Saint-Christophe fut inhumé dans la chapelle de MM. Hébrard et de Lautier (18 avril 1662). — F° 24. Dame Marguerite de Lostalnau, femme de Mr de Luppé, seigr de Gariès (23 juil. 1668). — F° 24, v°. Messire Barthélemy de Lostanges, fils du gouverneur du Quercy (29 janv. 1670). — F° 25. François de Rauly, chanoine, enterré dans la chapelle des Hébrards (2 mars 1670). — F° 25, v°. Dame Jacqueline de Corneillan, femme à Mr Blaise de la Verrie, conseiller au Parlement de Toulouse (4 avril 1670). — F° 29. Noble Jean de Cassaigneau, seigr de Fondouville, natif de Damazan en Gascogne, 70ans, mourut chez Mr Duthil, chanoine (29 avr. 1675). — F° 30. Mr P. de Léonet, docteur, avocat (2 sept. 1675) et demoiselle Ursule de Redon, sa veuve (21 sept.) ; — dame Ursule de Vacquier, femme de Mr Sylvestre Dubreuil, seigr de Ferrières, lieutenant du roi en la citadelle de Perpignan (27 janv. 1676). — F° 31, v°. Mr Etienne Dutilh, chanoine. Présents : Michel Duthil, grand-chantre de St-Sernin de Toulouse, frère, Duthil, ancien bourgeois de Toulouse, autre frère (13 avril 1676). — M. Georges de Bigorre, chanoine, le 13 avril 1677, enterré en la chapelle de tous les Saints. Présents : mess. de Tourreil, trésorier de France, neveu, noble Joseph de Rives, neveu. — F° 32, v°. Marion de Luppé, fille de noble François de Luppé, sr de Gariès, enterrée en la chapelle Sainte-Marthe, au tombeau de sa famille (20 août 1677). — F° 34. Marie Fieuzal, femme de Quentin Bernard, armurier (10 juilllet 1678) ; — noble R. du Goult, sr de la Roquette ; présents : MM. les consuls de Moissac, Botail, Bayssade, Soulié, Vigne (25 juill. 1678). — F° 38, v°. « Le 30 août 1683, MM. dú chapitre firent un service pour la défunte reine Marie-Thérèze d'Autriche, femme à Louis le Grand 14e du nom, dans la nef, ayant fait préparer un autel dans le milieu du jubé avec une bière portant les armoiries de France et d'Espagne. MM. les Récollets y étaient présents et les curés de la ville ; il n'y eut pas de chapelle ardente, MM. les consuls n'en ayant voulu faire la dépense, quoiqu'ils en aient été souvent requis et qu'ils soient obligés par le droit et l'usage à faire les luminaires, ceinture de deuil, etc. Les consuls de Montauban fournirent aux frais et donnèrent un drap de mort au chapitre. Sera mémoire que le 6 de septembre 1683, MM. du chapitre allèrent au couvent de Sainte-Claire en procession pour l'enterrement de Mlle de Lautier, religieuse, et levèrent aussi le corps de Mlle de Rauly habillée de l'habit de Saint François. »

Fos 40-42. Sépulture de membres des familles Tapol, Filhol, Duprat, Delpech. - F° 42. Mémoire d'une procession solennelle demandée par MM. les consuls à cause d'une grande sécheresse. Elle fut faite le 15 mai 1685, on porta la châsse de Saint Cyprien, évêque de Carthage, patron de la ville ; le soir même, une pluie abondante tomba. Les quatre consuls marchèrent en tête, suivis des Récollets, des Pénitents, des Pèlerins de Saint-Jacques et du peuple. F° 42, v°. Service d'honneur célébré le 27 janvier 1686 pour M. le maréchal d'Estrades, père de M. l'abbé de Moissac ; l'église fut parée des armoiries du maréchal ; une oraison funèbre fit voir les vertus de ce guerrier, valeur dans l'armée, prudence dans les ambassades, sa piété en tous lieux, d'après le texte : « *Vide virum bellicosum*, etc. *Liber reg.*, *cap. XVI* ». La messe fut chantée par les musiques d'Agen et de Montauban. — F° 44, v°. Dame Catherine de Castagner de Loubejac, veuve de messire Henri Delpéré, trésorier de France (11 juillet 1687). — Fos 45 à 46. Décès de membres des familles Chambert, de Gasques, Gautier, Esparbès, Hé-

rault, Vienne, Delfayet. — F° 47, v°. Mémoire d'un service pour les soldats morts à la guerre en cette campagne, dit sur l'ordre du roi et de l'évêque de Cahors (1691), — F° 48, v°. Décès de Jean Bonnet, ancien baile abbatial (1692). — F°s 48 à 55. Décès de membres des familles Ginesty, Lacoste, Brévedent, Le Mazuyer, de Cruzy, Delfossat, Drulhe, Bigorre.

F° 55, v°. Mémoire sera que le 25 sept. 1707, il y eut bénédiction de trois drapeaux du régiment de Froulay, en quartier à Moissac ; les officiers laissèrent les trois vieux drapeaux tout déchirés au chapitre pour les arborer à l'autel du chœur en haut, et donnèrent un magnifique souper à la plupart des chanoines, aux dames et aux principaux habitants ; puis un bal avec les violons venus de Montauban. Suit la formule de la bénédiction ; le prêtre en remettant le drapeau au chef lui dit : *pax tibi*, et l'embrasse.

F° 61. Décès de demoiselle Anne de Ladrech, veuve d'Emmanuel de Lézir (26 juin 1713).

F° 64, v°. Décès de m^re^ de Gaulejac de Piac, inhumé en la chapelle de l'Emboulary (1er sept. 1733).

Le volume recommence de l'autre côté ; on y lit : « Sera mémoire qu'il y a près la porte du cloître de l'abbaye de Moissac sortant de l'église et sur un pilier de la chapelle Saint-Cyprien, évêque de Carthage et martyr, une pierre de marbre large de 3 pans, etc., où sont écrits ces mots qui font mention de la mort de Bénigne de Chasan qui décéda en cette abbaye l'an 1621, lorsque le roi Louis XIII y logeait du temps du siège de Montauban. En haut sont les armes, 3 glands avec un chevron brisé 2 et 1. *Dom. æternæque memoriæ viro Benigno de Chasan quem* (illisible...) ; il mourut à 28 ans le 23 sept. 1621 ; sa tombe fut élevée par sa femme Eléonore du Buisson. — Au verso de ce feuillet on trouve le tarif des frais funéraires dans l'abbaye.

JJ 9 registre. — 154 feuillets, dont 11 seulement utilisés; couverture parchemin.

1745-1790. — REGISTRE MORTUAIRE DE L'EGLISE COLLEGIALE SAINT-PIERRE DE MOISSAC.

F° 1. Décès de M. Jean Lacombe, docteur en théologie, chanoine théologal (26 mai 1745). — F° 3. Décès de messire Pons de Sainte-Livrade, trésorier de France (20 janvier 1754). — F° 5. Décès de demoiselle Jeanne de Grandpré, femme de Delpech, avocat (1760). — F° 6, v°. M. de Prades, docteur en théologie, chanoine (1769). — F° 8, v°. Très haut et très puissant seigneur messire Gervais de Pechpeyrou, marquis de Beaucaire, baron de Blanquefort, seigr de Monbarla et maréchal des camps et armées du roi, lieutt-vétéran de nos seigneurs les maréchaux de France, habitant du château de la Valade (2 janv. 1776). — F° 10. Dame Gabrielle de Motes, fille de messire Guillaume, greffier en chef au bureau des finances (18 octobre 1784). — F° 11. M. Bertrand Gay, chanoine, fut le dernier enseveli dans l'église (25 juillet 1790).

JJ 10 registre. — 142 feuill. in-f°, recouv. en parchem.

1792. — INVENTAIRE DES TITRES, PAPIERS ET DOCUMENTS *qui se sont trouvés aux archives du ci-devant chapitre de Saint-Pierre de Moissac et dans celles de la ci-devant abbaye de la ville.*

Il fut fait le 11 avril 1792, an IV de la liberté, suivant l'arrêté du district de Lauzerte qui chargea le sieur Delcassé de se transporter à Moissac, de lever les scellés et de procéder au récolement des pièces. — L'inventaire fait connaître l'existence : 1° d'une armoire contenant des papiers de rebut ; 2° d'un vieux coffre recouvert de lames de fer et à trois serrures, contenant des papiers en partie détruits par les rats ; 3° du volume d'Andurandy et des diverses lias-

ses alors intactes qu'il avait analysées. — Au f° 86, l'inventaire indique trois volumes reliés en basane, compulsoires des divers terriers faits sur l'ordre de l'abbé d'Estrades ; le troisième de ces volumes contenait l'analyse des *Livres de reconnaissances* de 1459, du *Livre rouge* de 1520, du *Livre noir* de 1513, du *Livre jaune* de 1543, du *Livre Pinet* et du *Livre des actes divers*. — Au f° 140 on lit que M. Feyt, receveur des droits corporels et incorporels de la juridiction de Moissac, fit la remise de trois livres de la justice des années 1764 et suivantes, volumes reliés en basane et à tranche rouge. Tous ces volumes sont aujourd'hui perdus, à l'exception de celui d'Andurandy.

JJ 11 (liasse). — 2 cahiers papier.

XVIIe siècle. — RELEVÉ DES RECONNAISSANCES CONSENTIES A L'ABBAYE POUR MAISONS EN VILLE.

Parmi les tenanciers notables : M. de Lantron, juge criminel, pour maison Grand'rue Sainte-Catherine, près celle de MM. Drulhe, avocat de Mondenard, et Pastor, médecin (f° 1) ; — Guillaume de Redon, conseiller à la Cour des Aides (f° 2, v°) ; — Jean Cormouls, curé de Saint-Michel (f° 1, v°) ; — Antoine Lagrèze, marchand, maison rue Sainte-Catherine (f° 2) ; — demoiselle Marguerite de Codercy, veuve de Pierre de Redon, juge (f° 10) ; — messire Galiot, baron de Lostanges de Saint-Alvère (f° 22) ; — Fr. Ardurat, avocat (f° 23) ; — Marc Cérat, bourgeois (f° 27, v°) ; — demoiselle Françoise de Gauban, veuve de Léonet, avocat, pour maison au carrérou du Pont (f° 28) ; — demoiselle Catherine de Régambert, veuve de noble Daniel de Petit, conseiller au Parlement de Toulouse, seig^r de Monbrison (f° 29, v°) ; — noble Alexis Montret, pour maison rue Sainte-Catherine (f° 33) ; — J. Gabriel Esparbès (f° 42) ; — Bertrand Larnaudès, chaussatier (f° 43, v°) ; — Just Musnier, « esplinguier » (f° 44, v°).

Répertoire de ceux qui font rente au chapitre pour les fiefs de Nogairède et la paroisse de Lebreil, section de Montcuq. — Noté les noms de : Couly (f° 1) ; — Loubatières, praticien (f° 3) ; — M. de Montagnac (f° 4) ; — Bousquet, praticien (f° 6) ; — M. de Ventalais (f° 8) ; — Pomiès, avocat (f° 9) ; — Gaillarde de Célières, veuve de M. Saux, notaire ; demoiselle Jeanne de Coutures (f° 18) ; — Lacavalerie, procureur du roi à Montcuq (f° 14) ; — Delseries, juge de Montcuq (f° 21) ; — Bonnafous, secrétaire du roi (f° 22) ; — Dumas de Combarieu (f° 26) ; — Lacassagne, curé d'Espanel (f° 27).

JJ 12 (cahier). — 56 feuillets ; couverture parchemin.

1643. — ARPENTEMENT DES FIEFS DE GINESTOU, GRIMAUT ET BOIMME, sis en la paroisse de Caumont en Armagnac, acquis par le pitancier du sieur de Grisolles, seig^r dudit lieu en 1606 ; une table à la fin donne les noms des tenanciers. — Nous citerons : les sieurs Ayral (f° 2) ; — Caulet (f°s 3, 4, 5, 6, 22, 50) ; — Fr. Testas, lieutenant de juge à Castelsarrazin (f°s 8, 13, 14, 40) ; — Laumet (f°s 8, 9, 15, 27, 28, 56, 61) ; — Touzac (f°s 22, 41). — Le parchemin qui forme la couverture est un acte de vente par Fortanier de Mauros et Guilhalma de la Fuelhada, sa femme, à Guilhaume de Brena et à Sayzeda de Vida, sa femme, de terres sises à Cassetort ; acte passé à Moissac le 26 avril 1415, reçu par Pierre de Meyrac, notaire, écrit par son clerc Arnaud de Meyrac, en présence de Guillaume Cavalié et d'Arnaud Bigorre, laboureurs.

JJ 13 (atlas). — grand f°, 14 feuillets ; relié [illegible]

1730. — PLANS DE LA SEIGNEURIE D'ESCATALENS, donnant le détail des fiefs, les noms des propriétaires et les surfaces.

JJ 14 (cahier). — 12 feuillets, fragments.

1764. — LIVRE DES RECONNAISSANCES FÉODALES CONCRRNANT LA MENSE ABBATIALE, consenties à Jean-Louis de Gontaud, duc de Biron, abbé de Moissac, pour terres et divers fiefs ayant fait l'objet de la transaction passée entre Jean-François d'Estrades, seigneur abbé de Moissac, ambassadeur du roi en Savoye, et Emmanuel Galiot de Lostanges, marquis de Saint-Alvère, seigr de Bidonnet, le 21 juillet 1680 (Mestre notaire). Cette transaction eut lieu sur un arrêt du Parlement de Paris de 1319, inséré au *Livre Pinet*, des reconnaissances de 1307, insérées au grand Terrier de Testoris, notaire, une sentence arbitrale entre l'abbé de Moissac et noble Vital et Jean de Léon, du 14 mars 1467 (Boissonis, notaire), insérée au *Terrier Noir*, etc. — Les reconnaissances sont consenties par les sieurs Julia, Delbert, Cassan, Redoulès, Laflorentie, devant Peyt, notaire.

JJ 15. — Rouleau de parchemin de 8 peaux d'env. 4m 50

1311. — FRAGMENT D'ENQUÊTE *sur les désordres qui eurent lieu au sujet de la possession de l'église de Saint-Avit de Combelongue ;* une autre portion de ce document a été analysée dans l'*Inventaire des Archives départementales*, sous le n° G 645.

Dépositions de témoins sur les faits et gestes de Bertrand de Castanier, seigr d'Aucastels, qui était accusé d'avoir occupé à main armée cette église. — Pierre de Lectoure, âgé de vingt ans ou environ, qui a accoutumé d'habiter Toulouse, d'y avoir sa femme, quoiqu'il n'ait aucun domicile particulier, mais habite où il peut et spécialement avec les marchands de chevaux, témoin juré à Lauzerte, le samedi avant la fête de saint Mathieu apôtre dernièrement passée, l'an ci-dessus, et examiné le lundi après la fête de la Nativité sur les 6e et 10e articles des défenses sus-écrites de Bertrand de Castagnier. Interrogé sur lesdits deux articles, dit que cette année, entre la fête de la Nativité de la bienheureuse Marie Vierge et la fête de la Toussaint derrière, lui parlant alla de Lauzerte avec Bertrand de Castanier à Flamarens, lieu appartenant à Bernard de Durfort, et de là, un jeudi entre ces deux fêtes, à Dunes, aux noces d'un écuyer dudit Bernard appelé Mondetus, et le même jour, pendant la nuit, vint avec ledit Bertrand de Castagnier et Mondet Barata, damoiseau, frère de Raymond Barata, moine, au lieu dit de *Las-Peyres Caminel* en Agenais sur la Garonne, et de là les susnommés le lendemain vendredi de bonne heure, se rendirent à Miramont, où ils mangèrent à dîner chez Gaillarde de Castanier, et à l'heure de prime ou environ quittérent ce lieu pour se rendre à Montégut où ils firent une pause, puis à l'heure de vespres se rendirent à un pont qui est sous Lauzerte. Bertraud de Castanier alla à Aucastels avec le témoin ; quand ils arrivèrent il était nuit. Et dans la maison dudit Bertrand, ils trouvèrent une dame appelée Honoria de Lagarde avec un jeune homme de la famille du seigr Bertrand, nommé Hugues. Interrogé si, dans toute la journée dudit vendredi, Bertrand n'entra pas dans l'église de Saint-Avit, il répond qu'il n'eût pu le faire puisque, de tout le jour, lui déposant ne le quitta pas de la longueur du jet de deux arbalètes. Il dit aussi que la dame Honoria n'y entra pas non plus, etc...

Déposition d'Arnaud du Sol (3e peau) ; de Bertrand de Vols (4e peau). — Frère Donat, surnommé de Carcès, habitant de Lauzerte, raconte qu'il a reçu chez lui à Montagudet Bertrand de Castanier, le vendredi, lorsqu'il revenait des noces que le seigr de Durfort et sa mère India avaient faites à un de leurs écuyers; il y avait en la maison Pierre de Carcès, son oncle, recteur de Saint-Benoît, et Ber-

nard de Carcès, recteur de Montagudet. Interrogé s'il est de la parenté de Castanier, il dit que sa femme est cousine-germaine dudit Bertrand. — Les autres témoins sont : Raymond de Vernac, marchand de Lauzerte ; B. de Boisse (de Buxia), marchand dudit lieu ; Jean Baudet, clerc de Toulouse ; Géraude, veuve de Hélie Fabri, de *Las Peyres Caminel*, non parents, teñant une auberge où logeaient les divers notables du pays passant audit lieu ; Hélias de Saint-Barthélemy, chapelain de Montau, habitant auprès de Bernusson de Montau ; Pierre de Castagnier, damoiseau, demeurant à Montauban ; enfin (8e peau), Gasbert Barata, clerc de Lauzerte.

JJ 16 (liasse). — 12 cahiers.

1771-1783. — LETTRES CONCERNANT LES AFFAIRES DE LA RÉGIE DE L'ABBAYE DE MOISSAC.

Cette série de cahiers porte les lettres majuscules L. S. P. S. Le premier commence le 21 février 1771 et va au 25 décembre 1771. — Ils présentent au jour le jour l'état des procès, des événements survenus dans l'abbaye, les difficultés avec le chapitre, les vacances qui se produisent. Le sr Cassanis, intendant de l'abbé de Moissac, s'adresse en général au sr Ducasse, secrétaire dudit abbé (le duc de Biron), mais dans les cas importants, il écrit au duc ; ainsi en septembre 1771, il annonce la mort du chanoine Durand à la suite d'une attaque, en prévenant Mr le duc que la nomination du successeur lui revient et qu'on agit déjà en cour de Rome pour le devancer ; il termine en lui présentant pour ce canonicat un sien cousin, l'abbé Claverie.

Manquent les cahiers du 11 janvier 1772 au 19 avril 1776. — Les autres vont jusqu'en 1783.

Deuxième cahier. - Lettres à l'archevêque de Bourges, décimateur de la paroisse Saint-Christophe ; aux srs Jean Bon et Deymier, fermiers du prieuré de Saint-Nicolas ; à Barrère, procureur à Toulouse ; à Granal, maître-particulier de la maîtrise des Eaux et Forêts ; à du Bernard, secrétaire de ladite maîtrise, etc...

Troisième cahier, coté n° 27. — Lettres à l'abbé de Savy, chanoine de Saint-Sernin ; à Mr Dupuy de Goyne, écuyer à Castelsarrasin ; à Bonnet, notaire d'Escatalens ; à Morin, juge dudit lieu. — Le cahier côté n° 29 comprend : lettres à MM. Capela, curé de Saint-Nicolas de la Grave, Chambert, procureur fiscal audit lieu ; Nègre, avocat en Parlement, subdélégué à Saint-Nicolas ; Grand, chanoine de Saint-Sernin, etc. — Le cahier coté n° 31 contient : lettres à MM. de Besaucelle, syndic du clergé à Toulouse ; Daubry, notaire à Saint-Nicolas, etc...

JJ 17 (liasse). — 11 cahiers.

1776-1781. — ÉCONOMATS DE L'ABBAYE. — Ces registres portent en tête les lettres L. S. P. P. ; ils commencent le 19 mai 1773.

Comme ceux de la série précédente, ils renferment les copies des lettres adressées par l'intendant de l'abbaye au duc de Biron ou à son secrétaire, Mr Beaumont. — La première lettre a trait à l'extrême misère qui désolait le pays, aux mesures prises par les consuls et à une aumône sollicitée auprès du duc. « J'ai « eu l'honneur, par ma lettre du 19 ct, de vous « annoncer beaucoup de misère ; les troupes « qu'on nous a données en garnison contien- « nent les pauvres ; tout est dans la consterna- « tion. Cependant le corps de ville a pris des « moyens pour nourrir les pauvres jusques à « la récolte et ils ont eu l'honneur de vous « écrire pour avoir quelque secours, et réelle- « ment c'est bien le temps de faire ses aumô- « nes ».

Le 2 juin, il écrit : « La misère est si affreuse, « que si les communautés ne pourvoyent pas « à la nourriture des pauvres, ceux-ci déses- « pérés mettraient tout à feu et à sang, préfé- « rant une prompte mort à une vie languis- « sante ».

« Les habitants de Sérignac m'ont envoyé « un député pour me communiquer une délibé- « ration prise pour faire taxer au Parlement tous « ceux qui sont en état de fournir aux pauvres. »

19 juillet 1773. Lettre à l'abbé duc de Biron, pair de France, sur sa démission de l'abbaye de Moissac.

Lettres à MM. Duparc, directeur de la Chambre des Comptes à Paris ; à M. de Cazenove, avocat au Parlement de Paris ; à M. Marchal de Sansy, économe général du clergé ; à M. d'Ogeron, de l'abbaye de Moissac. — Il manque les cahiers n°s 4, 7 et 8.

A partir de 1774, l'intendant s'adresse au nouvel abbé, Monseig^r de Brienne, archevêque de Toulouse. Une lettre du 12 août 1775 (fin du cahier n° 3) donne un état des sous-fermes des prieurés de la mense abbatiale ; Ségur en Rouergue donnait 5.200 liv. ; Varennes, 2,800 ; Mauzac, 5.200 ; Escatalens, 12.600 ; Boudou, 5.400 ; Saint-Nicolas, 23.500 ; en tout, 76.900 livres.

Les renseignements fournis par ces cahiers présentent un intérêt sérieux sur de nombreux sujets ; ainsi, nous y voyons, en 1777, un mémoire sur la maison curiale d'Escatalens ; — réparations au prieuré de Saint-Sauveur de Castelsarrasin ; état des réparations à faire ou faites aux églises de Mauzac, Le Moutet, Coutures (lettre du 22 avril 1777) ; — état de la dîme en blé de Saint-Nicolas en 1777 (11.490 gerbes), à Escatalens (7.420 gerbes). — On trouve des renseignements importants sur les procès divers soutenus par l'abbaye contre les habitants de Saint-Nicolas et autres terres relevant de sa directe.

Le dernier cahier s'arrête au 10 déc. 1781.

II 18 liasses. — 7 cahiers

1762-1780. — LETTRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES BIENS DE L'ABBAYE DE MOISSAC.

- Cette nouvelle série qui commence au 6e cahier, 23 février 1762 (manquent les cahiers 9e, 12e et 13e) contient les correspondances avec les fermiers des divers prieurés, MM. Mercadier et Raffel, fermiers de Ségur en 1761, Cardonnel, notaire au Monestiés, Sartre, fermier de Bruniquel ; — avec le comte de Gontaud, avec MM. Château à Montauban, Moreau, féodiste à Toulouse, etc...

Toutes les matières que pouvait embrasser l'administration d'une grande abbaye, possédant des prieurés dans quatorze diocèses, sont représentées en ces cahiers, droit féodal, agriculture, droit ecclésiastique pour les nominations aux canonicats, prébendes, cures, réparations aux églises, fournitures d'ornements à la charge des décimateurs ou des paroissiens, etc., etc...

JJ 19 liasses. — 4 cahiers.

1754-1776. — ÉTATS DE RECETTE ET DÉPENSE GÉNÉRALE DES REVENUS DE L'ABBAYE DE MOISSAC.

Le premier cahier, de l'année 1754, porte que l'état était adressé à MM. les fermiers généraux, tous les trois mois, par le s^r J. Joseph Lespiault, commis à la recette de ladite abbaye, successeur de M. Salefranque. — Journal ou main-courante pour la régie des droits et revenus de l'abbaye ; la recette et dépense est établie par mois. En 1770, le receveur intitule son registre « Premier journal, brouillard ou main-courante ». — Le dernier cahier comprend les années 1772-1773-1774.

La variété des articles portés auxdits mé-

moires, revenus de toute sorte, achats d'ornements, réparations, paiement des pensions, etc., permet de suivre la vie intérieure du chapitre de Moissac, et d'apprécier la situation du haut et du bas clergé avant 1789.

JJ 20 (liasse). — 2 cahiers.

1767-1768. — MINUTES DE LETTRES CONCERNANT LES AFFAIRES DE L'ÉVÊCHÉ DE CAHORS, *du 17 juin 1767 au 22 mars 1768.*

La lettre du 19 juin 1767, écrite par le s[r] Cassanis à M. le comte de Gontaud S[t]-Blancard, explique la présence de ces documents dans le fonds de l'abbaye de Moissac. Il y est dit : « M. l'abbé duc de Biron se trouvant intime amy de M. de Cheylus, nouvel évêque de Cahors, me fit quitter pour un temps les affaires de son abbaye, pour venir ici mettre en règle celles de l'évêché de Cahors. »

Lettres à MM. Galtier, négociant et consul à Caussade, Caussat, bourgeois de Molières, Bergis, architecte à Montauban, Galien, archiprêtre de Cajarc, Vaysse, feudiste et notaire à Septfonds, Lolmie de La Penche, curé à Mondoumerc, Bergalasse, notaire à Nègrepelisse, Favenc, négociant à Montauban, baron de Montbel, conseiller au Parlement de Toulouse, etc...

JJ 21 (liasse). — 5 cahiers.

1755. — JOURNAL PARTICULIER DES AFFAIRES DU SOUSSIGNÉ (CASSANIS), *commencé en janvier 1755.*

Ces pièces ne font pas partie, à proprement parler, des archives de l'abbaye. Elles n'ont pas d'intérêt général, mais peuvent souvent être utilisées pour l'étude de la vie de la bourgeoisie notable. Les achats de toute nature de M. Cassanis et de sa famille y sont fidèlement consignés, prix des journées de travail, lettres de voiture pour l'envoi au duc de Biron de caisses d'oies confites (on lui adressait environ 500 livres de ce comestible), etc...

TABLE GÉNÉRALE

Cette table comprend, rangés par ordre alphabétique, les noms des personnes, les noms de lieux et les noms de matières qui figurent dans le présent volume.

Les chiffres qui suivent chaque article renvoient à la page ; les chiffres simples se rapportant à la première colonne, les chiffres marqués d'un ' à la deuxième colonne.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

MAESTRE, 22, 25, 26', 47', 49.

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Y


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 06 21 04 034 1